HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

6432 I

REVUE DES PATOIS

GALLO-ROMANS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE DES PATOIS

GALLO-ROMANS

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

J. GILLIÉRON

Maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes

ET

L'ABBÉ ROUSSELOT

Chargé du cours d'histoire de la langue française à l'Ecole des Carmes

---

TOME V

28304

PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

59, RUE BONAPARTE, 59

M.D.CCC.XCII

PC
2701
R56
t.5

SYSTÈME GRAPHIQUE

Voyelles fondamentales.

PURES

	Indét. pr la quantité.	Brèves.	Longues.
Indét. pr le timbre.	*a, e, i, o, u, u, œ, ė.*	*ă. ĕ, ĭ, ŏ, ŭ, ŭ, œ̆, ė̆.*	*ā, ē, ī. ō, ū, ū, œ̄.*
Ouvertes.	*à, è, ì, ò, ù, ù, œ̀.*	*ằ, ĕ̀, ĭ̀, ŏ̀, ŭ̀, ŭ̀, œ̆̀.*	*ā̀, ḕ, ī̀, ṑ, ū̀, ū̀, œ̄̀.*
Fermées.	*á, é, í, ó, ú, ú, œ́.*	*ắ, ĕ́, ĭ́, ŏ́, ŭ́, ŭ́, œ̆́.*	*ā́, ḗ, ī́, ṓ, ū́, ū́, œ̄́.*

NASALES

	Brèves.	Longues.	Demi-nasales.
Indét. pr le timbre.	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ, œ̃, ẽ.*	*ã̄, ẽ̄, ȭ.*	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ, œ̃.*
Ouvertes.	*ã̀, ẽ̀, õ̀, œ̃̀.*	*ẽ̄̀.*	*ã̀, ẽ̀, õ̀, œ̃̀.*
Fermées.	*ã̀, ẽ̀, õ̀, œ̃̀.*	*ẽ̄̀.*	*ã̀, ẽ̀, õ̀, œ̃̀.*
			ã̄̀, ȭ̀.

Voyelles intermédiaires.

Pures.	*á, ȧ, ã, ė, ů, ũ, ů.*	*ắ, ȧ̆.*	*á, ȧ.*
Nasales.	*ã́, ȧ̃, ã̄.*		

Voyelles toniques. — Toutes ces voyelles existent avec le signe de l'accent (ˌ) : *ạ, ẹ, ị, ọ, ụ, ụ, œ̣, ẹ̣, ặ, ẹ̆,* etc.

Consonnes fondamentales.

h,	*f,*	*k,*
ɛ (*ch* fr.),	*g* (*g* dur),	*l,*
ĉ (*ch* dur all.),	*h* (aspiration française, c'est-à-dire sonore du *ĉ*),	*l̥* (*l* mouillée),
ç (*ch* doux all.),		*l̤* (*l* interdentale),
d,		*m,*
d̥ (*d* anglais),	*i,*	*m̥* (*m* interdentale).

n,	*r̂* (*r* voisine du *ĉ*),	*ṭ* (*t* anglais),
ṉ (*n* mouillée),	*ṙ* (*r* gutturale),	*v*,
ṇ (*ṉ* interdentale),	*ṛ* (*r* interdentale),	*w* (*w* anglais),
ṅ (*n* gutturale),	*s* (*s* dure),	*w̄* (*u* consonne),
p,	*ṣ* (*th* dur anglais),	*y*,
r (*r* linguale),	*t*,	*z̃*,
r̄ (*r* fortement roulée),	*ṭ* (*t* interdental),	*z̧* (*th* doux anglais).

Consonnes intermédiaires.

ɛ̣, *ĉ*^{f}, *ĉ*^{s}, *d*^{i}, *ǵ*^{d}, *ǵ*^{k}, *ǰ*^{ɛ}, *j̃*, *k̃*^{n}, *p̃*^{h}, *r̃*^{l}, *r̃*^{z}, *ṣ*^{s}, *ṽ*^{h}, *ṽ*^{f}, *ỹ*^{ɛ}, *ỹ*^{j}, *z̃*^{s}, *z̧*^{d}.

Lettres d'un type plus petit et destinées à représenter les sons à l'état naissant ou en voie de disparaître — *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *u*, *œ*, *ė*; *ȧ*, *ė*, *ȯ*, *œ̇*; *á*, *é*, *ó*, *œ́*; *ā*, *ē*, *ō*, *œ̄*; *ɛ*, *d*, *g*, *h*, *k*, *m*, *n*, *s*, *t*, *w*, *w̄*, *y*.

Signes de résonnance. — Résonnance pharyngienne, $_{o}$; résonnance nasale : ˜, ˜.

MOTS FRANÇAIS USITÉS EN SAINT-POLOIS

ɛă.
ɛăgrē̆, +, subst.
ɛăgrĭnā̆, *ā̆t*, +.
ɛăgrĭnĕ̆, +.
ɛăkō̆, ×. P. u.
ɛăl, +.
ɛălæ̆r.
ɛămăyĕ̆ (*ĕ̆s*), ×.
ɛămwā̆ (peau).
ɛănwā̆n. P. u.
ɛăp. P. u.
ɛăpĕ̆l.
ɛăpĭt, +.
ɛăpĭtō̆w, ×. P. u.
ɛăplĕ̆.
ɛăpō.
ɛăpōnĕ̆.
ɛăprō (d'un mur) ×.
ɛăr.
ɛărăbyă, ×.
ɛărbō, ×.
ɛărbōnĕ̆ (*ĕ̆s*)
ɛărbōnæ̆w, *æ̆ʒ*.
ɛărbōŋĕ̆.
ɛărdō.
ɛărdōnrĕ̆.
ɛărĕ̆t.
* *ɛărĭtăblɛmā̆* (.....*bĕ̆lmē*).
ɛărĭtăp̆, +.
ɛărĭtĕ̆y, +.
ɛărĭvărī.

ɛărʃ.
ɛărjĕ̆.
**ɛărjɛmā̆* (.....*ē*).
ɛărkŭtĕ̆. P. u.
ɛărkŭtrīy, ×.
ɛărkŭtyĕ̆, ×.
ɛărm, attrait, +.
ɛărm, arbre.
ɛărmā̆, *ā̆t*.
ɛărmĕ̆.
ɛărmĭl. P. u.
ɛărŋĕ̆r, +.
ɛărō.
ɛărō̆n.
ɛărōnăʃ, ×.
ɛărōnĕ̆. P. u.
ɛărpā̆t.
ɛărpā̆tăʃ.
ɛărpā̆tĕ̆.
ɛărpā̆tyĕ̆.
ɛărpīy.
ɛărtĕ̆y.
ɛărtyĕ̆.
ɛărŭw.
ɛărwā̆.
ɛăryăʃ.
ɛăryĕ̆.
ɛăryō̆.
ɛăs.
ɛăsĕ̆.
ɛăsī.
ɛăsæ̆r.
ɛăs-rū.

ɛăt.
ɛătē̆, ×.
ɛătĭmā̆ (.....*ē̆*). P. u.
ɛătō̆w.
ɛătrĕ̆.
ɛătŭyĕ̆.
ɛătŭyæ̆w, *æ̆ʒ*.
ɛătyĕ̆.
ɛā̆, champ et chant.
ɛā̆brā̆l, ×.
ɛā̆brĕ̆y, ×.
ɛā̆brĕ̆t.
ɛā̆dĕ̆l.
ɛā̆dĕ̆yĕ̆ ou ....*l̥*.
ɛā̆jā̆.
ɛā̆jĕ̆.
ɛā̆jmā̆ (Faub : ....*ē̆*).
ɛā̆pā̆n, +.
ɛā̆pĕ̆t. P. u.
ɛā̆pĭŋō, +.
ɛā̆sō.
ɛā̆sōnĕ̆t.
ɛā̆sōŋĕ̆.
ɛā̆t, +.
ɛā̆tā̆.
ɛā̆tĕ̆.
ɛā̆tō̆w.
ɛā̆tæ̆r, *æ̆ʒ*.
ɛā̆trĕ̆l, +.
ɛā̆tyĕ̆, ×.

ɛɛmē̆.
ɛɛmĭnĕ̆y.
ɛɛmĭʒ.
ɛɛmĭʒĕ̆t.
ɛĕ̆n, chaîne et chêne.
ɛĕ̆nĕ̆t
ɛɛnĭl.
ɛĕ̆nō̆w.
ɛĕ̆nō.
ɛĕ̆r, chair, chaire, cher et chère, s.
ɛĕ̆rɛĕ̆, ×.
ɛĕ̆rɛæ̆r (concur. : ....*æ̆w*), *æ̆ʒ*, ×.
ɛĕ̆rī, subst.
ɛĕ̆rĭr.
ɛĕ̆rtĕ̆y, ×.
ɛĕ̆rŭbē̆.
ɛĕ̆tĭf, ×, 2 genr.
ɛɛvlū.
ɛɛvlŭr.
ɛĕ̆v ou *ɛĕ̆vr*.
ɛĕ̆vrɛfæ̆l.
ɛɛvræ̆l. P. u.
ɛɛvrō. P. u.
ɛɛvrō̆w, ×, cuir.
ɛĕ̆ʒ ou *ɛĕ̆s*.
ɛĭɛ, ×.
ɛĭfōnăʃ, ×.
ɛĭfōnĕ̆, ×.
ɛĭfōŋĕ̆, ×.

ɛ̌ĭknȍdᵗ.
ɛ̌ĭkŏrȅy, +.
ɛ̌ĭmīy. P. u.
ɛ̌ĭmĭk, +.
ɛ̌ĭŋō, +.
ɛ̌ĭpīy, +.
ɛnăpā̆, ×.
ɛȍw, *ȍdᵗ*, chaud.
ɛȍw, chaux.
ɛȍdᵗ, subst.
ɛŏdȍw, ×.
ɛŏdmā̆ (concur. : ....*ɛ̄*), ×.
ɛŏdrō.
ɛŏdrōnĕ, v.
ɛŏdrōnȅy, subst.
ɛŏdrōŋĕ.
ɛŏdrōnrīy.
ɛŏdyȅr.
ɛŏfā̆ʃ.
ɛŏfĕ.
ɛŏfæ̀r.
ɛŏfrȅt.
ɛŏfŭrŋĕ.
ɛŏf-pyĕ, ×.
ɛŏkā̆, *ā̆t*, ×.
ɛŏkĕ, ×.
ɛŏmĕ. P. u.
ɛŏsĕ.
ɛŏsȅt, ×.
ɛŏsō, ×.
ɛŏsŭr, ×.
ɛŏs-pyĕ.
ɛȍv, ×.
ɛȍv-sŭrī.
ɛŏyĕ ou *ɛwăyĕ*, ×
ɛŭɛŏtĕ, +.
ɛŭɛŏtæ̀r (conc. : .....*æ̀w*), *æ̀ʒ*, ×.
ɛŭɛŏtrīy.
ɛū, +.
ɛŭflæ̀r, +.
ɛŭkrŭt. P. u.
ɛwā̆.
ɛwăzĭr.
ɛyĕ.
ɛyē.
ɛyēdā̆.

D

dă, particule affirmative. *eă rĕ lì, dă!* — Sert également pour appeler l'attention. *fŏ m' ā dōnĕ, dă!* — Quelques-uns prononcent *dă̄*. — Concurr. : *dŏ* (×). *y' ŏ pă ă dìr, dŏ, fŏ l ălĕ.* — Banlieue : *dŏ, dŏ.*

dăe, +, s. f., clou de soulier, à tête grosse et large, presque hémisphérique. — *dăe ă pwărĕt, dăe* à tête plus épaisse que la précédente. — *dăe ă dăv kŏw; dăe ă dăv pwĕt.* — Il y a aussi les *rămăsĕy* et les *kărĕy*, grosses *dăe* dont la tête présente plusieurs facettes. — Par analogie, petit *klŏw* (furoncle), ×, appelé *dăeŏ* dans la banlieue.

dăeăj, +, s. m., action de *dăeĕ*. Peu usité.

dăeĕ, +, mettre des *dăe* (à une chaussure).

dăeĕt, ×, petite *dăe* (furoncle).

dăeŏ, furoncle. Voir *dăe*.

dăeăw, +, celui qui *dăe*. Peu usité.

dăeŭr, +, ferrure d'un soulier. *ăn bŏn dăeŭr.*

‡ *dădà*, +, cheval; — bâton, etc., sur lequel les enfants se mettent à califourchon pour jouer. — *ălĕ ă dădà*, aller se promener. (Faub. et banlieue, concurr. : *ălĕ ă dĕdĕ*). — A Saint-Pol-ville : *e' ĕ sĕ dădà*, c'est son idée favorite, à laquelle il revient sans cesse.

‡ *dădàr*, +, œuf.

dădĕl, ×, s. m., celui qui s'occupe des travaux réservés ordinairement aux femmes; tatillon. *e' ĕt ă dădĕl kĭ s' ŏkŭp ĕd lă kŭizĭn lĭ-mèm.* — S'emploie aussi adjectivement. *mì, k' ĕj vŏrwĕ d' ăn ŏm dădĕl ă tŭ eŏ kŏm lì!* — Voir *mărĭ-jèn* et *tătàs.*

dădis, +, individu qui parle continuellement et vous agace par son bavardage. *ăwĭ, dădis, ăwì! frăm ĕt bŭk, eă vŏrŏ myŭ!* — Même sign. : *dĭdĭ.*

dăflĕ, ×, patauger. *dăflĕ dĕ eĕ flăk.* Quelques individus emploient la forme *drăflĕ.* — Vieilli.

dăçĕ, ×, *ărpărĕ* (un mur) au *dăçwăr.* Voir *ărpărĕ.*

dăçwăr, ×, outil de maçon pour *ărpărĕ*, sorte de fer à joints.

dăçwăn, ×, fruit du *dăçwăyĕ.* Voir *çăçwăn.*

dăçwăyĕ, ×, prunus spinosa. Voir *çăçwăyĕ.*

dăk, +, pluie abondante, forte averse. *kĕr ăn dăk.* — *plŭvwăr ă dăk*, pleuvoir à verse, à torrents. Conc. : *plŭvwăr ă dŭk ă dăk* (×). — Par

extension, on dit quelquefois : jurer *ă dăk* ou *ă mŏr ĕ ă dăk*, jurer continuellement.

dăl, +, verrat. — Terme grossier et injurieux, usité surtout dans la banlieue. *ĭ n' vărŏ pwă, dō, ɛ' dăl lŏ!* Certains individus le font précéder du mot *pŭrɛŏw*, sans doute pour lui donner plus de force. *krĕ pŭrɛŏ dăl!*

dălū, niais, nigaud. Usité à Manin.

dăḷă ou *dăyă*, +, dahlia. On emploie aussi les formes *dălĕă, dălĭă*.

dămă, +, hesperis matronalis. La variété double à fleurs blanches est aussi appelé *blā-mŭskĕ*. — *dămă iōn*, ×, barbarea vulgaris, variété à fleurs doubles.

dămăj, dommage. — Avoir *ŏt ĕ dămăj*, avoir mauvaise honte.

dăprĕ-dmē, +, après-demain. *ŏz ĭrō dăprĕ-dmē*.

dăr, +, dard, aiguillon. *ĕl dăr d' ā mălŏ, d' ăn vĕp*. — Au fig., méchanceté. *ē! kă dăr k' ăl ŏ, ɛĕl vyĕl ăgrĕmĕl lŏ!*

dăr, dans cette locution : *n' săwăr ŭ k' dăr*, ne savoir que faire, ni où aller ; être à bout d'expédients. Usité à Ligny-Saint-Flochel.

d' ărɛĕf, +, de rechef.

dărdĕ, +, échauffer fortement, en parlant du soleil. *ĕl sŏlĕl ĭ dărd' fŏr*. — Produire une douleur lancinante.

dărdŭr, ×, douleur aiguë, subite et passagère. *mō dyŭ! kă dărdŭr k' ăl vyĕ lŏ dē m' tĕt!*

dăryĕ, ĕr, +, dernier; — extrême, complet. *ăn kmĭj fĕt ă l' dăryĕr mĕnŭsrīy*. — Substantivement : *ō sōn ĕl dăryĕ* (coup de cloche); — *ăvĕk lĭ ō n' pă pwē ăvwăr ĕl dăryĕ* (mot, — coup, etc.). — A Torcy : *dĕrn*, dernier.

dăryĕrmē, +, dernièrement. A Saint-Pol-ville, concur. : *dăryĕrmā*.

dăryĕr, +, subst., prép. et adv., derrière. — *dăryĕr*, partie postérieure du corps est peu usité; on emploie de préférence le synonyme *kū*. Voir ce mot. — *dăryĕr* d'une voiture, partie qui la ferme par derrière et qui peut s'enlever à volonté. S'emploie dans ce sens conc. avec le mot *ăjĕ*. Les voituriers ont l'habitude de dire *mē dăryĕr*, pour désigner cette partie de leur voiture, ce qui donne lieu parfois à de plaisantes équivoques : *j' ăvĕ lĕɛĕ mē dăryĕr ămō zăbĕt*. — *ē dăryĕr d...*, à l'insu de. — A St-Pol-ville, conc. : *dăryĕr, dĕryĕr*.

dăryŏl, ×, pâtisserie grossière que les ménagères, lorsqu'elles *fŭrnŭt*, font quelquefois pour *rĕgălĕ* leurs enfants. C'est une sorte de tarte composée de pâte, pétrie avec un peu de beurre, enveloppant quelques poires ou pommes coupées en menus morceaux et saupoudrées d'un peu de cassonade et de pourcloux. *vŏ, mn ăyŏw, n' brĕ pwē, m' ē vŏ t' fĕr ăn dăryŏl*. — Par extension, toute espèce de tartes faites par les ménagères et cuites chez elles ou chez leur *fŭryĕ*. *fŏ tŭdĭ fĕr ā mŏlĕ a' dăryŏl, ĕnō? ɛ' ĕ l' dŭkăs*.

dăt, +, date. Faub. et banlieue,

conc. : *dătŭr. õ n' ă pă mĭ l' dătŭr ă ɛl ăk.*

dătŭr. Voir *dăt.*

dăzĕ, +, sommeiller, s'assoupir. *ĕl vĕl k' ĭl ŏ kæ̀ẅ ĭ dăzwĕ ă tnŭr.* — Même sign. : *s' ĕklæ̀mĭr.*

dā̃m, ×, femme mariée; jeu. — *ɛĕl dā̃m*, la maîtresse de la maison. — Banlieue : *dā̃m, dɛā̃m.*

dā̃m, ×, masse de paveur.

dā̃mĕ, ×, battre (la terre ou les pavés) avec la *dā̃m.*

dā̃, s. m., dent. Voir *dĕ̃*, subst.

dā̃dìn, ×, rossée. Dans les faubourgs, on emploie parfois dans le même sens le mot *rĭdōdĕ̀n.* Même sign. : *brŏsĕ̀y, dā̃s, dĕjĕlĕ̀y, dŭl, ĕbrŭɛŭr, pìl, răklĕ̀y, rĕ̃ɛŭr, trēp, trĭpŏtĕ̀y, tŭyŭr, tā̃nŭr.*

dā̃dĭnĕ (*s'*), ×, balancer le corps alternativement à droite et à gauche. Employé concurr. avec la forme *s' dōdĭnĕ.*

dā̃jĕ, +, danger. Dans la banlieue, beaucoup d'individus emploient la forme *dĕjĕ.*

dā̃jræ̀ẅ, æ̀ʒ, ×, dangereux. Banlieue : *dā̃jrĕ̀ẅ, dĕjrĕ̀ẅ.*

dā̃s, +, danse. — Rossée. A, dans cette acception, la même signification que les mots *dā̃dìn, brŏsĕ̀y*, etc. Voir *dā̃dìn.*

dā̃sā̀j, +, s. m., action de danser; sautillement. — Piétinement. *vyĕ̃ vĭr ɛĕ sŭrī kæ̀ dā̃sā̀j k' ĭz õ fĕ lŏ sŭ ɛ' plŏ.*

dā̃sĕ, +, danser, sautiller. — Piétiner. *tì, n' ărvyĕ̃ pwē ɛĭ dā̃sĕ dē mē părk ăz ŏŋō.* — Au fig., se dit d'une denrée exposée sur un marché, dont le prix se relève par suite de l'abondance des demandes. *ĕɛ bŭr ĭ dā̃s; ĕɛ blĕ ĭl ŏ dā̃sĕ dŭr.* Dans cette acception, *dā̃sĕ* est exactement le contraire de *bălĕ*, faiblir, hésiter. Voir ce mot.

ddā̃ ou *ddĕ̃*, dedans. Voir *ĕddĕ̃.*

dĕ̀ălĕ, +. N'est usité que dans cette locution : *ĭ* (ou *ɛă*) *n' vŏ n' dĕvŏ*, il (ou ça) ne va, il ne marche pas du tout.

dĕ̃ăkĕ, +, adj., déhanché.

dĕ̃ăkĕ (*s'*), +, v., se déhancher.

dĕbăɛĕ, +, ôter la bâche (d'une voiture). Peu usité.

dĕbăgăj, +. Voir *dĕbăgăjmĕ̃.*

dĕbăgăjĕ, +, déménager. A Saint-Pol-ville, concur. : *dĕmĕnăjĕ.*

dĕbăgăjmē, +, déménagement. Un grand nombre d'individus emploient la forme *dĕbăgăj.* A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕbăgăjmā̃, dĕmĕnăjmā̃* (.....*ĕ̃*, ×).

dĕbăgăjæ̀ẅ, +, déménageur. A St-Pol-ville, concurrem. : *dĕmĕnăjæ̀r* (.....*æ̀ẅ*, ×).

dĕbăgĕ, ×, défaire une *băgŭr.*

dĕbăgŭlăd', ×, s. f., flux de paroles. — Grande quantité de liquide sortant d'un conduit en une seule fois. — Même sign. : *dĕbăgŭlmē* (à St-Pol-ville : *dĕbăgŭlmā̃*), *dĕbŭlăd'.*

dĕbăgŭlĕ, ×, parler beaucoup; par extension, déblatérer. — Sortir en abondance, en parlant d'un liquide qui s'écoule par la bouche d'un conduit, d'un égoût. — S'emploie quelquefois dans le sens de vomir. — A Torcy : *dĕbăgŭlĕ*, vomir.

dĕbăgŭlmĕ̃, ×, flux de paroles ou de liquide. *ăl ŏ æ̀ yĕr æ̀n ĕmŏrăjĭ d'*

sā k' ɛà fɛ̄jwɛ̄ œ̄ dɛ̄bàgŭlmɛ̄ k' ō pɛ̄swɛ̄ k' àḷ ɛ̄rwɛ̄ rɛ̄stɛ̄y. — Même sign. : *dɛ̄bàgŭlàd', dɛ̄bŭlàd'.* Ces deux synonymes se prennent d'ordinaire en mauvaise part.

dɛ̄bàk, ×, s. f., renversement de fortune.

dɛ̄bàlàj, +, déballage. — Absolument, déballage de marchandises que les marchands de passage font pour quelques jours dans un local quelconque.

dɛ̄bàlàsyō, +, désolation, découragement. *ōz ɛ̄tōm d'œ̄n dɛ̄bàlàsyō...!*

dɛ̄bàlɛ̄ (*s'*), +, se désoler, se décourager. *fò mĭ s' dɛ̄bàlɛ̄ kōm ɛō : ōn àrprɛ̄ mòr à dɛ̄, kàtɛ̄rdyŭ!*

dɛ̄bàrà, ×, cabinet, endroit quelconque ou l'on retire tout ce qui n'est pas d'un usage habituel. — Voir *dɛ̄bàrō*.

dɛ̄bàrbŭyɛ̄ (banlieue : .....*ḷ*.), ×, v. a. et pr., débarbouiller, nettoyer. — *s' dɛ̄bàrbŭyɛ̄*, en parlant du temps, s'éclaircir. *ɛ̄l tā s' dɛ̄bàrbŭl.* — Au fig., *s' dɛ̄bàrbŭyɛ̄*, se tirer d'affaire.

dɛ̄bàrɛ̄ (*s'*), s'éclaircir, en parlant du temps. Usité à Manin.

dɛ̄bàrnɛ̄, ×, nettoyer (ce qui est *ɛ̄barnɛ̄*).

dɛ̄bàrnĭkɛ̄, +, v. a. et pr., débarrasser, débrouiller, en parlant des personnes. *pŭ s' dɛ̄bàrnĭkɛ̄ fò k' ĭ vɛ̄ɛ ɛ̄s màzōn.*

dɛ̄bàrō, +, débarras, débarrassement. *ɛ' ɛ̄t œ̄ rŭd dɛ̄bàrō dɛ̄ n' pŭ-l l' àvwàr.* — *ō fɛ̄jō nŭ dɛ̄bàrō.* — A St-Pol-ville, concur. : *dɛ̄bàrà.*

dɛ̄bàrtɛ̄kɛ̄ ou *dɛ̄bàrtàkɛ̄*, ×, v. a. et pr., ôter un vêtement gênant, débarrasser de toute entrave. — Au fig., tirer d'embarras ou d'un mauvais pas. *sɛ̄ pɛ̄r ĭl l' ō kòr œ̄ kò dɛ̄bàrtɛ̄kɛ̄.* — A Ramecourt : *dɛ̄bàrtōkɛ̄.*

dɛ̄bàt, +, débattre. — Déduire ce qui est dû de ce qu'on doit. *jɛ̄ ḷ ɛ̄ dɛ̄bàtŭ mɛ̄ trwɛ̄ lĭv ɛ̄d bŭr.*

dɛ̄bàtĭɛàj, +, s. m., action de débâtir. *j' ɛ̄n n' ɛ̄ àsɛ̄ d' bàtĭɛàj ɛ̄ pĭ d' dɛ̄bàtĭɛàj.* — A St-Pol-ville, conc. : *dɛ̄bàtĭsàj.*

dɛ̄bàtìr, +, démolir (ce qui était bâti) avec intention de rebâtir.

dɛ̄bàtĭjɛ̄, +, débaptiser. A Saint-Pol-ville : *dɛ̄bàtĭzɛ̄.* Peu usité.

dɛ̄bɛ̄lìr (*s'*), +, devenir moins belle (une personne). *fɛ̄rmìn à s' dɛ̄bɛ̄lĭ fòr ɛ̄dpĭ k' àl ɛ̄ màryɛ̄y.*

dɛ̄bɛ̄rlàfɛ̄, +, déchirer, mettre en lambeaux (*bɛ̄rlàf*). *œ̄n àkòrɛœ̄ tŭ dɛ̄bɛ̄rlàfɛ̄y.*

dɛ̄bɛ̄rtɛ̄kɛ̄. Voir *dɛ̄bĭḷɛ̄.*

dɛ̄bɛ̄dɛ̄y (*à l'*), +, à la débandade, en désordre. *ĭ kœ̄rt à l' dɛ̄bɛ̄dɛ̄y.* — A St-Pol, conc. : *à l' dɛ̄bādɛ̄y* (×).

dɛ̄bĭfɛ̄y, +, défait, fatigué après une nuit de plaisir, après une *rĭbòt*, ou bien au retour d'une fête. Même sign. : *dɛ̄màkĭyɛ̄.*

dɛ̄bĭḷɛ̄ ou *dɛ̄bĭyɛ̄*, +, v. a. et pr., déshabiller. A St-Pol-ville, conc. : *dɛ̄zàbĭyɛ̄.* — Même sign. : *dɛ̄zàrnɛ̄kɛ̄.* — A Torcy : *dɛ̄bɛ̄rtɛ̄kɛ̄.*

dɛ̄bìn, +, s. f., état d'une personne qui fait mal ses affaires, qui se ruine. *ĭ sō dā là dɛ̄bìn.*

dɛ̄bĭnɛ̄ (*s'*), +, se mettre, se trouver dans la *dɛ̄bìn.*

dɛ̄blàyɛ̄, +, débarrasser (un endroit quelconque) de ce qui l'en-

combre. *dĕblăyĕ sē gărŋé*. — *s' dĕblăyĕ*, se débarrasser d'objets encombrants ou d'une personne gênante. *pă pŭ tăr k' ĕdmē jĕ m' dĕblĕ d' ĕl*. — Par extension, *tĕ vŏ m' dĕblăyĕ l' tăpī*, tu vas t'en aller. — A St-Pol-ville, concur. : *dĕblĕyĕ*.

dĕblĕ, +, débarras, déblaiement. *ɛ' ĕt ɑ̃ rŭd dĕblĕ k' ĭl ĕt ēvwĕ, ɛtĭ-lŏ*. — *fĕr ĕl dĕblĕ d' ĕs măzōn*.

dĕblĕyăj, +, s. m., action de déblayer.

dĕblăir (*s'*), +, s'éclaircir la vue au moyen de petits verres absorbés le matin. *pŭr byē m' dĕblăir, ĭ m' fŏrwĕ kŏr ăn gŭt*. — Même sign. : *s' dĕbrŭlĕ*.

dĕblŭkĕ, +, ouvrir ou défaire une boucle. *dĕblŭkĕ sē gărtyĕ*. — Par extension, déboutonner. *dĕblŭkĕ s' măr̄ōn*; — décrocher. *dĕblŭk mĕ lēn* (cordeau de maçon) — Au fig., *dĕblŭkĕ sē kăr*, dire (à quelqu'un) franchement et carrément tout ce qu'on pense.

dĕbŏɛĕ, +, détourner (un ouvrier) de son travail pour lui faire faire la *noce*, par exemple.

dĕbŏkăj, +, s. m., action de *dĕbŏkĕ*.

dĕbŏkĕ, +, transporter à bras (le bois façonné ou les fagots) de l'intérieur d'un taillis sur le bord d'un chemin ou d'une *kăryĕr*, afin de pouvoir charrier plus facilement. *dĕbŏkĕ dĕ făgŏ, dŭ grŏ bŏ*. On ne *dĕbŏk* que lorsque les voitures ne peuvent entrer que difficilement dans la coupe abattue.

dĕbŏrdăj, +, s. m., première planche de l'arbre où se trouve l'aubier. Même sign. : *dĕflăkŭr, krŭtŏ*. — Bande plus ou moins large enlevée autour d'un cuir entier, et contenant toutes les parties plus ou moins défectueuses.

dĕbŏrdĕ, +, enlever le *dĕbŏrdăj* à une *trōɛ* d'arbre, à un cuir.

dĕbŏrdĕ, +, déborder (fossé, cours d'eau). — Au fig., *ĕt, s' trŭvĕ dĕbŏrdĕy*, en parlant d'un commerçant, avoir des concurrents qui font plus d'affaires que lui.

dĕbŏrdŭr, ×, s. f., ce qui est en trop d'une *tige* de chaussure, et que l'on enlève lorsqu'elle est cousue sur la *première*.

dĕbōdĕ, +, évacuer par le bas.

dĕbōjĕ, +, ôter la *bōj* (d'un tonneau).

dĕbrăsĕ, +, tomber à torrents, en parlant de la pluie. *ɛă dĕbrăs dŭr*. — *s' dĕbrăsĕ*, se dit en parlant du temps. *ĕl tā vŏ s' dĕbrăsĕ*, la pluie va tomber. Le temps est *dĕbrăsĕ* quand il pleut continuellement.

dĕbrăsŭr, +, forte averse. Même sign. : *dĕsĕnŭr*.

dĕbrākĕ, +, faire tomber de la branche. *dĕbrākĕ ăn pēm*. — Par extension, abattre. *dĕbrākĕ ɛ' brĭskŏ*, au jeu de ce nom, l'abattre *ăvăk ĕs kŭl*. — *dĕbrākĕ ɛĕ măþ* (billes), ×, en jouant *ă l' dĕbrākĕt*, les culbuter avec sa bille. — Au fig., révoquer, renvoyer (un fonctionnaire, un employé). — Banlieue : concurr. : *dĕbrēkĕ* (au fig.).

dĕbrākĕt, ×, s. f., jeu de billes dans lequel les *măþ* formant la mise

sont rangés par terre sur une seule ligne. Chaque joueur, placé à une distance convenable, *pwĕt* une *ăgăt* ou un simple *mâp* dans la direction de cette ligne, et les billes qu'il *dĕbrăk* sont à lui.

dĕbrăkŭr, ×, quantité de billes *dĕbrăkĕ*. *ăn bĕl dĕbrăkŭr*. — Au fig., décadence, ruine, dégringolade. *ɛ' ĕ tŭdĭ ăn rŭd dĕbrăkŭr pŭr lĭ*.

dĕbrĕzăj, +, s. m., action de *dĕbrĕzĕ*.

dĕbrĕzĕ, +, enlever à l'aide du *dĕbrĕzwăr* la braise d'un four qu'on vient de chauffer.

dĕbrĕzwăr, ×, s. m., longue perche, terminée par un bout de fer en équerre, servant à retirer la braise du four.

dĕbrì, pl., décombres. Usité à Manin.

dĕbrŭtìr, ×, ébaucher (un plafond), donner la première couche de mortier. *j' ĕl l' ĕ dĕjŏ dĕbrŭtì, mĕ plâfŏ*.

dĕbrŭsăyĕ ou *dĕbrŭsăḷĕ*, +, couper, arracher les broussailles. *dĕbrŭsăyĕ ɑ̃ rĕdyŏw*.

dĕbrŭyăj ou *dĕbrŭḷăj*, +, débrouillement. — Par extension, travaux du ménage. *fĕr sĕ ptĭ dĕbrŭyăj*.

dĕbrŭyăr, *ywăr*, ou *dĕbrŭḷăr*, *ḷwăr*, +, celui, celle qui sait se tirer d'embarras. — S'emploie parfois adjectivement.

dĕbrŭyĕ ou *dĕbrŭḷĕ*, +, débrouiller. — *s' dĕbrŭḷĕ*, s'éclaircir, en parlant du temps. Voir *s' dĕbărbŭyĕ*, *s' dĕbărĕ*. — *s' dĕbrŭyĕ*, s'éclaircir la vue en absorbant des petits verres le matin. Voir *s' dĕblăĕir*. — *s' dĕbrŭyĕ*, se tirer d'embarras. *bĕ! bĕy! k' ĭ s' dĕbrŭlt ă lă mŏd' !*

dĕbrŭzĕ, +, v. a. et pr., débarbouiller, nettoyer. Vieilli à Saint-Pol, ville et faubourgs.

dĕbŭkĕ, +, sortir d'un endroit où l'on était pour ainsi dire caché. *ĕj dĕbŭkwĕ d' ĕɛ bŏ; — ĭ dĕbŭk lă-bŏ ă ɛ' tŭrnă*. — Commencer à se montrer, lever, en parlant des plantes. *mĕ blĕ ĭ dĕbŭk; mĕ pwĕ ĭ kmĕɛt ă dĕbŭkĕ*. A, dans cette acception, la même signification que le mot *brŏkĕ*; toutefois *brŏkĕ* ne se dit guère que des céréales.

dĕbŭɛăj, +, s. m., action de déboucher.

dĕbŭɛĕ, +, v. a. et pr., ôter ce qui bouche. — *dĕbŭɛĕ* une pipe, la débourrer.

dĕbŭɛĕ, ×, adj., intelligent, malin. Ne s'emploie guère que négativement. *sĕ gărɛō ĭ n' ĕ pă fŏr dĕbŭɛĕ*.

dĕbŭɛwăr, +, s. m., petite cheville dont se servent les fumeurs pour débourrer leur pipe. Le *dĕbŭɛwăr* s'attache par un cordon de cuir au *săk ă tŭbăk*; il est en cuivre ou en os; bien souvent même, c'est tout simplement le cubitus d'un lièvre qui en tient lieu.

dĕbŭjĕ, +, rester en place. *ă n' dĕbŭjrŏ mŏr pwē d' lă măzō*.

dĕbŭlăd', ×, quantité de déjections évacuées en une seule fois lorsque l'on a la diarrhée. Voir *drĭsăd'*. — Grande quantité d'eau, propre ou sale, sortant d'une *kŭlŏt*. — Même sign. : *dĕbăgŭlăd'*.

dĕbŭlăj, ×, s. m., action de *dĕbŭlĕ* (un peloton). Peu usité.

dĕbŭlĕ, +, évacuer par le bas lorsque l'on a la diarrhée. Peu usité; on emploie de préférence les mots *drŭsĕ*, *drŭsĕ*, qui ont la même sign. — Sortir abondamment (un liquide) d'un conduit, d'une *kŭlŏt*. Même sign. : *dĕbăgŭlĕ*.

dĕbŭlĕ, +, dérouler un peloton (*bŭlŏ* ou *bŭlĕ*) de fil, de laine, etc. — Absolument, se dit de la ficelle qui retient un *drăgō* (cerf-volant), lorsque, ce jouet étant en l'air, on la déroule pour le faire monter plus haut. *dĕbŭl ! dĕbŭl dō, ĭ vŏ rkĕr !*

dĕbŭr, +, pl., déboursés.

dĕbŭrĕ (*s'*), +, cesser d'être *bŭrĕ* (empiffré), la digestion commençant à se faire. Même sign. : *s' dĕplĭr*.

dĕbŭyĭr, +; n'est usité que dans cette locution : *ĭ n' bŭ ĭ n' dĕbū*, il n'en finira pas de bouillir, en parlant d'un liquide qui chauffe.

dĕcărtĕ. Voir *dĕgrătĕ*.

dĕcăglĕ, dessangler. Forme des faubourgs.

dĕcĕrklăj, +, s. m., action de *dĕcĕrklĕ* (un tonneau).

dĕcĕrklĕ, +, ôter les cercles (d'un tonneau, etc.). A Saint-Pol-ville, concurr. : *dĕsĕrklĕ*.

dĕcĕrklĕ, +, éclaircir un plant, le rendre moins dru. *ĭ dĕcĕrkĕlt-ĕ dĕ kŭrŏt*. A Saint-Pol-ville, concurr. : *dĕsĕrklĕ*. — A Manin : *dĕdrŭtĕ*.

dĕcĕrklŭr, +, action d'éclaircir un plant. *mĕz õyō ĭz ō bzwĕ d' ăn bŏn dĕcĕrklŭr*.

dĕcĕd', ×, descendre, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ĭ dĕcĕdwĕ d' sĕ gvŏ*. — *dĕcĕd' ĕ lĭ-mĕm*. — *dĕcĕd' lă gărd'*, faire une chute, et aussi (parfois) mourir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕsăd'*. — Banlieue : *dĕcĕd'*.

dĕcĕdă, *ăt*, +, s., descendant. A Saint-Pol-ville, concurr. : *dĕsădă*.

dĕcĕdăn. Voir *dĕcĕt*.

dĕcĕdū, +, descendu. Se dit d'un œuf déjà vieux pondu, dont la *pŏk* descend, s'agrandit. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dĕsădū*.

dĕcĕt, ×, descente. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕsăt*. Dans le faubourg d'Aire : *dĕcĕdăn*, pente d'un chemin, d'une colline, d'un rideau. — Hernie. A Saint-Pol-ville, conc. : *ărnĭy*, *dĕsăt*. — Banlieue : *dĕcĕt*.

dĕcfĭyĕ. Voir *dĕgwĭyĕ*.

dĕcĭfrăj, ×, déchiffrement. Peu usité.

dĕcŏĕ. Voir *dĕgrătĕ*.

dĕcŏkăj, +, s. m., action de *dĕcŏkĕ*.

dĕcŏkĕ, v. a. et pr., œilletonner, diviser en plusieurs tronçons une souche (*cŏk*) ou les racines d'une plante touffue, pour la multiplier. *dĕcŏkĕ dĕ dămă*. — A Manin : *dĕcŏklĕ*.

dĕcŏrclĕ, +, désensorceler.

dĕcpĕ, +, v. a. et pr., désentraver (un cheval), le débarrasser quand il s'est *ĕcpĕ* dans ses traits. *ĕc bĭdĕ ĭ s' ŏ dĕcpĕ lĭ-mĕm*.

dĕdămăjĕ, dédommager. Forme souvent employée dans la banlieue.

+ *dĕdĕ* (*ălĕ ă*), aller se promener. Forme des faubourgs. Voir *dădă*.

+ *dĕdĕ*, +, doigt. *ĭl ŏ dŭ yĕyĕ ă sĕ dĕdĕ*.

+ *dědèl*, +, chandelle, lampe. *ăn bèl dědèl.*

dědĕŋæ̆w, *æ̆ʒ*, +, dédaigneux. — Qui a de la répugnance à se trouver avec certaines personnes, ou à manger certaines choses. (Voir *năksyæ̆w*). — S'emploie aussi substantivement.

dědìr, +, cesser de parler. N'est employé que dans ces locutions : *ĭ n' dĭ ĭ n' dědī ; — ĭ n' ē dědĭ pwē.*

dědæ̆lĕ (*s'*), quitter le deuil. Usité à Manin.

dědrŭté, éclaircir un plant. Voir *dĕæ̆rklĕ.*

dĕ̆ĕs, ×, déesse. S'emploie spécialement pour désigner les femmes qui, à l'époque des fêtes révolutionnaires, représentèrent la Raison. *zăbèt ĕdnŭbèrt ăl ŏ ĕtĕ dĕ̆ĕs.*

dĕfălìr, +, tomber en faiblesse. Peu usité ; on emploie de préférence la locution : *kĕr* (ou *tōbĕ*) *fèp̄. ăl ŏ kæ̆ fèp̄ ă l' mès.*

dĕfănĕ ou *dĕfĕnĕ*, +, faner. Formes employées par quelques individus. *ĭ vō s' dĕfănĕ, vŭ flæ̆r.* — Voir *fĕnĕ.*

dĕfĕktĭf, +, adj. des 2 g., défectueux. *æ̆ mŭr fŏr dĕfĕktĭf.*

dĕfĕnìr, +, v. a. et pr., finir, terminer. *fŏ dĕfĕnìr ĕd tŭ æ̆ jŭ lŏ ; — ŏ l' dĕfĕnĭrō pŭ tăr.* — Conc. : *fĕnìr.* A St-Pol-ville, on emploie en outre les formes *dĕfĭnìr* et *fĭnìr.*

dĕfĕnĭsyō, +, fin, terme. *kā jŭ k' æ̆' ē k' ŏ n' ē vĕrō l' dĕfĕnĭsyō, d' ĕæ̆ fŭtŭ prŏsĕ lŏ?* — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dĕfĭnĭsyō.*

dĕfĕnĭtĭf, +, adj. des 2 g., définitif. — *ē dĕfĕnĭtĭf*, en définitive. — Quelques individus emploient la forme *dĕfĭnĭtĭf.*

dĕfĕnĭtĭvmē, +, définitivement. A St-Pol-ville, conc. : *dĕfĕnĭtĭvmā.*

dĕfĕr, +, défaire. Certains individus prononcent *dĕfĕr.* — A Marquay, Ligny-Saint-Flochel, Monts-en-Ternois : *dĕfwĕr.*

dĕfĕt, +, défaite. — S'emploie quelquefois dans l'acception de déboire, tracas.

dĕfĕs, ×, défense, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Branche d'épines fichée sur le bord d'un champ pour indiquer qu'il est défendu d'y passer et, par conséquent, d'y faire une *vŏyĕt.* — A St-Pol-ville, conc. : *dĕfăs.* — Banlieue : *dĕfĕs.*

dĕfĕsæ̆w, défenseur (en justice). Forme de la banlieue.

dĕfĭgŭltèy, +, difficulté.

dĕfĭlĕ, +, v. a. et pr., ôter un fil passé dans quelque chose. *dĕfĭlĕ sn ăgŭl.* — *dĕfĭlĕ tŭbăk*, ôter, quand elles sont bien sèches, les feuilles de tabac des ficelles qui les tiennent *ēfĭlèy*, pour les arranger en *mănŏt.* — Effiler. *ĕm sărpĭyĕr ă s' dĕfĭl.* — Au fig., *dĕfĭlĕ sē kăplĕ*, dire carrément son fait (à quelqu'un).

dĕfĭlĕ, +, aller à la file l'un après l'autre. — Mourir l'un après l'autre à peu d'intervalle.

dĕfĭnŭr, finir. Voir *dĕfĕnìr.*

dĕfĭnŭsyō, terme, fin. Voir *dĕfĕnĭsyō.*

dĕfĭrlŏpĕ, ×, v. a. et pr., effiloquer. *ĕmn ăkŏrkæ̆ ĭ s' dĕfĭrlŏp.* — A Torcy : *dĕfĭlŏpĕ.*

dĕfĭsìl, +, difficile.

dĕfĭsilmẽ, +, difficilement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕfĭsilmã*.

dĕflăkŭr, +, première planche (tirée d'une *trõɛ* d'arbre) d'une épaisseur assez grande pour que la majeure partie de l'aubier soit enlevée. Même sign. : *dĕbòrdăʃ*, *krŭtõ*.

dĕflăkĕ, +, efflanqué.

dĕflĕɛìr, défricher. Voir *dĕrĕkir*.

dĕflĕpĕ (*s'*), +, se mettre en lambeaux, en parlant d'un vêtement.

dĕflĕpĕy, +, déchiré, en lambeaux, en parlant d'une étoffe ou d'un vêtement. *ã̆ kòtrõ dĕflĕpĕy*. — Couvert de haillons, en parlant des personnes. *ăl vŏ tŭ dĕflĕpĕy : ă n'ŏ pwẽ l'ãm ĕd rãkõmŏdĕ sĕ lòk*. — Substantivement, *ã̆ dĕflĕpĕy*, un individu couvert de haillons. — Même sign. : *dĕlòktĕy*.

dĕflĭkĕ, +, retirer ce qui était fiché (*ĕflĭkĕ*). *dĕflĭkĕ dĕ rŭmŭr*. — Par extension, ôter, tirer d'un sac, d'une poche, d'un tiroir, etc. *dĕflĭkĕ s' pĭp, sẽ kŭtyõw*. — *s' dĕflĭkĕ*, se montrer, après s'être caché ; sortir d'un abri, d'un endroit quelconque qui vous cachait à la vue. *ĭ s' dĕflik d' ĕs mŭzõ ; ĭ s'ŏ dĕflĭkĕ d' ĕɛ bŏ*.

dĕflăɛrĕ, +, dépasser le point d'affleurement. *ɛĕl plãɛ lŏ ăl dĕflăɛr, fŏ l' sŏyĕ*.

dĕflăɛrĭjõ, +, défloraison (des arbres fruitiers). *ɛĕ pŭmyĕ ĭz õ ăn bĕl dĕflăɛrĭjõ*. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕflăɛrĭzõ*.

dĕflŭksyõ, +, fluxion (au visage ou sur les dents). Conc. : *flŭksyõ*.

dĕflŭtĕ, +, dépasser, excéder. *ɛĕ dã̆ sŭ kĭ dĕflŭt ɛ'ĕ pŭr tĭ*.

dĕfŏrmĕ. Voir *dĕfŭrmĕ*.

dĕfăɛyĕ ou *dĕfăɛlĕ*, +, effeuiller. — *s' dĕfăɛyĕ*, perdre ses feuilles (une plante, un arbre). *ĭz õ kăɛlĕ lă̆ lĕ sãt ĕt dĕfăɛlĕ*.

dĕfã̆, ãt, +, adj. et subst., défunt. — Invariablement : *ăɛfã̆ sn õm, dĕfã̆ m' sã̆r*, feu son mari, feu ma sœur.

dĕfã̆ktĕ, +, mourir. *vlŏ ɛ' pŏv ĕri tŭ d' mĕm dĕfã̆ktĕy*. — Se dit également des animaux. *sĕ̃ bŏdĕ ĭl ĕ dĕfã̆ktĕy*.

dĕfrĕɛir, défricher. Voir *dĕrĕkir*.

dĕfrĕɛĭsmã, défrichement. Voir *dĕrĕkĭɛăʃ*.

dĕfrĕtyĕ, ×, défrayer. Vieilli.

dĕfrĕyăʃ, ×, défrayement.

dĕfrĭɛăʃ. Voir *dĕrĕkĭɛăʃ*.

dĕfrĭpĕ, +, rendre uni ce qui était fripé.

dĕfrã̆măʃ, +, s. m., mise en liberté. *ĕdpĭ sĕ dĕfrã̆măʃ, ĕɛl ărsŭl lŏ, ĭl ĕ tŭdĭ rŏst*. Peu usité.

dĕfrã̆mĕ, +, mettre en liberté. *ɛ' ĕ dmẽ k' õ dĕfrã̆m sĕ̃ pĕr ; — dĕfrã̆mĕ ɛ' tyẽ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕfĕrmĕ*.

dĕfŭblĕ (*s'*), +, quitter son affublement.

dĕfŭlĕ, +, v. a. et pr., décoiffer. *jĕ n' vă̆ pwẽ k' ŏ s' dĕfŭlĕɛ, ĭ fĕ trŏ frwĕ*. — *dĕfŭlĕ sĕ̃ kăpyõw*, saluer. — *tĕt dĕfŭlĕy*, tête nue.

dĕfŭskĕtĕ, +, voler, piller. *õ m' ŏ dĕfŭskĕtĕ tŭ mẽ gărdẽ*. — A Manin : *dĕfŭskĭmĕ*.

dĕfŭlŭr, +, foulure (à un membre). Conc. : *fŭlŭr*.

dĕfŭrkăʃ, +, s. m., action de *dĕfŭrkĕ*. Peu usité.

dĕfŭrkĕ, +; *dĕfŭrkĕ* un arbre, couper une des deux branches d'un arbre fourchu; couper à un arbre une certaine quantité de branches, afin d'en éclaircir la tête. — *dĕfŭrkĕ* un taillis, couper jusqu'à hauteur d'homme à peu près toutes les branches et brindilles qui poussent sur les brins de taillis. Ce sont les *bŭjtæ̀w* qui *dĕfŭrkt* le bois, et les rameaux qu'ils coupent, appelés *ĕpĭyŭr* (ou *ĕbrăkŭr*), se mettent dans les bourrées de *bŭjtăj*. — S'emploie quelquefois dans le sens de ramifier. *ɛĕ ptĭ lĕ ĭ sõ byẽ dĕfŭrkĕ ɛl ănĕ ɛī, ŋ' ĕrŏ grămĕ d' lĭŋŭs.*

dĕfŭrmĕ, +, ôter de la forme (*fŭrm*). *dĕfŭrmĕ œ̃ sŏlĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕfŏrmĕ*.

dĕfŭrnăj, +, s. m., action de défourner. — En langage libre, accouchement.

dĕfŭrnĕ, +, défourner. — Par extension, ôter de la poche. *dĕfŭrnĕ sĕ mŭɛwăr*. — En langage libre, mettre au monde, v. a.

dĕfŭrnĭr (*s'*), +, se dessaisir (de son argent). *jĕ n' vŏrwĕ mĭ m' dĕfŭrnĭr kõm ɛŏ.*

dĕfŭrvoyĕ (*s'*), +, se fourvoyer.

dĕfŭt, +, contrarier, désappointer, défriser. Peu usité.

dĕfŭtŭ, ×, mal à l'aise, *dĕbĭfĕy*. Peu usité.

dĕfwĕr. Voir *dĕfĕr*.

dĕfwĭjăj, +, s. m., action de *dĕfwĭr*.

dĕfwĭr, +, tirer hors de terre, en creusant. *dĕfwĭr œ̃n ălŏ d' pẽm ĕ tĕr.* — *dĕfwĭr* un arbre, creuser la terre au pied de cet arbre, afin d'en mettre la souche à nu (pour l'abattre).

dĕgălŏpĕ, +, galoper; se sauver au galop.

dĕgăvĕ, +, en parlant des pigeons et de quelques autres oiseaux, faire sortir de leur jabot (*găv*) la nourriture qu'ils donnent à leurs petits. — *s' dĕgăvĕ*, cesser d'être empiffré (*ăvĕ*). Peu usité dans cette acception : on emploie de préférence les synonymes *s' dĕbŭrĕ*, *s' dĕplĭr*, *s' dĕrōdĭr*. — Au fig., faire sortir plus ou moins difficilement de la bouche; se dit surtout de paroles prononcées par un bègue ou un individu ivre ou en colère. *ĕy ! ĭ l' dĕgăvrŏ-t-ī, ɛŏ k' ĭ vœ̀ dĭr ?*

dĕgĕn, +, manière, tenue. *ĭ n' ŏ pwẽ grămĕ d' dĕgĕn.*

dĕgĭŋõnĕ (*s'*), ×, cesser d'avoir du guignon.

dĕgĭzĕ, +, déguiser. — A Saint-Pol (×), *s' dĕgĭzĕ*, se masquer, faire une partie de carnaval (*fĕr œ̃ gălŏ*).

dĕgĭzĕ. Voir *dĕgŭjĕ*.

dĕglăɛĕ, ×, casser la glace dans la rue au moment du dégel, et l'enlever ensuite. Conc. : *dĕglăsĕ*.

dĕgŏbĭyăj, s. m., action de *dĕgŏbĭyĕ*. Peu usité.

dĕgŏbĭyĕ, vomir. Peu usité. Voir *dĕgœ̀lĕ*, *dĕlŭfĕ*.

dĕgŏtĕ, +, rendre plus expérimenté, plus rusé. *ɛă l' dĕgŏtrŏ œ̃ mŏlĕ d' ălĕ sĕrvĭr.* — *dĕgŏtĕ* quelqu'un, le surpasser. *tī, k' tĕ dĕgŏtrwĕ tĕ kŭzĕ ! õ n' vĕrŏ jămĕ ɛŏ.*

dĕgŏtĕy, +, adj. et subst., rusé, fin, spirituel.

dĕgŏzĭyĕ ou *dĕgŏzĭlĕ*, +, laisser couler aux coins de la bouche de la salive ou de la boisson. *ĭ dĕgŏzĕl tŭt ĕn ŭlā.* — Par extension, se dit d'un liquide qui s'écoule par le bord d'un vase, etc. *ɛĕl nŏkĕl ŭl ĕt ĕgŏrgĕ k' ɛĕl yŏ k' ŭl dĕgŏzĕl ŭ ɛăk ŭrĕy.* — Au fig., déblatérer, dire des injures, des grossièretés. A, dans ce sens, la même signification que le mot *dĕgăĕlĕ.*

dĕgōmĕ, +, destituer (d'un emploi).

dĕgăĕlăd', +, matière vomie. — Au fig., bordée d'injures ou de grossièretés.

dĕgăĕlăj, +, vomissement, action de *dĕgăĕlĕ.* — *dŭ dĕgăĕlăj*, des matières vomies. — Au fig., injures, paroles grossières contre quelqu'un. *kā k' ĭl ĕrŏ fĕnĭ tŭ sĕ dĕgăĕlăj, ĕɛtĭ-lŏ, ĭ s' tĕrŏ pĕtĕt.*

dĕgăĕlătĭf, +, qui répugne, qui donne envie de vomir, en parlant d'un aliment peu ragoûtant ou d'une mauvaise boisson. *dĕl byĕr dĕgăĕlătĭf.*

dĕgăĕlĕ, +, vomir. Même sign. : *dĕlŭfĕ, fĕr dĕ pyŏw.* — Au fig.. injurier, dire des grossièretés.

dĕgrăfĭyĕ, +, égratigner. Usité surtout dans la banlieue. Voir *dĕgrĭfĕ.*

dĕgrăfĭyŭr, +, égratignure. Usité surtout dans la banlieue. Voir *dĕgrĭfŭr.*

dĕgrătĕ, +, v. a. et pr., gratter. *ĭ s' dĕgrăt tŭdī* — Absolument, gratter la terre avec les pattes; se dit des animaux. *ɛĕ glĕn ĭ dĕgrăt ŭ ɛ' grŭjĭyĕ lă-bŏ.* A St-Pol, on employait autrefois dans ce sens le mot *dĕɛŏĕ* ou *dĕɛŏwĕ*, dont quelques vieillards se servent encore : *tĕ tyĕ, ŭ fŏrɛ ĕd dĕɛŏwĕ, ō lĭ vwĕ sĕ rŭɛĕn ŭ ɛ' ɛrĭjĕ lŏ.* — A Ligny-Saint-Flochel et Averdoingt : *dĕɛartĕ*, gratter la terre avec les pattes de devant (d'un chien).

dĕgrēɛŏlĕ, ×, dégringoler; tomber, en roulant, du haut en bas d'une *grēgŏl* (colline, rideau élevé). Conc. : *dĕgrĭŏlĕ.*

dĕgrĭfĕ, +, v. a. et pr., égratigner, griffer. *ɛ' kŏ ĭl l' ŏ dĕgrĭfēy.* — Même signific. : *dĕgrăfĭyĕ, grăfĭyĕ, grĭfĕ.* — A Manin : *ĕgrŏĕ.*

dĕgrĭfŭr, +, égratignure. Même sign. : *dĕgrăfĭyŭr, grăfĭyŭr, grĭfŭr.*

dĕgrĭyăj, +, s. m., action de *dĕgrĭyĕ.*

dĕgrĭyăr, ywăr, +, celui, celle qui *dĕgrĕn.*

dĕgrĭyĕ, +, mépriser (quelqu'un), s'en moquer en imitant ses paroles ou ses gestes. *ɛĕ jĕ lŏ ĭ vĭz ăflăt, ĕ sĭ vŭ dĕgrĕnt ĕ dăryĕr ĕd vŭ.*

dĕgrĭŏlăd', +, glissade. — Au fig., chute, ruine.

dĕgrĭŏlăj, +, s. m., action de *dĕgrĭŏlĕ.*

dĕgrĭŏlĕ, +, glisser sur une glace frayée, en tenant le corps debout. *ŏ dĕgrĭŏlĕm dĕ l' prĕ Briɛt.* — Glisser, rouler en bas, le long de la pente d'un rideau, etc. Se dit aussi de la terre qui tombe d'un talus, etc. *ĕɛ rĕdyŏ ĭ dĕgrĭŏl dŭr dĕ ɛ' fōsĕy.* — Même sign. : *grĭŏlĕ.* — A Saint-Polville, conc. : *glĭsĕ, glĭɛĕ.*

dĕgrĭŏlwăr, +, glissoire. Même sign. : *grĭŏlwăr.* — A St-Pol-ville, conc. : *glĭswăr, glĭɛwăr.*

dĕgŭjĕ, +, adj., qui ne coupe plus. *œ̃ kŭtyŏ dĕgŭjĕ.*

dĕgŭjĕ, +, v. a. et pr., user le taillant (d'un couteau ou d'un outil), le rendre moins tranchant. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕgĭzĕ.*

dĕgŭrdī, ĭt, +, adj. et subst., dégourdi. Même sign. : *dĕlĭkŏtĕy.*

dĕgŭtăsyō, +, s. f., effet de ce qui dégoûte. *ɛ' ĕt œ̀n dĕgŭtăsyō d' vĭr dĕ trĭpŏtăj kõm ɛŏ.*

dĕgŭtā, āt, +, dégoûtant. — Au fig., rebutant, décourageant. — Substantivement, un *dĕgŭtā*, un vaurien, un individu grossier, malpropre ou déshonnête.

dĕgŭtĕ, +, v. a. et pr., dégoûter. *vă-t-ē d'ĭɛī, tĕ m' dĕgŭt.* — Au fig., rebuter, décourager. *ɛă vŭ dĕgŭt ĕd mĕt dĕ bĕtrăv : ō n' rŏ pwē l' syē.*

dĕgwĭyĕ ou *dĕgwĭlĕ*, +, décheviller. A St-Pol-ville, conc. : *dĕɛfĭyĕ.*

dĕgărpĭr, ×, déguerpir. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕgĕrpĭr.*

dĕjĕlĕ, +, dégeler. A St-Pol-ville, conc. : *dĕjlĕ.*

dĕjĕlĕy, +, rossée, grêle de coups. Même signific. : *dādĭn, brŏsĕy*, etc. (Voir *dādĭn*).

dĕjĭtăl ou *dĕjĭtăl*, +, digitalis purpurea.

dĕjŏ, +, déjà. *t' ĕ dĕjŏ lŏ?* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕjā.*

dĕjŏw, ×, dégel. *ɛ' ĕt-ĭ ɛ' bō dĕjŏw?* — A St-Pol-ville, conc. : *dĕjĕl.* — Banlieue : *dĕjɛŏw, jŭ ɛ' bwē dĕjɛŏw?*

dĕjœ̀nĕy, +, s. f., l'heure du déjeuner. *m' ē vŏ l' vĭr ă l' dĕjœ̀nĕy.* — Faub. et banlieue, conc. : *dĕjœ̀nwăr.*

dĕjŭkĕ, +, v. a. et pr., déjucher. *ɛĕ glĕn ĭ s' dĕjŭkt.* — Par extension, réveiller, faire lever (une personne ou un animal). En parlant des personnes, signifie spécialement faire lever promptement et de bonne heure. — *s' dĕjŭkĕ*, se relever, étant *ăjŭkĕ.*

*dĕjwēd*ᵗ, +, v. a. et pr., disjoindre. *ɛă n' pœ̀ mĭ s'dĕjwēd*ᵗ, *ēn ĕtā byē klŏĕ.*

dĕjwĕ, +, jouer mal; n'est usité que dans cette locution : *ĭ n' jŭ ĭ n' dĕjū.* — A Saint-Pol-ville, concur. : *dĕjwĕ* (même acception).

dĕkălŏtĕ, +, ôter le dessus (d'une chose) avec plus ou moins d'effort. On *dĕkălŏt* un cor au pied avec l'ongle pour en diminuer l'épaisseur. — Se prend aussi dans un sens obcène.

dĕkăŋĕ, +, énervé, outré de colère. *ă s' ŏ ēvwĕ tŭ dĕkăŋĕ.* — Par extension, vif et rusé. *ɛ' ĕ lĭ ɛ' pŭ dĕkăŋĕ.* Se dit surtout des enfants vifs et turbulents. — Substantivement, un *dĕkăŋĕ*, un luron. — Vieilli.

dĕkăpĕ, ×, enlever les *kăp* (faitières) d'un toit, d'une cheminée.

dĕkăpĭɛĕ (*s'*) +, se démener. *t' ă bĕl ă t' dĕkăpĭɛĕ, j' tĕ tyē byē!* — Même sign. : *s' dĕpĭɛĕ.*

dĕkăpĭŋĕ (*s'*), +, autre forme de *s' kăpĭŋĕ.* Voir ce mot. — S'emploie aussi dans l'acception de *s' dĕkăpĭɛĕ.*

dĕkărĕ, +, décamper, fuir, se sauver. *k' ō dĕkăr ŏ pŭ răt!* — Même sign. : *dĕtălĕ, dĕkāpĕ.* — Se dit parfois des choses inanimées. *fŏrwĕ pŭ lĭ dōnĕ œ̃ grŏ kŏ, ă ɛ' bŭ d' mŭr lŏ, pŭr k' ĭ dĕkăr*, c'est-à-dire pour qu'il tombe.

dĕkărnĕ, décharné. Usité à Torcy.

dĕkărpir, +, autre forme *d' ĕkărpir*. Voir ce mot.

dĕkărpĭyĕ, +, autre forme *d' ĕkărpĭyĕ*. Voir ce mot.

dĕkărtĕ, +, écarter (au jeu de cartes).

dĕkărtĕ, +, déraisonner, perdre la tête (*lă kărt*). — Même sign. : *dĕlŏjĕ*, *dĕmĕnăjĕ*.

dĕkăryĕ, +, aller de travers ; se dit d'une voiture qui ne reste pas dans la voie, qui tend à se porter sur le côté. Les voitures *dĕkăryt* presque toujours dans les descentes, les roues battant ordinairement *ă ăe* du même côté.

dĕkăttĭyăj. Voir *dĕkăttŭyăj*.

dĕkăttĭyĕ. Voir *dĕkăttŭyĕ*.

dĕkăttŭrn, ×, détour. Usité seulement dans certains jeux d'enfants, le jeu de *gis*, par exemple. Ainsi celui qui lance la *gis* peut s'opposer, si elle va obliquement, à ce que celui qui la reçoit prenne un positione plus avantageuse (tout en conservant la même distance) pour la jeter contre le bâton posé à terre. Il n'a pour cela faire qu'à crier : *dĕfăs dĕkăttŭrn !*

dĕkăttŭrnĕ, +, v. n. et pr., faire un détour, se déranger de son chemin. *jĕ m' dĕkăttŭrnwĕ kŏr d' ăn ăr pŭ l ăltĕ*. — Quelques individus emploient la forme *dĕkăttŭrnĕ*.

dĕkăttŭyăj ou *dĕkăttŭlăj*, +, s. m., action de chatouiller. Se dit surtout des ébats de jeunes gens qui *jŭgĕlt*. — Conc. : *dĕkăttĭyăj*, *kăttĭyăj*, *kăttŭyăj*.

dĕkăttŭyăr, *ywăr*, +, celui, celle qui chatouille. Peu usité ; on emploie de préférence les synonymes *kăttĭyăr*, *kăttŭyăr*.

dĕkăttŭyĕ ou *dĕkăttŭlĕ*, +, chatouiller. *ĭ m' dĕkăttŭl tŭdī*. — Concurr. : *dĕkăttĭyĕ*, *kăttĭyĕ*, *kăttŭyĕ*.

dĕkăttŭyăw ou *dĕkăttŭlăw*, *ăz*, +, chatouilleux. — Conc. : *kăttŭyăw*.

dĕkăvlĕy, +, qui a la chevelure en désordre ou mal arrangée.

dĕkājĕ, ×, usité seulement dans cette locution : *ĭ n' kāj ĭ n' dĕkāj*, il est toujours le même, il ne change pas du tout.

dĕkātĕ, +, déchanter. *tĕ kāt*, *mĕ tĕ dĕkātrŏ*. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕcātĕ*.

dĕkĕrkăj, +, déchargement. — *ă byŏ dĕkĕrkăj*, une grande facilité de déchargement. — A Saint-Pol-ville, concurremment : *dĕcărjĕmā*.

dĕkĕrkĕ, +, v. a. et pr., décharger (des marchandises, des matériaux, etc.) ; — (une voiture, un cheval, un homme chargé, etc.). *dĕkĕrkĕ dĕ făçŏ ; fŏ k' jĕ m' dĕkĕrk*. — Oter un poids qui surcharge. *dĕkĕrkĕ ĕ' plāeĕ*. — *s' dĕkĕrkĕ*, abandonner sa charge (*kĕrk*), en parlant d'un contrebandier sur le point d'être pris. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕcărjĕ*.

dĕkĕrkăw, +, déchargeur. *prĕd' ă dĕkĕrkăw*. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕcărjăr*.

dĕkĭrĕ, +, v. a. et pr., déchirer, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *s' dĕkĭrĕ*, déchirer ses vêtements en traversant une haie, un buisson, un fourré. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕcĭrĕ*.

dĕkirŭr, +, déchirure. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕɛirŭr*.

dĕklăkăj, +, action de *dĕklăkĕ*; — décharge, détonation.

dĕklăkĕ, +, tirer, décharger (une arme à feu). *dĕklăkĕ sĕ fŭzik*. — Laisser tomber avec bruit, jeter vivement par terre. *jĕ l ĕ lŏ dĕklăkĕ tŭ sĕ bătăklā*. — Tomber à torrents et avec bruit, en parlant de la pluie ou de la grêle. *iz kĕ nwăr tā : tălăr ɛă dĕklăkrŏ*. — Au fig. : *dĕklăkĕ sĕ kŏplimĕ* à quelqu'un, lui dire toutes ses vérités, lui parler sans ménagement, lui faire des reproches mérités.

dĕklămăsyō, ×, pl., paroles violentes. *ăl fĕjwĕ dĕ dĕklămăsyō kŏt sĕ byŏ-jĕ*.

dĕklămĕ, ×, parler violemment (contre quelqu'un).

dĕklărĕ, +, v. a. et pr., déclarer. — Dans la banlieue, conc. : *dĕklăryĕ*. *ĭ m' ĕl l' ăwă dĕklăryĕ ŏrāz*.

dĕklăvĕ, +, v. a. et pr., décharger (un tombereau) d'un seul coup, en le faisant basculer. *dĕklăvĕ tŭdĭ ɛ' bĭyŏ ĕn ătĕdā*.

dĕklĕtĕ, +, retirer les *ĕklĕt* qui maintiennent un membre fracturé. *ō l ŏ dĕklĕtĕ sĕ brŏ yĕr*.

dĕklĭnĕ, +, décliner, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Pencher. *ɛĕl măr ɛ ăl dĕklĕn păr ɛī*. S'emploie, dans cette acception, concur. avec la forme *klĭnĕ*.

dĕklŏăj, +, s. m., action de déclouer. A Saint-Pol-ville, concur. : *dĕklŭăj*.

dĕklŏĕ, +, déclouer. A Saint-Pol-ville, concur. : *dĕklŭĕ*.

dĕkmādăj, +, s. m., action de *dĕkmādĕ*. Se prend ordinairement en mauvaise part. *tŭ ɛ' dĕkmādăj lŏ ɛ' ĕ rŭdmĕ ĕbĕtā*. — A Saint-Pol-ville, concur. : *dĕkōmādăj*.

dĕkmādĕ, +, décommander, contremander. *ĭl l' ŏ kmādĕy ? ĕ bĕ ! ĭ l' dĕkmādrŏ*. — A Saint-Pol-ville, concur. : *dĕkōmādĕ*.

dĕkŏɛĕ, +, v. a. et pr., ôter la chaussure. — V. n., perdre ses dents, en parlant des animaux. *nŭ văk ăl dĕkŏɛ, ă n' mĕj pū*. — Au fig., *s' dĕkŏɛĕ*, abandonner son bien, le partager entre ses enfants avant de mourir. *ō n' dwĕ pwĕ s' dĕkŏɛĕ d' sĕ vĭvā*. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕɛŏsĕ*.

dĕkŏlăj, +, décollement.

dĕkŏpăj, +, s. m., action de *dĕkŏpĕ*. A St-Pol-ville, conc. : *dĕkŭpăj*.

dĕkŏpĕ, +, découper. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕkŭpĕ*.

dĕkŏpăw, +, découpeur. A Saint-Pol-ville, concur. : *dĕkŭpăr*.

dĕkŏpŭr, +, découpure. — Au pl., rognures. *dĕ dĕkŏpŭr ĕd drŏ, ĕd pĕnĕpĭs*. — A Saint-Pol-ville, concur. : *dĕkŭpŭr*.

dĕkŏrdlĕ, déficeler, défaire les cordes qui entourent un paquet. — Usité à Manin.

dĕkōp, ×, décombres. — A Manin : *dĕbrī*. — Même signific. : *ĕmŏdiɛ*.

dĕkōpŏzĕ (*s'*), ×, pâlir. *kă k' jĕ l ĕ ă dī, ăl ŏ vnŭ tŭ dĕkōpŏzĕy*.

dĕkŭd, +, découdre. A St-Pol-ville, conc. : *dĕkŭd*.

dĕkæ̀l (*ĕn pŭ săvwăr*), +, être éperdu, ne plus savoir à quel saint se recommander. Locution synonyme : *ĕn pŭ n' ē săvwăr æ̀n pĕtĭt.*

dĕkæ̀ŋĕ, enlever les coins (qui maintiennent un objet quelconque). Usité à Torcy.

dĕkæ̀rā̃, *ā̃t*, +, écœurant. Même sign. : *mŏkæ̀rā̃.*

dĕkæ̀rĕ, +, écœurer, dégoûter.

dĕkæ̀rĕ (*s'*), ×, se dit d'un arbre dont l'aubier se sépare, se détache du cœur.

dĕkrăɛĕ, dégraisser. N'est plus usité que dans la banlieue.

dĕkrăpĕ, +, v. a. et pr., décrasser. — Au figuré, *s' dĕkrăpĕ*, se former aux usages du monde. *ē sĕrvā̃, ă s' dĕkrăprŏ œ̃ mŏlĕ.* — Se dit aussi d'un enfant dont l'esprit commence à s'ouvrir, ou d'une fillette qui se développe. *sĕz ĕfā̃ ĭ kmēɛt ă s' dĕkrăpĕ.*

dĕkrā̃pìr (*s'*), +, se délasser, se dégourdir. *lĕɛĕ-m tŭdĭ œ̃ mŏlĕ m' dĕkrā̃pìr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *s' dĕgŭrdìr.*

dĕkrēkĕ, +, faire tomber ce qui était *ēkrēkĕ; dĕkrēkĕ s' kăskĕt*, lorsqu'on l'a, par exemple, accrochée aux branches d'un arbre. — Par extension, faire descendre précipitamment, jeter à bas. *j' ĕl l' ĕ æ̀ vĭt dĕkrēkĕ d' sē ǵvŏ.* — S'emploie aussi dans le sens de révoquer, renvoyer (un fonctionnaire, un employé). Voir *dĕbrā̃kĕ.*

dĕkræ̀jĕ. Voir *dĕkrwăzĕ.*

dĕkrŭtōnĕ, +, enlever la croûte (d'un morceau de pain).

dĕkrwăzĕ, ×, décroiser. — Terme de jeu de balle, se dit de la balle quand elle roule hors du jeu en *croisant* la *kŏrd*ᵗ. — Banlieue : *dĕkræ̀jĕ.*

*dĕkŭlăd*ᵗ, +, reculade.

dĕkŭlĕ, +, reculer. Employé concurr. avec la forme *ărkŭlĕ* (ou *rkŭlĕ*); toutefois cette dernière est beaucoup moins usitée.

dĕkŭvlĕ, ×, terme de *bŭrēs*, retirer le linge d'une *cuvelle*, après l'y avoir fait séjourner quelque temps dans de l'eau bouillante. *ŏ dĕkŭvrō tălæ̀r, ĕnō̃ ?*

dĕkŭɛĕ, +, découcher. — *s' dĕkŭɛĕ*, se lever. — Banlieue : conc. : *dĕkŭkĕ.*

dĕkŭlĕ, ×, découler (au propre).

dĕkŭtŭmĕ, +, v. n. et pr., désaccoutumer, déshabituer. *ĭ s' ŏ dĕkŭtŭmĕ d' fæ̀mĕ.*

dĕlăɛĕ, +, v. a. et pr., délacer. *dĕlăɛĕ sĕ sŏlĕ.* — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dĕlăsĕ.*

dĕlămētĕ (*s'*), +, se lamenter. Les individus qui veulent bien parler disent : *s' dĕlămā̃tĕ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *s' lămā̃tĕ, s' lămētĕ* (×).

dĕlăyĕ ou *dĕlăyĕ*, +, faire délai. — *să dĕlăyĕ*, sans délai, sans retard, tout de suite. *ŏ lĭ pŏrtrĕ sā̃ dĕlăyĕ.* — Vieilli à Saint-Pol-ville.

dĕlĕyăj, délayement. Peu usité; on emploie de préférence le mot *dĕmĕlăj*. Voir ce mot.

dĕlĭbĕrăsyō, +, libération. Est parfois employé dans l'acception de délivrance.

dĕlĭbĕrĕ, +, v. a. et pr., libérer, délivrer (de prison, par ex.).

dĕlĭbĕrĕy, +, plein de résolution.

ɑ̃ gă̈rɛõ byẽ dĕ̈lĭbĕ̈rẽy. — S'emploie aussi substantivement. — Même signific. : *dĕ̈sĭdẽy, rĕ̈zŏlū.*

dĕ̈lĭjă̈mẽ, ×, diligemment. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕ̈lĭjă̈mā.*

dĕ̈lĭjā, *āt*, ×, diligent.

dĕ̈lĭjās, ×, diligence (activité; — voiture publique).

dĕ̈lĭjẽtĕ, ×, diligenter. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕ̈lĭjātĕ.*

dĕ̈lĭkŏtĕ (*s'*), +, se remuer, marcher, aller et venir pour se dégourdir. *ă̈lĕz-ī, ŏ s' dĕ̈lĭkŏtrĕ ɑ̃ mŏlĕ vŭ gāp̣.*

dĕ̈lĭkŏtẽy, +, vif, adroit, rusé. Même sign. : *dĕ̈gŭ̈rdī, dĕ̈lŭ̈rẽy.*

dĕ̈lĭnĕ (*s'*), +, s'user, en parlant des vêtements. *mẽ pă̈ltŏ ĭ kmās ă̈ s' dĕ̈lĭnĕ.*

dĕ̈lŏjĕ, ×, déloger. — Au fig., déraisonner, perdre ses facultés. Même sign. : *dĕ̈kă̈rtĕ, dĕ̈mĕ̈nă̈jĕ.*

dĕ̈lŏktẽy, +, déchiré, en lambeaux, en parlant d'un vêtement. *ɑ̈n mă̈rõn tŭ dĕ̈lŏktẽy.* — Couvert de haillons, en parlant d'une personne. *ɛ'ĕt õtăp̣ d'ă̈lĕ kõm ɛŏ tŭ dĕ̈lŏktẽy.* — Substantivement, *ɑ̃ dĕ̈lŏktẽy*, un individu déguenillé. — Même sign. : *dĕ̈flĕ̈pẽy, dĕ̈gĕ̈nĭ̈yĕ.*

dĕ̈lŏrnĕ, +, regarder en dessous ou de côté, avoir le regard faux. *ɛtĭlŏ, ĭ vŏ tŭdĭ ẽ dĕ̈lŏrnā, ɛ'ĕ pă̈ bõ sẽn.*

dĕ̈lŏyă̈j, +, s. m., action de délier.

dĕ̈lŏyĕ, +, v. a. et pr., délier. *ĕmn ă̈kŏrɛɑ̈ ĭ s' dĕ̈lwẽy.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕ̈lĭĕ.*

dĕ̈lŭ̈rĕ (*s*), +, se déniaiser. Peu usité.

dĕ̈lŭ̈rẽy, +, dégourdi, rusé. Même sign. : *dĕ̈gŭ̈rdī, dĕ̈lĭkŏtẽy.* — Substantivement, *ɑ̃ dĕ̈lŭ̈rẽy*, un luron. Même sign. : *ɑ̃ dĕ̈kă̈ŋĕ.*

dĕ̈lŭ̈fĕ, +, vomir. *ĭ dĕ̈lŭ̈fwĕ dẽ ɛ' kă̈bă̈rĕ kõm ɑ̃ pŭ̈rɛŏ k'ĭl ẽ.* Même sign. : *dĕ̈gɑ̈̈lĕ, fĕ̈r dĕ̈ pyŏw.*

dĕ̈lŭ̈rdĕ, +, conduire une voiture de manière à en faire sortir les roues de l'ornière (*lŭ̈rdyẽr*); chercher à éviter les ornières dans un chemin à une seule voie.

dĕ̈mă̈kă̈j, ×, ce qui est *dĕ̈mă̈kĕ.*

dĕ̈mă̈kĕ, +, rejeter, cracher, au lieu de les avaler, les aliments que l'on a dans la bouche. *tĕ dĕ̈mă̈k ĕt pẽm?* — Au fig., parler avec difficulté, bredouiller. *ĭ pŏrŏ-t-ĭ l' dĕ̈mă̈kĕ, ɛŏ qu'ĭ vɑ̈ dĭr?* Même signification : *dĕ̈gă̈vĕ* (au fig.). — A St-Pol-ville, concurr. : *dĕ̈mă̈ɛĕ* (au propre).

dĕ̈mă̈kĭ̈yĕ ou *dĕ̈mă̈kĭ̈lĕ*, +, qui a la mine défaite le lendemain d'une *rĭbŏt.* Même sign. : *dĕ̈bĭfẽy*; toutefois *dĕ̈mă̈kĭ̈yĕ* ne se dit que des *nŏsɑ̈̈r*, des ivrognes; un jeune homme qui passe la nuit au bal sera *dĕ̈bĭfĕ* le lendemain s'il n'a fait que danser, et sera *dĕ̈mă̈kĭ̈yĕ* si, en outre, il s'est enivré.

dĕ̈mă̈rɛĕ (*s'*), +, faire des démarches.

dĕ̈mă̈rĕ, +, démarrer (au fig. seulement).

dĕ̈mă̈rõnĕ, +, v. a. et pr., déculotter. Peu usité.

dĕ̈mă̈skĕ, +, v. a. et pr., démasquer (au propre seulement).

dĕ̈mābrĕ, abîmer. Voir *dĕ̈mẽbrĕ.*

dĕ̈māgŭ̈lă̈j, +, s. m., action de

dĕmãçŭlĕ. tŭ ɛ' dĕmãçŭlãj lŏ ɛă m'ĕbĕt.

dĕmãçŭlĕ, +, défaire, déranger pour porter ailleurs. Se dit, par ex., du dérangement causé par un déménagement. *ărfŏ kŏr ăn fwĕ dĕmãçŭlĕ tŭ mn ăkrĕkĭlãj.*

dĕmãjŭr. Voir *dĕmĕjŭr*.

dĕmãtĭbŭlãj, +, s. m., action de *dĕmãtĭbŭlĕ*.

dĕmãtĭbŭlĕ, +, v. a. et pr., démonter, rompre, mettre en pièces. *j'ĕ dĕmãtĭbŭlĕ ɛ' vyŭ kŏf.*

dĕmĕlãj, +, délayement; — brassage (de la bière).

dĕmĕlĕ, +, démêler (des cheveux, un écheveau de fil, etc.); débrouiller. Voir *dĕtŭyĕ*. — Délayer; brasser (de la bière). — *săvwăr ĕs dĕmĕlĕ*, savoir se défendre en paroles, savoir se tirer d'affaire.

dĕmĕnăjĕ, +, déraisonner, perdre ses facultés. Même sign. : *dĕkărtĕ*, *dĕlŏjĕ*.

dĕmĕprī, +, mépris. *ĕj n'ĕ fĕ pă d' dĕmĕprĭ d' sĕ fyū.*

dĕmĕprĭzãj, +, autre forme de *dĕmĕprī*. Peu usité.

dĕmĕprĭzãp, +, méprisable.

dĕmĕprĭzã, ãt, +, méprisant.

dĕmĕprĭzĕ, +, mépriser. *j' vŭ dĭ mĭ ɛŏ pŭ-l l' dĕmĕprĭzĕ.*

dĕmĕtãj, +, état de ce qui est démis. *fŏ mĭ d' mĕdsĕ pŭr ã dĕmĕtãj : ō vŏ kĕr ĕɛ pŏɛã̃.*

dĕmĕbrĕ, +, v. a. et pr., abimer, détériorer. *ĭl ĕ kăpăp ĕd tŭ dĕmĕbrĕ; — ĕm găyŏl ă s'ŏ dĕmĕbrĕ ĕ kĕyã.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕmãbrĕ*.

dĕmĕjĕ, +, démanger. *ɛă m' dĕmĕj ă mĕ kŏ. — s' dĕmĕjĕ*, se frotter le corps contre ses vêtements par des mouvements en sens divers, lorsque l'on éprouve des démangeaisons. Même sign. : *s' grĕɛĕ*. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕmãjĕ*.

dĕmĕjŭr, +, démangeaison. Les individus qui veulent bien parler emploient la forme *dĕmãjŭr*. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dĕmãjĕzō, dĕmĕjĕzō*.

dĕmĭnŭsyō, +, diminution.

dĕmĭnŭtĭf, diminutif. Peu usité.

dĕmĭnŭwĕ ou *dĕmĭnŭwĕ*, +, diminuer.

dĕmĭs ou *dĕmĭz*, +, s. f., vêtement presque usé qu'on ne met plus, qu'on abandonne souvent à de plus pauvres que soi.

dĕmŏlĭɛã̃, +, démolisseur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕmŏlĭsã̃r, dĕmŏlĭsã̃*.

dĕmŏlĭr, +, démolir, briser. — Par extension, maltraiter, tuer. — Au fig., destituer.

dĕmŏrtĭr, +, devenir comme du mortier; ne se dit que de la terre ou d'un chemin qui dégèle. *ɛă dĕmŏrtī*. — Même sign. : *dĕplăkĕ*.

dĕmŏrtĭyĕ, ×, *dĕmŏrtĭr* quelque peu. *ɛă dĕmŏrtĕl ã̃ mŏlĕ.*

dĕmŏyĕ, +, défaire une meule (*mwĕy*) pour rentrer les récoltes qui la composent. — On dit aussi *dĕmwĕyĕ*.

dĕmõɛlĕ, +, défaire ce qui est en tas (*mõ, mõɛõ̃, mõɛlĕ*).

dĕmõtã, ãt, +, qui déconcerte.

dĕmõtĕ, +, démonter. — Au fig., déconcerter, décourager, faire perdre patience.

dĕmõtĕy! ×, exclamation d'étonnement ou d'admiration. *ɛ'ĕtœ̆t-ĭ-byõw? dĕmõtĕy! ĕj krœ̆ byẽ.* — Vieilli à Saint-Pol. — Banlieue : *dĕmõtãe!*

dĕmŭɛĕ, +, découvrir ce qui était caché (*mŭɛĕ*). *dĕmŭɛĕ sn ărjẽ.* — *s' dĕmŭɛĕ*, se faire voir tout à coup après s'être tenu caché ; se découvrir dans son lit.

dĕmŭtĕrnĕ, +, éparpiller dans une prairie la terre des *mŭtĕrn.*

dĕmŭzĭyĕ ou *dĕmŭzĭḷĕ*, +, démuseler (un chien, etc.). — A St-Pol-ville, conc. : *dĕmuzlĕ.*

dĕnătŭrĭzĕy, +, dénaturé, d'un mauvais naturel. *ăl ĕ tĕlmẽ dĕnătŭrĭzĕy k' ăl lĕɛrŏ sz ĕfã œ̃n mĭ-jŭrnĕ sà mẽjĕ.*

dĕnĕglĭjĕ, +, négliger. *ăl dĕnĕglĭjwĕ sn ŭvrăj.*

dĕnĭɛĕ, +, dénicher. — Faire lever ; *s' dĕnĭɛĕ*, se lever.

dĕnŏrtĕ, +, détourner (quelqu'un) de son travail pour aller boire ou dans un autre but. — Engager (un ouvrier) à quitter son atelier pour aller travailler dans un autre. *sẽ frẽr ĭ ḷ ŏ dĕnŏrtĕ tŭ sĕ pŭ bõz ŭvrĭĕ.*

dĕnõɛĕ, +, dénoncer. A St-Pol-ville, concur. : *dĕnõsĕ.*

dĕnõɛœ̆w, *œ̆z*, +, dénonciateur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕnõsœ̆r.*

dĕnõsœ̆r. Voir *dĕnõɛœ̆w.*

dĕnœ̆ĕ, +, dénouer, dans ses acceptions les plus ordinaires. A St-Pol-ville, conc. : *dĕnŭĕ.*

dĕṇĕ, +, s., denier. — *dĕṇĕ-ă-dyū* (à St-Pol-ville, conc. : *dĕṇĕ-ă-dyœ̆*), denier-à-Dieu, arrhes. — Au plur., *dĕṇĕ d'ĕpŭzăl* ou *dĕṇĕ d' măryăj*, ou simplement *dĕṇĕ*, pièces de monnaie d'une valeur plus ou moins grande que les époux font bénir par le prêtre, avec leur *ăḷãs*, le jour de leur mariage.

dĕṇĕ, +, v., nier, renier. *ɛ' ĕ byẽ sẽ fyū, ĭ n' pœ̆ pă l' dĕṇĕ.*

dĕŏkĕ, +, v. a. et pr., décrocher. A St-Pol-ville, conc. : *dĕkrŏɛĕ.* — Détacher une personne ou une chose pendue. *dĕŏkĕ ɛĕl mărmĭt.* Même signification : *dĕpēd'.*

dĕŏkœ̆w, +, celui qui *dĕŏk.* — *œ̃ dĕŏkœ̆ d' krămĕyī*, un huissier.

dĕœ̆rĕy, +, dérangé de l'heure habituelle des repas ou du sommeil. *ŏ sĕm tŭ dĕœ̆rĕ dpĭ k'ĭl ĕ mălăd', ĕcl ĕskrĭṇĕ lŏ.*

dĕpărĕ, ×, déprécier en rendant moins apparent. *ĕy! tĕ dĕpăr ĕt mărɛãdĭz ẽ-l l'ărãjã kõm ɛŏ.*

dĕpărĕyĕ ou *dĕpărĕḷĕ*, *dĕpărĭyĕ*, +, déparier.

dĕpăĭzĕ, +, dépayser. — *ĕt dĕpăĭzĕy*, se trouver dans un pays inconnu, dans une habitation ou chez des gens que l'on n'a jamais vus. A St-Pol-ville, conc. : *dĕpĕĭzĕ.*

dĕpẽdœ̆ d'ãdŭl. Voir *ãdŭl.*

dĕpẽsœ̆w, +, dépensier. *grã găṇœ̆w, gră dĕpẽsœ̆w.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕpẽsyĕ, dĕpãsyĕ.*

dĕpī, +, adj. des 2 g., qui est de mauvaise humeur, qui a du dépit.

dĕpĭɛăj, +, s. m., action de *dĕpĭɛĕ* ; résultat de cette action.

dĕpĭɛĕ, +, arracher, mettre en pièces. *ĭl ŏ tŭ dĕpĭɛĕ sẽ byŏ pŏrŏjĭnĕl.* — Conc. : *dĕpyĕɛtĕ.*

dĕpĭɛĕ (*s'*), +, se démener. Même sign. : *s' dĕkăpĭɛĕ.*

dĕplăɛĕ, +, déplacer. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕplăsĕ*.

dĕplăɛmē, +, déplacement. A St-Pol-ville, conc. : *dĕplăsmā*.

dĕplăkăj, +, état de la terre qui dégèle.

dĕplăkĕ, +, s'enlever par plaques, s'attacher à la semelle des chaussures, en parlant de la terre qui dégèle. *ĭ dĕplăkwĕ*. — Même sign. : *dĕmŏrtĭr*.

dĕplăkĭyĕ, +, commencer à *dĕplăkĕ*. *ĭ dĕplăkèl, ĕ bē! tĕ vĕrŏ, ĭ dĕjĕlrŏ ă nwī*. — Même sign. : *dĕmŏrtĭyĕ*.

dĕplātăj, +, déplantation. Peu usité.

dĕplĕr, +, déplaire. *ɛă l ă dĕplĕ*.

dĕplĕzī, +, déplaisir.

dĕplĭr (*s'*), cesser d'être bourré, la digestion commençant à se faire. Même sign. : *s' dĕbŭrĕ, s' dĕrōdĭr*.

dĕplŏyĕ, +, déplier. *dĕplŏyĕ ɛĕl nàp*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕplĭĕ*.

dĕplŏyĕ, +, déployer (un drapeau, etc.). — *dĕplŏyĕ sĕ gāp*, s'enfuir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕplwăyĕ*.

dĕplăĕmĕ, +, v. a. et pr., déplumer. — *s' dĕplăĕmĕ*, muer (la volaille, les oiseaux). *ɛĕ ɛlèn ĭ s' dĕplăĕmt*. — Au fig., battre, rosser. *vyē ɛī k' ĕj tĕ dĕplăĕm*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕplŭmĕ*.

dĕpŏlĕ, ×, v. a. et pr., délier l'aile d'un pigeon qu'on avait *ĕpŏlĕ* pour l'empêcher de voler. *ɛ' kŭlō blā ĭ s'ŏ dĕpŏlĕy*.

dĕpŏrtĕ (*s'*), +, se désister, cesser d'être candidat.

dĕpŏtĕ. Voir *dĕpyŏtĕ*.

dĕpŏtĕkĕ, +, lever l'hypothèque.

dĕprĭjōnĕ, +, tirer de prison. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕprĭzōnĕ*. — Même sign. : *dĕfrăĕmĕ*.

dĕpŭnăjĕ, +, désinfecter.

dĕpŭl +, récolte. *ăn dĕpŭl d' ăvān; ăn dĕpŭl ĕd tŭbàk*. — Totalité de la récolte faite sur l'ensemble des terres d'une exploitation rurale. *ăn bŏn dĕpŭl; ăn dĕpŭl pŭsàp*.

dĕpŭlĕ ou *dĕpŭyĕ*, +, cultiver. *ŏz ō dĕpŭlĕ ɛĕl tĕr lŏ lōtā*. — Etre cultivateur. *ĕdpĭ k' ŏz ŭrsĕm ă sē-mĭɛĕ, ŏ dĕpŭlō*. — *dĕpŭyĕ sŭ l' syē*, être propriétaire de terres que l'on cultive. — *s' dĕpŭyĕ*, se cultiver, se travailler, en parlant de la terre. *vlŏ dă pyĕɛ kĭ s' dĕpŭlt-ĕ fē byē*.

dĕpŭsĕ, +, ne pas pousser. N'est guère usité que dans cette locution : *ɛă n' pŭsɛ n' dĕpŭs*, en parlant de végétaux qui ne croissent que très lentement.

dĕpyĕɛtĕ, +, arracher, mettre en pièces. *ăn kăpŏt tŭ dĕpyĕɛtĕy*. — *dĕpyĕɛtĕ* se dit surtout des vêtements. Voir *dĕpĭɛĕ*.

dĕpyĕtăj, +, s. f., action de *dĕpyĕtĕ*.

dĕpyĕtĕ, +, mettre à découvert le pied et même les racines d'une plante ou d'un arbre, en enlevant la terre qui les recouvre. *nŭ lē ĭl ĕ tŭ dĕpyĕtĕ d' ɛĕ plăv*.

dĕpyŏtĕ, +, v. a. et pr., écorcher, enlever la peau. *dĕpyŏtĕ ă lăpē*. A St-Pol-ville, conc. : *dĕpŏtĕ, dĕpŭyĕ*. — Au fig., battre au point d'entamer la peau. *n' vyē pă ɛi, dŏ, j' tĕ dĕpyŏt!*

dĕrăɛăj, +, s. m., action de *dĕrăɛĕ*. *ɛă n'vŏ pwē sĕlmē l' dĕrăɛăj*.

dĕrăɛ-dăɛ, ×, outil de cordonnier

pour enlever les *dăɛ* d'une chaussure qui doit être raccommodée.

dĕrăɛĕ, +, v. a. et pr., déraciner. *dĕrăɛĕ dĕl plăt*. — Arracher, déchirer. *dĕrăɛĕ d' l'ĕrp; dĕrăɛĕ s' rŏp; dĕrăɛĕ ăn bĕd ĕd twăl — s' dĕrăɛĕ*, déchirer ses vêtements en traversant un fourré, une haie. *ĕj m'ĕ tŭ dĕrăɛĕ dĕ ɛ' bŏ*. Même sign. : *s' dĕkĭrĕ*.

dĕrăkĕ, +, v. a. et pr., retirer d'un bourbier une voiture qui s'y trouve *ĕrăkĕ. fŏ tăɛĕ d' dĕrăkĕ ɛ' kăr ĕdvā l' vĕp. — ŏ n' pă mĭ s' dĕrăkĕ, dĕ ɛĕ săprĕ kmĕ lŏ!* — Au fig., *s' dĕrăkĕ*, se tirer d'un mauvais pas.

dĕrăsĕ, +, ne pas ressembler à ses parents, n'être pas de sa race. *ɛtĭ-lŏ ĭ dĕrăsrwĕ, sĭ k'ĭ n' srŏ pă vŏlăw. — ă bŏ tyĕ n' dĕrăs pwĕ*.

dĕrɛĕ. Voir *drĕɛĕ*.

dĕrĕdĭr, ×, déraidir. Concurr. : *dĕrwĕdĭr*.

dĕrĕkĭɛ, +, terrain *dĕrĕkĭ. ōn ŏ dĕ bĕl pēm ĕ tĕr dĕ ɛ' dĕrĕkĭɛ lŏ. — dŭ dĕrĕkĭɛ d ĭzĕrn, ĕd sĕfwĕ*, se dit des prairies artificielles labourées et destinées à d'autres cultures.

dĕrĕkĭɛăj, +, défrichement (l'opération même). A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕfrĕɛĭsmā, dĕfrĭɛăj, dĕfrĭɛmā*. — Même sign. : *dĕrŏdăj*.

dĕrĕkĭɛăw, +, défricheur.

dĕrĕkĭr, +, défricher. *ŏ dĕrĕkĭɛwĕ ădŏ l' fŏrĕ*. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕflĕɛĭr, dĕfrĕɛĭr, dĕfrĭɛĕ*. — Même sign. : *dĕrŏdĕ*; toutefois *dĕrŏdĕ* ne se dit que d'un talus, d'un rideau boisé, etc., et non d'un bois de quelque étendue.

dĕrĕ, s. m., limite, séparation. Usité à Manin.

dĕrĕjăj, +, dérangement. Conc. : *dĕrĕjmĕ*. Peu usité à Saint-Pol-ville.

dĕrĭfĕ, +, diriger.

dĕrĭpĕ, +, guérir un mouton *rĭpăw*). *ō dĕrĭp ɛĕ bĕrbĭ ăvĕ dŭ jŭ d' tŭbăk*. — Au fig., *s' dĕrĭpĕ*, payer ses dettes. *ĭ n'ŏ mŭ kŏr pŭyŭ lă dĕrĭpĕ ăvĕ lă sŭsĕsyŏ*.

dĕrĭvăj, +, s. m., action de *dĕrĭvĕ. ĭl ŏ ă dĕ ɛĭkăn pŭr dĕ dĕrĭvăj*.

dĕrĭvĕ, +, labourer le bord (*rĭv*) d'un champ. Les occupants de deux champs voisins se mettent ordinairement d'accord pour, en *dĕrĭvā*, déverser la terre de la *rĭv*, chaque année, alternativement sur l'un et l'autre champ.

dĕrn, dernier. Usité à Torcy.

dĕrnĕkĕ, +, ôter les harnais (à un cheval, etc.). — Par extension, déshabiller. — Conc. : *dĕzărnĕkĕ*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

dĕrŏɛăj, ×, s. m., action de *dĕrŏɛĕ*. Peu usité.

dĕrŏɛĕ, ×, retirer d'un fourneau les *rŏɛ* incandescentes agglutinées sur la grille.

dĕrŏdăj, +, s. m., action de *dĕrŏdĕ*; — terrain *dĕrŏdĕy*.

dĕrŏdĕ, +, défricher un tout petit bois, un rideau boisé, la bordure inculte d'un champ, une prairie artificielle. *ō vŏ dĕrŏdĕ ɛl ăyŏ; — nŭ sĕfā ŏ l' dĕrŏdrŏ ɛl ănĕ ɛl*. — Voir *dĕrĕkĭr*.

dĕrŏdăw, +, celui qui *dĕrŏd*. Se dit spécialement et en mauvaise part de celui qui dégarnit les haies de tout le bois mort pour en faire une bourrée.

dĕrŏjĕ, s'abaisser à. *ĭ dĕrŏjrwĕ, etĭlŏ, s'ĭ trăvŭrwĕy*. Peu usité.

dĕrŏstĕ, +, v. a. et pr., dessoûler. — *n' pwē dĕrŏstĕ*, continuer à se soûler, à faire la *nŏs*.

dĕrŏyăj, +, s. m., action de *dĕrŏyĕ*.

dĕrŏyĕ, +, creuser le dernier sillon (*l' dăryĕr rwĕy*) dans un champ qu'on laboure.

dĕrōdir (*s'*), +, cesser d'être bourré (*rō*), la digestion commençant à se faire. Même sign. : *s' dĕbŭrĕ, s' dĕplir*.

dĕrt, +, dartre. A Saint-Pol-ville, conc. : *dàrt, dărt*.

dĕrŭt, +, déroute. — *fŭt tŭt ă lă dĕrŭt*, envoyer tout promener. — S'emploie aussi dans le sens de *dĕrŭtăj*.

dĕrŭtăj, +, trouble, désarroi, déception causant du désarroi.

dĕrŭtā, āt, +, déconcertant, troublant.

dĕrŭtĕ, +, v. a. et pr., dérouter; déranger, faire perdre l'habitude.

dĕrwĕ, +, désarroi. *kwĕ k' e'ĕ? ōn ĕ tŭdĭ ē dĕrwĕ, ĭeì?* — Dégât (causé surtout par les phénomènes météorologiques). *tŭ sz ărnŭ lŏ eă fĕ tŭdi grămē d' dĕrwĕ*.

dĕrwĕdir, ×, déraidir. Concurr. : *dĕrĕdir*.

dĕsăkĕ, +, ôter d'un sac. *dĕsăkĕ dŭ blĕy*. — Par extension, tirer hors de. *dĕsăkĕ sn ărjē d' ĕs pŏe*. — *s' dĕsăkĕ*, sortir de, quitter l'endroit où l'on se trouve. *ĭ n' s'ē dĕsăkrŏ mŏr pwē, d' sē kwē d' fū!*

dĕsărĕ, +, desserrer. Conc. : *dĕsĕrĕ*.

dĕsādū (œuf). Voir *dĕeĕdū*.

dĕsāp, +, décembre.

dĕsĕy, +, s. m., terme de couvreur en chaume, botte de paille *glŭiyĕ* de 18 à 20 *paumes* de tour, pour couvrir. Se vendait à tant de la *paume*. Vieilli.

dĕsĕy (*ĕ*), +, à l'insu. *ă lĭ fŭrwĕ tŭdĭ ē dĕsĕ d' ĕs mĕr*. — Concurr. : *ē dĕsăw*.

dĕsĕnĕy, +, abîmé, gâté par la pluie. *pŭr avwăr dŭ blĕ dĕsĕnĕ kōm eŏ, j'ĕ sĭ kĕr ăryē*.

dĕsĕnŭr, +, forte averse. Même sign. : *dĕbrăsŭr*.

dĕsĕrklĕ. Voir *dĕeĕrklĕ*.

dĕsĕsĕ, +, ne pas cesser. S'emploie ordinairement avec la négation. *ĭ n' dĕsĕs pwē d' tŭsinĕ; — ă n' dĕsĕswĕ d' dir; — sā dĕsĕsĕ*, continuellement, sans s'arrêter.

dĕsidĕy, +, plein de résolution. — S'emploie aussi substantivement. *ē dĕsidĕy*. — Même sign. : *dĕlibĕrĕy, rĕzŏlū*.

dĕsimŭlĕ, ×, dissimuler. Conc. : *dĕsĭmŭlĕ, dĭsĭmŭlĕ*.

dĕsĭnăw, +, dessinateur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕsĭnĕr, dĕsĭnătĕr*.

dĕsĭpĕ, +, dissiper. Conc. : *dĕsĭpĕ, dĭsĭpĕ*.

dĕsĭpăw, ×, dissipateur. Conc. : *dĕsĭpăw, dĭsĭpăr*.

dĕsĭplin, +, discipline. Concur. : *dĕsĭplin, dĭsĭplin*.

dĕsir, +, déranger ce qui *siy* bien; — lever, soulever ce qui est bien en place. *ĕe grĕ lŏ, s'ĭ srwĕ ăn fwĕ dĕsī, ŏ-l l'ĕrĕm pŭ făsĭlmē*. — *ăvwăr ĕs fŭrkĕt dĕsī*, se dit des crampes d'estomac : beaucoup de personnes

croient qu'elles sont causées par une dislocation du sternum. — A Manin : *dĕsĭr* des pommes, les retirer du pressoir après en avoir exprimé le jus.

dĕsŏdĕ, +, dessouder. A St-Pol-ville, conc. : *dĕsŭdĕ*.

dĕsŏlăj, +, champ qui a été *dĕsŏlĕy*. — A Manin : *dĕsŏlī*.

dĕsŏlĕ, +, changer l'ordre des soles d'une terre cultivée.

dĕsŏlī. Voir *dĕsŏlăj*.

dĕsæ̀w (*ĕ*). Voir *dĕsĕy* (*ĕ*).

dĕstĭnĕy, ×, destination. *ŏ sẽm bĕtŏ ărĭvĕ ă dĕstinĕy*. Forme employée par un grand nombre d'individus, particulièrement dans les faubourgs.

dĕtăkĕ, +, v. a. et pr., détacher (enlever les taches; — ôter ce qui attache ou qui est attaché). — Donner, envoyer (un coup, un soufflet, etc.). *jĕ ḷ ĕ æ̀ vĭt dĕtăkĕ œ̃ kŏ d' pyĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕtăɛĕ*.

dĕtăkæ̀w, +, dégraisseur, celui *dĕtăk*. Peu usité.

dĕtăkŭr, +, s. f., donner à une terre une bonne *dĕtăkŭr*, détacher avec la charrue une forte épaisseur de terre, faire un labour profond. Peu usité à Saint-Pol-ville.

dĕtăl, +, détail.

dĕtămĕ (*s'*), +, se dit d'un ustensile dont l'étamure est enlevée par l'usage. *æ̀n kăstrŏl dĕtămĕy*.

dĕtăpĕ, +, ôter ce qui était *tăpĕy*. *dĕtăpĕ œ̃ klŏw*.

dĕtăsĕ, +, défaire ce qui est en tas; — desserrer ce qui est trop tassé. *dĕtăsĕ dĕ gărbĕy*. — Au fig., trouver, découvrir (une personne ou une chose bien cachée). *ĭl ŏ byŏ s' mŭɛĕ, vŏ, mì jĕ l' dĕtăsrĕ byĕ*.

dĕtĕrăj, +, s. m., action de déterrer, exhumation.

dĕtĕræ̀w, +, déterreur. — Adjectivement : *œ̃ tyĕ dĕtĕræ̀w*, un basset.

dĕtĕd', ×, détendre. A Saint-Pol-ville, concur. : *dĕtăd'*. — Banlieue : *dĕtĕd'*.

dĕtĕd', +, déteindre. *œ̃ kŏtrŏ dĕtĕ*. — Beaucoup d'individus emploient au part. passé la forme *dĕtēdū*. *ĕɛl ĕdyĕn lŏ ăl ŏ dĕtēdū*.

dĕtēd', +, éteindre (le feu, une chandelle, etc.). *ĕɛ fŭ ĭl ĕ dĕtĕ*; — *dĕtēdĕ ɛĕl kădĕl*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕtĕd'*.

dĕtĭkĕ, +, v. a. et pr., retirer ce qui était *ĕtĭkĕ*, détacher, enlever. *dĕtĭk œ̃ mŏlĕ ɛl ĕpĕn lŏ d' mĕ dwĕ*. — Même sign. : *dĕflĭkĕ* (au propre).

dĕtĭḷĕ, +, enlever les fibres, la *tìl*. *dĕtĭḷĕ dĕl kĕv ă l' măɛ*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

dĕtĭrăj, +, s. m., action de *dĕtĭrĕ*.

dĕtĭræ̀w, *æ̀ʒ*, ×, celui, celle qui détire. Ne se dit guère que par risée. *ĕy! ɛĕ dĕtĭræ̀ d' drŏ!*

dĕtŏrkĕ, +, ôter le bât (*tŏrk*). *dĕtŏrkĕ ɛ' bŏdĕ*.

dĕtŏrtĭyĕ, ×, détortiller; ôter de l'enveloppe. *ĕj dĕtŏrtĕl ĕɛ păkĕ*. — Banlieue : *dĕtŏrtĭḷĕ*.

dĕtŏbĭr (*s'*), cesser d'être *ĕtŏbĭ* (engourdi). *prŏmĕn-t œ̃ mŏlĕ, tĕ t' dĕtŏbĭrŏ*. — *dĕtŏbĭr* s'emploie quelquefois dans le sens de *dĕtyĕdĭr*. *fĕr dĕtŏbĭr æ̀n pẽm dĕ ɛ' fŭr*.

dĕtrăvĕ, déranger, perdre. Usité à Torcy.

dĕtrĕy. triage. Même signific. : *dĕtrĕyăj*. Voir *dĕtrĭeăj*.

dĕtrĕyăj, triage. Voir *dĕtrĕy*.

dĕtrĕyĕ, v. a. et pr., trier, choisir. Même sign. : *trĕyĕ*. Voir *dĕtrĭeĕ*.

dĕtrĕyăw, *ăz*, celui, celle qui *dĕtrĕy*. La forme *dĕtrĕyăr* est employée par les individus qui veulent bien parler. — Même sign. : *dĕtrĭeăw*.

dĕtrĭeăj, +, triage, choix. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕtrĕy*, *dĕtrĕyăj*, *trĕyăj*.

dĕtrieĕ, +, v. a. et pr., trier, choisir. *mī, pŭr ăkătĕ vŭ pĕm, jŏ k' jĕ lzĕ dĕtrie*. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕtrĕyĕ*, *trĕyĕ*.

dĕtrĭeăw, *ăz*, +, celui, celle qui *dĕtrie*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕtrĕyăw*.

dĕtŭrbĕ, +, déranger, troubler. *vnĕ pwĕ eĭ m' dĕtŭrbĕ, vŭz ŏt, fŭtĕ-m ĕl kā !* Vieilli à Saint-Pol (×).

dĕtŭpăj, +, s. m., action de *dĕtŭpĕ*.

dĕtŭpĕ, +, déboucher. *ăn ĕ dĕtŭpĕy*. Se dit principalement d'une haie, d'un conduit.

dĕtŭpăw, +, celui qui *dĕtŭp*. — *ă dĕtŭpă d'ĕy*, un maraudeur, soit celui qui crève une haie pour aller *klĭpŏnĕ* des pommes, soit celui qui dégarnit les haies de tout leur bois sec pour en faire une bourrée. Voir *dĕrŏdăw*.

dĕtŭrĕ, +, dégager le pied d'une plante ou d'un arbre en creusant légèrement la terre autour. — S'emploie aussi dans la même acception que le mot *dĕfwăr*. *kā k' j' ĕl l'ĕ ă byĕ dĕtŭrĕy, ă l' prĕmyĕ kŏ sŭ eĕl pŭ grŏs răeĕn, vlŏ k' ĕj kăs ĕm kŭyīy !*

dĕtŭrn, +, détour (au propre). *ŋ'ŏ ă rŭd dĕtŭrn ă fĕr pŭ l ărivĕ*. — Revers (de fortune) *ăvwăr ă grămē d' dĕtŭrn*. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕtŭr*.

dĕtŭrnĕy (*ă l'*), +, à l'écart, dans un endroit ou dans une rue peu fréquentés. *nŭ mŭzŏn ăl ĕt ă mŏlĕ ă l' dĕtŭrnĕy*.

dĕtŭyăj, ×, s. m., action de *dĕtŭyĕ*. *tĕ kăvăw ĭz ŏ bzwĕ d'ă bŏ dĕtŭyăj*. — Banlieue : *dĕtŭlăj*.

dĕtŭyĕ, ×, démêler, débrouiller. *dĕtŭyĕ sĕ kăvăw*. — *kmĕ k' eĕ k'ŏ dĕtŭlrŏ jămĕ sz ăfĕr lŏ ?* — *s' dĕtŭyĕ*, démêler sa chevelure. — Conc. : *dĕmĕlĕ*. — Banlieue : *dĕtŭlĕ*.

dĕtŭywăr, ×, démêloir. — Conc. : *dĕmĕlwăr*. — Banlieue : *dĕtŭlwăr*.

dĕtyĕdĭr, +, v. a. et pr., chauffer légèrement pour rendre tiède. *mĕt dĕtyĕdĭr dĕl tĭzăn* — On emploie aussi dans le même sens le mot *dĕtŏbĭr*.

dĕŭtĕ, +, v. a. et pr., faire sortir une personne (ou un animal) de l'endroit où elle se tenait blottie ou cachée. *m'ĕ vŏ l' dĕŭtĕ d' lŏ. — dĕŭttĕ d' lŏ bĕ vŭt !*

dĕŭrdĕ, +, défaire, enlever un *ŭrdăj* (échafaudage). — *dĕŭrdĕ* une voûte, ôter les cintres placés pour la construire.

dĕŭzĕ, +, voler, dépouiller (quelqu'un). *ĭ m'ĕrwĕt-tĕ dĕŭzĕy, eĕ lĕwărŭ lŏ !* Vieilli à Saint-Pol (×). — A Manin : *dĕŭzĕ*, élaguer sur les côtés une haie vive qui se développe trop en largeur.

dĕvălă, +, s. m., descente (pente). Vieilli. Voir *dĕeĕt*.

dĕvălĕ, +, descendre. *ŏ dĕvălĕ ŏ prĕm d'ĕɛ mõ?* — Faire descendre quelque chose. *ĭ dĕvălt œ̃ tõŋŏ dĕ l' kàv́.*

dĕvălĭjõ, +, grande quantité. *dĕ mărɛã ŋ'ĕn ŏ œ̀n rŭd dĕvălĭjõ sŭ ɛ' mărkĕ.* — A St-Pol-ville, conc. : *dĕvălĭzõ, dĕvălĭzyõ.*

dĕvărtìr, dévărtìr, dévĕrtir, +, divertir, amuser.

dĕvĕn, +, suite de chances défavorables.

dĕvĭdyàj, +, s. m., action de dévider. A St-Pol-ville, conc. : *dĕvĭdàj.*

dĕvĭdyĕ, +, dévider. — Au fig., *dĕvĭdyĕ s' băbĕn*, faire du chemin. *ŋ' ŏ kŏr œ̀n rŭd băbĕn ă dĕvĭdyĕ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕvĭdĕ.*

dĕvĭdyœ̀ɯ, œ̀ʒ, +, dévideur. A St-Pol-ville, conc. : *dĕvĭdœ̀ɯ, dĕvĭdœ̀r.*

dĕvĭzĕ, ×, diviser. Conc. : *dévĭzĕ, dĭvĭzĕ.*

dĕvnìr, +, devenir. Voir *dvĕnìr.*

dĕvŏlĕ, descendre en volant (les oiseaux). *ŏ fĕjĕm dĕvŏlĕ ɛĕ glĕn d' ĕɛ gŏgĕ.* Usité à Ramecourt.

dĕvŏlwàr, +, ne pas vouloir. N'est guère employé que dans cette locution : *ĭ n' vœ̀, ĭ n' dĕvœ̀*, il hésite, il ne sait s'il doit vouloir ou non.

dĕvŏrĕ, +, dévorer. — Mettre en lambeaux. *mĕ tyĕ ĭ l ŏ dĕvŏrĕ s' rŭyèr.* — *s' dĕvŏrĕ*, se gratter au sang, avec une sorte de rage. — *s' dĕvŏrĕ* à travailler, travailler avec une ardeur outrée.

dĕvŏrĕy, +, subst., aflamé. *mĕjĕ kõm œ̃ dĕvŏrĕy.*

dĕwăŋĕ, +, v. a. et pr., disjoindre, disloquer, désarticuler. *ɛ'ĕ dŭ vrĕ dŭr-tyĕ, ɛ' pŭlĕ lŏ : jĕ n' sŭ mĭ ĕn ĕtŏ dĕ l' dĕwăŋĕ.* — A Manin : *s' dĕwãŋĕ*, se mettre en lambeaux (une étoffe, un vêtement).

dĕzăgrĕàp̀, +, désagréable. — Faub. et banl., conc. : *dĕzăgrĕyàp̀.* — Les formes *dzăgrĕàp̀, dzăgrĕyàp̀* sont employées par certains individus.

dĕzăgrĕmẽ, +, désagrément. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕzăgrĕmã.* — Beaucoup d'individus, surtout ceux qui parlent très vite, emploient la forme *dzăgrĕmẽ* (.....*ã*).

dĕzămŭrăjĕ, +, faire cesser une amourette. — *s' dĕzămŭrăjĕ*, renoncer à une amourette.

dĕzărjẽtèy (*ĕt*), +, être à court d'argent. Ne s'emploie guère qu'en langage burlesque ou en plaisantant. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕzărjãtèy.*

dĕzărmàj, +, désarmement. Peu usité.

dĕzărnĕkĕ, +, ôter les harnais (à un cheval, etc.). — Par extension, v. a. et pr., déshabiller. *ĕm fèm? ăl ĕt ĕvwĕ s' dĕzărnĕkĕ.* — Employé conc. avec la forme *dĕrnĕkĕ.*

dĕzărsyõ ou *dĕsărsyõ*, +, désertion. Peu usité.

dĕzărtĕ ou *dĕzărtĕ*, +, déserter. — Conc. : *dzărtĕ, dzărtĕ.*

dĕzărtœ̀ɯ ou *dĕzărtœ̀ɯ*, +, déserteur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕzărtœ̀r.* — Beaucoup d'individus emploient les formes *dzărtœ̀ɯ, dzărtœ̀ɯ, dzărtœ̀r.*

dĕzàs, +, désastre, calamité.

dĕzĕspĕrĕ, +, désespérer. — *s' dĕzĕspĕrĕ*, se suicider. — Employé conc. avec la forme *dzĕspĕrĕ. ă s'ŏ dzĕspĕrèy.*

— Quelques individus disent *s' ĕdzĕspĕrĕ. jŏ mĭ s' ĕdzĕspĕrĕ kõm ɛŏ.*

dĕzŏsàj, ×, désossement. Peu usité.

dĕzõnŏràp, +, déshonorant. A St-Pol-ville, conc. : *dĕzõnŏrã.*

dẽ, +, adv., dans. *dẽ ɛĕ kã ; — dẽ tŭ ɛĕ jẽ ; — dẽ ɛ' tĭlwàr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dã.*

dẽ, +, s. m., dent. *j'ĕ dŭ mŏ ă mĕ dẽ ; — dĕ dẽ d' rătĕ, dĕ dẽ d'ĕrɛ. — dẽ d'ĕl*, dent de sagesse. — *dẽ d' lăw*, dent d'une longueur extraordinaire qui se voit quelquefois chez les porcs et les gêne beaucoup pour manger. — *ă grã-pĕr* (ou *ăn grã-mĕr*) *sã dẽ*, se dit d'une personne, même jeune, qui n'a plus ou presque plus de dents. — *mẽjĕ ă lõ dẽ*, manger lentement sans avoir faim. — Parler *dẽ sĕ dẽ*, parler indistinctement, en ouvrant à peine la bouche. — Donner *ă dẽ d'ĕrɛ*, donner à une terre une très légère façon avec la herse. — Au fig., rire *ă grŏ dẽ*, être contrarié, pester. — Avoir *tŭ sĕ dẽ*, être mordant et prompt à la réplique. On dit même parfois : *ĭl ŏ tŭ sĕ dẽ, ĕ pĭ kŏr ă pŭ dzăr. — ărprĕd' mŏr ă dẽ*, reprendre courage, retrouver son énergie, se remettre au travail avec ardeur. — Avoir quelqu'un *ă dẽ*, le prendre en grippe, lui en vouloir, le haïr. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dã*, m. — Banlieue : *dẽ*, m.

dẽ-d' tyẽ, +, chiendent (triticum repens). *dĕl tĭzẽn ĕd dẽ-d' tyẽ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ɛyẽdã.*

dẽgĕ, +, n'est usité que dans cette locution : *ĕvŏyĕ dẽgĕ* quelqu'un, le repousser brutalement, et par extension le recevoir mal, s'en débarrasser vivement. *j' ĕl l'ĕ ĕvŏyĕ dẽgĕ pŭ lwã.*

dõjĕ, danger. Forme de la banlieue.

dõjrĕw, dangereux. Voir *dãjrăw.*

dĕtyĕ, ×, agacer, taquiner, provoquer, vexer. *ĭ n'ĕ pwẽ kõtẽ, ɛtĭ-lŏ, s'ĭ n' dĕtĭ pwẽ ɛĕ jẽ. — ĕ pŭrkwĕ k'ĭ vyẽ ɛĭ m' dĕtyĕ !* — Banlieue : *dĕtyĕ.*

dĕtyăw, ăz, ×, adj. et subst., qui *dĕtĭy*. Vieilli. — Banlieue : *dĕtyĕw.*

dĭɛ, dix. Voir *dĭj.*

dĭdĭ, +, subst. des 2 genres, individu qui parle sans cesse, et vous ennuie par son bavardage. — S'emploie aussi adjectivement. — Même sign. : *dădĭs.*

dĭj, dĭj ou *dĭɛ*, +, dix. *dĭj ĕkũ ; — ĕl dĭj ĕd kŭrŏw ; — ɛẽ dĭɛ.* — La forme *dĭ* est employée devant une consonne. *dĭ mŭtõ ; dĭ fŭrẽ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĭs* (*y'ãn ă dĭs*) ou *dĭz* (*dĭz õm*).

dĭjăj, +, bavardages; reproches; médisances, cancans. S'emploie ordinairement au plur. *ŏ fĕjĕ ătẽsyõ ă tŭ ɛĕ dĭjăj lŏ ? ɛă n' vŏ mŭ sĕlmẽ ăn pẽm pŭrĭt.* — A St-Pol-ville, quelques personnes emploient la forme *dĭzăj.* — Voir *bărdlàj.*

dĭjàr, dĭjwàr, +, adj. et subst., babillard, bavard; et par extension, (moins fréquemment), vantard, faiseur de belles promesses. Le masc. *dĭjàr* s'emploie conc. avec la forme *dĭjăw.* — A St-Pol-ville, la forme *dĭzàr, dĭzwàr* est employée par certains individus. — Voir *bărdlàr.*

dĭjãn, +, dizaine. *ăn dĭjãn ĕd*

gărbèy. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĭzèn*.

dĭjĕsyō, +, digestion. Beaucoup de personnes emploient la forme *dĭzĕsyō*.

dĭjèt, +, disette. *ǣn ănĕ d' dĭjèt*. — Manque de certaines choses. *ŋ'ŏ dĭjèt ĕd pēm*. — Variété de betterave fourragère. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĭzèt*.

dĭjòw, ×, tas de dix fagots. — tas de dix gerbes, dont les quatre de la base reposent, du côté des épis, sur deux autres gerbes couchées par terre bout à bout. Un *dĭjò* est donc en réalité formé de douze gerbes. On en fait également de dix-sept gerbes, dont deux par terre comme ci-dessus, et les quinze autres posées 5, 4, 3, 2 et 1. *ŏz ō kŏr kătŏr dĭjŏ ă kăryĕ*. — Une *moyette* de dix gerbes se nomme aussi *dĭjòw*. — Au fig., aller *drwĕ ă ɛ' dĭjòw*, aller droit au but, ne pas faire de périphrase, en venir tout de suite à l'essentiel. — La forme *dĭzòw* est employée par les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler. — Banlieue : *dĭjɛòw*, *dĭjèw*.

dĭjǣw, ×, bavard, etc. — A St-Pol-ville, concur. : *dĭzǣw*. — Banlieue : *dĭjĕw*. — Voir *dĭjăr*.

dìk, +, digue (au propre). — Bord d'un cours d'eau. Dans cette acception, s'emploie à St-Pol-ville conc. avec le mot *rìv*.

dìk-ă-dăk (*ă*), ×, à verse. V. *dăk*.

dĭmēɛ, ×, dimanche. — Petite somme d'argent donnée le dimanche aux enfants pour se récréer. *ŏ m' bărĕ mē dĭmēɛ ?* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĭmāɛ*. — Banlieue : *dĭmēɛ*.

dìn, +, digne.

dĭnătwăr, +, adj.; n'est usité que dans cette locution : *dĕjǣnĕ dĭnătwăr*, déjeuner servant de dîner.

dĭnmā, dignement. Peu usité.

dĭnǣw, *ǣz*, +, convive. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĭnǣr*.

dìr, +, dire. — Bavarder. *ăl dĭ tŭdĭ sā săvwăr ɛŏ k'ăl dī*. — *dĭr ăprĕ* quelqu'un, le réprimander, lui faire des reproches plus ou moins mérités. *tĕ l' frŏ vnĭr ĕbrǣw, tē gărɛō : tĕ dĭ tŭdĭ ăprĕ lī*. On dit également dans le même sens : *dĭr ŏtŭr*. — *dĭr tŭ drwĕ dvā lī*, parler à tort et à travers. — *s' lĕɛĕ dìr*, céder à une demande, consentir à, se laisser entraîner. *ălō; lĕɛĕ-vŭ dìr, vnĕz-ĭ tŭ d' mèm*. — *lĕɛĕ dìr*, entendre dire. *j'ăvǣ lĕɛĕ dìr k'ĭl ĕtǣ mòr*. — *dĭ dō, dĭjĕ dō*, locutions fréquemment employées pour attirer l'attention : *dĭ dō, tĭ, ăkŭt ǣ mŏlĕ !* — *dĭjĕ dō, vnĕ ǣ mŏlĕ ăvǣk mī*. — *ă dìr*, loc. adv., sauf. *ɛ'ĕ tŭ ɛēd', ă dĭr kǣk kăyòw*.

dĭrèk, +, adj. des 2 genres, direct. *ǣ kmē dĭrèk; ǣn vŏyèt dĭrèk*. — Adv., directement, droit. *ɛă ĭ mān dĭrèk; tĕ sŭĭrŏ tē kmē dĭrèk*.

dĭrīy, +, s. f., pl., dires, bavardages, médisances. *ĕj n'ĕ pwē fŭt ĕd tŭ ɛĕ dĭrĭ lŏ, frǣmĕ vŭ bŭk !* — Peu usité à Saint-Pol-ville.

dìs, ×, disque (terme de chemin de fer).

dĭsìp, +, disciple (de Jésus-Christ).

dĭsĭpœ̀r. Voir *dĕsĭpœ̀ɯ*.

dĭskōt +, escompte.

dĭskōtĕ, +, donner le *dĭskōt*.

dĭspărŭsyō, ×, disparition. A St-Pol-ville, conc. : *dĭspărĭsyō*.

dispŭtàj, +, s. m., action de se disputer.

dĭspŭtœ̀ɯ, *œ̀z*, +, querelleur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĭspŭtœ̀r*.

dĭstēk, ×, distinct. Peu usité.

dĭstēksyō, ×, distinction. — Au pl., *fĕr dĕ dĭstēksyō*, avoir des préférences pour certaines personnes plutôt que pour d'autres.

dĭstrik, division administrative de 1790. N'est usité que dans cette acception, et seulement pour désigner le bâtiment où étaient installés les bureaux du District. Vieilli.

dĭvē, *ĭn*, +, adj., divin. — Substantivement, *dĭvē*, +, est usité dans cette exclamation : *sĕŋœ̀r jĕzū dŭ bō dĭvē !* assez fréquemment employée par les femmes pour marquer un douloureux étonnement, ou même l'effroi.

dĭvĭnmē, +, parfaitement, excellemment. *ɛ'ĕ d' l'ŭvràj dĭvĭnmē fèt*. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dĭvĭnmā*.

dĭvizàj ou *dĕvĭzàj*, s. m., action de diviser un terrain, etc. Conc. : *dĭvĭzyō*.

dĭzàj, bavardage. Voir *dĭjàj*.

dĭzàr, bavard. Voir *dĭjàr*.

dĭzĕrĕ, +, digérer. Forme employée par ceux qui ont la prétention de vouloir bien parler.

dĭzĕsyō, +, digestion. Voir *dĭjĕsyō*.

dĭzgràs, +, disgrâce. — Au plur., désagrément. *sĭ k'ŏ l' fĕjĕ kōm ɛō, ŏ vĕrĕ, ŏz ĕrĕ dĕ dĭzgràs*.

dĭzlŏkàj, ×, s. m., dislocation. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĭzlŏkăsyō*.

dĭzlŏkĕ, ×, disloquer. — *s' dĭzlŏkĕ*, se disloquer, branler (un meuble, une charpente, etc.). Dans cette acception, s'emploie conc. avec le mot *ăyōnĕ*. Voir ce mot.

dĭzòɯ. Voir *dĭjòɯ*.

dĭzœ̀ɯ. Voir *dĭjœ̀ɯ*.

dĭzvòrs +, divorce, séparation de corps. A St-Pol-ville, conc. : *dĭvòrs*.

dĭzvòrsĕ (*s'*), +, divorcer, se séparer. A St-Pol-ville, conc. : *s' dĭvòrsĕ*.

dmādt, +, demande. Concurr. : *dĕmādt*, et plus rarement *ĕdmādt*.

dmādĕ, +, v. a. et pr., demander, dans ses acceptions les plus ordinaires. Concurr. : *ĕdmādĕ*. — Voir *s'ĕdmādĕ*.

dmē ou *ĕdmē*, ×, demain. *ŏz ĭrō dmē ; fŏrŏ l' fĕr dĭr ĕdmē*. — Faub., conc. : *dmā*, *ĕdmā*. — Banlieue : *dmāɛ*, *dmāy*, *ĕdmāɛ*, *ĕdmāy*.

dmī, +, adj. et subst., demi. *œ̀n œ̀r ĕ dmĭ ; œ̄ dmĭ-kărtrō ; ɛ'ĕ lă dmī ; ē dmĭ-pēsyō ; œ̄ dmĭ-tūr*. — S'emploie conc. avec la forme *mī*. *œ̀n mĭ-œ̀rèt ;* — *œ̀n mĭ-mŏtyèt*.

dmĭtā. Voir *mĭtā*.

dŏ ! ×, particule affirmative. *ĭ vărŏ, dŏ ! — ŋ'ŏ pwē ă dĭr. dŏ ! fŏ k' ŏ m'ē dōnèɛ !* — S'emploie parfois pour appeler l'attention. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dà !* — Banlieue : *dɛŏ ! dɛŏ !*

dŏdèn (*ē*), +, en dos d'âne.

dŏdèn ou *dōdèn*, +, s. f., soubresaut causé par le cahotement d'une

voiture qui parcourt un chemin raboteux. *ŏ fèjèm dĕ rŭd'-ĕ dōdèn.* Ne s'emploie guère qu'au pluriel.

dŏdĭnăj, +, action de *dŏdĭnĕ*.

dŏdĭnĕ, +, chercher à endormir un enfant que l'on a sur les genoux en se balançant sur sa chaise. — Dorloter, soigner délicatement (un enfant). — *s'dŏdĭnĕ*, avoir beaucoup de soin de sa personne, prendre toutes ses aises. — Beaucoup d'individus prononcent *dōdĭnĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dŏrlŏtĕ*. — Même sign. : *ădŏdĭnĕ*.

‡ *dŏdŏ*, +, lit. *ĭ vŏ ălĕ dĕ sĕ dŏdŏ, ɛ' nĕnĕ*. — *fèr dŏdŏ*, dormir.

dŏdŏ, +, casaquin de femme plissé à la ceinture.

‡ *dŏdŏdĭnĕt*, ×, terme qui n'est guère usité que dans les *kăɛō dŏrmwăr*. On dit cependant quelquefois aux enfants : *fèr dŏdŏdĭnĕt*, dormir.

dŏg, +, dogue. — S'emploie souvent adjectivement. *ă tyĕ dŏg*.

dŏg ou *dŏg-d'ămèl* (ou *d'ămèr*), +, bardane (lappa major).

dŏksàl, +, jubé, tribune (d'église).

dŏlèn ou *dŏlĕn*, +, femme qui se plaint au moindre bobo, au moindre revers. *fŭ-l ă l 'ùs, ɛèl dŏlĕn lŏ!* — S'emploie aussi adjectivement. — Même sign. : *plĕdwàr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

dŏmĭnĕ, +, dominer. — Au fig., excéder l'intelligence, causer un grand étonnement. *dĕ jŭ pàrèl ɛă vŭ dŏmĭn*. — S'emploie aussi quelquefois dans le sens de tracasser, inquiéter. *vŏ, ɛ'ĕtă pă ɛō kĭ m' dŏmĭnwĕ ă ɛ' mŏmĕ lŏ.*

dŏmĭs, ×, sodomite.

dŏr, +, or, dorure. *ă byŏ lĭv ăvĕk dŭ dŏr ĕdsū.*

dŏrĕ, +, dorer (au propre). — Etendre du jaune d'œuf battu sur une pâtisserie.

dŏrĕ, ×, s. m., sorte de tarte faite de pâte levée plus ou moins grossière, et dont les bords, ordinairement très gros, sont dorés avec du jaune d'œuf. *ă dŏrĕ ă lĕ bŭlī ; ă dŏrĕ d' dă sū.* — Banlieue : *dŏrăɛ*. — Même sign. : *grŏ-bŏr*.

dŏrēnăvā, +, dorénavant.

dŏr-ē-tyā, +, individu indolent, ayant l'air de dormir quand il travaille ou quand il marche; lambin.

dŏrmăj, +, sommeil (action de dormir). *ĭ dŏr ă mŏlĕ, mĕ ɛ'ĕt ă drŏl dĕ dŏrmăj.*

dŏrmăr, mwăr, +, dormeur, et par extension, fainéant, indolent. — A St-Pol-ville, concur. : *dŏrmăr, ăɛ*. — *kăɛō dŏrmwăr*, berceuse.

dŏrăɛ, ăɛ, +, sensible (au physique. *ĕj fèjwĕ ăn grĭmăs pŭr m'ăsìr, tèlmĕ k' mĕ fès k' ĭ m'ĕtwĕt-tĕ dŏrăɛ*. — Douillet. *fŏ mĭ-t ĕt sĭ dŏrăɛ k' ɛō : ĭ n' fĕ mĭ trŏ frwĕ pŭr sŏrtìr.* — Au fig., délicat, peu certain, en parlant d'un projet ou d'une affaire. *jĕ n' vă pwĕ ăn bŭk m'ĕtèrmĕlĕ dĕ ɛl ăfèr lŏ, ăl ĕ trŏ dŏrăɛ*. — Se dit aussi, mais moins fréquemment, d'une personne difficile qu'un rien dérange ou contrarie.

dŏrŭr, +, dorure. — Jaune d'œuf battu étendu sur une pâtisserie.

dȯ̀s, +, s. f., dos voûté; bosse sur le dos. — S'emploie aussi pour désigner le dos, voûté ou non, d'une personne. *ĭ lĭ tăpwĕ̀ sŭ s' dȯ̀s.*

dȯ̀sĕ, frapper. Usité à Manin.

dȯ̀sū, *ŭ̀t*, +, qui a le dos voûté; bossu.

dȯ̀syĕ, +, dossier (d'une chaise, etc.). — Fond d'une cheminée. S'emploie dans cette dernière acception conc. avec le mot *kōtĕ̀rkæ̀r.*

dō ou *dȱk*, selon le cas, +, donc. — *ăl̀ȯ̀rz̄ dō*, locution employée quelquefois pour donc, ainsi. *ăl̀ȯ̀rz̄ dō*, *ɛ'ĕ̀tæ̀ byĕ̄ lī.*

dōdĕ̀n, +, f., soubresaut dans une voiture. Voir *dȯ̀dĕ̀n.*

dōdĭ̀nĕ (*s'*). Voir *s' dā̄dĭ̀nĕ.*

dōnā̀j, +, produit. Ne se dit que des vaches laitières. *nŭ̀ vā̀k ĭ sōt ē̄ plē̄ dōnā̀j.*

dōnā̄t, +, produisant (du lait). *ăvwăr dĕ̀ vā̀k dōnā̄t.*

dōnĕ̀, +, donner, dans ses acceptions les plus ordinaires. Concurr. : *bằyĕ*; voir ce mot. — Produire (du lait). *nŭ̀ vā̀k nwăr ăl dȱn grămē̄.* — Au fig., *n' pwē̄ dōnĕ̀ sĕ̀ kŏ̀kĭl*, vendre très cher, se faire payer un prix exagéré. — *dōnĕ̀ d' l'ŭ̀vrăj ă ɛĕ̀ jē̄*, causer de l'embarras, du dérangement. — *s'ē̄ dōnĕ̀*, prendre beaucoup de plaisir, s'amuser énormément. *ĭ s'ĕ̀n-n ŏ̀ rŭ̀dmē̄ dōnĕ̀ ă l' dŭ̀kā̀s.*

dōnĕ̀y, +, s. f., *ĕ̀t ĕ̀d dōnĕ̀y*, être généreux, charitable. — *dĕ̀ jē̄ d' dōnĕ̀y*, des personnes charitables. — *n' pwē̄t ĕ̀t ĕ̀d dōnĕ̀y*, être chiche, avare.

dōnæ̀w, *æ̀z̄*, +, donneur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dōnæ̀r.*

dpī, +, depuis. Voir *ĕ̀dpī.*

drăflĕ̀, autre forme de *dăflĕ̀*. Voir ce mot.

drăgō, +, dragon (animal fabuleux; soldat). — Femme vive et d'humeur quelque peu acariâtre; enfant espiègle et méchant. *ǣ ptĭ̀ drăgō*, *ɛĕ̀l fĭ̀yĕ̀t-lṑ!* — Cerf-volant. *ĭ fō vŏ̀lĕ̀ læ̀ drăgō.*

drăjĕ̀, +, s. m., dragée (bonbon). *dĕ̀ byȯ̀ drăjĕ̀.*

drā̀k, +, s. f., résidu du *brăj* qui a servi à la fabrication de la bière. On l'utilise pour la nourriture des bestiaux; la *drā̀k* est surtout recherchée pour les vaches laitières. *æ̀n ŏ̀tĕ̀ d' drā̀k; æ̀n pŭ̀ŋĭ d' drā̀k.* — *ăl̀ĕ̀ ă l' drā̀k*, aller chercher la *drā̀k* chez les brasseurs, à une heure fixée d'avance.

drăpyȯ̀w, ×, linge servant à emmaillotter les enfants. *ŋ'ăvæ̀ n' drăpyȯ̀ nĭ ĕ̀tē̄dĕ̀l.* — Drapeau (étendard). — A Saint-Pol-ville, conc. : *drăpȯ̀w.* — Banlieue : *drăpyɛ̀ȯ̀w.*

drăvyĕ̀r, s. f., mélange d'avoine, de vesce et de *bĭzā̀l*, semées ensemble, que l'on donne en vert aux bestiaux. — Au fig., *fĕ̀r dĕ̀l drăvyĕ̀r*, employer dans la conversation un mélange de français, de patois et de français provincial. Se dit de ceux qui ont la prétention de vouloir bien parler.

drĕ̀, dès. *drĕ̀ dmā̄ɛ*, dès demain. Usité à Manin.

drĕ̀ɛ, +, armoire à deux, trois ou quatre portes surmontées chacune d'un tiroir. On y renferme les aliments, les cuillers, fourchettes, cou-

teaux, et aussi le linge de table, quand on s'en sert dans la maison, ce qui n'arrive que rarement à la campagne. La *drĕɛ* est toujours surmontée d'une *pŏtyèr* appliquée contre le mur. Voir ce mot. — La forme *drès* est employée par ceux qui veulent bien parler. — Vieilli à St-Pol (×); on y emploie de préférence, dans la même acception, les mots *ŏrmwàr*, *ămēr* ou *ămĕr ŏ pẽ*. Voir *ŏrmwàr*.

drĕɛĕ, +, dresser, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Préparer, servir. *drĕɛĕ l' sŭp*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *drĕsĕ*. — Banlieue : conc. : *dĕrɛĕ*.

drèl, faible, petit. *ĕj n'ẽ vă pwă, d' sĕ l̥ĕv́; vlă-t-ĭ pà, pŭr ǣ drĕl d'ăryẽ k'ĭ tŭrŏ ălfwẽkòw!* — S'emploie toujours en mauvaise part. — Usité dans les faubourgs.

drès. Voir *drèɛ*.

drèv́, +, allée, avenue ou ligne d'arbres. *ǣn bĕl drĕv́ d'ĕprĭyòw;* — *ĕdz ăp ẽ drèv́*. — Conc. : *grèv*.

drē-drē, violon (en mauvaise part). Usité à Nuncq. Voir *trẽ-n̥ẽ-n̥ẽ*.

drẽgèl, ×, s. f., pourboire, *ăbō-drwĕ* (voir ce mot). Vieilli.

drìl, ×, drille. se prend souvent en mauvaise part. — Voir *drèl*.

drìs, +, diarrhée. *ăl ŏ l' drìs k'ă n'ărèt mĭ d'ălĕ*. — *dĕl drìs*, des excréments liquides. — Au fig., avoir *lă drìs*, avoir peur, être inquiet, agité. *ă ɛ' dărn̥ĕ vŏtăj ĕɛ mĕr ĭl ăvwĕ rŭdmẽ lă drìs*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ɛyàs, fwàr* (sauf dans le sens d'excréments liquides.) — Même sign. : *drŭs* (moins usité que *drìs*).

*drĭsàd*ᵗ, +, s. f., quantité d'excréments liquides évacués en une seule fois. *tẽ tyẽ ĭl ŏ fĕ ǣn rŭd drĭsàd*ᵗ *ă m' pòrt*. — Même sign. : *drŭsàd*ᵗ (moins usité que *drĭsàd*ᵗ).

drĭsàj, +, s. m., action de *drĭsĕ*, diarrhée. *sẽ drĭsàj ĭ s' păs pă vìt*. — Même sign. : *drŭsàj* (moins usité que *drĭsàj*).

drĭsàr, swàr, +, celui, celle qui *drìs*. *kăɛ ǣ mŏlĕ ɛ' drĭsăr ĕd kŏ lŏ, ĭ vŏ ẽbărnĕ l' măzō*. — Employé concurr. avec la forme *drĭsǣw, ǣz*. — Même sign. : *drŭsàr, swàr* (moins usité que *drĭsàr*).

drĭsĕ, +, évacuer des excréments liquides, avoir la diarrhée. — Au fig., *drĭsĕ* ou *n'ẽ drĭsĕ*, avoir peur. — *drĭsĕ ăprĕ* (quelqu'un ou quelque chose), désirer ardemment. *n̥'ăvǣ lōtă k' măryă k'ăl drĭswĕ aprĕ lī*. — Même sign. : *drŭsĕ*.

drĭsǣw, ǣz, +, celui, celle qui *drìs*. Voir *drĭsàr*.

drŏ, +, drap, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ǣ păt̆ălō d' drŏ;* — *ĕt dẽ sĕ drŏ;* — *dĕ drŏ* (de lit). A, dans ce dernier sens, la même sign. que *lẽɛǣ*. Voir ce mot. — *ĕɛ drŏ d' mòr*, le drap mortuaire. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *drà* — A Croisettes : *dŕéŏw* (quelques-uns : *dŕéw*) = *fàl*. Voir ce mot.

dŕŏɛì, ici, en cet endroit-ci. *kōbyẽ k' ɛ'ẽ ɛ' kwĕ dŕŏɛì?* — Usité à Monts-en-Ternois, Moncheaux, Averdoingt, Gouy-en-Ternois, et les villages voisins.

dŕŏɛì-dŕŏlŏ, çà et là, par ci par là,

de côté et d'autre. *ĭ vō lǣ̆ pŭ̀rkăɛ̆ ē̆ mŏ̆lĕ̆ dŕŏɛ̆ĭ-dŕŏ̆lŏ̆.* — Usité à Monts-en-Ternois, Moncheaux, etc.

drŏ̆g̊, +, s. f., médicament. — Se dit aussi, en mauvaise part, d'une marchandise (comestible) quelconque. *ŋ'ŏ̆ mĭ k' dĕ̆l drŏ̆g̊ dĕ̆ ɛ̆ĕ̆l să̆krĕ̆ bŭ̆tĭk lŏ̆!*

drŏ̆gă̆j, +, s. m., action de *drŏ̆gĕ̆*.

drŏ̆gĕ̆, +, attendre en perdant son temps et en pestant. *pŭ̀r k'ĭ m' fĕ̆ɛ kŏ̆r lŏ̆ drŏ̆gĕ̆ ǣ̆n ǣ̆r kŏ̄m yĕ̆r, j'ĭ vĕ̆ pū!*

drŏ̆l, +, adj. des 2 genres, qui a quelque chose de plaisant ou de singulier. *ōn ŏ̆ tŭ̆dĭ dŭ̆ plĕ̆zī ă̆vǣ̆ s' să̆krĕ̆ bă̆tĭs : ĭl ĕ̆ fē̆ drŏ̆l.* — Capricieux. *t'ĕ̆ byē drŏ̆l, tī, d' pwē̆ vŏ̆lwă̆r ĕ̆l̥ ă̆lĕ̆!* — *ĕ̆t tŭ̆ drŏ̆l*, en parlant des personnes et aussi des animaux, éprouver un malaise, un commencement d'indisposition. Voir *ɛŏ̆z̆* (*ĕ̆t tŭ̆*). — Se dit aussi de l'état anormal de l'atmosphère. *ĭ fĕ̆ ǣ drŏ̆l dĕ̆ tā̆ dpĭ yĕ̆r.*

drŏ̆l (au fém. *drŏ̆lĕ̆s*), subst., mauvais sujet, libertin. Peu usité.

drŏ̆lĕ̆, *ĕ̆t*, ×, adj., gentillet. *ă̆l ĕ̆ fĕ̆n drŏ̆lĕ̆t, ɛ̆ĕ̆l fĭyĕ̆t lŏ̆.* — Ne se dit ordinairement que des enfants ; s'emploie cependant quelquefois en parlant des animaux et des choses inanimées. *ĕ̆! ɛ̆ĕ̆l bĕ̆l tĭt mă̆gĕ̆t! k'ă̆l ĕ̆ drŏ̆lĕ̆t! — ĕ̆ɛ kă̆rŏ̆ lŏ̆ ĭl ĕ̆ fē̆ drŏ̆lĕ̆.*

dŕŏ̆lŏ̆, là, en cet endroit-là. *ŋ'ē̆n ŏ̆ dŕŏ̆lŏ̆ pŭ̆ d' trē̆t ră̆zyēr, d'ă̆vā̆n.* Usité à Monts-en-Ternois, Moncheaux, Gouy-en-Ternois, etc. Voir *dŕŏ̆ɛ̆ĭ*.

drū, *drŭ̆t*, +, serré, en grande quantité. *ĕ̆smĕ̆ drū ; — ɛ̆ă̆ ĕ̆l̥ĕ̆v̆ drū ; — ĕ̆d l'ă̆vā̆n byē drŭ̆t.*

drŭ̆kē̆ (*ē̆*), +, en cachette, sournoisement. *ă̆l bwĕ̆ ē̆ drŭ̆kē̆ : — ɛ'ĕ̆ tŭ̆dĭ ē̆ drŭ̆kē̆ k'ĭ dō̆n sē̆ dă̆r, ĕ̆ɛtĭ-lŏ̆.*

drŭ̆l, +, s. f., personnage populaire de la catégorie des fées. Vieilli dans cette acception. — Par extension, drôlesse, femme vicieuse et intrigante ; coureuse. Le rôle de *drŭ̆l* était bien connu dans l'ancien carnaval de St-Pol. — Conc. : *mādrŭ̆l*. — S'emploie quelquefois comme terme injurieux. *krĕ̆ vĭlĕ̆n drŭ̆l, ă̆rvyē̆z ĭ kŏ̆r!* — Poupée de carton de fabrication grossière, sans bras ni jambes. *ǣ̆n drŭ̆l ĕ̆d dǣ̆ sū.* S'emploie dans ce sens conc. avec le mot *mă̆rmŏ̆t*.

drŭ̆s, +, diarrhée. Voir *drĭ̆s*.

drŭ̆să̆dᵗ, +, s. f., excréments liquides évacués en une seule fois. Voir *drĭ̆să̆dᵗ*.

drŭ̆să̆j, +, s. m., action de *drŭ̆sĕ̆*. Voir *drĭ̆să̆j*.

drŭ̆să̆r, *swă̆r*, +, celui, celle qui *drŭ̆s*. Voir *drĭ̆să̆r*.

drŭ̆sĕ̆, +, évacuer des excréments liquides. — Au fig., avoir peur. — Conc. : *drĭ̆sĕ̆*. Voir ce mot.

drwă̆tŭ̆r. Voir *drwĕ̆tŭ̆r*.

drwĕ̆, *drwă̆t*, +, adj., adv. et subst., droit, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *ǣ drwĕ̆ nǣ̆ɯ*, un nœud bien fait. — *mĕ̆t ĕ̆s gĭ̆z̆ drwă̆t*, au jeu de ce nom, placer la *gĭ̆s* (avant de frapper) parallèlement à la direction des autres joueurs. — *fĕ̆r sĕ̆ drwĕ̆*, faire son droit. — Au fig., *ă̆lĕ̆ dŭ̆ drwĕ̆ jū* (ou *l' drwĕ̆ jū*), suivre le droit chemin, faire ce que l'on doit, ce que l'honneur et la probité commandent. *ō n' s'ē̆rĭɛ̆ĭ pwē̆ sŭ̆vē̆ kā̆ k' ō vŏ̆ dŭ̆ drwĕ̆ jū.* — A Saint-

Pol-ville, conc. : *drwà, àt.*

drwĕtùr, +, s. f. pl., *ăvwăr sĕ drwĕtùr*, n'avoir aucune infirmité ou difformité, être sain de corps. — A St-Pol-ville, conc. : *drwàtùr.*

drwĕtyĕ, *èr*, +, adj. et subst., droitier. — A St-Pol-ville, conc. : *drwătyĕ.*

dsù, +, s. et adv., dessus. *œ̃ dsŭ d' pòrt; — ɛ'ĕ dsù.* — Voir *ĕdsù*, *dzœ̀r.*

dù, adv., où. Voir *dù.*

dùɛĕtmẽ, +, doucettement. Vieilli à Saint-Pol-ville.

dŭɛmẽ, ×, doucement. — *dŭsmã*, forme employée par ceux qui veulent bien parler. — Concurr. : *dŭsmã*, *dŭɛmẽ.* — Banlieue : *dŭɛmẽ.*

dŭkàs, +, fête d'une localité. *ĕl dŭkăs d'ărŏ; ĕl dŭkăs ĕd ɛĭlăkùr; ĕl dŭkăs sẽ-mĭɛĕ; ĕl dŭkăs sẽ-pŏ; ălĕ ă dŭkàs.* — Les *dŭkăs* ont lieu ordinairement le jour de la fête patronale ou le dimanche suivant, si celle-ci tombe un jour *ŭvrĭĕ*; ainsi la *dŭkăs* de Ramecourt se fait le dimanche après le 2 octobre, qui est le jour de la fête de Saint-Léger, patron de la paroisse. — *fèr dŭkăs*, festiner pendant tout le temps de la *dŭkàs* (qui dure généralement trois jours); et par extension, faire bonne chère, faire de bons repas comme en temps de *dŭkàs.* — Au fig., *ɛ'ĕt œ̀n dŭkàs*, se dit d'un grand nombre de personnes à table, et spécialement d'une famille nombreuse. *ĭ sõt ă grămẽ : ɛ'ĕ tŭ lĕ jùr dŭkàs ă s' măzõ.* — *ĕt ă l' dŭkàs*, s'amuser beaucoup (à une noce, à un festin, etc.). — Ne pas être *ă l' dŭkàs*, être dans une situation critique.

dŭkăsyĕ, *èr*, +, celui, celle qui fréquente les *dŭkàs.* Se dit aussi des personnes que l'on invite à dîner pendant ces jours de fête. *jĕ n' pœ̀ mĭ m'ŏkŭpĕ d'ĕj jŭ lŏ : j'ĕ dĕ dŭkăsyĕ ă m' măzõ.* — Employé concur. avec la forme *dŭkăsœ̀w*, qui est toutefois beaucoup moins usitée.

dùr, *dùrt*, +, adj., dur. *dĕ jẽ dùr; dĕ dùrt-ĕ pyòw*, etc. — *n'ẽ păsĕ dĕ dùrt, ĕn n'ăvwăr dĕ dùrt ă sŭfrìr*, être bourradé, malmené; être en butte à de mauvais procédés. — Du plant bien *dùr*, du plant bien vigoureux, qui n'est pas étiolé. — *dĕl byĕr dùrt*, de la bière d'un certain âge, ayant plus ou moins d'âpreté. — A Saint-Pol-ville, beaucoup d'individus emploient au fém. la forme *dùr.* — Adv., difficilement. *ĭl ẽtẽ dùr.* — Beaucoup, fort. *tăpĕ dùr; ĭ l' krwĕ dùr.*

dùr, +, s. m., individu endurci à la fatigue; — sans bonté. — La terre nue. *kŭɛĕ sŭ l' dùr.* — Liqueur forte. *mĭ, j'ĕ kèr dŭ dùr.*

dŭrɛìr, +, durcir. A Saint-Pol-ville, conc. : *dŭrsìr.*

dŭrĕ, +, durer, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *n' pă, n' pŭ dŭrĕ*, souffrir beaucoup; être inquiet, perdre patience. *jĕ n' dŭr pŭ d' mĕ dẽ.* — *tyẽ, dĕkãp! ĕj vwĕ k' tĕ n' dŭr pū.*

dŭrmĕnèy ou *dŭrmnèy*, +, malmené, maltraité, bourradé. *ɛ'ĕ tŭdĭ rŭdmẽ trìs d'ĕt dŭrmnĕ kõm ɛŏ.* — S'emploie parfois substantivement.

dŭr-tyẽ, ×, s. m., viande dure, coriace. *n'ăkăt pŭ jămĕ d' dŭr-tyẽ kõm ɛõ : j' tĕ l' fŭ dẽ ɛă rŭ !*

dŭsk, +, jusque. *dŭsk'ĭɛī ; dŭsk'ă lõ ; dŭsk'ă tã k' ŏz y ălĕɛ*. — Même. *ăwĭ ! dŭsk'ă tẽ fyū, k'ĭl ĕtwĕ !* — Dans certains cas, un grand nombre de personnes disent par contraction : *sk, s'kă. ĭ vărŏ byẽ sk' ĭɛī ; — m'ẽ vŏ sk'ă prõnĕy*. — Employé conc. avec la forme *jŭsk*, moins usitée toutefois.

dŭsmã. Voir *dŭɛmẽ*.

dū, +, s. m., liqueur sucrée d'un degré alcoolique relativement faible. *œ̃ vĕr ĕd dū*. Le *dū* (parfait-amour, crème de noyau, de vanille, etc.) est la liqueur des dames; les hommes préfèrent *ĕɛ dŭr* de beaucoup. — Concurr. : *dŭɛ*.

dŭ, ×, adv., où. *dŭ k' t'ẽ ? — dŭ k'ŏz ălō ?* — Employé conc. avec la forme *ĕdŭ*. A Saint-Pol-ville, on se sert en outre du mot *ŭ*. — Banlieue : *ŭ, dŭ, ĕdŭ*.

dŭăryĕr, douairière. Peu usité.

dŭbĕl. Voir *dŭp̄*.

dŭɛ, +, subst., liqueur. Voir *dū*.

dŭɛ, +, adj. des 2 genres, doux, dans ses acceptions les plus ordinaires. *œ̃n dŭɛ klĕrtĕy ; dĕ kăvœ̃ dŭɛ ; ĭ lĭ fĕjwĕ dĕ dŭɛ-ĕ nœ̃nœ̃l ; dŭ dŭɛ tã ; mẽ pẽ ĭ s' tyẽ grămẽ pŭ dŭɛ dẽ l' kăv̄*. — *ĭ fĕ dŭɛ*, le temps est doux. — *dĕl dŭɛ ɛăr*, de la viande de bœuf, laquelle fait les délices des paysans, qui ne mangent que du porc en fait de viande, et n'achètent *dĕl dŭɛ ɛăr* qu'à la *dŭkăs*. — *dŭɛ ă sẽ kœ̃r*, bon, excellent; se dit d'un mets appétissant ou d'une boisson exquise. — *dẽ lĕ prĭ dŭɛ*, pas trop cher, d'un bon marché relatif. — Manger, boire *sŭ l' dŭɛ*, sans débourser, aux frais d'un autre. — Avoir *ĕl kœ̃r dŭɛ*, éprouver le besoin de manger (en dehors des heures de repas). — Adv., doucement. *ăstœ̃r, ĕnõ, ĭ fĭl dŭɛ*. — A St-Pol-ville, conc. : *dū* (fém. *dŭs*).

dŭɛăt, +, douceâtre. Peu usité.

dŭɛ-d'ĕkwĕl, +, variété de pomme.

dŭɛĕt, +, s. f., variété de pomme douce. A St-Pol-ville, conc. : *dŭsĕt*.

dŭɛĕt, +, adj. fém., doucette. *ɛ'ĕ dĕ pẽm kŏr ăsĕ dŭɛĕt*. Le masc. n'est pas usité.

dŭɛĕt (*ă l'*), +, loc. adv., tout doucement, ni bien ni mal. *ɛă vŏ tŭt ă l' dŭɛĕt*. — Conc. : *ă lă dŭs*.

dŭɛœ̃r, douceur. Forme de la banlieue.

dŭɛ-pẽsĕy, +, femme doucereuse, lente à marcher et à parler, sainte-nitouche. *tŭ ɛĕ dŭɛ-pẽsĕ lõ !... j'ĕ pŭ kĕr dĭ fwĕ œ̃ bõ săk-ă-dyăp̄*.

dŭɛrœ̃w, œ̃z, +, doucereux. A St-Pol-ville, conc. : *dŭsrœ̃w*.

‡ *dŭdū*, +, tambour. *ăkŭt ĕɛ dŭdū*.

dŭk-dŭk, +; n'est employé que dans cette locution : *fĕr dŭk-dŭk*, battre fortement, en parlant du cœur.

dŭl, ×, douille.

dŭl, +, rossée, roulée. *ĭl ĕrŏ œ̃n rŭd dŭl ẽ rẽtrã*. — Même sign. : *dãdĭn, brŏsĕy*, etc. Voir *dãdĭn*.

dŭp̄ ou *dŭbĕl*, selon le cas, +, adj. et subst., double, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ĕɛ păpyĕ ĭl ĕ dŭp̄ ; ɛ'ĕ dŭbĕl dĕpẽs*. — *dŭbĕl bĕt*,

fichue bête. — *œ̃ dŭbĕl gărɛõ*, un garçon d'une quinzaine d'années.

dŭs (*ă lă*). Voir *ă l' dŭɛĕt*

dŭsĕt, pomme. Voir *dŭɛĕt*.

dŭt, +, doute, soupçon. Avoir *œ̃ dŭt*, avoir *dĕ dŭt* sur quelqu'un, le soupçonner. — Employé dans ce sens conc. avec la forme *dŭtăs*, mais moins usité que ce dernier mot.

dŭtăp̄, +, douteux. Concurr. : *dŭtœ̆w̄*, *œ̆z̄*.

dŭtăs, +, s. f., soupçon, incertitude, crainte. Avoir *dŭtăs* sur quelqu'un, le soupçonner. — Conc. : *dŭt*. Voir ce mot.

dŭtĕ, +, douter. — *dŭtĕ sŭ kœ̆kœ̃*, le soupçonner. *ɛ'ĕtœ̆ tŭdĭ sŭ lĭ k'ŏ dŭtĕm*.

dŭvĕ, duvet, poil très fin. *œ̆n fãn ɛă ŏ grămẽ pŭ d' dŭvĕ k'ĕ fĭɛĕŏw*. Usité à Ramecourt (les vieillards).

dŭzăn, +, douzaine. A Saint-Pol-ville, conc. : *dŭzĕn*.

dvă, ×, devant. *răvĭzĕ dvă lĭ ; — œ̃ dvă d' kmĭnĕy*. — Avant. *ŏ s'ărnĭrĕ dvă l' vĕp*. — Parler *tŭ dvă lĭ*, à tort et à travers, sans réfléchir à ce que l'on dit. — *pă dvă*, par devant, en avant. *ĭ mărɛt-ĕ pă dvă*. — Banlieue : *dvɛ̃ă*, *dvɛ̃ă*. — Conc. : *ĕdvă* (×); *ĕdvɛ̃ă*, *ĕdvɛ̃ă* (banlieue).

dvăɛĕ, +, devancer. Concurr. : *ĕdvăɛĕ* (+); *dvăsĕ*, *ĕdvăsĕ* (×).

dvĕnĭr, +, devenir. Conc. : *dĕvnĭr*.

dvĭnĕ, ×, deviner. Voir *ădvĭŋĕ*.

dvĭnœ̆r ou *dvĭnœ̆w̄*, *œ̆z̄*, devineur. S'emploie concurr. avec la forme *ădvĭŋœ̆w̄*, seule usitée dans les faub. et dans la banlieue. Quelques individus disent *ădvĭnœ̆w̄*.

dvĭzĕ, +, bavarder, causer. Employé conc. avec la forme *ĕdvĭzĕ*. *ŋ'ŏ dœ̆z œ̆r k'ĭ dvĭz̄t ĕsăn ; — ăl ĕdvĭzwĕ ăvœ̆ s' kŭzĕn*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *kŏzĕ*.

dvĭzĕt, +, petite causerie. Conc. : *ĕdvĭzĕt*. *ăl dŭr, ĭ părĕ, lœ̆ dvĭzĕt ; — œ̆n tĭt ĕdvĭzĕt*. — Même sign. : *kŏzĕt*.

dvĭzœ̆w̄, *œ̆z̄*, +, causeur, euse. Conc. : *ĕdvĭzœ̆w̄* (+); *dvĭzœ̆r*, *ĕdvĭzœ̆r* (à Saint-Pol-ville).

dvwăr, +, v., devoir. *ăl dwĕ grămẽ ; — ĭ m'ŏ dvĕ lõtă ; — ŏ dvrĕm ĕl ălĕ ; — dvwăr ă tyĕ ĕ ăz ŭjŏw*, être criblé de dettes. — Conc. : *ĕdvwăr*.

dwătlĕ. Voir *dwĕtlĕ*.

dwĕ, +, doigt. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dwă*.

dwĕtlĕ, +, petit doigt de la main ; doigt d'enfant. A Saint-Pol-ville, conc. : *dwătlĕ*.

dwĕtyĕ, +, doigtier. — A St-Pol-ville, conc. : *dwătyĕ*.

dwĭr, +, plaire, convenir. *tŭ lĭ dwĭjwĕ ; — ɛă l ŏ dwĭ*. — Vieilli à Saint-Pol (×).

dyă ! +, cri des charretiers pour faire aller à gauche les chevaux qu'ils conduisent. — Au fig. : *n'ĕtĕd' nĭ ă ĭ nĭ ă dyă* (ou *n' ă ĭ n' ă dyă*), ne pas comprendre, avoir la tête dure. — Conc. : *dyŏ*, *dyă*, *dyŏ*.

dyăblŏtĕ, ×, petit bâton de réglisse anisée. Beaucoup d'enfants disent, par corruption : *kăfŏtĕ*.

dyăbrĭy, ×, diablerie. Peu usité.

dyăl, +, s. m., sorte de fardier à deux roues servant à transporter à de petites distances les pièces de charpente trop lourdes pour être

portées à l'épaule. Les poutres et les troncs d'arbres sont voiturés au moyen du *bĭnăr*. — Forte fourche à deux dents. — Sorte de houe à deux dents (voir *dyălĕ*). — Monture de faux pour l'avoine; une autre espèce de *dyăl* sert également pour le trèfle.

dyăl pour l'avoine.

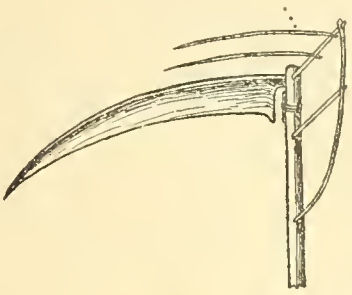

dyăl (houe).

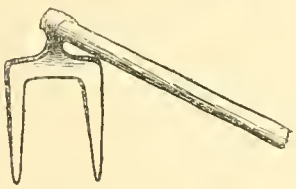

dyăl pour le trèfle.

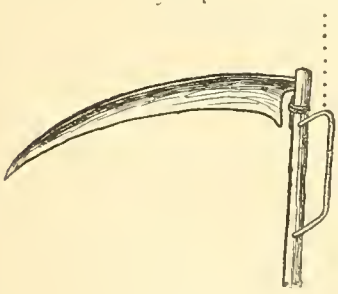

dyălĕ, +, charrier des arbres ou des pièces de charpente au moyen du *dyăl*. — Donner avec le *dyăl* (fourche) une première façon à un terrain compact, à du *byĕf*, par ex. — Donner une façon à la terre avec l'espèce de houe nommée *dyăl*. On *dyăl* les pommes de terre en passant cet outil entre les lignes. Le *dyăl* sert aussi à *ĕtĭŋõnĕ*.

dyăp ou *dyăbĕl*, selon le cas, +, diable, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ĕl dyăp̄; œ̃ dyăbĕl nwăr; dyăb ăwī! — œ̃ nwăr dyăp̄*, se dit parfois, en plaisantant, d'un ouvrier serrurier, maréchal ou d'une profession analogue. — Jouet formé d'une tête grimaçante montée sur un ressort et renfermée dans une boîte. — Papillon noir du genre *satyrus*.

dyăt, +, diantre. *dyăt ăwĕ! ă dyăt!* — Conc. : *dyăt! dyăp̄!*

dyătĕrmẽ, +, excessivement. *ɛ'ĕ dyătĕrmẽ kŏw*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dyătrĕmă*.

dyĕ, +, Dieu. Voir *dyŭ*.

dyŏ! +, cri pour faire aller les chevaux à gauche. Beaucoup de charretiers disent : *dyŏ hŏ!* Voir *dyă!*

dyŭ ou *dýŭ*, selon les individus, +, Dieu. — *pŏrtĕ l' bõ dyŭ* à un malade, lui porter le viatique. — Usité fréquemment dans les jurons. *vĕ dyŭ! kătĕr dyŭ! mĭḷăr dĕ dyŭ!* S'emploie, dans ce cas seulement, conc. avec les formes *dyĕ* ou *dyĕ*, *dyŭs* ou *dýŭs*. *nõ dĕ dyĕ! vĕ dyŭs!* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dyœ̆* ou *dýœ̆*.

dyŭs, +, Dieu. Voir *dyŭ*.

dzăgrĕăp. Voir *dĕzăgrĕăp*.

dzăgrĕmẽ. Voir *dĕzăgrĕmẽ*.

dzărtĕ. Voir *dĕzărtĕ*.

dzărtœ̆w. Voir *dĕzărtœ̆w*.

dzĕspĕrĕ. Voir *dĕzĕspĕrĕ*.

dzĕspwàr, +, désespoir. Forme employée par quelques individus.

dzōnæ̀r, +, déshonneur. Forme employée par quelques individus.

dzìr, +, désir. — Envie de femme grosse.

dzĭràp̄, +, désirable. A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕzĭràp̄*.

dzĭrĕ, +, désirer. A St-Pol-ville, conc. : *dĕzĭrĕ*. — Avoir des *dzìr* (de femme grosse).

dzĭràw̄, *ǣz*, +, désireux. A St-Pol-ville, conc. : *dĕzĭràw̄*.

dzæ̀r, +, adv., dessus. *j'ĕ ǣ dǣ prōn pă dzæ̀r ; — ŏ sĕm ŏ dzæ̀r ĕd tŭ ɛŏ, nŭz ŏt*. Voir *ĕdsŭ*. — *ǣ mŏlĕ dzŭ dzæ̀r*, un peu plus, un peu moins. — Substantivement : *ĕɛ pă dzæ̀r*, ce que l'on donne par dessus le marché. — Voir *dsŭ*.

dzū ou *ĕdzū*, selon le cas, +, dessous. *ălĕ dzŭ lī ; — fĕr ĕdzŭ lĭ ; — ō l' mĕtrŏ pă dzū*.

dzwē, besoin. — Faub. et banlieue : *dzwā*. Formes employées par un grand nombre d'individus.

MOTS FRANÇAIS USITÉS EN SAINT-POLOIS

---

d'ăbòr, +.
dădĕ.
dămăsèy (linge).
dăm-jăn. P. u.
dămyĕ.
dănăp̂, +.
dănăsyō, +.
dănĕ, +.
dănèy, × (banl : *dănăè*).
dărt ou *dārt*.
dătĕ, +.
dăvātăj, +.
dā, adv.
dā, s. m.
**dājrǣzmā* (faub. : .....*ē*; banl. : .*ē*.....*ē*).
**dārèy*, × (banl.:.*ē*.. P. u.)
**dāsǣr* (...*ǣw*).
**dātèl* (.*ē*...).
dātlèy. P. u.
dātlŭr. P. u.
dātìs, ×.
**dātĭsyō* (.*ē*.....). P. u.
**dātŭr* (.*ē*...).
dbū, +.
dèy, +, dais.
dèy, +, dé.
dĕbă, +.
dĕbăɛĕ, +.
dĕbălĕ, +.
**dĕbălǣr* (....*ǣw*)
**dĕbărăsĕ* (.....*ɛ*.).
dĕbărĭkădĕ, +.
dĕbărkĕ, +. P. u.
dĕbărkèmā. P. u.
dĕbătĭzĕ. P. u.
**dĕbādăd'* (...*ē*..)
**dĕbādĕ* (...*ē*..)
dĕbì, +.
dĕbĭtā, *āt*, +.
dĕbĭtĕ, +.
dĕbĭtǣr. P. u.
dĕblŏkĕ. P. u.
dĕbòɛ, +.
dĕbŏɛĕ, +.
dĕbòrdèmā. P. u.
dĕbŏtĕ (*s'*).
dĕbrăyĕ (*s'*) (banl. : .....*l̥*.).
dĕbrī.
dĕbrĭdĕ, +.
dĕbū. P. u.
dĕbŭskĕ, +.
dĕbŭtā. P. u.
dĕbŭtĕ. P. u.
dĕbŭrbĕ. P. u.
dĕbŭrsĕ, +.
dĕbŭtōnĕ, +.
dĕbwăr, +.
dĕbwătĕ (conc. : ....*ĕ*..).
dĕbwăzĕ.
dĕɛălādĕ.
dĕɛărj.
dĕɛărjĕ.
dĕɛărjèmā.
dĕɛărjǣr.
dĕɛărnèy, ×.
dĕɛātĕ.
dĕɛĕ.
dĕɛĕās. P. u.
dĕɛĕnĕ.
dĕɛĭfrăp̂, ×.
dĕɛĭfrĕ, ×.
dĕɛĭktĕ.
dĕɛĭrā, *āt*. P. u.
dĕɛĭrĕ.
dĕɛĭrŭr.
dĕɛŏsĕ.
dĕɛwăr, ×.
dĕdĕŋĕ, +.
**dĕdĕŋǣzmā* (.....*ē*).
dĕdē, +.
dĕdī, +.
dĕdĭr (*s'*), +.
dĕdŏrĕ (*s'*).
**dĕdōmăjĕ* (...*ă*....).
**dĕdōmăjmā* (.....*ē*, ...*ă*....*ē*).
dĕdŭksyō, ×.
dĕdŭblĕ, +.
dĕdŭblèmā. P. u.
dĕdwĭr, +.
dĕdyĕ. P. u.
dĕfăɛĕ (*s'*), ×.
dĕfălkăsyō. P. u.
dĕfălkĕ.
dĕfăvŏrăp̂.
dĕfăyās ou....*l̥*.., ×.
**dĕfād'* (...*ē*.).
**dĕfādăp̂*(...*ē*...)
dĕfādǣr. P. u.
**dĕfās* (...*ē*.).
dĕfāsǣr, × (banl. : *dĕfēsĕw*).
dĕfāsĭf, s. et adj. P. u.
dĕfĕksyō. P. u.
dĕfĕktŭǣw. P. u.
dĕfĕrĕ, +.
dĕfĕrmĕ.
dĕfī, +.
dĕfĭgŭrĕ, ×. P. u.
dĕfĭslĕ, ×.
dĕflǣrĭr, +.
dĕfòw, +.
dĕfŏfĭlĕ, +.
dĕfòrmĕ, +.
dĕfōsăj, +.
dĕfōsĕ, +.
dĕfōsmā.
dĕfrĕɛĭr, +.
dĕfrĕyĕ.

dĕfrĭeăſ.
dĕfrĭeĕ.
dĕfrĭemā.
dĕfrĭzĕ, +.
dĕfrŏk. P. u.
dĕfrŏkĕ.
dĕfrōsĕ, ×
(banl. : .....*e*.)
dĕgă, +.
**dĕgăjmā*
(.....*ẽ*).
dĕgăjĕ, +.
dĕgărnĭr, +.
dĕgăzōnĕ, +.
dĕgĕn, +.
dĕgĕnĕ, +.
dĕgĕnĭyĕ ou
.....*l*., +.
dĕgĕrpĭr ou
...*ă*..., +.
**dĕgĭzmā* (.....*ẽ*)
dĕgŏrjĕ, ×.
dĕgōflĕ, +.
dĕgrădā, *āt*, ×.
dĕgrădăsyō. P. u.
dĕgrădĕ, +.
dĕgrăfĕ, ×.
dĕgrĕ, +.
dĕgrĕsăſ, ×.
dĕgrĕsĕ, +.
dĕgrĕsăr. P. u.
dĕgrĕvĕ.
dĕgrĕvmā.
dĕgrĕĕŏlăd'.
dĕgrŏsĭr.
dĕgū, +.
dĕgŭrdĭr, +.
dĕjă.
dĕjĕl, ×.
dĕjĕnĕrĕ, ×.

dĕjlĕ.
dĕjŭnĕ, +, v. et s.
dĕjtĕ (*s'*), +.
dĕjŭjĕ (*s'*), +.
dĕjwĕ. P. u.
dĕkădās. P. u.
dĕkăetĕ, +.
dĕkălĕ, ×.
dĕkāpĕ, +.
dĕkĕsĕ, ×.
dĕklărăsyō, +.
dĕklăsĕy, s. P. u.
dĕklĕ, +.
dĕklĭnĕ, +.
dĕkŏlĕ, +.
dĕkŏlŏrĕ. P. u.
dĕkŏltăſ, +.
dĕkŏltĕ, +.
dĕkŏr. P. u.
dĕkŏrăsyō, +.
dĕkŏrĕ, +.
dĕkŏrĕy, ×, s.
dĕkōfĭtŭr. P. u.
dĕkōfŏrtĕ. P. u.
dĕkōmādĕ.
dĕkōpŏzĕ, ×.
dĕkōpŏzĭsyō, ×.
dĕkōsĕrtĕ, ×.
dĕkōsĕyĕ ou
.....*l*., +.
dĕkōsĭdĕrĕ.
dĕkōt.
dĕkōtĕ, +.
dĕkōtnāsĕ, ×.
dĕkrĕ, +.
dĕkrĕtĕ, +.
dĕkrĭĕ.
dĕkrŏeĕ, ×.
dĕkrwăt, +.
dĕkŭlŏtĕ (*s*), ×.

P. u.
dĕkŭd'.
dĕkŭpăſ.
dĕkŭpĕ.
dĕkŭplĕy.
dĕkŭpăr.
dĕkŭpŭr.
dĕkŭr, +.
dĕkŭrăjā, *āt*, +.
dĕkŭrăjĕ, +.
**dĕkŭrăjmă*
(.....*ẽ*).
dĕkŭvĕr (*ă*), +.
dĕkŭvĕrt, +.
dĕkŭvrĭr, +.
dĕlăbrĕ (*s'*), +.
**dĕlăbrĕmā*
(faub. : .....*ẽ*.)
dĕlăsĕ, délacer.
dĕlăsĕ (*s'*), +,
se délasser.
**dĕlăsmā* (faub. :
.....*ẽ*).
dĕlătĕ, ×.
dĕlĕy, +.
dĕlĕgĕ, +.
dĕlĕsĕ, ×.
dĕlĕyĕ.
dĕlī.
dĕlĭbĕrăsyō. P. u.
dĕlĭbĕrĕ. P. u.
dĕlĭĕ.
dĕlĭkā, *āt*, ×.
dĕlĭkătĕs. P. u.
**dĕlĭkătmā*
(faub. : .....*ẽ*)
dĕlĭr, ×.
dĕlĭrĕ, ×. P. u.
dĕlĭvrăs.
dĕlĭvrĕ.

dĕlŭſ, +.
dĕmăeĕ.
dĕmăre, +.
dĕmărkăsyō. P. u.
dĕmărkĕ, +.
dĕmăyŏtĕ, ×.
**dĕmābrĕ* (...*ẽ*...)
dĕmāeĕ, +.
dĕmād', ×.
dĕmādĕ.
dĕmājĕ.
**dĕmājĕzō* (faub. :
...*ẽ*....).
dĕmās. P. u.
**dĕmātī* (...*ẽ*..).
**dĕmātĭr* (...*ẽ*...)
dĕmĕlwăr.
dĕmĕnăjĕ.
**dĕmĕnăjmā*
(.....*ẽ*).
dĕmĕrĭtĕ, ×.
dĕmĕt, +.
dĕmĕzŭrĕy, +.
dĕmī, +, adj. des
2 genres.
dĕmĭsyō, +.
dĕmĭsyōnĕ, ×.
dĕmĭsyōnĕr, ×.
dĕmŏdĕ (*s'*), ×.
dĕmŏlĭsyō, +.
dĕmŏlĭsăr.
dĕmŏrălĭzĕ. P. u.
dĕmŏrd', +.
dĕmō, +.
dĕmōnĕtĭzĕ. P. u.
dĕmōtăſ, +.
dĕmăblĕ. P. u.
dĕmăr. P. u.
dĕmŭnĭr (*s'*), +.
dĕmŭlĕ, ×.

dĕnĕgăsyō. P. u.
dĕnĭgrĕ, ×.
dĕnĭgrèmā.
**dĕnĭeĕr* (.....*ĕw*).
dĕnŏtĕ.
dĕnōsĕ.
dĕnōsyăsyō.
dĕnŭdĕy, ×.
dĕnŭĕ.
dĕnŭĕ.
dĕyĕ, +, v.
dĕyĕzĕ (*s*). P. u.
dĕpăktĕ.
dĕpăr, ×.
dĕpărkĕ.
dĕpărtèmā, ×.
dĕpărtèmātăl. P. u.
dĕpărtir (*s'*).
dĕpăsĕ, +.
dĕpăvăj, +.
dĕpăvĕ, +.
**dĕpā* (...*ē*).
**dĕpād'* (...*ē*..).
**dĕpādā* (...*ē*..).
**dĕpādās* (...*ē*...)
**dĕpās* (...*ē*.).
**dĕpāsĕ* (...*ē*.*ĕw*)
**dĕpāsăr* (...*ē*, *ĕw*).
**dĕpāsyĕ* (...*ē*...)
dĕpĕe, +.
dĕpĕeĕ (*s*), +.
dĕpĕizĕ.
dĕpĕnăyĕ.
dĕpĕrir, +.
dĕpĕtrĕ (*s'*), ×.
dĕpī, s. et adj.
dĕpĭstĕ. P. u.
dĕplăsĕ.
dĕplăsmā.
dĕplătrăj, ×.
dĕplătrĕ, ×.
dĕplātĕ, +.
dĕplèr, +.
dĕplĕzā, *āt*.
dĕplĭĕ.
dĕplŏrăp, ×.
dĕplŏrĕ. P. u.
dĕpŏ, +.
dĕpŏlir. P. u.
dĕpŏpŭlărizĕ. P. u.
dĕpŏrtăsyō. P. u.
dĕpŏrtĕ, v. a.
dĕpŏsĕdĕ, +.
dĕpŏtăj.
dĕpŏtĕ, +, ôter d'un pot.
dĕpŏzĕ, +.
dĕpŏzĭsyō, + (en justice).
dĕpŏzĭtèr, ×.
dĕprĕsyăsyō.
dĕprĕsyĕ, +.
dĕpŭtăsyō.
dĕpŭtĕy, +, s.
**dĕpŭlmā* (.....*ē*)
dĕpŭrvū (*o*), +.
dĕpŭyĕ.
**dĕrălmā* (.....*ē*)
dĕrăsĭnĕ (au pr.).
dĕrătĕy, +.
dĕrăyĕ, × (banl. ....*ḷ*.).
**dĕrājĕ* (...*ē*..).
**dĕrājmā* (...*ē*..*ē*)
dĕrĕglĕy, adj.
dĕrĭdĕ (*s'*). P. u.
dĕrŭyĕ, × (banl. ....*ḷ*.).
dĕsălĕ, +.
dĕsā, *āt*. P. u.
**dĕsād'* (..*eē*.).
**dĕsādā* (..*eē*..).
**dĕsāglĕ* (..*e*....)
dĕsās. P. u.
**dĕsāt* (..*eē*.).
dĕsĕ.
dĕsĕeā, *āt*.
dĕsĕeĕ.
dĕsĕdĕ. P. u.
dĕsĕlĕ, +.
dĕsĕmlĕ, +.
dĕsĕpsyō, ×.
dĕsèr, +.
dĕsĕrĕ, +.
dĕsĕrklĕ.
dĕsèrnĕ.
dĕsèrvăr, +.
dĕsĕzir (*s'*), ×.
dĕsĕ, +.
dĕsĕtrăj, ×.
dĕsĕtrĕ, ×.
dĕsĭdĕ, +.
**dĕsĭdĕmā* (.....*ē*)
dĕsĭmĕt.
dĕsĭnĕ, +.
dĕstĭnăsyō, +.
dĕstĭnĕy, ×, s.
dĕstrĭbŭsyō. +.
dĕstrĭbŭĕ, +.
dĕsŭdĕ.
dĕsŭlĕ.
dĕt, +.
dĕtăeĕ.
**dĕtăemā* (.....*ē*)
dĕtălăj, +.
dĕtălĕ, +.
dĕtăyā.
**dĕtăyĕ* (.....*ḷ*.).
**dĕtād'* (...*ē*.).
dĕtāsyō. P. u.
dĕtāt (...*ē*.).
dĕtĕrĕ, +, v.
dĕtĕrĕy, +, s.
dĕtĕryŏrĕ. P. u.
dĕtĕstăp, +.
dĕtĕstĕ, +.
dĕtĭrĕ, +.
dĕtlăj, +.
dĕtlĕ, +.
dĕtŏrd', +.
dĕtrăkĕ, ×.
dĕtrăktĕ. P. u.
**dĕtrāpĕ* (....*ē*..)
dĕtrĕsĕ.
**dĕtrĭmā* (.....*ē*)
dĕtrōnĕ, ×.
dĕtrōpĕ, ×.
dĕtrŭir, +.
dĕtrŭsĕ, ×.
dĕtŭrnĕ, +.
dĕtŭrnĕmā. P. u.
dĕvălizĕ, ×.
dĕvŭstăsyō.
dĕvăstĕ, +.
dĕvĕrsĕ, ×.
dĕvĕrswăr, ×.
dĕvĕtir (*s'*).
dĕvĭdăj.
dĕvĭdĕ.
dĕvĭdăr ou .....*ĕw*.
dĕvŭdwăr.
dĕvŭsăj, +.
dĕvŭsĕ, +.
dĕvŭz ou *dĕvŭz*.
dĕvŭzăjĕ, ×.

dĕvō, ōt, +.
dĕvŏlū, s.
dĕvŏsyō, +.
dĕvŏsyăw, +.
dĕvŏtmā (.....*ē*).
dĕvŭmā. P. u.
dĕvwălĕ, ×.
dĕvwĕ (*s'*).
dĕvyĕ, ×.
dĕzăbĭyĕ.
dĕzăbĭtŭĕ, +.
dĕzăbŭzĕ, +.
dĕzăgrĕăblĕmā.
dĕzăltĕrĕ, +.
dĕzăntŭyĕ, +.
dĕzăpwĕtĕ.
dĕzărmĕ, +.
dĕzărmĕmā. P. u.
dĕzăsŏrtĭr.
dĕzăstrăw, *ăz*, +
dĕzăvātăf, +.
dĕzăvātăjĕ, +.
dĕzăvātăjăw, *ăz*, +.
dĕzăvwĕ, +.
**dĕzāflĕ* (...*ē*...).
dĕzāpărĕ (*sā*).
**dĕzāplĭr* (...*ē*...)
dĕzēr, +.
dĕzĕrĭtĕ, +.
dĕzĕspwăr, +.
dĕzēfĕktĕ.
dĕzĭnăsyō, +.
dĕzĭnĕ, +.
dĕzĭr.
dĕzĭrăp.
dĕzĭrĕ.
dĕzĭrăw, *ăz*.
dĕzĭstĕ (*s'*), +.
dĕzĭstĕmā. P. u.
dĕzŏbĕăr, +.
dĕzŏbĕĭsā, āt, +.
dĕzŏbĕĭsās, +.
dĕzŏblĭgĕ, +.
dĕzŏlăsyō, +.
dĕzŏlā, āt, +.
dĕzŏlĕ, +.
dĕzŏrd', +.
dĕzŏrgănĭzĕ (au fig.).
dĕzŏrmĕ.
**dĕzŏryātĕ* (.....*ē*..).
dĕzŏsĕ, ×.
dĕzōnĕt, ×.
dĕzōnŏrā, āt.
dĕzōnŏrĕ, +.
dĕzōnăr, +.
dĕzŭvrĕy, ×.
dĕd' — *dĕdō*.
dĭfămăsyō, ×.
dĭfămĕ, ×.
**dĭfĕrămā* (.....*ē*).
**dĭfĕrā* (.....*ē*).
**dĭfĕrās* (.....*ē*.).
dĭfĕrĕ, +.
dĭfŏrm, +.
dĭfŏrmĭtĕy, ×.
dĭjĕrĕ, +.
dĭksyōnĕr, +.
dĭktĕ, +, v.
dĭktĕy, +, s.
dĭktō, +.
dĭmăe.
**dĭmăsyō* (...*ē*...)
dĭnĕ, +, v. et s.
dĭnĕt.
dĭnŭĭtĕy, ×. P. u.
dĭrĕksyō, +.
dĭrĕktĕmā.
dĭrĕktăr, trĭs, +
dĭs, 10
dĭsĕmĭnĕ. P. u.
dĭsĭpăsyō. P. u.
dĭsĭpĕ, +.
dĭsĭplĭn, +.
dĭsĭplĭnĕ. P. u.
dĭskŏrd'.
dĭskŏrdā, āt.
dĭskŏrdās.
dĭskōtĭnŭĕ.
dĭskōvnĭr, +.
dĭskrĕ, ĕt, ×.
dĭskrĕsyō, +.
dĭskŭlpĕ. P. u.
dĭskŭsyō, +, sign. aussi dispute.
dĭskŭtăp, ×.
dĭskŭtĕ, ×.
dĭskŭr, +.
dĭsŏlŭsyō. P. u.
dĭspărăt, ×.
dĭspărĕt, +.
dĭspărĭsyō.
**dĭspās* (....*ē*.).
**dĭspăsĕ* (....*ē*.).
dĭspĕrsĕ, ×.
dĭspŏzĕ, +.
dĭspŏzĭsyō, +.
dĭspōnĭp, ×.
dĭspŭt, +.
dĭspŭtăyĕ, ×
(banl. : .....*l*.)
dĭspŭtĕ, +.
dĭs-sĕt, +.
dĭs-sĕtyĕm, +.
dĭstās, +.
dĭstăsĕ. P. u.
dĭstĕgĕ, +, v. et adj.
dĭstrăksyō, +.
dĭstrĕr, +.
dĭstrĭbŭsyō ou .*ē*....., +.
dĭstrĭbŭĕ ou .*ē*....., +.
dĭsŭd'. P. u.
dĭvăgăsyō, ×.
dĭvăgĕ, ×.
dĭvĕr, ĕrs. P. u.
dĭvĕrsyō. P. u.
dĭvĕrtĭr.
dĭvĕrtĭsā, āt.
**dĭvĕrtĭsmā* (.....*e*.*ē*).
dĭvĭnĭtĕy, +. P. u.
dĭvĭzăp.
dĭvĭzĕ.
dĭvĭzyō, +.
dĭvŏrs.
dĭvŏrsĕ (*s'*).
dĭvŭlgĕ. P. u.
dĭzĕn.
dĭzĕt.
dĭzlŏkăsyō. P. u.
**dĭz-năf* (..*j*-...)
**dĭz-năvyĕm* (..*j*-.....).
**dĭz-vŭt* (..*j*-...)
**dĭz-vŭtyĕm* (..*j*-.....).
dmĕrĕ.
dŏ, +, dos.
dŏdū, ūs, ×.
dŏgĕ, +.
dŏktĕr, +.
dŏmĕn
dŏmĕstĭk ou (.*ō*.....), +.

dŏmĭnăsyŏ, ×.
dŏmĭnā, *ăt*, ×.
dŏmĭnŏ, +.
dŏmĭsĭl, ×.
dŏmĭsĭyĕ, ×.
dŏmĭsĭyĕr, ×.
dŏrăf, +.
dŏrlŏtĕ.
dŏrmā, *ăt*, +.
dŏrmĭr, +.
dŏrmăr ou ....*ăw*, *ăz*.
dŏrtwăr, ×.
dŏs ou *dŏz*, +, dose.
dŏsĭl, +.
dŏsĭlĭtĕy, +.
**dŏsĭlmā* (.....*ĕ*)
dŏsyĕr, +.
dŏt. P. u.
dŏtĕ. P. u.
dŏyĕnĕy ou *dwăyĕnĕ*, ×.
dŏyĕ ou *dwăyĕ*, ×
dō, +.
dōmăf, ×.
dōptăp, ×.
dōptĕ, +.
dōptăr, ×.
dăw, 2, × (banl. : *dĕw*).
dăl, +.
dăz yĕm, +.
**dăz yĕmmā* (.....*ĕ*).
drā.
drăpŏw.
drăprīy.
drĕnăf, ×. P. u.
drĕnĕ, ×. P. u.
drĕsăf, ×.
drĕsĕ.
drĕ. P. u.
drŏgĕ, +, v.
drŏgĕ, +, drap. Vieilli.
drŏgrīy. P. u.
**drŏlmā* (.....*ĕ*).
dū, +, subst.
dŭk, +, *dŭees*.
dŭp, +.
dŭpĕ, +.
dŭprīy, +.
dŭrăp, +.
dŭr-ă-kŭr, ×.
dŭrĕ, *ĕt*, ×, adj.
dŭrēy, +, s.
dŭrĭyŏ. ×.
**dŭrmā* (....*ĕ*).
**dŭrsăr* (...*e*..).
**dŭrsĭsmā* (...*e*.*e*.*ĕ*) P. u.
dŭrtĕy, +.
dŭvĕ, ×.
dū, *dŭs*.
dŭblăf, +.
dŭblĕ, +.
**dŭblĕmā* (..*bĕl*..*ĕ*).
dŭblŭr, +.
dŭe, s. f. P. u.
dŭlăr, +.
dŭlŭrăw, *ăz*.
dŭsmā.
dŭsăr, ×.
**dŭsrăw* (..*e*...), *ăz*.
dŭtăw, *ăz*, +.
dŭv. P. u.
dŭyĕ, *ĕt*, ×.
dŭz ou *dŭs*, +.
dŭz yĕm, +.
**dŭz yĕmmā* (.....*ĕ*).
dvāsĕ.
**dvāsmā* (...*e*.*ĕ*).
dvāsyĕ, *ĕr*.
dvātŭr, ×.
dvī, devis.
dvĭnĕt.
dvĭz.
dvwăr, +, s.
dwăn, ×.
dwăŋĕ, ×.
**dyăblĕmā* (...*bĕl*.*ĕ*).
dyăbŏlĭk.
dyăk.
dyămā.
dyămĕt.
dyāt !
dyātrĕmā.
dyĕt. ×.
dyĕ ou *dyĕ*.

E

ĕ̀, +, un. Cette forme n'est guère employée que dans la locution *ẽn ĕ̀ mõ*, en un tas. Voir *œ̃*.

ẽ̀, abeilles. *ĕ̀dz ẽ̀*. Usité à Manin. Voir *mŭ̀k*, *ĕ̀ɛẽ̀*.

ẽ̀y, ×, haie. *œ̀n ĕ̀ d' kàrn*. — Banlieue : *ȧ̀ɛ*. — Même sign. : *ĕ̀yŭ̀r*. Voir ce mot.

ẽ̀! ×, cri pour appeler ou pour attirer l'attention. *ẽ̀! ȧ̀kŭ̀t ĭ̀ɛī!* — *ẽ̀! prĕ̀t-mĕ̀ dœ̀ sū*. — S'emploie aussi pour exprimer le regret, la pitié, l'impatience. *ẽ̀! kwĕ̀ k' õn ĭ̀ frȯ̀?* — *ẽ̀! ɛ'ĕ̀t œ̃ mȧ̀lœ̀r, ĕ̀m pŏ̀vĕr fẽ̀m!* — *ẽ̀! tĕ̀ m'ẽ̀bẽ̀t!* — Sert aussi à marquer l'étonnement, avec une nuance de dédain. *ẽ̀! ɛtĭ-ɛī, kõ̀m ĭ̀ s' kȧ̀s!* — ou l'admiration. *ẽ̀! kœ̀ bŏ̀ ptĭ kŭ̀tȯ̀w!* — Banlieue : *aẽ̀!*

ĕ̀bȧ̀rdlȧ̀j̃, +, ce qui est *ĕ̀bȧ̀rdlẽ̀y*. Peu usité dans cette acception. — Par extension, se dit d'un liquide ou d'une matière demi-liquide répandus par terre. *ĕ̀l kŭ d' sẽ̀ tõŋŏ̀ ĭ̀ s' ŏ̀ dĕ̀tȧ̀kĕ̀ : ɛȧ̀ ŏ̀ fĕ̀ œ̃̀n ĕ̀bȧ̀rdlȧ̀j̃, fȯ̀ vìr!* A dans ce sens la même sign. que le mot *lȧ̀vȧ̀j̃*.

ĕ̀bȧ̀rdlĕ̀, +, écraser, réduire en marmelade. Vieilli à St-Pol-ville.

ĕ̀bȧ̀rlŭ̀fẽ̀y, +, adj., exaspéré, irrité. — Par extension, étourdi, imprévoyant; qui court droit devant soi, et se heurte à des obstacles qu'il n'aperçoit pas. — Se dit aussi quelquefois dans le sens d'effaré, déconcerté. *ŏ̀z ĕ̀tẽ̀m sĭ̀ ĕ̀bȧ̀rlŭ̀fĕ̀ ȧ̀vœ̀k ĕ̀l mȯ̀r ĕ̀d nŭ̀ pẽ̀r*. — S'emploie aussi substantivement. — A Manin : *ĕ̀bȧ̀rlŭ̀frẽ̀y*.

ĕ̀bȧ̀rlŭ̀kĕ̀. Voir *ĕ̀bĕ̀rlŭ̀kĕ̀*.

ĕ̀bȧ̀rlŭ̀fĕ̀ (*s'*), +, v., se fâcher, s'irriter, s'exaspérer. — A Manin : *s'ĕ̀bȧ̀rlŭ̀frĕ̀*.

ĕ̀bȧ̀rzĭ̀yȧ̀j̃, ×, résultat de l'action d'*ĕ̀bȧ̀rzĭ̀yĕ̀*. — Banlieue : *ĕ̀bȧ̀rzĭ̀l̥ȧ̀j̃*.

ĕ̀bȧ̀rzĭ̀yĕ̀, ×, v. a. et pr., mettre en pièces en éparpillant. Une pièce de pâtisserie qu'on laisse tomber sera immanquablement *ĕ̀bȧ̀rzĭ̀yĕ̀*. — Banlieue : *ĕ̀bȧ̀rzĭ̀l̥ĕ̀*.

ĕ̀bȧ̀rzĭ̀yŭ̀r, ×, f., autre forme d'*ĕ̀bȧ̀rzĭ̀yȧ̀j̃*, moins usitée.

ĕ̀bȧ̀tȧ̀j̃, s. m., action de prendre ses ébats, de remuer, gambader sans cesse, en parlant des bestiaux. *fȯ̀ vìr l'ĕ̀bȧ̀tȧ̀j̃ ĕ̀k ɛĕ̀ vȧ̀k ĭ̀ fĕ̀jœ̀t dẽ̀ ɛl ĕ̀tȧ̀f!* N'est guère usité que dans la banlieue.

ĕ̀bȧ̀zŭ̀rdìr, +, abasourdir, étourdir.

ĕ̀bĕ̀nìs, ébéniste. Peu usité.

ĕ̀bĕ̀rɛĕ̀. Voir *ĕ̀bĕ̀rkĕ̀*.

ĕ̀bĕ̀rɛŭ̀r. Voir *ĕ̀bĕ̀rkŭ̀r*.

ĕbĕrkĕ, +, v. a. et pr., ébrécher. *ā̃ pŏ ĕbĕrkĕ*. Les individus qui veulent bien parler emploient la forme *ĕbĕrɛĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕbrĕɛĕ*. Même sign. : *ĕkĕrbĕ*.

ĕbĕrkŭr, +, s. f., résultat de l'action d'*ĕbĕrkĕ*. *y'ă ăn ĕbĕrkŭr ă ɛĕl kăn*. Ceux qui veulent bien parler disent *ĕbĕrɛŭr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕbrĕɛŭr*. — Même sign. : *ĕkĕrbŭr*.

ĕbĕrlŭkĕ, +, étourdi, inconsidéré. *ɛl ĕbĕrlŭkĕ lŏ ă n' kărkŭl ăryĕ̃*. — A Nuncq : *ĕbărlŭkĕ*. — A Fruges : *ĕblărĕ*.

ĕbĕtăsyõ, ×, pour *ĕbĕtăsyõ, ĕbĕtmĕ̃*. Forme employée par ceux qui prétendent bien parler.

ĕ bĕ̃ ! ×, hé bien. *ĕ bĕ̃ ! kwĕ k'ĭ n'ĕ dĭ ?* — Sert aussi à donner plus de force à ce que l'on exprime. *ĕ bĕ̃ ! mn ŏm, ɛ'ĕ kŏm ɛŏ, ɛ'ĕ pă ŏtrĕmĕ̃ !* — Beaucoup d'enfants répètent sans cesse cette locution et l'intercalent dans toutes les phrases qu'ils prononcent. *pŭrkwĕ k' t'ă rĕstĕy ? ĕ bĕ̃ ! mădăm ăl ă dĭ, ĕ bĕ̃ ! ĕk j'ăvĕ pă sū mĕ̃ kătĕɛĭs, ĕ bĕ̃ !* — Faubourgs, conc. : *ĕ bẵ !* — Banlieue : *ĕ bĕ̃ !*

ĕblărĕ. Voir *ĕbĕrlŭkĕ*.

ĕblăĭ, +, légèrement ivre. — Substantivement, *ā̃n ĕblăĭ*, un individu dont la vue est troublée, physiquement ou moralement. A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕblŭĭ*.

ĕblăĭr ou *ĕblŭĭr*, +, v. a. et pr., éblouir. — *s'ĕblăĭr*, s'enivrer légèrement. A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕblŭĭr*.

ĕblăĭɛă ou *ĕblŭĭɛă*, +, éblouissant. A St-Pol-ville, conc. : *ĕblŭĭsă*.

ĕblăĭɛmĕ̃ ou *ĕblŭĭɛmĕ̃*, +, éblouissement. *ĭ n'ŏ k'ă lĭ prĕd' ăn ĕblŭĭɛmĕ̃ ĕ pĭ kĕr*. A Saint-Pol-ville, concur. : *ĕblŭĭsmẵ*.

ĕbŏbĭ ou *ĕbŭbĭ*, +, étonné, effrayé, interloqué au point de ne pouvoir répondre qu'en balbutiant et à grand peine. — S'emploie aussi substantivement. — Banlieue, concur. : *ĕbŭbĭ*.

ĕbŏbĭr ou *ĕbŭbĭr*, +, v. a. et pr., étonner, effrayer, interloquer. On *ĕbŏbĭ* un enfant lorsqu'on le malmène, lorsqu'on le gronde à tout propos. — Par analogie, assourdir. *ŏ m'ĕbŏbĭɛĕ ăvĕk tŭ vŭ dĭjăf !* A, dans ce dernier sens, la même sign. que le mot *ĕɛŭĭr*. — Banlieue, concur. : *ĕbŭbĭr*.

ĕbŏkăf, +, s. m., action d'*ĕbŏkĕ*. Peu usité.

ĕbŏkĕ, +, ébaucher, dégrossir. — Au fig., *s'ĕbŏkĕ*, en parlant d'un enfant, commencer à grandir, à avoir du raisonnement. *sĕ̃ gărɛō ĭl ĕ tŭt ĕbŏkĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕbŏɛĕ*. — A Manin : *ĕbŏkĕ*, battre les épis des gerbes sans les délier. Voir *bŏçĕ*.

ĕbŏkiɛ, +, s. m., botte de blé ou d'avoine dont on a seulement battu *ɛl ŭp*. Usité à Manin. Voir *bŏçiɛ*.

ĕbŏrnŭflĕ, +, donner une *bŏrnĭf*, éborgner en quelque sorte en l'appliquant. *vŏ, ĭ n' m' ŏ pwĕ̃ ĕçălĕ dă fwĕ, ɛtĭ-lŏ : j' ĕl l'ĕ ă vĭt ĕbŏrnŭflĕy*. — S'emploie quelquefois dans le sens d'éborgner. — A Manin : *bŏrnŭflĕ*.

ĕbŏrnŭflŭr, +, s. f., résultat de l'action d'*ĕbŏrnŭflĕ*.

ĕbæ̆ĕ̀, +, égueulé, fêlé (un pot).

ĕbrā̆ɛŭr. Voir *ĕbrā̆kŭr*.

ĕbrā̆kā̆j, +, s. m., action d'*ĕbrā̆kĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕbrā̆ɛā̆j*.

ĕbrā̆kĕ, +, ébrancher. — Au fig., *ĕbrā̆kĕ fȯr*, exagérer. *ɛă n'ŏ mĭ ălĕ ă ɛ' prĭ lŏ : ŏz ĕbrā̆kĕ fȯr, ĕmn ȯm*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕbrā̆ɛĕ*.

ĕbrā̆kæ̆w, +, ouvrier qui *ĕbrā̆k*. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕbrā̆ɛæ̆w*, *ĕbrā̆ɛæ̆r*.

ĕbrā̆kŭr, +, s. f. pl., branches que l'on coupe en *ĕbrā̆kā̆* un arbre. *dĕ făgŏ d'ĕbrā̆kŭr*. Quelques individus emploient la forme *ēbrā̆kŭr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕbrā̆ɛŭr*.

ĕbrā̆lĕ, +, adj., qui a le système nerveux ébranlé à la suite d'une maladie ou d'un accident. — S'emploie aussi substantivement. *ɛl ĕbrā̆lĕ trǣvȯw*.

ĕbrĭ̆ăk. Voir *brăk*, étourdi, écervelé.

ĕbræ̆w, *æ̆s*, +, adj., hébété, ahuri. *kwĕy, tĕ n' rĕpō pwē? jŭ k' t'ĕ vnŭ ĕbræ̆w?* — S'emploie aussi substantivement. *ĭ rĕs lŏ kȯm ǣn ĕbræ̆w*.

ĕbrŭ̆ā̆j, +, s. m., action d'*ĕbrŭ̆ĕ* (le linge).

ĕbrŭ̆ɛĕ, +, battre, rosser. Peu usité.

ĕbrŭ̆ɛŭr, +, averse. *ĭ vŏ rkĕr æ̆n ĕbrŭ̆ɛŭr*. — Au fig., grêle de coups, rossée. Même signific., dans cette acception : *brŏsĕy, dā̆dĭn, dā̆s, dĕjĕlĕy, dŭl, pĭl, pĭŋŭs, răklĕy, rĕɛŭr, trēp, trĭpŏtĕy, tŭyŭr*.

ĕbrŭ̆ĕ, +, donner un premier lavage au linge sale. *ĕbrŭ̆ĕ dĕ kmĭj*. — Par extension, *s'ĕbrŭ̆ĕ*, se laver en frottant vigoureusement. — Au fig., *ĕbrŭ̆ĕ* quelqu'un, le recevoir mal, l'éconduire en lui faisant des reproches, lui laver la tête.

ĕbrŭ̆ŭr, +, s. f., résultat de l'action d'*ĕbrŭ̆ĕ* (au propre et au fig.).

ĕbŭ̆bī. Voir *ĕbŏbī*.

ĕbŭ̆bĭr. Voir *ĕbŏbĭr*.

ĕbŭ̆dĭnĕ (*s'*), +: *rĭr ă s'ĕbŭ̆dĭnĕ*, rire à ventre déboutonné, autrement dit : *ă măr̄ȯn dĕblŭ̆kĕ*.

ĕbŭ̆fĕ (*s'*), +, forme adoucie de *s'ĕpŭ̆fĕ* (*d' rĭr*), pouffer de rire. Voir ce mot.

ĕbŭ̆lĕ (*s'*), +; *s'ĕbŭ̆lĕ d' rĭr*, pouffer de rire. Même sign. : *s'ĕpŭ̆fĕ*, *s'ĕbŭ̆fĕ*.

ĕbzĕy. Voir *bzĕy*.

ĕbzĭnĕ. Voir *bzĭnĕ*.

ĕbzĭnwăr. Voir *bzĭnwăr*.

ĕɛămĕ, +, essaimer. Même sign. : *ɛămĕ*.

ĕɛā̆jĕ, +, essanger. *ĕɛā̆jĕ dz ăkŏrɛæ̆*.

ĕɛā̆tĭyō, ×, échantillon. — outil de couvreur : petit morceau de bois servant à marquer l'intervalle qui doit être laissé entre les lignes d'ardoises.

ĕɛā̆tĭyōnĕ, ×, calibrer. *ɛĕ kărŏ lŏ fŏ lz ĕɛā̆tĭyōnĕ, ĭ sō pă ĕgăl*.

ę̆ɛī, ceci; *ĕɛlŏ*, cela. *mī, j'ăkătrā̆ d'ę̆ɛī; tĭ, t'ăkătrŏ d'ĕɛlŏ*. Usités dans la banlieue.

ĕɛĕ, écheveau. *ǣn ĕɛĕ d' fĭlĕ*. Voir *ĕkĕ*.

ĕɛē, ×, s. m., abeille. *ăvwăr ĕdz ĕɛē*. — *ŋ'ŏ ǣn ĕɛē ă l' fărnĕt*. — Ne s'emploie que très rarement dans le sens d'essaim. — Même sign. : *mŭk*,

pl. — Banlieue : *ĕɛɑ̃ɛ̃*. — A Manin : *ɛ̃*.

ĕɛfɔ̀w. Voir *ĕkĕ*.

ĕɛĕrvlĕ, +, v. a. et pr., assommer, fendre la tête. *s'ĭ kĕ, ĭ s'ĕɛĕrvĕl, ɛ'ĕt ɛ̃mɑ̃kɑ̀ꝑ*. — Assourdir, incommoder par un grand bruit. *õn ĕt ĕɛĕrvlĕy dɛ̃ ɛ' sɑ̆krĕ pɑ̆rī*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕsĕrvlĕ*.

ĕɛĕrvlĕy, +, s., écervelé. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕsĕrvlĕy*.

ĕɛĭŋĕ (*s*), +, se donner beaucoup de peine, s'excéder de fatigue. Même sign. : *s'ĕskɛ̃tĕ*.

ĕɛlɔ̃. Voir *ɛɑ̀*, *ĕɛɛī*.

ĕɛɔ̀rtĕ, +, avorter. Ne se dit que des animaux. — S'emploie quelquefois au fig. dans le sens de ne pas réussir.

ĕɛɔ̀rtɛ̃, ×, avorton. — Banlieue : *ĕɛɔ̀rtɑ̃ɛ̃*.

ĕɛpĕ. Voir *ɛ̃ɛpĕ*.

ĕɛū, +, s. m., sécheresse ; temps convenable pour faire sécher le linge, les récoltes, etc. *ĭ fĕ grɑ̆mɛ̃ d'ĕɛŭ ŏjɔ̀rdẅī*.

ĕɛŭɛĕ (*s'*), s'épuiser en parlant. Usité à Manin. Voir *s'ŭzĕ*.

ĕɛŭ-mɛ̃, +, essuie-main. Vieilli à St-Pol-ville : on y emploie de préférence la forme *ĕsẅĭ-mɛ̃*.

ĕɛŭ̀ĭr, +, assourdir, empêcher d'entendre, fendre la tête. *tɑ̆ d'ĭrɛõ ! õn ĕt ĕɛŭ̀ĭ ɑ̆vɑ̆k ɑ̀ɛ̃*. — Même sign. : *ĕbŏbĭr, ĕɛĕrvlĕ*.

ĕɛẅĕ, +, sécher. Voir *rĕɛẅĕ*.

*ĕd*ᵗ, +, aide. S'emploie dans le sens de secours, assistance, conc. avec la forme *ĕdyɑ̃s*. — A Manin : *ɑ̆yū*.

ĕɑdɛ̃, *ɑdɛ̃*, ×, dedans. *ŋ'ŏ grɑ̆mɛ̃ d' mɔ̃d*ᵗ *ĕɑdɛ̃ ; — ŋ'ɑ̆vɑ̆ d' l'ɑ̆rjɛ̃ ɑdɛ̃*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕɑdɑ̃, ɑdɑ̃*. — Banlieue : *ĕɑdɛ̃, ɑdɛ̃*.

ĕdī, +, s. m., convention. *ĭl ĕrõ fĕ ɑ̃n ĕdĭ ɛ̃tĕr ɑ̀ɛ̃*.

ĕdmɑ̃dĕ ou *dmɑ̃dĕ*, +, demander. Conc. : *mɑ̃dĕ*. (Voir ce mot). — *s'ĕdmɑ̃dĕ* (et aussi, à Saint-Pol-ville, *s' dɛmɑ̃dĕ*), mendier. *ĭ s'ĕdmɑ̃d*ᵗ *ĕdpĭ l' mɔ̀rt ĕd sɛ̃ gɑ̆rɛõ*. Conc. : *kɑ̆ɛĕ sɛ̃ pɛ̃*. Dans la banlieue, on dit également : *kɑ̆ɛĕ sn ɑ̆mɔ̃n*.

ĕdmɛ̃, demain. Voir *dmɛ̃*.

ĕdpī ou *dpī*, +, depuis. *ĕdpĭ kɑ̃ k'ĭl ɛ̃ ? — ɑ̆ n'ĭrɑ̆ pwɛ̃ dpĭ ɛĭ dŭsk'ɑ̆ lɔ̃. — ĕdpĭz ŏrɛ̃. — ŏ-l l'õ mĭ vŭ dpĭz ɑ̆dõ*.

ĕdrŭ̀ĕy, +, grandelet, tout élevé. Se dit d'un enfant qui commence à se développer, et peut aisément se passer des soins de sa mère. *ĕl vlŏ tŭt ĕdrŭ̀ĕ, vŭ fyū*. Vieilli à Saint-Pol-ville. — Banlieue, conc. : *ɑ̆vrĭlĕ, ɑ̆vrĭyĕ*.

ĕdsū, ĕdsŭr, dsū ou *dsŭr*, +, dessus, sur. *ĕdsŭ l' fɑ̆rnɛ̀t ; ĕdsŭr ĕɛ lī ; tĕ t' mĕtrŏ dsŭ ɛ' tɔ̃, mī j' mõtrĕ dsŭr ĕɛ kɑ̀r*. — Conc. : *ĕdzɑ̀r, dzɑ̀r*. — Voir *sū*.

ĕdū, où. Voir *dū*.

ĕdū, où. Voir *dū*.

ĕdvɑ̃, devant. Voir *dvɑ̃*. — Se dit aussi pour avant. *ĕdvɑ̃ k' ĕj m'ɛ̃ vɑ̀ɛ*, avant que je m'en aille.

ĕdvɑ̃sĕ, devancer. Voir *dvɑ̃ɛĕ*.

ĕdvĭzĕ, causer, bavarder. Voir *dvĭzĕ*.

ĕdvĭzɛ̀t, petite causerie. Voir *dvĭzɛ̀t*.

ĕdvĭzɑ̀ɛ̃, ɑ̀ɛ̃z, causeur. Voir *dvĭzɑ̀ɛ̃*.

ĕdvwăr, v., devoir. Voir *dvwăr*.

ĕdyās, +, aide, assistance. *ă n'ŏ pwē d'ĕdyās ăn bŭk d'ĕs fil.* — Vieilli à Saint-Pol-ville. Voir *ĕd'*.

ĕdyĕ, +, v. a. et pr., aider, assister, secourir. *ĕdyō-l ă s'rĕlvĕ.* — *j'ĕ ĕdyĕ mn ŏk ă kăryĕ bŏ.* — *fŏ tŭdĭ ĕdyĕ ee mălŭrăw.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕdĕ.*

ĕdyăw, *ăz*, +, s., aide, personne qui assiste. — Employé, surtout à St-Pol-ville, conc. avec la forme *ĕd'*.

ĕdzir, *ĕdzirăp*, *ĕdzirĕ*, *ĕdzirăw*, *ăz*, +, autres formes des mots *dzir*, *dzirăp*, *dzirĕ*, *dzirăw*.

ĕdzăr, dessus. Voir *dzăr* et *ĕdsū*.

ĕdzū, dessous. Voir *dzū*.

ĕfărfŭyĕ. Voir *ĕfnŭyĕ* (*s'*).

ĕfā, +, subst. et adj., enfant. *ă ptyŏ ĕfā.* — *k'ŏz ĕt kŏr ĕfā!* — Un grand nombre d'individus emploient la forme *ēfā*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ăfā*.

ĕfātrăl, ×, marmaille. *fŭtĕ-mĕ l' kā, tă d'ĕfātrăl!* Se dit ordinairement des enfants mutins. — Même sign. : *ĕfātrīy*.

ĕfātrīy, ×, marmaille. Beaucoup d'individus prononcent *ĕfātrīy*. Voir *ĕfātrăl*.

ĕflĕpĕ, +, v. a. et pr., effiloquer; mettre en charpie. *mĕ bŏr ĕd kŏtrō ĭ s'ĕflĕpt; — ĕflĕpĕ dĕl vyĕl twăl.*

ĕflĭeā (*ēn*), +, en biais. *kŏpĕ ăn brăk ēn ĕflĭeā.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ā byĕy*.

ĕflĭeĕ, +, aller de biais. *ăn fwĕ k' tĕ srŏ lŏ t'ĕflĭerŏ ă mŏlĕ sŭ t' çŏc.*

ĕfnŭyăj, ×, s. m., action de *s'ĕfnŭyĕ*. — Banlieue : *ĕfnŭlăj*.

ĕfnŭyĕ (*s'*), ×, faire beaucoup d'embarras, parler et s'agiter en tous sens, ne sachant quel parti prendre, quand on est très affairé. *ă s'ĕfnŭl kŏr făstĭlmē.* — *e'ĕ pă ē s'ĕfnŭyā k'ō fĕ l' pŭ d'ŭvrăj.* — Un grand nombre d'individus emploient dans le même sens le mot *s'ĕfărfŭyĕ*. — Banlieue : *s'ĕfnŭlĕ*. — A Manin : *s'ēfnŭlĕ*.

ĕfŏre, +, s. f. pl., ciseaux pour tondre les moutons.

ĕfrăyăp, +, effroyable, effrayant. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕfrwăyăp*. — Même sign. : *ĕpĕtăp*.

ĕfrăyăbĕlmē, +, effroyablement. Peu usité.

ĕfrŭăj, +, s. m., action d'*ĕfrŭĕ*; résultat de cette action.

ĕfrŭĕ, +, v. a. et pr., émietter. *ĕfrŭĕ dŭ pē; mē eŭk ĭ s'ĕfrū.* — Par extension, frotter entre les poings la partie d'un vêtement couverte de boue sèche, pour la brosser ensuite. Peu usité dans cette dernière acception.

ĕfŭzĕ, ×, infuser, fuser. *mĕt ĕfŭzĕ dĕl kŏe.* Forme employée par un grand nombre d'individus, surtout dans les faubourgs.

ĕg, +, aigle.

ĕg, aigre. Voir *sŭr*.

ĕgăl, +, adj. et subst., égal. *ĕj sŭ vŭ ĕgăl; — dă bŭ ĕgăl.* — S'emploie aussi adverbialement.

ĕgălĭr, +, v. a. et pr., égaliser, aplanir, polir. *j'ĕgălĭ eĕ păr.* — *ōn ĕgălĭrŏ e' kmē.* — *ĕgălĭr ă mŏrsyŏ d' bŏ.* — A St-Pol-ville, conc. : *ĕgălĭzĕ*. — A Manin : *ăgălĭr*, aplanir.

ĕgăr, inspecteur des denrées sur les marchés, avant la Révolution. — Maître juré autrefois chargé de visiter et de plomber les pièces d'étoffes après leur fabrication. — N'est plus usité.

ĕgărd' (*ă l'*), ×, tandis que, auprès de. *eă n'ălĕ mì; ă l'ĕgărd' ĕk lă-bŏ e'ĕtă grămē myù.* — Conc. : *ŏ gărd'.*

ĕgăyĕt, ×, s. f., morceau de charbon de grosseur moyenne. Voir *ĕkăyĕt.*

ĕgābĕ, +, enjamber (au propre). *ĕgābĕ ă rĭŏ; ŏz ĕgābrō e' fōsĕy.* — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕjābĕ.* — A Manin : *ĕgābĕ.*

ĕgābĕy, +, enjambée. *fĕr ăn grād' ĕgābĕy.* — *ăn ĕgābĕ d' tĕrĕ.* — A St-Pol-ville, conc. : *ĕjābĕy.* — A Manin : *ĕgābĕ.*

ĕgŏis, +, égoïste.

ĕgălĕ (*s'*), +, s'égosiller. *ĭ s'ĕgălwĕ ă krĭĕ ăprĕ lī.* — Concurr. : *s'ĕgŏzĭyĕ.*

ĕgrĕdō, édredon.

ĕgrĕmwēn, ×, agrimonia eupatoria. Conc. : *ăgrĕmwēn.*

ĕgrĭfĕ, +, étendre une très légère couche de beurre ou de confiture sur une tartine, en la raclant avec le couteau. *ă mŏlĕ d' bŭr ĕgrĭfĕ sŭ sē pē.*

ĕgrĭfŭr, +, très légère couche de beurre ou de confiture étendue sur une tartine.

ĕgrŏĕ, égratigner. Usité à Manin. Voir *dĕgrĭfĕ, grăfĭnĕ, grĭfĕ.*

ĕgŭtē, +, s. m. pl., premier cidre coulant du pressoir sans qu'on ait pressuré les pommes.

ĕgŭtŭr, +, s. f. pl., terme de brasseur, eau que l'on faisait passer, en troisième et dernier lieu, sur les *drāk*, pour les épuiser. Il en résultait une sorte de bière très faible, meilleure cependant que la *bŭlīy*, et qui d'ordinaire était l'*ăbōdrwĕ* des garçons brasseurs. On en emplissait aussi parfois les tonneaux qui avaient mauvaise odeur, pour aider à les désinfecter. On dit, par plaisanterie, que pour cette troisième trempe on fait usage de l'eau qui a servi à laver les *ăkŏreă* des garçons brasseurs.

ĕgŭĭl, aiguille. Employé concurr. avec la forme *ăgŭl*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue

ĕgŭĭyĕ, s. f., aiguillée. *ăn ĕgŭĭyĕ d' fĭlĕ.* — Faubourgs et banlieue : *ăgŭyīy.* — *ăn pĕt ĕd tŭbăk ĕd kăt ăgŭyīy.* Une *ăgŭyīy*, dans ce dernier exemple, désigne la quantité de feuilles de tabac pouvant s'aligner le long de l'aiguille qui sert à *ĕfĭlĕ tŭbăk*, laquelle a environ 25 cent. de longueur.

ĕgŭĭyĕt, scandix pecten-veneris. — Faubourgs et banlieue : *ăgŭyĕt.*

ĕgzăk, +, exact, te.

ĕgzĭjăp, +, exigible. Concurr. : *ĕgzĭjĭp.*

ĕgzĭjā, āt, +, exigeant. — S'emploie aussi substantivement, au lieu du mot *ĕgzĭjās. ĭ sō d'ăn ĕgzĭjā, e'ĕ pă tŭ d' ĕl dĭr!*

ĕjābĕ, enjamber (au propre). Voir *ĕgābĕ.*

ĕjābĕy, enjambée. Voir *ĕgābĕy.*

ĕjtĕ, +, jeter, dans ses acceptions les plus ordinaires. Employé conc. avec les formes *jĕjtĕ, jtĕ.*

ĕjtĕ ou *ĕjtō*, +, rejeton (d'une plante). Conc. : *ɛĭmĕt*. — Au pl., seconde pousse du tabac après l'enlèvement des feuilles comptées par les vérificateurs.

ĕjtō, ×, jeton. Conc. : *jtō*.

ĕjtōnĕ, +, casser les *ĕjtō* des tiges de tabac pour les détruire. *ĕjtōnĕ tŭbăk*.

ĕjŭtĕ, +, extraire le jus. *ĕjŭtĕ ăn pĕm d'ŏrāj*. — *s'ĕjŭtĕ*, perdre son jus. *dĕ prŏn kĭ s'ĕjŭt*.

ĕjū ? Voir *jū ?*

ĕk, *k'*, +, conj., que. — S'emploie fréquemment au lieu de *dō* (dont). *ŏ săvĕ... ɛ'ĕtă pŭr ɛĕl ɛŏz ĕk bătĭs lĭ pŭrlwĕ sŭvĕ...*

ĕkăbŏɛăj, +, s. m., action d'*ĕkăbŏɛĕ* (le tabac).

ĕkăbŏɛĕ, +, v. a. et pr., donner un coup à la tête, y faire une blessure. — Couper les *kăbŏɛ* aux feuilles de tabac réunies en *mănŏt*.

ĕkăɛ, +, échasse. *mōtĕ ăz ĕkăɛ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕɛăs*.

ĕkăl, +, coque, écale. *ăn ĕkăl d'ă; dz ĕkăl ĕd nwă*. — A Manin : *ĕkălŏf*, écale de noisette.

ĕkălĕt, +, crécelle. — Au pl., sorte de castagnettes formées de deux os plats ou de deux morceaux d'ardoise. Ces castagnettes (celles faites de deux os) se nomment aussi *ŏɛ*. — Au fig., personne qui parle sans cesse. *mō dyŭ! mō dyŭ! kăl ĕkălĕt! ă vŭz ĕɛŭī*. Peu usité dans cette dernière acception.

ĕkălŏ (*d'*), +, en surplus, en sus du nombre voulu. *s'ĭl ăvă sălmō ăn ăr d'ĕkălŏ*. — *j'ĕ kŏr ă ăn kŭp d'ă d'ĕkălŏ*.

ĕkălŏf, écale de noisette. Usité à Manin. Voir *ĕkăl*.

ĕkălŏfĕ des noisettes, les casser pour en avoir le noyau. Usité à Manin.

ĕkălĕ, +, s. m., ridelle de charrette ou *bĕr* à claire-voie. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ĕkălăĕ. Voir *ĕkăyŏtĕ*.

ĕkălŭr ou *ĕkăyŭr*, +, s. f., petit éclat enlevé à un objet qu'on a laissé tomber. *y'ŏ mĭ k' ăn ĭt ĕkălŭr ĕd părtī*.

ĕkămyŏw, ×, s. m., nom que l'on donne aux traverses de bois qui supportent le corps d'un chariot. Les *ĕkămyŏ* sont placés à l'endroit des essieux; on en met un troisième au milieu lorsque le chariot est plus long que d'ordinaire. — Banlieue : *ĕkămyŏw*.

ĕkănĭlăj ou *ĕkănĭyăj*, +, s. m., action de *s'ĕkănĭlĕ*.

ĕkănĭlĕ (*s'*) ou *s'ĕkănĭyĕ*, +, s'émoustiller, devenir éveillé. Se dit surtout en parlant des jeunes filles. *ăl kmĕɛ ă s'ĕkănĭlĕ*. — Même sign. : *s'ĕnălĕ*.

ĕkăō, +, s. m. pl., étoupes mélangées d'*ĕrĕk*. *ăn kŭvĕrt d'ĕkăō*. — Toile très grossière faite avec ces étoupes. Vieilli à Saint-Pol-ville.

ĕkăpĕ, +, échapper, dans ses acceptions les plus ordinaires. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕɛăpĕ*.

ĕkăpĕy, +, s. f., instant de beau temps. — Temps dérobé à ses occupations. *fĕr ăn ĕkăpĕy*, aller bavarder à un moment où l'on devrait être

occupé. — *ă l'ĕkăpĕy*, à la dérobée, une fois par hasard. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕɛăpĕy*.

ĕkărbŭyĕ, ×; *ĕkărbŭyĕ ɛ' fū*, remuer, étendre la braise ou les charbons pour avoir plus de chaleur, ou pour ranimer le feu. — Ecraser, réduire en bouillie ou en menus morceaux. *ĭ l ŏ mŏr ĕkărbŭyĕ s' tĕt, ă sĕ kŏdĕ*. Même sign., dans cette dernière acception : *ĕpŏtrĕ*. — *s'ĕkărbŭyĕ*, en parlant des nuages, s'éparpiller, se dissiper. — Banlieue : *ĕkărbŭlĕ*.

ĕkărdōnĕ, +, couper, enlever les chardons dans un champ.

ĕkărdōnĕt, s. f., outil. Voir *ĕkărdōnwăr*.

ĕkărdōnĕt, +, s. f., chardonneret.

ĕkărdōnĕt, dianthus plumarius. Usité à Œuf-en-Ternois. Voir *ăvĕ*.

ĕkărdōnwăr, ×, outil pour *ĕkărdōnĕ*. — A Ramecourt : *ĕkărdōnĕt*.

ĕkărĭsăw, ×, équarisseur. A St-Pol-ville, conc. : *ĕkărĭsăr*.

ĕkărĭsrĭy, ×, s. f., établissement où l'on dépèce les bêtes mortes ou abattues.

ĕkărŭflŭr, +, blessure en long, balafre.

ĕkărpĭr, +, déchirer, mettre en charpie. — Emietter, diviser, en parlant d'une terre qu'on ameublit. — Conc. : *kărpĭr, dĕkărpĭr*.

ĕkărpĭyăj, ×, s. m., action d'*ĕkărpĭyĕ*. — Banlieue : *ĕkărpĭlăj*.

ĕkărpĭyĕ, ×, diviser, démêler, séparer (la laine ou le crin d'un matelas, etc.). — *ĕkărpĭyĕ dĕ găvĕl*, étendre des javelles mouillées pour les mieux faire sécher. — Banlieue : *ĕkărpĭlĕ*.

ĕkărtĕy (*ă l'*), +, à l'écart. Même sign. : *ă l' dĕtŭrnĕy*.

ĕkărtlăj, +, s. m., action d'*ĕkărtlĕ*. — *ɛ'ĕ dŭ byŏ ĕkărtlăj*, cela s'*ĕkărtĕl* avec facilité, sans grand effort (d'une souche).

ĕkărtlĕ, +, v. a. et pr., séparer en plusieurs parties. *ĕkărtlĕ ă kŭ d'ăp, ăn trōɛ d'ăp*. — Déchirer par une trop forte tension. *ĕm mărōn ă s'ĕkărtĕl*. — Concasser. *ō n' mŭ mĭ ɛ' brăj, ō n' fĕ k' ĕl l'ĕkărtlĕ*.

ĕkărvĭɛ ou *ĕkĕrvĭɛ*, +, écrevisse. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkrĕvĭs*.

ĕkăyĕt ou *ĕkălĕt*, +, petite coquille de mollusque, bivalve ou univalve. *rămăsĕ dz ĕkăyĕt*.

ĕkăyĕt, +, s. f., morceau de charbon de dimension moyenne. *y'ă pă d' fĕ, ɛ'ĕ tŭz ĕkăyĕt*. — Concurr. : *ĕgăyĕt, găyĕt*.

ĕkăyŏtĕ ou *ĕkălŏtĕ*, +, ramasser les cailloux dans une terre pour l'améliorer. — A Fruges : *ĕkălăĕ*. — On dit : *rămăsĕ kăyŏw* lorsqu'il s'agit du ramassage exécuté pour le compte d'un entrepreneur de routes.

ĕkăgĕ, ×, chasser, envoyer paître. Même sign. : *ĕpŭrĕ*.

ĕkăj, +, échange. A St-Pol-ville, conc. : *ĕɛăj*.

ĕkăjăp, +, échangeable. A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕɛăjăp*.

ĕkăjĕ, +, échanger. A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕɛăjĕ*.

ĕkĕ, +, écheveau. *ăn ĕkĕ d' lăn*. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕɛĕ, ĕɛfŏw*.

ĕkĕ, v. a.; *ĕkĕ bŏ*, fendre du bois. Usité à Manin.

ĕkĕl, +, échelle. A St-Pol-ville, concurr. : *ĕɛĕl*.

ĕkĕn, +, échine. *l'ĕkĕn ĕd sĕ dŏ*. A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕɛĕn*.

ĕkĕrbĕ, +, ébrécher. *j'ĕ ĕkĕrbĕ ɛ' kwĕ*. Même sign. : *ĕbĕrkĕ*.

ĕkĕrbŭr, +, s. f., résultat de l'action d'*ĕkĕrbĕ*. Même sign. : *ĕbĕrkŭr*.

ĕkĕrplĕ, +, v. a. et pr., enlever, en ratissant avec un couteau, la terre qui reste collée aux racines de certaines plantes, quand on les arrache. *ĕkĕrplĕ dĕ răp ; ŏz ĕkĕrplō kărŏt*.

ĕkĕt, +, s. f., copeau tombé du bois lorsque l'on équarrit un tronc d'arbre, ou bien quand on façonne une pièce de bois avec la hache. *ăn grŏnĕ d'ĕkĕt*. — S'emploie ordinairement au plur.

ĕkĕyăs, +, s. f. pl., ensemble des débris de bois provenant d'un arbre abattu (*ɛŏklĕ*, *brăk* et *kŭplĕ*). — *ăbăt bŏ pŭr ɛĕz ĕkĕyăs*, abattre des arbres sans aucun salaire, pour en avoir les débris. — Les scieurs de long (*sŏyĕ ă ŭr*) appellent aussi *ĕkĕyăs* tous les débris des pièces de bois qu'ils scient, débris qui d'ordinaire leur appartiennent. — Les couvreurs en chaume réclament également pour eux, comme *ĕkĕyăs*, la menue paille tombée du toit pendant leur travail.

ĕkĕyō, +, échelon (au propre). *y'ŏ kăt ĕkĕyō d' kăsĕ ă mn ĕkĕl*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕɛlō*. — Même sign. : *brŏkrā*. Voir ce mot. — *kŏpĕ dĕ kăvŭ ăz ĕkĕyō*, couper des cheveux irrégulièrement, de telle manière que l'on puisse voir les coups de ciseaux *échelonnés* les uns au-dessus des autres.

ĕkĕ, +, morceau de marne concassée pour faire la chaux. *fĕr ĕd l'ĕkĕ*, concasser cette marne.

ĕkĭɛăf, +, s. m., action d'*ĕkĭɛĕ*.

ĕkĭɛĕ, +, faire jaillir ou lancer un liquide sur quelqu'un ou sur quelque chose. — Envoyer, en parlant, de la salive à la figure de son interlocuteur. — S'emploie aussi dans l'acception d'éclabousser.

ĕkĭɛŭr, +, s. f., résultat de l'action d'*ĕkĭɛĕ*. — Se dit aussi dans le sens d'éclaboussure.

ĕkĭɛwăr, +, sorte de seringue faite ordinairement d'une tige creuse de *bĭbĕ* (angelica sylvestris), avec laquelle les enfants s'amusent à lancer de l'eau à la figure de leurs camarades ou des passants.

ĕkĭnĕy, +, échinée. *ā mŏrsyŏ d'ĕkĭnĕy*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕɛĭnĕy*.

ĕkĭpăf, +, s. f., équipage. *ăn bĕl ĕkĭpăf*. — Par extension, choses qui encombrent. *j' lĭ fŭ tŭ ɛl ĕkĭpăf lŏ ĕvwĕy*.

ĕkĭpĕ, +, dépasser, être en saillie. *j'ĕ lŏ ā dĕ k'ĭl ĕkĭp*. — *ăl ŏ ɛŏpĕ sŭr ā kăyŏ k'ĭl ĕkĭpwĕ*. — En mauvaise part, *ăvwăr tŭ sĕz ŏɛ k'ĭl ĕkĭpt*, être d'une maigreur excessive.

ĕkĭvŏlwăr, +, équivaloir. — A St-Pol-ville, concurr. : *ĕkĭvŭlwăr*. Peu usité.

ĕklăbŭsăf, éclaboussement. Voir *ĕklĭbŏtăf*.

ĕklămàs, ×, s. f. pl., exclamations, cris bruyants de joie, de douleur, etc.; clameur. *ĭl ĕt ĕvwĕ, ĕnō! fĕr ĕdz ĕklămàs eă l' frŏ pă rvĕnĭr.* — Dans les faubourgs, conc. : *ĕklămàe.* — Même sign. : *ĕklămàr.*

ĕklămàr, ×, clameur, exclamations. S'emploie ordinairement au pl. — Même sign. : *ĕklămàs.*

ĕklèr, +, s. f., éclair. *ăn fŏrt ĕklèr.* — Au fig., *fĕr ĕdz ĕklèr*, cligner de l'œil continuellement.

ĕklèr, ×, s. f., chelidonium majus. — *tĭt* (ou *pĕtĭt*) *ĕklèr*, ficaria ranunculoïdes.

ĕklèreĭy, ×, éclaircie. A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕklèrsĭy.* Peu usités.

ĕklèreĭr, +, éclaircir. A St-Pol-ville, conc. : *ĕklèrsĭr.*

ĕklèrĕ, +, éclairer, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Banliene, conc. : *ĕklèryĕ. ĭl ĕklèrywĕ dŭr ŏ vĕp.*

ĕklèryĕ. Voir *ĕklèrĕ.*

ĕklèt, +, s. f., éclat de bois pen volumineux; éclisse. — Au plur., planchettes de chêne fendues, un peu plus étroites que des ardoises, servant autrefois à revêtir l'extérieur des moulins à vent. Le mot *ĕkèt* s'employait aussi dans le même sens.

ĕklètĕ, +, mettre des *ĕklèt* le long d'un membre fracturé. *ō l ŏ ĕklètĕ s' gāp.*

ĕklèyĕ, +, dont les douves sont contractées. Voir *ĕklĭĕ.*

ĕklĭbŏtàj ou *ĕsklĭbŏtàj*, ×, éclaboussement. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕklăbŭsàj.*

ĕklĭbŏtĕ ou *ĕsklĭbŏtĕ*, ×, éclabousser. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕklăbŭsĕ.*

ĕklĭbŏtŭr ou *ĕsklĭbŏtŭr*, ×, éclaboussure. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕklăbŭsŭr.*

ĕklĭĕ, +, v. a. et pr., se dit d'nn tonneau ou de tout autre vase de bois vide, dont les douves se disjoignent par l'effet de la sécheresse ou de la chaleur. — Conc. : *ĕklèyĕ.*

ĕklĭfĕ, fendre, partager. Usité à Torcy.

ĕklĭtĕ, faire des éclairs. *ĭl ĕklĭt.* Usité à Manin.

ĕklŏ, +, éclat. *ăn ĕklŏ d' bŏ.* N'est guère usité à Saint-Pol-ville; on y emploie de préférence la forme *ĕklā.*

ĕkmĕ ou *kmĕ*, ×, comment. *fŏ dĭr ĕkmĕ k'ŏ l' frō. — kmĕ k'ŏ dĭjĕ?* — A St-Pol-ville, conc. : *ĕkmā, kmā, kōmā.* — Banlieue : *ĕkmĕ, kmĕ.*

ĕkŏbàr, +, étalage extérieur formé d'une planche, fixe ou mobile, de 25 à 30 centimètres de largeur.

ĕkŏdàj, +, s. m., action d'*ĕkŏdĕ* (la vaisselle). Peu usité.

ĕkŏdĕ, +, laver (la vaisselle) à l'eau chaude. Se dit spécialement des *tèl* et autres poteries communes que l'on met bouillir, afin de mieux les nettoyer. *j'ĕkŏdwĕ eèl kăn.* — A St-Pol-ville : *ĕeŏdĕ.*

ĕkŏdèy, ×, personne rieuse, volage et quelque peu coureuse. — S'emploie aussi adjectivement. *e'ĕ dĕ fĭl rŭdmĕ ĕkŏdèy.* — Banlieue : *ĕkŏdàe.*

ĕkŏdŭr, +, s. f. pl., eau qui a servi à laver la vaisselle. Usité à Manin. Voir *ărlăvàj.*

ĕkŏfā, āt, +, échauffant. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕeŏfā*.

ĕkŏfĕ, +, échauffer. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕeŏfĕ*.

ĕkŏfĭeĕ, égratigner. Usité à Ramecourt.

ĕkŏfĭeŭr, égratignure, démangeaison. Usité à Ramecourt.

ĕkŏfmē, +, échauffement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕeŏfmā*.

ĕkŏkĕ, +, v. a. et pr., casser, rompre, déchirer, en parlant d'une boutonnière, d'une poche, d'un petit sac, etc.

ĕkŏkŭr, +, s. f., résultat de l'action d'*ĕkŏkĕ*.

ĕkŏl, +, école, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Avoir *ĕd l'ĕkŏl*, avoir des *rŭz*, du tracas, à l'occasion de quelqu'un. *vŏ, vŏ, ă-n n'ĕrŏ, d' l'ĕkŏl, ăvăk ĕs fil !*

ĕkŏlŏf, +, eucologe. Peu usité.

ĕkŏlŏm, +, économe. *dĕ jĕ ĕkŏlŏm*. — Economique. *dŭ grŏ kărbō e'ĕ byē sĭ ĕkŏlŏm ĕk dŭ fĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkŏnŏm*.

ĕkŏlōmīy, +, économie. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕkŏnōmīy*.

ĕkŏlōmĭzĕ, +, économiser. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkŏnōmĭzĕ*.

ĕkŏpĕre, +, pièce de bois garnie de fortes chevilles en guise d'échelons, et tenant lieu d'échelle. — A Saint-Pol, poteau d'une très grande longueur planté autrefois sur le Mont et servant aux exercices de tir de la confrérie des Archers. — Au fig., femme grande et d'une taille peu gracieuse.

ĕkŏre, +, écorce (au propre). — Absolument, *dz ĕkŏre*, des écorces de chêne pour la tannerie.

ĕkŏreăj, +, s. m., action d'*ĕkŏreĕ*.

ĕkŏreĕ, +, écorcher, écorcer.

ĕkŏre-rān, ×, mauvais couteau. Même sign. : *kŏe-rān*.

ĕkŏrĭe, +, s. f. pl., élan pour mieux sauter. *prĕd' sĕz ĕkŏrĭe*.

ĕkŏrnăj, +, s. m., action d'écorner. — Se dit aussi d'une jeune fille qui a eu un enfant.

ĕkŏrnĕ, +, écorner. — *s' fĕr ĕkŏrnĕ*, en parlant d'une jeune fille, se mettre dans le cas de devenir mère.

ĕkŏrnĕy, +, qui a eu un enfant, en parlant d'une jeune fille. — S'emploie aussi substantivement. — Même sign. : *ăksĭdĕtĕy*.

ĕkŏrsĕ, +, manger, avaler. S'emploie surtout négativement. *ō n' pă ryē lĭ fĕr ĕkŏrsĕ. — ă n' ŏ sălmē pwē ĕkŏrsĕ ăn flĕp ĕd bŭyō*. — Quelques individus emploient la forme *ĕkŏrsĕ*.

ĕkŏryō, +, cordon de soulier. Vieilli à Saint-Pol (×).

ĕkŏryōnĕ, +, v. a. et pr., faire, se faire une *ĕkŏryōnŭr*. — Vieilli à St-Pol-ville.

ĕkŏryōnŭr, +, écorchure. *sĭ k' tĕ vyē eī, j' tĕ fŭ ăn ĕkŏryōnŭr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

ĕkŏs, +, cosse. *ĕdz ĕkŏs ĕd pwĕ*. — Au pl., cosses vides après l'*ĕkŏsăj*. A Manin (dans ce sens) : *ĕkŏsŭr*.

ĕkŏsăj, s. m., action d'écosser.

ĕkŏsĕ, +, écosser. — *s'ĕkŏsĕ*, en parlant des grains trop mûrs, sortir de leurs balles, tomber par terre. *ĕmn ăvăn ăl ĕ pŭ d'ă mŭtă ĕkŏsĕy*. — Au fig., *ĕkŏsĕ* quelqu'un, le meurtrir,

l'assommer, l'*ăsŭfìr*.

ĕkŏsẽ, ×, s. m. pl., épis cassés, grains encore garnis de leurs balles qui restent au fond des voitures ou dans l'aire où l'on jette les gerbes, lorsque l'on rentre la récolte. Voir *ŏtō*. — Banlieue : *ĕkŏsãẽ*.

ĕkŏsæ̀ɯ̃, *æ̀ʒ*, ×, celui, celle qui *ĕkòs*. *ǣn ĕkŏsæ̀ d' pwĕ*. Ne se dit guère qu'en plaisantant.

ĕkŏsŭr. Voir *ĕkòs*.

ĕkōs, lanterne. Usité à Gouy-en-Ternois.

ĕkæ̀ɛ. Voir *ĕkŭ̀ɛ*.

ĕkæ̀m, +, écume. — *ĕdʒ ĕkæ̀m* (à Siracourt : *ĕkæ̀mŭr*), l'écume des confitures de groseille. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkŭm*.

ĕkæ̀mǣj, +, écumage. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkŭmǣj*.

ĕkæ̀mĕ, +, écumer. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕkŭmĕ*.

ĕkæ̀mèt, +, écumoire. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkŭmèt*.

ĕkæ̀mŭr. Voir *ĕkæ̀m*.

ĕkrămǣj, +, s. m., action d'*ĕkrămĕ*.

ĕkrămĕ, +, écrémer (du lait).

ĕkrămŭr, +, quantité de crème recueillie dans une *tèl* après en avoir fait couler le lait. *mì, kā k' ĕj fĕ dŭ wătyɛ̀ɔ̀ɯ, jĕ n' răvìʒ pwē ă æ̀n ĕkrămŭr pŭr k'ì sæ̀ɛ bō*. — Lait écrémé, lequel se vendait autrefois deux liards la pinte. *ŏ frĕ æ̀n sŭp ăvæ̀k æ̀n ĕkrămŭr*.

ĕkrăpǣj, +, s. m., action d'*ĕkrăpĕ*.

ĕkrăpĕ, +, enlever la *krăp* en raclant. On *ĕkrăp* une table chargée de graisse avant de la laver. *ĕkrăpĕ æ̀n æ̀t* ou un *lŭɛĕ*, racler la terre qui se trouve collée sur le fer de ces outils. — *ĕkrăpĕ æ̀n mèy*, racler la pâte attachée aux parois d'un pétrin. — *ĕkrăpĕ* des briques, enlever, avec la truelle, le mortier des vieilles briques. — Par plaisanterie, *s'ĕkrăpĕ*, *s' fèr ĕkrăpĕ*, se raser, se faire raser.

ĕkrăpèt, +, s. f., racloir.

ĕkrăpẽ, ×, détritus provenant de la préparation des écorces de chêne. Dans les lieux où l'on prépare le tan, avant de concasser ces écorces, on les *ĕkrăp* pour en faire tomber les mousses et les lichens. On vendait ces *ĕkrăpẽ* par hotées aux pauvres gens pour garnir les feux de bois.

ĕkrăpŭr, +, s. f., nettoyage, et par extension, lavage. *t'ĕræ̀ bzwē d'æ̀n bõn ĕkrăpŭr, t'ĕ rŭdmē nwăr*. — Au plur., raclures. *ĕdʒ ĕkrăpŭr ĕd mèy*.

ĕkrãpìr (*s'*), +, s'engourdir, se fatiguer d'être toujours dans la même position. *mĕ gãp ì s'ĕkrãpìɛwèt*. — A Torcy : *s'ẽkrãpìr*.

ĕkrìvăsyĕ, écrivain sans grande instruction.

ĕkrìvæ̀ɯ̃, +, écrivain (dans une étude). Forme employée par un grand nombre d'individus, surtout dans la banlieue.

ĕkrŏ̀ɛl ou *ĕkrŏ̀ɯ̀ɛl*, +, écrouelles.

ĕkròl, +, lisière de drap. *dĕ ɛŏsō d'ĕkròl*. S'emploie ordinairement au pluriel.

ĕkrŏtǣj, +, décrottage.

ĕkrŏtĕ, +, v. a. et pr., décrotter (une chaussure, un vêtement). *t'ŏ mĭ l'ãm sæ̀lmē d'ĕkrŏtĕ tĕ sŏlĕ*. — *mĕ pătălō ì s'ĕkròt-tĕ byẽ*.

ĕ̆krŭ̆lā̆j, +, écroulement. Conc. : *ĕ̆krŭ̆lmē* (et à St-Pol-ville : *ĕ̆krŭ̆lmā̆*).

ĕ̆ksĕ̆tĕ̆rā̆, +, et cœtera.

ĕ̆ksĭ̆tĕ̆, +, pousser à, animer. — Absolument, v. a. et pr., pousser à manger. *ōn ŏ̆ byŏ̆ ă̆-l l'ĕ̆ksĭ̆tĕ̆, ɛl ĕ̆skrĭ̆ŋĕ̆ lŏ̆, ĭ̆ n' vœ̆ pwē̆ ryē̆n ĕ̆kŏ̆rsĕ̆.*

ĕ̆kū, +, écu (monnaie). — *kōtĕ̆ sĕ̆z ĕ̆kū*, se dit d'un hanneton qui, étant sur le point de s'envoler, soulève ses élytres par de petites secousses réitérées.

ĕ̆kŭ̆ɛō, +, écusson (terme de jardinier). — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕ̆kŭ̆sō.*

ĕ̆kŭ̆ɛōnĕ̆, +, greffer en écusson. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕ̆kŭ̆sōnĕ̆.*

ĕ̆kŭ̆ɛōnwā̆r, +, écusonnoir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕ̆kŭ̆sōnwā̆r.*

ĕ̆kŭ̆lĕ̆y, +, écuellée. *œ̆̀n ĕ̆kŭ̆lĕ̆ d' gē̆s; œ̆̀n ĕ̆kŭ̆lĕ̆ d' sŭ̆p.* — Absolument, se dit de la quantité de lait ou de café au lait prise par chaque personne pour déjeuner. *dōnĕ̆-mĕ̆ mn ĕ̆kŭ̆lĕ̆y.*

ĕ̆kŭ̆mĕ̆t, écumoire. Voir *ĕ̆kœ̆mĕ̆t.*

ĕ̆kŭ̆rœ̆̀l, ×, s. f., écureuil. *rŭ̆ kō̆m œ̆̀n ĕ̆kŭ̆rœ̆̀l.* N'est plus guère usité, cet animal ayant disparu des bois qui avoisinent Saint-Pol.

ĕ̆kŭ̆vmē, +, s. m., partie d'un mur de façade comprise entre la *sablière* et le plancher du grenier. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕ̆kŭ̆vmā̆.*

ĕ̆kŭ̆ɛ, +, s. f., sorte de couperet mince servant à *ĕ̆kŭ̆ɛĕ̆* le lin. L'*ĕ̆kŭ̆ɛ* se fait ordinairement en noyer; elle est munie par le haut d'une sorte de tête qui lui donne plus de poids. Le manche de cet outil est toujours en bois de saule. — Banlieue, conc. : *ĕ̆kœ̆̀ɛ.*

ĕ̆kŭ̆ɛ (forme ancienne).

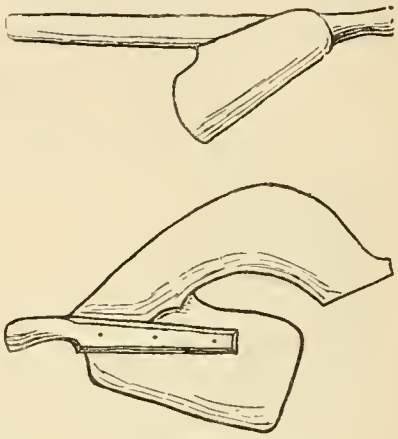

ĕ̆kŭ̆ɛ (forme actuelle).

ĕ̆kŭ̆ɛā̆j, +, s. m., action d'*ĕ̆ɛŭ̆kĕ̆.*

ĕ̆kŭ̆ɛĕ̆, +, détacher des fibres du lin les *ĕ̆rĕ̆k* ou parties ligneuses. A cet effet, l'*ĕ̆kŭ̆ɛœ̆̀* prend dans la main gauche autant de lin qu'il peut en tenir, le passe dans le *gœ̆̀lā̆r* ou échancrure du *plā̆ɛĕ̆*, l'étend sur le bord inférieur taillé en biseau, puis, de la main droite, frappe dessus verticalement avec l'*ĕ̆kŭ̆ɛ.* Il retourne, roule et frappe ainsi la poignée de lin jusqu'à ce que toutes les *ĕ̆rĕ̆k* soient tombées et qu'il ne reste plus que les fibres.

ĕ̆kŭ̆ɛœ̆̀w̄, ×, ouvrier qui *ĕ̆kŭ̆ɛ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕ̆kŭ̆ɛœ̆̀r.* — Banlieue : *ĕ̆kŭ̆ɛĕ̆w̄.*

ĕ̆kŭ̆ɛrīy, +, s. f., atelier d'*ĕ̆kŭ̆ɛā̆j.* L'*ĕ̆kŭ̆ɛrĭ* est toujours installée dans un petit bâtiment construit le plus loin possible des habitations, par crainte d'incendie (on fait chauffer

le lin avant de l'*ĕkŭɛĕ*). — Conc. : *kŏfwăr*, *ĕkŭɛwăr*, masc.

ĕkŭtăj, s. m., action d'écouter. Voir *ăkŭtăj*.

ĕkŭrtlĕ, ×, terme de *kŏkōyĕ*. *ĕkŭrtlĕ* un pigeon, lui arracher les longues plumes des ailes pour l'empêcher de voler ou pour le faire paraître plus jeune.

ĕl, +, aile. — Parties d'un *bōnĕ rō* qui avancent et dépassent les joues.

ĕlărgîr, +, élargir. — *s'ĕlărgîr*, écarter les jambes. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕlărjîr*. — Faubourgs et banlieue : *ălărgîr*.

ĕlărjĭsăj, +, élargissement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕlărjĭsmă*.

ĕlăvăj, +, élagage. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕlăgăj*.

ĕlăvĕ, +, élaguer (au propre). — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕlăgĕ*.

ĕlăvĕw, +, élagueur. — A Saint-Pol-ville, conc. . *ĕlăgăr*.

ĕlɛō, leçon. *ăl sĕ sn ĕlɛō*. Usité à Manin.

ĕlĕksîr, +, élixir. Peu usité.

ĕlĕmă, élément. Peu usité. — *ĕlĕmă*, ×, aimant (pierre d'). Forme employée par un grand nombre d'individus.

ĕlĕt, ×, s. f., terme de maçon, les deux angles saillants d'un *sōmyĕ* plafonné.

ĕlĭkŏ, *ĕlĭkŏ*, ×, illico.

ĕlĭr, +, faire une élection. — Trier, choisir. *ĕlĭr dĕ fĕv*, *dĕ pwĕ*, trier des féverolles, des pois ; mettre à part les grains maigres, défectueux ou attaqués par les insectes.

ĕlĭtĕ, ×, s. m., chose de rebut, reste. S'emploie ordinairement au plur. et se dit surtout des grains. Les *ĕlĭtĕ* sont utilisés pour la nourriture des porcs et de la volaille. — Banlieue : *ĕlĭtăɛ*.

ĕljĕr, +, adj. des deux genres, léger. Conc. : *ljĕr*. — A Saint-Pol-ville, on se sert en outre des formes *ĕljĕ*, *lĕjĕ*, *lĕjĕr*.

ĕljĕrîr, +, devenir léger. Conc. : *ljĕrîr*. Voir *ăljĕrîr*.

ĕljĕrmē, +, légèrement. Conc. : *ljĕrmē*. — A Saint-Pol-ville, on emploie en outre les formes *ĕljĕrmă*, *lĕjĕrmă*, *lĕjĕrmē*.

ĕljĕrtĕy, +, légèreté. — A Saint-Pol-ville, conc. : *lĕjĕrtĕy*.

ĕlĕmĭnăj, +, s. m., action d'illuminer. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕlŭmĭnăj*.

ĕlĕmĭnăsyō, +, illumination. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕlŭmĭnăsyō*.

ĕlĕmĭnĕ, +, illuminer (au prop.). — A St-Pol-ville, conc. : *ĕlŭmĭnĕ*.

ĕlĕnĕt, pl., lunettes. *ĕj mĕ mz ĕlĕnĕt*. Forme employée fréquemment dans les faubourgs. Voir *lănĕt*.

ĕlvăj, +, s. m., action de lever (les plantes). *ĕl pîr*, *ĕɛ tă lŏ ɛ'ĕ pŭ ɛl ĕlvăj*.

ĕlvă, *ăt*, +, adj., levant. *ĕl tă ĭ s' dĕkăv sŭvĕ kŏr ă l' lăn ĕlvăt*.

ĕlvĕ, +, lever, *ĕj m'ĕlĕv ŏ prĕm*. — Soulever. *ĕlvō ō mŏlĕ ɛ' bă*. — *ĕlvĕ l' kŏdt*, boire à l'excès. — Conc. : *lvĕ*.

ĕlvĕy, ×, levée, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ăn ĕlvĕ d' sŏldă ; ăn ĕlvĕ d' tĕr*.

ĕlvē, ×, levain. — Au fig., *ărkĕr sŭ sn ĕlvē*, ne pas réussir après avoir fait de grands efforts. *ĭ vă fĕr myŭ k' sē frĕr, mĕ ĭ rkĕrŏ sŭ sn ĕlvē. — ĕl sŏlĕl ĭ vă s' mŭtrĕ, mĕ ĭl ărkĕ tŭdĭ sŭ sn ĕlvē.*

ĕlvrĭĕ, ×, lévrier. Conc. : *lvrĭĕ*.

ĕlvyĕ, +, levier. Conc. : *lvyĕ*.

ĕmăbĕltĕy, +, amabilité. *vŏ, ɛ'ĕ pă pŭ sn ĕmăbĕltĕ sĭ k'ĕj vĕ ă sē bŭtĭk.* — Les individus qui veulent bien parler disent *ĕmăblĕtĕy*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ămăbĭlĭtĕy*; cette dernière forme est peu usitée.

ĕmăjĭnăp, +, imaginable. *ăl dĭjwĕ tŭ lĕ kŏs ĕmăjĭnăp ĕdsŭ lĭ.* — Conc. : *ēmăjĭnăp*. — A St-Pol-ville, conc. : *ĭmăjĭnăp*.

ĕmăjĭnăsyō, +, imagination. — Conc. : *ēmăjĭnăsyō*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĭmăjĭnăsyō*.

ĕmăjĭnĕ, +, imaginer. *jŭ k'ĭ s'ĕmăjĕn k' ĕj m'ē vŏ-l l'ătēd'?* — Conc. : *ēmăjĭnĕ*. — A Saint-Pol-ville, on emploie également la forme *ĭmăjĭnĕ*.

ĕmăl, +, s. f., émail. *ĕɛl ĕmăl ă s'ē vŏ, ă ɛ' pŏ lŏ.*

ĕmĭtăp, ×, imitable. N'est employé que négativement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĭmĭtăp*.

ĕmĭtăsyō, +, imitation. — A St-Pol-ville, conc. : *ĭmĭtăsyō*.

ĕmĭtĕ, +, imiter. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĭmĭtĕ*.

ĕmŏbĭl, +, immobile; hébété. — Substantivement, *ĕn ĕmŏbĭl*, un individu lourd, hébété, stupide. Même sign., dans cette acception : *ĕtŏ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĭmŏbĭl*.

ĕmŏrwĭd' ou *ĕmŏrwĭd'*, +, hémorrhoïdes.

ĕmŏsyōnăp, +, qui s'émotionne facilement; impressionnable.

ĕmōdiɛ, +, pl.; immondices, décombres. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕmōdĭs*, *ĭmōdĭs*.

ĕmū (au fém., *ĕmū* ou *ĕmŭt*), +, attendri, inquiet; émoustillé. — Légèrement ivre, troublé en quelque sorte par les vapeurs alcooliques.

ĕmŭvă, *ăt*, +, émouvant. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕmŭvă*.

ĕmŭvwăr, +, émouvoir. *fŏrwĕ kĕt kŏs k'ĭl l'ĕmŭɛ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕmŭvwăr*.

ĕmŭɛĕt, pl., mouchettes. Voir *ĕmŭkĕt*.

ĕmŭkăj, +, s. m., action d'*ĕmŭkĕ*.

ĕmŭkĕ, +, abattre à coups de serpe le sommet d'un fagot, quand il est lié, pour l'*ĕgălĭr*, le rendre plus régulier. — *ĕmŭkĕ* une botte, lorsqu'on lie les céréales, enlever rapidement avec les deux mains les épis qui ne sont pas liés, ou qui *dépassent* sur les côtés; on les joint ensuite à la gerbe suivante.

ĕmŭkĕt, +, pl., mouchettes. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕmŭɛĕt*, *mŭɛĕt*.

ĕmŭkŭr, +, s. f. pl., déchets, brindilles de bois provenant de l'*ĕmŭkăj* d'un fagot. Voir *mŭlĕt*. — Se dit aussi des épis restés dans la main après l'*ĕmŭkăj* des gerbes.

ĕmwĕy, +, émoi. Voir *ămăr*.

ĕmzŭrĕ. Voir *mĕzŭrĕ*.

ĕn ou *ĕn*, +, haine. *fŏ vĭr l'ĕn k' ăl ŏ kōtĕr lĭ!*

ĕnăvrĭlĕ. Voir *pŭl-kŏr* (*ē*).

ĕnăyĕ ou *ĕnăḷĕ*, +, adj., vif, éveillé. — S'emploie aussi substantivement.

ĕnăyĕ (*s'*) ou *s'ĕnăḷĕ*, +, v., s'émoustiller, devenir vif, éveillé. Se dit surtout en parlant des jeunes filles. — Même sign. : *s'ĕkănŭḷĕ*.

ĕnĕrbĕ, +, ensorceler au moyen de certaines herbes; jeter un sort. — Par extension, enjôler. *ɛĕl măŭs lŏ, ăl l' ŏ mŏr ĕnĕrbĕy*. S'emploie dans ce sens concurr. avec les mots *ĕjŏlĕ*, *ĕjĕjŏlĕ*.

ĕnĕvrā, āt, +, énervant. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕnĕrvā*.

ĕnĕvrĕ, +, énerver. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕnĕrvĕ*.

ĕnĕ, particule interrogative. Voir *ĕnō*.

ĕnnŭ̂, ×, non. Voir *nŭ̂*.

ĕnŏɛĕ (*s'*). Voir *s'ĕnŏkĕ*.

ĕnŏkĕ (*s'*), +, s'étouffer en mangeant. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s'ĕnŏɛĕ*. — Même sign. : *s'ĕtŏkĕ*.

ĕnŏrm, +, énorme. — Enormément, excessivement. *ɛ'ĕt ăn ŏm kĭ fŭmĕ ĕnŏrm*.

ĕnŏrtăj, +, s. f. pl., conseils, exhortations. *ĕj n'ĕ pwĕ fŭt ăn bŭk ăd tŭ vŭz ĕnŏrtăj*. — Vieilli.

ĕnŏrtĕ, +, exhorter, conseiller, engager à. *ōn ŏ byŏ-l l'ĕnŏrtĕ ă byē fĕr, ĭ n'ăjĭ kŏr k'ă s' mŏd'*. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕgzŏrtĕ*.

ĕnō, ×, particule interrogative ou affirmative, employée pour n'est-ce pas? *ĕnō k' ɛ'ĕtĕ kŏm sà?* — *ŏz ĭrō, ĕnō?* — Banlieue : *ĕnɛō, ĕnɛō*. — A Lenzeux, Œuf-en-Ternois, Guinecourt, Pierremont : *ĕnĕ*. — A Torcy : *ĕpō*.

ĕnăḷĕ ou *ĕnăyĕ*, +, regarder sans en avoir l'air; porter ses vues sur. On *ĕnăl* quelqu'un pour tâcher de le reconnaître; on *ĕnăl* une chose afin de chercher à se l'approprier au moment favorable.

ĕnŭmĕrăp̄, ×, innombrable. *ĕɛl ănĕ ɛì y'ŏ dz ărĭkŏ ĕnŭmĕrăp̄*. — Peu usité, on emploie de préférence la locution *ĕ măs*.

ĕnŭtĭl, +, inutile. — S'emploie aussi adverbialement. *tŭ ɛŏ ɛ'ĕ dĕpĕsĕ sn ărjĕ ĕnŭtĭl*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĭnŭtĭl*.

ĕnŭtĭlmē, +, inutilement. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕnŭtĭlmā*, *ĭnŭtĭlmā*.

ĕpălĕ, +, mesurer au pas. Usité à Fruges.

ĕpăḷăj, +, s. m., action d'*ĕpăḷĕ*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ĕpăḷĕ, +, vanner une première fois le grain à l'aide du *grā-vā* (tarare). *ĕpăḷĕ dŭ blĕy, ĕpăḷĕ dĕl lĭyŭs*. — L'*ĕpăḷăj* enlève les *păl* (balles). — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ĕpănĭr ou *ĕpānĭr*, +, épanouir (au propre). *dĕ flăr kĭ s'ĕpănĭt*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕpănŭĭr*.

ĕpăyŏtĕ (*s'*), se divertir, folâtrer. Se dit surtout des poules qui font *pŭrĕt*. Usité à Manin.

ĕpărd', +, éparpiller, épandre. *ĕpărd' fyē* (banlieue, conc. : *kărpĭr fyē*). — Au fig., *ĕpărd'* son argent, le prodiguer.

ĕpărdăj, +, s. m., action d'*ĕpărd'*.

ĕpărdĕ d'ărjĕ, +, prodigue.

ĕpărdū, ŭt, +, éperdu. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕpĕrdū*.

ĕpărn, +, épargne. Voir *ămăs*.

ĕpăryĕt, +, petite épargne. *j'ăvwĕ fĕ ăn tĭt ĕpăryĕt*.

ĕpărpĭyăj, ×, éparpillement. — Même sign. : *ĕpărsẽ*.

ĕpărsẽ, ×, éparpillement. — Herbes et fleurs répandues dans les rues sur le parcours de la procession, le jour du Saint-Sacrement. *ĕjtĕ d' l'ĕpărsẽ*. Les femmes des faubourgs ramassent de l'*ĕpărsẽ*, après le passage de la procession, et en mettent dans leur grenier ou dans leur grange, afin d'en chasser les rats et les souris. — Par extension, confusion, désordre. *y'ŏ ɛĭ ăn ĕpărsẽ k'ō s'y ăr-kōnă gŭt*. — Banlieue : *ĕpărsāɛ̃*.

ĕpărsĭnăj, +, s. m., action d'*ĕpăr-sĭnĕ*; éparpillement.

ĕpărsĭnĕ, +, jeter de l'*ĕpărsẽ*; éparpiller. *ōn ĕpărsĕn ĕd l'ĕrb dẽ ɛĕ rū* quand la procession est sur le point d'y passer.

ĕpăizŭrĕ, +; *ĕpărzŭrĕ ɛ' lĕ*, y mettre de la présure (*părzŭr*) pour le faire cailler.

ĕpàs, +, s. f., espace de temps. *y'ŏ ăn bŏn ĕpàs*, il y a longtemps. — Vieilli; on emploie de préférence la forme *ĕspàs*, fém.

ĕpăvŏdĕ, +, v. actif et pr., effaroucher.

ĕpăvŏdĕy, +, adj., sauvage, effarouché. — Substantivement, *ăn ĕpăvŏdĕy*, une jeune personne très éveillée et un peu *sauvage*. Même sign. : *ăn ĕvŏlĕy*.

ĕpĕk, +, épeiche.

ĕpĕn, +, épine. *ăn ĕ d'ĕpĕn; ẵ bŭɛō d'ĕpĕn*. — *ĕpĕn-blăk* ou *blăk-ĕpĕn* (à Torcy : *nŏbl-ĕpĕn*), aubépine. — *ĕpĕn nwăr*, prunus spinosa. — A St-Polville, conc. : *ĕpĭn*.

ĕpĕɛ, +, s. f. pl., pincettes. — Pinces, tenailles. *tyĕ, vlŏ sz ĕpĕɛ, tĭr ĕɛ klŏw*. — A St-Pol-ville, conc. : *pĕɛ, pĕs*.

ĕpĕɛĕt, +, pincettes.

ĕpĕg, épingle. Voir *ĕplĕg*.

ĕpĕt, demi-journée de travail. *ĭl ŏ fĕ ɛŏ dĕn ăn ĕpĕt*. Usité dans la banlieue.

ĕpĭ, +, épi (de graminée). — Petite touffe de cheveux rebelle au peigne. — *fĕr l'ĕpĭ*, en parlant d'un oiseau, mettre le bord des ailes sous les plumes du corps de manière que celles-ci les dépassent quelque peu.

ĕ pĭ, +, puis, ensuite. *ĕ pĭ j'ĕ frăvĕ l' pŏrt*. — La locution *ĕ pĭ kŏr*, qui a la même sign., est aussi très fréquemment usitée, surtout à St-Pol (×). *ĕ pĭ kŏr ăl ŏ kăw*. — *ĕ pĭ* et *ĕ pĭ kŏr* remplacent également la conjonction et. *ĭl ŏ vnŭ m' vĭr ăvĕ s' fĕm ĕ pĭ sẽ fyù; — tĭtĭs ĕ pĭ kŏr pŏl ĭ m'ō tăpĕy*. — *ĕ pĭ kă mĕm*, d'ailleurs, quand bien même. *ĕ pĭ kă mĕm, ɛ'ĕ pă pŭr tī*. — *ĕ pĭ kă mĕm ĕk ɛă srŭ kŏr?*

ĕpĭn, épine. Voir *ĕpĕn*. — *ĕpĭn blăɛ*, aubépine. — *ĕpĭn nwăr*, prunus spinosa, L.

ĕpĭnă, ăt, +, agaçant, irritant. Peu usité.

ĕpĭnĕy, +, tourmenté, impatient, inquiet. — *ĕt ĕpĭnĕy*, être dans l'attente, dans une grande anxiété. On dit aussi dans le même sens : *ĕt sŭ lĕz ĕpĕn* (ou *ĕpĭn*.).

ĕpĭnŏk, +, épinoche.

ĕpĭŋĕ, ×, s. m., aubépine (l'arbre). *ĕɛl ĕpĭŋĕ dĕl kălādᵗ*.

ĕpĭrŏl, +, s. f., alopecurus agrestis, L.

ĕpìs, +, épice (aromate). *dĕ fĕnz ĕpìs*. — Plaisamment, *ĕd l'ĕpĭs ĕd kŭrèy*, ×, du poivre. — *pĕn-ĕpìs*, ×, pain d'épices. Dans la banlieue : *pā-pìs, pā-pìs, pā-pìɛ*.

ĕpĭtàf, +, épitaphe. — A aussi quelquefois le sens d'écriteau, d'enseigne. *t'ĭ mĕtrŏ ăn ĕpĭtàf ă lwĕ, ă t' măzō ?*

ĕpĭyàj ou *ĕpĭlàj*, +, s. m., action d'*ĕpĭyĕ*; résultat de cette action.

ĕpĭyĕ ou *ĕpĭlĕ*, +, v., faire tomber le grain de l'épi. Vieilli dans ce sens. — Par extension, enlever les pétales (d'une fleur) ou les feuilles (d'une branche ou d'une tige quelconque). *ăl ĕpĭl ɛĕ rŏz*. — Terme de *bŏkĭyō*, repasser dans un taillis après le *bŭjtàj*, pour relever le bois ramifié trop bas, en coupant toutes les menues branches jusqu'à hauteur d'homme. *ĕpĭyĕ ǣ măryē*, couper les basses branches d'un jeune baliveau. Même sign. : *dĕfŭrkĕ*.

ĕpĭyĕ, +, s.; *păr ĕpĭyĕ*, en détail, par parties. *sĭ k'ō l' vēdrwĕ păr ĕpĭyĕ, ɛĕl sēs, ō frwĕ grămē pŭ d'ărjē*. Vieilli à Saint-Pol-ville.

ĕpĭyŭr ou *ĕpĭlŭr*, +, s. f. pl., brindilles, menues branches coupées au taillis quand on le *dĕfŭrk*. Les *ĕpĭyŭr*, que quelques individus nomment aussi *ēbrākŭr* (et non *ĕbrākŭr*), se mettent dans les bourrées *d' bŭjtàj*.

ĕplàj, +, s. m., action d'épeler.

ĕplēg, +, épingle. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕpēg*. — Même sign. : *ĕpyŭl*.

ĕplŭkàj, +, épluchage. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕplŭɛàj*.

ĕplŭkĕ, +, éplucher. — Prendre ce qui est encore utilisable (dans des rebuts). — *s'ĕplŭkĕ*, se nettoyer les plumes ou le poil, en parlant de certains oiseaux ou animaux. Voir *s' plŭkĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕplŭɛĕ*.

ĕplŭkē, +, s. m. pl., légumes de peu de valeur, qui ne se récoltent que lorsque l'on *ĕplŭk* les fanes des plantes qui les produisent. *ĕdz ĕplŭkē d' pwĕ*. Voir *ărkăyē*.

ĕplŭkăw, ăz, +, éplucheur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕplŭɛăr*.

ĕpŏlĕ, s. m., partie d'un corset qui le retient sur l'épaule. Usité dans la banlieue.

ĕpŏlĕ, +, v., épauler. — *ĕpŏlĕ* un pigeon ou tout autre oiseau, lui lier les pennes de l'aile pour l'empêcher de voler.

ĕpŏlèy, +, charge portée sur l'épaule. *ăn ĕpŏlĕ d' grŏ bŏ*.

ĕpŏlèt, +, épaulette. — Petite épaule de mouton. — Pièce d'épaule d'un vêtement.

ĕpŏmōnĕ (*s'*), +, s'époumoner. *t' ŏ mŏr ĕl tā, k' ĕj m'ĕpŏmōnɛ ă krĭĕ ăprĕ lī*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s'ĕpŭmōnĕ*.

ĕpŏtràj, +, s. m., action d'*ĕpŏtrĕ*; résultat de cette action. *ĕ bē ! n'ē vlŏ ǣ byŏ, d'ĕpŏtràj !*

ĕpŏtrĕ, +, v. a. et pr., écraser, meurtrir, crever. *j'ĕ m' mē tŭt ĕpŏtrèy*.

— *ŏ s'ĕpŏtrĕm ĕd rìr ē l' vĕyā̃.* — *ɛ'ĕ tŭ jŭs pŭr ĕpŏtrĕ ɑ̃ ĝvŏ, d' tŭrnĕ ɛ' kwĕ̃ ŏ gălŏ kõm ɛō.* — Par extension, broyer, émietter une terre durcie. Voir *ăbŏlìr.*

ĕpŏtrŭr, +, meurtrissure. Peu usité.

ĕpō? particule interrogative usitée à Fruges. Voir *ĕnō.*

ĕpōnĕ (*s'*), +, engraisser, perdre ses formes légères et gracieuses, en parlant d'une femme. *ĕl fĭl zăbèt ăl kmēɛ rŭdmē ă s'ĕpōnĕ.* — Vieilli à St-Pol (×).

ĕpōnèy, ×, adj., se dit d'une poule qui marche lourdement, en écartant les pattes, comme si elle était gênée par l'œuf qu'elle va pondre. Se dit aussi d'une femme ayant une démarche analogue. — Substantivement, *ăn ĕpōnèy*, en parlant d'une femme. *ŏ vnĕ, săkŏrdyĕ, kõm ăn grŏs ĕpōnèy.* — Banlieue : *ĕpōnàɛ.* — Même sign. : *põnòt*, subst., *ăn grŏs põnòt.*

ĕpæ̀t, +, s. f., épouvantail. — A St-Pol (×), se dit plaisamment de tout vêtement démodé, surtout d'un chapeau. *t'ŏ kõm mĭ tn ĕpæ̀t?* — A Pierremont : *ĕpæ̀tnèl.* — A Prédefin : *ĕpæ̀tnèr.* — A Maizières, *sŏ*, masc.

ĕpæ̀tăp̀, +, qui cause de la frayeur.

ĕpæ̀tĕ, +, v. a. et pr., effrayer, épouvanter. *dĕ văk ĕpæ̀tèy.* — *n'ălĕ pwē ĕpæ̀tĕ mĕ glèn.*

ĕprĭòw, ×, orme à petites feuilles. *ăn rēgĭ d'ĕprĭòw.* — L'orme à larges feuilles se nomme *ŏrm ĕd fō* ou *ŏrmyŏ d' fō.* — Beaucoup d'individus emploient indistinctement les mots *ĕprĭòw* et *ŏrmyòw* — Banlieue : *ĕprĭɛòw.*

ĕprĭzĕ, +, v. a. et pr., pulvériser. Se dit de certaines terres ou pierres qui subissent l'action des intempéries. *ɛă s'ĕprĭz kõm dĕl màl.* Peu usité. — Voir *kălĕ.*

ĕprō-d' ɛɛvăyĕ, ×, delphinium ajacis, appelé aussi *pyĕ-d'ălŏèt* (et aussi — à Saint-Pol-ville — *pyĕ-d'ălŭèt*).

ĕprŭvĕ ou *ĕprŭvwăr*, +, éprouver. *dĕ jē fŏr ĕprŭvèy.* — Essayer, tenter. *ĕpræ̀v ɑ̃ mŏlĕ d'ĕl tĭrĕ.* — *ĕprŭvĕ, vŭ, ŏ vĕrĕ.* — *m'ē vŏ tŭdĭ ĕprŭvwăr d'ĕl ētrĕ.* — Les deux formes sont indifféremment usitées. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕprŭvĕ.*

ĕpŭɛĕ, +, épuiser, vider (mettre à sec). — Vieilli à Saint-Pol (×); on y emploie de préférence la forme *ĕpŭĭzĕ.*

ĕpŭfĕ (*s'*), +, pouffer (de rire). *ŏ s'ĕpŭfĕm ē l' vĕyā̃.* — Quelques individus emploient la forme *s'ĕtŭfĕ.* — Même sign. : *s'ĕbŭfĕ, s'ĕbŭlĕ.*

ĕpŭrĕ, +, épousseter. Vieilli, dans ce sens, à Saint-Pol (×); on dit plutôt *ĕpŭstĕ.* — Au fig., chasser, envoyer paître. *ă bē bē! vŏ, j'ĕl l'ĕ ă vĭt ĕpŭrèy!*

ĕpŭrìɛ, +, s. m., poussière produite en époussetant, en secouant ou en balayant. *ŏ fĕjĕ trŏ d'ĕpŭrìɛ ē rămōnā̃.* — Par extension, éparpillement. *sĭ k'ŏ frĕt ăn tŏrkèt ĕd tŭ ɛl ĕtrē lŏ, ɛă n' frăɛ pwē ăn ĕpŭrìɛ părèl.* — Au fig., vantardise, forfanterie, embarras. *krĕ nō dĕz ŏ! n'ē fōt-ī d' l'ĕpŭrìɛ, ɛĕ lŏ! ɛ'ĕ pĭr ĕk dĕ jē d' kătyòw!* Voir *ăpănăj.* — Un grand nombre d'individus emploient la forme *ĕvă-*

pŭrìɛ. — A Manin : *ĕpŭrī*, pl., *fĕr ĕdz ĕpŭrī*.

ĕpŭrǣ̀ɯ, *ǣ̀ʒ*, ×, vantard, faiseur d'embarras. Vieilli.

ĕpŭvēt, +, épouvante. — *prēd*ᵗ *l'ĕpŭvēt*, s'emporter, en parlant d'un cheval. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕpŭvāt*.

ĕpŭvētĕ, +, épouvanter; — causer un saisissement; — effaroucher (un animal, un oiseau). *mĕ-t pă ă ɛĕl găyòl, tĕ vŏ ĕpŭvētĕ ɛ' pēcō*. — A Saint-Pol-ville, concur. : *ĕpŭvātĕ*. — Voir *ĕpǣtĕ*.

ĕpŭzàl, +, épousailles. N'est usité que dans cette locution : *dĕŋĕ d'ĕpŭzàl*. — Même sign. : *dĕŋĕ d' măryăj*.

ĕpŭzǣ̀ɯ, épouseur. Ne se dit qu'en plaisantant.

ĕpŭizàj, +, s. m., action d'épuiser.

ĕpŭizā, *āt*, +, épuisant. — Qui met à bout de forces, en parlant d'un enfant. *ăl ĕt ĕpŭizāt, vŭ fìl. bĕ! tnĕ-l!*

ĕpŭizĕ, ×, vider, mettre à sec. Voir *ĕpŭɛĕ*. — Epuiser, dans la plupart de ses acceptions. — Mettre à bout de forces, en parlant d'un enfant qu'on a continuellement sur les bras. *ĭ vŭz ĕpŭìʒ, ĕɛ bŭgĕr lō, d' ĕl l'ăvwăr tŭdì ă brō : mĕtĕ-l ă tèr!*

ĕpyàj, +, s. m., sortie de l'épi. *l'ĕpyăj ĕd ɛĕ swàl; — ǣ byŏ ĕpyàj*.

ĕpyĕ, +, monter en épi. *ɛĕ blĕ ìl ĕpìt-tĕ byē*.

ĕpyùl, +, épingle. Usité surtout dans la banlieue. Même sign. : *ĕplēg*.

èr, +, s. f., air, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ălĕ ă l' bōn èr; ǣn èr krŭt; ì fĕ ǣn tìt èr vĭnǣs k'ă n'ĕ pă kŏr kòdᵗ*. — *s' tĕnĭr ē l'èr*, se dit de ce qui n'est pas tassé. — *fèr l'èr*, paraître, sembler. *ă m'ŏ fĕ l'èr d'ǣn jē rŭdmē kăpăp*. — Au fig., *ĕt ē l'èr*, être léger, évaporé. — *s' dōnĕ d' l'èr*, prendre la fuite, s'esquiver. — *prēd*ᵗ *ǣn ĕr ĕd fū*, se chauffer pendant quelques instants.

èr, +, s. f., aire (d'une grange). — Sol durci ou cimenté, tenant lieu de pavé dans les maisons des petits ménagers.

èr, +, adj., fier, orgueilleux. *ìl ĕ byē èr, ă s't'ǣr, ĕɛtĭ-lō!* — Vigoureux, plein de santé. *ɛĕ swăl ĭ n' sō pwē ĕr ĕɛl ănĕ ɛī*. — *ĕm sǣr ă n'ĕ pŏ kŏr fŏr ĕr ŏjŏrdŭī*. — Qui est dans un état de fortune satisfaisant, qui prospère dans son commerce. *fŏ mĭ s' dĭr pŭ ĕr k'ōn ĕ*. — *ĭ sōt ǣ mŏlĕ pŭ ĕr ĕdpĭ k'ĭl ō ĕrĭtèy*.

ĕrăp, +, érable.

ĕrăyĕ ou *ĕrăḷĕ*, +, v. a. et pr., écorcher légèrement; faire des raies avec un corps dur. *ĭl ŏ ĕrăḷĕ l' tăv*.

ĕrăyŭr ou *ĕrăḷŭr*, +, écorchure légère; raie faite avec un corps dur.

ĕrān, +, araignée. *ĕrān* désigne plus particulièrement le faucheur ou araignée des champs à longues pattes et au corps globuleux. *ɛĕl văk ă s'ēf, ăl ĕrŏ mējĕ dz ĕrān*. — Peu usité à Saint-Pol-ville. Voir *ărĭŋīy*. — A Manin : *ĕrān*, araignée d'une espèce quelconque.

ĕrā. Voir *ĕrē*.

ĕrbèy, +. adj. N'est employé que dans l'expression : *bŭr ĕrbèy*, beurre des vaches dont la nourriture est composée exclusivement d'herbe fraîche

(au commencement de l'été). Le beurre *ĕrbĕ* a un goût plus fin que celui des vaches encore au sec.

ĕrɛ, +, herse (instrument aratoire). *ĕrɛ ă bŭɛ*, herse à dents de fer. — Par analogie, volée d'oiseaux de passage (à cause de la forme). — *dĕ d'ĕrɛ*, hersage. Voir *dĕ*. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕrs*.

ĕrɛĕ, +, herser. A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕrsĕ*.

ĕrɛœ̀w̄, +, herseur. Peu usité.

ĕrĕk, +, arête (de poisson). *ăl ŏ ăvălĕ ăn ĕrĕk*. — *dŭ pĭɛō sāz ĕrĕk*, des pommes de terre. — Au pl., débris des tiges de lin que l'ouvrier fait tomber en *ĕkŭɛā*. Les *ĕrĕk* sont plus ou moins mélangées d'étoupes; on s'en sert pour le chauffage, et aussi pour mêler avec le mortier en guise de bourre. *ăn ŏtĕ d'ĕrĕk*.

ĕrĕzĭpĕl ou *ĕrĕzĭpĕr*, +, s. f. érysipèle. Conc. : *ĕzĭpĕl*.

ĕrē, +, airain, cuivre. *œ̄ kŏdrō d'ĕrē*. Vieilli.

ĕrē, ×, hareng. *mĕjĕ dz ĕrē*. Conc. : *ărā*, *ĕrā*. — Banlieue : *ĕrē*.

ĕrētăj, +, s. m., fatigue excessive, ou causée par un travail trop lourd. — Par extension, le travail qui cause cette fatigue. *ĕd l'ĕrētăj kōm ɛō, m'ē fŏ pŭ*. — Voir *ĕskētăj*.

ĕrētĕ, +, v. a. et pr., rompre les reins; — excéder de fatigue. — Peu usité dans l'acception de battre, rosser; on emploie de préférence la locution : *kăsĕ lĕ rē*. — Voir *ĕskētĕ*.

ĕrgō, ×, ergot (de coq). — Par extension, pied ou jambe. *ĭ n' tyē pŭ sŭ sz ĕrgō*, il chancelle.

ĕrĭflĕ, +, égratigner, faire une écorchure. *ĭ ḷ ŏ ĕrĭflĕ s' fĭgŭr*. — *ĕrĭflĕ* une branche garnie de feuilles, enlever ces feuilles rapidement et d'un seul coup en tenant la branche dans la main fermée. *ŏz ĕrĭflō d' l'ĕprĭŏ pŭr nŭ văk*. — *ĕrĭflĕ dĕl sŭrĕl*, éplucher de l'oseille, en ôter les pétioles et les côtes en arrachant avec la main droite et d'un seul coup le limbe des feuilles. — Se dit aussi de certains *ăvĕtĭ* trop mûrs, dont le grain tombe ou s'enlève par le frottement des brins les uns contre les autres. *ɛĕz ăvān, d'ĕɛ vē lō, ɛă s'ăŏk l'ăn ă l'ŏt, ĕ pĭ ɛă s'ĕrĭfl*.

ĕrĭflŭr, +, égratignure, écorchure.

ĕrĭs, ×, s. f., iris (plante, — toutes les espèces). — Poudre d'iris.

ĕrĭsē, +, ricin. *ĕd l'wĭl d'ĕrĭsē*.

ĕrĭtăj, +, s. f., héritage.

ĕrĭtyĕ, +, arêtier (de terre cuite), sorte de tuile servant à couvrir les angles saillants d'un toit, à l'exception du faîte toutefois qui se recouvre de *kăp*. Voir ce mot.

ĕrkō, ×; n'est guère usité que dans cette locution : *fĭ d'ĕrkō*, fil de fer ou de laiton.

ĕrkŭl, *ărkŭl*, +, hercule. Quelques individus, dans le but de bien parler, emploient la forme *rĕkŭl*.

ĕrlā, *ādt*, +, adj. et subst., traînard, paresseux, irrésolu. — Se prend quelquefois dans l'acception de maladroit, mais impliquant toujours l'idée de paresse. — Quelques personnes emploient la forme *ărlā*.

ĕrlādăj, +, s. m., action d'*ĕrlādĕ*.

jĕ n' pœ̆ pwē vīr ĕd l'ĕrlādāj kŏm ɛō. — Même sign. : *ĕrlādrīy, trōdlāj.*

ĕrlādĕ, +, lambiner, traîner sur l'ouvrage, ne pas en finir. — Même sign. : *trōdlĕ.*

ĕrlādrīy, +, action d'*ĕrlādĕ*. — Même sign. : *ĕrlādāj, trōdlāj.*

ĕrlŭjĕ (*s'*), +, prendre son temps pour faire son ouvrage; travailler comme en s'amusant. *ĕm mĕr ă n' vŏ pŭ ă l' bwĕy, ăl vyē s'ĕrlŭjĕ dē mē gărdē œ̄ mŏlĕ.*

ĕrmĭnĕt, +, belette blanche. — *ɛl ĕrmĭnĕt*, ×, esprit follet qui apparaissait sous la forme d'un gros chat blanc, lorsque l'on faisait des *răto*, et les mangeait dans la poêle au fur et à mesure qu'on les cuisait.

ĕrmō, +, s. m. pl., les deux pièces de bois tenant de chaque côté le timon d'un chariot.

ĕrō, +, héron. — Au fig., *œ̄ sĕk-ĕrō*, un individu fort maigre.

ĕrō, +, têtard de limite d'un bois. *ŋ ŏ dz ĕrō sœ̆lmē sŭ ɛĕ kā.* — Buisson ou épine délimitant deux terrains. S'emploie, dans ce dernier sens, conc. avec le mot *bŭɛō*, sans aucune différence d'acception. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

*ĕrōd*ᵗ, +; n'est employé que dans la locution : *ē kœ̆ d'ĕrōd*ᵗ, en queue d'aronde (terme de menuisier).

ĕrōdĕl, +, hirondelle.

ĕrōnāj, +, ensemble des *ĕrō* qui forment la limite d'un bois. Peu usité à Saint-Pol-ville.

ĕrōnĕ, +; *ĕrōnĕ* une coupe de bois, en marquer les limites. Peu usité à Saint-Pol-ville.

ĕrp̄, +, herbe. Toutes les petites graminées, ainsi que les mauvaises herbes croissant dans les terrains cultivés, sont désignées sous le terme général d'*ĕrp̄*. *ɛ'ĕ d' l'ĕrp̄; ŋ ŏ tŭdī grămē d'ĕrp̄ dē ɛĕ tĕr lō.* — *ĕrp̄ sōt*, pl., graminées qui croissent spontanément dans un jardin jadis cultivé. — *fĕr ĕd l'ĕrp̄*, couper de l'herbe pour la nourriture des bestiaux. *fĕjō kŏr œ̆n ŏtĕ d'ĕrp̄.*

ĕrp̄ ă fĕv, +, satureia hortensis, L. — *ĕrp̄ ă kŏɛō*, ×, polygonum aviculare, L. Même sign. : *pŭrkĭnĕy.* — *ĕrp̄ ă krămĭyī*, ×, lolium perenne, L. — *ĕrp̄ d'ĭvrōn*, +, avena pubescens, L.; avena fatua, L. Même sign. : *ăvrō.* — *ĕrp̄ ĕd fū*, +, geum urbanum, L. — *ĕrp̄ ĕd jĕzū*, ×, veronica chamœdrys, L. — *ĕrp̄ ĕd kărpētyĕ*, lampsana communis, L. Usité à Ramecourt. — *ĕrp̄ ĕd krăpōw* ou *ĕrp̄ ĕd rān*, ×, polygonum persicaria, L. — *ĕrp̄ ĕd mŏrĕl*, solanum nigrum, L. Usité à Ramecourt. — *ĕrp̄ ĕd sĕt-ātwān*, ×, helleborus fœtidus, L. — *ĕrp̄ fŏrœ̆s* ou *ĕrp̄ fŭrŭl*, +, mercurialis annua, L. A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕrp̄ fwărœ̆z̄.* — *ĕrp̄ kŭpŭr*, +, sedum telephium, L.; valeriana phu, L. — *ĕrp̄ trāblāt*, ×, briza media, L. Conc. : à Saint-Pol-ville, *trāblā*; à St-Pol (×), *trānăr.* — *ĕrp̄ trĭnāt*, +, glechoma hederacea, L. Conc. : à St-Pol-ville : *ĕrp̄ trĕnāt*; faub. de Béthune : *ĕrp tărĕz̄.*

ĕryĕr. Voir *ăryĕr.*

ĕs. Voir *ĕz̄.*

ĕsĕy, ×, essai. — Voir *ăsĕy.*

ĕsĕyāj, ×, s. m., action d'essayer.

ĕsĕyĕ. Voir *ăsăyĕ*.

ĕskăbrĕ (*s'*), ×, se cabrer. *sĕ ĝvŏ ĭ s'ŏ ĕskăbrĕy*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s' kăbrĕ*.

ĕskăbrăw, *ăz*, ×, scabreux.

ĕskăbyăz, scabiosa atropurpurea.

ĕskărbĭl, +, s. f., fragment de houille à demi brûlée qui tombe avec les cendres. — Se dit aussi d'une parcelle de charbon incandescent. *pàs mĕ ăn ĕskărbĭl pŭ k' j'ăläm ĕm pìp*.

ĕskărlätin, +, scarlatine.

ĕskărmŏtàj, ×, escamotage. Peu usité.

ĕskărmŏtĕ, ×, escamoter. Peu usité.

ĕskărmŏtär ou *ĕskărmŏtăw*, ×, escamoteur. Peu usité.

ĕskăyĕ, ×, escalier. — *ĕskăyĕ d' măyĕ*, escalier droit et sans contremarches, dit aussi : *ĕkĕl ĕd măyĕ*. — Banlieue : *ĕskăĝĕ*.

ĕskädäl, +, scandale.

ĕskädälizĕ, ×, scandaliser.

ĕskädälăw, *äz*, ×, scandaleux.

ĕskĕlèt, +, squelette. Quelques individus le font du genre féminin.

ĕskĕtäj, +, s. m., action d'*ĕskĕtĕ*; fatigue excessive.

ĕskĕtä, *ät*, +, fatigant, éreintant.

ĕskĕtĕ, +, v. a. et pr., fatiguer, éreinter, abîmer. *ĭ s'ĕskĕtwĕ ä kŭrìr*. — *j'ĕ ĕskĕtĕ mĕ ĝvŏ ē vŏlä vŭz ärpäsĕ*. — *äl ĕskĕt sĕ lìv d' ĕl l'ŭvrĭr kŏm ĕō*.

ĕsklăbŏsĕ, *ĕsklăbŏtĕ*, ×. Voir *ĕsklibŏtĕ*.

ĕsklămäsyō, ×, pl., exclamations. Voir *ĕklămäs*.

ĕsklăv, +, esclave. — *ĕt ĕsklăv*, n'avoir point de loisirs, être continuellement retenu chez soi par ses occupations, par un travail incessant. — *sŏlĕ äz ĕsklăv*, souliers de femme dont on tourne les cordons autour de la cheville avant de les nouer.

ĕsklädt, +, esclandre.

ĕsklädìr, +, v. a. et pr., faire de l'esclandre; répandre de fâcheux bruits; divulguer ce qui devait rester caché. *ŏ prĕnrĕ tŭdĭ gärdt ĕk ĕä s'ĕsklädìĕ*.

ĕsklibŏtäj, +, éclaboussement.

ĕsklibŏtĕ, +, éclabousser. — Concurr. : *ĕsklăbŏsĕ*, *ĕsklăbŏtĕ*. — Le mot *ĕkĭĕĕ*, s'emploie quelquefois dans le même sens.

ĕsklibŏtŭr, +, éclaboussure.

ĕsklŏpĕy, éclopé. Forme des faubourgs.

ĕsklŭ, *ŭt*, ×, qui perd le droit de continuer la partie, dans certains jeux.

ĕsklŭr, +, exclure.

ĕskŏfyĕ, +, tuer, assommer. *ō-l l'ŏ ĕskŏfyĕ ä kŏ d' kŭtyŏw*. — Au fig., avaler gloutonnement. *vŏ*, *ŏz ō ăĕ vŭt ĕskŏfyĕ sĕ gäbō*.

ĕskrĕ, +, secret. *äl ŏ tŭdĭ dz ĕskrĕ pŭr mì*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *skrĕ*.

ĕskrĕmä, ×, excrément. Peu usité.

ĕskrĕpĕ, +, escarpin. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕskärpĕ*. — A Fruges : *ĕskĕrpĕ*.

ĕskrĕtmē, +, secrètement. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ĕskrĕtmä*, *skrĕtmä*.

ĕskrĭŋĕ, +, enfant chétif, malingre. *nŭ-n n'ŏ-t-ĭ fĕ păsĕ, ɛl ĕskrĭŋĕ lŏ!* — S'emploie quelquefois dans le sens de moutard, gamin. *tă d'ĕskrĭŋĕ, fŭtĕ-mĕ l' kā!* — Par extension, se dit aussi des végétaux rabougris.

ĕskrŭpŭl, +, scrupule.

ĕskrŭpŭlăw, +, scrupuleux.

ĕskŭltăj, ×, s. m., action de sculpter. Peu usité.

ĕskŭltĕ, ×, sculpter. Peu usité.

ĕskŭltăr, ×, sculpteur. Peu usité.

ĕskŭltrĭy ou *ĕskŭltŭr*, ×, sculpture. Peu usités.

ĕskŭrsyō, excursion.

ĕskŭz, +, excuse.

ĕskŭzăp, +, excusable.

ĕskŭzĕ, +, excuser.

ĕskŭdĕy, +, forte poussée, secousse. *ă m'ŏ dōnĕ ăn ĕskŭdĕ k'ă m'ŏ fĕ kĕr. — ĭl ŏ fĕ ăn rŭd ĕskŭdĕ pŭr lĭ sŏtĕ.* — Voir *ĕkŏrĭɛ*.

ĕskŭs, ×, secousse.

ĕskwăj, +, s. m., action de secouer.

ĕskwĕ, +, secouer. *ĕskwĕ dz ăyĕt; ĕskwĕ s' mĕ.* — Au fig., perdre. *vlŏ kŏr ă kăr jŭr ĕskwĕy.* — Envoyer promener. — *ĕskŭ ă mŏlĕ sz ĭrɛō lŏ k'ĭ n' m'ĕbĕt-tĕ pū.*

ĕsmăj, ĕsmĕ, ĕsmăw. Voir *smăj, smĕ, smăw.*

ĕsnŭkăj, ×, s. m., action d'*ĕsnŭkĕ*; résultat de cette action.

ĕsnŭkĕ, ×, jaillir sur, faire jaillir. *ɛă ĕsnŭkwĕ dsŭ mĭ; ĭl ŏ tŭt ĕsnŭkĕ sŭr ĕl.* Voir *ĕkĭɛĕ*. — S'emploie aussi au fig. dans l'acception de chasser, envoyer promener. Voir *ĕskwĕ*.

ĕsnŭkăw, ăz, ×, celui, celle qui *ĕsnŭk*. Peu usité.

ĕspădrĭy, +, espadrille. — Par extension et en mauvaise part, savate. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕspădrĭl*.

ĕspădrōnăj, +, s. m., action de s'*ĕspădrōnĕ*.

ĕspădrōnĕ (*s'*), +, gesticuler, se démener.

ĕspădrōnăw, ăz, +, celui, celle qui s'*ĕspădrōn*.

ĕspăs, +, s. f., espace. *ăn tĭt ĕspăs ĕd tā.* — Voir *ĕpăs*.

ĕspătrĭăj, +, s. m., expatriation.

ĕspătrĭĕ (*s'*), +, s'expatrier.

ĕspĕdĭsyō, ×, expédition.

ĕspĕdĭtĭf, ×, expéditif.

ĕspĕdyĕ, +, expédier.

ĕspĕdyăw, ×, expéditeur. Conc. : *ĕspĕdĭtăr*.

ĕspĕkŭlăsyō, spéculation.

ĕspĕkŭlĕ, spéculer.

ĕspĕkŭlăw, spéculateur. Concurr. : *ĕspĕkŭlătăr*.

ĕspĕr, +, expert.

ĕspĕrĭtŭĕl, spirituel.

ĕspĕrĭtŭĕlmā, spirituellement. Concurr. : *ĕspĕrĭtŭĕlmă*.

ĕspĕrtĭz, +, expertise.

ĕspĕrtĭzĕ, +, expertiser.

ĕspĕryēs, ×, expérience. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕspĕryăs*. — Banlieue : *ĕspĕryĕɛ*.

ĕspĕsyăl, +, spécial.

ĕspĕsyălĭtĕy, spécialité.

ĕspĕsyălmē, +, spécialement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕspĕsyălmă*.

ĕspĕsĕr, +, gilet de laine.

ĕspĭăsyō, +, expiation.

ĕspĭrăsyō, +, expiration (d'un bail).

ĕspĭrĕ, +, expiré (un bail, etc.).

ĕsplādìd', splendide. Peu usité.

ĕsplādàr, splendeur. Peu usité.

ĕsplĭkăp, explicable. Peu usité.

ĕsplĭkăsyō, +, explication.

ĕsplĭkĕ, +, expliquer.

ĕsplŏzyō, ×, explosion.

ĕsplwà, +, exploit.

ĕsplwătăsyō, exploitation.

ĕsplwătĕ, exploiter.

ĕspŏrtăsyō, exportation.

ĕspŏrtĕ, exporter.

ĕspŏzĕ, +, exposer.

ĕspŏzĭsyō, +, exposition.

ĕspŏzàw, +, s., exposant. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕspŏzàr*, *ĕspŏzā*.

ĕsprĕ, ×, s., exprès. Peu usité.

ĕsprĕ, +, adv., à dessein. *ĕl fèr ĕsprĕ*. — Conc. : *sprĕ*. *jĕ l' fĕjwĕ sprĕ*.

ĕsprès, +, express.

ĕsprĕsmĕ, +, expressément. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕsprĕsmā*.

ĕsprĕsyō, +, expression.

ĕsprŏprĭăsyō, +, expropriation. Peu usité.

ĕsprŏprĭĕ, +, exproprier.

ĕspŭlsĕ, ×, expulser.

ĕspŭlsyō, expulsion. Peu usité.

ĕspyĕ, +, expier.

ĕstăbĭlĭtèy, ×, stabilité. Peu usité.

ĕstăf, +, pl. ; n'est employé que dans cette locution : *ăträpĕ sz ĕstăf*, recevoir un coup mortel, devenir très malade après avoir commis une imprudence. *ĭl ŏ à kŏw ĕ pĭ frwĕ, ĕ pì ĭl ŏ ăträpĕ sz ĕstăf*.

ĕstălĕ (*s'*), +, étaler sa marchandise. *s'ĕstălĕ sŭ ĕ' mărkĕ*. — Se mettre en évidence. *ăl ĕtwĕ lŏ ĕstălèy k' tŭ ĕĕ jĕ l' răvĭzwĕt*.

ĕstămĭnèy, ×, s. f., estaminet. *ĭl ō àn bĕl ĕstămĭnèy*. — Ensemble des habitués d'un estaminet. *y'ŏ tŭdì àn fòrt ĕstămĭnĕ mō bătĭs Corne*.

ĕstăp, +, stable. Conc. : *stăp*.

ĕstăsyō, +, station.

ĕstăsyōnăf, +, stationnement.

ĕstăsyōnĕ, +, stationner.

ĕstăsyōnèr, ×, stationnaire.

ĕstătĕ, +, discontinuer (des travaux). *ōn ŏ ĕstătĕ, ō n' trăvăl pŭ sk'ă mărdì*. — Conc. : *stătĕ*.

ĕstătū, +, statue.

ĕstăz, ×, extase. Peu usité.

ĕstăzyĕ (*s'*), ×, s'extasier.

ĕstāsyō, ×, extension. Peu usité.

ĕstĕk, +, égal, équivalent. Au jeu de *brĭskŏ*, par ex., deux *kŭl* tombées à égale distance du but sont *ĕstĕk*. Au jeu de cartes, *ĕt ĕstĕk*, c'est avoir autant de points l'un que l'autre.

ĕstĕnwĕ, ×, exténué, à bout de forces.

ĕstĕr, ×, stère. *kăt ĕstĕr ĕd bŏ*. Peu usité.

ĕstĕrmĭnăsyō, extermination. Peu usité.

ĕstĕrmĭnĕ, +, exterminer; rouer de coups. — *s'ĕstĕrmĭnĕ*, se casser le cou, se rompre les os, se blesser en tombant. *ĕĕ lŏ, ĕpĕĕĕ lzĕ d' kŭrĭr kŏm ĕŏ ĕ dĕvălā : ĭ vō s'ĕstĕrmĭnĕ*.

ĕstĕrn, ×, externe (élève).

ĕstĕryàr, ×, extérieur.

ĕstĕryàrmĕ, ×, extérieurement. — A Saint-Pol-ville, concur. : *ĕstĕryàrmā*.

ĕstĕksyō, +, extinction. Peu usité.

ĕstĭkăj, +, s. m., action d'*ĕstĭkĕ*.

ĕstĭkĕ, +, s'agiter violemment, faire des efforts pour se débarrasser d'une entrave, etc. *t'ŏ byŏ ĕstĭkĕ, tĕ n' pŭ mĭ t' răvwăr tŭ sŏl.*

ĕstĭl, +, s. m., profession, occupation habituelle. *ŏsn ĕstĭl, e'ĕ d' fŏr dĕ sŏlĕ, ĕ pi eă vŭ săvwăr mãeõnĕ!* — Employé conc. avec la forme *stĭl*.

ĕstĭlĕ, +, qui connait bien son métier, qui le pratique avec goût et activité. *e'ĕ dĕ jĕ rŭdmĕ ĕstĭlĕ.*

ĕstĭrpătœr, +, extirpateur.

ĕstĭrpĕ, extirper. Peu usité.

ĕstŏlĭk, +, hectolitre. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕktŏlĭt*.

ĕstŏmă, +, estomac. — S'emploie aussi dans l'acception de gorge, sein. *ăl ŏ mĭ s' lĕt dĕ sn ĕstŏmă.*

ĕstŏmăkĕ, +, stupéfait, étonné d'une chose ou d'une nouvelle au point d'en être oppressé. *kã k'ĭ muz õ dĭ eŏ, ŏ-n n'ŏ rĕstĕ tŭt ĕstŏmăkĕ.* — Quelques individus emploient la forme *stŏmăkĕ*.

ĕstŏrkĕ, ×, extorquer.

ĕstŏrkœ̃w, œ̃z, ×, extorqueur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕstŏrkœr*.

ĕstrã, +, s., extra.

ĕstrăŏrdĭnĕr, +, extraordinaire. — S'emploie aussi adverbialement. *n' ă pă ĕstrăŏrdĭnĕr lõtã k' jĕ l ĕ ălĕy.*

ĕstrăŏrdĭnĕrmã, extraordinairement. Peu usité.

ĕstrăpăd' ou *ĕstrăpăt*, ×, fatigue excessive causée par un travail outré. *ŏz ŏ păsĕ ăn rŭd ĕstrăpăd' pŭr fĕnĭr ĕdvã l' swăr.* — Se dit aussi parfois d'une fatigue morale. — A Ramecourt : *ĕstrĭkăd'*.

ĕstrăvăçã, ãt, ×, extravagant.

ĕstrăvăçãs, ×, extravagance.

ĕstrăvăçĕ, ×, extravaguer.

ĕstrĕ, +, extrait.

ĕstrĕm, +, extrême. *l'ĕstrĕm-ŏksyõ.*

ĕstrĕmmĕ, +, extrêmement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕstrĕmmã*. — Quelques individus emploient la forme *ĕstrĕmã*. *e'ĕt ĕstrĕmã bŏw.*

ĕstrĕmĭtĕy, ×, extrémité.

ĕstrĕmĭzĕ, +, extrémiser.

ĕstrĕr, ×, extraire. Peu usité.

ĕstrĭk, +, strict. — Conc. : *strĭk*. — *ĕt ă l'ĕstrĭk*, en parlant d'un marchand, donner à peine le compte au client, mesurer ou peser tout au juste. *e'ĕ dĕ jĕ fŏr ă l'ĕstrĭk pŭ e' lĕ.*

ĕstrĭkăd'. Voir *ĕstrăpăd'*.

ĕstrĭkmĕ, ×, strictement. *e'ĕt ĕstrĭkmĕ jŭs.* — A St-Pol-ville, conc. : *ĕstrĭkmã, strĭkmã*.

ĕstŭdyœ̃w, œ̃z, studieux.

ĕstŭpĕfăksyõ, stupéfaction.

ĕstŭpĕfĕ, ĕt, ×, stupéfait.

ĕstŭpĭd', +, stupide.

ĕsŭflĕy, ×, essoufflé. Un grand nombre d'individus emploient la forme *ăsŭflĕy*, spécialement dans les faubourgs.

ĕswălĕ (*s'*), +, s'échauffer, s'écorcher légèrement; on *s'ĕswăl* par l'effet du frottement d'un linge trop rude sur le corps, par une marche prolongée (à la face interne des cuisses), etc. *ĕs fiyĕt ă s'ĕswăl ă tnŭr.* Voir *swălĕ*.

ĕt, +, hêtre. *dĕ fŏl d'ĕt. — dĕ nwĕ d'ĕt* (×), des faines.

ĕt, +, v., être. — *ĕt ăprĕ* une terre ou une maison qui est à vendre, en

être amateur, désirer l'acheter. — *ĕt sŭ lă lāg dŭ mōdᵗ*, faire parler de soi (en mal).

ĕtălĕ, +, étaler. — *s'ĕtălĕ*, étaler sa marchandise. Voir *s'ĕstălĕ*. — *s'ĕtălĕ* (×), se laisser tomber.

ĕtălæ̀ɯ, *æ̀ʒ*, +, petit marchand qui *s'ĕtăl* sur les marchés.

ĕtălōnæ̀ɯ, +, s., étalonnier.

ĕtămĕ, +, entamer. *ăl ĕtăm ĕɛ pătèy*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕtămĕ*, *ātămĕ*.

ĕtămŭr, +, entamure. — Conc. : *ĕtămŭr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ātămŭr*.

ĕtăp̂, ×, étable. Voir *ĕtăv̂*.

ĕtărjìy, ×, léthargie. *ăl tōbæ̆ ĕn ĕtărjìy*. Peu usité.

ĕtătìstìk, ×, statistique. *ōn ŏ fĕ l'ĕtătìstìk ĕd ɛĕ ǵvŏ*. Peu usité.

ĕtăv̂, +, étable. *ŏz ō trwĕ vàk dē nŭ ĕtăv̂*. — A St-Pol (×), concur. : *ĕtăp̂*. — La forme *ĕtăv̂* n'est plus guère employée à Saint-Pol-ville.

ĕtăvlĕ, +, mettre les bêtes à l'étable. N'est guère employé à Saint-Pol-ville.

ĕtăvlèy, ×, s. f., ce qu'une étable contient de bétail. Vieilli à St-Pol-ville. — Banlieue : *ĕtăvlàɛ*.

ĕtāɛō, +, étançon. Même sign. : *ĕtāfìk*.

ĕtāɛōnàʃ, +, s. m., action d'étançonner; résultat de cette action.

ĕtāɛōnĕ, +, étançonner, étayer.

ĕtāfìk, +, étançon. Voir *ĕtāɛō*.

ĕtāpĕ, +, dresser, mettre debout. *ìz ĕtāpt-ĕ nŭ swàl*. — *s'ĕtāpĕ*, se mettre debout, se tenir droit. *bĕ! l' vlŏ lă-bŏ ĕtāpĕ kōt ĕɛl àp*. — A Lenzeux : *ĕtāpìr*. *ĕtāpĭɛĕ-l lɛŏ*.

ĕtèy, ×, s. f., été. *ŏz ō kŏr æ̆ æ̆n bèl ĕtèy*. — Banlieue : *ĕtaè*.

ĕtĕnwàr, ×, éteignoir.

ĕtĕrnām, +, temps très long. *ăl rĕstrŏ æ̆n ĕtĕrnām părtī*. — On dit aussi : *ĕvĭtām ĕtĕrnām*. *ĭl ŏ ĕtĕ æ̆n ĕvĭtām ĕtĕrnām*. — *ĕtĕrnĭtèy* se prend également dans la même acception. *ăl ĭ srŏ kŏr æ̆n ĕtĕrnĭtèy*, *ă kălŏdĕ*.

ĕtĕrnɯ̈àʃ, +, s. m., action d'éternuer.

ĕtĕrnɯ̈ĕ, +, éternuer.

ĕtĕrnɯ̈æ̀ɯ, *æ̀ʒ*, ×, éternueur.

ĕtĕɛlĕ, +, étinceler, reluire. *mĕ pwăl ĭ lɯ̈ì k'ĭl ĕtĕɛèl*.

ĕtēdᵗ, ×, étendre. A St-Pol-ville, conc. : *ĕtādᵗ*. Banlieue : *ĕtēdᵗ*, *ĕtēn*. — Substantivement, *mĕt dŭ tŭbăk ă l'ĕtēdᵗ*, étendre les *pēt* de tabac sur les perches du séchoir à l'air libre, quand le temps le permet.

ĕtēdèl, +, s. f., grand morceau d'étoffe de laine servant à emmaillotter les jeunes enfants.

ĕtēǵ ou *ĕtāǵ*, +, s. f., étang; petit barrage que les enfants s'amusent à construire sur les ruisseaux des rues, pour en retenir l'eau et former une petite mare. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕtā*, m.

ĕtēt, + s. f., étouffoir. — Carte soufrée que les apiculteurs emploient pour étouffer les abeilles, avant la récolte du miel.

ĕtĭkĕ, ×, s. m., étiquette. *ŏ mĕtrĕ dz ĕtĭkĕ ă ɛĕ bŭtèl*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕtĭkèt*, f.

ĕtĭnĕ, rétamer. Usité à Ramecourt. Voir *rĕtămĕ*.

ĕtĭnĕ̄ẅ, rétameur. Usité à Ramecourt. Voir *rĕtămæ̀ẅ*.

ĕtĭŋōnăj, +, s. m., action d'*ĕtĭŋōnĕ*.

ĕtĭŋōnĕ, +, ramasser les *tĭŋō* ramenés à la surface d'un champ par l'extirpateur ou par tout autre instrument. On s'en débarrasse ensuite en les brûlant sur place.

ĕtĭzĭy, +, étisie; phthisie. *æ̀n ĕtĭzĭ gălŏpăt*.

ĕtlĕy, ×; ne se dit que dans cette phrase : *ĕl syĕl ĕt ĕtlĕy*, le ciel est étoilé. — Banlieue : *ĕtlæ̀*.

ĕtnăl, +, s. f. pl., tenailles. *păsmĕ sz ĕtnăl*.

ĕtŏ, +, état (disposition, situation). *ĭ n' sō mĭ ēn ĕtŏ d' ĕl ăvnĭr*. — *ǣn ōm d'ĕtŏ*, un homme habile, rusé. On dit, par moquerie, d'un individu qui fait valoir son habileté : *ɛ'ĕt ǣn ōm d'ĕtŏ; kā k'ĭl ŏ fĕ ĭ l' lĕɛ lŏ*.

ĕtŏ, +, s., sot, maladroit, niais, stupide. *ĭ n' bŭjrŏ mĭ, dŏ, ɛl ĕtŏ lŏ!* — Même sign. : *ĕmŏbĭl*.

ĕtŏ, buisson dans les champs; souche, pied de charme, d'aubépine ou de toute autre essence dans une haie. — *ĕtŏ d' fwæ̀*, tètard de limite. — *vĕd sŭ l'ĕtŏ*, vendre sur pied (les récoltes). — Usité dans la banlieue. Vieilli.

ĕtŏ, ×, m., ligne tracée par terre pour servir de but à certains jeux d'enfants. — Petit piquet que l'on place au milieu de certains jeux de boules. — Clou frappé sur le bout d'un piquet fiché en terre, au jeu de *kĭl* (ou *bĭyō*), et marquant l'endroit où les *kĭl* doivent être lancées. Pour indiquer ce point, on recouvre l'*ĕtŏ* d'une poignée de feuillage ou d'herbes fraîches; c'est ce que l'on appelle *mĕt dŭ vĕr ă l'ĕtŏ*. — Au fig., *ĕt bō ă mĕt dŭ vĕr ă l'ĕtŏ*, être bon à pas grand'chose, ne savoir rien faire. — *ĕtŏ!* terme de jeu de *gĭs*, cri par lequel celui qui lance la *gĭs* avertit son partenaire qu'il doit la renvoyer de l'endroit où elle tombe, et que par conséquent il lui est interdit de *s' dĕkătŭrnĕ*.

ĕtŏẅ, +, tréteau (de scieur de long, de maçon, etc.).

ĕtŏkăj, +, s. f., action de *s'ĕtŏkĕ*.

ĕtŏkĕ (*s'*), +, s'étouffer en mangeant ou en buvant. — Même sign. : *s'ĕnŏkĕ*.

ĕtŏrdĭr. Voir *ĕtŭrdĭr*.

ĕtōbĭ, +, engourdi. *j'ĕ mē brŏ tŭt ĕtōbĭ*. — Substantivement et au fig., *ǣn ĕtōbī*, un individu lourd et stupide.

ĕtōbĭr, +, v. a. et pr., engourdir. *mĕ gāp̄ ĭ s'ĕtōbĭɛwĕt*. — S'emploie quelquefois dans le sens de *dĕtyĕdĭr*, *dĕtōbĭr*, chauffer quelque peu. Voir ces mots.

ĕtæ̆l̥ĕr ou *ĕtæ̆yĕr*, +, s. f., champ d'éteules. *ŋ'ŏ kŏr dĕl trām dē ɛl ĕtæ̆l̥ĕr, fŏrŏ l' rătlĕ*.

ĕtrămĕ, éparpiller, étendre. Usité à Manin. Voir *rĕtrămĕ*.

ĕtrānĕ, +, étrangler. *ĭl l'ĕtrānwĕ ē l' tĕnā păr sē kŏ*. — Manger à la hâte, ou gloutonnement, avidement. *ăl ŏ æ̆ vĭt tŭt ĕtrānĕy*. — *ĭl ĕtrānwĕ sē mŏrsyŏ d' vyŏẅ, tĕlmē k'ĭ vŏlwĕ s' rēnălĕ*. — Au fig., *ĕtrānĕ ɛĕ jē*, vendre ex-

cessivement cher. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕtrãglĕ*.

ĕtrãnæ̀ɯ, +, vendeur peu consciencieux sous le rapport du prix. *ɛĕ kălămã, ɛ'ĕ dz ĕtrãnæ̀ d' jẽ*.

ĕtrãj, +, étranger, dépaysé. *læ̆ sĕrvãt ă ŋ ĕtwĕ k' ĕdpĭ dæ̆ jŭr, ăl ĕtwĕ kŏr œ̃ mŏlĕ ĕtrãj*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

ĕtrãjĕ, *ẽr*, +, étranger; celui, celle qui n'est pas de la localité.

ĕtrẽ, ×, s. m., paille, chaume. *æ̆n mãnĕ d'ĕtrẽ*. Vieilli à Saint-Pol-ville. Concurr. : *pãl*. — Banlieue : *ĕtrɑ̃ɛ̃*, *ĕtrãɛ̃*. — A Manin : *ĕtrẽy*. — A Ligny-Saint-Flochel : *ĕtrẽy*.

ĕtrĭk, +, s. f., rouleau de bois servant à raser les mesures de grain.

ĕtrĭkãj, +, s. m., action d'*ĕtrĭkĕ*.

ĕtrĭkĕ, +, mesurer du grain avec l'*ĕtrĭk*; le trop plein tombe *dẽ ɛ' plăvăcŏɯ* placé sous la mesure. — Par extension, mesurer trop juste. — Terme de maçon, polir le mortier ou le plâtre au moyen du *plăkwăr*.

ĕtrĭnãj, +, s. m. s., étrennes. *ŏ lĭ dõnrĕ sn ĕtrĭnãj*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕtrẽn*, pl.

ĕtrĭnĕ, +, étrenner. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕtrĕnĕ*.

ĕtrĭnæ̀ɯ, *æ̀z*, +, celui, celle qui donne des étrennes. *ŏ n'õ pŏ kŏr vŭ grămẽ d'ĕtrĭnæ̀ɯ*.

ĕtrĭpĕ, +, étriper, et par extension, battre, étouffer, faire mourir. *j' ĕl l'ĕrwĕ ĕtrĭpẽ, ɛ' gărɛõ lŏ, sĭ ɛ'ĕtwĕ ă mĭ!*

ĕtrĭv, tricherie. Usité à Fruges.

ĕtrĭvăr ou *ĕtrĭvæ̀ɯ*, +, tricheur. Vieilli.

ĕtrĭvĕ, +, tricher. Vieilli.

ĕtrĭvæ̀ɯ. Voir *ĕtrĭvăr*.

ĕtrõ, +, étron; se dit surtout de la fiente des oiseaux. — Moutard. *bẽ! ɛl ĕtrõ lŏ, væ̆t-ĭ pă s' rẽgrĭŋĕ?* — A Ramecourt, par plaisanterie, *ĕdz ĕtrõ mŏlĕ*, des églantiers.

ĕtrŭk, +, s. f., petit éclat de bois ou de paille. *j'ĕ ătrăpĕ æ̆n ĕtrŭk dẽ mẽ dwĕ*. — N'est plus guère usité que dans la banlieue. — A Manin : *ĕtrŭk*, reste d'une tige de blé ou d'avoine.

ĕtŭ, *ĕtæ̆ŭ*, aussi. *mĭ, j'ẽ væ̆ ĕtŭ*. — *jŭ k'ŏ srĕ lõtã ĕtŭ?* — Ne s'emploie pas comme terme de comparaison. — Certains individus emploient les formes *ĕtŭ*, *ĭtŭ*. — Usité dans la banlieue.

ĕtŭfãj, +, s. m., action d'asphyxier les abeilles, pour la récolte du miel.

ĕtŭfĕ, +, étouffer. — Asphyxier les abeilles, avant la récolte du miel, en introduisant dans la ruche une *ĕtẽt* allumée. *ĕtŭfĕ ɛĕ mŭk*.

ĕtŭpĕ, boucher, fermer. *ĕtŭpĕ ɛ' pŭlĕ*, fermer le poulailler en y mettant la trappe. — Usité dans la banlieue.

ĕtŭpẽt, +, pl., étoupes mélangée d'*ĕrẽk*.

ĕtŭrdĭ, +, adj. et subst., étourdi.

ĕtŭrdĭr, +, étourdir. — Cuire à moitié. *ŏ mĕtrĕ ĕtŭrdĭr kæ̆k pẽm dẽ ɛ' fŭr ĕd pwãl*. — Conc. : *ĕtŏrdĭr*.

ĕtŭrŋŏɯ, +, étourneau ou sansonnet. Cet oiseau est aussi appelé *pĭktăõ*.

ĕŭpĕ, battre les épis des gerbes sans les délier. Usité à Fruges. Voir *bŏgĕ*.

ĕvănĭy. Voir *ĭvănĭy*.

ĕvăpŭrĭe. Voir *ĕpŭrĭe*.

ĕvājĭl, +, s. f., évangile. *eĕl lōg̃ ĕvājĭl*, l'évangile des Rameaux. — Commencement de l'évangile de saint Jean que, dans les lieux de pèlerinage, le prêtre récite en mettant son étole sur la tête du fidèle agenouillé et en la lui faisant ensuite baiser. *ŏz ō ĕtĕ kĕr ăn ĕvājĭl à Saint-Esprit*.

ĕvātăl, +, éventail. — Eventoir. *ăn ĕvātăl ĕd blā-fĕr*.

ĕvĕl, +, éveil.

ĕvĕtĕr, ×, vanne d'une *rāĭy*. *ōn ăv ĕsz ĕvĕtĕr*. — Quelques individus emploient la forme *vĕtĕr*.

ĕvŭtăm ĕtĕrnăm. Voir *ĕtĕrnăm*.

ĕvŭtĕ, +, éviter. — S'emploie aussi dans l'acception d'épargner quelque chose à quelqu'un. *fĕjĕ-l, ŏ m'ĕvŭtrĕ lă pĕn d' ĕl ălĕ*. — Par plaisanterie : *ĕvŭtĕ*, le contraire d'inviter. *j'ĕ ĕtĕ ĕvŭtĕ ă sĕ măryăj*.

ĕvnĭr, +, forme du verbe *vnĭr* employée dans certains cas. *ĭ n' sō mĭ kŏr ĕvnŭ*. — *fŏ k' ŏz ĕvnĕe ăvĕk mĭ*.

ĕvnŭr. Voir *vĕnŭr*.

ĕvrăjĭy, +, névralgie. Forme employée par quelques individus.

ĕyĕy! ×, exclamation admirative. *ĕyĕy! kă d' jŭ!* — Concur. : *ŏyĕy!* — S'emploie aussi pour marquer l'ironie ou le dédain. *ĕyĕy! kăl ăblăyăz!*

ĕyŭr, +, haie. *ăn bĕl ĕyŭr*. — Même sign. : *ăyŭr, ĕy*.

ĕzās, +, facilité, commodité. *fŏ lĭ dōnĕ ĕzās d' ĕl ăvnĭr*. — *j'ĕ pă ă ĕzās d' ĕl fĕr*.

ĕzbrŭf, +, pl., embarras, fanfaronnades, grands gestes accompagnés de grands cris. *lă! lă! pă tā d'ĕzbrŭf, eă n'ăvāe ă ryĕ*.

ĕzbrŭfăj, +, s. m., action de *s'ĕzbrŭfĕ*.

ĕzbrŭfĕ (*s'*), +, faire des *ĕzbrŭf*. *n'ă pă lă ryĕ ă s'ĕzbrŭfĕ kōm eŏ*.

ĕzbrŭfăw, ăz, +, subst. et adj., qui fait des *ĕzbrŭf*. Voir *brŭe*, s. m., et *brŭbrŭ*.

ĕzĕy, ×, employé avec la négation, en parlant d'un individu, signifie mauvais, méchant, cruel. *tĕ sĕ, eĕ găreō lŏ ĭ n' sō pwĕ ĕzĕy, lĕe-ĕ lzĕ trăkĭl*. — Banlieue : *ĕzăe*.

ĕzĭpĕl, ĕzĭpĕr, ×, érysipèle. *j'ĕ ă kōm ă mŏd d'ĕzĭpĕl*. Voir *ĕrĕzĭpĕl*.

Ẽ

ẽ, ×, en. *ẽ dĭjã ; ẽn ălã ; ẽ kŏlèr ; ẽ fæ̀l ; ẽn ătẽdì*. — Signifie aussi : au, à la. *ẽ sẅĭt ĕd ɛŏ*, à la suite de cela. — Banlieue : *ẽ*.

ẽ, on. Usité dans les environs d'Avesnes-le-Comte.

ẽ ? ×, interjection interrogative équivalent à plaît-il ? qu'en dites-vous ? — *ẽ !* marque l'admiration, l'étonnement. *ẽ ! k' ɛ'ĕ bŏw !* — *ẽ ! kæ̆ lĕ jŭ !* — Voir *ẽ ɛŏ !*

ẽ, *ẽn*, un, une. *ẽ tŏr ; ẽn ŏm ; ẽn măzõ*. Forme de la banlieue.

♀ *ẽbălæ̀w*, *æ̀ʒ*, +, emballeur. A Saint-Pol-ville, conc. : *ãbălæ̀r*.

ẽbărăɛã, *ãt*, +, embarrassant. A Saint-Pol-ville, concurr. : *ãbărăsã*. Voir *ẽbĕrnã*, *ẽblăyã*.

ẽbărăɛĕ, +, v. embarrasser. A Saint-Pol-ville, concurr. : *ãbărăsĕ*. Voir *ẽblăyĕ*.

ẽbărăɛĕ, +, adj., enceinte. *ĕs fĭl ăl ăr̃ĕt ẽbărăɛĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãbărăsèy*. — Conc. : *ẽɛpèy*.

♀ *ẽbărăj*, +, s. m., action d'*ẽbărĕ* ; résultat de cette action.

♀ *ẽbărăkæ̀w*, *æ̀ʒ*, +, s. et adj., faiseur d'embarras.

♀ *ẽbărbŭyĕ* ou *ẽbărbŭḷĕ*, +, embarbouiller, barbouiller. — Avoir *sẽ kæ̀r ẽbărbŭyĕ*, avoir l'estomac chargé, se sentir indisposé. — *s'ẽbărbŭyĕ*, se couvrir, en parlant du temps. *ɛĕ mĕr ĭ s'ẽbărbŭlt*.

ẽbărdlăj, +, éparpillement ; liquide répandu par terre. *là ! vlŏ ɛĕl bŭtĕl ă tèr, răvĭzĕ kæ̆l ẽbărdlăj !* — Conc. : *ĕbărdlăj*.

♀ *ẽbărĕ*, +, tracer des *fĭlĕ* dans le bois pour marquer les portions qui doivent être vendues ; tirer des lignes entre les portions de céréales à vendre, et piétiner ensuite la récolte suivant la direction de ces lignes.

ẽbărĕ, entraver (un taureau). N'est usité que dans la banlieue.

ẽbărgŏ, ×, encombrement. *ŋ'ă æ̃n ẽbărgŏ ĭsì k'õ s'y ărkõnæ̆ mĭ gŭt*. — Même sign. : *ẽkõbrèmẽ*.

ẽbărlĭfĭkŏtĕ, +, éblouir par de fausses promesses ; enjoler, amuser par de belles paroles. — Se prend aussi dans l'acception d'embarrasser. Voir *ẽbărlĭkŏkĕ*.

♀ *ẽbărlĭkŏkĕ*, +, embarrasser ; surcharger de vêtements ; gêner les mouvements. *ăl ĕ lŏ ẽbărlĭkŏkĕ dẽ s' rŏp, sĭ k' tĕ sĕrwè...* — *ẽbărlĭfĭkŏtĕ* se prend aussi dans la même acception.

ẽbărnăkĕ, +, v. a. et pr., salir (proprement : enduire, couvrir de

brẽ). — Par extension, encombrer. *ĕj vœ̆ mĭ m'ẽbărnăkĕ d' tŭ sĕ mĕrèl.*

ẽbărnĕ. Voir *ẽbĕrnĕ*.

ẽbărō, +, embarras. — Inconvénient, danger. *ŋ'ŏ mĭ d'ẽbărŏ œ̆n bŭk.* — *ŋ'ă pă d'ẽbărŏ k' j'ĭrwèy.* — A St-Pol-ville, conc. : *ãbărà.*

ẽbărtĕkĕ, *ẽbărtăkĕ* ou *ẽbărtŏkĕ*, +, mal habillé, gêné dans ses vêtements. — A Fruges : *ẽbĕrtẽkĕ.*

♀ *ẽbãkĕ*, +, adj., se dit des futurs dont les publications de mariage sont faites. *mĕrãs ăl ĕt ẽbãkĕ.* — Employé conc. avec la forme *bãkĕ.*

ẽbĕlĭɛmẽ, +, embellissement. A Saint-Pol-ville, conc. : *ãbĕlĭsmã.*

♀ *ẽbĕrnã*, *ãt*, +, embarrassant. *œ̃ lõ ăkŏrɛœ̆ ɛ'ĕt ẽbĕrnã.* — Même sign. : *ẽbărăɛã.*

♀ *ẽbĕrnĕ* ou *ẽbărnĕ*, +, salir de *brẽ*, et par extension, enduire, embarbouiller. *jĕ n' vœ̆ mĭ m'ẽbĕrnĕ d' păt kõm ɛŏ.* — Voir *ẽbărnăkĕ.*

ẽbĕrtẽkĕ. Voir *ẽbărtĕkĕ.*

ẽbĕsĭl, *ẽbĕsĭlĭtèy*, ×, imbécile, imbécillité. Ceux qui prétendent bien parler emploient les formes *ãbĕsĭl*, *ãbĕsĭlĭtèy.*

♀ *ẽbĕtăj*, +, embêtement. Conc. : *ẽbĕtăsyō*, *ẽbĕtmẽ.*

♀ *ẽbĕtăḷĕ*, +, se dit de celui qui possède du bétail. *ŏ sĕm rŭdmẽ byẽn ẽbĕtăḷĕ ă ɛ' mŏmẽ ɛì : pẽsĕ, ŏz ăvō dœ̆ vàk, œ̃ vyŏ ĕ trwĕ jĕnìɛ ; ɛ'ĕ ɛŏ œ̆n ĕtăvlèy!*

♀ *ẽbĕtăsyō*, +, s. f., embêtement. Voir *ẽbĕtăj.*

ẽbĕtmẽ, +, embêtement. A Saint-Pol-ville, concur. : *ãbĕtmã.* — Voir *ẽbĕtăj.*

ẽbĭbăj, ×, s. m., imbibition. Peu usité.

♀ *ẽblăv*, +, autre forme du mot *ẽblăvŭr*, employé par quelques individus.

ẽblăyăj, +, s. m., action d'*ẽblăyĕ*; résultat de cette action. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãblĕyăj*,

ẽblăyã, *ãt*, +, gênant, embarrassant, encombrant. *dĕ mœ̆p ẽblăyã.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãblĕyã.*

ẽblăyĕ, +, gêner, embarrasser, encombrer. *bĕ, vŭz ŏt, ŏ m'ẽblăyĕ.* — *tĕ vœ̆ k'ĕj m'ẽblăɛ ĕd tŭ ɛŏ?* — A St-Pol-ville, conc. : *ãblĕyĕ.*

♀ *ẽblèy*, +, s. m., ce qui gêne, ce qui encombre.

ẽblĭmœ̆w. Voir *ẽvlĭmœ̆w.*

♀ *ẽbŏbĭnĕ*, +, amadouer, enjôler, séduire, persuader par des paroles flatteuses. *ɛ'ĕt-ĭ bĕt ĕd s'ăvwàr lĕɛĕ ẽbŏbĭnĕ păr œ̆n mŏrgàrs kõm ɛŏ!* — Voir *ĕnĕrbĕ*, *ẽjẽjŏlĕ.*

ẽbŏɛmẽ, +, embauchement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãbŏɛmã.*

♀ *ẽbŏɛœ̆w*, +, embaucheur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãbŏɛœ̆r.*

ẽbœ̆văp, +, qui n'est pas buvable, qui a mauvais goût (une boisson). *dĕl byĕr ẽbœ̆văp.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽbŭvăp.*

ẽbrăɛĕ. Voir *ăkŏlĕ.*

♀ *ẽbrămĕ* (*s'*), +, s'enflammer, s'irriter, en parlant d'un clou, d'un furoncle, etc. — En parlant d'une personne, rougir de honte, de colère, etc., ou par l'effet d'une longue course, d'une suffocation.

♀ *ẽbrămŭr*, +, inflammation ; visage *ẽbrămĕ.*

ẽbrăzmẽ, ×, embrasement. A St-Pol-ville, concurr. : *ãbrăzmã*. Peu usités.

ẽbrãkĕ (*s'*), s'embarrasser, rester accroché aux branches (d'un arbre). Usité à Manin.

ẽbrãkŭr, +, s. f. pl., brindilles, menues branches coupées au taillis quand on le *dĕfŭrk*. — Même sign. : *ĕpiyŭr*.

ẽbrãlăp, ×, inébranlable, inflexible. Peu usité.

ẽbrĕĭnĕ (*s'*), +, s'embrumer, se couvrir, en parlant du temps. *ĕl tã ĭ s'ẽbrĕĭẽn*. — Manifester un commencement d'ivresse, être *ã mŏlĕ gŭzĕy*, en parlant d'un individu. *ĭ kmẽewĕ ă s'ẽbrĕĭnĕ*. — S'embrouiller, se compliquer, en parlant d'une affaire. *ŏ n'ẽ sŏrtirõ pwẽ : e'ĕ tŭ jŭ fŏr ẽbrĕĭnĕy*. — A St-Pol (×), conc. : ♀ *ẽbrŭĭnĕ* (*s'*).

♀ *ẽbrŭl*, +, gêne, embarras. Ne s'emploie qu'avec une négation. *ŋ'ŏ mĭ d'ẽbrŭl, ŏ l' pĕrĕ ăn ŏt fwĕ*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ẽbrŭlmẽ, +, embrouillement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãbrŭlmã*.

♀ *ẽbrŭlăj* ou *ẽbrŭyăj*, +, autre forme du mot *ẽbrŭlmẽ*.

ẽbŭ, +, ivre. Voir *bũ*. Moins usité que ce dernier.

ẽbŭvăp. Voir *ẽbŭvăp*.

ẽbŭbĭ. Voir *ĕbŏbĭ*.

ẽbŭbir. Voir *ĕbŏbir*.

♀ *ẽbŭeĕ* (*măl*), ×, qui n'ouvre la bouche que pour dire des injures ou des grossièretés.

♀ *ẽbŭlĕ*, +, mettre en pelotons (ficelle, fil, etc.). — *ẽbŭlĕ* une toupie, y enrouler la corde avant de la projeter à terre.

♀ *ẽbŭrbăj*, ×, embourbement. Peu usité.

ẽbŭzĭnĕ, +, embarbouiller de bouse. — Par extension, salir, couvrir de liquide ou de matière demi-liquide. *ĭl ŏ sãnĕ sĭ fŏr k' ĕe mŭr ĭl ĕtwĕ tŭt ẽbŭzĭnĕ d' sã*.

♀ *ẽbwĕtăj*, +, emboîtage, emboîtement.

♀ *ẽmbwĕtĕ*, +, emboîter.

ẽeĕp, +, s. f., embarras, *tĕ vĕrõ, ăprĕ ăn ẽeĕp pŭrĕl, ĭ n'ăreŭvărõ pŏ kŏr ã sŭ*. — Personne qui gêne, qui embarrasse par sa présence. *el ẽeĕp lõ, ăl pă rĕstĕ ă s' măzõ*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

ẽeĭv, +, gencive. *ĕmn ẽeĭv ă m' fĕ dŭ mõ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãsĭv, ẽsĭv*.

ẽ eõ! ×, exclamation marquant l'étonnement et le dépit. *ẽ eõ! ĭ mẽjrõ tŭt !*

ẽeŏrelĕ, +, ensorceler. A Saint-Pol-ville, conc. : *ãsŏrslĕ*.

♀ *ẽeŏsĕ*. Voir *ẽkŏeĕ*.

♀ *ẽepĕ*, +, v. a. et pr., embarrasser, entraver, gêner. *ăl ĕt ẽepĕ ăvĕ sn ĕfã, kmẽ k' e'ĕ k'ăl frõ kã k'ă-n n'ĕrõ dăw ? — tẽ ĝvõ ĭ s'ẽeĕp dẽ sĕ trĕ. — nĕ pwẽ eĭ m'ẽepĕ, vŭz ŏt ! — s'ẽepĕ l'ã dẽ l'ŏt*, se gêner mutuellement — Au fig., *ĭ n'ĕ pă ẽepĕ d' ĕl dĭr*, il n'est pas embarrassé de le dire..

♀ *ẽepĕy*, +, adj., enceinte. Voir *ẽbărăeĕ*, adj.

ẽewăt, +, agaçant, ennuyeux, embêtant, insupportable. *grămĕr ăl ĕt ẽewăt : ŏ n' pŏrõ mĭ l' wărdĕ*. Peu

usité à Saint-Pol-ville. Voir *ăĭɛ*.

ẽdămăjĕ, +, endommager. Conc.: *ẽdõmăjĕ* (et à St-Pol-ville : *ãdõmăjĕ*).

ẽdĕsĭ, ×, adj. des 2 genres, indécis. *ăl ĕ kŏr ẽdĕsĭ d'ĕl ălĕ*. — Substantivement, *dã l'ẽdĕsĭ*, dans l'indécision.

ẽdĭfĕrã, *ãt*, ×, indifférent. — Avec la négation : *ĕn pă ĕt ẽdĭfĕrã*, être assez beau, assez joli; attirer l'attention. *ɛĕl fĭl là ă n'ĕ pă ẽdĭfĕrãt*. — Banlieue : *ẽdĭfĕrẽ*, *ẽt*.

ẽdĭjĕs, ×, indigeste.

ẽdĭjĕsyõ, +, indigestion. — Beaucoup d'individus emploient la forme *ẽdĭzĕsyõ*.

ẽdĭk, +, indication, indice. *ĭ n'õ mĭ jămĕ ă d'ẽdĭk ĕk ɛ'ĕtwĕ mĭ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽdĭkăsyõ*, *ẽdĭs*.

ẽdĭn, +, indigne. — Turbulent, insupportable. *ŋ'ŏ pwẽ d' gărɛõ pù ẽdĭn ĕk lĭ*. — Voir *ăɛărj*.

ẽdĭt; n'est guère employé que dans des phrases comme celle-ci : *ŏ păsĕ tůdĭ păr ĭɛĭ, ĕ pĭ ŏ n'ĕ pă kŏr ă l'ẽdĭt d'ẽtrĕ m' dĭr bõjŭr*, vous n'avez pas encore eu la *bonne pensée* d'entrer pour me dire bonjour. — Usité dans les faubourgs.

ẽdĭzĕsyõ. Voir *ẽdĭjĕsyõ*.

ẽdŏlĕn, ×, pour *dŏlĕn*. Voir ce mot. Forme employée par quelques individus.

♀ *ẽdŏrmĭ*, +, s., individu sans vivacité.

ẽdŏrmæ̃w, *æ̃z*, +, endormeur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãdŏrmæ̃r*.

♀ *ẽdõmăjĕ*, +. Voir *ẽdămăjĕ*.

ẽdõptăp, indomptable.

♀ *ẽdrwĕ*. Voir *ãdrwà*.

ẽdŭkăsyõ, +, éducation. Conc. : *ĕdŭkăsyõ*.

ẽdŭkĕ, +, éduquer. Conc. : *ĕdŭkĕ*.

ẽdŭrɛĭr, +, endurcir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãdŭrsĭr*.

ẽdŭrɛĭɛmẽ, +, endurcissement. — A St-Pol-ville, conc. : *ãdŭrsĭsmã*. — Peu usités.

♀ *ẽdŭrĕ*, +, endurer, supporter. *õn ẽdŭr byẽ s' kăsăk*. — *ă n' pă pwẽ ryẽ ẽdŭrĕ ă sẽ kŏ*.

♀ *ẽf*. Voir *ẽfl*.

ẽfăm, ×, infâme. Banlieue : *ẽfãm*. — S'emploie aussi comme terme injurieux sans signification précise. *jù k'ĭl ărvărŏ, ɛl ẽfãm lŏ?*

♀ *ẽfã*. Voir *ĕfã*.

♀ *ẽfãtĭyăj*, +, enfantillage.

ẽfãtrĭy, +, infanterie. — Marmaille. Voir *ĕfãtrĭy*.

♀ *ẽfẽ*, +, enfin.

ẽfẽkĕ, +, enfumer. *dŭ gãbõ ẽfẽkĕ*. — *ŏ sõm ẽfẽkĕ*, *ĭɛĭ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽfæ̃mĕ*. — A Fruges : *ẽfæ̃kĕ*.

♀ *ẽfĭlĕ*, +, enfiler. — Vendre (une marchandise défectueuse) par persuasion ou par adresse. *ă l'ŏ ẽfĭlĕ sẽ băklĕ fẽdŭ*.

♀ *ẽfĭlæ̃w*, *æ̃z*, +, trompeur. — Celui, celle qui se mêle de faire un mariage.

♀ *ẽfĭlŭr*, +, s. f., mariage résolu par intrigue. *ĕdz ẽfĭlŭr ɛă n' vŏ pwẽ trĭpĕt*. — Même sign. : *ẽmãɛŭr*. — Tournure que prend une chose, une affaire. *fŏ vĭr l'ẽfĭlŭr ĕk ɛă s'ẽ vŏ prẽd*.

♀ *ẽfl* ou *ẽf*, +, enflure, inflammation. *ŋ'ŏ d' l'ẽf ă s' gãp*. — Conc.: *ẽflŭr*.

♀ *ẽflăkõnẽy*, +, couvert de *flăkõ* (fragments de paille brûlée).

ẽflãbĕ (*s'*), +, s'enflammer (au propre). *ɛă s'ẽflãp̥*. Vieilli à St-Pol-ville.

ẽflãbìr (*s'*), +, s'animer, s'emporter contre quelqu'un. *ĭ sõ tŭdĭ rŭdmẽ ẽflãbĭ kõt lœ̆ byŏ-pèr*.

♀ *ẽflìk*, +, assignation, contrainte judiciaire. *ŏ ḷ ẽvĕrõ œ̆n ẽflik sĭ k'ĭ n' pĕ pà*. — *œ̃ pŏrtœ̆ d'ẽflìk*.

♀ *ẽflĭkăj*, +, s. m., action d'*ẽflĭkĕ*.

♀ *ẽflĭkĕ*, +, ficher, enfoncer. *ĕj t'ẽflĭkrĕ mẽ kŭtyŏ dẽ t' pãɛ*. — Voir *ẽtĭkĕ*.

ẽfnŭḷĕ (*s'*). Voir *ĕfnŭyĕ* (*s'*).

ẽfŏrɛĕ, +, accablé (de travail). *ɛ'ĕ l' dŭkàs, õn ĕt ẽfŏrɛĕ d'ŭvrăj*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãfŏrsèy*.

♀ *ẽfõdrĕ*, +, v. a. et pr., enfoncer. *ẽfõdrĕ œ̆n pŏrt*. — *s'ẽfõdrĕ*, s'effondrer. *ĕs grãj ă s'ŏ ẽfõdrèy*.

♀ *ẽfõsĕ*, +, enfoncer. — Battre au jeu. *tĭtìs ĭl ŏ ẽfõsĕ ɛ' kărõ*. — *s'ẽfõsĕ*, se ruiner, soi-même ou l'un l'autre. *ɛ'ĕ sœ̆r k'ĭ s'ẽfõsrŏ ă fĕr ĕɛ mĕtyĕ lŏ*. — *bè! ɛĕ dœ̆ lŏ, ĭ võ lœ̆z ẽfõsĕ*.

ẽfõsœ̆w̃, *œ̆z̃*, +, enfonceur. — *œ̃n ẽfõsœ̆ d' pŏrt ŭvèrt*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãfõsœ̆r*.

ẽfœ̆mĕ, ×, enfumer. — A St-Pol-ville, conc. : *ẽfŭmĕ*. — Voir *ẽfẽkĕ*.

ẽfœ̃kĕ. Voir *ẽfẽkĕ*.

♀ *ẽfrœ̆mĕ*, +, enfermer. *ẽfrœ̆m tẽ tyẽ*. A St-Pol, conc. : ♀ *ẽfĕrmĕ* (×).

♀ *ẽfŭmĕ*, enfumer. Voir *ẽfẽkĕ*, *ẽfœ̆mĕ*.

ẽfŭtĕ, enfoncer dans. *ẽ tĭmõ ɛă s'ẽfŭt dẽ sz ĕrmõ*. — Usité dans la banlieue.

ẽfŭzĕ, +, infuser, fuser. Voir *ĕfŭzĕ*.

ẽfŭrk, +, partie d'un pantalon qui sépare les deux *gãp̥*. S'emploie souvent au pluriel. *ĕsz ẽfŭrk*. — Même sign. : *ẽfŭrkŭr*.

ẽfŭrkĕ, +, enfourcher. — *ẽfŭrkĕ kœ̆kœ̃ sŭr œ̃ g̊vŏ*, le mettre à califourchon, le hisser sur un cheval. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãfŭrɛĕ*.

ẽfŭrkŭr, +, même sign. que le mot *ẽfŭrk*. — A St-Pol-ville, conc. : *ãfŭrɛŭr*.

♀ *ẽgăjĕ*, +, engager. — *ẽgăjĕ ă l'ẽtĕrmẽ*, prier au convoi.

ẽgăjmẽ, +, engagement. — A St-Pol-ville, conc. : *ãgăjmã*.

♀ *ẽgărnĕ* (*s'*), +, s'embarrasser. *ŏ s'õ ẽgărnĕ d' dĕ păràpŭĭ ĕnŭtìl*. — Subir la présence continuelle d'un importun. *mì, k'ĕj vŏrwĕ m'ẽgărnĕ d'œ̃n ŭtyŭ kõm lì!...* — S'encombrer de marchandises. *ĕt-ĭ bèt d' ĕs lĕɛĕ ẽgărnĕ d' tŭ ɛŏ pŭr kŭt ɛẽ frã!* — Par extension, s'endetter. *jĕ n' sŭ pă ẽgărnèy*, je ne dois rien à personne.

ẽgăvlĕ, +, mettre en javelles les céréales coupées..

ẽgãbĕ. Voir *ĕgãbĕ*.

ẽgãbè. Voir *ĕgãbèy*.

ẽgãn, ×, s. f., chèvrefeuille (lonicera periclymenum, L.). — Concurr. *ɛŭɛèt* (et, à Saint-Pol-ville : *ɛĕvrèfœ̆l*). — A Ligny-St-Flochel : *ẽkõn̥èt*. — A Ramecourt : *krẽkĭḷŭr*.

ẽgĕ, +, faire tous ses efforts, employer tous les moyens pour arriver à son but. *fŏ tŭdĭ tăɛĕ d'ẽgĕ pŭr nŭ ăvwăr œ̃ pŭ dẽ l' rŭ*. — Vieilli à St-Pol-ville.

ẽglăɛ̆ɛ̆ (*s'*), +, avoir très froid; être pris de la gelée. — Peu usité à Saint-Pol-ville. — Même sign. : *s'ẽgɛ̆lɛ̆*.

♀ *ẽglɛ̆*, *ẽ̆ʒ*, +, Anglais. — *fɛ̆r vĭr ɛ̆sz ẽglɛ̆* à quelqu'un, lui donner un coup violent sur les yeux.

ẽglæ̆m ou *ẽklæ̆m*, +, enclume. — Petite enclume portative dont le pied pointu se fiche en terre, et sur laquelle le faucheur *ărbŏ s' fŏk* pour lui redonner du taillant. Voir *ărbăt*. — Dans la banlieue, un grand nombre d'individus prononcent *ẽglẽm*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãklŭm*.

ẽglæ̆m pour rebattre les faux.

ẽgŏrgɛ̆, +, engorger. *ɛ̆ɛ̆l nŏkɛ̆l ăl ɛ̆t ẽgŏrgɛ̆*. — Conc. : *ẽgŏrjɛ̆*.

♀ *ẽgŏrjɛ̆*. Voir *ẽgŏrgɛ̆*.

♀ *ẽgæ̆lăd'*, +, bordée d'injures.

♀ *ẽgæ̆lăj*, +, s. m., action d'*ẽgæ̆lɛ̆*.

♀ *ẽgæ̆lɛ̆*, +, v. a. et pr., injurier grossièrement.

ẽgæ̆lmẽ, ×, point de jonction de deux conduits. *ẽn ărfɛ̆jã m' kŭlŏt, ŏ frɛ̆ æ̃ mŏlɛ̆ ătẽsyõ ă ɛl ẽgæ̆lmẽ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãgæ̆lmã*.

ẽgæ̆læ̆w, ×, celui qui *ẽgæ̆l*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãgæ̆læ̆r*. — Peu usité.

♀ *ẽgæ̆zăj*, +, s. m., action d'*ẽgæ̆zɛ̆*.

♀ *ẽgæ̆zɛ̆*, +, tromper en faisant tort. *ă l ŏ vẽdŭ s' păt̆ŭr pŭr kătŏr ɛẽ frã, mɛ̆ ă s'ŏ lɛ̆ɛ̆ ẽgæ̆zɛ̆*.

♀ *ẽgæ̆zæ̆w*, *æ̆ʒ*, +, celui, celle qui *ẽgæ̆ʒ*.

♀ *ẽgrăvăj*, +, s. m., action d'*ẽgrăvɛ̆*. — Même sign. : *kăyŏtăj*.

♀ *ẽgrăvɛ̆*, +, empierrer. *æ̃ kmẽ byẽn ẽgrăvɛ̆y*. — Même sign. : *kăyŏtɛ̆*.

♀ *ẽgrɛ̆sɛ̆*, ×, engraisser. — Faub. et banlieue : *ẽkrăɛ̆ɛ̆*.

ẽgrɛ̆smẽ, ×, engraissement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãgrɛ̆smã*.

♀ *ẽgrŏsĭr*, ×, engrosser. — Banlieue : *ẽgrŏɛĭr*.

♀ *ẽgŭlɛ̆*, ×, avaler gloutonnement. — S'engouffrer, en parlant du vent. *ɛ̆l vẽ d' ɛ̆ɛ̆ mɛ̆r ĭ s'ẽgŭl tŭdĭ ɛĭ ddẽ k'ĭ frɛ̆kĭ tŭt*.

ẽgŭrdĭɛmẽ, ×, engourdissement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãgŭrdĭsmã*.

ẽj, race, espèce. *æ̆n ẽj ɛ̆d vŏlæ̆w*. Usité à Fruges.

ẽjɛ̆, +, embarrassé, couvert. *mẽ kŭrtĭlăj ĭ n'ɛ̆ pwẽ sĭ ẽjɛ̆ d'ɛ̆rp̂ ɛ̆k l'ănɛ̆ păsæ̆*. — N'est plus guère usité que dans la banlieue.

ẽjĕlĕ (*s'*), +, geler, avoir très-froid. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s'ãjlĕ*. — Conc. : *s'ẽglăeĕ*.

ẽjĕlĕy, ×, gelé, transi de froid. *ō-l l'ŏ rtrŭvĕ tŭt ẽjĕlĕ dĕ e' fŏsĕy*. — Au fig. et substantivement, *ōn ẽjĕlĕy*, un individu peu dégourdi. — Banlieue : *ẽjĕlăe*.

ẽjĕlŭr, +, engelures. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãjlŭr*.

ẽjĕyĕ ou *ẽjĭyĕ*, +, inventer, imaginer. *e'ĕt-ĭ vŭ k'ŏz ăvĕ ẽjĭyĕ eō ?* — Même sign. : *ẽvẽsyōnĕ*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ẽjĕyĕr ou *ẽjĭyĕr*, +, individu adroit, industrieux, ingénieux. — On dit, par moquerie, d'un maladroit ou d'un bêta qui cherche à se faire valoir : *e'ĕt ōn ẽjĕyĕr : ĭ pĕt ē dŏrmã*. — S'emploie aussi adjectivement : *ĭl ĕ kŏr ō mŏlĕ ẽjĕyĕr, ĭ s' sẽ d' dŭ k'ĭ vyẽ*.

ẽjẽdărmĕ (*s'*), +, se gendarmer. — A St-Pol-ville, conc. : ♀ *s'ẽjãdărmĕ*.

ẽjẽdrĕ, +, engendrer. — A Saint-Pol-ville, conc. : ♀ *ẽjãdrĕ*.

ẽjẽjŏlãj, +, enjôlement. Voir *ẽjŏlãj*.

ẽjẽjŏlĕ, +, enjôler. Voir *ẽjŏlĕ*.

ẽjẽjŏlăœ, +, enjôleur. Voir *ẽjŏlăœ*.

ẽjĭyĕ. Voir *ẽjĕyĕ*.

ẽjĭyĕr. Voir *ẽjĕyĕr*.

♀ *ẽjŏlãj*, +, enjôlement. — Beaucoup de personnes emploient la forme *ẽjẽjŏlãj*.

♀ *ẽjŏlĕ*, +, enjôler. — Un grand nombre d'individus emploient la forme *ẽjẽjŏlĕ*. — Voir *ẽbŏbĭnĕ*.

♀ *ẽjŏlăœ*, *ăz*, +, enjôleur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãjŏlăr*. — La forme *ẽjẽjŏlăœ* est employée par beaucoup de personnes

ẽjŭs, +, injuste.

ẽjyẽ, +, s. m., grue, chèvre (à lever des fardeaux). — Se dit aussi du levier servant à charger les troncs d'arbres sur le *bĭnăr*.

♀ *ẽk* ou *ẽkr*, ×, encre. — Banlieue : *ẽk*.

ẽk ! ×, interjection exprimant un refus. Les enfants seuls l'emploient, en retirant la main lorsqu'on veut leur donner une chose qui leur déplaît.

ẽkăeĕ, chasser, faire fuir. Forme employée dans la banlieue par certains individus. Voir *kăeĕ*.

ẽkălŏ, s. m., tenon ; entaille faite au bout d'une pièce de bois, d'une *jĭt*, par ex., du côté qui doit reposer sur le *sōmyĕ*. Usité dans la banlieue.

ẽkălŏtĕ une pièce de bois, y faire un *ẽkălŏ*. Usité dans la banlieue.

ẽkăŏtĕ, +, mettre des gerbes en *kăŭ*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ẽkărkŭlăp, +, incalculable.

♀ *ẽkăstĕ*, +, encastrer. — A St-Pol-ville, quelques individus emploient la forme ♀ *ẽkăstrĕ*.

ẽkĕrkĕ, +, garnir, enduire de mortier à *l' kĕrk*. Peu usité à Saint-Pol-ville. — Voir *mŏrtyĕ ă l' kĕrk*.

ẽkĕrĭnĕ, +, prendre en grippe, en haine. *ăl ŏ ẽkĕrĭnĕ s' bĕl-fĭl k'ă n' pă pŭ l' vĭr*.

ẽkĕrĭr, +, enchérir (devenir plus cher). — Peu usité ; on emploie de préférence la forme *rẽkĕrĭr*. Voir ce mot.

ẽklẽkẽ, +, rosa rubiginosa, L.

♀ *ẽklõ*, +, enclos, jardin attenant à la maison (dans les campagnes). — Même sign. : *kŭrtĭḷãj*.

ẽklõẽ, ×, enclouer. — A St-Pol-ville, conc. : *ãklŭẽ*. — Peu usités.

ẽklæ̃m. Voir *ẽglæ̃m*.

ẽklæ̃mĭr (*s'*) ou *s'ẽklŭmĭr*, +, sommeiller, s'assoupir. *ẽj m'ẽklæ̃mĭɛwẽ sŭ m' kăyẽl*. — Même sign. : *dăzẽ*.

ẽkõɛãj, +, chaulage (des grains); chaux préparée pour cette opération.

ẽkõɛẽ, +, chauler (le grain). *õz ẽkõɛrõ kõr nŭ blẽ ɛl ănẽ ɛĭ*. — Les formes *ẽɛõsẽ*, *ãɛõsẽ* sont employées par les individus qui ont la prétention de bien parler.

ẽkõrsẽ. Voir *ẽkõrsẽ*.

ẽkõbrẽmẽ, ×, encombrement. — Conc. : *ẽbărgõ* (et à Saint-Pol-ville : *ãkõbrẽmã*).

ẽkõnŭ, *ŭt*, +, inconnu. Peu usité.

ẽkõŋẽt. Voir *ẽgãn*.

♀ *ẽkõŋŭr*, +, encoignure.

ẽkõprẽnãp, +, incompréhensible. *ɛ'ẽ dẽ jŭ ẽkõprẽnãp*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽkõprẽãsĭp*.

♀ *ẽkr*. Voir *ẽk*.

ẽkrăɛẽ, +, engraisser. *ăl ẽkrăɛ dŭr*. — *õz ẽkrăɛõ trwẽ vyõw*. — Concurr. (dans l'acception d'engraisser la volaille, les porcs, etc.) : *grẽsẽ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãgrẽsẽ*.

ẽkrăpẽ, +, encrasser. Peu usité.

ẽkrãpĭr (*s'*). Voir *s'ẽkrãpĭr*.

ẽkrẽãp, incroyable. *ɛ'ẽt ẽkrẽãp ẽl tõr ẽk ɛã fæ̃*. — Forme usitée à Neuville-au-Cornet.

ẽkrẽkẽ, +, v. a. et pr., accrocher, poser sur quelque chose, à une certaine hauteur. *mẽ bătõ ĭl ẽt ẽkrẽkẽ sŭ ɛl ăp*. — *j'ẽ ẽkrẽkẽ mẽ võlã*. — *s'ẽkrẽkẽ*, se hisser, grimper sur. *ĭ s'õ fẽ byẽn ẽkrẽkẽ sŭ mẽ ḡvõ*.

ẽkrăyăbẽlmẽ, incroyablement. Forme de la banlieue. Peu usité.

ẽkrăyăp, +, incroyable. — A St-Pol-ville, concur. : *ẽkrwăyăp*. — A Neuville-au-Cornet : *ẽkrẽăp*.

♀ *ẽkŭlõtẽ* un enfant, lui mettre sa première culotte. Voir *ẽmărõnẽ*.

ẽkŭlt, ×, inculte. — Dans les faubourgs, la forme *ẽkŭt* est employée par un grand nombre d'individus. *dẽ tẽr ẽkŭt*.

ẽkyẽt, ×; n'est employé que dans la phrase suivante, par laquelle on répond aux indiscrets qui demandent ce que l'on fait : *ẽj fẽ dz ẽkyẽt, pŭr mẽt ă l' kŭ d' ɛẽz ẽkyẽtæ̃w*.

ẽkyẽtæ̃w, *æ̃z*, ×, celui, celle qui s'inquiète indiscrètement de ce que l'on fait. Voir *ẽkyẽt*.

ẽlẽvmẽ, +, enlèvement. — A St-Pol-ville, conc. : *ãlẽvmã*.

ẽlĭzĭp, +, illisible. Quelques individus emploient la forme *ẽlĭzãp*.

♀ *ẽlvẽ*, +, enlever, lever. *j'ẽḷẽv kărãt lĭv õ bŭ d'ẽm mă*.

ẽmăjĭnãp. Voir *ẽmăjĭnãp*.

ẽmăjĭnăsyõ. Voir *ẽmăjĭnăsyõ*.

ẽmăjĭnẽ. Voir *ẽmăjĭnẽ*.

ẽmărõnẽ, +, mettre sa première culotte (à un petit garçon). — A Saint-Pol-ville, conc. : ♀ *ẽkŭlõtẽ*.

♀ *ẽmãɛãj*, +, s. m., action d'*ẽmãɛẽ*.

♀ *ẽmãɛẽ*, +, emmancher. — *ẽmãɛẽ* un mariage, intriguer pour le faire conclure.

♀ *ẽmãɛœ̃w̃, œ̃z̃*, +, celui, celle qui *ẽmãɛ*.

♀ *ẽmãɛũr*, +, emmanchure. — Mariage conclu par les intrigues d'un *ẽmãɛœ̃w̃. ĕdz ẽmãɛũr ɛ'ĕ pă sŭvẽ ryẽ d' bõ*. — Même sign. : *ẽfĭlũr*.

ẽmĕɛãdĭr (*s'*), devenir méchant. *nŭ tyẽ s'ẽmĕɛãdĭ*. — Se couvrir, devenir mauvais, en parlant du temps. *ĕl tã ĭ kmẽɛ ă s'ẽmĕɛãdĭr*. — Usité à Neuville-au-Cornet.

♀ *ẽmĕlĕ* (*s'*), +, se mêler, se brouiller (du fil, etc.). Conc. : *s' mĕlĕ*.

♀ *ẽmĕnĕ*, +, emmener. Conc. : ♀ *ẽmnĕ*.

ẽmŏyĕ, +, mettre en meule (les récoltes).

♀ *ẽmŭzĭyĕ*, ×, museler (un chien). — Banlieue : *ẽmŭzĭḷĕ*. — Concur. : *mŭzĭyĕ*.

♀ *ẽmyĕlãj*, +, nielle (maladie des blés). — Conc. : *myĕlãj*.

♀ *ẽmyĕlĕ* (*s'*), +, être gâté par la nielle. *ĕl byŏ blĕ d'ĕmãp̃ ĭ kmẽɛ ă s'ẽmyĕlĕ*. — Conc. : *s' myĕlĕ*.

ẽnătŭrĭzẽy, accoutumé, habitué. *ĕt fĭl ă n'ĕ mĭ kŏr ẽnătŭrĭzĕ kõm mĭ ă fĕr dĕ bŭ̈ĕ păr̀ĕl*. — Usité dans les faubourgs.

♀ *ẽpĭrĕ*, ×, empirer. — Banlieue : *ẽpĭryĕ*. — Se dit aussi de l'état de l'atmosphère. *ĕl tã ĭl ŏ kŏr ẽpĭryĕ*.

ẽplăɛmẽ, +, emplacement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãplăsmã*.

♀ *ẽplãt*, +, s. f., emplâtre. — Au fig. : individu sans énergie, sans activité, incapable d'agir.

♀ *ẽplătrẽy*, +, gêné, embarrassé. *ĭ sõ byẽn ẽplătrĕ ăvæ̀k œ̃ lŏs ĕd gărɛõ kõm ĭl õ*.

ẽplŏyĕ, +, v. et s., employer; employé. — A St-Pol-ville, conc. : *ãplwăyĕ*.

♀ *ẽplwẽ*, +, emploi. — A Saint Pol-ville, conc. : *ãplwã*.

♀ *ẽpŏrtãj*, +, emportement, violence. Voir *ẽpŏrtăsyõ*.

♀ *ẽpŏrtăsyõ*, +, s. f., emportement, violence. *ŏ l' vĕyĕ, j' n'ĭ mĕ pwẽ d'ẽpŏrtăsyõ*. — Animation, passion. *ẽ! kæ̀l ẽpŏrtăsyõ ă sz ĕlĕksyõ d' dĭmẽɛ!* — Conc. : *ẽpŏrtãj, ẽpŏrtemẽ* (à Saint-Pol-ville : *ãpŏrtemã*).

ẽpŏrt-pyẽɛ, +, emporte-pièce. — Conc. : *ãpŏrt-pyẽs* (×).

ẽpŏs, +, imposte.

♀ *ẽpõŋãj*, +, s. m., action de *s'ẽpõŋĕ*. — Même sign. : *ătrăpãj*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãpwăŋãj*.

♀ *ẽpõŋĕ*, +, empoigner. — *s'ẽpõŋĕ*, en venir aux mains, se colleter. — Même sign. : *s'ătrăpĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãpwăŋĕ*.

♀ *ẽprĕsĕ*, +, presser, serrer. *ă ɛĕl fĕt ĕd lĭl, ŏz ĕtõm tĕlmẽ ẽprĕsẽ k' j'ĕn n'ĕ œ̀ dŭ mŏ*. — *s'ẽprĕsĕ*, s'empresser.

♀ *ẽprĕtĕ*, +, emprunter. *jĕ ḷ'ĕ ẽprĕtĕ trwĕ pĭstŏl*. — A St-Pol-ville, conc. : *ãprœ̃tĕ*.

ẽprĭjõnĕ, +, emprisonner. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãprĭzõnĕ*.

ẽprĭmãj, ×, s. m., action d'imprimer; impression. Peu usité.

ẽprĭmĕ, +, imprimer. — Par extension, avoir dans la tête, vouloir fortement. *œ̀n fwĕ k'ĭl ŏ ẽprĭmĕ kæ̀t kŏs, ĕnõ, fŏ k' ɛă s' fẽɛ*.

ẽprĭmœ̃w̃, +, imprimeur. — A St-Pol-ville, conc. : *ẽprĭmœ̃r*.

ẽprŏvìs (*ă l'*), +, à l'improviste.

— Quelques individus emploient la forme *ă l'ẽprŏvŭ. j'ĕ ărĭvĕ ă l'ẽprŏvŭ ĕ pĭ jĕ lz ĕ tŏpĕy.*

ẽprœ̃, adj., emprunté. *kã k'õ n' kõnœ̃ pă ɛĕ jẽ, õn ĕ tůdĭ pŭ ẽprœ̃.* Forme employée dans les faubourgs.

♀ *ẽprœ̃tăj*, +, s. m , action d'emprunter.

ẽprœ̃tœ̃w, œ̃z, +, emprunteur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãprœ̃tœ̃r.*

♀ *ẽpŭnăjĕ*, +, v. a. et pr., remplir de punaises ou d'autres insectes. — Par extension, empuantir, infecter.

ẽpwăs, +, s. f., amidon, même non préparé. *œ̃n lĭv d'ẽpwăs.* — N'est plus guère usité à Saint-Pol-ville.

ẽpwăzĕ, +, empeser, amidonner. *ŏz ẽpwăzrĕ byẽ mĕ kmĭj.* — Vieilli à Saint-Pol (×).

♀ *ẽpwăzõnăp*, +, qui empoisonne. *dĕl yŏ ẽpwăzõnăp.*

ẽpwăzõnmẽ, +, empoisonnement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãpwăzõnmã.*

ẽpwăzõnœ̃w, œ̃z, +, empoisonneur. — A St-Pol-ville, conc. : *ãpwăzõnœ̃r.*

♀ *ẽpyẽn*, +, empeigne. — Au fig., *œ̃n sĕk ẽpyẽn*, une personne excessivement maigre.

ẽrăbyĕ. Voir *ẽrăjĕ.*

♀ *ẽrăjĕ*, +, enrager. — Dans la banlieue : conc. : *ărăbyĕ, ẽrăbyĕ.*

ẽrăkĕ, +, v. a. et pr., embourber. *sẽ kăr ĭl ĕt ẽrăkĕ dẽ l' kăryĕr ă lœ̃w.* — Au fig., *ĕt ẽrăkĕ, s'ẽrăkĕ*, être, se mettre dans un mauvais pas; entreprendre une mauvaise affaire. *bẽ! ɛ' prŏsĕ lŏ, ĭ s'y ẽrăkrŏ dŭsk'ă sẽ kŏ.*

ẽrăsăzyăp, +, qui ne peut être rassasié.

ẽrăyĕ ou *ẽrŏyĕ*, +, enrayer (un chariot, etc.). — A St-Pol-ville, conc. : *ãrĕyĕ.*

ẽrăywăr (*kãn*), chaîne servant à enrayer une charrette, etc. — Usité dans la banlieue. — Conc. : *ẽrŏywăr.*

♀ *ẽrĕdĭr* (*s'*), ×, se raidir, devenir raide. *mẽ brŏ ĭ s'ẽrĕdĭ.* — Banlieue : *s'ẽrwĕdĭr.*

♀ *ẽrĕyăj*, ×, enraiement. — Banlieue : *ẽrŏyăj.* — Peu usités.

♀ *ẽrĭpĕ*, +, couvert de *rĭp.* — Au fig., rempli de dettes.

♀ *ẽrĭpĕ* (*s'*), +, devenir *rĭpœ̃w.* — Au fig., s'endetter. *ă s'ŏ ẽrĭpĕ pŭr fĕr ărvĕnĭr sẽ frĕr.*

♀ *ẽrŏlĕ*, +, enrouler. — Même sign. : *rŏlĕ.*

♀ *ẽrŏstĕ* (*s'*), +, se saoûler. *ĭ s'ẽrŏs tŭdĭ ă l' dŭkăs.*

ẽrŏyăj. Voir *ẽrĕyăj.*

ẽrŏyĕ. Voir *ẽrăyĕ.*

ẽrŏywăr. Voir *ẽrăywăr.*

♀ *ẽrõdĭr* (*s'*), +, manger copieusement, s'empiffrer. — Même sign.: *s'ẽplĭr, s' găvĕ.*

ẽrœ̃măj, +, état de celui qui est enrhumé. *ɛ'ĕ pă d' l'ẽrœ̃măj ĕk j'ẽ, ɛ'ĕt ŏt kŏz.* — A St-Pol-ville, conc. : *ãrŭmăj.*

ẽrœ̃mĕ (*s'*), +, s'enrhumer. *jĕ l ĕ œ̃ frwĕ, ĕ pĭ j' m'ĕ ẽrœ̃mĕ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *s'ãrŭmĕ.*

ẽrwĕdĭr (*s'*), devenir raide. Voir *s'ẽrĕdĭr.*

ẽsăkăj, +, s. m., action d'*ẽsăkĕ.* Peu usité.

ẽsăkĕ, +, mettre en sac. *ẽsăkĕ dŭ blĕ; ẽsăkĕ d' l'ăvãn.* — Au fig., *s'ẽsăkĕ*, se fourrer, s'introduire. *vlŏ pŭ d' dœ̃z*

ǣr k' ǣl ĕt ẽsǣkĕ mõ d' ĕɛ kŭrẽy : ǣ n'ẽ fĕnĭ pwẽ d' ǣrvnìr.

ẽsǣkǣ̃, +, ouvrier qui *ẽsǣk*. Peu usité.

ẽsǣrĕ ou *ẽsǣ́rĕ*, +, serrer, presser. *õn ĕ fŏr ẽsǣrĕ ǣ ɛĕl tǣp̄ ĭɛì.* — *ẽsǣrĕ byẽ ɛĕl tĭj dẽ ɛl ĕtŏ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽsĕ́rĕ*, *ǣsĕ́rĕ*. — Même sign. : *ẽsǣ́rnĕ*.

ẽsǣ́rnĕ, +, serrer au point de ne pouvoir se remuer, de n'avoir pas le libre usage de ses membres. *õ n' pǣ mĭ ɛĭ trǣvǣyĕ, õn ĕ byẽ trŏ ẽsǣ́rnẽy.* — Même sign. : *ẽsǣrĕ*.

ẽsǣ̃n, +, adv., ensemble. *tǣrtŭs ẽsǣ̃n.* — *ŏ s' mǣrĭrõ ẽsǣ̃n.* — Vieilli à Saint-Pol-ville; on y emploie de préférence la forme *ǣsǣ̃p̄*.

ẽsĕ̀k, ×, insecte.

♀ *ẽsĕ̀n*, +, enseigne.

ẽsĕ̀nmẽ, +, enseignement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ǣsĕ̀nmǣ̃*.

ẽsẽ ou *ẽsǣ̃*, ainsi, comme cela. Usité à Sains-lez-Pernes, Floringhem, etc. — Voir *kõm ɛŏ*.

ẽsẽsĕ, encenser. Forme de la banlieue.

ẽsẽswǣr, encensoir. Forme de la banlieue.

ẽsìn, ×, s., insigne. Peu usité.

ẽsĭnĭfyǣ̃, *ǣ̃t*, +, insignifiant.

♀ *ẽsĭŋĕ*, +, enseigner. *ẽsĭŋĕ l' kǣtĕsìm.* — *ẽsĭŋĕ-m ǣ mŏlĕ l' kmẽ d' trǣ́vŏw.* — Conc. : ♀ *ẽsĕŋĕ* (×).

ẽsĭpìdt, +, insupportable. *ǣn ĕfǣ̃ ẽsĭpìdt.*

♀ *ẽsìv*, +, gencive. *j'ĕ rŭdmẽ mŏ ǣ mn ẽsìv.* — Faubourg et banlieue, conc. : *ẽɛìv*.

ẽsmẽɛĕ, +, ensemencer. Forme usitée surtout dans les faubourgs et dans la banlieue. Voir *ǣsmǣ̃sĕ*.

♀ *ẽsŏrslĕ*, ×, ensorceler. — Faub. et banlieue : *ẽɛŏrɛlĕ*.

ẽsŏyĕ, +, terme de cordonnier, garnir d'une soie les deux extrémités d'un *fĭlĕ* (pour coudre les semelles). — Conc. : *ǣsŏyĕ*.

ẽsŏyŭr, +, extrémité d'un *fĭlĕ* préparée et amincie pour recevoir la soie. — Conc. : *ǣsŏyŭr*.

ẽsŭltĕ, +, insulter. Les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler emploient la forme *ǣsŭltĕ*.

ẽsŭrpŏrtǣp̄, +, insupportable.

♀ *ẽt*, +, entre. *ẽt lĭ ĕ mì.* — Employé conc. avec les formes *ẽtr*, *ẽtǣr*, *ẽtǣ́r*, *ẽtĕr*. *ĕt ẽtǣr dǣ́z ẽr ;* — *ẽtĕr krǣ́jĕt ĕ ɛĭlǣkŭr.* — *ẽtǣ́r dǣ́z ǣ̀j*, vers la cinquantaine. *ɛĕ jõn, ɛĕ vyŭ, ĕ pĭ sz ẽtǣ́r dǣ́z ǣ̀j, tŭt ĕl ĕtwẽy.* — *pǣsĕ ẽtǣr dǣ blẽy*, passer en plein champ, en suivant la lisière des pièces de terre *ǣvĕtì*.

ẽtǣk, ×, adj. des 2 genres, intact.

♀ *ẽtǣl*, +, entaille.

♀ *ẽtǣmĕ*, +, entamer. — Conc. : *ĕtǣmĕ*

♀ *ẽtǣmŭr*, +, entamure. — Concurr. : *ĕtǣmŭr*.

ẽtǣr. Voir *ẽt*.

ẽtǣr-dǣ̃, +, entre-deux, intervalle. *ǣ l ŏ vnŭ dẽ l'ẽtǣrdǣ̃.* — Entre, *ĭ s' ŏ ẽrǣkĕ ẽtǣr-dǣ mõ ĕ pĭ bǣ́nvìl* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ǣtrẽ-dǣ̃*.

ĕtǣ́rsĕrẽy, enserré, pressé. Forme employée par quelques individus des faubourgs. Voir *ẽsǣrĕ*, *ẽsǣ́rnĕ*.

ẽtǣrtĕnìr ou *ẽtĕrtĕnìr*, +, entretenir. — A Saint-Pol-ville, concurr. : ♀ *ẽtrẽtnìr*.

ẽtắrtẅẽ (*s'*), +, s'entretuer. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s'ãtrẽtẅẽ*.

ẽtắrtyẽ, +, entretien. — A Saint-Pol-ville, conc. : ♀ *ẽtrẽtyẽ*.

♀ *ẽtắsắj*, +, entassement; action d'*ẽtắsẽ*.

♀ *ẽtắsẽ*, +, entasser; amasser (de l'argent). — Absolument, entasser les gerbes *dẽ l' tõ d' ɛẽl grãj*. — Bavarder, causer énergiquement, en ayant l'air d'entasser les paroles dans l'oreille de son interlocuteur. *ẽ! ɛẽ dæ̀ lõ, kõm ĭl ẽtàst! ɛ'ẽ dũ sẽryæ̀, m' pắrẽ*.

ẽtắsmẽ, ×, entassement. — A St-Pol-ville, conc. : *ãtắsmã*.

ẽtắsæ̀ẽ, +, celui qui *ẽtàs*. — Avare. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtắsæ̀r*.

ẽtãdì, +, pendant. *ẽtãdì k'õz y ắlẽ, m'ẽ bwắr æ̀n pèt*. — *nẽz ĭ ẽtãdì ɛõ*. — Conc. : *ẽtẽdì, tãdì, tẽdì*. — Peu usité à Saint-Pol-ville. — Voir *ẽn ắtẽdì*.

ẽtãpìr, v. a. et pr., mettre debout. Usité à Œuf-en-Ternois. Voir *ẽtãpẽ*.

ẽtẽr. Voir *ẽt*.

ẽtẽrẽ, +, intérêt. — Préjudice. *ɛắ lĭ pòrt ẽtẽrẽ*, cela lui cause un préjudice. — Parcimonie, avarice. *ẽt ắ l'ẽtẽrẽ*, regarder à la dépense. — *dẽ jẽ ắ l'ẽtẽrẽ*, des gens chiches, avares.

ẽtẽrẽsẽ, +, intéresser. — Causer du préjudice. *bẽ! vlõ ɛẽ dæ̀ sũ : j' võrwẽ mĭ vũz ẽtẽrẽsẽ*.

ẽtẽrẽsẽy, +, chiche, parcimonieux, avare.

ẽtẽrkẽ, +, enduire de *tẽrk* (goudron). *æ̀n sũl ẽd pũ byẽn ẽtẽrkẽ* — Par extension, salir avec une matière gluante. *mẽ pắtắlõ ĭ n' pæ̀ pũ s' brũɛẽ, ĭ s'ẽtẽrk*. — *æ̀n ŏrlòj ẽtẽrkẽ d' pũsyẽr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

ẽtẽrlắɛẽ. Voir *ẽtẽrlắsẽ*.

ẽtẽrlắrdẽ, +, entrelarder. — A St-Pol-ville, conc. : *ãtrẽlắrdẽ*.

ẽtẽrlắsẽ, ×, entrelacer. — Banlieue : *ẽtẽrlắɛẽ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtrẽlắsẽ*.

ẽtẽrmẽlẽ, +, entremêler. — *s'ẽtẽrmẽlẽ*, s'entremettre. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtrẽmẽlẽ*.

ẽtẽrmẽ, +, enterrement. — A St-Pol-ville, conc. : *ãtẽrmã*.

ẽtẽrmìy, trémie. *õ vắrs ẽɛ grẽ dẽ ɛl ẽtẽrmìy, ẽ pĭ ɛắ kẽ dẽ ɛ' mắɛẽ*. — Usité dans les faubourgs.

ẽtẽrmìz, +, entremise. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtrẽmìz*.

ẽtẽrpìd', +, intrépide. — Ardent au travail, âpre au gain. Dans cette acception, s'emploie aussi substantivement. *õ n'õ mĭ jắmẽ vũ dz ẽtẽrpìd' kõm æ̀ẽ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽtrẽpìd'*. — Les beaux parleurs disent : *ãtrẽpìd'*.

ẽtẽrprẽnæ̀ẽ, +, entrepreneur. — Conc. : *ẽtẽrpắrnæ̀ẽ*, *ẽtẽrprẽdæ̀ẽ* (et à Saint-Pol-ville : *ãtrẽprẽnæ̀r*).

ẽtẽrprẽd', +, entreprendre. *õz õ ẽtẽrprẽ d' ẽl ắlẽ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtrẽprãd'*.

ẽtẽrprẽdæ̀ẽ. Voir *ẽtẽrprẽnæ̀ẽ*.

ẽtẽrprìz, +, entreprise. — A St-Pol-ville, conc. : *ãtrẽprìz*.

ẽtẽrvàl, +, s. f., intervalle. — Ceux qui ont la prétention de vouloir bien parler emploient la forme *ãtrẽvàl*.

ẽtẽrvìr, +, entrevoir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtrẽvwàr*.

ẽtẽrvù, +, entrevue. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtrẽvù*.

ẽtẽtmẽ, +, entêtement. — A St-Pol-ville, conc. : *ãtẽtmã*.

ẽtẽɛõnẽ (*s'*), +, rester toujours à la même place sans vouloir en bouger. *s'ẽtẽɛõnẽ dẽ sẽ kẅẽ d' fũ*. — *ãl ẽ tũdĭ ẽtẽɛõnẽ dẽ ɛẽ ɛẽd'*. — Se dit surtout des vieillards ou des malades qui ne se donnent aucun mouvement.

ẽtẽd', ×, entendre. — Banlieue : *ẽtẽd'*. A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtãd'*.

ẽtẽd-dìr, ×, ouï-dire. *ɛ'ẽ dz ẽtẽd-dìr ; — jẽ l' sẽ pãr ẽtẽd-dìr*.

ẽtẽdì. Voir *ẽtãdì*.

ẽtẽdmẽ, +, entendement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtãdmã*.

ẽtẽt, ×, s. f., ce que l'on dit d'une personne, surtout en mal. *n'ẽyẽ pã pœ̃r, vù, õz ẽrẽ vũ ẽtẽt õsì*.

ẽtĭkẽ, +, ficher, enfoncer. *ẽtĭk tẽ lũɛẽ tũ prẽ ẽ pĭ sũl̥ẽv̂ œ̃ mõlẽ, ɛã vãrõ*. — *ẽtĭkẽ dẽ rãmũr ã pwẽ*. — Voir *ẽflĭkẽ*.

ẽtĭkũr, +, branche aiguisée par le gros bout qu'on *ẽtĭk* dans les haies, à l'endroit des trous, lorsqu'on *rẽtũp*.

ẽtõrkẽ, +, garnir d'une *tõrk* (bât), en parlant d'une bête de somme. *fõ ẽtõrkẽ ɛ' bõdẽ* — Par extension, fagoter, habiller de manière à gêner les mouvements. *õz ẽtõrkẽ vũ fìl k'ã n' põrõ mĭ dẽflĭkẽ sẽ brõ*.

♀ *ẽtõrtĭyãj*, ×, s. m., action d'*ẽtõrtĭyẽ*. — Banlieue : *ẽtõrtĭl̥ãj*.

♀ *ẽtõrtĭyẽ*, ×, entortiller. — Circonvenir, obtenir par insinuation. — *s'ẽtõrtĭyẽ*, s'envelopper dans. *ẽtõrtẽl-tẽ byẽ dẽ tẽ mãtyõw*. — Banlieue : *ẽtõrtĭl̥ẽ*.

♀ *ẽtõnãj*, +, s. m., action d'*ẽtõnẽ*.

♀ *ẽtõnẽ*, +, entonner; faire boire de force. *õ tẽ-l l'ẽtõnrõ, tẽ ɛĭrõ, sĭ k' tẽ l' prẽ pã*.

♀ *ẽtõnẽy*, +, se dit de celui qui, étant dans un endroit où le tonnerre est tombé, subit plus ou moins l'action de la foudre.

♀ *ẽtr*. Voir *ẽt*.

♀ *ẽtrãk*, ×, entr'acte.

ẽtrãk. Voir *ẽtrãv̂*.

♀ *ẽtrãl*, +, entrailles.

♀ *ẽtrãv̂*, +, entrave, empêchement. *ĭ n' põrõ pwẽ lœ̃ mãryẽ, jẽ l̥ ẽ mĭ ẽtrãv̂*. — Dans les faubourgs, quelques individus emploient la forme *ẽtrãk*.

ẽtrẽnmẽ, +, entraînement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtrẽnmã*. — Même sign. : *ẽtrĭnãj*.

ẽtrĭgã, *ãt*, +, intrigant. — Se dit aussi des choses qui étonnent, qui intriguent. *ɛ'ẽ tũ jũ pã fõr ẽtrĭgã*.

ẽtrĭnãj, +, entraînement, fréquentation. S'emploie fréquemment au plur. *mì, j'ẽ pã kẽr tũ sz ẽtrĭnãj lõ*. — Peu usité à Saint-Pol-ville. — Voir *ẽtrẽnmẽ*.

ẽtrĭnãj, +, s. m. s., étrennes. *bãyẽ-mẽ mn ẽtrĭnãj*. — Conc. : *ẽtrĭnãj*. — Peu usités à Saint-Pol-ville, on y emploie de préférence le mot *ẽtrẽn*.

ẽtrĭnã, *ãt*, +, entraînant. *œ̃n tĭt ẽr ẽtrĭnãt*. — Conc. : ♀ *ẽtrẽnã*.

ẽtrĭnẽ, +, entraîner. *ẽɛ tyẽ ĭl l'ẽtrĭnwẽ dẽ s'kãmũɛ*. — Concurr. : ♀ *ẽtrẽnẽ*.

ẽtrĭnẽ, +, étrenner. — Conc. : *ẽtrĭnẽ* (et à Saint-Pol-ville : *ẽtrẽnẽ*).

♀ *ẽtrũr*, +, entrure (d'une charrue, etc.). — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ẽtrŭvàp̄, +, introuvable. — A St-Pol-ville, conc. : *ẽtrŭvàp̄*.

ẽtŭrn, +, individu sans énergie, lourd et un peu simple. — S'emploie aussi adjectivement. *fŏ k' tĕ sĕe ẽtŭrn pŭr ăvwăr fĕ eŏ.* — La forme *ãtŭrn* est employée par ceux qui ont la prétention de vouloir bien parler.

♀ *ẽtyĕ, ẽr*, +, adj. et subst., entier, dans ses principales acceptions. — Fort, solide. *ĭl ĕt ŏsĭ drwĕ, ŏsĭ ẽtyĕ k'ă vĕt ã. — ĕn pwĕt ĕt ă sn ẽtyĕ*, éprouver un commencement d'indisposition.

ẽtyĕrmẽ, +, entièrement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãtyĕrmã*.

ẽvŭĭeăj, ×, envahissement. Ne se dit guère que de la foule des marchands qui envahissent les marchés et font un tort considérable à ceux des localités. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãvŭĭsăj*.

ẽvŭĭeăẽ, +, envahisseur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ãvŭĭsăẽr*. — Peu usités.

ẽvãtăẽ. Voir *ẽvẽtăẽ*.

♀ *ẽvĕr*, +, envers. Voir *vĕr* (*ă l'*).

ẽvĕrĭnĕy, +, en rut, en parlant d'un taureau. *ã tŏr ẽvĕrĭnĕy. — tŏr ẽvĕrĭnĕy!* terme injurieux et grossier. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ẽvẽ, +, s. m., intelligence, goût, talent, esprit inventif. *e'ĕt ã găreõ k'ĭl ŏ tŭdĭ ă d' l'ẽvẽ.* — On dit, par moquerie, d'un bêta ou d'un sot que l'on entend vanter : *ăwì, ĭl ŏ d' l'ẽvẽ, ĕ pĭ dŭ sẽ* (ou du *brẽ*) *ă sẽ kŭ byẽ sŭvẽ.*

ẽvẽdăp̄, +, invendable. — A St-Pol-ville, conc. : *ẽvãdàp*.

ẽvẽsĭp̄, +; *e'ĕ l'ẽvẽsĭp ăvăk lĭ*, il fait des projets impossibles à réaliser.

ẽvẽsyõ, +, invention. — Par extension, projet, conception plus ou moins facile à réaliser. *ĭl õ lĕ mŭlz ẽvẽsyõ dẽ lăĕ tĕt, eĕ fŭtŭ găreõ lõ.* — Supposition gratuite. *bĕ! eŏ k'ă n'ẽ dĭ lŏ, e'ĕt ăn ẽvẽsyõ, e'ĕ pă vrĕ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽvãsyõ*.

ẽvẽsyõnĕ, +, inventer, imaginer. *ĭ n' sĕt-tĕ pŭ kwĕ ẽvẽsyõnĕ pŭr dõnĕ d l'ŭvrăj ă eĕ jẽ.* — Faire des suppositions gratuites. *e'ĕ eĕ jẽ k'ĭz ŏ ẽvẽsyõnĕ k'ăl ăvwĕ tã d'ărjẽ k' eŏ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽvãsyõnĕ*. — Même sign. : *ẽjĭyĕ, ẽvẽtĕ*.

ẽvẽsyõnăẽ, ăẽz, +, celui, celle qui *ẽvẽsyõn. mì, jĕ n' sŭ pă mẽtăẽz nĭ ẽvẽsyõnăẽz*. — Même sign. : *ẽvẽtăẽ*.

ẽvẽtĕ, +, éventer. *eă srŏ vĭt ẽvẽtĕ sĭ tĕ l' kăv pă. — ĕt ẽvẽtĕ*, être exposé au vent, surtout à un vent froid et violent. *rĕs pă lŏ, tĕ srŏ ẽvẽtĕ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽvãtĕ, ẽvẽtĕ*.

ẽvẽtĕ, +, inventer, imaginer; faire des suppositions purement gratuites. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ẽvãtĕ*. — Voir *ẽvẽsyõnĕ, ẽjĭyĕ*.

ẽvẽtăẽ, ăẽz, +, celui, celle qui *ẽvẽt* (*ẽvẽsyõn*). — A St-Pol-ville, conc. : *ẽvãtăẽ*. — Même sign. : *ẽvẽsyõnăẽ*.

ẽvẽtrĕ, +, éventrer. — Ecraser (par une voiture, etc.). *kăzĭmẽ k'ŏz ĕrĕt ĕtĕ ẽvẽtrĕy.* Forme employée par un grand nombre d'individus.

♀ *ẽvĭ*, +, envie (péché capital). Même sign. : ♀ *ẽvyĕztĕy*. — Désir, besoin. Même sign. : *fẽ. j'ĕ fẽ d' bwăr.* — Envie (aux ongles).

♀ *ēvŭrōnĕ* (*s'*), +, en parlant du temps, se charger, se couvrir de nuages de tous côtés. *ĕl tā ĭ s'ēvŭrōn dŭr, tălăr eă kĕrŏ ă glăv.*

♀ *ēvlĭmĕ* (*s'*), +, s'envenimer.

♀ *ēvlĭmăw, ăz*, +, venimeux. *ăn mŭk ēvlĭmăz.* — A Saint-Pol-ville, conc. : ♀ *ēvnĭmăw.* — Faubourgs et banlieue, conc. : *blĭmăw, ēblĭmăw.*

ēvnĭr (*s'*), +, venir. *ĭ s'ēvyē ă m' măzō.* — Usité surtout dans les faubourgs et dans la banlieue.

♀ *ēvŏlĕy*, ×, s. f., jeune fille très éveillée. — S'emploie aussi adjectivement. — Banlieue : *ēvŏlăe.* — Voir *ĕpăvŏdĕy.*

♀ *ēvŏltĕ*, +, enlever, expédier. *ărĭv eĭ, j' t'ĕrĕ vŭt ēvŏltĕ, vŏ. — ŏ lzĕ mănō ă e' kmē d' fĕr, nŭ bĕtrăv; kŏm eŏ ŏ lz ĕrō vŭt ēvŏltĕy. — s'ēvŏltĕ*, disparaître, se sauver. *sĭ k' tĕ lz ăvwĕ vŭ s'ēvŏltĕ, tŭ sz ĭreō lŏ, kā k' j'ĕ ărĭvĕ!...*

ēvŏyĕ, +, envoyer. — A St-Pol-ville, conc. : *āvwăyĕ.*

ēvwĕy, +, s., envoi. — A St-Pol-ville, conc. : *āvwā.*

ēvwĕy, +, allé, sorti, parti. *ăl ĕt ēvwĕ ă kălĭmō; — j'ĕtĕ ēvwĕ ă mŏlĕ prĕd l'ĕr. — ăl ĕt ēvwĕ l' l'ărkĕr.* — Adverbialement, *fŭt ēvwĕy, ĕftĕ ēvwĕy*, mettre, jeter dehors. *tălăr ĕj vŭ fŭ tărtŭs ēvwĕy; — jĕt eŏ bĕ vŭt ēvwĕy.* — Banlieue, conc. : *ēvwā, ēvwăe.*

♀ *ēvyĕlĭr* (*s'*), +, vieillir. *vŭ mĕr ă s' ēvyĕlĭ fŏr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *vyĕlĭr, vyĕyĭr.*

♀ *ēvyăzĕy*, +, envie. *e'ĕ sn ēvyăzĕ k'ă l' mĕ sĭ ē kŏlĕr.* — Voir ♀ *ēvĭ.*

ēwē! ou *ēwā!* ×, exclamation d'incrédulité. *vyē ăvăk mĭ, t'ĕrŏ dĕ sŭ. ēwē! e'ĕ pŭr m'ătrăpĕ!*

ēyŏĕy ou *ēyŏwĕy*, ×, tourné en eau par l'effet de la chaleur ou par toute autre cause. *mē păpē ĭl ĕt ēyŏĕy, ĭ n'ĕ pŭ bō.* — Quelques individus emploient la forme *ēyŏtĕy.*

ēzyĕpĕ, +, enduire le linge sale de *zyĕp* (savon mou) avant de le lessiver. *ēzyĕpĕ dĕ lēeă, dĕ kmĭf.* — S'emploie aussi absolument, quand il s'agit de la totalité du linge à laver. *ŏz ēzyĕprō dăprĕ-dmē mŭtĕ.* — A St-Pol-ville, conc. : *săvōnĕ.*

MOTS FRANÇAIS USITÉS EN SAINT-POLOIS

ĕ̀y, +, haie.
ĕ̀bà.
ĕ̀bà̀ì.
ĕ̀bà̀ìr (s').
ĕ̀bà̀t (s').
ĕ̀bè̀n, ×.
ĕ̀bè̀rjĕ.
ĕ̀bĕ̀tà, à̄t.
ĕ̀bĕ̀tĕ.
ĕ̀blŭ̀ì.
ĕ̀blŭ̀ìr.
ĕ̀blŭ̀ìsà, à̄t.
ĕ̀blŭ̀ìsmà.
ĕ̀bò̀ɛ.
ĕ̀bŏ̀ɛĕ.
ĕ̀bò̀rŋĕ.
ĕ̀brà̄ɛà̀j.
ĕ̀brà̄ɛĕ.
ĕ̀brà̄ɛæ̀r (conc. : .....æ̀w).
ĕ̀brà̄ɛŭ̀r.
ĕ̀brà̄lĕ, +.
*ĕ̀brà̄lmà. (.....ẽ).
ĕ̀bŭ̀lĕ, +.
*ĕ̀bŭ̀lmà (.....ẽ).
ĕ̀bŭ̀rĭ̀fĕ (s').
ĕ̀ɛà̄fò̀w, ×.
ĕ̀ɛà̄fŏ̀dà̀j, ×.
ĕ̀ɛà̄lò̀t, +.
ĕ̀ɛà̄pĕ, v.
ĕ̀ɛà̄pè̀y, s. f.
ĕ̀ɛà̄pmà. P. u.
ĕ̀ɛà̄rdõnà̄j.
ĕ̀ɛà̄rdõnĕ.
ĕ̀ɛà̄rdõnwà̄r.
ĕ̀ɛà̄rp, ×.
ĕ̀ɛà̄rpĕ.
ĕ̀ɛà̄s.
ĕ̀ɛà̄j.
ĕ̀ɛà̄jĕ.
ĕ̀ɛà̄krĕ, ×.
ĕ̀ɛà̄krŭ̀r, ×.
ĕ̀ɛĕ̀à̄s, ×.
ĕ̀ɛè̀k, ×.
ĕ̀ɛè̀l.
ĕ̀ɛì̀n.
ĕ̀ɛì̀nè̀y.
ĕ̀ɛlõ.
ĕ̀ɛlõnĕ.
ĕ̀ɛnĭ̀yà̀j. P. u.
ĕ̀ɛnĭ̀yĕ. P. u.
ĕ̀ɛŏ̀dà̀j.
ĕ̀ɛŏ̀dĕ, v.
ĕ̀ɛŏ̀dè̀y, s. m.
ĕ̀ɛŏ̀dwà̄r. P. u.
ĕ̀ɛŏ̀fà, à̄t.
ĕ̀ɛŏ̀fĕ.
ĕ̀ɛŏ̀fmà (faub. : .....ẽ).
ĕ̀ɛò̀p. P. u.
ĕ̀ɛŏ̀pyĕ. P. u.
ĕ̀ɛwà̄r, ×. P. u.
ĕ̀ɛwĕ, ×.
ĕ̀dĕ, ×.
ĕ̀dĭ̀fìs, ×.
ĕ̀dĭ̀fyà, à̄t, +.
ĕ̀dĭ̀fyĕ, +.
ĕ̀dŭ̀kà̄syõ.
ĕ̀dŭ̀kĕ.
ĕ̀fà̄rĕ (s'). P. u.
ĕ̀fà̄rè̀y, adj.
ĕ̀fà̄rŭ̀ɛĕ, ×.
ĕ̀fà̄sà̄p̀, ×. P. u.
ĕ̀fà̄sĕ, +.
ĕ̀fĕ, +.
ĕ̀fĕ̀ktìf, s.
ĕ̀fĭ̀jìy. P. u.
ĕ̀fĭ̀kà̄s. P. u.
ĕ̀fĭ̀kà̄sĭ̀tè̀y. P. u.
ĕ̀fĭ̀kà̄smà. P. u.
ĕ̀fĭ̀lĕ, ×, v.
ĕ̀fĭ̀lè̀y, +, s.
ĕ̀flà̄kĕ.
ĕ̀flæ̀rĕ.
ĕ̀fò̀r, +.
*ĕ̀fò̀rsĕ (s') ....ɛ.).
ĕ̀fõdrĕ.
ĕ̀fõdrèmà.
ĕ̀fæ̀l̥ĕ ou ĕ̀fæ̀yĕ, +.
ĕ̀frà̄ksyõ. P. u.
ĕ̀frĕ̀yà, à̄t, +.
ĕ̀frĕ̀yĕ, ×.
ĕ̀gà̄lĕ.
ĕ̀gà̄lĭ̀tè̀y, +.
ĕ̀gà̄lĭ̀zĕ.
ĕ̀gà̄lmà (faub. : .....ẽ).
ĕ̀gà̄r, +.
ĕ̀gà̄rĕ.
ĕ̀gà̄rmà (faub. : .....ẽ).
ĕ̀gĕ̀yĕ, +.
ĕ̀gĭ̀zĕ.
ĕ̀glà̄tyĕ.
ĕ̀glìz ou ĕ̀glìs, +.
ĕ̀gò̀rjĕ, ×.
ĕ̀gŏ̀zĭ̀yĕ (s'), ×.
ĕ̀gæ̀lĕ.
ĕ̀grà̄pà̀j.
ĕ̀grà̄pĕ.
ĕ̀grĕ̀nà̀j, +.
ĕ̀grĕ̀nĕ, +.
ĕ̀grè̀t.
ĕ̀grìr.
ĕ̀græ̀r.
ĕ̀gŭ̀.
ĕ̀gū.
ĕ̀gŭ̀tà̀j, +.
ĕ̀gŭ̀tĕ, +.
ĕ̀gŭ̀twà̄r.
ĕ̀gŭ̀ìl.
ĕ̀gŭ̀ìyà̀j, ×.
ĕ̀gŭ̀ìyĕ, ×, v.
ĕ̀gŭ̀ìyæ̀r, ×.
ĕ̀gzà̄jĕ̀rà̄syõ, ×.
ĕ̀gzà̄jĕ̀rĕ, ×.
ĕ̀gzà̄ktèmà (faub. : .....ẽ).
ĕ̀gzà̄ktĭ̀tŭ̀dt, ×.
ĕ̀gzà̄lĕ̀zõ. P. u.

ĕgzăltăsyō, ×.
ĕgzăltĕ (*s'*), +.
ĕgzăltĕy, +, adj. et s.
ĕgzămĕ, +.
ĕgzămĭnăt̆ŏr.
ĕgzămĭnĕ, +.
ĕgzā, *āt*, +.
ĕgzāp, +.
ĕgzāplĕr, ×, adj.
ĕgzāsyō.
ĕgzātĕ, +.
ĕgzātrĭk, ×, adj.
ĕgzātrĭsĭtĕy, ×.
ĕgzĕkrăp.
ĕgzĕkŭsyō, ×.
ĕgzĕkŭtăp.
ĕgzĕkŭtā, ×.
ĕgzĕkŭtĕ, +.
ĕgzĕkŭtŏr.
ĕgzĕrsĕ, +.
ĕgzĕrsĭs, +.
ĕgzĭjās, +.
ĕgzĭjĕ, +.
ĕgzĭjĭp, ×.
ĕgzĭl.
ĕgzĭlĕ, +.
ĕgzĭstā, *āt*, +.
ĕgzĭstās, +.
ĕgzĭstĕ, +.
ĕgzŏrbĭtā, *āt*. P. u.
ĕgzŏrsĭzĕ. P. u.
ĕgzŏrtăsyō.
ĕgzŏrtĕ.
ĕgzŏsĕ, +.
ĕkăr, +.
ĕkărĭr, ×.
ĕkărĭsăj, ×.
ĕkărlăt.
ĕkărtĕ, +.
ĕkărtĕmā (faub. : .....*ē*).
ĕkăyĕ ou *ĕkăjĕ*, ×, adj.
ĕkăyĕ (*s'*) ou *s'ĕkăjĕ*, ×, v.
ĕkĕr, +.
ĕkĭlĭp, ×.
ĕkĭp, ×.
ĕkĭpĕ, ×, v.
ĕkĭpĕy, sub. P. u.
ĕkĭtăp. P. u.
ĕkĭvŏk. P. u.
ĕklă.
ĕklăbŭsĕ.
ĕklăbŭsŭr.
ĕklătā, *āt*, ×.
ĕklătĕ, ×.
ĕklĕrăj, +.
ĕklĕrā, *āt*, +.
ĕklĕrăr.
ĕklĕrsĭy.
ĕklĕrsĭr.
ĕklĕrsĭsmā.
ĕklŏpĕy, +, adj. et s.
ĕklŏr, ×. P. u.
ĕklŏzyō. P. u.
ĕkó, écho.
ĕkŏ, écot.
ĕkŏlăj.
ĕkŏyĕ ou *ĕkŏjĕ*, *ĕr*, +.
ĕkŏrnŭr, +.
ĕkŏrs.
**ĕkŏreăr* (....*ăw*)
ĕkŏrerĭy, ×.
ĕkŏreŭr, +.
ĕkōdŭwŏr.
ĕkōnŏm.
ĕkōnōmĭy.
ĕkōnōmĭk.
ĕkōnōmĭkmā. P. u.
ĕkōnōmĭzĕ.
ĕkrăzā, *āt*.
ĕkrăzĕ, +.
ĕkrăzmā. P. u.
ĕkrĕvĭs.
ĕkrĕ. P. u.
ĕkrĭ, +, s.
ĕkrĭĕ (*s'*), +.
ĕkrĭr, +.
ĕkrĭtŏw.
ĕkrĭtŭr, +.
ĕkrĭvĕ, +.
ĕkrŭ, *ŭt* (étoffe).
ĕkrū, ×.
ĕkrŭĕl.
ĕkrŭlĕ, +.
**ĕkrŭlmā* (.....*ē*)
ĕksĕ, +.
ĕksĕdā, s.
ĕksĕdĕ. P. u.
ĕksĕlā, *āt*, ×.
ĕksĕlās. P. u.
ĕksĕpsyō, +.
ĕksĕpsyōnĕl, ×.
ĕksĕpsyōnĕlmā.
ĕksĕptĕ, +.
ĕksĕsĭf.
**ĕksĕsĭvmā* (.....*ē*).
ĕksĭtăsyō.
ĕksĭtā *āt*, +.
ĕktó, ×.
ĕktŏlĭt.
ĕktŏmĕt. P. u.
ĕkŭm.
ĕkŭmăj.
ĕkŭmĕ.
ĕkŭrĭy, +.
ĕkŭlĕ.
**ĕkŭlmā* (.....*ē*).
ĕkŭrtĕ.
ĕkŭt.
ĕkŭtĕ.
ĕkŭtŏr, *ăz*.
ĕkwĕl, +.
ĕkwŭyĕ, *ăr*.
ĕlăgăj.
ĕlăgĕ.
ĕlăgăr.
ĕlărjĭr.
ĕlās! +.
ĕlăstĭk, +.
ĕlā. P. u.
ĕlāsĕ (*s'*).
ĕlāsmā.
ĕlĕy. P. u.
ĕlĕbŏr. P. u.
ĕlĕfā, +.
ĕlĕgā, *āt*, ×.
ĕlĕgās, ×.
ĕlĕksyō, +.
ĕlĕktŏrăl, +.
ĕlĕktŏr, +.
ĕlĕktrĭk. P. u.
ĕlĕktrĭsĭtĕy. P. u.
ĕlĕktrĭzĕ. P. u.
ĕlĕmăt̆ĕr. P. u.
ĕlĕv, +.
ĕlĕvăsyō, +.
ĕlĭjĭp.
ĕlĭt.
ĕlŏj, ×.
ĕlŏjyŏw, *ăz*, ×.
ĕlŏkā, *āt*. P. u.
ĕlŏkās. P. u.
ĕlvĕ, +, élever.

ĕlvĕr.
ĕlvāyĕ, +.
**ĕlvāumā* (.....*ē*)
ĕmāp, +.
ĕmāyĕ, ×.
ĕmā, ×, s.
ĕmā, āt, adj.
ĕmāsipāsyō, ×.
ĕmāsipĕ, ×.
ĕmātĕ, ×.
ĕmĕ, ×.
ĕmĕrvĕyĕ. P. u.
ĕmĕt. P. u.
ĕmĕtik, ×.
ĕmĭgrā, āt. P. u.
ĕmĭgrĕ (*s'*), ×.
ĕmĭsĕr, +.
ĕmŏrăjĭy, +.
ĕmŏsyō, +.
ĕmŏsyōnĕ, +.
ĕmăt, ×.
ĕmrĭ. P. u.
ĕmŭlăsyō.
ĕmŭsăj, +.
ĕmŭsĕ (un arbre). +.
ĕmŭstĭyăj, +.
ĕmŭstĭyĕ, +.
ĕmŭvā, āt.
ĕmŭvwăr.
ĕmyĕtĕ. P. u.
ĕnĕ, +, aîné.
ĕnĕrjĭy, +.
ĕnĕrjĭk, +.
**ĕnĕrjĭkmā* (.....*ē*).
ĕnĕrgŭmĕn.
ĕnĕs. P. u.
ĕnŏrmĕmā.
ĕnŏrmŭtĕy.
ĕnăw, ăẑ, +.
ĕnŭmĕrăsyō.
ĕnŭmĕrĕ.
ĕpăyăl.
ĕpăr, +.
ĕpăryā, āt, +.
ĕpăryĕ, +.
ĕpărpĭyĕ, +.
ĕpāeĕ (un liquide), +.
ĕpāemā. P. u.
ĕpĕ, ĕpĕs, +.
ĕpĕy, +, s.
ĕpĕrdū.
ĕpĕrvyĕ (oiseau).
ĕpĕsir, +.
ĕpĕsismā.
ĕpĕsĕr, +.
ĕpēglĕ, ×.
ĕpēglĕt.
ĕpĭdĕmĭy.
ĕpĭdĕmĭk.
ĕpĭn.
ĕpĭnăr, ×.
ĕpĭnăw, ăẑ, +.
ĕpĭn-vĭnĕt.
ĕpĭsĕ, +.
ĕpĭsrĭy, +.
ĕpĭsyĕ, ĕr, +.
ĕpĭt (de la messe), +.
ĕplĕ, +.
ĕplŭeăj.
ĕplŭeĕ.
ĕplŭeăr, ăẑ.
ĕpŏl, +.
**ĕpŏlmā* (.....*ē*).
ĕpŏk, +.
ĕpŏj, +.
ĕpŏjĕ, +.
**ĕprādt* (*s'*)(...*ē*.)
ĕprō, +.
ĕprōnĕ, +.
ĕprăv, +.
ĕpŭrăsyō.
ĕpŭrĕ, +.
ĕpū, ĕpūẑ. P. u.
ĕpāmōnĕ (*s'*).
ĕpŭstăj, ×.
ĕpŭstĕ, ×.
**ĕpŭvātāp* (....*ē*...).
ĕpāvātăblĕmā ou .....*bĕl*..
ĕpŭvātăl. P. u.
ĕpŭzĕ. P. u.
ĕpwātĕ, ×.
ĕpăizāp.
**ĕpăizmā* (.....*ē*)
ĕrā, āt. P. u.
ĕrbăj, ×, pl.
ĕrbĕt, +. P. u.
ĕrbăw, ăẑ. P. u.
ĕrĕdĭtĕr. P. u.
ĕrĕtĭk.
ĕrĭjĕ. P. u.
ĕrĭsĕy, adj. P. u.
ĕrĭsō.
ĕrĭtĕ, +.
ĕrĭtyĕ, +.
ĕrmĭt, +.
ĕrmĭtăj, +, f.
ĕrō. P. u.
ĕrŏĭk. P. u.
ĕrăr, +.
ĕsās, +.
ĕsāsyĕl, ×.
ĕsāsyĕlmā (faub.: .....*ē*).
ĕsĕy, +.
ĕsĕyăj.
ĕsĕyĕ.
ĕskādrō, ×.
ĕskălăd, ×.
ĕskălădĕ, ×.
ĕskăpăd. P. u.
ĕskărgō, ×.
ĕskărmŭe. P. u.
ĕskărpĕy.
**ĕskăyĕ* (....*l*.).
ĕskĭvĕ, +.
ĕskŏgrif, ×.
ĕskŏrt, ×.
ĕskŏrtĕ, ×.
ĕskŭrjō.
ĕskwādt, +.
ĕspās, +.
ĕspăsĕ, +.
ĕspăsmā.
**ĕspăyĕ* (....*l*.).
ĕspĕrās, +.
ĕspĕrĕ, +.
ĕsprĭ, +.
ĕspwăr, +.
ĕstăfĭlădt. P. u.
ĕstĭm, +.
ĕstĭmăp, +.
ĕstĭmăsyō, +,
ĕstĭmĕ, +.
ĕstrādt, ×.
ĕstrŏpyĕ, +.
ĕsŭflĕ (*s'*).
ĕsăĭ-mĕ.
ĕsăĭyĕ, +.
ĕtā, +.
ĕtăblĕ.
ĕtăblĭ, +.
ĕtăblĭr, +.
**ĕtăblismā* (.....*e.ē*).

ĕtăj̀, +.
ĕtăjĕ, ×.
ĕtăjèr.
ĕtălăj̀, +.
ĕtălĕ, +.
ĕtălō, +.
ĕtă-măjòr.
ĕtàp, +.
ĕtàp̀.
ĕtā, m.
*ĕtādᵗ (..ē.).
ĕtādàr. P. u.
*ĕtādū (..ē..).
ĕtè, +.
ĕtèr, +.
ĕtĕrnèl, +.
*ĕtĕrnĕlmā (.....ē).
ĕtĕrnĭtèy, +.
ĕtĕrnŭĕ, +.
ĕtĕyĕ.
*ĕtēsèl (...ε..).
*ĕtēslĕ (...ε..).
ĕtìk, +.
ĕtĭkèt.
ĕtĭktĕ.
ĕtòf, +.
ĕtòl, +.
ĕtōnā, āt, +.
ĕtōnĕ, +.
*ĕtōnmā (.....ē).
ĕtœ̆, ×.
ĕtœ̀l, +.
ĕtrāglĕ, v.
ĕtrāglèy, ×, adj.
ĕtrāglœ̀r.
ĕtrèn.
ĕtrĕnĕ.
ĕtrĭĕ, +.
ĕtrìl, +.
ĕtrĭlĕ, +.
ĕtrwà, àt.
ĕtrwătmā (faub. : .....ē).
ĕtŭdᵗ, +.
ĕtŭdyā, ×.
ĕtŭdyĕ, +.
ĕtŭfā, āt, +.
ĕtŭfĕ, +.
*ĕtŭfmā (.....ē).
ĕtŭfwàr.
ĕtŭp, +.
ĕtŭrdī, ×.
ĕtŭrdìr, +.
*ĕtŭrdĭsā (.....ε.)
*ĕtŭrdĭsmā (.....ε.ē).
ĕtwàl, +.
ĕtwălèy, adj.
ĕtŭì, +.
ĕtyŏlĕ (s'), ×.
ĕvădĕ (s'), ×.
ĕvădèy, ×, adj.
ĕvăkŭăsyō, ×.
ĕvăkŭĕ, ×.
ĕvălŭăsyō.
ĕvălŭĕ.
ĕvănŭìr (s'). P. u.
ĕvănŭĭsmā. P. u.
ĕvăpŏrăsyō.
ĕvăpŏrĕ (s').
ĕvăzĕ.
ĕvăzŭr.
ĕvăzyō.
ĕvātĕ (conc. : ..ē..).
ĕvātrĕ (conc. : ..ē...).
ĕvĕεĕ, +.
ĕvèk, +.
ĕvèl, +.
ĕvènmā. P. u.
*ĕvĕyĕ (...l̥.).
ĕvĭdā, āt.
ĕvĭdās.
ĕvĭdĕ, ×.
ĕvĭtĕ, +.
ĕz̆ ou ĕs, +.

♀ ēbălăj̀, +[1].
♀ ēbălĕ, +.
♀ ēbărkădèr, ×.
♀ ēbărkĕ (s'), +.
♀ ēbărkèmā, ×.
♀ ēbĕlìr, +.
♀ ēbĕtā, āt, +.
♀ ēbĕtĕ, +.
ēbĭbĕ, ×.
♀ ēblăvăj̀, +.
♀ ēblăvĕ, +.
♀ ēblăvŭr, +.
♀ ēbŏεăj̀, +.
♀ ēbŏεĕ, +.
♀ ēbŏεwàr, ×.
♀ ēbōmĕ, ×.
♀ ēbōpwē, ×.
♀ ēbràs, ×.
♀ ēbrăsàdᵗ, ×.
♀ ēbrăsĕ, ×.
♀ ēbrăzĕ, ×. P. u.
♀ ēbrăzŭr, ×.
♀ ēbrĭgădĕ, ×. P. u.
♀ ēbrŏεĕ, ×.
♀ *ēbrŭyĕ (....l̥.)
♀ ēbŭskàdᵗ, ×.
♀ ēbŭskĕ (s'), ×.
♀ ēbŭεŭr, ×.
♀ ēbŭrbĕ (s'), ×.
♀ ēbŭrsĕ, ×.
♀ ēεātèy, ×, adj.
♀ ēεĕnĕ, ×.
♀ ēεènmā (faub. .....ē).

---

[1] Le signe ♀ précède les mots patois en ē (ēbălăj̀) qui, à Saint-Pol-ville, ont conc. une forme française en ā (ābălăj̀).

ĕdĕĕĭfrăp̂. P. u.
ĕdĕpādā, ăt.
ĕdĕpādās.
ĕdĕsā, ăt.
ĕdĕsās.
ĕdĕsī, ×.
ĕdĕsĭzyō. P. u.
♀ ĕdĕtĕ (s'), +.
♀ ĕdĕvĕ, +.
ĕdĕmnĭtĕy, ×.
ĕdĕmnĭzĕ, ×.
*ĕdĭfĕrā, ăt (....ĕ)
ĕdĭfĕrămā.
ĕdĭgō, ×.
ĕdĭjā, ăt, ×.
ĕdĭjās, ×.
ĕdĭkăsyō, +.
ĕdĭkătăr.
ĕdĭkĕ, +.
♀ ĕdĭmăĕĕ (faub.: ....ĕ..).
ĕdĭyĕ (s').
ĕdĭrĕk, +.
*ĕdĭrĕktĕmā (.....ĕ). P. u.
ĕdĭs.
ĕdĭskrĕ, +.
ĕdĭskrĕsyō, +.
ĕdĭskŭtăp̂.
ĕdĭspāsăp̂.
ĕdĭspŏzĕ, +.
ĕdĭspŏzĭsyō.
ĕdĭstĕktĕmā.
♀ ĕdĭv, +.
ĕdĭvī, ×.
ĕdĭvŭdū, +.
ĕdĭvŭzĭp̂.
ĕdŏlā, ăt.
♀ ĕdŏrmā, ăt, +.
♀ ĕdŏrmī, +.
♀ ĕdŏrmŭr, +.
♀ ĕdŏsĕ, +.
ĕdŭ, + (heure).
ĕdŭljā, ăt.
ĕdŭljās, +.
♀ ĕdŭrā, ăt, +.
♀ ĕdŭrĕ, +.
ĕdŭstrĭy, ×.
ĕdŭstrĭĕl.
ĕdŭŭr, ×.
♀ ĕdyăblĕy, +.
ĕfăyĭp̂, × (banl.: ...l..).
ĕfăyĭblĕmā.
ĕfămĭy, +.
♀ ĕfărĭnĕ, +.
ĕfătĭgăp̂, +.
ĕfătĭsĭd', ×.
ĕfĕk ou ăfĕkt, +.
ĕfĕksyō, +.
ĕfĕktĕ, +.
♀ ĕfĕr, +.
♀ ĕfĕrmĕ.
ĕfĕrnăl, +.
ĕfĕryŭr, ×.
ĕfĕstĕ, ×.
ĕfĭdĕl, ×.
ĕfĭdĕlĭtĕy, ×.
♀ ĕfĭlăd', ×.
ĕfĭltrăsyō, ×.
ĕfĭltrĕ (s'), ×.
ĕfĭnī, +.
*ĕfĭnĭmā (.....ĕ)
ĕfĭnĭtĕy, +.
ĕfĭrm, +.
ĕfĭrmĭtĕy, +.
ĕfĭrmrĭy, ×.
ĕfĭrmyĕ, ×.
♀ ĕflămăsyō, +.
♀ ĕflămĕ (s'), ×.
♀ ĕflĕ, +.
ĕflŭā, ăt, ×.
ĕflŭās, ×.
ĕflŭăsĕ, ×.
ĕflŭĕ, ×.
♀ ĕflŭr, +.
ĕfŏrm.
ĕfŏrmăsyō.
ĕfŏrmĕ, +.
♀ ĕfŭmĕ.
ĕfŭzyō.
♀ ĕfŭrnăj, +.
♀ ĕfŭrnĕ, +.
♀ ĕfŭŭr, +.
♀ ĕfŭŭr, +.
♀ ĕgăjā, ăt, +.
ĕgăp̂, ×.
♀ ĕglŏbĕ, ×.
♀ ĕglŭtĭr, +.
ĕgrā, ăt, +.
ĕgrătĭtŭd', +.
♀ ĕgrājĕ, +.
♀ ĕgrĕ, +.
♀ ĕgrĕnăj, +.
ĕgŭrjĭtĕ.
♀ ĕgŭfrĕ, +.
♀ ĕgŭrdĭr, +.
♀ ĕjās, ×.
ĕjĕktĕ. P. u.
ĕjĕrĕ (s').
♀ ĕjŏlĭvăj, ×.
♀ ĕjŏlĭvĕ, ×.
ĕjŭr, +.
ĕjŭryĕ, +,
ĕjŭryăw, ăõ, +.
ĕjŭstĭs, +.
♀ ĕkădrĕ, +.
♀ ĕkădrĕmē, +.
ĕkăpăp̂, +.
ĕkăpăsĭtĕy.
ĕkărnĕy, ×.
♀ ĕkăvĕ, ×. P. u.
♀ ĕkĕsăj, ×.
♀ ĕkĕsĕ, ×.
♀ ĕkĕt, +.
♀ ĕklăv, +.
♀ ĕklăvĕ, +.
ĕklĭnăsyō, ×.
ĕklĭnĕ, ×.
ĕklĭnĕzō, ×.
♀ ĕkŏlŭr, +.
♀ ĕkŏr, +.
ĕkŏrĭjĭp̂, +.
♀ ĕkŏrpŏrĕ. P. u.
♀ ĕkōbrā, ăt, ×.
♀ ĕkōbrĕ, ×.
ĕkōdŭĭt, +.
ĕkōmŏd', +.
ĕkōmŏdĕ.
ĕkōmŏdĭtĕy.
ĕkōpărăp̂.
ĕkōplĕ, ĕt, +.
ĕkōprĕăsĭp̂, ×.
ĕkōsĕvăp̂ (conc. : ...zv..).
ĕkōsŏlăp̂, ×.
♀ ĕkōt (ă l'), +.
ĕkōvnā, ăt.
*ĕkōvĕyā (.....ĕ)
ĕkrĕdŭl, ×.
ĕkrĕdŭlĭtĕy. P. u.
♀ ĕkrĭĕ, +.
ĕkrĭmĭnĕ. P. u.
ĕkrŭstăsyō.
ĕkrŭstĕ, ×.
ĕkŭlpĕ.
ĕkŭrăp̂.
ĕkŭrĭy. P. u.
♀ ĕkŭrăjā, ăt, +.
♀ ĕkŭrăjĕ, +.

♀ ĕkŭrăjmē, +.
ĕkyĕ, ĕt, ×.
ĕkyĕtā, ăt, ×.
ĕkyĕtĕ, +.
ĕkyĕtŭd', +.
♀ ĕlĕdir, ×.
♀ ĕmăyŏtĕ, ou ...l..., +.
*ĕmăkăblĕmā (.....bĕl.ē).
ĕmăkăp, +.
♀ ĕmĕgrir, ×.
♀ ĕmĕnăjĕ, +.
♀ ĕmĕnăjmē, +.
♀ ĕpăktĕ, ×.
ĕpărdŏnăp.
♀ ĕpărĕ (s'), +.
ĕpărfĕ, ĕt, ×.
ĕpărfĕtmā. P. u.
ĕpărsyăl. P. u.
ĕpăs.
ĕpăsip. P. u.
*ĕpăsyā, ăt (....ē)
ĕpăsyăs.
*ĕpăsyătā (...ē..)
*ĕpăsyătĕ (....ē..)
♀ ĕpătĕ.
♀ ĕpăyĕ ou ...l., +.
♀ ĕpĕcĕ, +.
ĕpĕcmē (à St-Pol-ville, conc. : ♀ ĕpĕcmā).
ĕpĕnĕtrăp.
ĕpĕr, +.
ĕpĕrătris, +.
ĕpĕrĭsăp.
ĕpĕrmĕăp, ×.
ĕpĕrsĕptip, ×.
ĕpĕrtĭnā, ăt.
ĕpĕrtĭnăs.
ĕpĕryăl, +.
ĕpĕryăw, ăz, ×.
♀ ĕpĕstĕ, +.
♀ ĕpĕtrĕ (s'), ×.
♀ ĕpĭfrĕ (s').
♀ ĕpĭlĕ, +.
♀ ĕpĭr, +.
ĕpĭtŏyăp (à Saint-Pol-ville, concurr. : ĕpĭtwăyăp).
ĕpĭtwăyăblĕmā.
♀ ĕplir, +.
ĕplŏrĕ, ×.
ĕpŏ, +.
♀ ĕpŏĕĕ, +.
ĕpŏlĭ, ×.
ĕpŏlĭtĕs. P. u.
ĕpŏrtā, ăt, +.
ĕpŏrtăs, +.
♀ ĕpŏrtĕ, +.
ĕpŏrtă, ŭn.
ĕpŏrtŭnĕ, ×.
ĕpŏsĭbĭlĭtĕy, ×.
ĕpŏsip, +.
♀ ĕpŏtăj, ×.
ĕpŏtā, ăt. P. u.
ĕpŏzăp.
ĕpŏzā, ăt, +.
ĕpŏzĕ, +.
ĕpŏzĭsyō, +.
ĕprătĭkăp, ×.
ĕprĕnăp, ×.
ĕprĕyĕ, ×.
ĕprĕsyō, +.
ĕprĕsyōnăp, +.
ĕprĕsyōnĕ, +.
ĕprĕvŭ, +.
*ĕprĭmăr (.....ăw).
ĕprĭmrĭy, +.
ĕprŏduktif.
ĕprŏp. P. u.
ĕprŏvĭzĕ.
♀ ĕprā, +.
♀ ĕprātĕ, +, v.
♀ ĕprātĕy, +, adj.
ĕprŭdā, ăt, ×.
ĕprŭdăs, ×.
ĕpŭlsyō. P. u.
ĕpŭnĕmā. P. u.
ĕpŭnĭ. ×.
ĕpŭnŭtĕy.
ĕpŭr.
ĕpŭrtĕy.
♀ ĕpŭtăsyō, ×.
♀ ĕpŭtĕ, ×.
♀ ĕpwăzōnĕ, +.
ĕpŭĭsā, ăt.
ĕpŭĭsăs.
♀ ĕpyĕrĕ, ×.
♀ ĕpyĕtĕ, +.
♀ ĕpyĕtmĕ, + (à St-Pol-ville, concurrem. : ăpyĕtmā).
♀ ĕrăjā, ăt, +.
♀ ĕrĭeir, +.
♀ ĕrjĭstrĕ, +.
♀ ĕrjĭstrĕmā, +.
♀ ĕrŏlĕ, +.
♀ ĕrŏlmĕ, + (à St-Pol-v., conc. : ărŏlmā).
♀ ĕrŭlĕ, +.
♀ ĕrŭyĕ ou ...l., +.
♀ ĕrwĕy, ×.
♀ ĕsăblĕ, ×.
ĕsălŭbrĭtĕy. P. u.
ĕsălŭp, ×.
ĕsădĭy, +, fém.
ĕsădyĕ, ×.
♀ ĕsăglătĕ, ×.
ĕsăsĕy.
ĕsăsĭblĕmā.
ĕsăsip, ×.
♀ ĕsĕlĕy, +.
♀ ĕsĕyĕ, ×.
ĕsĕpărăp, ×.
ĕsĕrĕ. P. u.
ĕsĕrtĕ, ×.
ĕsĕrtŭtŭd', ×.
♀ ĕsĕvlir, +.
♀ ĕsĕvlĭsmā, ×.
ĕsi, +.
ĕsĭnŭăsyō. P. u.
ĕsĭnŭĭĕ. P. u.
ĕsĭstăs, ×.
ĕsĭstĕ, ×.
ĕsĭzĕ. P. u.
ĕsĭzyō. P. u.
ĕskrĭpsyō, +.
ĕskrir, +.
ĕsŏlā, ăt, +.
ĕsŏlăs, +.
ĕsŏlvăp.
ĕspĕksyō, +.
ĕspĕktĕ, +.
ĕspĕktăr, +.
ĕspĭrăsyō, ×.
ĕspĭrĕ, ×.
ĕstălăsyō, +.
ĕstălĕ, +.
ĕstā, +, s.
ĕstătănĕy. P. u.
ĕstĕ, ×.
ĕstĭtŭĕ, ×.
ĕstĭtŭsyō.

ĕstĭtŭtĕr, +.
ĕstrŭir, +.
ĕstrŭksyō, +.
♀ *ĕstrŭktĭf*, ×.
ĕstrŭktĕr, ×.
**ĕstrŭmā* (.....*ĕ*)
ĕstrŭmātăl.
ĕsŭ (*à l'*).
ĕsŭlt, +.
ĕsŭltā, *āt*, ×.
ĕsŭltĕr.
ĕsŭrjĕ, +, v. et s.
♀ *ĕsŭvĭt*, +.
♀ *ĕsŭvĭvŭ*, *āt*, ×.
♀ *ĕtăjĕ* ou ...*y*.
♀ *ĕtăjăr* ou ...*y*..
♀ *ĕtămĕ*.
♀ *ĕtămŭr*, +.
ĕtāsyō, +.
ĕtātĕ, P. u.
ĕtĕllijā, *āt*.
ĕtĕllijās.
ĕtĕrdĭksyō.
ĕtĕrdĭr, +.
♀ *ĕtĕrĕ*, +, v.
ĕtĕrĕsā, *āt*, ×.
ĕtĕrkălĕ, ×.
ĕtĕrlŏkĕ, ×.
ĕtĕrmĕdyĕr, ×.
ĕtĕrmĭnăp.
ĕtĕrnĕ. P. u.
ĕtĕrpĕlăsyō. P. u.
ĕtĕrpĕlĕ, ×.
ĕtĕrŏgăsyō, ×.
ĕtĕrŏjĕ, ×.
ĕtĕrōp, +.
ĕtĕrōpū, +.
ĕtĕrpŏzĕ, +.
ĕtĕrprĕtĕ.
ĕtĕrsĕdĕ, +.
ĕtĕrsĕsyō, +.
ĕtĕrŭpsyō, ×.
ĕtĕrvĕnir, +.
ĕtĕryăr, +.
ĕtĕryărmā.
ĕtĕstĕ.
♀ *ĕ-tĕt*, ×.
♀ *ĕtĕtĕ*, +, v.
♀ *ĕtĕtĕy*, +, s.
♀ *ĕtĭeĕ* (*s'*), ×.
ĕtĭm.
ĕtĭmĭtĕy.
ĕtĭmmā.
ĕtĭmĭdăsyō.
ĕtĭmĭdĕ, +.
ĕtĭtŭlĕ. P. u.
♀ *ĕtŏrs*, +.
♀ *ĕtōnĕ*, +.
♀ *ĕtōnwăr*, +.
♀ *ĕtrĕ*, +, v.
♀ *ĕtrĕy*, +, s.
♀ *ĕtrĕnā*, *āt*, ×.
♀ *ĕtrĕnĕ*, ×.
ĕtrĕtăp.
♀ *ĕtrĕtnir*, +.
♀ *ĕtrĕtnū*, +.
♀ *ĕtrĕtyĕ*, ×.
♀ *ĕtrĕ*, ×.
ĕtrĭg, +.
ĕtrĭgĕ, +.
ĕtrŏdŭir.
ĕtrū.
ĕtrŭvăp, +.
♀ *ĕtrŭvĕr*, ×.
♀ *ĕtrŭvrir*, ×.
♀ *ĕtŭrăj*, +.
♀ *ĕtŭrĕ*, +.
♀ *ĕtŭrnŭr*, +.
♀ *ĕvăir*, +.
ĕvălĭd, +.
ĕvăryăp.
ĕvăzyō.
**ĕvădăp*, (..*ĕ*...).
**ĕvātĕ* (..*ĕ*..).
ĕvātĕr.
**ĕvātăr* (..*ĕ*.*ăr*).
ĕvĕktĭv. P. u.
ĕvĕktĭvĕ. P. u.
ĕvĕrs, +.
ĕvĕtĕrĕ (*s'*), +.
♀ *ĕvĭrō*, +.
♀ *ĕvĭrōnā*, *āt*, +.
♀ *ĕvĭrōnĕ*, +.
ĕvĭtăsyō, +.
ĕvĭtĕ, +.
♀ *ĕvĭzăjĕ*, +.
ĕvĭzĭp, +.
♀ *ĕvlŏp*, +.
♀ *ĕvlŏpĕ*, +.
ĕvŏkăsyō.
ĕvŏkĕ, +.
ĕvŏlōtĕr, ×.
**ĕvŏlōtĕrmā*, (.....*ĕ*).
♀ *ĕvyăp*, ×.
♀ *ĕvyĕ*, +.
♀ *ĕvyăr*, *ăx*, +.
ĕzŭrĕksyō. P. u.

F

fȧbrĭkā̃, ā̃t, +, fabricant. Un grand nombre d'individus l'emploient dans l'acception d'ouvrier de fabrique.

fȧɛɛ̀n, +, fascine. — Petite botte de paille que les couvreurs attachent dans le haut de leurs échelles, pour éviter que celles-ci reposent directement sur le toit.

fȧɛlĕ. Voir *fɛ̀ɛlĕ*.

fȧflɛ̀y, +, grande quantité. *ȧ̀l ŏ mĭ ȧ̀n rȧ̀d' fȧflĕ d' bȧ̀r sŭ s' tȧ̀rtɛ̀n*. — *ĭ m'ŏ ȧ̀tĭkĕ ȧ̀n fȧflĕ d' mŏ̀rtyĕ dɛ̃ m' fĭgȧ̀r*.

fȧflŏ, +, s. m. pl., tiges de fèves battues. — Même sign. : *ɛrō*. — Voir *rā̃k*.

fȧgŏ, +, fagot. — Jouer à *fȧgŏ*, porter un enfant sur le dos, de manière qu'il soit à califourchon et vous entoure le cou de ses bras pour ne pas se renverser. Etant ainsi chargé, le porteur va demander çà et là *s'ĭ fŏ ɑ̃ ptĭ fȧgŏ*.

fȧgŏtȧ̀ɑ̃, +, fagoteur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fȧgŏtȧ̀r*.

fȧgŏtwȧ̀r, +, adj. N'est guère usité que dans cette locution : *sȧ̀rp fȧgŏtwȧ̀r*, serpe à l'usage des fagoteurs. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

fȧgȧ̀ltɛ̀y, ×, faculté. Forme employée par quelques individus.

fȧkō, m. pl., cendres de paille. Usité à Manin. Voir *flȧ̀kō*.

fȧ̀l, +, s. f., grand morceau d'étoffe de laine plus ou moins fine, bordé ou non d'effilés, dont les femmes se recouvrent la tête et qui leur enveloppe le buste jusqu'aux hanches ou même plus bas. La partie de la *fȧ̀l* qui repose sur la tête est parfois doublée d'un morceau d'indienne. Ce vêtement n'est plus porté que dans quelques villages, notamment à Croisettes, à Teneur, à Blangy-sur-Ternoise. Les femmes le mettent en signe de deuil et pour se rendre aux offices. On affirme que certains curés d'autrefois n'admettaient dans leur église que les femmes affublées de leur *fȧ̀l*. — A Croisettes, conc. : *dʲɛ̀ŏ, dʲɛ̀ŏ*.

fȧ̀lȧ̀rĭgɛ̀t, fredaine, écart de jeunesse. *ȧ̀ n'ŏ̀z pŭ d' rɛ̃trĕ dpĭ s' dȧ̀rŋɛ̀r fȧ̀lȧ̀rĭgɛ̀t*. — Voir *fȧ̀rdɛ̀n, frɛ̃ɛ̃g*.

fȧ̀lĭr, +, manquer, porter à faux. *ĕmn ĕkɛ̀l ȧ̀l ŏ fȧ̀lĭ ĕ pĭ j'ĕ kȧ̀ɑ̃*. — Se dit, dans certains jeux, du joueur qui manque le but, qui joue mal. Au *volant*, par ex., on a *fȧ̀lī* lorsqu'on l'a laissé tomber à terre, au lieu de le renvoyer avec la raquette ; à la *corde*, on *fȧ̀lī* lorsqu'on ne parvient pas à sauter par dessus.

fȧ̀lsĭfyȧ̀j, s. m., falsification. Peu usité.

fălŭt, +, s. f., petit pain que les ménagères font souvent lorsqu'elles *fŭrnĭt*. *ŏ nŭ frĕ ăn fălŭt pŭ n' pwē ĕtămĕ ɛ' pē kŏw*. — Même sign. : *pănĭjō, pănō*. — Vieilli à St-Pol-ville.

fălǣw ou *făyǣw*, *ǣz*, +, faible, médiocre, de mauvaise qualité. *dĕl fĭɛĕl æ mŏlĕ fălǣz*, de la ficelle peu solide, qui se rompt çà et là. — *ăn plăɛ fălǣz*, une partie faible, ou en mauvais état.

făm, femme. — *făm ărdì*, sage-femme non diplômée. — Un grand nombre d'individus prononcent *fēm*. — Faubourgs et banlieue : *fēm*.

fămēn, +, famine. *y'ŏ ăn rŭd dĭjĕt ĕd blĕ ɛl ănĕ ɛì : pŭr sǣr k'ŏz ĕrō fămēn*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

fămǣw, *ǣz*, +, fameux. — Excellent, admirable, extrême. *t'ŏ lŏ æ fămǣ gvō ; — ōy ŏ fĕ ăn fămǣz fĕt ; — ŏz y ō æ æ fămǣ plĕzī*.

fămǣzmē, +, extrêmement, énormément. *j'ĕ fămǣzmē kĕr ă l ălĕ*. — *ŏ y ăvĕ prē fămǣzmē grămē*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fămǣzmā*.

fănătìs, fanatisme. Peu usité.

fănĕt ou *fānĕt*, +, pl., feuilles desséchées des céréales en gerbes. Les vaches savent parfaitement les trouver et les manger en laissant la paille. *kā k'ō dōn dŭ bŏgĭɛ ă ɛĕ mŭtō, ĭ kmēɛt ĕtŭ păr mējĕ ɛĕ fānĕt ĕ pĭ sz ĕrp k'ĭ y ŏ dē l' pyĕ d' ɛĕ bŏt*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

făyĕt ou *fāyĕt*, faîne. Usité à Pierremont.

făyĕtyĕ ou *fāyĕtyĕ*, nom donné au hêtre par un grand nombre d'individus de Pierremont.

făp, +, fable. *ăprēd' ăn făp*.

fărbălă, +, falbala. — Par extension, vêtement de femme trop voyant, toilette plus ou moins tapageuse. *nĕ m' pàrlĕ pwē d' ɛĕ lŏ ăvǣk tŭ lǣ fărbălă, ĭ sō tŭdi ă trŏw : ĭ frwĕt-tĕ myŭ grămē d'ăvwăr æ bō kŏtrō d' mwăltō pŭr mŭɛĕ lǣ kū*. — N'est employé qu'au pluriel.

fărdĕ, +, farder. — S'emploie aussi quelquefois dans le sens de bichonner, pomponner. *ĕ bē! mì, j'ăkăt ē kăpyĕŏw, ĕ pĭ j' vyē m' fĕr fărdĕ ɛĭ ă sē-pŏ!*

fărdēn, fredaine. Usité à Fruges.

fărdlē, botte d'herbes portée sur le dos au moyen de deux liens passant sur les épaules. Usité à Manin.

fărfŭl (*ĕt ē*), +, être affairé, ne savoir où donner de la tête, se trouver (chez soi) en présence d'un grand désordre. — Même sign. : *ē bărbŭl, ē fŭfĕt*.

fărfŭyăj, ×, s. m., action de farfouiller ; désordre.

fărfŭyăr, ywăr ; — fărfŭyǣw, ǣz, ×, celui, celle qui farfouille.

fărmăsrìy, fărmăsrìy, +, pharmacie. Formes employées par un grand nombre d'individus.

fărnĕt, +, fenêtre. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fĕnĕt, fĕnĕt*.

fărō, ŏd', +, élégant, bien mis, fier de ses beaux vêtements. — S'emploie aussi substantivement.

fărŏtĕ (*s'*), faire sa toilette avec beaucoup de soin. Usité à Manin.

fărŏtrìy, élégance dans la toilette ; recherche dans la mise. Usité à Manin.

fàrs, +, adj., risible, plaisant, amusant. *ǣn kāɛõn ĕd ɛĕ pŭ fàrs.* — *ĕtyĕn ĭl ĕ fē fàrs.* — S'emploie aussi substantivement.

fărsǣw̄, *ǣ̄ʒ*, +, farceur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fărsǣr.*

făsyōnàl, +, fashionable. — A Saint-Pol-ville, conc. : *făsyōnàp̄.*

fătìg̊, +, s. m., fatigue. *ĭl ŏ ǣ dŭ fătìg̊, tē bĭdĕ ; ĭ-n n'ŏ ǣ d' trŏ, mĕm, pĭsk'ĕl vlŏ kǣw̄.* — Se dit aussi d'une charge excessive supportée par un mur, une pièce de bois, etc. *ĕɛ̄ sōmyĕ lŏ ĭl ŏ trŏ d' fătìg̊, ɛ'ĕ d' ɛŏ k'ĭ plwĕy.*

făvlòt, +, fèverole. — Même sign. : *fèv̄.*

făvŏràp̄, +, favorable.

fān, +, fouine. *ǣn pyŏ d' fān.* — Banlieue, conc. : *fān.*

fānèt. Voir *fănèt.*

fāŋèt. Voir *făŋèt.*

fāŋĕtyĕ. Voir *făŋĕtyĕ.*

fāfàrd', ×, fanfare. *ĕj sŭ dā lă fāfàrd'.* — Certains individus emploient les formes *fāfàrd'*, *fōfàrd'.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fāfàr.*

fāɛ̄, *fāy*, *fāy*, foin. Formes de la banlieue. Voir *fāɛ̄.*

fāɛ̄, faim. Voir *fē.*

fĕ, +, adj., fait. — Sali, crotté. *răvĭʒ kōm ĕt vlŏ fĕ : t'ĕ pròp!* — Loc. adv. : *ă fĕ*, complètement, tout à fait. *lĕɛĕ-l kŏr ǣ mŏlĕ, vŭ sŭkrĭō : kōm ɛŏ ĭ mŭrĭrŏ ă fĕ.* — *kèrk ĕt vwĕtŭr ă fĕ.* — *ă fĕ*, à mesure. *ĕ ă fĕ k' ɛ'ĕtǣ frwĕ, j'ărmĕtwĕ dĕl yŏ bŭlāt.* — *fĕt ă fĕ, fĕt ă mzŭr*, au fur et à mesure. *ŏ lzĕ prēdrĕ fĕt ă fĕ k'ĭ ŋ'ēn ĕrŏ ǣ mŏlĕ.* — *ɛă s' dĕblărŏ fĕt ă mzŭr.*

fèy, +, fée. *ăl krwĕ kŏr ă ɛĕ fèy.*

fĕfĕ, ×, minutieux, difficile surtout sur les aliments. Se dit spécialement des enfants qui ont peu d'appétit. — S'emploie aussi substantivem. *ǣ ptĭ fĕfĕ.* — Voir *fĕʃpǣw̄.*

fĕjǣw̄, *ǣ̄ʒ*, +, faiseur. *ǣ fĕjǣ d'ēbărŏ.* — *fĕjǣ d' jŭ*, saltimbanque, baladin. — Prend le sens de travailleur dans le proverbe suivant : *grā dĭjǣ, ptĭ fĕjǣw̄.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fĕzǣr.*

fĕʃpǣw̄, *ǣ̄ʒ*, +, minutieux, dédaigneux, difficile sur les aliments ou sur les petites choses. — Voir *fĕfĕ.*

fĕktĭvmē, ×, effectivement. Forme employée par beaucoup d'individus, surtout dans les faubourgs.

fĕkŭr, *fĕtŭr*, *fĭtŭr*, fécule. Formes employées, dans les faubourgs, par un grand nombre d'individus.

fĕlŏmèn, *fĕlŏmèn*, phénomène. Forme des faubourgs.

fèm. Voir *fàm.*

fĕmlèt, +, femmelette, femme qui ne sait pas travailler ni diriger son ménage. — Conc. : *tĭt fèm.* Voir *tì, tìt.* — Se dit aussi d'un homme sans énergie.

fĕnĕ, +, faner. *mĕ flǣr ĭ fènt ;* — *ǣ bŭkĕ fĕnĕy.* — Quelques individus emploient la forme *dĕfănĕ*, ou *dĕfĕnĕ.* *j'ĕ lŏ dĕ bĕl-ĕ mŭrĕl, mĕ ă s' dĕfānt.*

fĕnì, *ìt*, +, fini. — Parfait, accompli. *ĕs fìl ɛ'ĕt ǣn brĭkŏl fĕnìt.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fĭnì*, *ìt.*

fĕnĭɛmē, +, s. m., fin, terme. *ɛ'ĕ l' fĕnĭɛmē d' ɛĕ kălǣr.* — Peu usité à Saint-Pol-ville ; on y emploie de préférence les formes *fĕnĭsmā*, *fĭnĭsmā.* — Même sign. : *dĕfĕnĭsyō.*

fěnìr, +, finir, terminer. *ăl ō, vū, fěnìeč! — ăl fěnìewě d'ăbrăvě.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fìnìr.* — Même sign. : *dĕfěnìr.*

fěnìs, +, phénix. Se dit d'un individu dont on exagère les mérites, que l'on porte aux nues d'une manière peu justifiée. N'est employé que par moquerie.

fěnìsmā. Voir *fěnìemē.*

fěnmē, +, d'une manière menue, déliée. *ăl kè ě ăl ărsărsì byē fěnmē. — ăgùj ěe bătō lō l' pū fěnmē k' tě pě.* — Avec finesse. *j'è ăjì fěnmē ăvăk lì.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fìnmā; fěnmē* y est peu usité.

fěyā, ăt, ×, fainéant. — La forme française est également usitée.

fěyātìz, ×, fainéantise. Conc. : *fěněātìz.* Peu usités.

fĕp, +, faible. — *kĕr fĕp*, tomber en syncope.

fĕr, +, v., faire, dans la plupart de ses acceptions. — *sĕrwăr ĕl fĕr*, être insinuant, intrigant, flatteur, afin de parvenir à son but. *eĕ-n n' ĕt ăn k'ă l' sĕ fĕr. — fĕr ĕl tyĕ*, ramper, faire des bassesses dans un but intéressé, autrement dit : *bājĕ l' ku d' eĕ jĕ. — fĕr pàyàs à pàr*, se dit de deux époux qui couchent chacun dans un lit différent. — *ĕn pū fĕr ĕd byē*, être inquiet, tourmenté, dans l'attente d'une nouvelle bonne ou mauvaise, ou d'un évènement dont on appréhende les suites. — *ĕs fĕr*, se salir, se crotter, se mouiller. *rĕvìz kōm tĕ t'ō fĕ, d' pàsĕ dē e' fōsaĕ : tĕ-n n'ō sk'ă tē kō. — fĕr ă dĕu* (×), mettre tout en commun. Ne se dit guère que des enfants qui s'associent dans leurs jeux et réunissent leurs mises. — *fĕr dū lăr*, engraisser, prendre de l'embonpoint, en parlant des personnes. Se dit par plaisanterie. — *fĕr dĕ pyŏu*, vomir. Même sign. : *dĕgălĕ.* — *fĕr sĕ sōlĕ*, cirer ses souliers. — *fĕr dū tăbăk, dū lē*, etc., planter, cultiver du tabac, du lin, etc — Absolument, *fĕr* (×), jouer, faire la parade, en parlant de saltimbanques installés sur le champ de foire. *ĕy! ō fĕ, ăkăt tū eĕ jū! — fĕr*, se décharger le ventre, *tyĕ. ăl ŏ fĕ dē e' kōlìdōr; — ì fĕ dē sĕ kŭlŏt.* — A Ligny-Saint-Flochel, Monts-en-Ternois : *fwăr, fwăr.*

fĕrăl, +, ferraille.

fĕrĕy, +, ferré. — Se dit aussi des légumes ou des plantes que la gelée empêche d'arracher. *eĕ pŏryō ì sō fĕrĕy, j' pĕ pă lz ăvwăr.*

fĕr-fōt, fĕr-fōtie, +, s. m., fonte de fer. *ū pwăl ĕd fĕr-fōt. — fĕr-fōtie* vieillit.

fĕrìy, soirée, veillée. Usité à Manin. Voir *sĕrìy.*

fĕrkĕl, +, fougère. *ăn pàyàs ĕd fĕrkĕl.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fūjĕr, fūjĕl.*

fĕrlăpĕ, +, boire, manger avidement, gloutonnement, comme les chiens. Se dit spécialement de ces animaux, et par extension d'un individu qui mange goulument. — *s' fĕrlăpĕ*, se lécher les babines. Voir *s' pārlĕkĕ.*

fĕrlĕy, +, s. f., givre, gelée blanche, frimas. *il ŏ fĕ ă nŭŭ grāmē d' fĕrlĕy.*

fèrlùkè, +, freluquet. — Par extension, individu qui met beaucoup de recherche et de coquetterie dans sa toilette. — Le fém. *fèrlùkèt*, coquette, est employé par quelques-uns.

fèrmè, couperet, serpe, ou tout autre outil servant à fendre le bois. — Usité à Gouy-en-Ternois, Maizières, Averdoingt. — Dans un ancien inventaire (Saint-Pol, 1662), on trouve : *un ferment abattoir*, une serpe pour couper le taillis.

fèrnèl. Voir *frènèl*.

fèrō, ×, s. m., individu trop curieux. *kè fèrō k'èel ādòf!* — Se prend en mauvaise part. Vieilli.

fèrtùl (*à l'*) ×, dehors, à la belle étoile. *i kùet à l' fèrtùl.*

fèrtùlè, barboter, remuer, tripoter. Usité à Manin.

fèrùl, +, ferrure. Forme employée par un grand nombre d'individus.

fèt, +, fête. — *dè bōn-è fèt!* souhait qu'en guise d'adieu on exprime bien souvent en se quittant. — *fèt*, foire. *èl fèt èd sè-pō; è'è dmè l fèt.* A Saint-Pol-ville, conc. : *fwàr* (Les fêtes patronales sont appelées *dùkàs*. Voir ce mot).

fèt, +, s. f., faîtage, faîte (d'un toit). *èèl fèt àl è fàlòz.*

fèt-dyù, Fête-Dieu. Forme des faubourgs et de la banlieue. Peu usité.

fètieùr, +, s. f., ensemble de tout ce qui constitue le faîte d'un toit. — *èèl fètieùr*, les matériaux (argile, etc.) employés pour *fètìr* un toit de paille. — Ceux qui veulent bien parler emploient la forme *fètìsùr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

fètìr, +; *fètìr* une couverture de chaume, c'est en recouvrir le faîte (formé des dernières *lòyùr*) d'une épaisse couche d'argile battue mélangée de paille. On y plantait autrefois quelques pieds de *jōbàrd'* (joubarbe, sempervivum tectorum), afin que la maison que l'on venait de terminer fût préservée du tonnerre.

fètìsùr. Voir *fètieùr*.

fètū, +, s. m., sorte de terrine en terre vernissée et munie de deux oreilles, qui sert à différents usages, notamment à la confection des ragoûts.

fètū.

fèèv, +, fève, féverole. *plàtè fèèv.* Voir *fàvlòt*. — *gròs fèèv*, fève de marais (espèces potagères), appelée aussi *òrtò d' rèkòlè*. — Se dit aussi pour haricot : *dè fèèv nè* (ou des *nè*), des haricots nains, *dè fèèv à père*, des haricots à rames.

fèzàb, ×, faisable.

fè, ×, faim. — Envie (désir, besoin). *j'è fè d' pieè; j'è fè d' tyè; ìl ò fè d'èl àlè.* Voir *prè*. — Faubourgs, conc. : *fà*. — Banlieue : *fàe*, *fày*.

fè, +, s., fin. — *pàr fè*, enfin, à la fin. *tà k' pàr fè ìl ò fòmì pà l àrdōnè.* — *à l' fè dè fè*, en fin finale. — *à là fè dù kòt, à là fè d' tùt*, défi-

nitivement. *bẽy! ă lă fẽ dŭ kõt, tẽ m'ẽbẽt.*

fẽ, fẽn, +, adj., fin, fine. *dŭ fẽ kărbõ; ǣn fẽn ăgŭl.* — *ǣn fẽn kŭtrŭyẽr, ǣ fẽ kŏrdõnẽ*, une couturière, un cordonnier qui excellent dans leur métier. — Adv., beaucoup, très, infiniment, extrêmement. Marque le plus haut degré. *ɛ'ẽ fẽ byõw; ɛ'ẽtwẽ fẽ rẽŭsì; dẽl sŭp fẽn kõd'; ăl ẽtwẽ fẽ rẽtrŭ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fẽ, fìn* (sauf pour l'adv. *fẽ*, où le fém. *fìn* n'est pas employé).

fãẽ, ×, foin. *ŏ kăryõ fãẽ.* — Conc. : *fã.* — Banlieue : *fãɛ, fãy, fãy.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fwẽ.*

fẽ-bẽk, +, gourmet, celui qui aime les plats distingués. — Banlieue, conc. : *fẽ-bẽ.*

fẽɛlẽ, +, fendre du bois de *kŏrdãj*, de manière à le rendre plus fin, plus menu. — Conc. : *făɛlẽ.*

fẽdǣw, +, fendeur (de bois). *ǣ fẽdǣ d' bŏ.*

fẽ-d' tyẽ, ×, subst. m., fainéant, *lõst.* Voir ce mot.

fẽkãj, +, s. m., action de *fẽkẽ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭmãj.*

fẽkã, +, subst., fumeron.

fẽkẽ, +, fumer (jeter de la fumée). *ɛ' fŭ ĭ fẽk kŏr; nŭ kmĭnẽ ăl fẽk.* — Au fig., éprouver du dépit, mousser de colère. *ă n'ẽ fẽkwẽ, d' ɛŏ k'ẽj lĭ dĭjwẽ.* On dit aussi dans le même sens : *fǣmẽ ǣn rŭd' pìp.* Même sign. : *bŭlĭr dẽ s' pyõw.* Voir ce mot. — A St-Pol-ville, conc. : *fŭmẽ, fǣmẽ* (×).

fẽkẽy. Voir *fẽkẽr.*

fẽkẽr, +, fumée. *kǣ fẽkẽr ẽk ɛă fẽ tŭdì d'ălǣmẽ dŭ fŭ ĭɛì!* — A St-Pol (×), la forme *fẽkẽy* est employée par un grand nombre d'individus.

fẽ-nẽ, +, s. m., jeune personne au visage délicat.

fì, +, foie. — Vieilli ; on emploie de préférence la forme *fwẽy*, × (banlieue : *fwãɛ*).

fĭɛẽ, +, v., jeter plus ou moins violemment. *fĭɛẽ-l lẽ dẽ l' yõw; j'ẽl l'ẽ fĭɛŭ ă tẽr.* — Donner, appliquer. *fĭɛ-lĭ ǣn kălõt.* — Faire. *jẽ n' fĭɛ ăryẽ ŏjŏrdŭì.* — *ălẽ s' fẽr fĭɛ*, aller au diable. — *s' fĭɛẽ*, se moquer. *tẽ t' fĭɛ ẽd mì.* — *s' fĭɛẽ dŭ pǣp, dŭ mõd'*, se moquer du public ou d'un seul individu. — Se jeter. *ĭ s'ŏ fĭɛŭ ă tẽr.* — *s' fĭɛẽ dẽ s' tẽt, dẽ sẽ tŭpẽ, dẽ s' kăbõɛ*, s'imaginer, se mettre dans l'idée. *ĭ s'ăvwẽ fĭɛŭ dẽ s' kăbõɛ ẽk j'ăvwẽ kŏr sẽ kărãt sŭ.* — La forme *fĭɛ* est fréquemment employée, à l'infinitif : *fĭɛ ẽl kã*, décamper ; *fĭɛ lă pẽy*, laisser tranquille, cesser d'importuner ; *n'ăryẽ fĭɛ*, faire peu d'affaires (un commerçant) ; *fĭɛ lă mĭzẽr*, être misérable, n'avoir pas le nécessaire. — *fĭɛẽ* s'emploie généralement par euphémisme au lieu du mot plus grossier *fŭt.* Voir *flãkẽ, fŭt.*

fĭɛẽl, +, ficelle (corde). — A Saint-Pol-ville, conc. : *fĭsẽl.*

fĭɛõw, ×, putois. — *mălẽ fĭɛõw*, fin matois ; individu adroit, rusé, allant quelquefois jusqu'à la fourberie. — *fĭɛõw*, terme de *sŏyǣ ă ŭr*, coin de bois servant à maintenir écartées les deux parties de la pièce qu'on est en train de scier. — Banlieue : *fĭɛɛõw, fĭɛẽw.*

fi̍ɛǜ, +, adj., fichu. — Capable. *ĭl ĕ kȯr fi̍ɛǔ d'ări̍vĕ kā k'ŏ mẽjrõ.* — Perdu sans ressource. *sẽ frèr ĭl ĕ fi̍ɛǜ.* — Voir *fŭtǜ.*

fi̍ɛǔmẽ, ×, très mal, ridiculement, d'une manière inconvenante. *ɛ'ĕ fĕ fi̍ɛǔmẽ; — à s'àbĭl tŭdi si̍ fi̍ɛǔmẽ!* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fi̍ɛǔmā.*

fi̍ d'ĕrkŏ, +, fil d'archal.

‡ *fi̍fi̍*, oiseau. — *mẽ pti̍ fi̍fi̍*, terme d'amitié donné aux petits enfants. — *ɑ̃ fi̍fi̍*, un baiser qui *klàk.* — Voir *jŏjȯw.*

‡ *fi̍fil*, ×, petite fille. *kæ̆ bĕl tĭt fi̍fil!*

fi̍g^{k}, +, figue.

fi̍gĕ, +, figuier.

fi̍grŏ, ×, fil (en boule) dont se servent les cordonniers. — Dans la banlieue, fil préparé et poissé pour coudre la chaussure. *ŏz ĕrĕ swāɛ dĕ lzĕ kæ̆d' ăvæ̆k ẽ bõ fi̍grŏ.* Voir *fi̍lĕy.*

fik! (*mă*), ma foi! Usité à Fruges.

fi̍kĕt, ×, petite figue. Usité surtout dans les faubourgs.

fil, +, fille. — *mă fil! m' fil!* expressions que certaines personnes du sexe répètent continuellement lorsquelles causent entre elles.

fi̍lătyé, ×, marchand fileur de laine. Ces industriels remplaçaient autrefois les filateurs actuels; ils avaient des agents qui allaient à cheval porter aux *fi̍lwăr* des campagnes les laines brutes préparées et lavées, et rapportaient au magasin de leur patron celles que ces ouvrières avaient filées.

fi̍lāɛĕ, +, v. a. et pr., fourrer, remettre, introduire avec adresse. *ĭ m'ŏ lŏ fi̍lāɛĕ ɑ̆n mĕkāt pyĕɛ.* — *ăl ŏ tŭdi sæ̆ s' fi̍lāɛĕ dẽ ɛĕl măzõ lŏ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fi̍lāsĕ.* — Certains individus emploient la forme *fi̍lājĕ. ŋ'ẽn à pă ɑ̃ pă s' fi̍lājĕ tŭ părtŭ kŏm li.*

fi̍lād', ×, filandre. Voir *fi̍rlād'.*

fi̍lāsĕ, *fi̍lājĕ*. Voir *fi̍lāɛĕ.*

fi̍lĕ, +, v., filer, dans la plupart de ses acceptions. — S'en aller, déguerpir. *ŏ fi̍lĕm ŏ pŭ vĭt.* — *fi̍lĕ dǜɛ*, obéir craintivement. — *fi̍lĕ ɑ̃ vi̍lĕ kŏtõ*, être atteint d'un mal incurable; se dit d'un malade qui ne peut guérir et qui arrive à la dernière période de sa maladie.

fi̍lĕy, +, s., fil, dans ses différentes acceptions. *ɑ̃n ĕkĕ d' fi̍lĕy*; du *fi̍lĕ blā.* Conc. : *fil.* — *fi̍lĕy*, terme de cordonnier, fil préparé et poissé pour coudre les chaussures. *fèr ɑ̃ bõ fi̍lĕy.* Voir *fi̍grŏ.* — Terme de couvreur, traînée de mortier plus ou moins épaisse qui s'applique au dessus des tuiles ou des ardoises, contre la *vĕbĕrg*^{k} d'un pignon, à l'angle qu'elle forme avec le toit. Le *fi̍lĕ* empêche les eaux pluviales de s'introduire entre la couverture et la maçonnerie. — *fi̍lĕy*, ligne tracée dans un bois pour diviser la coupe. Voir *lĕy.* — Au fig., *n' pă àvwăr ĕl fi̍lĕy*, avoir beaucoup de loquacité.

fi̍lĕ-mădăm, +, fil de la Vierge, filament qui voltige dans l'air à l'automne. — Au fig., *ɛă n' tyẽ k'ă ɑ̃ fi̍lĕ-mădăm*, cela ne tient qu'à un fil.

fi̍lŏzomi̍y, ×, physionomie. For-

me employée par un grand nombre d'individus. Voir *fizyŏlŏmiy*.

filt, filtre.

filtĕ, +; *filtĕ* une coupe de bois, la diviser au moyen de *filĕy*.

filtrăsyō, +, infiltration. *y'ŏ dĕ filtrăsyō k' eă l' rĕ tŭdi ŭmid'*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕfiltrăsyō*.

filŭ, +, filou. — S'emploie aussi dans l'acceptation de rusé, sans impliquer la moindre idée de vol. *ĕ! kĕ filŭ d'ĕfā!* Se dit surtout de celui qui flatte et cherche à amadouer dans un but intéressé.

filwăr, +, fileuse. Conc. : *filăz*. Vieilli.

finŭsmā. Voir *fĕnŭemĕ*.

fiyŏlĕ, +, se distinguer dans son travail, raffiner. — S'emploie quelquefois dans le sens de faire le *fărō*.

fip, fibre. Peu usité.

firlād', ×, f., fil qui pend d'une étoffe usée, ou d'un vêtement en lambeaux. *mĕ kŏtrō il ĕt ă firlād'*. — Beaucoup d'individus emploient dans le même sens le mot *filād'*. — Même sign. : *firlip*, *firlŏp*.

firlādĕy, ×, se dit d'une étoffe ou d'un vêtement dont les bords sont *ă firlād'*. *mĕ pĕyĕ d' kmij i sō tŭ firlādĕy*.

firlip, ×. Voir *firlād'*.

firlipipi, +, s. m. pl., franges, effilés, galons, garnitures de perles, etc., servant à orner les vêtements de femme. *ă n'ă pă d'kmij ă mĕt dĕ sĕ dŏ, ĕ pi eă pŏrt dĕ kăpyŏw ĕ pi dĕ mātyŏ ă firlipipi!*

firlŏp, +. Voir *firlād'*.

fis, fixe. Forme employée dans les faubourgs par un grand nombre d'individus.

fisĕl, ×, adj., adroit, rusé, retors, artificieux, prompt à se tirer d'affaire. — S'emploie aussi substantivement.

fislĕy, ×, adj., habillé plus ou moins mal. *t'ĕ fislĕ kŏm kăt sŭ*. Se dit ordinairement en mauvaise part. — Même sign. : *tŏrkĕ*.

fistō, +, terme amical et familier employé pour : mon fils. *ĕ bĕ! mō fistō, tĕ l ărtŭrnrā*. — Peu usité.

fitŭr. Voir *fĕkŭr*.

fiyăj, ×, s. m. pl., fillettes ou jeunes filles évaporées, prises collectivement. *jĕ n' vĕ pă k'ŏz ălĕe ăvĕk tŭ eĕ fiyăj lŏ*. — Se dit ordinairement en mauvaise part.

fiyĕt, +, variété de poire. — Banlieue, conc. : *filĕt*.

fiyĕ, au fém. : *fiyĕl*, ×, filleul. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fiyĕl*, masc. — Banlieue : *filĕ*, *filŭ*.

fizik ou *fĕzik*, +, physique. *dĕ tŭr fizik*, des tours de prestidigitation.

fizisyĕ ou *fĕzisyĕ*, ×, prestidigitateur.

fizyŏlŏmiy, ×, physionomie. Voir *filŏzŏmiy*.

flăe. Voir *flăk*.

flăflā (*fĕr dŭ*), étaler un luxe exagéré. *j'ĕ pă kŏfyās dā eĕ jā là : i jō trŏ d' flăflā*.

+ *flăflăt*, ×, caresse donnée avec la main. *fĕjĕ ăn flăflăt ă māmā, mĕ ptŭ nĕnĕ*. — *fĕr flăflăt*, caresser avec la main.

flăgŏrnăr, ×, flagorneur. — A St-Pol-ville, conc. : *flăgŏrnĕr*.

flăgŏrnăj, ×, s. m., flagornerie.

flăjĕlĕy, ×, adj.; n'est employé qu'au figuré, dans cette locution : *ă jĕzŭ flăjĕlĕy*, un individu maigre et maladif, ayant l'air d'avoir continuellement froid.

flăk, +, flaque (d'eau claire ou croupissante). — Les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler emploient la forme *flăe*.

flăkō, +, flocon. *eĕl nĕj ăl kĕ ă grŏ flăkō*. Même sign. : *pŭvĭyō*. — Petite flammèche ou cendre légère provenant de la combustion de la paille ou du papier. A Manin : *făkō*.

flăm ou *flăm*, +, flamme. *ăn flăm ĕd fŭ*. — A Manin : *flāb*. — Sorte de lancette pour saigner les bestiaux. Voir *flĭmĕt*.

flămĕgăj, ×, langage, jargon inintelligible. *mī, jĕ n' kōprĕ pă ăn bŭk tŭ lă flămĕgăj*.

flămĕgĕ, ×, parler flamand. — Par extension, parler un jargon inintelligible.

flămĭk, +, sorte de galette composée d'un morceau de pâte bien aplatie, que l'on fait cuire à demi, lorsque l'on *fŭrnĭy*. On l'ouvre ensuite en deux, et on la fourre de beurre. La *flămĭk* ainsi préparée se mange chaude. — *flămĭk ă pĕm*. Voir *tăltĭbŭr*. — Par extension, toute pâtisserie grossière faite par les ménagères. *ŏ n' fĕjō pă ă mŏlĕ d' flămĭk pŭ l' dŭkăs ?* A, dans ce sens, la même sign. que *dăryŏl*. Voir ce mot. — Femme peu énergique, un peu simple et de grande taille. Même sign. : *bădrĕy, kŏrĕy*. — Au fig., *e'ĕ dĕl flămĭk părĕl ă e' pĕ*, se dit de celui, de celle qui a des goûts, des habitudes, et surtout des défauts ou des travers semblables à ceux d'une personne dont il vient également d'être question. — Banlieue, conc. : *flăm̃ĭk*.

flămĭkĕ, faire des *flămĭk*, et en général toute espèce de pâtisserie. *ĕm fĕm ăl ŏ tŭdĭ ă kĕr ă flămĭkĕ*. Usité dans la banlieue.

flămĭkăs, personne qui aime à *flămĭkĕ*. Usité dans la banlieue.

flăyĕr, +, mauvaise tarte, tarte manquée ou mal fabriquée. Se dit aussi dans le sens de pâtisserie de ménage en général. *bĕ ! jĕ n' pă mĭ păsĕ l' dŭkăs kŏm eŏ sā fĕr ă mŏlĕ d' flăyĕr*. — Banlieue, conc. : *flăyĕr*. — Voir *dăryŏl, flăm̃ĭk*.

flăŭt, +, flûte. — Espèce de cornet fait de bois ou d'une corne de chèvre (appelé également *kŏrnŏ d' măgĕt*). Vieilli. — Au fig., individu qui a les jambes longues et grêles et montre peu d'énergie. — Voir *flŭt*.

flăŭtĕ, +, jouer de la flûte. — Au fig., se dit des jambes d'un individu qui chancelle. *ĭl ŏ sĕ găp kĭ flăŭt*. — Vieilli.

flăyăr, +, grand, élancé, peu fourni de rameaux, en parlant d'un arbre ou d'une plante. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

flăyĕ, +, fléau (à battre le blé). Le manche de cet outil se nomme *mĕtyĕ*, et la partie qui frappe sur les gerbes porte le nom de *băt*. La *băt* et le *mĕtyĕ* sont réunis par une *ăkŭplŭr* passée dans les *kăp*. Voir ces

ăkăplŭr.

mots. — *flăyĕ*, s. m., barre de bois servant à maintenir fermés les deux battants d'une croisée. Cette barre tourne sur un pivot qui la retient au milieu, et entre par les deux extrémités dans deux crochets fixés au châssis. — Barre de bois ou de fer, plate ou carrée, au moyen de laquelle on ferme les portes charretières.

flāb. Voir *flăm*.

flăcĕ. Voir *flăkĕ*, subst.

flăkĕ, +, v., donner, appliquer. *jĕ l ĕ bĕ vŭt flăkĕ sĕ dăv sŭ*. — *flăk li ăn jif*. — *s' flăkĕ*, se jeter. *j'ălwĕ ă vŭr gŭt, ĕj m'ĕ flăkĕ kŏt ĕe mŭr*. — Se dit toujours en mauvaise part. — Même sign. : *fĭeĕ*, *fŭt*. V. ces mots.

flăkĕ, +, s., morceau de viande pris au flanc de l'animal. *ă mŏrsyŏ d' flăkĕ d'ăn kăp ĕd liĕ*. — En francisant : *flăeĕ*.

flăkĕt, +; usité seulement dans cette locution : *ă l' bŏn flăkĕt*, à la bonne franquette.

flăm. Voir *flăm*.

flāmik. Voir *flămik*.

flăn, personne molle, flasque, sans énergie. Usité à Fruges.

flăyĕr. Voir *flăyĕr*.

flĕ, ×, poisson plat voisin de la plie et de la limande, mais moins délicat.

flĕ, +, m., grosse pièce de lard qui se tire d'un porc que l'on n'a pas fendu par le milieu, et qui comprend une partie de l'échine.

flĕ, m., petite parcelle. *ĕe cărĭ ŏ l' vwĕ mĭ pŭ dzŭ l' nĕj ; ŏ n'ĕ mĭ pŭ ĕn ĕtŏ d'ĕ trŭvĕ ă flĕ*. — Usité dans les faubourgs — Voir *flĕp*.

flĕgăr, +, terrain vague ; parcelle de terrain communal resté en dehors après la construction d'une route, etc. Avant la Révolution, en terme de droit coutumier, le mot *flĕgăr* signifiait « tous les lieux destinés à l'usage commun et public, qui n'ont pas besoin de haies, ni de fossés pour être conservés, à cause que l'usage et la jouissance en sont continuellement ouverts à tout le monde. » (*Commentaire de Gosson sur la Coutume d'Artois*). — Au fig., *bătĭr sŭ flĕgăr*, prendre de l'embonpoint, dépasser en quelque sorte l'alignement. — Même sign. : *ăryĕ* (ou *ryĕ*).

flĕm, +, pituite, crachat épais. — *ăvwăr lă flĕm*, éprouver une invincible envie de ne pas travailler. On a souvent la *flĕm* après une *noce* ou

une fête quelconque. Même sign. : *ăvwăr ĕl lŏs ; ăvwăr œ̃ pwăl dẽ s' mẽ.* — A Manin : *flæ̃m.*

flèp, +, s. f., lambeau, étoffe qui s'effiloque. *ĕs sæ̀r ăl vŏ tŭdì ăvæ̀k œ̃ kŏtrõ ă flèp.* — Brin de fil d'une étoffe ou d'un vêtement effiloqué. — Par extension, petite parcelle, petite quantité. *ŋ'ă pŭ æ̀n flèp ĕd bŭr dẽ ɛl ŏrmwàr.* — *ĭ n'ŏ pwẽ æ̀n flèp ĕd bõ sẽ*, il n'a pas le moindre bon sens. — Voir *flĕ.*

flèr, +, flair. — Odeur, senteur. *dŭ fæ̃ k'ĭl ŏ bõ flèr.* — Voir *sẽtĭmẽ.*

flĭbŭstàj, ×, vol, filouterie.

flĭbŭstĕ, ×, voler, filouter.

flĭbŭstyĕ, ×, voleur, filou.

flĭk-ẽ-kŭ, ×, bâton pointu d'environ 50 centimètres de longueur, employé au jeu de ce nom. — Jeu de garçons. Chaque joueur *ẽtĭk sẽ flĭk-ẽ-kŭ* dans une terre molle, en le lançant avec force et en cherchant à abattre celui des joueurs précédents. Le premier qui abat le bâton d'un autre a gagné. Le perdant se sauve alors le plus loin qu'il peut, mais tous les joueurs le poursuivent, et le ramènent en le piquant au derrière avec leurs *flĭk-ẽ-kŭ* jusqu'à ce qu'il ait *rẽtĭkĕ* le sien en terre. — D'après une autre règle, si l'un des joueurs abat le *flĭk-ẽ-kŭ* d'un autre, celui-ci et celui qui devait jouer ensuite le piquaient sur place au derrière et de la même manière jusqu'à ce qu'il eût rejoué.

flĭk-flăk (*fĕr*), ×, locution exprimant le bruit que l'on fait lorsque l'on patauge dans une flaque d'eau. Peu usité.

flĭkrõ, +, plantoir. *plãtĕ tŭbăk ŏ flĭkrõ.*

flĭmèt, +, lancette pour saigner les chevaux et les animaux de l'espèce bovine. Même sign. : *flăm.* — Par analogie, on donne également ce nom à la lancette et au bistouri des chirurgiens et des médecins.

flĭp, +, s. m., boisson populaire composée de cidre et d'eau-de-vie, que l'on fait bouillir en y ajoutant du sucre.

flĭpèt, +, petite *flèp*, très petite parcelle, quantité minime. *ŋ'ŏ pŭ æ̀n flĭpèt ĕd ɛĭd dẽ ɛ' tõŋŏw.* — Avec une négation, *ŋ'ẽn ŏ pwẽ flĭpèt*, il n'y en a pas du tout.

flŏ, +, s. m., mare, flaque d'eau ou d'autre liquide. — Abreuvoir formé d'une grande mare (dans les villages élevés). *mãnĕ ɛĕ văk ă ɛ' flŏ.* — *ĕɛ flŏ d' træ̀vŏw.* — Trou à purin (près du fumier), dans la cour des petits ménagers. — A Manin : *ɛẅĕ*, m., mare, abreuvoir.

flŏw, +, adj., mou, flasque. *lĕ trĭã d' vŭ văk ĭ sõ rŭdmẽ flŏw.* — Tiède, en parlant du vent. *ĭ fĕ œ̃ vẽ flŏw k'õŋ ĕ kŏr măt.* — Au fig., se dit quelquefois d'un homme mou, sans énergie.

flŏs, phlox.

flŏtĕ, +, flotter. — En parlant des pieds, être trop à l'aise dans de trop grandes chaussures, y aller de ci, de là. *mĕ sŏlĕ ĭ sõ grămẽ trŏ grã : mĕ pyĕ ĭ flŏt.*

flŏtiɛ, +, adj., flottant. *dĕ prĕ flŏtiɛ, æ̀n păt̀ŭr flŏtĭɛ.*

flæ̃m. Voir *flèm.*

flǎr, +, fleur, plante d'agrément. Dans la banlieue, concurr. : *vyǒlèt*. Voir ce mot. — Variété de pomme douce et hâtive. *œ̃ kǎrtrõ d' flǎr*. — Farine très fine, de première qualité. *ɛ'ě pǎ dèl frèn k'ĭ fǒw, pǎr fèr ɛõ, ɛ'ě dèl flǎr*. — *ɛèl flǎr*, côté du cuir où se trouvait le poil.

flǎr ěd jězũ, ×, myosotis hispida, Schlecht. ; veronica chamœdrys, L.

flǎrǎj, +, s. m. pl., fleurs représentées sur des étoffes ou sur du papier peint.

flǎrǎjě, +, couvert de *flǎrǎj*. *œ̃ byǒ mŭɛwǎr flǎrǎjě*.

flǎrĭjõ, +, fleuraison, floraison. *ěl flǎrĭjõ d' ɛě fèv*. — *ɛě blě ĭl õ ǎn bèl flǎrĭjõ*. — A St-Pol-ville, conc. : *flǎrězõ*.

flǎrir, +, fleurir. — Se dit aussi du temps lorsqu'il fait des éclairs de chaleur. *ěl tã ĭ flǎrī*.

flǎrĭs, +, fleuriste.

flǎryě, +, variété de pommier qui produit les *flǎr*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

flŭksĭà, +, fuchsia. — Concur. : *frŭksĭà*.

flŭt, +, flûte. Voir *flǎŭt*. — Jambe longue et grêle, sans apparence de mollet. — En langage burlesque, seringue à lavement. — *ĭl ǒ tŭdĭ ɛèl flŭt ǎ sě kŭ*, se dit d'un individu qui a la manie de prendre fréquemment des lavements.

flŭtě, ×, jouer de la flûte. Voir *flǎŭtě*. — Boire. *ĭl ǒ kěr ǎ flŭtě*. Voir *sĭflě*. — En langage burlesque, *s' flŭtě*, s'administrer un lavement.

flŭtœ̃w, œ̃z, ×, buveur. Voir *sĭflœ̃w*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *flŭtœ̃r*.

flŭtyǒw, +, s. m., petite flûte; sifflet que les enfants fabriquent au printemps avec un morceau de branche de saule. — N'est plus guère usité que dans la banlieue. Vieilli.

flŭk (*tŭ d'*), +, brusquement, sans crier gare. *ě pĭ kǒr jě ḷ ě ětrě tŭ d' flŭk*. — *ĭ m'ǎvě jěʃtě tŭ d' flŭk dě l' rĭvyěr*.

flŭk (*fèr*), +, se dit du bruit causé par un corps lourd qui tombe dans l'eau.

fnǎɛ, lolium perenne, L.; lolium arvense, With. — Usité à Ramecourt.

fnǎl (*ě*), ×; *ět ě fnǎl*, être vivement contrarié ou en colère, le manifester par de grands cris et de grands gestes; — être très affairé, au point même de ne savoir à quoi se résoudre. — Conc. : *ě fnǎl*.

fnǎḷě ou *fnǎyě*, +, fouetter, fouailler, cingler. *tě sě, tĭ, pŭ t' pǎn, tě srõ fnǎḷě ě rětrǎ*. — Se dit aussi de la pluie qui vous cingle le visage. *ɛèl plǎv ǎl fnǎl dŭr*.

fnǎḷŭr ou *fnǎyŭr*, +, volée de coups de fouet ou de bâton.

fnǎl, ×, fenouil.

fnǎl (*ě*), ×. Voir *ě fnǎl*.

fǒw, +, hêtre. N'est plus usité que dans la locution : *kǎrbõ d' fǒw*, charbon de bois.

fǒbŭryě. Voir *fŭrbŭyě*.

fǒɛ. Voir *fǒk*.

fǒɛèl, fŭɛèl ou *fŭɛèl*, +, faucille. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fǒsèl, fŭsèl*.

fǒk, ×, s., faux. *ǎrbǎt ěs fǒk;*

răgŭjĕ s' fŏk. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏw.* — Banlieue : *fŏk.* — Certains individus, croyant bien parler, emploient la forme *fŏe.* — Le manche de la faux se nomme *ăsăr* ou *fŏkăr.*

fŏkăj, +, fauchage. *ĕl fŏkăj d'ăn pyĕe.* — *ă byŏ fŏkăj*, un fauchage facile. — *ă mĕkā fŏkăj*, un fauchage peu aisé (quand le blé est versé, par ex.). — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏeăj.*

fŏkăr, +, manche d'une faux. — Peu usité à St-Pol-ville. — Même sign. : *ăsăr.*

fŏkăr, ×, s. m., prêle (equisetum). A Monts-en-Ternois et à Ramecourt : *fŏkĕw.*

fŏkĕ, +, faucher. *ĭ fŏkt ăvān ; ŏ fŏkrĕ mē blĕy. — fŏkĕ ă ftĕ.* Voir *ămăsĕ ăvān.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏeĕ.*

fŏkĕw, prêle. Voir *fŏkăr.*

fŏkăw, +, faucheur. — Au fig., *ĕe grā fŏkăw*, le temps, la Mort. — On dit à quelqu'un qui s'engage dans une mauvaise affaire, ou dans un procès dont l'issue est pour lui plus que douteuse : *tĕ vĕrŏ, tĕ pārŏ eĕ fŏkăw.* C'est l'avertir que tous les frais lui incomberont, par allusion aux travaux des champs. Lorsque les faucheurs sont payés, on est en effet supposé avoir soldé toutes les dépenses antérieures. — A St-Pol-ville, conc. : *fŏeăr.*

fŏkăz, +, machine à faucher, à moissonner. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏeăz.*

fŏlwăr, +, falloir. *fŏrwĕ mĕt ĭeĭ ăn ĕtāeō. — il ĕrwĕ fŏlŭ k'ĭ vyĕet. — ĭ vŏ fŏlwăr ĕl fĕr.* — A St-Pol-ville, conc. : *fălwăr.*

fŏr, +, adj., fort. — *ăvwăr ĕl gŭ d' fŏr*, se dit de certaines substances ayant un goût âcre ou désagréable, le beurre déjà vieux, ou certaines espèces de choux, quand ils sont cuits, par ex.

fŏrbū. Voir *fŭrbū.*

fŏrbŭyăs. Voir *fŭrbŭyăs.*

fŏrbŭyĕ. Voir *fŭrbŭyĕ.*

fŏre, +, force, dans la plupart des acceptions de ce mot. — *ă l' fŏre*, en dur, de la première solidité. *ĕs măzō ăl ĕ rbăti ă l' fŏre. — ă fŏre*, tant, tellement. *j'ĕ kăzĭmē ĕvĭ d' brĕr, ă fŏre k'ĕj sŭ kĕtĕ. — ĕj lĭ pārwĕ ă ptĭ pŏ d' eĕk sŭ ă fŏre ĕk j'ĕl l'ĕ kĕr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏrs.*

fŏre, +, s. f. pl., ciseaux à tondre les moutons. — Conc. : *ĕfŏre.* — Peu usité à Saint-Pol-ville.

fŏreăj, +, travail outré; action de forcer; fatigue causée par un travail trop prolongé. *e'ĕ dŭ fŏreăj, eŏ k'ŏz ăvĕ; trăvăyĕ pă tā, eă s' păsrŏ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏrsăj.*

fŏreĕ, +, forcer, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Travailler à l'excès. *e'ĕ mĭ ĕtōnā k'ŏz ăvĕ tŭdĭ kăt kŏz : ŏ fŏreĕ d' trŏ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏrsĕ.*

fŏrm, stalle. Voir *fŭrm.*

fŏrăw, *ăz*, ×, foireux, poltron. Conc. : *fwărăw*, *ăz*. — Banlieue : *fŏrĕw*, *fŏrĕw.* Les campagnards, par moquerie, désignent également sous ce nom les habitants des villes. *eĕ fŏrĕw d' sĕ-pŏ.*

fŏrǣ̀z̥ (*ĕrp̥*), +, mercurialis annua, L. — Conc. : *ĕrp̥ fŭrǣ̀l*. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕrp̥ fwărǣ̀z̥*.

fŏrsǣ̀j. Voir *fŏrɛǣ̀j*.

fŏrtǣ̀n, +, fortune. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏrtǣ̀n*.

fŏryĕ̀r. Voir *fŭryĕ̀r*.

fŏs. Voir *fŏt*.

fŏsĕ̀t, +, fossette. *jüĕ̀ ă l' fŏsĕ̀t* (jeu de billes). — *fŏsĕ̀t ĕ̀d bŭ̀r*, cavité que l'on pratique dans une *ɛĭk* de pain et que l'on remplit de beurre. Conc. : *ǣ̀n fõsĕ̀t ĕ̀d bŭ̀r*. — *ĕ̀l fŏsĕ̀t ĕ̀d sẽ kǣ̀r*, le creux de l'estomac. Voir *fŭ̀rkĕ̀t*.

fŏsĕ̀yǣ̀r, fossoyeur. Voir *fŏsyĕ̀*.

fŏs-pŏ̀rt, +, sorte d'arc de triomphe ou portique de verdure ou d'étoffes construit sur un chemin ou une rue, pour une fête, une réception, etc.

fŏstrĭ̀y, +, tromperie, supercherie. *ĕ̀y ! õ vẽ ă l' fŏstrĭ̀y, ă ɛ' nŭ̀vyŏ̀ bŭ̀tĭk : j'ĭ vĕ̀ pǣ̀*. — Action déloyale, calomnie. *tŭ̀ ɛõ, ɛ'ĕ̀ tŭ̀ fŏstrĭ̀ k'õn ŏ̀ dĭ̀ sŭ sẽ kŏ̀t*.

fŏsyĕ̀, +, fossoyeur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏsĕ̀yǣ̀r*.

fŏ̀t, +, adj., terme de jeu de paume, se dit d'une balle qui est *lĭ̀vrĕ̀* ou *răɛăsĕ̀* en dehors de la *kŏ̀rd* (voir ces mots). Le joueur qui l'a ainsi renvoyée hors du jeu donne à la partie adverse un avantage de quinze points. Envoyer une balle en dehors de la *kŏ̀rd*, c'est ce que l'on appelle, en d'autres termes, *fĕ̀r ǣ̀ kẽ̀z̥*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏ̀s*.

fŏtĕ̀, +, commettre une faute. — S'emploie quelquefois, en parlant d'une fille, dans le sens de se laisser séduire. *jĕ̀ l' sĕ̀ byẽ̀, sĭ̀ t' fĭ̀l n'ăvǣ̀ pwẽ̀ fŏtĕ̀y, ă n' srǣ̀ mĭ̀ dŭ̀ k'ăl ĕ̀*.

fŏtyĕ̀, +, cailler, figer. *dŭ̀ sā fŏtyĕ̀*. — *nŭ̀ krăɛ ă s' fŏtĭ pă vĭ̀t*. — Vieilli à Saint-Pol-ville : on y emploie de préférence les mots *fĭ̀jĕ̀*, *kăyĕ̀*.

fŏvĕ̀t, +, fauvette. — Se dit aussi amicalement d'une petite fille plus frêle et plus mignonne que ne le comporte son âge. *kǣ̀ ptĭ̀t fŏvĕ̀t k'ŏz ăvĕ̀ lŏ̀ !*

fŏyǣ̀r, hêtre ; a dû être employé autrefois dans la région de St-Pol, car un lieu dit de Ligny-St-Flochel, jadis planté de hêtres, porte encore le nom de *ɛ' kŭ̀rtĭ̀ fŏyǣ̀r*.

fõ, +, fond, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Dépression de terrain, partie basse d'un champ ou d'un canton de terroir. Ces *fõ* sont indiqués dans un grand nombre de lieux dits, par ex. *ĕ̀l fõ d' ɛĕ̀ kŏdyĕ̀r, ĕ̀ɛ fõ d' krwĕ̀, ĕ̀ɛ fõ d' ɛĭ̀lăkŭ̀r, ĕ̀ɛ fõ d'ŏ̀tklŏ̀k*, etc. — A Diéval, Antigneul, Bours : *trĕ̀l*, fém., dépression de terrain, vallonnement.

*fõd*ᵗ, +, fondre. — Maigrir. *ĕ̀dpĭ̀ k'ĭl ŏ̀ ɛõ, ĭ̀ fõ ă vŭ d' nĕ̀*. — Verser, en parlant des récoltes. *mẽ̀ byŏ̀ swăl ĭl ĕ̀ fõdū*.

fõdăsyõ, +, fondation, fondement (d'un bâtiment). — Au fig., *fĕ̀r ǣ̀n bõ̀n fõdăsyõ*, manger copieusement, surtout des aliments substantiels.

fõdmẽ̀, +, s. m., extrémité inférieure du gros intestin. — à Saint-Pol-ville, conc. : *fõdmā̀*.

*fõfǣ̀rd*ᵗ. Voir *fā̀fǣ̀rd*ᵗ.

fōsĕ, +, passer vivement à travers un obstacle. *ɛĕl văk ăl fōs ĕɛl ĕyŭr.* — Traverser la foule en se frayant un passage. *ŋ'ŏ grămē d' jē dē ɛĕl rū, mĕ j' fōsrĕy.*

fōsĕy, ×, subst., fossé. — Conc. : *fŏsĕy.*

fōsĕy, ×, adj., garni. *ǣn kăyĕl fōsĕ d' rŏzyŏw.* — *ǣ kădŏ fōsĕ d'ĕtrē.* — Banlieue : *fōsăɛ.* — Ne se dit que d'un siège quelconque. Vieilli.

fōsĕt. Voir *fŏsĕt* (*ĕd bŭr*).

fōsyŭ, ŭt, profond, pourvu d'une bonne couche de terre arable. *ǣ tĕrē fōsyŭ, ēn tĕr byē fōsyŭt.* — Usité à Gouy-en-Ternois.

fōtān, +, fontaine. — *fōtān ĕd găyŏl*, carafe de forme conique munie dans le bas d'un goulot et servant à contenir l'eau nécessaire aux oiseaux qui sont en cage. — A St-Pol-ville, conc. : *fōtĕn.*

fōtiɛ, +, adj., employé seulement dans l'expression *fĕr fōtiɛ*, fonte de fer. — Vieilli, on dit plutôt *fĕr fōt.*

fōtĭnĕt, ×, petite fontaine, petite source. N'est guère employé qu'en parlant des petites sources qui coulent dans le bois de la ville, au fond du vallon de l'Ermitage.

fǣl, +, feuille. — *dĕ fǣl*, du tabac en feuilles. *ŏ n' fǣmō k' dĕ fǣl.* — *dĕ fǣl-pyĕ*, les feuilles inférieures des plants de tabac, celles que l'on cueille en premier lieu.

fǣmăj, +, s. m., action de fumer (du tabac). *ăvǣk tŭ sē fǣmăj ĭ m' dĕpēs rŭdmē d' l'ărjē.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭmăj.* — Voir *fēkăj.*

fǣmăr, +, fumeur acharné. *tē pĕr ɛ'ĕ tŭdĭ ǣ rŭdt fǣmăr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭmăr.* — Même sign. : *pĭpăr.*

fǣmĕ, +, fumer (du tabac). *ĕj fǣm dŭ bŭrŏw.* — *fǣmĕ*, ×, fumer (une cheminée, un foyer, etc.) — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭmĕ.* — Voir *fēkĕ.*

fǣmĕy, ×, s., fumée. *dĕl fǣmĕ d' tŭbăk.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭmĕy.* — Voir *fēkĕr.*

fǣmǣw, +, fumeur. *ŏ sĕm kŏr dĕ bō fǣmǣw.* — Voir *fǣmăr.*

fǣr, +, s. m., paille d'avoine. *dĕ fǣr d'ăvān.* — *ǣn păyăs ĕd fǣr.* — Au fig., *s' fŭrĕ dē sē fǣr*, se mettre au lit.

fǣrtĕ, chasser au furet. *ĕɛ gărdt ĭl l'ŏ prē ă ɛ' trŏ kĭ fǣrtwăɛ.* — Un grand nombre d'individus emploient la forme *fǣltĕ.* — Usité dans la banlieue.

fǣt, +, feutre.

fǣvĕt, fève blanche. Usité à Manin.

fǣyĕ. Voir *fǣyŭ.*

fǣyĕ, ×, feuillet. — Terme de menuiserie, planche mince, volige. — Banlieue : *fǣḷĕ.*

fǣyŭ, ŭt, ×, feuillu. — *fǣyĕ*, adj., se prend aussi dans la même acception. — Banlieue : *fǣḷŭ, fǣḷĕ.*

frăksyō, +, effraction. *ōn ŏ fĕ frăksyō ămō d'ĕs sǣr ă nŭĭ pŭr vŏlĕ.*

fră-măsō, ×, franc-maçon. Forme employée par la plupart des individus.

frăpĕy, ×, adj., un peu fou, un peu original; implique en même

temps l'idée de bêtise. *ɛă n' m'ĕtõn mì k'ăl ăɛ fĕ ɛõ, ĭ sõ tàrtŭs kõm ɛõ : dĕ frăpĕ Déruelle, kwèy !*

frăpŭr, +, éruption de petits boutons, rougeur sur la peau. *ăn frăpŭr ĕd bŭtõ ; — ĭl ăvwĕ ăn frăpŭr ă s' gãp̂.* — La forme *tăpŭr* est employée par un grand nombre d'individus.

frătrèr, +, barbier. Vieilli.

frã, frãɛ, ×, adj., franc. — Ferme, courageux, assuré devant un danger réel ou imaginaire. S'emploie fréquemment avec la négative. *jŭjŭl ĭ n'ĕ pă frã dŭ tū : ĭ n' păsrăĕ pă ŏ swăr dĕ l' kăvèy.* — Banlieue : *fr̀ã, frẽw*, au fém. : *fr̀ãk, fr̀ɛãk.*

frãɛĭpăn, frangipane. Peu usité.

frãɛìz̆, +, franchise. — Fermeté, assurance devant le danger.

frãkĕ, +, s. m., mesure de capacité équivalant à deux boisseaux. Le *frãkĕ* = un double décalitre. *ɑ̃ frãkĕ d' sŭkrĭõ ; trwĕ frãkĕ d' pẽm-ĕ tèr.*

frãk-ĕ mŏrèl, s. f., vaccinium myrtillus, L. — Usité à Divion.

frãs, +, France. — Le Sud-Est. *ĕl vẽ ĕt ẽ frãs*, le vent est au Sud-Est.

frãsĭzĕ, +, parler français. Certains individus emploient la forme *frãzĭsĕ. ĭ krwĕ k'ĭ frãzìz̆, ĕɛtĭ-lõ : ĭ fĕ tŭ jŭs dèl drăvyèr.*

frĕ, frèk, +, adj., mouillé, trempé. *ŏ sõm fẽ frĕ d' ɛèl plăv̂ ; — ăl ŏ sĕ kŏɛ tŭt frèk.*

frèɛ, +, s., frais (froid agréable). *ĕs mèt ŏ frèɛ.* — Adj. des 2 genres, frais, fraîche, dans les principales acceptions de ce mot. *l'èr frèɛ d'ŏ mătẽ ɛ'ĕ lă mĕyăr. — dèl vyãd' frèɛ ; dŭ bŭr byẽ frèɛ.* — Au fig., *nŭ vlŏ frèɛ*, nous voilà bien arrangés, nous voilà bien plantés, nous sommes dans un bel état. — Adv., récemment, nouvellement. *ɑ̃ mătlŏ frèɛ ărbătū ; — ăl ĕ tŭ frèɛ ărĭvèy ; — ăn văk frèɛ vĕlèy.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *frĕ, frèɛ.*

frĕkãtmẽ, ×, fréquemment, en grand nombre. *ăvã, õ n'ăvăĕ pă d'ŏrlŏjĕ sĭ frĕkãtmẽ k'ă st ăr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *frĕkãtmã.*

frĕkĭɛãj, +, s. m., action de *frĕkìr.*

frĕkĭɛã, ãt, +, qui *frĕkī. ăn tìt brăĕn fŏr frĕkĭɛãt.*

frĕkìr, +, mouiller, tremper. *n'ĕkĭɛ pă kõm ɛõ, tĕ vŏ frĕkìr tẽ frèr. — ĕj m'ĕ tŭ frĕkĭ ẽ păsã dĕ s' trămèn. — ɛ'ĕ dŭ brŭyăr kĭ frĕkĭ fŏr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *mŭyĕ.*

frĕktæm, +, humidité causée par la pluie, le brouillard ou la rosée. — *ălĕ ă l' frĕktæm, mărɛĕ dẽ ɛĕ frĕktæm*, traverser une pièce d'*ăvĕtī* après une pluie ou une forte rosée.

frèn, +, farine (de qualité ordinaire). *dĭj-wĭ lĭv̂ ĕd frèn.* — La farine de qualité supérieure porte le nom de *flæ̀r.* — La forme *frìn* s'emploie quelquefois en plaisantant.

frĕnèl, +, f., ægopodium podagraria, L. — Quelques individus emploient la forme *fĕrnèl.* — A Ramecourt : *frõnèl.*

frĕrõ, +, terme d'amitié, petit frère.

frèt, +, ouverture faite dans un talus pour faciliter aux voitures l'accès d'une pièce de terre. *fŏ fĕr ăn frèt pŭr kăryĕ păr ĭɛì. — ɛèl kărèt ăl ŏ vărsĕ ẽ dĕɛẽdã ɛèl frèt.* On rétablit

le talus après l'enlèvement de la récolte. — Talus en pente douce facilitant aux bestiaux l'accès d'un abreuvoir.

frĕyăj, +, s. m., action de *frĕyĕ*, déchet. Peu usité. Voir *frĕt*.

frĕyĕ, +, diminuer de volume ou de poids par l'évaporation, le coulage, des mesurages successifs ou toute autre cause. *ĕɛ tõŋŏ d'ẅil ĭl ŏ frĕyĕ grămĕ*. — *ɛă frĕrŏ kŏr ĕ sĕkĭɛă*. — Maigrir. *j'ĕ frĕyĕ d' dĭ lĭv dĕ mĕ mwĕ d'ŏw*.

frĕyæ̆w, *æ̆z*, +, coûteux. *ɛ'ĕ fŏr frĕyæ̆w pŭr ărĕjĕ dĕ măzŏ kŏm ɛŏ*. — *ɛ'ĕ rŭdmĕ frĕyæ̆ d'ăvwăr tă d' tyĕ k' ɛŏ*. Dépensier. *ɛĕ jĕ lŏ ĭ sõ trŏ frĕyæ̆w*, *jĕ n' pæ̆ mĭ kădrĕ ăvæ̆k æ̆w*.

frĕz ou *frĕs*, +, fraise (fruit). *kæ̆yĕ dĕ frĕz*. — Au fig., chose minime, de peu d'importance. *ĭ-n n'ŏ ĕtĕ ă ɛĕk frā, mĕ ɛŏ, ɛ'ĕt æ̆n frĕs, pŭr lĭ*.

frĕw, franc (monnaie). Forme de la banlieue. Voir *fŭrĕ*.

frĕɛ, fronce. Forme de la banlieue.

frĕɛĕ, froncer. Forme de la banlieue.

frĕɛŭr, s. f., froncis. Forme de la banlieue.

frĕg, +, incartade, équipée, écart de conduite, fredaine. *ăl ŏ pŭr sæ̆r ărfĕ æ̆n nŭvĕl frĕg*. — Voir *fălărĭgĕt*, *fărdĕn*.

frĕgĕ, +, se trémousser, sauter de joie, de colère ou de douleur. *ăl frĕg ĕd kõtĕtmĕ*. — *ăl ĕtwĕ d'æ̆n mĕɛăstĕy! õ vĕyæ̆ k'ăl frĕgwĕy*. — *tŭ mĕ dĕ ĭ frĕg, tĕlmĕ k' jĕ ḷ ĕ dŭ mŏ*.

frĕgĕt, +, jeune personne très vive, qui sautille en marchant.

frĕj, frange. Forme de la banlieue.

frĕt, ×, s. f., déchet provenant de la dessication, du transport, du travail ou du mesurage de certaines matières ; — perte occasionnée par l'ébullition, l'évaporation ou le coulage des liquides. — Banlieue : *frĕt*.

frĭă-bătă, +, loc. adv., résolûment, d'un air dégagé, pimpant, triomphant. *ĭ pĕswĕ ḷ ărĭvĕ frĭă-bătă pŭr s'ătăblĕ*. — *ă bĕ! ɛ'ĕ k'ĭ vŏ dĕ ɛĕ rŭ frĭă-bătă, dŏ!*

frĭɛõ, +, frisson. — Grimace légère. *õ n' pæ̆ mĭ răvĭzĕ l' sŏlĕl să fĕr ĕd frĭɛõ*. — A St-Pol-ville, conc. : *frĭsõ*.

frĭɛõnĕ, +, frissonner. — Grimacer légèrement. — A St-Pol-ville, conc. : *frĭsõnĕ*. — Chiffonner. *ăl ŏ tŭ frĭɛõnĕ mĕ vwăl*.

frĭkăs, +, dînette (des enfants). — *ĕt ĕ frĭkăs*, festiner. *ĭ sõ tŭdĭ ĕ frĭkăs ĕdpĭ k'ĭl õ ĕrĭtĕy*. — Casse (act. de briser). *n' ă pă d' dŭkăs să frĭkăs*, il n'y a pas de fête ou de repas sans que l'on ne casse quelque objet de ménage, sans qu'il ne s'ensuive quelque dommage.

frĭkăsĕy, +, fricassée. — Au fig., *æ̆n frĭkăsĕ d' mŭzyŏw*, des embrassades réitérées. Se dit par plaisanterie. Faubourgs et banlieue, conc. : *æ̆n frĭkăsĕ d' græ̆ĕ*.

frĭkăsĕ, +, fricasser. — Au fig., perdre, dissiper son bien ; prodiguer son argent. *d' ĕɛ trĕ lŏ, tĕ n' srŏ pă lõtă ă tŭ frĭkăsĕ*. — S'emploie aussi dans le sens de fracasser, abîmer. *ĕl vĕ ĭl ŏ tŭ frĭkăsĕy*.

frĭmŭs, +, figure, visage. *ĭz! kæ̆*

frĭmŭs! tĕ fĕ pæ̀r, ẽy! — Se dit en mauvaise part.

frĭmŭzĕ, ×, faire mauvaise mine, dévisager en grimaçant et en se moquant. *tì, vyẽ kŏr ĭɛı m' frĭmŭzĕ, ĕ pĭ tĕ vĕrŏ!* — Vieilli à St-Pol-ville.

frìn. Voir *frèn*.

frĭnæ̀ɯ, æ̀ʒ, +, farineux. *dĕ pẽm-ĕ tèr byẽ frĭnæ̀ʒ*.

frĭŋõ, ×, petit pli (à une étoffe, etc.). — Au fig., *ɛă n' frà pă ɑ̃ frĭŋõ*, cela ne souffrira aucune difficulté. — Vieilli.

frìs ou *frìʒ*, +, tablette d'une cheminée. *tĕ mĕtrŏ ɛ' kãdĕḷĕ sŭ ɛèl frìs*. Vieilli à Saint-Pol (×).

frĭskĕ, ×, s., petit jeune homme très éveillé et quelque peu recherché dans sa mise. *ɑ̃ ptĭ frĭskĕ*.

frĭskèt, ×, jeune fille pimpante et éveillée.

frìʒ. Voir *frìs*.

frĭzàj, +, s. m., action de friser.

frĭzèt, +, s. f., frison.

frĭzŭr, ×, frisure. — Au plur., *dĕ frĭzŭr*, des copeaux provenant du bois raboté. Peu usité dans cette acception : on dit plutôt *dĕ rŭbã*.

frŏdàj, m., et *frŏdrīy*, f., +, fraude. Employé conc. avec la forme *frŏdt*.

frŏìɛ, +, s. m., ligne que les faucheurs, avant de commencer leur travail, tracent entre deux champs contigus couverts d'*ăvĕtı* semblables, mais n'appartenant pas au même occupant. Cette ligne se trace en piétinant la récolte au fur et à mesure que l'on avance le long de la lisière du champ. Conc. : *trĭnèy*, f. — A Manin : *trăɛ*, f. — A Monts-en-Ternois et à Torcy : *bàs*. — Par extension, traînée de récolte piétinée par celui qui a traversé une pièce d'*ăvĕtī* (×). *kæ̆ frŏìɛ k'õn ŏ fĕ dẽ mẽ blèy!*

frŏtĕ, +, frotter. — *frŏtĕ măŋõ kõt jăkèt*, se dit de celui qui, en marchant, frotte l'un contre l'autre le bas des jambes du pantalon, et se crotte ainsi énormément lorsqu'il y a de la boue.

frŏyĕ, +, frayer (un passage, etc.). *ŏ s' frŏyèm ɑ̃ kmẽ dẽ ɛèl nèj*. — A St-Pol-ville, conc. : *frĕyĕ*.

frõɛ, ×, fronce. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *frõs*. — Banlieue : *frẽɛ*.

frõɛàj, ×, s. m., action de froncer. — A St-Pol-ville, conc. : *frõsàj*.

frõɛĕ, ×, froncer. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *frõsĕ*. — Banlieue : *frẽɛĕ*.

frõɛŭr, ×, s. f., froncis. — A St-Pol-ville, concurr. : *frõsŭr*. — Banlieue : *frẽɛŭr*.

frõn, +, figure grimaçante, mine renfrognée. *fŏlwè vìr kæ̆ frõn k'ă m' fĕjwè kã k' jĕ ḷ è părlè d' ɛŏ!* — *fèr æ̀n frõn pŭr mẽjĕ*, faire la grimace devant des aliments qui répugnent.

frõnèl. Voir *frĕnèl*.

frõŋĕ, +, faire une mine renfrognée, faire la grimace. — Se dit aussi d'un enfant prêt à pleurer, dont le visage se contracte involontairement. *kã k'ĭ s'mĕ ă krĭĕ ɑ̃ mŏlĕ ăprĕ èl, ăl frõn tù d' sŭìt ĕ pĭ ă s' mĕ ă brèr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

frõsàj. Voir *frõɛàj*.

frõsŭr. Voir *frõɛŭr*.

frōtyȯ̀w, ×, s. m., bande d'étoffe de coton plissée qui se fixe à la partie supérieure de l'ouverture d'une cheminée. — A Saint-Pol-ville, conc. : *frōtȯ̀w*. — Banlieue : *frōtyȅw*. — A Lenzeux : *tŭ̀rȅ*.

frǣmǣ̀j, +, fromage. — A Saint-Pol-ville, conc. : *frȯ̀mǣ̀j*.

frǣmǣ̀j, +, s. m., action de fermer. *kwȅ k ɛ'ȅ-n n'ȅ d' tŭ ɛȅ frǣmǣ̀j ȅd pȯ̀rt lȯ̀?* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fȅrmǣ̀j*. — Peu usité.

frǣmȅ, +, fermer, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ȅj frǣm ɛȅl fǣrnȅt; — mȅ kŭtyȯ̀ ĭl ȅ frǣmȅy; — tì, frǣm ȅt bŭ̀k*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fȅrmȅ*.

frǣmyȅr, ×, fourmilière. *j'ȅ trŭ̀vȅ ǣn frǣmyȅr*. — Par extension, grande quantité. *ŋ'ǣvǣ dȅ mȅn dȅ ɛȅ mǣtlȯ̀, ŋ'ȅn ǣvǣ ǣn frǣmyȅr*. — Concurr. : *frǣmyōnȅy*.

frǣmyō, ×, s. m., fourmi. *ɛ'ȅt ǣ frǣmyō kĭ m'ȯ̀ pĭkȅ*. — Au fig., *ǣvwǣr dȅ frǣmyō*, éprouver une sensation de picotement, comme si elle était causée par des fourmis courant sur la peau. *j'ȅ dȅ frǣmyō dȅ mȅ pyȅ*. — Banlieue : *frǣmyɛō*.

frǣmyōnȅ, ×, abonder, fourmiller, pulluler.

frǣmyōnȅy, ×, fourmilière; — grande quantité. Voir *frǣmyȅr*.

frǣr, +, frayeur. N'est guère usité que dans cette locution : *ĭ n'ȯ̀ n' pǣr ȅn frǣr*, il n'a ni peur ni frayeur, il n'a peur de rien.

frŭ̀kǣ̀j, +, s. m., action de *frŭ̀kȅ*. — Même sign. : *plŭ̀kǣ̀j*.

frŭ̀kǣr, *kwǣr*, +, celui, celle qui *frŭ̀k*. — Concurr. : *frŭ̀kǣ̀w*, *ǣ̀ʒ*. — Même sign. : *plŭ̀kǣr*, *kwǣr*.

frŭ̀kȅ, +, grignoter, manger sans faim, très peu et en rongeant. *jŭ̀ k' t'ȅ mǣlǣ̀d', ȅk tȅ frŭ̀k kȯ̀m ɛȯ̀ ȅ plǣɛ ȅd mȅjȅ?* — Même sign. : *plŭ̀kȅ*.

frŭ̀kǣ̀w, *ǣ̀ʒ*. Voir *frukǣr*.

frŭ̀ksĭǣ̀. Voir *flŭ̀ksĭǣ̀*.

frŭ̀lǣ̀w, *ǣ̀ʒ*, +, frileux. *ǣ frŭ̀lǣ̀w*. — *mì, dȯ̀, j'sŭ fȯ̀r frŭ̀lǣ̀ʒ*.

frŭ̀sk, pl., nippes.

frŭ̀skȅ (*sȅ-*), +, argent en général, ce que l'on possède. *j'ȅ prȅ ǣvǣ mĭ tŭ̀ mȅ sȅ-frŭ̀skȅ*.

frŭ̀tyȅ, ×, fruitier. *ǣ gǣrdȅ frŭ̀tyȅ*.

frŭ̀ɛ (*ȅ*), ×, se dit de celui qui trépigne, crie et gesticule lorsqu'il est en colère. *kǣ̀ k'ĭl ȅt ȅ frŭ̀ɛ ɛ'ȅ tŭ̀dĭ ǣn rŭ̀d bȅt*.

frŭ̀ȅt, +, miette, petite quantité. *fȅr dȅ frŭ̀ȅt; — ǣn frŭ̀ȅt ȅd ɛŭ̀k*. — Au fig., se dit amicalement d'une enfant frêle et mignonne. *kǣ̀ ptĭt frŭ̀ȅt ȅk ɛ'ȅ ɛȯ̀!*

frŭ̀t-frŭ̀t, ×, s. et adj. des 2 genres, se dit de celui, de celle qui fait tout avec des gestes un peu brusques et une grande vivacité. *ȅt fȅm ǣl ȅt ǣ mȯ̀lȅ frŭ̀t-frŭ̀t*.

ftŭ̀, +, fétu. *ǣ ftŭ d' pǣl*. — Forme employée par un grand nombre d'individus. — Conc. : *fȅtū*.

fŭ̀, +, feu, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *ȅl fŭ d' sȅ-rȯ̀k*, le feu de joie que l'on faisait autrefois à Saint-Pol, sur la Petite-Place, au passage de la procession de St-Roch, et que le doyen allumait et bénissait. — Au fig., *ǣvwǣr ȅl fŭ ǣ sȅ kŭ̀*, être pressé, tourmenté au su-

jet d'un travail ou d'une affaire qui prend une mauvaise tournure. — On dit aussi : *ĭl ŏ l' fŭ ă sē kŭ*, d'un individu qui court très vite, comme s'il avait le feu au derrière. — *ĕn pă fĕr lō fŭ*, se dit de celui qui ne réussit pas dans un établissement nouvellement créé ou installé. *vŏ, eĭ-lŏ ĭ n' frŏ pă lō fŭ ĭeĭ*. — A Saint-Polville, conc. : *fă*.

fŭdŏ, +, feu de joie, feu de la Saint-Jean. *ă byŏ fŭdŏ*. — Se dit aussi parfois des feux qu'on allume dans les champs pour brûler les *tĭyō*.

fŭjĕ, +, s. m., chute ou sortie du rectum par le fondement. *kā k' eĕ kŏeō k'ĭ pŭst-ĕ lă fŭjĕ, ō lă dŏn dĕl jōbārd', eă lzĕ răfrĕeī*.

fŭmăj. Voir *fĕkăj, fămăj*.

fŭmăr. Voir *fămăr*.

fŭmā, fumeron. Voir *fĕkā*.

fŭmĕl, +, femelle. *ăn fŭmĕl ĕd mōyŏw*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭmĕl, fĕmĕl*.

fŭmtĕr, ×, s. m., fumeterre.

fŭrĕl, +, s. f., feu follet. — *ĕt mānĕ dĕl fŭrĕl*, se perdre. On croit que les *fŭrĕl* égarent les voyageurs qui les rencontrent. — A Manin : *fŭrĕl, lŭrĕt*.

fŭskĕtĕ, ×, fouiller en éparpillant. *ĭl ŏ tŭ fŭskĕtĕ dĕ mē tŭlwăr pŭr kŭeĕ ăprĕ dĕ sŭ*.

fŭtăw, ăx, +, fort, vigoureux, passionné. *kā k'ōn ĕ mălăd' ō n'ĕ pwē fŭtăw*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

fŭtyŏw, ×, manche d'une bêche. *j'ĕ krŏkĕ mē fŭtyŏ d' lŭeĕ*. — Banlieue : *fŭtyĕŏw, fŭtyĕw*. — Vieilli à St-Pol-ville.

fŭzĕy, +, fusée. Peu usité au prop. — Au fig., *ĕn fĕr k'ăn fŭzĕy*, passer rapidement, faire une courte apparition, une visite rapide. *ŏ-l l'ō mĭ ă lōtā : ă n'ŏ fĕ k'ăn fŭzĕy*.

fŭzĭk, +, fusil. *ă kŏ d' fŭzĭk*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭzī*.

fū, +, adj., fou. Le fém. *fŏl* est employé lorsque l'on parle d'une femme ou d'une fille, mais généralement on lui dira : *t'ĕ fū*, si on lui adresse directement la parole.

fŭeĭl, fŭeĭl. Voir *fŏeĭl*.

fŭfĕt (*ĕt ĕ*) ou *ĕ fŭfăt*, +, être affairé, ne savoir où donner de la tête, se trouver chez soi en présence d'un grand désordre. — Même sign. : *ĕt ĕ bărbŭl, ĕ fărfŭl*.

fŭflăj, +, ouvrage mal fait, travail exécuté sans goût.

fŭftĕ, +, faire mal un ouvrage, exécuter un travail d'une manière peu satisfaisante. *vlŏ ăn tăp, eă n'ĕ*

k' fŭftĕ̀, ɛŏ, ɛă n'ĕ pă fĕ! — Même sign. : *ărĕjĕ̀ ă kŏ d' pŭvĕ̀.*

fŭftœ̃w, œ̃ʒ, +, ouvrier qui ne sait pas travailler.

fŭjèl, ×, fougère. Forme employée par quelques individus. Voir *fĕrkèl.*

fŭ̀r, +, four. — Cuire à *ɛ' fŭ̀r*, faire cuire son pain chez le fournier ou chez les boulangers. — Dans les faubourgs et dans la banlieue, la forme *fŭ̀rn* ou *fŭ̀rn* est employée par un assez grand nombre d'individus.

fŭrăjèr, ×, grande charrette légère servant au transport des récoltes.

fŭrbĭtŭ̀d', +, fourbure. *nŭ vàk ă n'ĕ pă fămœ̃s; ɛ'ĕ d' sĕ pàt, ɛ'ĕt ă nŏd' ĕd fŭrbĭtŭ̀d'.*

fŭrbū, ŭ̀t, +, fourbu. *vŭ bèt ăl vyĕ̀ fŭrbŭ̀t.*

fŭrbū, +, faubourg. *ĕɛ fŭrbŭ d'ărŏ.* — Absolument : *ĕɛ fŭrbū*, le faubourg de Béthune. *ŏ rĕstō dĕ̀ ɛ' fŭrbū.* — Conc. : *fŏrbū.*

fŭrbŭlăʃ, +, s. m., action de *fŭrbŭlĭr.* Peu usité.

fŭrbŭlĭr, +, bouillir dans de l'eau pendant quelque temps. *ŏ frĕ fŭrbŭlĭr vŭ trĭp pŭr pwĕ̀ k'ĭ sèt.*

fŭrbŭyàs, +, populace des faubourgs. — Se dit aussi des *fŭrbŭyĕ* pris individuellement, mais toujours en mauvaise part. *k' ĭz ĭ vyœt-ĕ kŏr, ɛĕ sàkrĕ fŭrbŭyàs lŏ!* — Concurr. : *fŏrbŭyàs.*

fŭrbŭyĕ, ĕr, +, habitant d'un faubourg. — Conc. : *fŏrbŭyĕ.*

fŭrɛĕ, v. Voir *fŭrkĕ.*

fŭrɛĕ, s., fourche. Voir *fŭrkĕ.*

fŭrɛèt, +, fourchette. — *fŭrɛèt ă l' ɛăr*, petite fourche en fer, plus ou moins enjolivée, qui sert à retirer la viande *d'ĕɛ pŏ ă l' sŭp* ou *d' ɛèl mărmĭt.*

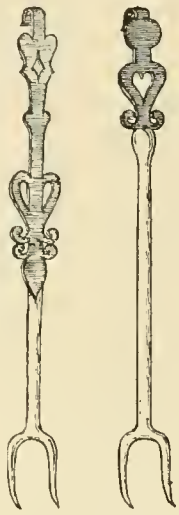

fŭrɛèt ă l' ɛăr (Ramecourt).

fŭrɛèy, +, la quantité de fourrage, de fumier, etc., que l'on enlève d'un seul coup avec la fourche. — La quantité d'aliment que peut prendre une fourchette en une seule fois. — Quelques individus emploient la forme *fŭrkĭy.*

fŭrɛœ̃r. Voir *fŭrkœ̃w.*

fŭrɛŭ̀, ŭ̀t. Voir *fŭrkŭ̀.*

fŭrdrèn, +, fruit du *fŭrdrĭyĕ* ou épine noire. — Même signific. : *găgwăn.* — A Monchy-Breton : *fŭrdrĭnèt.*

fŭrdrĭyĕ, +, prunus spinosa, L. — Même sign. : *găgwăyĕ.*

fŭrĕ̀, fŭ̀rĕ̀, franc (monnaie). *ĕ̀n pyĕɛ ɛŏk fŭrĕ̀; dĭ fŭ̀rĕ̀.* — Conc. :

fłčw. — Ces deux formes ne sont usitées que dans la banlieue.

fŭrk, +, fourche. Se dit spécialement de la fourche à deux dents qui sert à *fŭrkĕ*. — Enfourchure (d'un arbre, d'une culotte).

fŭrkĕ, +, v., prendre, à l'aide d'une *fŭrk*, les bottes de foin ou de céréales pour les donner à celui qui est sur une meule ou un chariot, ou bien *sŭ ɛ' tŏ* dans une grange, et qui doit les mettre en place. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭrɛĕ*.

fŭrkĕ, +, s. m., fourche à trois dents qui sert à charger le fumier *sŭ ɛ' kăr ă fyē*, ou à divers travaux des champs. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭrɛĕ*.

fŭrkĕt, +, petite fourche. — Petite branche fourchue. — *ĕt ă fŭrkĕt*, se dit de certaines racines quand elles sont fourchues. *mĕ kărŏt ĭ sō fŏr ă fŭrkĕt ĕel ănĕ ɛĭ*. — *fĕr fŭrkĕt*, se dit des yeux qui louchent, et par extension de ceux qui ont mal vu. *ĕj m'ē vĕ tŭdĭ kŏr răvĭzĕ, kĕk fwĕ k' mĕz yŭ k'ĭz ĕrĕt fĕ fŭrkĕt*. — *ĕl fŭrkĕt ĕd sē kăr*, le creux de l'estomac, appelé aussi *l' fōsĕt* (ou *fōsĕt*) *ĕd sē kăr*.

fŭrkīy. Voir *fŭrɛīy*.

fŭrkō, +, fourgon (pour remuer la braise dans le four).

fŭrkōnĕ, +, fourgonner. *dē l'ēfĕr ōn ĕ fŭrkōnĕy*.

fŭrkăw, +, ouvrier qui *fŭrk*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭrɛăw*, *fŭrɛăr*.

fŭrkŭ, *ŭt*, +, fourchu. *ăn brăk fŭrkŭt; ă pyĕ fŭrkŭ*. — A St-Pol-ville, conc. : *fŭrɛŭ*, *ŭt*.

fŭrlăpĕ, même sign. que *fĕrlăpĕ*. Usité à Nuncq.

fŭrm, +, forme, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Stalle (à l'église). *ĕj m'ĕ mĭ dē ɛĕ fŭrm*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŏrm*. — Forme, terme de cordonnier. — *fĕr ăn fŭrm, mĕt dŭ mŏrtyĕ ē fŭrm*, en préparer les éléments, placer le sable de manière à ce qu'il entoure complètement la chaux et la retienne lorsqu'on l'éteint.

fŭrmyĕ, +, fabricant de formes (pour cordonnier).

fŭrn. Voir *fŭr*.

fŭrnăgăj, +, s. m., action de *fŭrnăgĕ*.

fŭrnăgĕ, +, fureter; remuer, bouleverser en furetant. *ăl fŭrnăgwĕ tŭ părtŭ dē l' măzō*.

fŭrnăgăw, *ăz*, +, celui qui *fŭrnăg*, fureteur, chercheur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭrnăgăr*.

fŭrnăzĭy, +, s. f., accès de fureur, de colère ou de folie; bouffée de mauvaise humeur. *ɛ'ĕ dĕ fŭrnăzĭ kĭ lĭ mŏt-tĕ kōm ɛō. — kĕ fŭrnăzĭ k'ĭ vŭ prē lŏ, mn ōm ?* — Dans la banlieue : *ăn fŭrnăzĭ d' dĕlŭj*, une colère outrée.

fŭrnĕyĕt, +, petite fournée (de pain). *ŏ fĕjō sĕlmē ăn fŭrnĕyĕt, ŏz ō kŏr dŭ pē ă mŏlĕ*.

fŭryăj, +, s. m., action de *fŭryĕ*. — *dŭ pē d' fŭryăj*, du pain fait par la ménagère, et cuit chez elle ou à *ɛ' fŭr*.

fŭryĕ, +, v. n., faire et cuire le pain chez soi. *ŏ n' fŭryō pŭ ; — ŏ fŭrnŭrō dăprĕ-dmē*.

fŭrŋȍw, +, fourneau. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fŭrnȍw*.

fŭrsē, +, s. m. s., jeunes poissons éclos nouvellement en grande quantité. — Par extension, se dit de tout ce qui fourmille, de tout ce qui se multiplie à l'infini.

fŭrsĭnĕ, +, se dit des jeunes poissons qui grouillent dans l'eau. — Par extension, fourmiller, se multiplier à l'infini. *dĕ rŏ ĕ pĭ dĕ sŭrĭ, ɛă fŭrsĕn grămē*.

fŭrt! fŭrt! +, cri pour chasser les moutons. — Par extension, *fĕr fŭrt fŭrt!* se monter pour un rien ou pour quelque chose, en criant et en gesticulant plus qu'il n'est besoin.

fŭrŭr, +, s. f. s., ronces ou menues branches d'épines dont on garnit le bas des haies pour empêcher les poules de passer.

fŭrŭl, +, s. f., rouge-gorge. Voir *măŋō-fŭrŭl*.

fŭrŭl, +, adj.; *ĕrp̄ fŭrŭl*, mercurialis annua, L. Voir *ĕrp̄ fŏrǣz̄*.

fŭryĕr, +, s. f., endroit de l'étable où le manger des vaches est déposé. — Lisière d'un champ formée d'une bande de terrain non labourée. Même sign. : *rĭv̄*. — *mānĕ s' văk ă l' fŭryĕr*, mener sa vache paître sur les *fŭryĕr*. — Par analogie, *fĕr dĕ fŭryĕr*, écrire sur les marges d'une lettre, quand les pages sont remplies. — Conc. : *fŭryĕr, fŏryĕr*.

fŭt, +, faire, donner, appliquer, jeter, mettre. *kwĕ k' ɛ'ĕ-n n'ĕ k' tĕ vyē fŭt ĭɛĭ? — jĕ l̥ ĕ fŭtŭ ǣn rŭd bŏrnĭf. — jĕ ŋ ē fŭtrĕ, dĕ kăpyȍw. — fŭ lĭ ɛŏ ă tĕr. — fŭ lĭ ɛŏ lŏ. — fŭt mălǣr*, porter malheur. — Le populaire emploie généralement ce terme grossier sans penser à mal. — *fŭt ĕl kā*, décamper, déguerpir, s'en aller. — Envoyer quelqu'un *s' fĕr fŭt*, le chasser, l'envoyer paître. — *ĕs fŭt d'*, se moquer de. *jĕ m' fŭ d' lĭ. — fŭt!* ou *fŭtr!* juron fréquemment employé. — *ǣ jā-fŭt*, un homme sans parole, qui n'inspire aucune confiance, un mauvais drôle, une canaille. — Concur. : *fŭtr*. — Même sign. : *fĭɛĕ*. — Voir *flākĕ, fĭɛĕ*.

fŭtā, āt, +, qui fait pester, qui cause du dépit, du désagrément. *ɛ'ĕ fŭtā d' vĭr dĕ jŭ kŏm ɛŏ*. — Même sign. : *bĭskā, kănŭlā*.

fŭtĕs ou *fŭtĕz̄*, +, bagatelle, chose de peu de valeur, de minime importance (en dénigrement). *vlă-t-ĭ pă ǣn bĕl fŭtĕs!*

fŭtŭ, +, adj., perdu sans espoir, ruiné complètement. — Même signific. : *fĭɛŭ*.

fŭyǣz̄ ou *fŭl̥ǣz̄*, +, charrue pour ameublir le sous-sol. Peu usité dans cette acception. — Pomme de terre hâtive (sorte de marjolin). — Très petit clou à l'usage des cordonniers.

fwăĕ (avoir la), avoir la foire. Usité à Ramecourt.

fwăr, fwā̆r. Voir *fĕr*.

fwărē ou *fwā̆rē*, +, s., marchand forain.

fwā, +, s. m., taupe. *nwăr kŏm ǣ fwā*.

fwĕ, +, fois, dans la plupart des acceptions de ce mot. — *dĕ fwĕ*, quelquefois, parfois. *dĕ fwĕ ĭ n'ē vyē*

d' ɛ̃ mǎrɛ̃ lŏ. — *kǎk fwĕ*, de peur, de crainte. *m'ĕ vŏ vĕr ǎ mĕ fū, kǎk fwĕ k'ĭ s'ĕtĕnrwĕy.* — *ǎn fwĕ k'*, pourvu que, du moment que. *ɛ̃ǎ m'ĕt ĕgǎl, ǎn fwĕ k' ɛ'ĕ pǎ pŭr mì...* — A St-Pol-ville, conc. : *fwǎ.*

fwĕy, +, foi. *nĭ fwĕy nĭ lwĕy*, ni foi ni loi. A Saint-Pol-ville, conc. : *fwǎ.* — Banlieue, conc. : *fwǎɛ.*

fwĕy, foie. *dŭ pǎtĕ d' fwĕy.* Voir *fì.*

fwĕn, +, fouine (trident).

fwĕzō (*ǎ*), ×, à foison. Peu usité.

fwĭjǎj, +, s. m., action de *fwĭr*, travail du *fwĭjǎw.*

fwĭjǎw, ×, ouvrier qui *fwī. ɑ̃ bō fwĭjǎw.* — Banlieue : *fwĭjĕw.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bĕɛǎw.*

fwĭnǎr, individu sournois et rusé. Se prend toujours en mauvaise part.

fwĭr, +, bêcher. *ĭ fwĭjǎ sĕ gǎrdĕ.* — *fwĭr sĕ pĕm-ĕ tĕr*, bêcher le terrain où l'on vient d'arracher des pommes de terre. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bĕɛĕ.*

fyǎt, +, confiance. Ne s'emploie guère qu'avec une négation. *y'ǎ pǎ d' fyǎt ǎ li*, on ne peut se fier à lui, on ne peut y avoir confiance.

fyĕr, +, adj. des 2 genres, fier, dans la plupart des acceptions de ce mot. Apre, froid, vif, en parlant du vent. *ɑ̃ ptĭ vĕ ɑ̃ mŏlĕ fyĕr.* — *ĭ fĕ ɑ̃ vĕ fyĕr.*

fyĕr-nĕ, +, individu plein de morgue et de fierté. *ĭz! kǎ fyĕr-nĕ! ĭ pǎsrŏ sŭ ɛ̃ĕ jĕ sǎ lzĕ rǎvĭzĕ.* — Se dit aussi des femmes fières et hautaines.

fyĕrŏ, ŏt, +, quelque peu fier (des personnes et du vent).

fyĕ, ×, fumier, ordures (en tas). *ɑ̃ mō d' fyĕ ; — kǎryĕ fyĕ.* — Au fig., *ɑ̃ grŏ mō d' fyĕ*, une grosse femme sans énergie. (Même sign. : *ɑ̃ grŏ mō d' brĕ.*). — *fĕr dŭ fyĕ*, mener une mauvaise conduite, une vie de prodigue. *ĭ fĕ lŏ ɑ̃ byŏ fyĕ.* — *s'ĭl ǎvǎ d' l'ĕtrĕ ĭ frǎ dŭ fyĕ*, se dit ironiquement de celui qui a le goût des plaisirs et de la dépense, mais qui n'a pas les moyens de le satisfaire. — *dŭ fyĕ d' vwĕzĕ*, des pierres jetées dans le champ ou le jardin du voisin. — Banlieue : *fyĕ.*

fyō, +; *ĕɛ kŏ d' fyō*, la dernière main mise à un ouvrage, pour le parfaire, lui donner une bonne tournure.

fyŭ, +, fils. *ĕl fyŭ ɛǎl.* — *sĕ dǎ fyū ĭ tŭrnt-ĕ mǎl.* — *ɑ̃ bō fyŭ*, un bon garçon. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fìs.*

MOTS FRANÇAIS USITÉS EN SAINT-POLOIS

---

făbrĭk, +.
făbrĭkăsyō, +.
făbrĭkĕ, +.
făbŭlæ̆w̆, *æ̆z*. P. u.
făɛ̆ (*s'*), +.
făɛæ̆w̆, *æ̆z*, +.
făɛrĭy, ×.
făd', +.
făçŏtăj, +.
făçŏtĕ, +, v.
făçŏtĕy, +, adj.
făçŏtē, +.
**făçŏtæ̆r* (....*æ̆w̆*)
făkē, ×.
făksyō, +.
făksyōnĕr, +.
făktĭs.
făktæ̆r, +.
făktŭr.
făktŭrĕ.
făkŭltătĭf. P. u.
făkŭltĕy, ×.
fălŏ, ×.
fălsĭfĭkăsyō.
fălsĭfyĕ, ×.
fălwæ̆r.
fămĕy, +, adj.
fămĭl, +.
fămĭn, ×.
fămĭyărĭtĕy ou ....*l*....., +.
fămĭyărĭzĕ ou ....*l*....., +.
fămĭyĕ, *ĕr*, ou ....*l*., +.
**fămĭyĕrmā* (.....*ē*) ou ....*l*....
fănăl, ×.
fănăt̆ĭk, ×.
fănăt̆ĭzĕ. P. u.
fănĕ.
fănō, ×. P. u.
fărdŏw̆.
fărfŭyĕ, ×.
fărĭbŏl, ×.
fărĭn.
fărĭnæ̆w̆, *æ̆z*.
fărĭnĕ, ×.
fărmăsĭy, ×.
fărmăsyĕ, ×.
fărō, +, bière.
fărs, +, s.
fărsī.
fărsĭr.
**fărsæ̆r* (....*æ̆w̆*), *æ̆z*.
fărŭɛ, +.
făs.
făsăd', +.
făsĕt.
făsĭl, +.
făsĭlĭtĕ, +, v.
făsĭlĭtĕy, +, s.
**făsĭlmā* (.....*ē*).
făsĭn.
făsĭnăsyō. P. u.
făsĭnĕ. P. u.
făsō, +.
făsōnĕ, +.
fătăl.
fătălĭtĕy.
fătălmā. P. u.
fătĭgā, *āt*, +.
fătĭçĕ, +.
făvŏrăblĕmā (faub. : .....*ē*)
făvŏrī, +.
făvŏrĭzĕ, +.
făvæ̆r, +.
făyās, +.
făyāsyĕ, ×.
făyĭr, ×.
făyĭt.
**fād'* (.*ē*.).
**fādĭyĕ* (.*ē*..*l*.).
**fādŭ* (.*ē*..).
fāfăr.
**fāt* (.*ē*.).
fātāsē, ×.
fātăstĭk.
fātĕzĭy, +.
fātŏm. P. u.
fĕblĕs, +.
fĕblĭr. ×.
fĕgō. P. u.
fĕgōdĕ. P. u.
fĕgōlĭtĕy. P. u.
fĕkŭl.
fĕlĕ, ×, v.
fĕlĕy, ×, adj.
fĕlĭsĭtĕy. P. u.
fĕlŭr, ×.
fĕmĕl.
fĕmĭnĕ, +.
fĕnĕā, *āt*.
fĕnĕātĭz.
fĕnĕt.
fĕr, +, fer.
fĕrăj, +.
**fĕrăyĕ* (....*l*.). P. u.
fĕr-blā, ×.
fĕrblātrĭy, +.
fĕrblātyĕ, +.
fĕrm, ×, domaine rural.
fĕrm, +, adj. et adv.
fĕrmăj.
fĕrmātĕ (conc. : ....*ē*..), ×.
fĕrmātăsyō (concur. : ....*ē*.....), ×.
fĕrmĕ.
fĕrmĕmā (conc. : .....*ē*), ×.
fĕrmĕtĕy, ×.
fĕrmĕtŭr.
fĕrmyĕ, *ĕr*.
fĕrŏs, +.

fĕrŏsĭtĕy.
fĕrōŋĕ, ×. P. u.
fĕrtĭl, ×, adj.
fĕrtĭlĭtĕy. P. u.
fĕrtĭlĭzĕ. P. u.
fĕrŭjĭnæ̀ɯ, *æ̀ʒ*. P. u.
fĕrŭl. P. u.
fĕrvā, *āt*. P. u.
fĕrvæ̀r. P. u.
fĕryĕ.
fĕs, +.
fĕstē.
fĕstĭnĕ.
fĕstĭvāl, ×.
fĕstō.
fĕstōnĕ.
fĕtĕ, +.
fĕtū, +.
fĕvrĭĕ, +.
fĕzā.
fĕzæ̀r, *æ̀ʒ*.
fētĭʒ ou *fētĭs*, +.
fĭbræ̀ɯ, *æ̀ʒ*. P. u.
fĭɛ, ×.
fĭdĕl, +.
fĭdĕlĭtĕy, +.
**fĭdĕlmā* (.....*ē*)
fĭf. P. u.
fĭgŭr, +.
fĭgŭrā, *āt*.
fĭgŭrĕ, +.
fĭjĕ.
fĭks ou *fĭs*, +.
fĭksāʃ.
fĭksĕ, +.
**fĭksmā* (.....*ē*).
fĭl, +, file.
fĭlāʃ, +. P. u.
fĭlāþ, +. P. u.
fĭlās, +.
fĭlătŭr.
fĭlā, *āt*, +.
fĭlādræ̀ɯ, *æ̀ʒ*, +.
fĭlĕ, +.
fĭlŏzĕl, ×.
fĭlæ̀ʒ.
fĭlt.
fĭltrāʃ.
fĭltrĕ.
fĭlŭtĕ, +.
fĭlŭtrĭy, +.
fĭnāl, +.
**fĭnălmā* (.....*ē*)
fĭnăsrĭy.
fĭnās, ×.
fĭnāsĕ, ×.
fĭnāsyĕ, ×.
fĭnmā.
fĭnĕs, ×.
fĭnĕt. P. u.
fĭnĭ.
fĭnĭr.
fĭþ. P. u.
fĭs, fils.
fĭslĕ, ×, v.
fĭsŭr. P. u.
flăgŏrnĕ, +.
flăgŏrnæ̀r.
flăgrā, *āt*.
**flămā* (....*ē*), flamand.
flănĕ, ×.
flănĕl, +.
flănæ̀r (concur. : ....*æ̀ɯ*), *æ̀ʒ*, ×
flănrīy, ×.
flătĕ, +.
**flătæ̀r* (....*æ̀ɯ*), *æ̀ʒ*.
flătrĭy, +.
flā, ×, flan.
flā, +, flanc.
flābāʃ, ×.
flābā, *āt*, ×.
flābĕ, +. v.
flābĕy, +, s.
flābĕrʃ. P. u.
flābŏɯ, ×.
flābwăyā, *āt*.
flābwăyĕ.
flādrē, ×.
flĕɛ, +.
flĕɛĭr, +.
flĕksĭþ, ×.
flĕŏɯ, à battre.
flĕŏɯ, +, calamité.
flĕrĕ, ×.
flĕtrĭr.
flĕtrĭsā, *āt*. P. u.
flĕtrĭsŭr. P. u.
flŏkō. P. u.
flŏt, +.
flŏtā, *āt*, +.
flæ̀rĕ, v.
flæ̀rĕt, +.
flæ̀rĕzō.
**flæ̀rĭsā* (....*ɛ*.), *āt*.
flæ̀rō. P. u.
flæ̀v, ×. P. u.
flŭksyō, +.
flŭtĕy, + (voix).
flŭĕ, +.
flŭæ̀r. P. u.
fŏɯ, s., faux.
fŏɯ, *fŏs*, +, adj.
fŏbŭr.
fŏɛāʃ.
fŏɛĕ.
fŏɛæ̀r.
fŏɛæ̀ʒ.
fŏfĭlāʃ, ×.
fŏfĭlĕ, ×.
fŏfĭlŭr, ×.
fŏlĭy ou *fŭlĭy*, +.
**fŏlmā* (....*ē*).
fŏrāʃ, ×.
fŏrĕ, ×, v.
fŏrĕ, ×, s.
fŏrĕstyĕ. P. u.
fŏrfĕ (*ă*).
fŏrʃ, +.
fŏrjĕ.
fŏrm.
fŏrmā. P. u.
fŏrmălĭtĕy, +.
fŏrmălĭzĕ (*s'*), +
fŏrmăsyō, +.
fŏrmĕ, +.
fŏrmĕl.
fŏrmĕlmā (faub.: .....*ē*).
fŏrmĭdăblĕmā.
fŏrmĭdāþ.
fŏrmŭl.
fŏrmŭlĕ. P. u.
fŏrs.
fŏrsā. P. u.
fŏrsĕ.
fŏrsĕmā (faub. : .....*ē*).
fŏrtĕmā (faub. : .....*ē*).
fŏrtĭfĭkăsyō, +.
fŏrtĭfyā, *āt*, +.
fŏrtĭfyĕ, +.
fŏrtrĕs, ×.
fŏrtŭn.

fòrtŭnèy, ×.
fòs, +.
fŏsĕ, +, v.
fŏsĕy, +, s.
fŏsìl ou *fŭsìl*.
fòsèr.
fòsfàt.
fòsfòr. P. u.
**fŏsmã* (....*ẽ*).
fòstèy, +.
fòt, +, s.
fŏtìf, +.
fŏtæ̀l, +.
fõdãtæ̀r, +.
fõdã, *ãt*, +.
fõdè, +.
**fõdæ̀r* (...*æ̀w*), *æ̀ʒ*.
fõdrìy, ×.
fõksyõ, ×.
fõksyõnĕ, +.
fõksyõnĕr.
fõsyĕ, *ĕr*.
fõsyĕrmã. P. u.
fõt, ×.
fõtèn.
fæ̀.
fæ̀trãj.
fæ̀trĕ.
**fæ̀yãj* (..*ḷ*..).
fæ̀yĕt, ×.
frãçmã. P. u.
frãjìl, ×.
frãjìlìtèy.
frãkà, +.
frãkãsĕ, +.
frãpã, *ãt*, +.
frãpĕ.
frãtèrnèl. P. u.
frãtèrnìtèy. P. u.
frãtèrnĭzĕ. P. u.
frãʒ ou *frãs*.
frãzæ̀r.
frã, ×, monnaie
frãbwãʒ, +.
frãbwãzyĕ, +.
frãɛìr.
**frãɛmã* (.....*ẽ*).
frãj, ×.
frãjĕ. P. u.
frãkõ.
frã-mãsõ.
frãsĕ, *sæ̀ʒ*, +.
frã-tŭræ̀r, ×.
frĕ, s., frais.
frèɛ, s., fraîche.
**frèɛmã* (.....*ẽ*).
frèɛæ̀r, ×.
frèdèn.
frèdõnĕ. P. u.
frèkã, *ãt*, ×.
frèkãtãsyõ, +.
frèkãtĕ, +.
frèl. P. u.
frèmìr, ×.
frèmĭsã, *ãt*. P. u.
**frèmìsmã* (.....*ɛ.ẽ*).
frèn, +, arbre.
frèr, +.
frèyĕ, +.
frèyæ̀r, ×.
frèzyĕ, +.
frẽ, ×, frein.
frẽçã, *ãt*, ×.
frì, *ìt*, +.
frìã, *ãd*, +.
frìãdìʒ.
frìɛ.
frĭkõ, +.
frĭkõtĕ, +.
frĭksyõ.
frĭksyõnĕ, ×.
frìm, +.
frĭpĕ.
frĭpõ, +.
frĭpõnĕ. P. u.
frĭpõurìy, +.
frĭpriy. P. u.
frĭpyĕ. P. u.
frìr, +.
frĭsõ.
frĭsõnĕ.
frĭtŭr. P. u.
frĭzĕ, +.
frõd, +.
frõdĕ.
**frõdæ̀r* (....*æ̀w*), *æ̀ʒ*.
frõlĕ.
frõlmã.
frõmãj.
**frõmã* (....*ẽ*).
frõtãj, +.
**frõtmã* (.....*ẽ*).
**frõtæ̀r* (....*æ̀w*), *æ̀ʒ*.
frõ, +.
frõs.
frõsĕ.
frõsmã.
frõtõ. P. u.
frõtyèr, +.
frŭì, +.
frŭìtyĕ.
frŭktìfyĕ. P. u.
frŭstrĕ. P. u.
frŭ-frŭ. P. u.
**frwà* (...*ẽ*).
**frwãdmã* (...*ẽ*..*ẽ*).
**frwãdæ̀r* (...*ẽ*...).
**frwãdŭr* (...*ẽ*...).
frwãsĕ, ×.
frwãsmã (conc.: .....*ẽ*).
fŭ, fût. P. u.
fŭjìtìf. P. u.
fŭmĕ, v.
fŭmèy, s.
fŭmæ̀r.
fŭmæ̀w, *æ̀ʒ*, adj.
fŭmŭr. P. u.
fŭmyĕ.
fŭnèp. P. u.
fŭnès ou *fŭnèst*.
fŭrĕ, +.
fŭrìy, +.
fŭræ̀r, +.
fŭrtãj, ×.
fŭrtĕ, ×.
fŭrtæ̀r.
fŭryæ̀w, *æ̀ʒ*, +.
**fŭryæ̀zmã* (.....*ẽ*).
fŭtæ̀l. P. u.
fŭtèy, s.
fŭtèy, +, adj.
fŭtèn, ×.
fŭtŭr.
fŭzì.
**fŭzìyæ̀d* (....*ḷ*..)
**fŭzìyĕ* (....*ḷ*.).
fŭzõw. P. u.
fŭzyõ, P. u.
fŭzyõnĕ. P. u.
fŭd ou *fŭdr*. P. u.
fŭdrwæ̀yĕ. P. u.

fŭgæ̀w. P. u.
fŭjèr.
fŭl, ×, fouille.
fŭl, +, foule.
fŭlàj.
fŭlàr, +.
fŭlā, *āt*.
fŭlĕ, +.
fŭlŭr, +.
fŭrāj, +.
fŭre.
fŭrĕ, +.
fŭrgō, voiture. P. u
fŭrmī.
fŭrmĭyĕ, v.
fŭrmĭyèr.
fŭrnĕ̀y, +.
fŭrnèʒ, +.
fŭrnī, +, s.
fŭrnìr, +.
fŭrnĭsæ̀r.
fŭrnŭtŭr, ×.
fŭrnòw.
fŭrŋĕ, ×, s.
fŭròw, +.
fŭrŭr.
fŭryĕ, +.
**fŭyĕ* (..*l*.).
fŭyī.
fwà, foi.
fwà, foie.
fwà, fois.
fwàlĕ, ×.
fwàr, marché.
fwàr, diarrhée.
fwĕ, fouet.
fwèy, +, fouée.
fwĕtĕ, +.
fwē.
fwìn.
fwìr, +.
fwìt, +.
fwĭyàr. P. u.
fyàk. P. u.
**fyāt* (..*ē*.).
**fyātĕ* (..*ē*..).
fyĕ (*s'*), +.
**fyĕrmā* (.....*ē*).
fyèrtèy, +.
fyèf ou *fyèf*, +.
fyĕvræ̀w, *æ̀ʒ*. P. u

G

gȧ, gars, luron. *ǣ bō gȧ*. Peu usité.

gȧbjī, +, s. m., confusion, pratique sourde, grabuge, micmac. *ŋ'ŏ dŭ gȧbji lŏ dsū : mĕfĭ-ı tĕ d'ǣ̀ɯ̄*.

gȧbrĭŏl, cabriole. Peu usité.

gȧbrĭŏlĕ ou *ǧȧbrĭŏlĕ*, +, cabriolet.

gȧdrā̄ ou *ǧȧdrā̄*, ×, cadran. — Avoir *dĕz yü kŏ̄m dĕ gȧdrā̄*, avoir de grands yeux ronds.

gȧdrŭ̀l, +, s. f., ouvrage mal exécuté, travail manqué, besogne mal faite. *dĕmōtĕ ɛō̄, ɛȧ n' srŏ kŏ̀r ĕk dĕl gȧdrŭ̀l*. — Voir *fŭftȧ̀j*.

gȧdrŭ̀yȧ̀j ou *gȧdrŭ̀l̥ȧ̀j*, +, s. m., action de *gȧdrŭ̀yĕ*; résultat de cette action.

gȧdrŭ̀yȧ̀r. Voir *gȧdrŭ̀yǣ̀ɯ̄*.

gȧdrŭ̀yĕ ou *gȧdrŭ̀l̥ĕ*, +, gâcher, mal exécuter, *brȧdĕ* (gâter) un ouvrage ou un travail quelconque. Voir *fŭftĕ*. — Dépenser follement, prodiguer, dissiper (son argent, son avoir).

gȧdrŭ̀yǣ̀ɯ̄ ou *gȧdrŭ̀l̥ǣ̀ɯ̄*, *ǣ̀z*, +, celui, celle qui *gȧdrŭ̀l*. — Certains individus emploient au masc. la forme *gȧdrŭ̀yȧ̀r*.

gȧ̀ɛ. Voir *gĕ̀y*, subst.

gȧ̀f, gorge. Voir *gȧ̀v*.

gȧ̀f, faute, bévue, sottise. — Même sign. : *bŭ̀lĕ̀t*. — Voir *lǣ̀ɯ̄*.

gȧ̀fĕ̀ (*rĭr ȧ*), rire aux éclats. Usité à Manin.

gȧ̀gȧ̀, +, enfant gâté. *ǣ grā̄ gȧ̀gȧ̀*, un grand garçon encore gâté par sa mère. Voir *bĭbìt*. — Parler *gȧ̀gȧ̀*, parler comme les enfants, surtout comme les enfants gâtés, en grasseyant et en traînant la voix.

gȧ̀gwā̄n, ×, s. f., fruit du *gȧ̀gwā̄ŋĕ*. — Un certain nombre d'individus emploient la forme *dȧ̀gwā̄n*. — Même sign. : *fŭrdrĕ̀n*.

gȧ̀gwā̄ŋĕ, ×, prunus spinosa, L. — La forme *dȧ̀gwā̄ŋĕ* est employée par un grand nombre d'individus. — Même sign. : *fŭrdrĭŋĕ*.

gȧ̀jĕ, +, adj., gâté, détérioré. Un objet ou un animal est *gȧ̀jĕ* lorsqu'un défaut ou une imperfection lui donne moins de valeur.

gȧ̀jĕ, +, v., gâter, détériorer (un objet ou un animal) en donnant moins de valeur. *tĕ vŏ gȧ̀jĕ ɛ' frǣ̀mȧ̀j ē l' kŏpā̄ kŏ̄m ɛō̄*.

gȧ̀kĕ̀r, +, jachère. — Dans la banlieue : au fig., *ĕt dē ɛĕ gȧ̀kĕ̀r*, divaguer, battre la campagne.

gȧ̀l, +, gale. — Callosité qui survient aux pieds ou aux mains après une longue marche ou certains travaux fatigants. — Au fig., avoir la

gǎl aux dents, avoir très faim. — *ǣn gǎl*, *ǣn mŏvĕz gǎl*, une femme méchante, acariâtre. *kǣ gǎl ĕd fĕm ĕk ɛ'ĕ!* (On dit *gǎlǣw̄* lorsqu'il s'agit d'un homme).

gǎlǎf, +, gourmand, goulu, glouton. — Conc. : *gǎlǖf*.

gǎlǎpyǎ, +, galopin, individu grossier et malhonnête, mauvais sujet. — Conc. : *gǎlŏpyŏ*.

gǎlĕy, +, s. f., feu vif et clair pour bien se réchauffer. *m'ĕ fĕr ǣn bõn gǎlĕ pŭr vŭ rĕkŏfĕ*. — *prẽd' ǣn gǎlĕy* = *prẽd' ǣn ĕr ĕd fŭ*. Voir *ĕr*. — Dans les faubourgs on emploie aussi dans le même sens le mot *rĭstãdĕl*.

gǎlĭf, bouche. *ĕj tĕ fŭ m' mã sŭ t' gǎlĭf*. — Usité dans la banlieue.

gǎlĭmǎtyǎɛ, +, galimatias; — confusion, embrouillement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *gǎlĭmǎtyǎ*.

gǎlnǎj, +, glanage, glanure. — *ǣ byŏ gǎlnǎj*, un champ où il est resté beaucoup d'épis après l'enlèvement de la récolte. — Concurr. : *glĕnǎj*.

gǎlnĕ, +, glaner. — Conc. : *glĕnĕ*. — *ɛ'ĕt ǣn ĕfã rŭdmẽ sŭptĭl ǎ gǎlnĕ : ĭ glĕn ǎvǣk sĕ dǣ mẽ*.

gǎlnǣw̄, *ǣz*, +, glaneur, euse. — Conc. : *glĕnǣw̄*, *ǣz* (et aussi, à Saint-Pol-ville : *glĕnǣr*, m.).

gǎlŏ, +, galop. — *ŏ gǎlŏ* (ou *ǎ l' gǎlŏp*), à la hâte. — *ŏ grã gǎlŏ*, en grande hâte. — *kŭrĭr ǣ gǎlŏ jŭsk...*, aller jusque... (même sign. : *fĕr ǣ sŏw*). — Par extension, *fĕr ǣ gǎlŏ*, se masquer, faire une partie de carnaval. (Même sign. : *kŭrĭr*.) — Au fig., *gǎlŏ*, réprimande, reproches. *jĕ l ĕ fŭtŭ ǣ rŭd gǎlŏ*. Voir *ǎgǎrŏw*, *ǎrŏw*.

gǎlŏɛ, +, galoche. — *mẽtõ ǎ gǎlŏɛ*, menton proéminent et recourbé.

gǎlŏɛǎj, +, s. m., action de *gǎlŏɛĕ*. — Tapage causé par des enfants qui *gǎlŏɛt*.

gǎlŏɛǎr. Voir *gǎlŏɛǣw̄*.

gǎlŏɛĕ, +, faire du bruit avec les pieds lorsque l'on est chaussé de galoches.

gǎlŏɛǣw̄ (ou *gǎlŏɛǎr*), *ǣz*, +, celui, celle qui *gǎlŏɛ*. — Le mot *gǎlŏɛyĕ*, *ĕr*, est quelquefois employé dans la même acception.

gǎlŏɛyĕ, +, ouvrier qui fait des bois de galoches. — S'emploie quelquefois dans le sens de *gǎlŏɛǣw̄*.

gǎlŏp (*ǎ l'*), +, à la hâte. *õn ŏ kĕrkĕ vĭt ĕ vĭt ǎ l' gǎlŏp*. — Sans soin, sans goût (d'un travail fait à la hâte). *ɛŏ, õ l' vwĕy, t'ĕl l'ŏ fĕ ǎ l' gǎlŏp*.

gǎlŏpǎj, ×, s. m., action de galoper. Se dit aussi du galop d'un cheval. *sẽ ǧvŏ ĭl ŏ ǣ byŏ gǎlŏpǎj*.

gǎlŏpĕ, galoper; — se sauver en courant très vite. — Conc. : *dĕgǎlŏpĕ* (+).

gǎlŏpyŏ, +. Voir *gǎlǎpyǎ*.

gǎlǣw̄, *ǣz*, +, galeux, euse. — *gǎlǣw̄*, s., individu méchant ou dépit. *ǣ mĕkã gǎlǣw̄*. S'emploie aussi au féminin en parlant des femmes. *kǣ gǎlǣz ĕd fĭl k'ŏz ǎvĕ lŏ!* Voir *gǎl*. — *ǣ jõn gǎlǣw̄*, un morveux, un blanc-bec.

gǎltĕ, +, rouler au loin (une pierre ou une chose que l'on jette avec violence). — *ẽvŏyĕ gǎltĕ*, envoyer promener, chasser. *tǎlǣr ĕj t'ẽvwĕ gǎltĕ dẽ ɛã rŭ*. — *s' gǎltĕ*, aller au diable.

k'ă s' gălèt, sĭ ăl vă, ɛă m'ărĕ̃ʃ !

găltrĭ̀ɣ, +, s. f. s., morceaux de houille de moyenne grosseur (en masse). *ăn bĕl răzyĕr ĕd găltrĭ̀ɣ.*

găltẵw, +, se dit du charbon de terre qui contient beaucoup de *găyĕt* (ou *ĕkăyĕt*). *mĕ̃ kărbō, ɛ'ĕ tŭ grŏ ĕ tŭ găltẵw.*

gălŭryŏ̃w, +, godelureau, enjôleur, libertin, polisson. *ăl ăkŭt kŏr sĕ̃ jõn gălŭryŏ̃w.*

gălŭf. +, gourmand, goulu, glouton. — S'emploie concurr. avec la forme *gălăf*. — Quelques-uns disent aussi *gălŭfăr*. — Même sign. : *bŭfẵw, lăbăf*.

gălŭfăʃ, +, s. m., action de *gălŭfĕ*.

gălŭfĕ, +, manger avidement, gloutonnement. *ĭl ŏ gălŭfĕ ɛŏ ă lă mĕnŭt*. — Même sign. : *băfrĕ*.

gălvŏdăʃ, gaspillage. Usité à Fruges.

gălvŏdĕ, gaspiller, *brădĕ*. Usité à Fruges.

gălĕ̃t. Voir *găyĕt*.

gămlŏt, ×, camelote.

găn ou *gã̃n*, +, jaune. *ɛ'ĕ găn, kŭlăr kŏkū*. — *dĕl kŭlăr gã̃n*. — Avoir *ĕl gŭ d' gã̃n*, en parlant du lard, sentir le rance, avoir un goût de rance. — Subst., *dŭ găn*, de l'ocre jaune. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jõn*.

gănăt, +, jaunâtre. *ɛă ŏ dĕ flăr ẵ mŏlĕ gănăt*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jõnăt*.

găn d'ẵ, ×, ranunculus acris, L. Conc. : *pōpō d'ŏr* (et, à St-Pol-ville : *bŭtō d'ŏr, jõn d'ẵ*). — Ficaria ranunculoïdes, Mœnch. Conc. : *tĭt ĕklĕr*.

gănĕ, +, s., jaunet (pièce d'or). — Safran. *fŏ mĕt ẵ mŏlĕ d' gănĕ dĕ vŭ wătyŏ pŭr lĭ dõnĕ dĕl kŭlăr*. — A St-Pol-ville, conc. : *jõnĕ*, safran.

gănĕt ou *gã̃nĕt*, +, brique très peu cuite, ayant une teinte jaunâtre au lieu d'être d'un rouge vineux. Ces briques n'ont pas de consistance et ne résistent pas aux intempéries. — Au pl., premières feuilles de tabac que l'on fait tomber avant le *comptage*; elles jaunissent de bonne heure et sont d'ailleurs trop petites pour être conservées. Les *planteurs* les recueillent en fraude et les consomment ordinairement eux-mêmes. Dans les faubourgs, on donne aussi aux *gănĕt* le nom de *kŭk-ĕ̃-grã̃ʃ*.

gănĭɛẵʃ ou *gã̃nĭɛẵʃ*, ×, s. m., action de *gănĭr* (badigeonner en jaune). — Peu usité.

gănĭɛẵ ou *gã̃nĭɛẵ*, *ăt*, +, jaunissant. Peu usité. — A St-Pol-ville, conc. : *jõnĭsẵ, ăt*.

gănĭf, +, canif.

gănĭr ou *gã̃nĭr*, +, jaunir. *ɛĕ blĕ ĭ gănĭɛt*. — Badigeonner en jaune. *ŏ gănĭrĕ mĕ̃ mŭr ŏsĭ ẵ mŏlĕ*. — A St-Pol-ville, conc. : *jõnĭr*.

gănĭs ou *gã̃nĭs*, +, jaunisse. *ăvwăr ĕl gănĭs*. — Par extension, personne qui a la jaunisse, ou dont le teint est jaune, bilieux. *kwĕ k'ăl vă, ɛĕl gănĭs lŏ ?* — A Saint-Pol-ville, conc.: *jõnĭs*.

gănăr ou *gã̃năr*, +, qualité de ce qui est jaune, de ce qui jaunit. *ɛĕz ăvĕtī ĭ sõ d'ăn gănăr*... Peu usité.

găn-pĕ̃, ×, gagne-pain.

găyăʃ, ×, gain, bénéfice. *ẵ jŭwĕ ĭ n' pĕ mĭ s'ĕrĭɛĕr ăvĕk sĕ̃ găyăʃ*.

Conc. : *gẽ*. — Salaire du moissonneur, en nature ou en argent. Lorsqu'il est payé en nature, il est d'usage de lui donner la onzième botte. — Banlieue : *gãŋãj, gẽŋãj*.

gãŋæ̃w, æ̃z, ×, gagneur. *grã gãŋæ̃w, grã dĕpẽsæ̃w*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *gãŋæ̃r*. — Banlieue : *gãŋẽw*.

gãr ! +, interj., gare. On emploie ordinairement la forme *gărĕ !* lorsque l'on ne tutoie pas la personne à qui l'on s'adresse. *gărĕ ! gărĕ ! lĕɛĕ-m păsĕ !*

gărãf, ×, carafe. Forme employée par un grand nombre d'individus, spécialement dans les faubourgs. *æ̃n gărăf d'yõw*.

gãrb ou *gãrp*, +, gerbe. *trwĕ gărp ĕd blẽy*. — Conc. : *gãrb, gãrp*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jẽrp, jẽrb*.

gărbẽy, +, jerbée. *æ̃ ɛẽ d' gărbẽy*. — Conc. : *gãrbẽy, gẽrbẽy*.

gărɛõ, ×, garçon, fils. *æ̃ byŏ gărɛõ; ĕl gărɛõ băti̇s*. — *æ̃ dŭbẽl gărɛõ*, un garçon d'une quinzaine d'années. — *æ̃ gărɛõ-fĭyẽt*, un garçon qui aime à jouer avec les petites filles, ou à des jeux de petites filles. — *æ̃ gărɛõ-fẽdŭ, æ̃ gărɛõ-mãkĕ*, une fillette qui aime à jouer avec les garçons ou à des jeux de garçons. Même sign. : *gărɛõŋẽr*. — Au fig., *ĕt pĕti gărɛõ*, être intimidé, se faire petit devant quelqu'un; être humilié, avoir l'oreille basse, après une faute, une balourdise, etc.; être comme interdit ou stupéfié par une nouvelle ou un évènement extraordinaire. *t'ŏ-tŭ lŏ trŭvĕ pti gărɛõ ! — õn ŏ byŏ dĭr, kã k'õ vwĕ tŭ ɛõ, õn ĕ pĕti gărɛõ*. — A Saint-Pol-ville, concur. : *gărsõ*. — Banlieue : *gărɛɛõ, gărɛɛõ, gărɛɛõ, gărɛẽw*.

gărɛõnãl, +, garçonnet, gamin, vaurien, polisson. *ɛ'ĕ tŭ bẽdĭ, tŭ gărɛõnãl*. Voir *bãdĭ*. — Jeune godelureau. *ĭz dõ, ɛ' gărɛõnăl lŏ, kæ̃r-t-ĭ pă dĕjŏ ăprĕ ɛĕ fĭl ! — n'ẽ vlă-t-ĭ pă dĕ byõw, dĕ gărɛõnãl !* Se prend ordinairement en mauvaise part. — Les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler emploient la forme *gărsõnãl*.

gărɛõnĕ, ×, s., garçonnet. Peu usité.

gărɛõnĕ, ×, v., polissonner. Peu usité.

gărɛõŋẽr, +, fillette qui fréquente les garçons, qui aime à partager leurs jeux. Voir *gărɛõ fẽdŭ, gărɛõ mãkĕ*. — A St-Pol-ville, conc. : *gărsõŋẽr*. — Les deux formes s'emploient aussi adjectivement. *ĕs fĭl ăl ĕ rŭdmẽ gărɛõŋẽr*.

gărɛõpẽt, +, garde-champêtre. — Conc. : *gărɛãpẽt*.

gãrd' ou *gãrd'*, +, gare (de chemin de fer). Formes employées par un grand nombre d'individus.

gãrd' (*ŏ*), ×, tandis que, auprès de. *j'ĕtwĕ lŏ dẽ ɛĕ rŭ, ŏ gărd' ĕk lĭ k'õ lĭ păyæ̃ dĕ pti-pŏ. — ĭ fĕ bõ, ĕnõ ? ŏ gărd' ĕd yẽr*. — Conc. : *ă l'ĕgãrd'*.

gărdẽ, +, jardin. — Le mot *gărdĭnãj* s'emploie quelquefois dans la même acception. Voir aussi *kŭrtĭlãj*. — Par analogie, chapeau de femme garni de fleurs. *ăl ŏ mĭ sẽ byŏ gărdẽ pŭr nĭr ă l' fẽt*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jărdẽ*.

gărd'-fŭ, ×, garde-feu. — A St-Pol-ville, conc. : *gărd'-fæ̃*.

gărdĭnăj, +, jardinage. — S'emploie quelquefois dans le sens de *gărdē*. — Maraudage. Peu usité dans cette dernière acception. — A St-Pol-ville, conc. : *jărdĭnăj*.

gărdĭnăl, +, s., cardinal. *ĭ s' pòrt kòm œ̃ gărdĭnăl*.

gărdĭnĕ, ×, jardinet. Peu usité.

gărdĭnĕ, +, v., jardiner. *ĕj gărdĕn ĕdpĭ ɛ̃ĕk ăr ă ɛ' măt̃ē*. — Marauder, voler dans un jardin. *õ l̥ ŏ gărdĭnĕ tŭ sĕ bĕl-ĕ pwăr*. — *ĕt gărdĭnè*, se dit des personnes dans le jardin desquelles on est venu marauder. *ŏz õ ĕtĕ rŭdmē gărdĭnĕ l' nŭĭ d'ĕdvā*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jărdĭnĕ*, travailler dans un jardin.

gărdĭnæ̀ɯ̃, *æ̀z̃*, +, maraudeur, celui, celle qui vole dans les jardins.

gărdĭn̥ĕ, *ĕr*, +, jardinier. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jărdĭn̥ĕ*.

gărd-rŏp̥, +, grande armoire où l'on suspend les vêtements sans les plier. Ne s'emploie que dans cette acception.

gărĕ, +, s., jarret. *œ̃ gărĕ d' vyòɯ*. — *j'ĕ mŏ ă mē gărĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jărĕ*.

gărgălĭzĕ, +, gargariser. Forme employée par un grand nombre d'individus.

gărgòt (*trā̃nĕ lĕ*), +, trembler de froid, grelotter. — A Gouy-en-Ternois : *trānĕ lĕ găryèt*.

gărgwā̃n, ×, gorge, gosier. — Par extension, figure, visage. *tì, t'ŏ æ̀n drŏl dĕ gărgwā̃n, fŏ k'ĕj tĕ mĭl*.

gărĭmèl, pl., mauvaises terres de nature crayeuse. Usité à Magnicourt-sur-Canche.

gărĭn̥õ, +, petit os tiré de la jointure du gigot de mouton. Le *gărĭn̥õ* est employé au jeu de ce nom par les enfants. — *jŭĕ ă gărĭn̥õ*, jouer aux osselets. — Par analogie, jambe. *ĕj kŏf œ̃ mŏlĕ mĕ gărĭn̥õ*.

gărlŏ ou *gărlŏ*, +, grelot.

gărlòt, +, souche tubéreuse du bunium bulbocastanum, L. — Par extension, très petite pomme de terre. *mĕ pēm ĕ tèr ɛ'ĕ tŭ gărlòt*. — A Bours : *gărnŭl*.

gărlŏtĕ ou *gărlŏtĕ*, +, grelotter. *ĕj gărlŏtwĕ dĕ mē lì*. — Voir *gărgòt* (*trā̃nĕ lĕ*).

gărlŭzĕ, blanc-bec, jeune homme sans expérience. *ă s'mărĭ ăvæ̀k œ̃ jõn gărlŭzĕ*. — Usité dans les faubourgs. — Le fém. *gărlŭzèt*, jeune fille sans expérience, est employé par quelques individus. Voir *bărnèt*.

*gărnăd*ᵗ, *gărnăd*ᵗ ou *gărnăt*, +, crevette. — A Saint-Pol-ville, conc. : *grènăd*ᵗ.

gărnìr, +, garnir, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *gărnĭr œ̃ g̊vŏ*, le harnacher.

gărnĭsèr, ×, garnisaire.

gărnŏtăj, +, s. m., action de *gărnŏtĕ*. Peu usité.

gărnŏtĕ, +, bouillir, cuire doucement en faisant du bruit, mijoter. *lĕɛĕ kòr œ̃ mŏlĕ gărnŏtĕ vŭ mòrsyŏ d' vyòɯ*.

gărnŭl, souche tubéreuse du bunium bulbocastanum, L. Usité à Bours. Voir *gărlòt*.

gărnŭl, +, femme sans énergie, sans caractère.

gărnŭl, ×, grenouille. — A St-

Pol-ville, conc. : *grenȕl*. — Même sign. : *rãn*.

gā̆rnõ ou *gĕ̀rnõ*, +, s. m., moustache. — Par extension, macule, salissure autour de la bouche (d'un enfant qui vient de manger de la confiture, par ex.). — Vieilli à St-Pol-ville.

gằrṇĕ ou *gā̆rṇĕ*, +, grenier. — A Saint-Pol-ville, conc. : *grĕ̀ṇĕ*.

gằrṓ, +, s. m., boule de neige pétrie avec les mains. *ĕ̀ʃtĕ dĕ gằrṓ*. — Par extension, se dit des matières en poudre qui s'agglutinent par l'effet de l'humidité ou par toute autre cause. *mẽ ɛȕk fẽ ĭl ĕ tȕt ă gằrṓ*. — *dõnĕ-mĕ kằt sū d' priz̆ ; ṓ mĕ̀trĕ ɑ̃ ptĭ gằrṓ*.

gằrṓtā̀ʃ, +, s. m., action de *gằrṓtĕ*; résultat de cette action.

gằrṓtĕ, +, v. a. et pr., assaillir (quelqu'un) à coups de boules de neige, et par extension, avec des pierres ou des objets quelconques. — *s'gằrṓtĕ*, s'agglutiner, en parlant de substances en poudre ou de matières terreuses. *tĕ-l l'ṓ mĭ ă l' frĕ̀ktæ̀m tẽ ɛ̀ĭmẽ, ĭl ĕ tȕ gằrṓtĕ̀y*.

gằrsõnā̀l. Voir *gằrɛõnā̀l*.

gằrtyĕ, +, s. m., jarretière. *ằl pĕ̀r sẽ gằrtyĕ : ɛ'ĕ sn ằmȕrɑ̀ kĭ s' dĕ̀dĭ*. — Par analogie, marque faite sur la jambe par un coup de fouet vigoureusement appliqué.

gằryĕ̀t (*trā̆nĕ lĕ*), grelotter. Usité à Gouy-en-Ternois. Voir *gằrgȍt* (*trãnĕ lĕ*).

gằrzā̀l, +, bouse de vache. Même sign. : *bȕzṓ*. On dit *dĕ̀l gằrzā̀l* et *ɑ̃ bȕzṓ*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

gằrzĭ, *ĭt*, +, brûlé ; desséché par un feu trop vif ou par la gelée.

gằrzĭr, +, brûler, échauder. *ɛ̀ĕl vằpæ̀r ă ḷ ṓ gằrzĭ s' mẽ*. — Dessécher par une trop forte chaleur ou par une cuisson trop prolongée. *t'ṓ lĕ̀ɛĕ gằrzĭr mẽ mȍrsyṓ d'ĕ̀kĭnĕ̀y ?* — Voir *ằzĭr*.

gằskõn, +, s. f., bigarreau (cerise).

gằspĭyā̀r, ×, adj. et subst., prodigue.

gằspyṓ, ×, gamin, *gavroche*. — Concurr. : *gằstằpyṓ*. — A Monts-en-Ternois : *gằstằpyɛ̀ṓw*, *gằlằpyā̀*.

gằstằpyṓ, ×, gamin. Voir *gằspyṓ*.

gằstrĭy, *gằstrĭk*, ×, s., gastrite. Formes employées par la plupart des individus.

gā̆t, +, jatte. — Dans la banlieue : *ɛ̀ĕl gā̆t* ou *l' gā̆t ă l' sȕp*, la soupière. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jā̆t*.

gằtĕ̀y, +, s. f., contenu d'une *gā̆t*. *æ̀n gằtĕ d' lĕ ; æ̀n gằtĕ d' sȕp*. — Concurr. : *gằtlĕ̀y*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jằtĕ̀y*.

gằtlĕ̀y, +, autre forme de *gằtĕ̀y*. Voir ce mot.

gằtlĕ̀t, +, petite *gā̆t*.

gằtṓw, gâteau. — Conc. : *gằtyṓw* (×). — Banlieue : *wằtyɛ̀ṓw*.

gằtyṓw. Voir *gằtṓw*.

gā̆v̆ ou *gā̆f*, +, s. f., jabot (des oiseaux). *mẽ kṓdẽ ĭl ṓ kṓr ĕs gā̆v̆ plā̆n*. — Par extension, gorge.

gằvā̀ʃ, +, s. m., action de *gằvĕ*. Peu usité.

gằvĕ, +, v., faire manger beaucoup et de force (la volaille, etc.). — *gằvĕ dĕ kȕlõ*, leur donner du grain avec les lèvres. — *s' gằvĕ*, s'empiffrer, se bourrer de nourriture.

găvèy, +, s., grande quantité d'aliments ingérés dans un seul repas. — Conc. : *găvūr*. — Même sign. : *bàf*, *băfrèy*, *bŭrūr*, *pāɛìy*.

găvèl, +, javelle. — A St-Pol-ville, conc. : *jăvèl*.

găvèt, +, petite *găv̀*. *dŭ k'ăl ĕ s' tĭt găvèt?* Familier.

găvæ̀w, +, ouvrier chargé de *găvĕ* les pigeons. *ĭl ĕtwĕ găvæ̀ ă mō Beaurain* — A St-Pol-ville, conc. : *găvæ̀r*.

găvū, *ūt*, +, qui a une grosse *găv̀*. *æ kŭlō găvū*. — S'emploie quelquefois substantivement, en parlant des pigeons. *ō m'ŏ prē mē byŏ găvū*.

găvūr, +, grande quantité d'aliments pris dans un seul repas. — Conc. : *găvèy*. Voir ce mot.

găyā, +, géant. *grā kōm æ găyā*. — Vieilli.

găyèt ou *găḷèt*, +, morceau de charbon de grosseur moyenne. — Même sign. : *ĕgăyèt*, *ĕkăyèt*. — Voir *găltrìy*.

găyòl, +, cage. *æ̀n găyòl ăz ŭjòw*. — Partie d'un clocher où se trouvent les cloches. Vieilli dans cette acception. (On trouve *găyòl* avec le même sens dans l'*Hist. chronogr. des Comtes de Saint-Pol*, par Ferry de Locres (1613) : [La puissante cloche de St-Michel] « fredonne de belle façon, non pas dedans une *gayole*, mais dans une tour... »). — *găyòl*, prison, geôle. *tĕ t'ărfrŏ mĕt ē găyòl!* N'est employé dans ce sens que par quelques rares vieillards.

găyŏlè, adj., bigarré, marqué de diverses couleurs. Usité à Manin.

găyŏlèy, +, s. f., totalité des oiseaux renfermés dans une *găyòl*. *æ̀n bèl găyŏlè d'ĕkărdōnèt*.

găzĕ (*s'*), +, éprouver un commencement d'ivresse, être en état d'ébriété, *ĕt dā lĕz ăryā* (voir ce mot). *tē pĕr ĭ kmēɛ ă s' găzĕ*, *fĕ-l lĕ rēnălĕ*.

găzèy, +, légèrement ivre. *fŏlæ̀t ĕt găzĕ pŭr ăvwăr dĭ ɛō*.

găzō, +, gazon. — Perruque mal peignée. N'est plus guère usité dans cette acception.

găzōnăj, ×, gazonnement.

găzŭyĕ, +, gazetier, journaliste.

găzŭyăj, ×, gazouillement, gazouillis.

găzŭyăr, *ywăr*, ou *găzŭyæ̀w*, *æ̀z*, ×, celui, celle qui *găzŭḷ*.

găzŭyĕ, ×, gazouiller, commencer à chanter, en parlant des jeunes oiseaux; — commencer à jaser, en parlant des jeunes enfants.

găzŭyæ̀w, *æ̀z*. Voir *găzŭyăr*.

găzyō, +, gosier. — *lăvĕ sē găzyō*, boire beaucoup. — *æ grĭ-găzyō* (×), un moineau.

gā, +, gant. — Gros gant en peau de mouton mégissée que prennent les campagnards pour faire certains travaux, pour *rĕtŭpĕ* et relier les haies, par ex. A Ramecourt : *wā* (les vieillards).

gāb, jambe. Voir *gāp*.

gābăj, ×, jambage. *æ gābăj ĕd kmĭnèy*.

gābèt +, petite jambe. — Jambon de devant d'un cochon. *æ mŏrsyŏ d' gābèt*. — *kŏ d' gābèt*, croc-en-jambe. — Terme de charpentier, petit poteau servant à maintenir le pied d'un *sŭrkăvrō* (arbalétrier).

gãbiḷãj ou *gãbiyãj*, +, s. m., action de *gãbiḷẽ*.

gãbiḷàr ou *gãbiyàr, ywàr*, +, celui, celle qui agite continuellement les jambes.

gãbiḷẽ ou *gãbiyẽ*, +, remuer, agiter les jambes lorsqu'on est assis ou couché. — Par extension, marcher très vite, jouer des jambes. *j'ẽ ẽtẽ ũbliję̃ d' gãbiḷẽ pũr mĩ rẽtrẽ ã pẽ prẽ ã l'ãr.* — Voir *gãbiḷõnẽ*.

gãbiḷõ ou *gãbiyõ*, +, tronçon d'une grosse branche raccourcie à longueur de bûche. *mẽtẽ kõr ẽn kũp ẽd gãbiyõ dẽ ɛ' fũ.* — Gros bâton courbe servant à suspendre par les jambes de derrière une bête abattue.

gãbiḷõnãj ou *gãbiyõnãj*, +, s. m., action de *gãbiḷõnẽ*.

gãbiḷõnẽ ou *gãbiyõnẽ*, +, gambader, courir. — S'emploie aussi dans le sens de *gãbiḷẽ*. Voir ce mot.

gãbõ, +, jambon. — Par plaisanterie, cuisse, fesse. *ãl ỏ ã rũd gãbõ.*

gãbyẽ, ×, s. m., cuisse, fesse. Forme employée (en plaisantant) par quelques individus. — *gãbyẽ d' kmĩnẽy*, jambage de cheminée. Concur. : *gãbãj*.

gãm. Voir *gãp̄*.

gãp̄, ×, jambe. *j'ẽ mõ ã m' gãp̄; — ẽn gãp̄ ẽd bõ. — gãp̄ ẽd fõrɛ*, terme de charpentier, pièce de bois verticale ou un peu inclinée servant, dans une *kũp*, à lier le *sõmyẽ* au tirant ou au *sũrkãvrõ*. — Conc. : *gãb* (et à Saint-Pol-ville : *jãb, jãp̄*). Quelques individus emploient la forme *gãm*. — Banlieue : *gɛãp̄, gɛãm*.

gãt, jante. Usité surtout dans la banlieue.

gãtyẽ, +, s. m., pièces de bois sur lesquelles on place les tonneaux dans les caves. — Par analogie, *ẽt sũ lẽ gãtyẽ*, se dit d'un mort mis en bière, mais non encore enterré. — A St-Pol-ville, conc. : *jãtyẽ, ɛãtyẽ*.

gẽy, ×, s., geai. *ẽ nĩ d' gẽy. — ẽc gẽy*, l'oiseau qui servait autrefois de but, pour le tir, à l'ancienne confrérie des Archers Saint-Polois. — Au fig., *ẽ drõl dẽ gẽy*, un original; un pauvre sire. — Banlieue : *gãẽ*.

gẽy, ×, adj., gai. — Légèrement ivre, un peu *gãzẽy*, dans les *ãryã*.

gẽn ou *gẽn*, ×. *pãsẽ ẽn bõn gẽn, ẽn rũd gẽn*, pousser une forte sueur en exécutant un travail lourd et fatigant; recevoir une volée de coups; subir une bordée de reproches; éprouver une grande souffrance morale.

gẽnìl, +, guenille. — Au fig., femme ou fille malpropre, peu soigneuse, peu estimable. — Se dit aussi d'une personne coquette et en même temps d'une propreté douteuse. Voir *ɛĩfõ*.

gẽrbẽy, +, gerbée. *fõ dõnẽ ẽn gẽrbẽ ã ɛẽ bẽt.* — Conc. : *gãrbẽy, gãrbẽy*.

gẽrbyẽõw, crible. Usité à Manin. (On l'appelle aussi *grĩblẽ*).

gẽrdẽ, +, gredin. Peu usité à St-Pol-ville : on y emploie de préférence la forme *grẽdẽ*.

gẽrì, ìt, +, adj., guéri, ie. *ãl ẽ gẽrìt.*

gẽrĩ-tũ, +, guérisseur de village, médecin empirique.

gĕrnȁdᵗ, crevette. Voir *gȁrnȁdᵗ*.

gĕrnȁdyĕ, +, grenadier. — *tĭrĕ ŏ gȅrnȁdyĕ*, tromper. — A Saint-Polville, conc. : *grènȁdyĕ*.

gȅrnõ, +, s. m., moustache. Voir *gȁrnõ*.

gȅrzȉl, +, grésil. *ĭ kĕ kŏr œ mŏlĕ d' gȅrzȉl*.

gȅt, +, guêtre. — *gȅt ȁ trȁt-sĭ bŭtõ*, sorte de guêtres en toile grise ou blanche que l'on portait autrefois, et qui s'attachaient sur le côté au moyen d'un grand nombre de boutons. Ces guêtres couvraient toute la jambe, depuis la chaussure jusqu'au dessus du genou ; elles disparurent dans les premières années du règne de Louis-Philippe.

gĕtĕ, +, v. a. et pr., guêtrer. *j'ĕ pŭ k'ȁ m' gĕtĕ*.

gȅgĭɛȁʃ, +, s. m., action de *gȅgȉr*.

gȅgĭɛȁr, *ɛwȁr*, +, celui, celle qui *gȅgȉ*. — S'emploie aussi adjectivement. *tȉ*, *vȁ-t'ȅ*, *t'ĕ trŏ gȅgĭɛȁr*.

gȅgȉr, +, languir. Se dit surtout des enfants gourmands, qui, en présence d'un bon plat, de sucreries ou de gâteaux, les regardent avec convoitise et manifestent tacitement le désir d'en manger. *ȁlõ*, *kŏp ɛȅl tȁrt*, *fĕ pȁ gȅgȉr tȅ fyŭ pŭ lõtȁ*. — *ȁl gȅgĭ tŭdĭ ȁmõ d' ɛĕ jȅ*, *ɛȅl-lȁl*.

gȅŋȁʃ. Voir *gȁŋȁʃ*.

gȅs ou *gȅʒ*, +, lait battu et bouilli. — *ĕɛ pȁĭ ŏ gȅs*, le Bas-Artois, où les campagnards consomment une énorme quantité de lait battu. — Bouillie faite avec de la farine et du lait de beurre ; on y ajoute parfois des pommes ou des *kȁvrõ*. *dŭ gȅʒ ȁ pȅm ; dŭ gȅʒ ȁ kȁvrõ*. — Par extension, se dit aussi d'une soupe trop épaisse (voir *klŭp*ᵇ), ou d'une bouillie ou purée quelconque. *jĕ n' mȅʃ pwȅ d'ĕɛ gȅʒ lŏ*. — Par analogie, boue plus ou moins épaisse, et en grande quantité. *ŋ'ŏ œ rŭd gȅs dȅ l' kȁvȅy*, *ŏ n' pŏrõ pȁ pȁsĕ*.

gȉ, +, s. m., levure de bière mise en réserve pour le brassin suivant. — Voir *jĕ*.

gĭbȍl, ×, jambe. *ĭ jŭ dĕ gĭbȍl*, il se sauve.

gȉf, +, bouche, figure, visage. Terme grossier qui ne s'emploie qu'en mauvaise part. *ȉʒ kœ̀ gif!* — *j' tĕ fŭ m' mȅ sŭ t' gȉf*. — Avoir bonne *gȉf*, ou *fȅr œ̀n rŭd gȉf*, se dit de celui qui mange avidement. — *gȉf d'ŏtõ*, *gœ̀l ĕd sŭkrĭõ!* terme injurieux employé dans les faubourgs et dans la banlieue. — Même sign. : *gœ̀l*.

gĭfȁr, *fwȁr*, +, celui, celle qui *gȉf* beaucoup. *ɛ'ĕt œ rŭd gĭfȁr*, c'est un fameux gourmand. — Même sign. : *gȁlŭ̀f*, *bŭfœ̀w*.

gĭfĕ, +, manger avidement et beaucoup.

gĭlȁʃ, +, s. m., action de *gĭlĕ* ; résultat de cette action.

gĭlĕ, +, couler, en parlant de l'huile ou d'un liquide un peu consistant, comme la mélasse, le suif ou la graisse fondus, etc. — Se dit aussi de la bière lorsque, par suite d'un défaut de fabrication, elle est devenue huileuse. *ɛȅl byȅr ȁl gȉl*. — Par extension, se dit aussi de la salive qui découle involontairement des coins de la bouche. — S'emploie

quelquefois dans le sens de fermenter, en parlant de la bière.

ǵilwàr, +, adj.; *kův ǵilwàr*, cuve qui sert à démêler le *gì* et à le mélanger avec la bière.

ǵiměně, ×; *ǎ s'mě kõm ǎn ǵiměně*, elle se met comme une (princesse de) Guéménée, elle porte une toilette trop riche, peu en rapport avec sa condition. La princesse de Rohan-Guéménée était l'héritière du maréchal de Rohan-Soubise, dernier comte de Saint-Pol.

ǵimǒv, +, s. f., guimauve (la plante). — S. m., *dǔ ǵimǒv*, de la pâte de guimauve.

gìn, +, guigne (cerise). Peu usité.

ǵiŋǎj, +, s. m., action de guigner.

ǵiŋàr, *ŋwàr*, +, celui, celle qui a l'habitude de guigner.

ǵiŋõnã̄, *ãt*, +, irritant, *biskã̄*, impatientant. *e'ě ǵiŋõnã̄ d'ǎtẽd' kõm eõ.* — Beaucoup d'individus emploient la forme *ǵiyõnã̄*.

ǵirlãdyě, ×, cytisus laburnum, L.

ǵìs, +, s. f., bâtonnet (jeu de garçons). *jüě ǎ l' ǵìs.* — On *jü ǎ l' ǵìs* de la manière suivante. Un joueur, désigné par le sort, pose le bâtonnet sur une pierre ou sur la bordure d'un trottoir, et après avoir crié : *ǵìs!* l'envoie le plus loin possible en frappant vigoureusement, avec un bâton plus long, sur le bout qui dépasse le bord de la pierre. Les autres joueurs, s'ils ne reçoivent pas la *ǵìs* dans leurs mains ou dans leur casquette, la renvoient de manière à ce qu'elle vienne toucher le bâton, que le premier joueur a placé contre la pierre ou le trottoir. S'ils ne l'atteignent pas, celui-ci a le droit de frapper à trois reprises sur la *ǵìs*, afin de l'éloigner du but le plus possible; il évalue ensuite, approximativement, la distance qu'il y a entre le but et l'endroit où est restée la *ǵìs*, comptée par un chiffre représentant tant de fois la longueur du bâton, 50 fois, par ex. Si cette évaluation ne paraît pas exagérée, ses adversaires lui disent : *tě-l l'ô!* et ce chiffre est porté à son compte. S'il y a contestation, on mesure la distance avec le bâton, et un autre joueur prend la place du premier, s'il est reconnu que celui-ci avait *dmãdě d' trõ.* La partie se joue en un nombre de points fixés d'avance, 400, 500 par ex.; le gagnant est celui des joueurs qui atteint le premier ce chiffre. — *ǵìs!* cri avertissant que la *ǵìs* va être lancée. — *ǵìs drwàt!* cri par lequel l'adversaire demande un changement de position de la *ǵìs*, avant le lancement, lorsqu'elle ne lui paraît pas être placée convenablement sur la pierre.

ǵitǎrn, *ǵitǎrn*, ×, guitare. Formes employées par un grand nombre d'individus. Ce mot toutefois est peu usité.

ǵiyõm ou *ǵiyǎm*, ×, guillaume (outil de menuisier).

glǎe, +, glace. — *ět ǎ lǎ glǎe*, avoir très froid. — *ǎvwǎr sě pyě ǎ lǎ glǎe*, avoir les pieds gelés. — A St-Pol-ville, conc. : *glǎs*.

glǎv ou *glǎf*, +; mourir *ǎ glǎv*, mourir en grand nombre, en masse

(en temps d'épidémie, par ex.).

glăvĕ, +, autre forme du mot *ăglăvĕ*. *ĭ glăvwĕ d' swĕ*. — Voir *ăglăvĕ*.

glèn, +, poule. *ăl vẽ sĕ glèn*. — *ăl ĕt ẽfŏrɛĕ kõm ăn glèn ă trãt-sĭ pŭɛẽ*. — La forme *glìn* s'emploie quelquefois par plaisanterie. — A Saint-Pol-ville, conc. : *pŭl*. — A Maizières : *pŭl*. — Au fig., femme négligente et sans énergie.

glèn, +, poignée d'épis glanés. *ăn glèn ĕd ɛẽk păŋõ*. — Chaque *glèn* est liée avec un brin de paille, et l'on nomme *ŭpèt* ou bien *ŭpyŏw* une botte de *glèn* réunies ensemble à l'aide d'un *lŏyẽ*.

glĕnăj, +, glanage ; — produit du glanage. — Conc. : *gălnăj*.

glĕnĕ, +, glaner. — Conc. : *gălnĕ*.

glĕnăw, *ăz*, +, glaneur, euse. — Conc. : *gălnăw*, *ăz*.

glẽ, +, bûcher ; petit bâtiment léger composé de quelques poteaux et couvert de chaume, servant d'ordinaire à abriter des ustensiles de culture, etc. — On nommait aussi *glẽ* l'espèce d'auvent couvert de paille qui abritait autrefois la porte d'entrée des maisons de ménagers (dans les faubourgs). — Banlieue, conc. : *glẽ*.

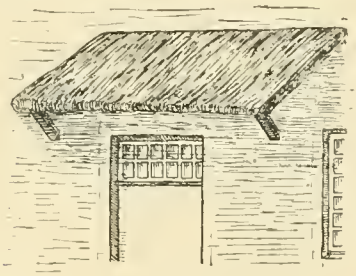

glẽ.

glẽ-d' mĭdì, galanthus nivalis, L. — Usité à Herlin-le-Sec. — Voir *pèrs-nèj*.

glĭã, *ãt*, +, glissant. *j'ĕ kăw : ĭ fĕ sĭ glĭã*. — *ăn dĕɛẽt fŏr glĭãt*. — Concur. : *glĭɛã*, *ãt* (et à Saint-Pol-ville : *glĭsã*). — S'emploie aussi dans le sens de glaireux, visqueux, onctueux. *ɛ'ĕtă glĭã kõm ă lĕmŭɛõ*.

glĭɛăd', +, glissade. — Même sign. : *dĕgrĭŏlăd'*. — A St-Pol-ville, conc. : *glĭsăd'*.

glĭɛã, *ãt*, +, glissant, ante. — A Saint-Pol-ville, conc. : *glĭsã*. — Voir *glĭã*.

glĭɛĕ, +, glisser, dans la plupart des acceptions de ce mot. — Au fig., *s' glĭɛĕ*, tirer à fin. *nŭ tõŋŏ d' byĕr ĭ s' glìɛ*. — *s' glĭɛĕ*, se dit d'un malade qui arrive à la dernière période de sa maladie, qui est sur le bord de la tombe. *sẽ byŏ-frĕr ĭ s' glìɛ : tĕ vĕrŏ, ĭ n'ĭrŏ pŭ lwẽ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *glĭsĕ*. — Voir *grĭŏlĕ*, *dĕgrĭŏlĕ*.

glĭɛăw, +, gamin qui *glìɛ*. — A St-Pol-ville, conc. : *glĭsăr*, *glĭsăw*. — Peu usités.

glĭɛwăr, +, glissoire. — A Saint-Pol-ville, conc. : *glĭswăr*. — Même sign. : *grĭŏlwăr*, *dĕgrĭŏlwăr*.

glĭmăɛăw, *ăz*, +, gluant, visqueux, glaireux, mucilagineux. *ɛŏ k'ăl rẽ tŭdĭ ɛ'ĕ fŏr glĭmăɛăw*.

glĭmăɛŭr, +, mucosité, matière glaireuse ou visqueuse. *ɛ'ĕ tŭ glĭmăɛŭr ɛŏ k'ĭ lĕɛ ălĕ*.

glìn. Voir *glèn*, poule.

glìz, église. Forme employée dans le nom de lieu : *Saint-Martin-Glise*

(appelé aussi : *Saint-Martin-Eglise*), hameau dépendant de la commune d'Hernicourt.

glȯ̀w, bûche, *grŏ bŏ* fendu. — Usité à Manin.

glȯ̀ꝑ, +, globe. — Verre qui recouvre une pendule; — cylindre de verre enveloppant et protégeant une statue ou un vase de fleurs artificielles placés sur un socle. — Signifie aussi l'enveloppe de verre et l'objet protégé. *mē pȧ̀rē ĭ m'ŏ dōnĕ dȧ̀ byȯ̀ glȯ̀ꝑ ĕd flȧ̀r pȧ̀r pyȅ̀ɛ ĕd mĕnȧ̀j*.

glŏ̀rĭfyĕ (*s'*), +, se glorifier. — Jubiler, manifester son contentement. *vŏ, tì, t'ĕ̀rȧ pȧ̀ ȧ̀ t' glŏ̀rĭfyĕ d' ɛŏ*.

glŏ̀ryȅ̀t, +, tonnelle, berceau de verdure.

glŏ̀ryȧ̀w, ȧ̀ʒ, +, glorieux. — Vaniteux, aimant la parure. *ɛ'ĕ̀t ȧ̀n jē fȯ̀r glŏ̀ryȧ̀ʒ*. — Se dit aussi d'un ouvrier fier d'un ouvrage ou d'un travail exécuté avec soin.

glŭ̀ĭ, +, s. m., paille de seigle *glwĭ̀yĕ* pour couvrir les toits ou confectionner des *lŏ̀yē*. — Terme de couvreur en paille, grosse botte de paille de seigle *glwĭ̀yĕ*. Les *glŭ̀ĭ* se vendaient selon la grosseur de la botte, à tant de la paume. *ɑ̃ glŭ̀ĭ d' dĭ pȯ̃m*.

glŭ̀ĭyĕ. Voir *glwĭ̀yĕ*.

glŭ̀ĭyȅ̀r. Voir *glwĭ̀yȅ̀r*.

glŭ̀ĭyȕr. Voir *glwĭ̀yȕr*.

glȕ̀ꝑ. Voir *klȕ̀ꝑ*.

glū, glȕ̀t, +, adj., se dit d'un aliment friand, savoureux, recherché. *ɑ̃ glŭ̀ mŏ̀rsyȯ̀w*. — Vieilli.

glwĭ̀yĕ, +, trier les plus beaux brins dans une botte de paille de seigle. A cet effet, on la saisit entre les deux mains à environ vingt centimètres des épis, et l'on en secoue le pied de manière à faire tomber les *fȧ̀nȅ̀t*, les herbes et les brins trop courts. — Conc. : *glŭ̀ĭyĕ*.

glwĭ̀yȅ̀r, +, s. f., paillasson formé de *glŭ̀ĭ* fixés à deux perches, qui sert à couvrir tant bien que mal une meule carrée, un tas de fagots, etc. *nŭ̀ fȅ̀v, ŏ lzĕ mĕ̀trō ē mwȅ̀y ȅ̀tȧ̀r dȧ̀z ȧ̀p, ĕ pĭ ŏ lz ȧ̀kŭ̀vtrō ȧ̀vȧ̀k ȧ̀n glwĭ̀yȅ̀r*. On garnit aussi les hangars de *glwĭ̀yȅ̀r* en guise de parois. — A Ramecourt : *glwĭ̀yȅ̀r*, outil servant à *glwĭ̀yĕ* la paille de seigle. C'est une sorte de peigne ou de râteau à trois dents que l'on fixe au *sŏ̀lē* ou à une pièce de la charpente d'une grange, et entre les dents duquel on passe la botte de paille que l'on veut *glwĭ̀yĕ*, pour en faire tomber les menus brins, les herbes et les *fȧ̀nȅ̀t*. — Concurr. : *glŭ̀ĭyȅ̀r*.

glwĭ̀yȕr, +, herbes, *fȧ̀nȅ̀t* et menus brins tombés d'une botte de paille de seigle que l'on vient de *glwĭ̀yĕ*. *ɑ̃ trĕ̀tē d' glwĭ̀yȕr*. — A Ramecourt : *ȧ̀n glwĭ̀yȕr*, une grosse poignée de paille de seigle *glwĭ̀yĕ*. — Conc. : *glŭ̀ĭyȕr*.

gȯ̀b. Voir *gȯ̀ꝑ*.

gŏ̀bĕ, +, gober. — Prendre, saisir. *sē vŏ̀lȧ̀r ĭ s'ȧ̀ lĕ̀ɛĕ gŏ̀bĕ*. — *gŏ̀bĕ* une sottise, etc., en supporter les conséquences. *ŏ̀z ȧ̀vĕ fĕ vŭ̀ bĕ̀tìz, ĕ bē! gŏ̀bē-l!*

gŏ̀bȅ̀y, +, attrapé. *ŏ-tŭ lŏ ĕ̀tĕ gŏ̀bȅ̀y!*

gŏ̀blǡ. Voir *gŏ̀blē*.

gŏ̀blĕ, ×, s. m., convolvulus sepium, L., dit aussi *vŏ̀ɛȅ̀l d'ȅ̀y*. —

gŏblĕ d' lĕw, s. m., campanula medium, L., appelé aussi *kărĭyō d' dǣkĕrk*.

gŏblĕy, +, s. f., contenu d'un gobelet ou d'une *gŏp̥. ăl ŏ bŭ æ̆n rŭd gŏblĕ d' tĭzā̆n*.

gŏblĕ, ×, animal fantastique, tout blanc, velu et à quatre pattes, portant ordinairement un collier garni de sonnettes. *ĕɛ gŏblĕ*, croyait-on, s'allongeait au fur et à mesure que les personnes qu'il rencontrait, attirées par son influence pernicieuse et irrésistible, lui montaient à califourchon sur le dos, l'une derrière l'autre. Lorsqu'il était suffisamment chargé, il courait vertigineusement vers la rivière et y précipitait sa charge. Dans le faub. de Béthune, *ĕɛ gŏblĕ* est aussi appelé *ɛ' gvŏ blā̆*. — *ĕɛ gŏblĕ*, nom donné quelquefois à la voiture des ramasseurs de boues : le cheval ou l'âne qui la traîne est souvent muni de grelots — La forme *gŏblā̆* est employée par les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler.

gŏɛĕ (*s'*), +, v. pr., gauchir.

gŏdăl, +, mauvaise bière. — Faubourgs, conc. : *gŏzăl*.

gŏdăr, ×, mari de la femme accouchée en dernier lieu dans la localité.

gŏdărdăyĕ. Voir *gŏdăyĕ*.

gŏdăyĕ ou *gŏdăl̥ĕ*, +, godailler. — Employé dans les faub. concurr. avec les formes *gŏdărdăyĕ*, *gŏzăyĕ*.

gŏf, +, gaufre. *dĕ gŏf bătŭ ; dĕ gŏf ă pĕm ĕ tĕr*. — Employé dans la banlieue conc. avec les formes *hŏf*, *wŏf*.

gŏg̊. Voir *nwă gŏg̊*. — *gɛŏg̊*, noix. Forme de la banlieue.

gŏgĕ, +, noyer (juglans regia, L. — l'arbre. — Voir *nŏyĕ*, s.

gŏj, +, jauge, contenance, mesure. *ŏ l' vĕyĕ, ɛ'ĕ ɛĕl gŏj, ĕj vŭz ĕ dŏn ăsĕ*. — Les individus qui veulent bien parler emploient la forme *jŏz̊*. *ɛ'ĕ lă jŏz̊*.

gŏjăj, +, s. m., action de *gŏjĕ*. Peu usité.

gŏjĕ, +, jauger. — Ceux qui veulent bien parler emploient la forme *jŏzĕ*.

gŏjæ̆w, +, vérificateur des poids et mesures.

gŏl, ×, robe de nuit, faite ordinairement d'une étoffe légère. *ăl kæ̆r dĕ ɛĕ rŭ ăvæ̆ s' gŏl*. — Par extension, sorte de blouse en étoffe de coton qui recouvre les vêtements des enfants. Peu usité dans cette dernière acception.

gŏl̥ĕ. Voir *gŏyĕ*.

gŏl̥ɛŏw. Voir *gŏyŏw*.

gŏŋĕ ou *gõŋĕ*, +, loucher. — Par extension, regarder de côté, furtivement, d'une manière indiscrète.

gŏŋŭ ou *gõŋŭ*, *ŭs*, +, celui, celle qui *gŏ̃ŋ*. — Conc. : *klõŋŭ*, *ŭs*.

gŏp̥ ou *gŏb*, +, s. f., bol ou grande tasse ; — son contenu. *æ̆n gŏp̥ ĕd lĕ ; æ̆n gŏp̥ ĕd tĭzā̆n*. Voir *gŏblĕy*.

gŏrĕ, ×, Corinthe. Employé seulement dans cette locution : *rĕzĕ d' gŏrĕ*.

gŏrĭl, ×; s'emploie quelquefois dans le sens de domestique. *j'ĕl l'ĕvĕrĕ păr mĕ gŏrĭl*. Peu usité.

gŏrō, +, goulot (d'une bouteille,

etc.). — A Saint-Pol-ville, conc. : *gŭlō̆*.

gŏrō ou *g̊ŏrō*, +, collier de cuir auquel est fixée la chaîne adaptée à l'extrémité libre du timon d'un chariot. Le *gŏrō* facilite la traction des chevaux à droite et à gauche.

gŏryȍw, ×, s. m., petite voûte refaite sous une autre, pour la consolider lorsqu'on y a pratiqué une ouverture (une porte de cave, par ex.).

gȍs, ×, enfant, moutard. N'est usité que depuis une trentaine d'années.

gŏyĕ, ×, bourrelier. — Conc. : *bŭryĕ*. — Banlieue : *gŏl̥ĕ*. — A Fruges : *gŭl̥ĕ*.

gŏyȅr, ×, tarte au fromage. N'est plus usité dans cette acception. — Mauvaise tarte, pâtisserie coriace. Se dit en mauvaise part. *ĕs tȁrt ăl ĕ dŭr kȍm ȁn gŏyȅr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

gŏyȍw, ×, collier de cheval. — Banlieue : *gŏl̥ȍw*.

gŏzȁl. Voir *gŏdȁl*.

gŏzăyĕ. Voir *gŏdăyĕ*.

gōdȍl, ×, petite pelle de tôle, de forme cylindrique et à court manche, pour prendre du charbon. — Sorte de main en fer-blanc servant à prendre des matières en poudre (farine, café moulu, etc.).

gōn̥ĕ. Voir *gŏn̥ĕ*.

gōn̥ŭ, *ŭs*. Voir *gŏn̥ŭ*.

gȁw, +, gueux (coquin). — *mē gȁw*, ×, terme d'amitié donné aux enfants et même aux adolescents des deux sexes. *tyē*, *mē gȁw*, *vlŏ pŭ t' pȁn*. *kănȁl* s'emploie aussi dans la même acception.

gȁw, ×, s. m., chaufferette en poterie grossière. Vieilli. Voir *kŭvĕ*.

‡ *gȁgȁw*, ×, terme d'amitié donné aux petits enfants. *vyē ăvȁk mì*, *mē ptĭ gȁgȁw*.

gȁl, +, gueule, bouche. Voir *gìf*. — *ĕt ă s' gȁl*, *ĕt pŏrtĕ ă s' gȁl*, être gourmand, friand, amateur de bons morceaux. — Avoir bonne *gȁl*, avoir bon appétit; se dit aussi d'une vache ou d'un porc qui mange bien. — Grosse voix. *t'ă pă dzwă d' fĕr ȁn gȁl kȍm ɛō!* — *tĕr ĕs gȁl*, *frȁmĕ s' gȁl*, cesser de parler. — *kăsĕ lă gȁl*, frapper à la tête.

gȁlȁr, *gȁlwȁr*, +, braillard, arde, — Enfant qui pleure, qui crie continuellement. — Dans les faub. et dans la banlieue, conc. : *gȁlō*, masc., employé pour les deux sexes. *ĕt fĭyĕt ɛ'ĕt ɑ̃ rŭd gȁlō*.

gȁlȁr, +, grand pot en cuivre à large ouverture, à l'usage des *bŭrès*. — Echancrure d'un *plȁɛĕ* à *ĕkŭɛĕ*. Voir ces mots.

gȁlĕ, +, brailler, disputer en criant.

gȁlȅy, +, ce qu'une *gȁl* peut contenir. *nŭ vȁk ă n' pĕr pwē ȁn gȁlȅy*. — Grossièretés, injures, paroles déshonnêtes. *ĕlĭz ɛ'ĕ kŏr ȁn jē k'ă n' răvĭz pă ă dĭr ȁn gȁlȅy*.

gȁl ĕd l̥ō, ×, antirrhinum majus. L.

gȁlȅt, +, petite *gȁl*. — Familièrement, bouche d'un enfant. *tyē*, *mē nĕnē*, *ȁv ĕt gȁlȅt*. — Par analogie, *ĕl gȁlȅt* d'un poêle, la petite ouverture

qui se trouve à la partie antérieure et inférieure du *pŏ* de ce poêle, un peu au dessus du niveau de la grille.

gǣlŏ. Voir *gǣlăr*.

gǣltō, +, festin, repas copieux.

gǣltōnĕ, +, faire un *gǣltō*.

gǣzrĭy, +, tromperie, friponnerie.

grā, ×; *y ă grā, n'ă pă grā ă fèr*, il y a, il n'y a pas d'argent à faire (daus un commerce, une localité).

gr̥ăf, grappe. *ĕn gr̥ăf ĕd rŏjĕ*, une grappe de raisin. Forme employée fréquemment dans la banlieue.

grăf, greffe. Forme de la banlieue; quelques individus des faubourgs l'emploient également.

grăfĕ ou *grăfĕ*, greffer. Formes des faub. et de la banlieue.

grăfĭŋăj, +, s. m., action de *grăfĭŋĕ*. Peu usité.

grăfĭŋĕ, +, v. a. et pr., égratigner, griffer. Peu usité à St-Pol-ville. — Même sign. : *dĕgrĭfĕ, dĕgrăfĭŋĕ*. — A Manin : *ĕgrŏĕ*.

grăfĭŋŭr, +, égratignure. — Même sign. : *dĕgrĭfŭr, grĭfŭr, dĕgrăfĭŋŭr*.

grā-mèr, +, grand'mère. *ĕm grā-mèr ă m'ŏ kèr*. — Par extension, vieille femme. *ǣn vyĕl grā-mèr tŭt răgrŭŏtèy*. — *ɛ'ĕ grā-mèr vĭ trŏ*, se dit d'une vieille femme dont les enfants ou les petits-enfants attendent la mort avec impatience. — *grā-mèr ă ɛĕd*ᵗ (à St-Pol-ville, conc. : *grā-mèr ă pŭsyèr*), personnage imaginaire qui est censé jeter des cendres ou de la poussière aux yeux des enfants pour les endormir. *grā-mèr ă ɛĕd*ᵗ *ăl păs dĕ sĕz yŭ*.

grā-mèr, +, laitue d'hiver. — Variété de pomme douce à peau blanchâtre.

grā-mès, +, grand'messe. — Concurr. : *grā-mès* (×).

grāmĕ ou *grĕmĕ*, ×, beaucoup, en grande quantité. *ŋ'ŏ grāmĕ d' mŏd*ᵗ *ă l' fèt*. — *ŏz ō ǣ grāmĕ d' pĕm ĕɛl ănĕ ɛĭ*. — Certains individus emploient la forme *grāmĕ*. — Banlieue : *gr̥āmĕ, grāmĕ*.

grāslĕ, èt, ×, grassouillet. *ǣn ĕfā byĕ grāslĕ*. — Conc. : *krāslĕ*.

grāt, +, s. m., parcelle ou morceau d'étoffe ou de cuir conservé en cachette par les couturières, les tailleurs ou les cordonniers. — Se dit aussi de ce que les domestiques peuvent s'approprier, grâce à la négligence des maîtres. — Quelques-uns le font féminin.

grātăj, +, s. m., action de gratter.

grātĕ, +, gratter. — Faire du *grāt*.

grāt-kū, +, galium aparine, L.

grāvŭr, ×, gravure. Peu usité dans cette acception. — Rainure que les cordonniers font avec le tranchet sur les bords d'une semelle, pour y coucher les points de couture.

*grā, ād*ᵗ, +, grand, dans la plupart des acceptions de ce mot. — *èt grā dĕ sĕz ărm*, être fier, orgueilleux, prendre les manières et le ton du grand monde. — *dĕ l' grā*, en grand, à l'imitation du grand monde. *ĭ fĕ ɛĕ kŏz trŏ dĕ l' grā : ĭ s'ărŭĭnrŏ*.

grādĕsĭm, +, grandissime. *kŭrĭr ŏ grādĕsĭm gălŏ*.

grādĭsăj, ×, s. m., croissance

Le Gérant,

DEUXIÈME PARTIE

MODIFICATIONS HISTORIQUES DE L'ANCIEN FONDS DU PATOIS

Les modifications du langage sont inconscientes dans leur début et leurs progrès successifs. Mais, avec le temps, elles deviennent sensibles et entrent dans le domaine de l'histoire. C'est sous ce point de vue que nous devons maintenant les considérer. Après nous être arrêtés dans un chapitre préliminaire sur la géographie et l'histoire de la région où elles se sont produites et sur les documents qui les ont conservées, nous les étudierons d'abord dans les consonnes, ensuite dans les voyelles.

Notre attention se portera principalement sur les transformations récentes qui sont en voie de s'accomplir; mais nous ne négligerons pas celles qui ont eu lieu dans le passé depuis la période du latin vulgaire, autant qu'elles sont nécessaires pour expliquer l'état présent, et toutes les fois qu'il sera possible de les éclairer par des faits nouveaux.

Une étude complète devrait s'appuyer sur tous les mots d'une langue. Malheureusement, l'ignorance où nous sommes de l'étymologie de plusieurs, nous oblige à laisser provisoirement en dehors de nos recherches beaucoup de matériaux qui pourraient être fort utiles. Une entreprise du plus haut intérêt serait de chercher à diminuer le *résidu insoluble*, qui a résisté à une première analyse. Mais le relevé scientifique de nos patois est trop peu avancé pour qu'elle puisse être tentée avec succès. Si donc je me suis arrêté à quelques étymologies, je ne l'ai fait que dans les cas où elles me paraissaient nécessaires pour la solution des questions pendantes.

Enfin, toute une classe de sons reste en dehors de notre étude. Ce sont ceux que nous avons appelés interjectifs : ils appartiennent à un autre système que la parole, et ils réclament une étude générale qui ne se limiterait pas au territoire d'une seule famille de langues.

Légende
C. Chez Cherves
Ch. La Chapelle
F. Chez Francillon
J. Chez J de Beaulieu
K. Chez Casternaud
L Les Lélots
La. Lajette
Lo. L'homme l'Epine
P Puyrajoux
Pu. Puy Chétif
Limites du diocèse.
Limites des Archiprêtrés.
Limites de la Juridiction de la Rochefoucauld
CHAMPAGNE MOUTON
Poursac
St Gourson
Chenon
Chenommet
Bayers
Aunac
Couture
St Sulpice
Chassiecq
Turgon
Parzac
Beaulieu
Gt Madieu
St Laurent de Céris
Chantrezac
Loubert
Manot
Moutonneau
Lichères
Mouton
St Front
Valence
Ventouse
Cellefrouin
La Tache
St Claud
Nieul
Roumazières
Lapérusé
Genouillac
Lussac
Suaux
Mazières
Puybarraud
Chasseneuil
Les Pins
Cherves
Vitrac
Lésignac
Mouzon
Massignac
La Rochette
Agris
Taponnat
MONTEMBŒUF
Puyréaux
St Ciers
Romfort
Le Châtenet
Le Bois Bernaudeau
Chez Couffier
Chez Rosé
Chez Juzeau
Chez Bonnaud
Chez Rioux
Les Carmagnats
Les Rochers
Les Vignes
Les Chaumes
Chez Robinet
Chez Four
Chez Baugis
Chez Rosé
Chavagnac
La Devinière
La Sarcellerie
Les Carmagnats
Les Forges
Le Temple
Mouchedune
Les Forges
Le Son
Le Tiard
Loume
Son R.
Vienne R.
La Charente R.
Tardoire R.
La Bonnieure R.
Argent R.

CHAPITRE I

PRÉLIMINAIRES

§ 1er. — Géographie et Histoire.

La région où se trouve Cellefrouin est située sur la pente occidentale du massif central. C'est un plateau onduleux qui va s'inclinant de l'est à l'ouest et qui est limité de tous côtés, sauf au midi, par le cours supérieur de la Charente. Le Son avec ses deux petits affluents la Sonnette et la Tiarde en occupe le centre; l'Argent-Or coule au nord, et la Bonnieure au sud. A vol d'oiseau, il n'y a pas plus de 27 kilomètres depuis la source du Son, à près de 220 mètres d'altitude, jusqu'à son confluent avec la Charente à 64 mètres, au pied de collines qui atteignent à peine 100 mètres.

Placée entre des terrains primitifs du Limousin et les étages supérieurs du jurassique de l'Angoumois, la vallée du Son présente sur un espace restreint un changement rapide dans la nature du sol. On voit successivement affleurer le long des coteaux : le corallien en un point sur la rive gauche, l'oxfordien jusqu'à Ventouse, le bathonien jusque vers Chalais sur la rive droite, jusqu'à Lussac et Nieul sur la rive gauche, le bajocien surtout sur la rive droite jusque vers Nieul, enfin le lias. Les parties hautes du plateau sont recouvertes, à partir de Ventouse, d'une couche variable d'argiles sidérolithiques[1]. Aussi, en remontant le cours du ruisseau, le voyageur voit-il peu à peu la vigne disparaître devant les châtaigniers, et ceux-ci faire place aux bruyères et aux pâturages.

La même progression se remarque dans les habitants. Au confluent du Son, on a l'Angoumoisin; à sa source, le Limousin; entre les deux, une population qui s'ignore. L'indigène dira aussi bien « je vais en Angoumois » que « je vais en Limousin ». Lui-même, où habite-t-il? qu'est-

---

[1] La carte ci-jointe a été dressée pour la partie géologique, d'après celles de Coquand et de MM. Vasseur et Carex. — Légende : e^5 Eocène supérieur (argiles sidérolithiques); J^6 Astartien et Corallien; J^5 Oxfordien; J^4 Bathonien; J^3 Bajocien; J^2 Lias; J^1 Infralias; z Schistes cristallins.

il? — Angoumoisin? Il n'ose s'attribuer cet honneur. — Limousin? Il proteste. Il est de Cellefrouin ou de Saint-Claud, voilà tout. Mais où finit l'Angoumois? où commence le Limousin? Chaque commune recule la limite jusqu'à la commune voisine. Pour Ventouse, le Limousin commence à Cellefrouin; pour Cellefrouin, à Saint-Claud; pour Saint-Claud, à Nieul; pour Nieul, à Roumazières; et je serais bien étonné si, pour Roumazières, le Limousin ne commençait pas à La Péruse ou au delà.

C'est que les termes d'*Angoumois* et de *Limousin* représentent pour le paysan des régions *naturelles*, qui sont caractérisées par les productions du sol et le parler des habitants. Et, comme aucun changement brusque ne se produit, aucune limite précise ne s'impose.

Mais cette qualité d'angoumoisin que les habitants de Cellefrouin n'osent revendiquer hautement, gênés qu'ils sont par la nature de leur terre et de leur idiome, elle leur est assurée par l'histoire.

La petite CIVITAS ECOLISMENSIUM qui est mentionnée pour la première fois dans la *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ* au ve siècle, a donné naissance dans l'ordre ecclésiastique au diocèse d'Angoulême et dans l'ordre administratif au PAGUS EGOLISMENSIS, Angoumois, avec lequel se confondait sans doute le comté primitif d'Angoulême.

Or nul changement n'est signalé dans les limites du diocèse d'Angoulême jusqu'à la Révolution. Toute la vallée du Son, excepté Roumazières, en dépendait [1], et se trouvait partagée entre deux archiprêtrés : celui de Saint-Ciers et celui de Chasseneuil [2].

Les limites du comté d'Angoulême n'ont pas été aussi fixes. Elles se sont étendues bien au-delà de celles du diocèse, en pays certainement limousin, jusqu'aux portes de Rochechouart.

Au point de vue judiciaire [3], la plus grande partie du nord-est de

---

[1] Pour Cellefrouin, chartes du XIe siècle. — Pour les autres paroisses, deux états des bénéfices du diocèse d'Angoulême, conservés aux Archives du chapitre de Saint-Pierre, l'un de 1523, l'autre de 1597, publiés par l'abbé Michon dans la *Statistique monumentale de la Charente* (in-4°, Paris, Dérache, 1844), p. 37 et suiv. || [2] Dans le courant du XVIIIe siècle, le siège de l'archiprêtré de Chasseneuil semble avoir été transféré à Saint-Claud. En 1745, M. Guyot signe curé de Saint-Claud et archiprêtre de Chasseneuil; en 1786, son successeur prend le titre d'archiprêtre-curé de Saint-Claud (*Archives de la paroisse de Saint-Claud*). || [3] Tableau des juridictions royales et seigneuriales qui ressortissaient à la sénéchaussée et présidial d'Angoumois, *Stat. mon.*, p. 43 et suiv.

l'Angoumois relevait de La Rochefoucauld. Mais les limites de cette juridiction étaient un peu moins étendues que celles du diocèse; elles laissaient en dehors Chassiecq, Parzac, le Grand-Madieu, Saint-Laurent, Nieul, Suaux (en partie), qui dépendaient du Poitou.

Les paroisses orientales appartenant au diocèse de Limoges, Chantrezac, Loubert, Roumazières, La Péruse, ressortissaient directement à Angoulême.

Le bassin du Son était divisé entre les juridictions suivantes : châtellenie d'Aunac (Lichères, Saint-Front, Coutures), baronnie de Verteuil (Saint-Sulpice, Saint-Gourçon, Ventouse — en partie), duché de la Rochefoucauld (Valence — en partie —, Lussac), comté de Sansac et baronnie de Cellefrouin (Ventouse, La Tâche, Cellefrouin, Beaulieu), baronnie de Saint-Claud et Negret, Nieul (enclave du Poitou), châtellenie de Loubert, enfin Roumazières.

Aujourd'hui, la vallée propre du Son dépend de deux cantons : celui de Saint-Claud qui remplace l'ancien archiprêtré de Chasseneuil, avec Beaulieu et Parzac en plus, et celui de Mansle qui comprend en grande partie l'archiprêtré de Saint-Ciers. C'est à ce dernier qu'appartient Cellefrouin.

La commune de Cellefrouin a été formée de l'ancienne paroisse de Cellefrouin, moins Chez-Four, qui a été rattaché à La Tâche, et de l'ancien prieuré de Chavagnac.

Elle contient 4.008 hectares sur lesquels, il y a quelques années [1], les deux tiers étaient en culture, terres labourables, 2.288 hect.; vignes, 228 hect.; jardins, 8 hect.; prés, 193 hect. Le reste était en bois (692 hect.), châtaigneraies (225 hect.), landes, bruyères (225 hect.), et terres vagues (25 hect.).

Au point de vue agricole, comme par sa position géographique, la commune de Cellefrouin occupe une situation moyenne dans la vallée du Son, entre les pâturages du plateau supérieur et les cultures de la partie basse.

Elle possédait en 1846 une population de 2.117 habitants groupée en 530 ménages, dont 407 propriétaires vivant dans leurs terres, 370 cultivateurs-propriétaires et colons, 19 métayers, 5 fermiers, 7 chefs d'usine (sans doute des meuniers), 27 ouvriers, 2 négociants.

---

[1] Ces chiffres et quelques autres renseignements sont empruntés aux notes recueillies par mon premier maître, M. l'abbé Védy, ancien curé de Cellefrouin, à qui je suis heureux de rendre un pieux hommage de reconnaissance.

La population est donc essentiellement agricole. Les ouvriers sont presque tous réunis au chef-lieu qu'on appelle le *bourg*.

En 1887, on ne comptait plus que 1.720 habitants répartis en 52 hameaux ou maisons isolées.

Les centres importants sont au nombre de 17 : 1° Le bourg (135 hab.), avec la Vigerie (3 hab.), les Lélots (24 hab.), le Maine-Salomon (4 hab.), Chez-Casternaud (4 hab.), Chez-Pasquet (11 hab.), Chez-le-Royal (17 hab.), le Port-Charlot (6 hab.); — 2° la Fibaudet (7 hab.) et la Forêt (14 hab.); — 3° le Lac (58 hab.) et la Pilenie (4 hab.); — 4° Chavagnac (279 hab.), Chez-Brard (15 hab.), et le Quéroy (5 hab.); — 5° les Granges (14 hab.), Chez-Goumard (6 hab.) et Chez-Francillon (18 hab.); — 6° Puychétif (35 hab.); — 7° les Pradelières (146 hab.); — 8° le Maschinet (20 hab.); — 9° le Masdinteau (86 hab.); — 10° les Forges (78 hab.), avec Chez-Cablanc (16 hab.); — 11° Puyrajoux (26 hab.), Chez-Cherves (59 hab.), Chez-Périchou (15 hab.), les Ages (41 hab.); — 12° la Merlière (29 hab.); — 13° Goutibert (61 hab.); — 14° Chez-Miteau (35 hab.); — 15° Lhomme-Lépine (20 hab.) et Chez-Rollet (11 hab.); — 16° le Temple (180 hab.), Chez-Vérinaud (13 hab.), Chez-Naudonnet (7 hab.), la Touche (5 hab.), la Chapelle (10 hab.); — 17° Lascoux (107 hab.); — 18° Fonfais (29 hab.).

Il y a quelques maisons isolées, comme Pierre-Levée, la Bachellerie, et des moulins tout le long de la rivière, parmi lesquels je dois citer le Moulin-Neuf et le Moulin de la Boubière.

Avant le XIe siècle, nous n'avons d'autres documents pour l'histoire de la région que les débris archéologiques et les noms de lieux.

Dès l'époque gallo-romaine, nous trouvons dans le pays les familles VALENTIA à Valence, CUPITIA [1] à Goise, CAVANIA à Chavagnac, LUCIA à Lussac, PARATIA [2] à Parzac, probablement NOVIA à Nieul, SAPPIA à Chassiecq [3], peut-être *SERGUNTIA à Saint-Gourson [4] et un CALETIUS à Chalais.

---

[1] On a trois exemples de gentilice CUPITIUS dans les Gaules. || [2] PARATUS existe comme surnom. || [3] Chassiecq se trouve écrit au XIIIe siècle *Sapchiec*. || [4] Saint-Gourson porte, dans les *Etats des bénéf. du dioc. d'Ang.*, le nom de *Sergonsson*, *Sargossonio*, dont Saint-Gourson est une corruption récente. Ce nom semble remonter à un *SERGUNTIOMAGUM, qui rappelle pour le commencement et la fin, celui d'une station mentionnée dans la *Table de Peutinger* sur la route de Limoges à Saintes, qui se fit *Se[rm]anicomago*. Les tentatives faites jusqu'ici pour identifier cette localité ne paraissent pas concluantes. On a proposé d'adord Charmé, en dernier lieu Sainte-

Avec le progrès de la population nous voyons apparaître des noms de villages plus récents, d'abord des noms communs sans article : CALCE-FURNUM *Chaufour* (faussement traduit par Chez-Four), CANAVAS[1] *Charves* dont on a fait Chez-Cherves, PODIUM CAPTIVUM, Puychétif, PODIUM RABIOSUM Puyrajoux; puis des noms communs avec l'article : ILLAS FABRICAS les Forges, ILLAS LAUBIAS les Loges[2], ILLAS HAGAS[3] les Ages, ILLA TASCA la Tâche; des noms propres de propriétaires ou un nom de profession, avec le suffixe -*ERIA, -*ERIAS (-ARIA, -ARIAS) : ILLA BALB-ERIA la Boubière, ILLAS PRADELL-ERIAS[4] les Pradelières; plus tard avec le suffixe -IA : ILLA PINELIA[5] la *Pinelie*, qui est devenue la Pilenie; ILLA CORMENER-IA[6] la Cormenerie, ILLA VICAR-IA la Vigerie.

D'autres lieux ont gardé, avec le nom du propriétaire, les noms communs, *mas* qui, usité au XVIIIe siècle comme mot isolé[7], n'existe plus aujourd'hui, ou *maine*, qu'on ne trouve seul que comme nom de lieu (le Maine, commune de Chasseneuil) : le Masdinteau, le Maine-Salomon.

Tous ces noms, ainsi que Goutibert, le Maschinet et le Temple, existaient au XIIe siècle. Ce n'est qu'après cette époque que le suffixe -IA étant mort à son tour, *Chez* joint au nom du propriétaire désigna les habitations nouvelles : Chez-Pasquet, Chez-le-Royal, Chez-Casternaud, Chez-Goumard, Chez-Vérinaud, Chez-Naudonnet, Chez-Rollet.

Sauf aux environs de Saint-Claud, où dominent les noms de hameaux

---

Sévère, près Cognac. La distance de cette station à Chassenon est marquée sur la carte par un chiffre que les premiers éditeurs ont lu XIII, M. Desjardins XVII et M. Longnon XLII. Cette dernière lecture plaide en faveur de Sainte-Sévère; celle de M. Desjardins (XVII) convient bien à Saint-Gourson qui est situé à un peu plus de 36 kilom., environ 17 lieues gauloises, de Chassenon. Charmé est à 16 kilom. plus loin; aussi Danville proposait-il de lire XXIII (Michon, *Stat. mon.*, p. 160). *Sermanicomago* a semblé étrange à M. Longnon qui l'a corrigé en *Germanicomago* (*Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, an. 1879, p. 177-184, et *Atlas historiq. de la France*). || [1] Cellier. || [2] Hameau aujourd'hui détruit. || [3] Haie, parc, partie de bois entourée de haies, où l'on enfermait du gibier. || [4] Y a-t-il bien là un nom d'homme « Pradeau » ou le nom commun PRADELLUM? Je ne pourrais le décider d'une façon certaine. || [5] Ici l'origine n'est pas douteuse. Nous avons bien le nom d'homme : *P. Pineus de la Pinelia* (Censier de l'abbaye de Cellefrouin, f° 1, l. 5). || [6] Hameau détruit. *P. Cormeniers .XII. den. de manse de Cormenaria* (c. f° 1, l. 33). || [7] Au moins dans la langue des notaires (1722) : « un *mas* de terre. »

formés de *Chez* et d'un nom d'homme, la population de la vallée paraît être au XIIe siècle fixée dans les mêmes lieux qu'aujourd'hui.

Mais je n'ai encore rien dit de Cellefrouin. C'était, dit-on, autrefois une ville immense qui s'étendait sur les communes environnantes et qui s'appelait la ville des Lans. Rien n'appuie cette croyance, si ce n'est, dans la pensée du peuple, les restes d'un camp antique, quelques débris de murs oubliés que le paysan déterre en de rares endroits et des *chirons*[1], tas de pierres, qui masquent parfois d'anciennes constructions. En réalité Cellefrouin est une énigme pour les gens du pays. Tandis que tous les villages de la région, grands ou petits, sont bâtis sur des hauteurs ou sur les flancs des coteaux, Cellefrouin seul est au fond de la vallée dans un lieu humide sans soleil et sans vue.

Comment les premiers habitants ont-ils pu se fixer dans cet endroit? A cette question que tout le monde se pose, la légende seule jusqu'ici s'est chargée de répondre. On raconte que l'église devait être bâtie sur la hauteur, en plein soleil, mais que, chaque nuit, le travail de la journée était démoli. Voyant dans ce fait un signe de la volonté du Ciel, le chef maçon aurait lancé son marteau dans les airs en s'écriant : « Là où mon marteau tombera, l'église s'élèvera ». Le marteau tomba sur le bord de la vallée, au milieu du marécage. Néanmoins le chef maçon tint parole, et l'église y fut bâtie.

Cette légende n'est point propre à Cellefrouin. On en trouve une à peu près semblable au sujet de l'abbaye de Puypéroux[2].

La cause mystérieuse à laquelle le Cellefrouin actuel doit son existence n'est autre que l'abbaye[3] qui y fut fondée dans les premières années du XIe siècle, grâce sans doute au voisinage de la superbe fontaine qui coule au pied de l'église. Les autres sources de la région n'ont pu, il est vrai, fixer la population autour d'elles. Mais un avantage peu appréciable pour une famille, à qui suffit une cruche d'eau de source par jour, devient considérable dès qu'il s'agit d'un plus vaste établissement. Aussi est-il naturel que l'évêque de Périgueux, Arnaud de Vitabre[4], ancien moine de Nanteuil,

---

[1] Ce mot, qui a cours dans le français populaire, est poitevin. Le mot indigène est *cèrri*. || [2] *Stat. mon. de la Charente*, p. 263. || [3] C'était une abbaye de chanoines réguliers. || [4] Les historiens de l'Angoumois n'ont connu ni la date ni le principal auteur de la fondation de l'abbaye de Cellefrouin. Ils la fixent à 1125 et l'attribuent uniquement aux habitants du lieu. C'est le cartulaire qui est venu nous renseigner. La date précise

qui possède de si belles eaux, ait fait choix de cet emplacement pour l'abbaye qu'il méditait de fonder.

Seraient-ce là les premiers commencements de Cellefrouin ? Je ne saurais le dire d'une façon certaine; mais j'hésite à le croire. Cellefrouin est désigné de plusieurs façons dans le cartulaire de l'abbaye. On trouve d'abord la simple dénomination de Saint-Pierre : « *Cedo ad locum Sancti Petri*[1] — *intra monasterium Sancti Petri*[2] — *dedit Ecclesie Sancti Petri*[3] » ; puis Saint-Pierre qui est appelé Celle : « *facit condonationem... ad Sancti Petri qui vocatur Celle*[4] ou *Cella*[5] »; Saint-Pierre de Cellefrouin : « *...sancto Petro apostolo de Cella Froino*[6] — *ecclesiæ Sancti Petri de Cella Fruini*[7] » ; enfin Cellefrouin : « *...ecclesia de Cellafruini*[8] » ; ou simplement Celle : « *...ecclesia de Cella*[9] ». Il y avait aussi un puy de Celle[10].

Celle, CELLA, est un nom commun qui désignait, chez les latins, un cellier, un fruitier, une petite chambre de domestique, et, dans la langue chrétienne, une cellule, un monastère. Dans les deux sens, il peut donc

---

reste incertaine; c'est peut-être, en supposant une erreur de 100 ans, 1025. Le fondateur est le seigneur Arnaud, évêque (*cart.* verso f° 3), qui était le parent de Guillaume Taillefer, évêque d'Angoulême, et qui l'avait élevé (recto, f° 1), enfin qui était assisté dans son œuvre par le père d'Itier de *Villaboe*, mort dans un naufrage en se rendant à Jérusalem (verso, f° 3 ; cf. *Cart.* de Saint-Léger de Cognac, dans *Antiquit. benedict. sanctonenses* de Dom Estiennot. Bib. nat. latin, n° 12,754). On reconnaît à ces traits Arnaud de Vitabre, oncle d'Arnaud de Villebois, grand-oncle d'Itier de Villebois et l'ami du comte d'Angoulême. Le cartulaire nous apprend en outre qu'il faut encore reculer la date de la mort d'Arnaud, fixée par Denys de Sainte-Marthe à 1037, au-delà de 1048, puisqu'il a sollicité de l'évêque Guillaume (1043-1076), de concert avec le comte Foulques (1048-1086), une faveur pour l'abbaye de Cellefrouin (recto, f° 1). Rien donc n'empêche d'admettre pour la fondation de Saint-Léger de Cognac la date de 1041 (cf. Dom Estiennot). Il se pourrait que l'évêque de Périgueux se fût retiré à la fin de sa vie dans l'abbaye de Cellefrouin dont il semble avoir tenu en main le gouvernement. « Cedo ad locum sancti Petri principem apostolanem... necnon domino episcopo Arnaldo, *qui preesse videtur*, » dit la 2e charte qui a été signée par Arnaud lui-même (*Cart.* recto, f° 1). || [1] *Cart.*, recto, f° 1, l. 28. || [2] *Ibid.*, f° 4, l, 3. || [3] *Cart.*, verso, f° 1, l. 19. || [4] *Cart.*, recto, f° 2, l. 10. || [5] *Ibid.*, l. 32. || [6] *Ibid.*, f° 3, l. 2. || [7] *Cart.*, verso, f° 1, l. 27. || [8] *Ibid.*, f° 2, l. 13. || [9] *Ibid.*, passim. || [10] *Censier*, f° 5, l. 27 (surcharges).

être ancien. Ce qui fait croire à son antiquité, c'est ce fait qu'il n'est pas accompagné de l'article.

Quoi qu'il en soit, l'abbaye fut largement dotée par Arnaud de *Villeboe* (Villebois), neveu de l'évêque de Périgueux, Aimeric de Rochechouart, et par les « habitans du lieu [1] ». Parmi ceux-ci se distingua FROUIN [2] qui, par sa générosité, mérita d'associer son nom à celui de Celle, mais seulement dans les actes officiels, car le peuple lui a constamment refusé cet honneur.

On bâtit, à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe, une belle église, une lanterne des morts, qui existent encore, et une chapelle de saint Martin, dont on voit les ruines de l'autre côté de la rivière.

Le XVe siècle fut aussi une période de constructions importantes. C'est alors qu'on fit l'église de Saint-Claud et que l'on rebâtit la plupart des villages, y compris Cellefrouin.

Il est à croire que l'abbaye fut dès le début un centre intellectuel. Elle possédait une école sous le règne de Henri I. Cependant, à en juger par la rédaction des chartes, la langue du pays n'eut pas beaucoup à en souffrir. Du reste, l'abbé Fouchier, qui devint patriarche de Jérusalem, ne dut point son élévation à son mérite littéraire : « pou savoit letres, » dit de lui son successeur, Guillaume de Tyr [3].

Le bourg de Cellefrouin ne s'est guère développé depuis, et, jusqu'à la Révolution, il ne contenait guère que les serviteurs et les fonctionnaires de l'abbaye : des greffiers, un receveur, un notaire, un procureur fiscal. Si l'on y joint le sergent, le juge sénéchal, le notaire et le procureur fiscal du comté de Sansac, un médecin, un apothicaire, un marchand, quelques ouvriers, on aura une idée de la population établie à Cellefrouin, autour de l'abbaye, dans les XVIIe et XVIIIe siècles, population moins sédentaire et moins attachée à ses traditions que celle des hameaux.

Le censier de l'abbaye nous fournit un grand nombre de noms d'hommes, dont plusieurs se retrouvent encore soit dans la commune, soit dans les environs. Je citerai, parmi les plus caractéristiques, les Tareau, les Garnaud, les Château, les Cormenier, les Pineau, les Boniceau (disparus seulement au commencement de ce siècle), les Pâtureau, les Raynaud, les La Quintane, les Barraud, les Mainard, les Rotit, les Baron, les Beylit, les Grenet, les Faure, les Saunier, les Bouillaud (nom maladroitement traduit du patois *Boulhou* [4] qui aurait dû donner *Bouilleul*) les Micheau, les Héraud, les Meunier, les Grassin, les Roy, les Mau-

[1] Corlieu, *Recueil en forme d'histoire*, page 23. || [2] *Cart.* rect. f° 3. || [3] Edit. P. Paris, 1880, t. II, p. 16. || [4] Auj. *bŭlõ*; cf. *filõ* « filleul ».

rin, les Bouhier, les Moreau, les Chambaud, les Goumard, les Mayou, les Briaud, les Découret, les Boutin, etc.

Mais la population a probablement moins changé encore que ne pourraient le faire croire les variations survenues dans les noms de famille. Au commencement de ce siècle, on ne comptait que deux ou trois étrangers au bourg, un au Temple et quelques autres à Lascoux. On vivait, on se mariait au lieu même où l'on était né, ou suivant l'expression de ma mère, *kŏ y ŏ vĭkŭ kŏ y ŏ mŏr* : « ça y a vécu, ça y a mort ».

Qu'est-ce qui aurait pu, du reste, attirer les personnes du dehors ? Le pays était pauvre, et loin de toute voie de communication. La première route n'a été finie qu'en 1846.

On songeait bien plutôt à en sortir.

Comme il y avait peu de prairies et peu de terres cultivées, le travail de la récolte n'occupait pas tous les bras. Alors on émigrait, surtout des villages les plus pauvres, de Chavagnac, des Forges, vers La Rochelle pour les fauches, vers Gençay en Poitou pour les *métives* (moissons), aux environs de Montignac et dans toute la plaine basse de l'Angoumois pour les vendanges. Les femmes mêmes partaient. On restait absent de quinze jours à trois ou quatre semaines et l'on revenait chez soi avec le fruit de la campagne.

Les personnes aisées restaient naturellement dans leurs foyers, et n'avaient d'autres occasions de s'en éloigner que les foires, les frairies et les convenances de famille, comme les mariages et les enterrements. Elles ne dépassaient guère Saint-Claud, Chasseneuil, La Rochefoucauld, Saint-Angeau, Mansle, dont les foires étaient assez suivies, et Verteuil où l'on allait une fois l'année échanger des châtaignes contre des oignons.

De ces sorties, les seules qui pouvaient avoir quelque influence sur le langage étaient celles qui mettaient les habitants en contact avec les gens du pays bas. Ceux du pays haut étaient jugés ridicules dans leur parler et dans leurs manières. Un jour ma grand'mère eut l'idée d'aller à la frairie de Saint-Claud; elle en revint toute scandalisée, tant la façon de danser des gens lui avait paru lourde et grossière : *u fazā pèta lú pìe*, répétait-elle souvent avec un sourire moqueur, *u tapā dā lá mā, ā ɛātā : al o kása, la maryu, al o kása sú só, sú só e sá brid, tralala lalir.* « Ils font péter les pieds, ils *tapent* dans les mains, en chantant : elle a cassé, la Marion, elle a cassé ses sabots, ses sabots et ses brides, tralalalalire. »

Au reste, la vie retirée que l'on menait à cette époque n'avait rien de maussade; elle était plutôt joyeuse et tranquille, car la population tout entière, réunie par les liens d'une solidarité réciproque, ne formait, pour ainsi dire, qu'une seule famille.

L'argent était rare et passait presque tout aux impôts. Mais on se contentait de peu : les châtaignes, les pommes de terre suffisaient presque à la nourriture des pauvres gens. Le pain était noir, fait de baillarge, d'orge, d'avoine avec un peu de froment, qu'on remplaçait dans les mauvaises années par des tiges de *bigarot* (maïs) coupées en petits morceaux et moulues avec le grain.

Une potée de *mongettes* (haricots), une frottée d'ail, des châtaignes grillées dans une poêle *predarse* (percée de trous), des crêpes, un coup de piquette, composaient un festin peu coûteux, qu'on offrait de bon cœur et qui était accepté avec plaisir. Tuer un porc ou même un poulet, c'était une bonne aubaine dont on s'empressait de faire profiter ses voisins.

Les maisons étaient peu luxueuses et l'on ne se mettait pas en frais même pour en assurer la solidité. Plusieurs personnes, enterrées dans l'église, ont été, d'après les registres de la paroisse, tuées sous les débris de leurs maisons.

Une pièce unique suffisait pour toute la famille, quelquefois même elle abritait aussi les animaux, âne, pérots, gorets, séparés par des *mandis* de planches (cloisons) ou de simples claies. Le porc a conservé quelque chose de cette ancienne familiarité : il va encore recueillir sous la table, en compagnie des poules, les restes du repas.

Avec de tels usages, recevoir ses amis n'était pas une gêne.

Aussi recherchait-on le travail en commun et personne ne se montrait avare de son temps. Le jour des morts, aucun propriétaire de bœufs n'aurait labouré pour son propre compte; ce jour-là était dû aux pauvres gens qui n'avaient pas d'attelage. Celui qui se trouvait en retard pour la culture de ses vignes voyait aussitôt ses voisins accourir à son aide. L'hiver, quand tout autre travail était devenu impossible par le froid, les hommes vigoureux se réunissaient pour couper le bois et faire les fagots. Partout où il y avait du *bigarot* à *épigouiller*[1], des *calous* (noix) à *énougeler*[2], des bandes joyeuses de travailleurs s'offraient avec empressement. La récolte des foins, les moissons, les vendanges, fournissaient aux pauvres l'occasion de payer les services reçus pendant l'hiver. Quelle fête c'était alors! et que le travail paraissait léger!

Toutes les occasions de se voir étaient saisies avidement. Les hommes se réunissaient pour faire des paniers, des *clisses* (claies), des *bourgnes*[3],

---

[1] Débarrasser l'épi de son enveloppe. || [2] Casser et trier. || [3] Sorte de benne faite de paille et d'osier, où l'on conserve les fruits séchés au four (*quartillons*, — quartiers de pommes ou de poires, — prunes, cerises, etc.).

des *palissons*[1]; les femmes, pour filer, pour laver, pour garder les bestiaux; les jeunes gens, garçons et filles, pour aller aux veillées et aux frairies.

Avec cela, les mœurs étaient pures[2]. La première jeune fille qui a failli s'est vue poursuivie à coups de pierre dans toute la commune, et son séducteur a dû quitter le pays.

Mais le lien le plus puissant qui maintenait unies toutes les classes de la société, c'était la religion et les pratiques superstitieuses.

La messe était le centre de la vie paroissiale. Tous les dimanches, elle réunissait à l'église la population tout entière.

Les fêtes de Noël, l'approche du Carême, le jour de l'*Osane*, les fêtes de Pâques, la Saint-Jean, les fêtes patronales des villages voisins, Notre-Dame *crêpière*, ramenaient chaque année des plaisirs traditionnels qui paraissaient toujours nouveaux.

A Noël, on parcourait les villages en chantant des cantiques. On bénissait avec solennité le *mouchon*[3] qui devait rester allumé jusqu'au 1er de l'an. Après cette cérémonie, on se rendait par bandes à l'église. Mais les pensées religieuses n'étaient pas la seule préoccupation. Pendant la messe, quelques-uns se tenaient sur la place pour observer la lune. C'était à ce moment que les pommes venaient se placer sur les pommiers : par un temps clair, elles se mettaient à leur aise; si la nuit était noire, elles s'entassaient en désordre. Venaient-ils à constater une obscurité de bon augure, les observateurs rentraient joyeux à l'église : cette année-là, ils auraient des pommes. Au retour, on réveillonnait avec des *grillons* (rillons) nouveaux et l'on faisait réveillonner toutes ses bêtes.

Le dimanche de *Tire-Coudène*, huit jours avant le premier dimanche de Carême, commençaient les fêtes burlesques du mardi-gras qui se terminaient le jour des Cendres par de solennelles assises et une réjouissante exécution.

Le jour de l'*Osane* (dimanche des Rameaux), tout le monde était sur pied. Le matin à la messe, on faisait bénir des *ôsaniers* que l'on plantait dans

---

[1] Sébille faite aussi de paille et d'osier où l'on dépose la pâte au sortir de la *mé* (maie) avant de la mettre au four. || [2] Cependant une pratique prouve bien qu'il a dû toujours y avoir quelque exception. Quand la ménagère échaude les boudins nouvellement faits, elle doit, pour les empêcher de crever, les baptiser en les plongeant dans l'eau bouillante au nom d'un mari volontairement trompé, qui devient par le fait parrain des boudins. Mais je dois dire que, vers 1830, il n'y avait qu'un seul parrain pour tous les boudins de la commune de Cellefrouin. || [3] Tison.

les champs où ils protégeaient le blé, mais sans les introduire dans les maisons, où ils auraient fait *chôvenir* (moisir) le pain. Le soir au cimetière, on priait pour les morts et l'on faisait des observations météorologiques : le vent devait garder les trois quarts de l'année la direction qu'il avait au moment où la procession s'arrêtait devant la croix *ôsanière*.

A Pâques, on allait à la collecte des œufs, et l'on se répandait dans les hameaux pour tuer le coq et faire danser le bouquet.

On fêtait la Saint-Jean à la Tâche, l'Ascension à Beaulieu, la Pentecôte à Cellefrouin, la Saint-Roch (16 août) à Parzac, la Nativité (8 septembre) à Saint-Claud.

Avec l'hiver recommençaient les fêtes intimes. Le 8 décembre, on faisait, en l'honneur de Notre-Dame, des crêpes que l'on partageait en famille avec les poules. Malheur à la ménagère qui aurait négligé ce devoir : ses poules n'auraient pas pondu.

Ainsi un contact journalier rapprochait tous les habitants.

Cependant l'union n'était pas absolue. Le bourg frayait surtout avec les Pradelières et le Maschinet qui étaient habités par des *messieurs*. Chavagnac vivait un peu isolé. Lascoux avait quelques étrangers, des scieurs de long, dont quelques-uns étaient mal famés. Le Temple était redouté, car ses habitants vigoureux et querelleurs couraient le loup garou : leurs sabots, qu'ils laissaient pour leurs promenades nocturnes, avaient été vus rangés sur la chaume de la mare, et l'un d'eux s'était laissé prendre[1]. Goutibert comptait surtout des marchands d'ânes, de cochons et de morue, qui aimaient à rester chez eux. Le Masdinteau et la Boubière se rapprochaient des villages de Beaulieu. Le Lac était attiré vers Saint-Claud.

Telles étaient les mœurs de Cellefrouin dans le premier tiers de ce siècle.

Mais tout cela n'est déjà plus qu'un souvenir.

La grande révolution était passée sans amener d'autre changement que l'éloignement des nobles, les Duchatel, les De Sallignac, les Duplessis, les De Saint-Michel, qui étaient les pères des pauvres, et l'élévation de certains usuriers qui avaient su accaparer la propriété. Celle de 1830 porta un coup fatal aux habitudes religieuses; 1848 vit la population armée contre un curé débonnaire. La nouvelle bourgeoisie avait fait son œuvre. Les relations avec le dehors, l'arrivée d'étrangers influents, le bien-être qui s'est répandu, ont fait le reste. Après la religion, ont disparu les pratiques superstitieuses, puis l'entente cordiale et la vie de famille. Maintenant c'est au tour de la langue.

---

[1] Voir l'appendice.

Le français est entré à Cellefrouin par la chanson, il y a 60 ans. Avant cette époque, on traduisait les chansons françaises en patois, au risque de perdre la rime [1]. C'est ainsi que faisaient les personnes âgées vers 1830. Déjà, cependant, ma grand'mère chantait volontiers en français ou en poitevin; mais ma mère ne voulait chanter qu'en français : « en patois, pensait-elle, ce n'était pas joli. »

A cette époque, le paysan répondait en patois à celui qui l'interrogeait en français. Un peu plus tard, il se mit à parler français avec le curé et les étrangers; mais il était flatté de se voir interpeller dans sa langue. Il en était ainsi il y a vingt-cinq ans. Lorsque je parlais patois, pendant mes vacances, j'étais fort bien accueilli : les visages s'épanouissaient et l'on ne manquait jamais de dire non sans malice, que tel ou tel qui avait passé trois mois dans le pays bas ou au service, était revenu ne sachant plus parler comme au pays.

Mais la génération attachée au patois a disparu; et aujourd'hui, pour obtenir qu'on veuille bien le parler avec moi, j'ai besoin d'user de stratagème ou de solliciter cette faveur comme un service.

Cependant, jusqu'à ces dernières années, le patois seul était en usage dans les relations entre indigènes et n'avait d'autre ennemi que l'instituteur. Mais voilà que quelques pères de famille se sont mis de la partie. Pour épargner à leurs enfants la honte de parler patois, ils ont rendu obligatoire autour d'eux l'usage du français. Cette mesure, dont l'initiative a été prise par M. Ph. Chambaud en 1880, est adoptée par tout le bourg et par une famille de Chavagnac. Je dois dire cependant qu'elle n'a pas encore porté les fruits que l'on en espérait. Le patois, banni de quelques foyers domestiques, continue à régner sur la place publique. C'est là qu'il saisit désormais les enfants que l'on voulait soustraire à son influence, le fils de M. Chambaud comme les autres. Mais évidemment il a reçu le coup de mort, et ses jours sont comptés.

---

[1] J'ai recueilli des chansons de ce genre, et le défaut de rime n'a rien de choquant pour l'oreille du paysan qui règle les paroles sur la musique.

§ 2. — Documents.

Les documents utilisés sont de deux sortes : oraux et écrits.

DOCUMENTS ORAUX

Les documents oraux se composent de mots, de phrases, de récits, de dialogues, entendus par moi et transcrits sur le champ. Ils ont été tous recueillis avec le même soin, mais non dans les mêmes conditions. Les uns sont dus aux relations continuelles et intimes de la vie de famille; les autres à des explorations rapides et sommaires. Ceux-ci ont été comme saisis au vol dans le cours d'une conversation où je ne jouais que le rôle d'observateur passif; ceux-là ont été amenés à l'insu de mes interlocuteurs, par une diplomatie dont seul j'avais le secret; d'autres ont été demandés directement et sont le fruit d'expérimentations où les sujets observés devenaient mes collaborateurs. J'ai observé un peu partout et toutes sortes de personnes : à la maison, dans « le cadre familier » de la vie journalière, chez des amis, dans les champs ou le long des routes, sur place et loin du domicile, des indigènes et des nouveaux venus, des personnes ne parlant que leur patois, d'autres qui l'ont abandonné pour le français; ceux qui n'ont jamais quitté leur village et ceux qui ont élu domicile ailleurs ou qui sont revenus après de longues absences.

Critique des documents oraux.

Si je m'en rapportais aux règles données par M. Psichari (*Observations sur la phonétique des patois*, *Revue des patois g.-r.*, II, p. 20), plusieurs de ces documents seraient à rejeter. « Le paysan, dit-il, ne parle pas la même langue dans les différents endroits du même village où vous conversez avec lui, par exemple chez lui ou dans la maison d'un ami, au cabaret ou sur la place publique. Il a besoin de son cadre familier pour parler la langue qui lui est naturelle. D'autre part, le plus sûr moyen de se tromper, c'est de poser aux paysans des questions directes. A plus forte raison, le paysan, interrogé hors de son village, ne nous donnera-t-il jamais un renseignement sur lequel la science puisse compter. Il s'agit, avant tout, de surprendre le paysan dans l'état d'inattention : dès que se produit chez lui l'absence de l'état d'inattention, toute information peut être considérée comme nulle et non avenue. »

Ces remarques témoignent d'une grande finesse d'observation ; mais il ne faudrait pas, du moins pour les pays que j'ai explorés, les prendre au pied de la lettre.

Un parler ne forme point un tout indivisible dont toutes les parties sont également sous notre puissance. On y peut distinguer trois éléments. Le premier, de beaucoup le plus important, est l'élément *réfléchi* ; c'est celui dont chacun a la pleine conscience et qui se présente à l'appel de la réflexion. Le second comprend l'ensemble des formes qui sont en train de se produire ou en voie de disparaître ; il s'efface à la réflexion et échappe à la conscience : c'est l'élément *instinctif*. Le troisième, que j'appellerai l'élément *idéal*, comprend tout ce qui, dans notre esprit, réalise le type du beau langage.

De ces trois éléments, le premier seul est fixe ; il constitue le fonds présent de la langue. Les deux autres, placés aux confins du passé et de l'avenir, n'existent que dans les tendances ou les aspirations du sujet parlant. Les deux premiers sont indigènes, le troisième est surtout étranger.

Pour l'élément instinctif, M. Psichari a raison. Il faut le surprendre dans les moments où le paysan s'abandonne, lorsqu'il parle sans prêter attention à sa manière de parler.

L'élément idéal, abondant surtout sur les limites de deux dialectes et dans le voisinage des centres d'influence, n'est point à négliger dans une enquête sérieuse, car il contient plus d'un enseignement.

Le danger, c'est de le confondre avec l'élément réfléchi. Mais, quelle que soit la tendance du paysan à modifier son langage devant un étranger, un observateur habile saura bien distinguer l'ivraie du bon grain. En prolongeant la conversation un peu de temps, il ne tardera pas à voir son interlocuteur, fatigué de la contrainte qu'il s'imposait au début, rendre les armes et parler tout simplement. De plus, par des questions habiles, en proposant des mots dont la forme toute locale ne se prête pas à une traduction, il soumettra la bonne foi du paysan à une épreuve décisive. Mais l'observateur aurait-il été trompé, le philologue ne le sera pas : les documents gravement falsifiés ne résistent pas à l'analyse.

L'*état de sincérité* peut donc être constaté, et il suffit pour l'étude de l'élément réfléchi. Dans cet ordre de faits, aucun témoignage n'est à rejeter, même ceux qui ont été donnés dans les circonstances les moins rassurantes, comme après une longue absence du pays natal, l'abandon et même l'oubli partiel du patois. Soit, par exemple, une enquête sur la limite du territoire où la gutturale médiale posttonique se conserve, et

supposons que l'on demande à un homme qui se souvient à peine de son patois comment on disait *scie* (SECAT) dans son village. S'il répond *scie*, il y a lieu de douter : ce peut être un mot français. Mais s'il dit *séje*, pourquoi hésiterait-on ?

Ainsi, loin d'être désarmée en face des dépositions fautives ou des erreurs involontaires, la science peut profiter des unes et des autres. D'où je conclus que tous les témoignages sont bons. Le tout est d'en déterminer la valeur et de ne leur demander que ce qu'ils renferment.

Degré de généralisation dont sont susceptibles les documents oraux.

Si le cadre d'une étude est assez restreint, il est possible d'entendre toutes les personnes qui s'y trouvent renfermées. Mais, dans ce cas même, l'observateur sent bientôt la nécessité de regarder un peu au delà, et se voit obligé de recourir à des explorations incomplètes. Dès lors, la question se pose de savoir quel rapport il peut y avoir entre la langue de quelques-uns, ou même d'un seul, avec la langue de tous ; en d'autres termes, si l'on peut sur des témoignages individuels conclure pour la généralité.

La réponse, c'est à l'observation seule que nous devons la demander, et elle peut varier suivant les lieux où celle-ci a porté. Autant que je puis en juger par ma propre expérience (et cela suffit dans le cas présent), l'élément *réfléchi* d'un patois ne varie guère dans un même village. L'on peut donc admettre que, sur ce point, le témoignage d'un seul vaut pour tous. Mais, quand il s'agit de l'élément qui est encore flottant, et de faits qui sont soumis à une évolution actuelle, un témoignage isolé ne peut avoir de portée générale. Ce qu'on peut faire de plus, c'est de l'étendre à la génération dans laquelle on l'a observé. Une modification peut, il est vrai, se produire isolément, et l'on en a beaucoup d'exemples ; mais les faits isolés se décèlent toujours par des caractères propres qui ne permettent pas de les confondre avec le résultat d'une évolution régulière.

Les sujets mêmes, chez qui on les rencontre, sont souvent en mesure d'avertir l'observateur, car ils ont eu ordinairement à subir des critiques ou des railleries pour leur *défaut* de langue. En tout cas, on ne trouvera pas le même fait chez deux individus différents.

Je me crois donc autorisé à conclure :

1° D'un seul témoignage pour tout un village de peu d'étendue, quand ce témoignage concorde avec l'induction scientifique, et qu'il porte sur un fait pour lequel l'évolution paraît être accomplie ;

2° De deux ou trois témoignages pour toute la génération placée dans des conditions analogues à celles des sujets observés.

Du reste, il sera toujours facile au lecteur de connaître au juste la valeur des formules générales que, pour plus de brièveté, j'emploierai souvent, en se reportant à la liste des témoignages que j'ai recueillis pour chaque village.

Valeur des documents oraux pour établir la chronologie linguistique.

Les raisonnements, basés sur les documents oraux, supposent tous un *postulatum*, dont la preuve, je crois, résultera de l'ensemble de l'ouvrage : à savoir que le patois est stable dans chaque individu, et que, considéré à un âge quelconque du sujet observé, il représente le parler de la génération prise dès l'origine; — en d'autres termes, que le patois est constitué dans l'enfance et qu'après il ne change plus, du moins quant à la nature propre des sons, d'une manière appréciable.

On peut faire à ce principe une objection préjudicielle, qui n'est point sans valeur : les modifications qui se produisent avec l'âge dans les organes doivent amener des modifications dans le parler.

Pour apporter une réponse directe et sans réplique, il faudrait pouvoir fournir une série d'observations faites sur une personne aux différentes périodes de son existence par un observateur placé chaque fois dans les mêmes conditions. C'est dire qu'il faudrait, pour trancher la question, recourir à une observation mécanique. En attendant qu'elle soit faite, voici les raisons générales que je puis faire valoir en faveur de ma supposition :

1° Des observations faites par moi sur ma mère à dix ans d'intervalle et d'une façon tout à fait indépendante ont donné des résultats identiques.

2° Les parlers des vieillards ont entre eux les mêmes ressemblances que ceux des enfants. Une évolution se continuant aurait amené infailliblement des divergences, surtout lorsque les personnes ont vécu dans des milieux complètement différents. Or, autant que j'ai pu le constater, ces divergences n'existent pas. Je citerai comme exemple les parlers de deux amis d'enfance, MM. Lévêque et B. de Fonroche (Le Maschinet), qui sont demeurés identiques. Pourtant, M. Lévêque n'a jamais quitté son village, et M. B. de Fonroche a passé 37 ans hors du pays. Rien, du reste, n'est plus fréquent que de trouver des vieillards qui, transportés depuis longtemps dans des villages étrangers, ont conservé fidèlement la caractéristique du patois de leur lieu d'origine.

Mais, je me hâte de le reconnaître, ces observations ne portent que sur la nature même des sons, et non sur les qualités accessoires, comme la durée, l'acuité ou l'intensité.

Je me garderais bien aussi de les étendre aux faits d'ordre analogique. C'est surtout dans le premier âge que l'analogie est puissante; mais il est possible qu'elle conserve quelque chose de son action sur toutes les périodes de la vie.

En tout cas, elles ne s'appliquent pas du tout à l'élément étranger qui s'introduit dans le langage. Sous ce rapport, la même personne modifie plusieurs fois son parler. J'en ai des témoignages certains, et, du reste, ici les témoignages sont superflus. Non seulement les mots étrangers sont reçus ou rejetés en proportions variables dans le courant d'une même existence, mais le mot étranger lui-même varie dans la même bouche avec le temps. En 1879, ma mère disait *kōtŭŋĕlmã* « continuellement », en 1886 *kōtŭnyĕrmã*, en 1890 *kōtŭŋĕrmã*. On ne trouverait pas un changement analogue dans un mot indigène.

Ces réserves faites, je crois que le patois est fixe dans le même individu.

Sources des documents oraux.

Je devrais maintenant faire connaître les circonstances dans lesquelles chacune des personnes auprès desquelles j'ai recueilli des documents ont constitué leur parler. Mais la tâche serait longue et l'énumération fastidieuse. Je me contenterai de le faire pour les membres de ma famille qui m'ont fourni la base même de cette étude. Quant aux autres personnes, je me bornerai à quelques indications sommaires.

Ma famille.

Ma parenté à Cellefrouin a été constituée par l'union de deux familles qui se sont alliées dans les personnes de ma grand'mère et de mon grand-père, celle des Bernier et celle des Garnaud.

A ces deux familles, je dois en ajouter une troisième qui descend des Bernier, par une tante de ma grand'mère, et dont une partie est passée par deux mariages successifs dans celle des Garnaud, je veux dire celle des Béchade.

Les Bernier et les Béchade sont relativement nouveaux à Cellefrouin. Les Bernier n'apparaissent dans les registres de la paroisse que dans le courant du XVIIIe siècle. Les Béchade sont plus anciens. Nous les trouvons établis à Cellefrouin en 1639, c'est-à-dire aussi haut à peu près que les

registres nous permettent de remonter. Nous pourrions même dresser leur généalogie à partir de Louis Béchade de Fonroche, qui fut père, en 1734, de François Béchade de Fonroche auquel remontent les représentants actuels de la famille. D'un rang assez élevé pour le pays, ils avaient leurs tombeaux dans l'église et s'étaient alliés aux De Salignac-Fénelon. Ce qui ne les empêchait pas de conserver avec un soin jaloux le patois qu'ils parlaient.

Les Garnaud, d'une condition plus modeste, mais pourtant aisée, semblent appartenir à la population indigène. Ils sont cités deux fois dans le Cartulaire, et huit fois dans le Censier. Nous les retrouvons dans les registres à partir de 1646. L'absence d'une forme complètement populaire pour le nom de Garnaud pourrait seule faire croire à une importation étrangère. Mais la conservation des noms de famille n'est due qu'à une influence savante. Des formes populaires dans le censier, comme *Tareu*, *Grassi*, ont complètement disparu devant les formes françaises *Tareau*, *Grassin*. Les noms de lieux seuls ont gardé les formes indigènes. On dit : « *la fõ bará*, la Font Barraud »; mais « *eá bárõ*, chez Barraud ». Les personnes étaient surtout désignées par des surnoms. Celui de mon grand-père était Papelin.

Dans les derniers temps, les Bernier étaient établis au Moulin de la Boubière, les Béchade au Temple, les Garnaud au Moulin-Neuf.

Le mariage de mon bisaïeul Bernier avec une femme de Poursac, suivi de ceux de son fils, de son petit-fils et de sa petite-fille avec des personnes de Beaulieu, ont écarté le parler de la branche directe des Bernier du patois de Cellefrouin. Je ne le distingue pas de celui de Beaulieu. J'ai observé : M. Pierre Bernier (1821) qui s'est transporté de la Boubière au Moulin de Sansac; sa sœur, Mme Cotinaud (1825) établie à Beaulieu; ses filles, Anoa (1850) et Théoline (1854), nées toutes les deux à la Boubière, et son neveu, Eugène Cotinaud, né à Beaulieu (1865).

Les descendants des sœurs de ma grand'mère Bernier parlent le patois des lieux où ils sont nés : Mme Darconnat (1825), son frère M. Champagne (1836), et son fils Louis Darconnat (1860), celui de Ventouse; les filles de M. Champagne, celui de Ronfort (Saint-Front), pays de leur mère; M. Sejat (1811), et ses neveux Prévotel, celui du Moulin de Villars et du Maine-Michaud, sa petite-nièce Mme Pinaud, celui de Chalais (Saint-Claud).

M. Louis Darconnat, qui est venu passer une année à Paris, m'a assisté de sa collaboration pendant la rédaction de cette partie de mon travail, et je lui dois d'utiles renseignements.

Le patois des Béchade, du moins celui que j'ai étudié moi-même, s'écarte de celui du Temple, et se rapproche de celui des Garnaud. Aussi ai-je cru pouvoir lui emprunter les échelons qui me manquent dans la famille Garnaud et qui me permettent de remonter sur certains points jusqu'au second tiers du XVIIIe siècle. Je citerai :

1783. F. BÉCHADE DE FONROCHE, fils de Fr. de Fonroche, était né au Temple. Je connais de lui quelques formes archaïques qui sont restées, grâce à leur étrangeté, dans la mémoire de sa fille, Mme Valteau de Mouillac. Il était, par son mariage avec une demoiselle Bernier, l'oncle de ma grand'mère.

1809. Mme VALTEAU DE MOUILLAC est née au Temple; mais elle est restée au Maschinet chez une de ses tantes, afin qu'elle pût suivre de là l'école de Ventouse. Elle a défendu son patois de son mieux. Elle m'a raconté que sa tante voulant lui faire dire *dèvātō* (forme de Ventouse), au lieu de *dèvātā* (forme de Cellefrouin) : « Tant qu'à changer, aurait-elle répondu, j'aime mieux dire *tablier*. » Elle a gardé *dèvātā*. Après un court séjour à La Merlière, elle a quitté Cellefrouin, en 1841, pour aller à Bordeaux où elle s'est trouvée au milieu d'une petite colonie de compatriotes, composée de membres de la famille Béchade et de deux personnes de Chez-Cherves. Du reste, elle n'a jamais cessé de parler patois avec son fils.

1813. BÉCHADE DE FONROCHE. Il est né au Maschinet où il a été élevé. Son patois diffère peu de celui de sa sœur (Mme V. de M.). Sa vie présente ce détail intéressant pour nous, que, après avoir été soldat pendant 7 années et avoir passé près de 30 ans en Amérique, il a retrouvé en quelques jours le patois de ses jeunes années. Il est donc resté étranger au mouvement qui a pu s'opérer pendant son absence dans le patois de Cellefrouin, et son témoignage, à ce point de vue, est d'un grand prix.

1839. E. VALTEAU DE MOUILLAC. Il est né à La Merlière. Son père, arrière petit-fils d'un maire d'Angoulême, ne parlait que français. Il n'a donc pu apprendre le patois que de la bouche de sa mère et dans la petite colonie établie à Bordeaux.

Quant aux autres membres de la famille Béchade qui descendent d'une sœur de ma mère, nous les retrouverons dans la famille Garnaud.

Le patois de la famille Garnaud a été constitué au Moulin-Neuf, où mon grand-père est né, le dernier de neuf enfants. Ce moulin, qui est le Moulin-Neuf au moins depuis le XIIIe siècle, était, il y a 50 ans, le centre où l'on se réunissait de tous les villages voisins, du bourg, de Chez-

Picard, de Chez-le-Royal, de Chavagnac, de la Phibaudet, du Lac, du Temple, de Chez-Vérinaud, etc. Une maladie, qui retint mon grand-père 18 ans dans son fauteuil, était une raison de plus pour attirer les visiteurs qui y venaient en foule et de toutes les conditions, le curé, le notaire, les bourgeois, avec les pauvres gens et les clients qui affluaient.

Tandis que le grain ou les noix étaient broyés sous la meule, tous se groupaient autour de l'aimable vieillard qui avait gardé le costume avec les bonnes grâces du siècle dernier et qui était l'âme de ces réunions. On racontait les nouvelles du jour, les histoires et les légendes du passé, les apparitions nocturnes des revenants ou du diable, les exploits du loup garou, les contes où la Sainte-Vierge remplaçait les fées, les aventures de Jean-le-Sot; on y daubait même parfois les bourgeois et les curés; on se posait des énigmes; on se portait des défis; à certains moments, chacun devait dire son conte ou donner sa chanson. Cependant on rapportait du bourg des *broes*[1] pleins de vin; ma mère disposait les gobelets sur la table; et ma grand'mère assise devant son foyer, en vraie meunière qui sait attirer l'eau à son moulin, faisait sauter les crêpes avec une habileté demeurée célèbre.

Pour faire connaître toute la littérature orale du pays, je n'aurais qu'à publier les *Récits du Moulin-Neuf*. Ils existent encore, conservés dans deux mémoires merveilleuses que j'aimerais à pouvoir exploiter un jour.

Je n'ai pas connu mon grand-père. C'est donc à ma mère que je dois reprendre la série des représentants de mon patois.

1822. Marie Garnaud, enfant préférée de son père qu'elle ne quittait jamais. Elle représente fidèlement la tradition des Garnaud, et j'ai pu me convaincre qu'elle n'a rien pris de sa mère, Françoise Bernier. Elle a quitté Cellefrouin à l'âge de 22 ans pour s'établir à Saint-Claud où elle est toujours restée depuis. Suivant la coutume de son temps, en sa qualité de fille, elle n'a pas appris à lire. Le patois a été pendant longtemps sa seule langue, et elle l'a défendu, comme son costume, contre l'invasion de la mode nouvelle. Cependant elle a, depuis peu, fléchi sur certains points, et, comme elle abaisse ses coiffes, elle francise son patois. Mais elle se rend bien compte du changement; aussi, quand elle veut, elle sait bien laisser de côté tout élément d'emprunt.

1832. L. Carré, petit-neveu de mon grand-père, né à Cellefrouin, était un habitué du Moulin-Neuf. Eloigné du pays depuis longtemps, il en parle le patois avec amour. Je lui dois d'avoir le premier attiré mon attention sur certaines formes peu correctes de mon propre parler.

---

[1] Cruches qui servent à mettre l'eau à boire.

1834. Marie Béchade, nièce de Marie Garnaud, née au Moulin-Neuf. Elle ne représente en réalité que la tradition des Garnaud; car d'une part elle descend de ceux-ci par son père comme par sa mère; et d'autre part son grand-père, frère de Fr. Béchade de Fonroche, étant mort jeune, l'éducation des enfants est restée entre les mains de la mère qui était une nièce de mon grand-père Garnaud. On peut dire qu'elle n'a pas changé de milieu, malgré quelques séjours temporaires à Lascoux et à la Merlière. Elle est fixée depuis longtemps Chez-Casternaud. C'est un témoin précieux du parler de Cellefrouin : elle n'en connaît pas d'autre.

1837. Jean Béchade, frère de Marie, né aussi au Moulin-Neuf. Il est allé à l'école et il a quitté le pays à 22 ans, mais il n'a pas cessé de parler patois en famille. Pendant que je rédigeais ce travail, il était à Paris, et il s'est prêté avec complaisance à toutes mes investigations.

1846. Pierre Rousselot, fils de Marie Garnaud. Mon père est de Nanteuil-en-Vallée, et je suis né à Saint-Claud. Malgré ces deux circonstances, ou plutôt grâce à elles, je puis me réclamer du Moulin-Neuf dont je continue sur bien des points la tradition. Ma mère m'a appris son patois et je l'ai parlé constamment avec elle. J'ai fait mes premières études à Cellefrouin, où je suis resté depuis douze ans jusqu'à seize, parlant tous les jours patois avec les paysans et mes camarades de jeux. Cependant je n'ai pas échappé entièrement aux influences des milieux où j'ai vécu. J'ai pris au parler de Saint-Claud quelque chose de ses nasales, et certaines formes de conjugaison; au français, sa syntaxe.

Aucune de mes sœurs n'a conservé l'habitude de parler patois; elles l'ont abandonné dès qu'elles sont allées à l'école. Deux néanmoins,

1850. Marie-Louise Rousselot, et

1852. Juliette Rousselot, ont gardé des formes intéressantes.

1859. Françoise Neuville, fille de Marie Béchade, a été élevée Chez-Casternaud. Elle n'a guère vécu qu'avec sa mère dont elle continue très visiblement la tradition, tout en subissant une légère influence du patois de Chavagnac qui est celui de son père.

1878 et 1880. Mariette et Elisa Raynaud, filles de la précédente, sont nées à Fonfais et ont été transportées en 1880 Chez-le-Royal. Comparées à leur mère, elles ont quelque chose d'archaïque dans leur parler. Elles ont été en partie élevées par leur grand'mère, et elles vont à l'école. Leur père, qui est de Chasseneuil, a adopté le patois de Cellefrouin, mais sans se débarrasser entièrement de celui qu'il a répudié tout enfant.

Ainsi, en réunissant les deux familles Béchade et Garnaud, nous obtenons une série qui embrasse plus de cent ans, et qui comprend quatorze témoins, tous placés dans des conditions qu'il est possible de déterminer.

Le patois des autres membres de la famille Garnaud fixés dans des hameaux importants se rattache à celui des lieux qu'ils habitent, avec quelques nuances pourtant que nous aurons à constater. Je signalerai :

Pierre Baud (1835), petit-fils d'une sœur de mon grand-père mariée au Temple, avec ses enfants, Pierre (1876) et Marie (1880), sa sœur, Mme Tabaud (1844), et sa nièce (1864), parlent le patois du Temple.

Mme Lavaud, cousine germaine de ma mère, ses enfants et ses petits-enfants parlent celui de Lascoux.

En transcrivant ces noms, j'ai la douleur de penser que deux déjà ne sont plus qu'un souvenir. Mme Valleteau de Mouillac d'abord, puis M. Pierre Bernier, ont été ravis à notre affection et à ma reconnaissance.

Indication sommaire des sources orales.

La liste suivante ne se rapporte qu'aux documents oraux recueillis dans la région. Quant à ceux qui y sont étrangers, j'en indiquerai la provenance à l'occasion.

Les noms de lieux sont rangés selon l'ordre alphabétique des communes et, sous chaque commune, selon l'ordre alphabétique des hameaux.

Tous les hameaux ne sont pas mentionnés même pour Cellefrouin; cela tient à ce que quelques-uns ne sont habités que par des nouveaux venus, et que les autres m'ont paru négligeables pour l'objet que je me proposais.

Les personnes indiquées après chaque nom de lieu sont, sauf mention contraire, nées dans ce lieu et observées sur place.

Les chiffres entre parenthèses marquent l'année où l'enquête a été faite et à laquelle se rapporte l'âge indiqué.

L'astérisque désigne un membre de ma famille dont il a été déjà parlé.

Je joins à cette liste le nombre des habitants, d'après le *Dictionnaire géographique du dép. de la Charente* publié en 1858. Cette date convient bien pour déterminer le cadre où se placent la plupart de mes renseignements.

Agris. — *La Grange.* — Mme Brunaud, depuis peu à Saint-Claud, environ 37 ans (1887). — 99 h.

Aunac. — *Vieux-Aunac.* — Une femme de plus de 95 ans et son petit-fils, homme d'une quarantaine d'années (1887). — 239 h.

Bayers. — Une femme de 68 ans; un jeune homme de 20 ans et de tous petits enfants que j'ai écoutés sans être vu (1887). — 382 h.

Beaulieu. — Veuve Ballet, 68 ans (1879); MM. Cotineau, 63 ans; *Eugène Cotineau; Amédée Garnaud, environ 37 ans, vu à Saint-Claud (il a vécu loin du pays); Ballon, sacristain, 62 ans; Caillier, 60 ans (1886). — 388 h.

La Grange à Boussard. — Diverses personnes; M. Ballon, établi à St-Claud (1886). — 18 h.

Moulin de Sansac. — Mme Bernier, 55 ans, et ses *filles (1886). — 6 h.

Bioussac. — M. et Mme Mourousseau, 60 ans, vus à Parzac (1887). — 82 h.

CELLEFROUIN. — MM. Carré, 65 ans, son fils, 35 ans, et ses petits-enfants, 9 ans 1/2, 8 ans et 5 ans ; Geneix, 52 ans ; Grassin, 66 ans (il tient un hôtel très fréquenté), et son fils aîné, 26 ans ; Faudry, 18 ans (1887) ; mes deux compagnons de jeux : Fr. Doche, 40 ans (1887), dont le père était des Lélots et la mère du bourg, et C. Babaud, 41 ans (1890). — 138 h.

Chavagnac. — M. Gros, 60 ans (1887), déjà vu en 1879 ; une camarade d'enfance de ma mère, 59 ans (1887) ; M. Pierre Neuville, époux de *Marie Béchade, né en 1832 (1887 et 1890), et son frère (1887) ; enfant Mayou, 11 ans ; Hélène Vergnaud, 5 ans ; une personne de 35 ans ; une femme de 71 ans (1890). — 328 h.

Chez-Casternaud. — *Françoise Neuville (1887). — 8 h.

Chez-Cherves. — Tardat, facteur, 54 ans ; un autre Tardat, environ 60 ans (1887). — 46 h.

Chez-Francillon. — Mme Pascal Lebrunie, 34 ans, demeurant près du cimetière ; son frère, M. Aug. Bernard, 25 ans (1890). — 26 h.

Chez-le-Royal. — * Mariette et * Elisa Raynaud (1887). — 21 h.

Chez-Périchou. — Un enfant de 10 ans (1887). — 8 h.

Goutibert. — Une femme mariée aux Ages, où elle demeure depuis 20 ans, environ 50 ans ; plusieurs personnes ; une petite fille de 4 ans (1887). — 73 h.

La Boubière. — M. *Bernier (1886).

La Merlière. — Une petite fille (1887). — 43 h.

Lascoux. — Mme *Lavaud, ses enfants et ses petits-enfants, 25 ans, 15 ans et 13 ans (1887), 8 ans, 4 ans (1890) ; la fille Rivet, 12 ans, Louise Mayou (son père et sa mère sont du village), 3 ans ; la fille d'une cousine germaine de ma mère, Mme Charles, 33 ans, habitant Les Pradelières (1890). — 134 h.

Le Maschinet. — M. Lévêque et M. *Béchade de Fonroche, deux amis d'enfance ; une petite fille (1887). — 46 h.

Le Masdinteau. — Mme Degorce (M. Grenet), établie à Saint-Claud ; sa sœur, Mme Lhoumeau, environ 45 ans ; M. Brethonneau (1887). — 113 h.

Le Moulin Neuf. — *Marie Garnaud (1879, 1882, 1886, 1887, 1889, 1890) ; *Marie Béchade (1882, 1886, 1887, 1889, 1890) ; *Jean Béchade (1880, 1888 et 1889).

Le Temple. — Une camarade d'enfance de ma mère (1887) ; M. Tabaud, 58 ans (1886 et 1887) ; *sa femme et * sa fille ; M. *Pierre Baud, son *fils et sa *fille ; un petit garçon de 10 ans 1/2 et une petite fille de 4 ans (1887). — 178 h.

Les Forges. — M. Lépinoux, 94 ans ; son fils, 50 ans, et son petit-fils, environ 18 ans (1886), et un enfant de 9 ans (1887). — 117 h.

Les Lélots. — Debard, 12 ans, né aux Pradelières ; son père est né à Saint-Claud (1886) ; son frère, Pierre Debard, né chez Miteau, 11 ans ; Auguste Vildary, 14 ans, petit neveu de M. Pierre Carré, et son frère, Louis Vildary, 7 ans 1/2 (1887). — 23 h.

Les Pradelières. — M. Dubois, 43 ans, et ses deux fils, l'un de 20 ans, l'autre de 13 ans (1887), sa femme est du Mas-Dieu. J'ai revu M. Dubois en 1890 ; trois enfants de 12, 10 et 9 ans (1890). — 184 h.

Puychétif. — M. Meunier fils (1887). — 35 h.

Puyrajoux. — Les deux enfants Tardat, l'un de 13 ans, l'autre de 9 ans (1887). — 30 h.

CHABANAIS. — M. Laurent, 78 ans, vu à Aunac (1887). — 1071 h.

CHABRAC. — Un enfant de 12 ans, de passage à Saint-Claud (1890). — 151 h.

CHAMPAGNE-MOUTON. — Deux personnes en 1879 ; une autre en 1890. — 647 h.

CHANTREZAC. — M. Grenet, établi à Saint-Claud (1879 et 1890). — 120 h.

CHASSENEUIL. — Le fils de M. Barbineau, 22 ans, et sa fille, 6 ans (1889). M. Crusot, établi à Saint-Claud (1890). — 563 h.

Chez-Baugis. — Elisa Patry, environ 30 ans. Elle est née Chez-Chadiat (Saint-Claud); mais, transportée Chez-Baugis vers l'âge de 3 ou 4 ans, elle semble en avoir complètement adopté le parler, et son petit garçon, 6 ans (1887). — 14 h.

CHASSIECQ. — Mme veuve Epinoux, 74 ans (1886) ; M. La Brunerie, 51 ans ; ses filles, dont l'aînée avait 21 ans (1886) ; M. Lallemand (1879).

Bierge. — M. Valentin, environ 60 ans (1886). — 147 h.

Chez-Basset. — M. Meunier, dit *klòeŭ*, le plus âgé de la commune (1886). — 33 h.

Chez-Jean de Beaulieu. — Mme La Brunerie (1886), établie au bourg. — 90 h.

La Génevrau. — Un homme, d'une quarantaine d'années ; son fils, de 20 ans ; une petite fille de 7 ans (1886).

Lajète. — Mme Piat, établie au bourg (1886). — 33 h.

Chenon. — Une femme établie à Aunac (1887).

Cherves-Chatelard. — *Chez-Bonneau.* — Mme Poitevin, 35 ans (1886 et 1890), établie à Saint-Claud depuis 9 ans, mais elle a continué à parler son patois en famille.

Couture. — *Chez-Gouffier.* — M. Rouyer, 70 ans (1887), établi à Aunac. Il est allé à l'école de Chenomet. — 52 h.

Genouillac. — *Puybarraud.* — M. l'abbé Fourgeau et sa sœur (1887). — 84 h.

La Péruse. — M. l'abbé Chesnes, curé de Saint-Claud, et sa sœur (1886, 1887 et 1890). — 345 h.

La Tache. — Mme Château et sa fille, de 7 à 8 ans (1887). — 192 h.

Le Grand-Madieu. — M. Garnaud, 53 ans, n'ayant jamais quitté le pays, et un autre homme du même âge environ, qui a fait son apprentissage à Beaulieu (1887) ; la femme du maire (1879).

Le Lindois. — Mme Barbineau, établie à Chasseneuil (1889). — 32 h.

Les Pins. — M. Léonide Bernard, environ 40 ans (1886). — 108 h.

Lichères. — M. Légeron, 57 ans, et sa fille, 25 ans (1887). — 84 h.

Lussac. — M. Bélamy, habitant Le Treuil depuis quelques années, et son fils (1886) ; MM. Terreau, 35 ans ; Bisserier, 77 ans, établi Chez-Chadiat depuis 40 ans (1887). — 196 h.

Manot. — Mme Eugène Cotinaud, 17 ans, vue à Saint-Claud (1890). — 299 h.

Mouton. — M. Delille, 79 ans (1887), son père était de Trellies (Jauldes), sa mère de Mouton, sa fille et sa petite-fille (1887). — 255 h.

Moutonneau. — Un vieillard de 79 ans et son petit-fils, rencontrés à Mouton (1887) ; le sacristain, 49 ans, et une femme (1887). — 225 h.

Nanteuil. — *Villars.* — Mon père, né en 1818 (1887 et 1890).

Nieul. — M. Méturas, environ 40 ans (1886). — 261 h.

Chez-Juzaud. — Un jeune homme, environ 18 ans, vu à Parzac (1887). — 49 h.

Les Chaumes. — Mme Vachot, 70 ans, établie à Saint-Claud (1886). — 46 h.

Le Rocher. — M. Tingaud, établi à Saint-Claud (1879). — 60 h.

La Sarcellerie. — Une femme d'environ 30 ans, son père était de La Péruse, sa mère de Negret (1886) ; M. Dubois, élevé au Petit-Negret, il est resté 10 ans aux Carmagnats, 15 à Chalais, 4 ou 5 Chez-Tévenin, 66 ans (1886). — 73 h.

Parzac. — Mme Marchive, au moins 70 ans (1879) ; MM. Texier, Découret, Lhermite, 25 ans (son père est du Poitou, sa mère de Saint-Laurent) ; un jeune homme, dont le père est de Champagne-Mouton et la mère de Châtain (1889) ; un autre, dont le père est de Parzac et la mère de Vieux-Cérier (1890), vu à Romfort. — 90 h.

Chez-Cormenier. — Un homme habitant La Combe de Saint-Claud (1890). — 50 h.

La Combe. — Un jeune homme de 17 ans (1887). — 58 h.

La Garaudie. — Mme Marchand, habitant Saint-Claud depuis longtemps (1890). — 80 h.

Mouchedune. — M. Nivet, 68 ans (1886). — 90 h.

Tierce. — M. Caluaud (1886).

Roumazières. — Des enfants (1886). — 79 h.

Les Vignes. — Un homme d'environ 60 ans (1886). — Maison isolée.

Ruffec. — Mme Raphaël, 72 ans, Mme Devant, 75 ans ; sa fille, 48 ans ; la famille Cadoux (1886). — 2854 h.

Saint-Claud. — Mme Baily, 57 ans ; M. Nanglard, environ 60 ans (1879) ; Louis Louit (Lébaudi), qui depuis le commencement de mes recherches jusqu'à 1887 s'est mis à ma disposition avec une affection que je ne saurais oublier. Il est mort en 1888, à l'âge

de 72 ans ; Mme Laville, 68 ans ; sa fille, 46 ans, et son petit-fils, Léonide Armand, 9 ans, le seul des enfants de Saint-Claud qui ait conservé l'usage du patois (1887) ; MM. J. Bourgeate, environ 50 ans, et Ducoq, 59 ans (1890). — 648 h.

Chalais. — M. Ripe, 62 ans ; Mme *Pineau, 20 ans (1887) ; M. Charles Prévôtel, 64 ans, sa famille habite Chalais depuis au moins 160 ans, sa femme, sa fille et sa petite-fille de 3 ans (1890). — 116 h.

Chez-Chadiat. — MM. Courteneuve (1879) ; Desvergnes, 51 ans (1887) ; Bernard, environ 60 ans (1890). — 127 h.

Chez-Civadier. — M. Jacques Carmagnac, environ 50 ans (1887). Son père était de Chez-Fayard, sa mère de Chalais. — 8 h.

Chez-Mancier. — M. Prévotel, 66 ans; une jeune fille de 15 ans (1890). — 105 h.

Chez-Ménier. — Un homme d'environ 50 ans (1879) ; l'enfant Denis, 4 ans 1/2 (1890), observé conjointement avec sa grand'mère, de la Betoule, et sa mère, de La Chapelle. — 35 h.

Chez-Robinet. — M. Gauthier, 83 ans (1879). — 91 h.

La Combe. — Jamot, dit la Rouine, 84 ans (1879). Son père et son grand-père étaient nés au même endroit. — 35 h.

La Betoule. — Mme Denis mère, 63 ans (1890). — 12 h.

La Chapelle. — Mme Denis, 24 ans (1890). — 7 h.

L'Age. — M. Louis Sudre, 71 ans (1890). — 272 h. (L'Age touche Saint-Claud.)

Les Carmagnats. — Jeanne Maigre, environ 58 ans (1879). — 48 h.

Les Rainauds. — Un homme (1879) ; un jeune homme (1890). — 49 h.

Maine-Michaud. — *Mme Prévotel, 70 ans (1879). — 91 h.

Moulin de Villars. — *M. Séjat (1879).

Moulin de la Roche. — Françoise Vildary, environ 50 ans (1887).

Negret. — M. Poitevin, 41 ans ; une jeune femme, 18 ans ; une femme de 72 ans, venue à 6 ans de Saint-Laurent (1889) ; M. Dubois, 76 ans (1890). — 50 h.

SAINT-FRONT — MM. Gauthier, 70 ans ; son fils, 35 ans, et un enfant ; Louis Gauthier, 47 ans ; Mme Bouchaud, 42 ans, et son fils, 12 ans (1887). — 125 h.

Romfort. — M. Jaboin, 74 ans ; sa fille (Mme *Champagne), 40 ans, et ses petites-filles (1887) ; deux enfants de 11 ans ; René Ménier et Joséphine Vidaud (1890). — 24 h.

SAINT-GOURSON. — Le sacristain, 45 ans (1887) ; une jeune fille de 15 ans (1887). — 142 h.

SAINT-LAURENT. — Une femme très âgée ; un homme d'environ 40 ans ; des petites filles (1887). — 190 h.

Chez-Rioux. — 21 h. — *La Jarnon.* — 43 h. — *La Prévôtie.* — 66 h. — *Les Frégnaudies.* — 38 h. — Les petites filles de l'école (1887).

SAINT-MARY. — M. Gobeau, environ 68 ans ; son fils, environ 28 ans ; le sacristain (1886). — 82 h.

Chez-Rosé — 44 h. — et *La Grange* — 76 h. — Un ménage, vu à Saint-Mary (1866).

SALLES DE VILLEFAGNAN. — M. Charles, 63 ans, établi aux Pradelières (1890).

SUAUX. — M. Brejoux, établi à Saint-Claud depuis une vingtaine d'années (1886 et 1890), et diverses personnes. — 166 h.

Masfoubert. — Un enfant, vu à Saint-Claud (1887)

TAISÉ-AISIE. — M. Bodet, 50 ans, sa fille, 15 ans (1890), fixés à St-Claud. — 156 h.

VALENCE. — M. Maudet, 83 ans ; un enfant de 15 ans (1887) ; Mme Rousseau, 37 ans (1890). — 96 h.

Bois-Bernardent. — Mme Barret, établie à Goise (1887) ; Mme Gros, établie à Chavagnac (1887). — 58 h.

Goise. — M. Barret, 61 ans, et son fils, 38 ans (1887). — 57 h.

VENTOUSE. — Famille Champagne : Mme *Darconnat (1887), son *fils (1888), son frère M. *Champagne (1890). — 42 h.

Loume. — M. Lembert, 50 ans (1887). — 25 h.

DOCUMENTS ÉCRITS

Valeur des documents écrits pour les études phonétiques de patois.

Ces documents ont tous le défaut d'être mal transcrits, et pour la plupart celui de contenir une langue altérée. A eux seuls, ils seraient donc de fort mauvais guides. Mais ils peuvent fournir de précieux renseignements.

Les écrits contemporains attirent l'attention sur des formes qui auraient pu échapper et provoquent à des recherches. Quelquefois, ils suffisent pour l'étude de transformations faciles à constater.

Les documents du moyen âge ont l'intérêt spécial qui s'attache aux vestiges anciens d'un édifice incessamment renouvelé. Chacun, pris à part, dit peu de chose; mais, considérés dans leur ensemble à la lumière des faits contemporains, ils s'éclairent les uns les autres et reprennent quelque chose de la vie que le temps a effacée. Les patois locaux, du moins ceux du Nord de la France, ont été rarement appelés à l'honneur de l'écriture : on avait surtout la prétention d'écrire en latin ou en français. Mais certaines choses que l'on ne savait pas dire autrement ont été écrites dans la langue populaire. Les chartes, les actes notariés, les aveux, les inventaires, les registres des paroisses, contiennent ainsi quelques mots patois que nous devons à l'ignorance des écrivains. Or ces mots, il convient de les recueillir avec soin. La moisson n'est pas grande; mais on verra, j'espère, qu'elle n'est pas à dédaigner.

Liste des documents écrits qui ont été utilisés.

Je signalerai d'abord les documents qui sont propres à Cellefrouin et dont l'étude s'imposait; puis, parmi les pièces relatives à l'Angoumois et à la Saintonge, celles où j'ai glané quelque chose.

1. — Documents relatifs à Cellefrouin.

1° Le *Cartulaire* de l'abbaye de Cellefrouin (*Bibl. nat.* fonds latin, 9235). Il a été écrit sur un rouleau de parchemin formé de feuilles ayant chacune de 68 à 72 centimètres. Il manque au moins une feuille. Le rouleau a été coupé en 10 feuillets et relié. Le *recto*,

sauf la dernière charte, est de la même main. L'écriture est celle des premières années du XIIe siècle, mais nous pouvons la dater d'après le Cartulaire lui-même. La dernière charte, qui est de deux autres mains et de deux autres encres différentes, est évidemment postérieure à la copie du Cartulaire. Or, cette charte contient d'une première main la donation d'un certain Airinus agissant avec le consentement de son frère et de sa mère; puis, d'une seconde main, une nouvelle donation faite par Pétronille, sœur d'Airinus, après la mort de sa mère et de ses frères, en présence de l'abbé Fouchier. Ce Fouchier a quitté Cellefrouin entre 1130 et 1136, pendant le schisme d'Anaclet, pour échapper aux persécutions de l'évêque d'Angoulême, Girard, mort en 1136, qui était partisan de l'antipape. C'est donc antérieurement à cette date et avant la mort des trois personnes susmentionnées, que se place la copie du Cartulaire.

Cette copie a été faite avec soin, car elle a laissé subsister les différences énormes de style qui existent entre certaines chartes.

Si l'on en excepte la première pièce, qui pourrait bien avoir été rédigée par la chancellerie de l'évêché d'Angoulême, et une charte écrite en présence de l'évêque de Poitiers, les autres, surtout les plus anciennes, sont en un latin qui dissimule bien imparfaitement la langue vivante. Plusieurs contiennent des mots et même des phrases entières sous leur forme vulgaire. On croirait que le scribe, qui se nomme une fois comme témoin « *Petrus qui hoc scripsit*[1] », dans une charte presque toute en patois, était du pays.

La plupart des chartes sont des règnes de Henri Ier et de Philippe Ier. La mention qui est faite ordinairement de l'évêque et du comte d'Angoulême permet de préciser la date encore davantage.

Le *verso* est de plusieurs mains et contient des chartes originales. La plupart sont du XIIe siècle, la dernière se place entre 1206 et 1226.

2° Le *Censier* de l'abbaye de Cellefrouin. Il se composait d'un rouleau de parchemin, écrit d'un seul côté. On l'a coupé en 10 feuilles et relié à la suite du Cartulaire.

Le censier est daté de 1274. Mais c'est la date de la copie et non celle du texte original. L'élément chronologique est donc moins sûr avec le censier qu'avec les chartes. Cette copie a été exécutée par une seule main.

Le censier a servi de livre de comptes. Aussi porte-t-il de nombreuses surcharges. Les plus importantes sont dues à une seconde main et se rapportent à la génération qui a suivi celle du copiste principal. On le voit aux substitutions de noms. Le premier scribe avait écrit par exemple : « *Johannes Fitcos de Gotibers VI den. de campo de las Chaumes.* » Le second raye *Johannes Fitcos*, et écrit en surcharge : « *Filius Johannis Ponchet de Pradeleriis*[2]. » Or, ce Ponchet des Pradelières revient un grand nombre de fois sous la plume du premier scribe. On peut donc placer les surcharges les plus anciennes vers la fin du XIIIe siècle.

3° Un aveu fait à Cellefrouin en 1497. (*Arch. nat.*, P. 513, 2e vol.)

4° La copie d'un acte de 1547 qui appartenait à M. de Latonne. Je n'ai pas vu l'original qui a été confié à M. Redet, archiviste de la Vienne en 1844. Mais nous avons tout lieu de croire que la copie faite par M. de Champvallier est exacte.

5° Les registres de la paroisse qui commencent en 1590.

6° Une série de pièces émanant des notaires de Cellefrouin ou des chancelleries épiscopales, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle. Elles ont été réunies par M. l'abbé Védy.

---

1. Cart. recto f° 7, dernière ligne.
2. Cens. f° 6, l. 16.

II. — Documents étrangers à Cellefrouin.

1° Une charte tirée du Cartulaire du chapitre de la cath. d'Angoulême, et publiée avec un commentaire par M. Boucherie. (*Revue de l'Aunis*, 25 avril 1867.)

2° Les chartes de Saint-Florent, près de Saumur, publiées par M. Marchegay. Elles ont été rédigées entre 1060 et 1186.

3° Les Cartulaires de Vaux, de N.-D. de la Garde et de N.-D. de Saintes (XIe-XIIe siècles), publiés par l'abbé Grasilier.

4° Quelques chartes du Cartulaire de Saint-Amand de Boixe, citées d'après M. le pasteur Lièvre. (*Bull. archéog. de la Ch.*, an. 1880.)

5° Quelques pièces des *Archives nationales* (K. 144), des XIIe-XIIIe siècles.

6° Le testament d'Ursus de Juillac (1182-1203). Arch. du dép. de la Charente (Puyfoucaud). Copie fournie par M. l'abbé Blanchet.

7° Notice de ce testament, par Jean de Saint-Val, évêque d'Angoulême. Copie de M. l'abbé Blanchet.

8° Diverses chartes de La Rochelle en français. Deux, dont l'une est de 1215, se trouvent aux *Archives* de La Rochelle. D'autres, de 1229, 1230, avec une de 1242 relative à Tonnay-Charente, ont été publiées par M. Redet. (*Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 3e série, tome V.)

9° Une quittance du château de Jarnac (1244), d'après M. Boucherie. (*Le Dialecte poitevin* au XIIIe siècle, dans le *Bull. arch. de la Charente*.)

10° Une charte de Bourg-Charente (1250), dont un fac-simile existe à l'Ecole des Chartes. (*Arch. nat.*, anc. fonds, 158.)

11° Une charte de Nersac (1260), *Arch.* du dép. de la Charente, Cartulaire GG de l'abbaye de Saint-Cybard. On n'en connaît point l'original. Le Cartulaire est de la seconde moitié du XVe siècle. M. le pasteur Lièvre, ayant été à même de comparer plusieurs de ces copies avec les originaux, en a, assure-t-il, constaté l'exactitude. Cette pièce est dans la *Stat. monum. de la Charente*, p. 50. Il y a quelques corrections à faire au texte imprimé.

12° Une charte d'Angoulême (1264), d'après M. Boucherie. (*Dial. poit.*)

13° Un aveu de Laudry de Vilhonneur (1270). Cette pièce, imprimée dans la *Statistique monumentale* (p. 50), se trouve aux *Archives nationales*, P. 513, 3e vol. C'est, au jugement de M. Léon Gautier, une charte fausse.

14° Vidimé (1322) d'une charte (1318) de fondation de six chapellenies faites dans l'église de Saint-Pierre d'Angoulême par Béatrix de Bourgogne, veuve de Hugues le Brun. Cette pièce appartient au chapitre d'Angoulême.

15° Pièces du XIVe et du XVe siècle, publiées par M. l'abbé Tricoire. (*Le Château d'Ardenne*, La Rochelle, 1890.)

16° Une série de pièces appartenant surtout au XVe siècle, et relatives à Château-Renaud. (*Arch. nat.*, P. 513.)

17° Journal de l'enterrement du comte d'Angoulême, 3 mai 1467. (Trésor des pièces angoumoisines, tome Ier.)

18° Une sentence (1478) de l'officialité du diocèse d'Angoulême (*Arch.* de la Chte, série H), publiée par M. l'abbé Legrand. (*Semaine religieuse*, année 1882, n° du 25 juillet et suivant.)

19° *De taxa et cottizatione omnium et singulorum Beneficiorum* Episcopatus Engolismensis (1523), publié par M. l'abbé Michon. (*Stat. monum.*, p. 37.)

20° Deux compositions littéraires, les seules qui existent dans la région : *Le Noël de la Rochefoucauld*, qui remonte au siècle dernier et qui est attribué à un prêtre de Saint-Florent. J'en dois une copie ancienne à M. l'abbé Chaumet. — *Les Impressions de Voyage de Jacques Pingot*. Ruffec, chez Picat. L'auteur, M. Cluzeaux, greffier de la justice de paix d'Aigre et originaire du canton, a écrit ce volume dans le patois du pays vers 1852.

ABBRÉVIATIONS

Membres de ma famille :

F^1 F. Béchade de Fonroche.
F^2 Mme V. de Mouillac.
F^3 B. de Fonroche.
F^4 V. de Mouillac.
G^1 Marie Garnaud (ma mère).
G^2 L. Carré.
G^3 Marie Béchade.
G^4 Jean Béchade.
G^5 P. Rousselot.
G^6 M.-L. Rousselot.
G^7 J. Rousselot.
G^8 Fr. Neuville.
G^9 Mariette Raynaud.
G^{10} Elisa Raynaud.

Les autres témoignages sont rapportés à un lieu déterminé dont la mention est accompagnée de l'initiale des personnes qui les ont fournis. Les exposants qui accompagnent ces initiales désignent des générations successives. Ainsi, par exemple : Les Pradelières, D^1, D^2, D^3 — doit se lire : Dubois père, Dubois fils aîné, Dubois fils cadet.

Documents écrits :

K. r. Cartulaire, recto.
K. v. Cartulaire, verso.
C. Censier (texte).
C. s. Censier (surcharges).
C. s^1 Censier (surcharges, 1re main).
C. s. t. ou C. s^1. t. (surcharges interpolées entre les paragraphes du texte.)
a. f. (*a fine*) placés après un chiffre indiquent que le compte des lignes se fait à partir de la dernière.

K*. L'astérisque joint à K avertit que le passage cité est rapporté en appendice.

Les chiffres qui accompagnent l'indication du cartulaire ou du censier désignent, le 1er (placé avant le trait) le folio, les autres la ligne.

Le compte des lignes est fait séparément :

1° Pour le texte et les surcharges (s. et s^1.) qui sont rapportées à la ligne correspondante du texte ;

2° Pour les interpolations (s. t. ou s^1. t.)

NOTE ADDITIONNELLE.

Les vacances de 1891, survenues avant le tirage du chapitre suivant, m'ont permis de recueillir de nouveaux documents. Je complète donc dès maintenant la liste de ceux que j'ai utilisés. J'en signale en même temps un certain nombre déjà anciens que leur isolement m'avait fait retrancher de la liste déjà donnée.

Abzac. — M. le curé de Saint-Angeau, 53 ans; sa mère, plus de 80 ans.

Agris. — Une femme établie à La Rochefoucauld depuis 40 ans. — Un élève de Richemont (1879).

Pont d'Agris — M. Coussaud, 34 ans; son fils, 8 ans, et d'autres enfants, 12, 11, 10, 9 ans. — 187 h.

Aisecq. — Un jeune domestique vu à Parzac.

Angoulême. — Un homme de 77 ans; M. Duret, né sur le plateau, 81 ans; M. Chagneau, né à Saint-Ausone, 79 ans; un homme de 52 ans; une femme de 40 ans.

Aussac. — Un homme établi à Saint-Angeau.

Raveau. — Un homme de 38 ans, établi au Pont d'Agris. — 219 h.

Barro. — Un homme de 52 ans, vu à Lonnes. — 105 h.

Bayers. — M. Meunier, 63 ans, établi à Fontenille.

Benest. — M. Péladeau, 91 ans; sa fille, établie à Saint-Claud, 60 ans. — Diverses personnes (1879). — 343 h.

Blanzac. — Un élève de Richemont (1879).

Blanzay (canton de Civray, Vienne). — M. le curé de Nieul, 37 ans.

Bouex. — *La Petitie.* — Une religieuse, 53 ans, vue à Angoulême. — 169 h.

Bréville. — Un homme de 50 ans, établi à Saint-Ausonne (Angoulême). — 123 h.

Brie. — Un élève de Richemont (1879). — Notes fournies par M. le curé de Brie.

Bunzac. — Un élève de Richemont (1879).

Celettes. — Mlle Anne Clerfeuil, 55 ans, établie à Saint-Claud. — 329 h.

Cellefrouin. — *Chavagnac.* — M. Carré, 86 ans; Jean Beillard, 40 ans; sa femme et sa fille Mariette, 16 ans; veuve Pierre Gros, 63 ans; Mme Verrier, 56 ans; son fils, 27 ans; sa petite-fille, 11 ans; M. Petit, 33 ans; M. Mayou, 39 ans, et ses deux fils, 13 et 11 ans.

Chez-Vérinaud. — Pierre Maître, 60 ans, établi au Temple depuis 30 ans.

Lascoux. — M. Cheminade, environ 60 ans.

Le Lac. — Une jeune femme (famille Rôty), 30 ans; Mme Sauvage, 61 ans.

Le Maschinet. — Mme Gauthier, 65 ans, établie à Saint-Claud.

Puy-Chétif. — M. Rougier, 41 ans, établi à Cherves-Châtelard.

Chaunay (canton de Couhet, Vienne). — Mlle Blanche Paillé, vue à Ruffec (1886).

Cherves-Chatelard. — Une femme de 40 ans, qui a quitté depuis 22 ans, et deux autres personnes.

Coulgens. — Un homme de 39 ans; sa fille, 14 ans; M. David, 67 ans; son fils, 19 ans. — 406 h.

Courcôme. — Une femme de 70 ans, établie à Luxé; Mme Gobaud, établie à Salles, 61 ans. — Un élève de Richemont (1879). — 617 h.

La Touche. — Jeune homme vu à Ruffec, 26 ans. — 55 h.

Couture. — M. Cheminade, 44 ans, vu à Saint-Claud. — 240 h.

Deviac. — Un élève de Richemont (1879). — 162 h.

Dignac. — *Beaulieu.* — Deux personnes vues à Rouillac. — 145 h.

Feuillade. — Un jeune homme, domestique à Angoulême, 18 ans.

Fontclaireau. — Un élève de Richemont (1879). — 90 h.

Moupaple. — Pierre Rangier, 48 ans, établi à La Folatière (Luxé). — 172 h.

Fontenille. — Mme Gallet, 28 ans; son fils, 10 ans; une personne de 18 ans; Mme Pinpin, 44 ans; Mme Rivière, 50 ans; M. Péraud, 75 ans. — 90 h.

Guimps. — M. l'abbé Tutard, 55 ans.

Jauldes. — Un élève de Richemont (1879). — 155 h.

Cherve. — Un homme de 50 ans, établi à Coulgens. — 109 h.

Hiersac. — Un élève de Richemont (1879).

La Couronne. — Un homme de 76 ans, établi à Angoulême.

La Rochefoucauld. — M. Fermond, 75 ans; M. Pôte, 83 ans. — Un homme d'environ 30 ans, et une femme de 83 ans (1879). — 2,115 h.

La Rochette. — M. Deborde, 82 ans; M. Viollet, 72 ans; sa fille, 49 ans. — M. Viollet était marié à une cousine germaine de ma mère, du côté des Bernier; — enfants de 11, 10, 6 et 5 ans.

La Borderie. — Le gendre de M. Viollet, 54 ans.

La Valette. — Un élève de Richemont (1879).

Le Lindois. — Une femme établie depuis peu à Saint-Claud.

Lésignac-Durand. — Une jeune fille établie à Fontenille.

Ligné. — *Chez-Pauly.* — Un homme de 87 ans, établi à La Terne (Luxé). — 52 h.

Lignères. — *Haute-Neuve.* — Un homme de 40 ans, domestique à Angoulême.

Lonnes. — Des personnes de 68, 44 et 24 ans.

Luxé. — *La Terne.* — Une femme de 82 ans; Olive Ollier, 49 ans. — 126 h.

Malaville. — *Chez-Valet.* — Une jeune domestique, 16 ans.

Marsac. — Mme Bloin, 42 ans, établie à Saint-Genis.

Mazières (Deux-Sèvres). — Une servante, 27 ans (1888).

Montalembert (canton de Sauzé, Deux-Sèvres). — Une femme établie à Saint-Claud, environ 60 ans (1889).

Montbron. — Deux religieuses, 73 et 74 ans, vues à Angoulême. — Une vieille femme (1879).

Chez-l'Houmy. — Mme Nanglard, établie à Saint-Claud, 62 ans. — 34 h.

Montembœuf. — Une femme de 69 ans, établie à Angoulême. — 348 h.

Nanteuil. — Veuve Dindinaud, 80 ans, établie à Courcôme; M. Bordineau, 50 ans, vu à Saint-Claud; un homme de 40 ans, établi à Saint-Laurent. — 555 h.

Chez-Chemeraud. — Rose Périn, 89 ans, établie à Luxé; M. Guindon, 70 ans, vu chez sa fille, établie à Mouchedune (Parzac). — 41 h.

Chillioc. — Un homme de 43 ans, vu à Saint-Claud. — 26 h.

Nieul. — Enfants Baynaud, 16, 14, 10, 3 ans; enfants de 7 et 5 ans; une femme de 49 ans.

Les Mias. — M. Baynaud, 43 ans. — 86 h.

La Sarcellerie. — M. Martin, 41 ans.

Parzac. — Enfant Cormenier, 9 ans; M. Texier, 35 ans; ses enfants, 9 et 11 ans; Mme Ravion, 42 ans, et ses enfants, 15 et 8 ans.

Berthelat. — M. Arlin, 88 ans, établi à Mouchedune. — 22 h.

Le Châtenet. — M Richon, 21 ans; sa sœur, 16 ans; une petite fille de 5 ans, élevée dans la maison et amenée de Loubert à 2 ans 1/2; M. Ravion, 46 ans, établi à Parzac. — 61 h.

Mouchedune. — M. Carmagnat, environ 60 ans.

Moulin de Mouchedune. — M. Bernier, cousin germain de ma mère, 60 ans. Son père était du Moulin de la Boubière, sa mère du Masdinteau. Son parler est intéressant en ce

sens qu'il est, pour le fond, de Cellefrouin, avec un léger mélange de Parzac. — Sa fille m'a semblé parler purement le patois du pays.

PRANZAC. — Un élève de Richemont (1879). — 185 h.

PUYMOYEN. — *Les Vergers*. — M. Noblet, 74 ans. — 89 h.

ROCHECHOUART. — M. Vincent, établi à Saint-Claud (1890).

ROUGNAC. — *L'Émérie*. — M. Robin, 28 ans. Déjà, en 1879, il m'avait fourni à Richemont des matériaux considérables.

Montaurant. — Mme Robin, 18 ans, établie depuis peu à Angoulême. — 15 h.

RUFFEC. — Mlle Garraud, 47 ans; Augustine Magnand, 66 ans.

ST-AMAND-DE-NOUÈRE. — M. Lair, 73 ans; son fils, 43; son petit-fils, 15; Mme Lair, 70 ans.

La Chevallerie. — M. Chabanne, 52 ans. — 41 h.

La Chise. — Marie Ménard, 68 ans. — 111 h.

SAINT-AMAND-DE-BONNIEURE. — *Le Châtenet*. — M. Lavaud, établi à Lascoux (Cellefrouin), 66 ans (1890); Mme Gros, de Chevagnac, portée induement (p. 172) pour Le Bois Bernardent. — 15 h.

SAINT-ANGEAU. — MM. Edmond Carré, 36 ans, et Auguste Carré, 31 ans; une femme, 73 ans; sa fille, 47; sa petite-fille, 15.

SAINTE-COLOMBE. — M. Dufouilloux, 73 ans; son fils, 45; sa petite-fille, 15.

SAINT-CLAUD. — Marie Armand, 9 ans; Céline Armand, 8 ans; enfant Calaud, 8 ans; la famille Bourgeate : Geneviève, 24 ans; Marguerite, 22; Joséphine, 17; Maria, 11; Joseph, 8; Eugénie Patureau, 10 ans; M. Peyronnet, 24 ans, établi à Saint-Laurent; Mme Vincent, 26 ans, élevée par sa tante, qui est de Cherves.

Champlappe. — Marie Chambaud, 12 ans; sa sœur, 5 ans.

Chez-Chadiat. — Mme Baron, environ 70 ans, établie Chez-Robinet.

Chez-Menier. — Enfant de 10 ans.

Chez-Robinet. — M. Pinaud, 45 ans; son frère, établi à Saint-Claud; enfant de 6 ans.

Chez-Sudre. — Fille Michaud, 10 ans; son frère, 7 ans.

La Chapelle. — Mme Carmagnat, mariée chez Robinet.

L'Age. — Enfant Chambaud, 9 ans.

La Grange. — Un jeune homme. — 21 h.

SAINT-GENEST (canton de Lencloître, Vienne). — M. l'abbé Fradin, 42 ans.

SAINT-GENIS-D'HIERSAC. — Veuve Nalbert, 60 ans; Mme Clément, 43 ans; M. Bloin, 44 ans.

Grosbot. — Mme Maquais, 20 ans; Mme François, 35 ans. — 191 h.

SAINT-LAURENT. — Enfants de 15, 13, 10, 8, 5 ans; jeune homme de 21 ans.

SAINT-MARY. — Un élève de Richemont (1879).

MIALLET (canton de Saint-Pardoux-la-Rivière, Dordogne). — Servante établie à Angoulême.

SAINT-SIMEUX. — M. l'abbé Bonneau. — 104 h.

SAINT-YRIEIX. — Un élève de Richemont (1879). — 291 h.

SALLES D'ANGLES. — M. Marbœuf, 60 ans; ses fils, tous les deux prêtres, 40 et 32 ans (1889). — 111 h.

SALLES DE VILLEFAGNAN. — M. Gobaud, 51 ans; sa fille, 28; M. Goumin, 67 ans; sa femme, 70; Mme Bonneau, 35 ans. — 386 h.

SAVIGNÉ (canton de Civray, Vienne). — Une femme de 50 ans, établie à Ruffec.

SIREUIL. — *La Côte*. — Un homme de 54 ans, vu à Angoulême. — 78 h.

VERDILLE. — *Chez-Marrot*. — Un homme établi à Angoulême, 57 ans. — 36 h.

VIEUX-CÉRIER. — *Les Courades*. — M. Ravion, 52 ans, vu à Saint-Claud. — 40 h.

La Bosse. — M. Chabane, 63 ans, habitant depuis 38 ans Turgon, vu à Saint-Claud. — 48 h.

DÉPT DES DEUX SÈVRES
DÉPT DE LA VIENNE
HAUTE VIENNE
DÉPT DE LA CHARENTE INFÉRIEURE
DÉPT DE LA DORDOGNE
Echelle
5 Kil. 10 20 30
CIVRAY
Chef-Boutonne
Sauzé
Montalembert
Savigné
la Charente R.
Availles Limousin
Oradour Fanais
Gajoubert
Abzac
Lessac
Brillac
S. Germain
la Vienne Riv.
Taizé-Aizie
RUFFEC
Benest
Alloue
CONFOLENS
Villefagnan
Bioussac
Nanteuil
Barro
Courcôme
la Touche
Salles
Aizecq
Champagne
S. Coutant
S. Maurice
Brigueuil
Chabrac
Etagnac
Chabanais
Chassenon
ROCHECHOUART
Charmé
Lonnes
Fontenille
Lignée
Luxé
Aigre
la Terne
Verdille
Chez Marrot
Matha
Mansle
Cellettes
la Maine
Chenon
Bayers
Couture
S. Sulpice
Poursac
Chassiecq
Parzac
Beaulieu
Chantrezac
Manot
Loubert
Ventouse
St Claud
Nieul
Exideuil
la Péruse
Lussac
Roumazières
Suaux
Genouillac
Mouton
S. Front
Valence
Cellefrouin
Puyréaux
la Tache
S. Ciers
S. Amand
S. Mary
Vervolars
S. Colombe
Ravaudo
Aussac
Cougent
les Pins
Chasseneuil
Cherves
Lésignac
Chez Vayret
Massignac
St Amand de Boixe
Tourriers
Jaudes
la Rochette
le Pont d'Agris
Montemboeuf
Agris
Anais
Rouillac
la Chevalerie
S. Genis
S. Amand de Nouère
Marsac
les Brétions
La Rochefoucauld
Rivière
Yvrac
Mazerolles
la Lindois
Brie
les Chirons
la Simarde
Champniers
les Rosaels
Balzac
Mornac
Banzac
Montbron
Chez l'Houmy
Bussière Badil
Trieux
Breville
Antoine Riv.
Richemont
COGNAC
la Charente R.
Julienne
Jarnac
Bourg
Hiersac
S. Yrieix
Moulidars
S. Simon
S. Simeux
ANGOULÊME
Touvre
Pranzac
la Couronne
les Vergers
Puymoyen
Nersac
Bouex
Sers
Dirac
Marthon
Feuillade
Segonzac
Salles
Juillac le Coq
Châteauneuf
Sireuil
Mosnac
Vibrac
Né Riv.
Linières
Chez Valet
Malaville
la Chaise
Dignac
Beaulieu
Montauzet
Rougnac
l'Emerie
NONTRON
Mialet
la Dronne R.
St Pardoux la Rivière
Barret
BARBEZIEUX
Blanzac
La Valette

CHAPITRE II

CONSONNES

L'ordre généralement suivi dans l'exposition des faits que nous avons à étudier, s'il se recommande par sa clarté, a l'inconvénient de morceler la matière. Nous sommes donc obligés de nous en affranchir. Et, comme c'est la transformation phonétique elle-même que nous considérons avant tout, c'est elle qui doit imposer l'unité et déterminer le choix de nos articles. De plus, les évolutions actuelles étant les plus faciles à reconnaître, nous commencerons par elles chacune de nos études particulières. Le présent servira ainsi à éclairer le passé.

Après avoir réuni dans un premier paragraphe les articulations qui se sont conservées, nous traiterons successivement des changements d'articulation, de la simplification des consonnes doubles, des changements de sonorité, de la chute et de la vocalisation des consonnes, enfin de la formation des consonnes nouvelles [1].

§ 1er. — Articulations conservées.

Nous mettons de côté les consonnes qui depuis l'époque latine se sont conservées jusqu'à nos jours sans changements appréciables, à savoir :

1° Les liquides initiales et médiales :

L. — LUPUM, *lŭ*; LANAM, *lăn*; ALAM, *ăl*.

M. — MAGIS, *mă*; AMICUM, *ămĭ*.

N. — *NORA, *nŏr*; SANARE, *sănă* « affranchir »; RANAM, *răn* [2] « rainette ».

R. — REM, *rĕ*; DURARE, *dŭră*; *CANTARE-HABET, *cătrŏ*; DORMIRUNT, *drmĭrĕ*.

L'R de la 3e personne du pluriel s'est propagée dans les parfaits à la 1re personne du pluriel *nĕ drmĭrĕ*, puis aux deux 2es personnes *tŭ drmĭrĕ*,

---

[1] Des renvois indiqueront quand il y aura lieu de se reporter aux *Notes complémentaires* qui terminent ce chapitre. || [2] Lorsque je transcris un mot de mon patois sans indication de provenance, c'est sur ma prononciation que je me règle.

vè drmĭrę (G[1]). Il ne faudrait pas y voir l'R du plus-que-parfait. La preuve, c'est que dans un territoire contigu, dont la limite embrasse Saint-Laurent (sauf la Prévôtie, les Frégnaudies, Chez-Rioux), Saint-Claud (sauf l'Age, Chalais, Chez-Mancier, Chez-Chadiat), Lussac, Chasseneuil (sauf Chez-Baugis), Chez-Rozé (Saint-Mary), les Pins, Agris, la consonne analogique est le T de la seconde personne qui s'est imposé à la 1re et à la 3e du pluriel : *tè eãtètĕ, vè eãtètĕ, nè eãtètĕ, ŭ eãtètĕ* (St-Claud). — V. *Not. compl.* I.

2° M, N appuyées sur une consonne précédente :

M. — DORMIRE, *drmĭ*.

N. — *CORN-ARE, *kŏrnă*.

Lorsque M et N sont mises en contact, le traitement n'est pas uniforme. Nous avons deux séries, l'une avec *m*, l'autre avec *n* :

SCAMNELLUM, *ĕeămĕ* ;	DAMNARE, *dãna* ;
*EXAMINARE, *ĕsămă* ;	EXTAMINARE, *ĕtănă*, *ĕtănă* ;
FEMINAM, *fĕm* ;	SEMINARE, *sãnă* ;
SOMNICULUM, *sŭmĕl* ;	GERMINARE, *jărnă* ;
HOMINEM, *ŏm* ;	GERMEN, ONEM, *jărnŭ*.
NOMINARE, *nŭmă* ;	
AD LUMINARE, *ălŭmă* ;	
*SUMINARE (de SUMEN, lait de truie), *sŭmă* « suinter » ;	
*VIMINEM, *vĭm* ;	
*VERMINEM, *vărm*.	

On pourrait aussi probablement rattacher *eărmĕl* « instrument à anches fait de l'écorce d'une jeune pousse », a *earme*, CARMINEM, et *lŭmĕ* « cierge formé de plusieurs rats-de-cave tordus ensemble », à *lume*, LUMINEM. L'étymologie de *sŭmă* se trouve appuyée par la forme berrichonne *sumer* « être en sève », comparée à *sener* « semer ». (Jaubert, *Gloss. du Centre.*)

Il semble que l'M soit restée quand elle n'a pas été absorbée par la voyelle précédente (en se nasalisant), ou écrasée entre une consonne et l'N appartenant à la syllabe tonique : *ĕsămă* serait refait sur *ĕsăm* (EXAMINAT) et *ĕtănă* présenterait un compromis entre *ĕtăm* (EXTAMINAT) et *ĕtănă*. Il y aurait eu ainsi nasalisation pour A et E à l'atone. Un seul mot fait exception : SCAMNELLUM ; mais *ĕeămĕ* ne m'a été signalé que par deux ou trois personnes ; la plupart l'ignorent, et rien ne prouve qu'il soit indigène.

3° R appuyée sur une consonne soit antécédente soit subséquente en latin vulgaire ou en roman :

PRATUM, *pră* ; VERACEM, *vrĕ* ; PARTEM, *pĕr* ; VIRIDEM, *vĕr* ; HIBERNUM, *ĭvĕr* ; CORPUS, *kŏr*.

4° Les consonnes L, N, lorsque, finales soit en latin soit en roman, elles se sont trouvées liées étroitement à des mots commençant par une voyelle.

L. — ILLA EST, *ăl ē* (cf. ILLA CANTAT, *ă eāt*); ECCU-ILLUM HOMINEM, *kl ŏm*; QUALE HORAM, *kăl ŭr?* QUALE ÆTATICUM, *kăl ăj?* L'*l* de QUALE n'a vécu que dans ces deux formules archaïques. On dit donc : *kă ānad* « quelle année »; *kă ŏm* « quel homme ».

Dans ces groupes syntactiques, l'*l* est si intimement unie à la voyelle suivante, que, dans l'appréciation commune, elle forme avec elle une syllabe. Aussi imprime-t-on *o l'est* pour *ol est*. (*Voy. de Jacq. Pingot.*)

N. — L'N finale latine subsiste encore dans la prép. IN + voyelle (*ān*), et dans les réponses négatives faites à des questions comme « est-il ici? — était-il ici? — As-tu fais cela? » NON EST, *nnē*; NON *EST-IA, *nnĕtĭ*; NON HABEO, *nnē*.

C'est aussi par la conservation de l'N de NON que j'expliquerais *nā*, INDE, et *y*, IBI. *Je n'en veux pas* s'est dit : *i nèn-ā vŏ pā*; et *il n'y a pas* : *kŏ nèn-ĭ ŏ pā*, *kŏ nèyŏ pā*. Lorsque *nèn* a disparu, son *n* finale est restée soudée à *ā* et à *ĭ* (*nā*, *y*). M. Chabaneau signale *nen* dans les *Coutumes de Limoges* et le *Ludus Sti Jacobi* (*Gram. lim.*, p. 303).

L'N finale romane s'est conservée dans les adjectifs liés à un substantif : BONUM AMICUM, *bŭn ami*; MEUM HOMINEM, *mŭn ŏm*.

C'est à BENE que je rattacherais l'*n* de *nă*, ALTUM; *nŏt*, ALTAM; *nŏsă*, *ALTIARE. BENE avait deux formes, suivant qu'il était suivi d'une voyelle ou d'une consonne. On disait *bèn-au*, *bèn-auta*, et *bē* (aujourd'hui *byē*) *bă* « bien bas ». A Nanteuil, on dit encore *bèn ŏ* : *ŭ l pŭrtĭ bèn ŏ!* « il le portait bien haut! » La forme *bè* a remplacé la forme tonique à Mouchedune, à la Sarcellerie. Mais à Cellefrouin, à Saint-Claud, c'est le contraire qui a eu lieu; *bè* ne vit plus que comme interjection (*ĕ bè! ĕ b!* « eh bien! »), ou dans des phrases comme *ŭ fă b prŭ sō sŏ* « il fait bien assez son sot »; *ŭ fă b byē* « il fait *be*[1] bien ». Au moment où *bèn* est tombé de l'usage, son *n* a dû être recueilli par *ă*, dont on a eu ainsi un doublet, fréquent à Saint-Claud, plus rare à Cellefrouin. Le verbe en a subi l'influence, et l'on a *nŏsa* « hausser » à côté de *ŏsă*. La date à laquelle on signale la première apparition de cette *n* dans *nauta*, le XIVe siècle (Bartsch, 362, 46; Chab., *Gr. lim.*, 117), n'est pas une objection; à cette époque *bē* était constitué et l'on conçoit que la lutte entre *bèn* et *bē* était engagée depuis longtemps déjà.

---

[1] Ce *be*, intraduisible dans ce cas, est passé dans le français du pays.

5° L'R finale en roman, sauf dans les infinitifs de la 1re et de la 4e conjugaison et le suffixe -ARIUM, c.-à-d. après toutes les voyelles, sauf *a*, *i*, *ie*.

e : SERUM, *sĕr*; VALERE, *vŏlĕr*; HABERE, *ăvĕr*; verbes en -ERE, *-ĕr*;

o : SOROR, *sŏr*; PAVOREM, *pŏr*;

u : suffixe -OREM, *ŭr* (*eãtŭr*);

œ : CORIUM, *kœ̆r*;

u : DURUM, *dŭr*; MATURUM, *mădŭr*.

6° Peut-être le D de AD devant *un* (cf. Chabaneau, *Gr. lim.*, p. 113) : *ă d ŭn tãt* « à une tante »; *ă d ẽ tĕl ẽpòk* « à *un tel* époque » (G[1]). Mais il faudrait admettre que ce *d* n'aurait pas suivi le sort du D intervocalique placé avant l'accent, ce qui est douteux; et, de plus, qu'il se serait étendu analogiquement à d'autres cas, comme : *d ănŭ ã d ŭn ã* « d'*annit* (aujourd'hui) en un an »; *sŭ d ŭn rŭt* « sur une route » (G[1]).

La seule autre explication que l'on puisse opposer à celle-ci, c'est l'emploi abusif de la préposition DE, comme dans *dŏtr* « d'autre ». *ĭ nã fèrĭ brŭla ŭn kŏrd dè dŏtr* (G[1]) « j'en ferais brûler une corde de *dautre* (bois) ». Cette forme a pénétré si profondément dans le langage du pays, que les personnes instruites en font usage dans tout l'Angoumois.

M. Jônain, de Royan, cite dans son *Dict. du patois saintong.*, p. 18 : « *à n in certain endret* », et « *jb' ai dit à d in homme* ». Dans le premier cas, nous avons sûrement l'*n* de IN; n'aurions-nous pas de même un *d* furtif dans le second?

7° Les instantanées et les spirantes — sauf C et G (+ A, E, I), G (+ L), H et V — initiales et appuyées sur une consonne précédente (latine ou romane) ou la diphthongue AU soit primaire soit secondaire :

P. — PATREM, *pĕr*; TALPAM, *tŏp*; g. CAUPJAN[1], *eŏpĭ* « presser ».

B. — BIBERE, *bœ̆r*; BLASPHEMARE, *blãmà*; HERBAM, *ărb*.

F. — FACERE, *fèr*; DE-FORIS, *dèfŏr*; FRATREM, *frĕr*.

T. — TESTAM, *tĕt*; TRANS, *trã*; URTICAM, *ŏrtrĭj*; *GAUTAM, *jŏt*; g. PAUTA, *pŏt*; ALTAM, *ŏt*; PASTAM, *pãt*; *EMPOTARE, *ãtà*.

D. — DENTEM, *dã*; LEONARDAM, *lŏnãrd*.

S. — SIC, *sĭ*; HERI-SERUM, *ãrsĕr*; PENSARE, *pãsà*; SALSAM, *sŏs*.

---

[1] Les mots d'origine germanique sont précédés de la lettre g. quand ils ne sont pas annoncés comme tels. Je reproduis en général les formes indiquées par M. Mackel (*Die germanischen Elemente in der franz. und provenz. Sprache*, dans les *Franz. Studien*). J'ai fait aussi des emprunts à MM. Kluge (*Etym. Wœrterbuch der deutschen Sprache*) et Fœrstemann (*Altdeutsches Namenbuch*).

C. — COLLUM, *kŏ*; CURARE, *kŭrā* « nettoyer »; CLASSICUM, *kḷă*; CREMARE, *kramă*; g. *KOTTA, diminutif *kōtīḷŭ*.

QU et CO + voyelle. — QUEM, *kè*; COAGULARE, *kaḷā*.

G. — GULAM, *ǵŭl*; GRANDEM, *ǵrā*; g. GRUT, *ǵrŭ* « grain ».

Dans les mots germaniques introduits tardivement, la gutturale se conserve devant toutes les voyelles : KANE, *kăn*; MARKA, *mărk* « marque »; TRINKEN, *trēkă*.

8° Quelques consonnes, qui, devant régulièrement s'altérer, se sont conservées dans des mots germaniques ou dans des dérivés, parce que l'apparition de ces mots dans le patois ne concorde pas avec la date de l'évolution qui les aurait entraînés dans son mouvement : g. RATA, *rat*; g. LOK, dim. *lŏkĕ*; g. BRIDA, dim. *brĭdŭ*; g. WRIDAN, *rĭda* « rider »; PIK, dérivé *pĭkă* (cf. *pĭjă* de PICARE); PICUM, dim. *pĭkatĕ* « pivert » (cf. *pijă* de PICALEM « noir et blanc comme une pie »). Je suppose de même que *TRAUC « trou » a donné naissance à *trŏkă* « transpercer » après la date de l'altération du C devant A et avant le commencement de son évolution dans les finales.

§ 2. — Changements d'articulations.

GUTTURALES ET *y*.

Sans presque sortir du bassin du Son, nous trouvons les principales étapes de l'évolution qui a conduit le G et le C jusqu'à *h* et *ĉ*.

Palatalisation du ǵ et du k.

Le point de départ est la palatalisation du *ǵ* et du *k*, et leur transformation en *ǵy* et en *ky*. Ce fait ne se montre pas encore à Cellefrouin ni à la Tâche.

A Goise, M. Barret, qui est presque le seul à garder la tradition du village, conserve le *ǵ* dur : *ĭ vẽǵĭ* « je viens »; *vẽǵu* « venu ». Mais son fils a les formes palatalisées *vāyĭ*, *vāyŭ*. Ce serait une erreur de croire que ce sont là les vraies formes locales; elles sont empruntées au parler de Mme Barret qui est du Bois-Bernardent et qui dit *vāǵyŭ*. Heureusement que l'intrusion est ici évidente. Un peu plus tard nous aurions pris la forme régnante pour la forme indigène.

Le *ǵy* apparaît isolé de *ky*, au Maschinet dans le parler de M. de Fonroche, et à Ventouse dans celui de la famille Champagne.

Mais il semble que les formes employées par M. de Fonroche soient

des emprunts faits à Ventouse, car elles ne sont pas constantes. A côté de *vēyĭ*, *pŭyŭ* « pu », je relève *u jēgĭ* « il atteignit », *nè rèvēgirā* « nous revînmes ». Une autre personne du Maschinet que j'ai interrogée dit *vēgĭ*, *vēgŭ*.

A Ventouse, nous avons *y ēyĭ* « j'allai », *t ēyĭ* « tu allas », *u ēyirā* (C[1]), formes plus avancées que celles des villages voisins, *vēgyu* « venu » (C[2]), et *vāyŭ*, *krĕyu* « cru », *vŏyu* « voulu » (C[3]) — *vāyŭ* est un emprunt, s'il n'a pas été fait analogiquement sur *vā* « venons, viennent » —; mais *kăkĭ* « celui-ci ».

Cette inégalité de traitement entre la sonore et la sourde n'a rien de surprenant. La sourde, étant plus énergique, doit opposer une plus forte résistance à l'action assimilatrice de la voyelle. J'ai rencontré le même fait à Vaugirard, rue Cambronne, chez un homme de 60 ans qui n'a jamais quitté le quartier. Il dit : *règyărdé* « regarder », mais *kŭrtyé* « quartier ».

Le *ky* du reste n'est pas loin. Nous le rencontrons à Loûme (commune de Ventouse), et dès que nous mettons le pied dans la commune de Chassiecq, à La Génevrau.

Un autre fait intéressant que l'on peut observer sur la limite de ce territoire, c'est la différence qui existe entre l'influence palatalisante de l'*i* et celle de l'*u*. Nulle hésitation pour *kyi*. Mais *ku* se rencontre quelquefois à côté de *kyi* : *kyĭ* « ici », *nĕkyu* et *nĕku* « né » (Bierge, V.). A partir de Romfort (au moins dans la famille Jaboin et dans quelques autres — M. V. — malgré des mélanges[1]) et de Saint-Front, *kyu* est constant, *nĕkyu* (J.), *kyŭlot* « culotte » (Saint-Front, S.), *ĕkyŭrĭ* « écurie » (Bayers). Là même cependant, comme nous le reconnaîtrons plus loin, *kyu* est moins ancien que *kyi*.

Mais la palatalisation ne se produit pas encore devant *e*, *œ* : *kĕt* « cette », *kœs* « cuisse » (Mouton). Il en est de même au delà de la Charente, à Chenon, à Bayers, à Fonclaireau.

kye (*kyĕl* « cette ») existe à Bioussac, à Ruffec; *kyæ* dans le Pays-Bas, par exemple à Salles d'Angles, près de Cognac : *kyŭs* « cuisse » (M.), *tyæs* (M[2] et M[3]).

kya ne se rencontre que loin de notre domaine, dans les faubourgs de Paris. L'*a* qui palatalise le *k* est un *a* tendant vers *è*. — V. *Not. compl.* 2.

Ainsi, à ne consulter que la géographie, les voyelles se placent d'après leur puissance de palatalisation dans l'ordre suivant : *i*, *u*, *e*, *œ*, *à*.

---

[1] *ĭkyĭ*, *nĕkyŭ*, mais *ĕkŭrĭ*, *kŭlot* (M. V.). Il y a ici une influence française très naturelle chez les enfants.

La physiologie nous conduisait à une conclusion analogue, car toutes ces voyelles se produisent dans la partie antérieure de la bouche et dans des positions où la langue est de plus en plus éloignée du palais. (Voir ci-dessous *régions d'articulations*.)

Deux conclusions, intéressantes pour le domaine gallo-roman, se dégagent de ces faits : c'est que, au moment où se fit la palatalisation du C devant E, I, et même devant A, l'U de QU et l'O de CO + voy. n'étaient pas encore tombés, et que l'*u* latin non seulement n'était pas encore *u*, mais qu'il n'avait même pas encore atteint la position de l'*ü*.

Evolution de gy, ky, y.

Le développement de *gy* et de *ky* peut suivre différentes directions. Ou bien l'élément guttural se fond avec le *y*, ou bien il se déplace dans la direction des dents pour aboutir à *d* et à *t*.

De ces deux voies, la première a été suivie par *gy*, la seconde par *ky*.

L'évolution de *gy* a été si rapide dans le bassin du Son, qu'en moins de 50 ans, elle s'est trouvée accomplie, et que je n'ai pu saisir entre *gy* et *y* qu'une seule étape, *gy*.

Tous les vieillards ont *gy* : *vãgyĭ*, *vãgyü* (Valence, Romfort, Saint-Front, Lichères, Mouton, Chassiecq).

A Romfort (commune de Saint-Front), nous avons la série : *gy*, *gy*, *y*. J'ai entendu en même temps dans la famille Jaboin : *pègyü* (J[1] 1813), *pègyü* (J[2] 1847), *pèyu* (J[3] 1867), et même *pyü* (J[4] 1869). Dans une autre famille, le *g* a vécu plus longtemps. Je le trouve dans *vãgyĭ*, mais à peine sensible (V. 1880). Je ne l'ai pas entendu dans *prãyĭ* « je pris ».

A Mouton, le *g*, qui n'est plus senti dans la conversation ordinaire, se montre encore dès que le ton devient emphatique : *vãyi*, *vãyü* et aussi *vãgyü* (D[3], 1865).

A Saint-Front, il n'y a pas de trace de *g* dans le parler de la génération de 1875 (Bou.[2]).

A Chassiecq, comme à Romfort, nous rencontrons dans la même famille, à 30 ans de distance, *vãgyĭ* (L[1], 1835), *vãyu* (L[2], 1865).

ky est passé à *ky*, puis à *ty*. Quoique la vie du *g* dans *gy* n'ait pas été longue, celle du *k* dans *ky* est plus courte encore. *Ky* n'existe dans *kyĭ* que sur la frontière du domaine, à Romfort (M.). Même à Valence *kyi* est descendu jusqu'à *tyĭ*. L'intermédiaire *kyĭ* n'a été recueilli qu'une fois (Mouton D., 1808). Le *ky* suivi d'un *u*, formé plus tard, n'a pas encore

été ébranlé : *kyŭlŏt* « culotte » (Saint-Front, S.), à côté de *kŏtyĭ* « ceci » (Saint-Front, L. C.), *ḗkyŭrī́* « écurie », à côté de *kǽtyĭ* « celui-ci » (Bayers).

Nous avons donc la concordance suivante :

vāgyĭ *kŏtyĭ* *nḗkyu*

qui nous montre à quel point le *g* est plus solide que le *k*. C'est cette force même de résistance de la sonore gutturale qui a déterminé la rapide élimination de l'élément occlusif et qui a détruit la symétrie du développement des deux gutturales (*gy*, *dy*, *ky*, *ty*, etc.). — V. *Not. compl.* 3.

Si nous poussions nos recherches plus loin, nous rencontrerions : à l'ouest, dans les Deux-Sèvres, *tý* (*týĕl* « celle ». — Lezay, *Rev. des pat. g.-r.*, II, 107, l. 40), et même (*ɛɛĭt* « quitte ») à Mazières[1] dans la Gatine ; à l'ouest[2] *tɛ*, et aussi *ɛ* pour un *y* récent précédé d'une sourde, par ex. dans l'Allier : *kŭtɛĭ* « celui-ci » (Domérat); *tɛĭ* « ici » (Commentry); *bḗtɛyō* « bestiaux » (Montvicq); *kŭtɛō* « couteau » (Ganat, Mayet).

A Saint-Bonnet-de-Rochefort, on peut prendre sur le fait la sifflante sortant d'un *y* appuyé. Le son *y* est le même que celui de l'*r* de *père*, laquelle incline fortement vers *z*. C'est un sifflement que j'ai comparé au *th* anglais, il ne se produit pas entre les dents, mais un peu en arrière, à un point où *r* et *z*, *s*, peuvent se rencontrer (cf. *Patois de Couffy*, *Rev. des pat. g.-r.*, I, 202). On a donc à Saint-Bonnet : *pēr̄* « père » ; *mēr̄* « mère » ; *br̄ō* « beau » ; *vr̄ō* « veau » ; *dr̄ō* « dé », DIGITALE ; *pādr̄ŏ* « pendue » ; *ɛăpŕō* « chapeau » ; *kŭtŕō* « couteau ».

ɛ, *s*, *j*, *z*, sont donc les termes où, quand il ne se conserve pas tel, aboutit le *y*, qu'il naisse soit d'une gutturale palatalisée, soit d'un *i* appuyé sur une consonne.

Il n'en a pas été autrement du Y latin ou germanique dans ses diverses évolutions :

1° Y sorti de C (+ E, I) ou précédé de T :

En position forte, *s* : CINEREM, *sādr* ; CINQUE, *sḗ* ; *FORTIA, *fȯ̀rs* ; *ALTIARE, *ȯ́să* ; *NOPTIA, *nŏs* ; NEPTIA, *nyĕs* ; FACIAT, *făs*.

(C devenant *ty* puis *ts*, CI + *voy.* constitue la position forte.)

En position faible, *z* : PLACERE, *pl̥ăzĕr* ; *AUCELLUM, *ȯ́zḗ* ; RATIONEM, *răzŭ* ; SATIONEM, *săzu* ; ACUTIAT, *ăgŭz* ; -ITIA, *-ī́z* (*fḗn̥ātī́z*).

---

[1] Une servante de 27 ans (1888). || [2] Les formes suivantes ont été recueillies dans mon expédition de 1879.

2° Y sorti de C (+ A) et en plus dans les mots germaniques (+ E, I), ou précédé de P :

En position forte, *є* : CAMPUM, *єā*; CALCARE, *єōєă*; CANEM, *єĭ*; CAUSAM, *єōz*; INRAUCARE, *ārōєă*; *AUCA, dim. *ōєŭ*; g. MARAH-SKALK, *mărēєă*; g. KAUPJAN, *єōpĭ* « presser, serrer »; g. SKELLA, *ēєēl*; g. SKINA, *ēєīn*; g. SKIUHAN, *ēєīvă*; SAPIAM, *săє*; APPROPIARE, *ăprŭєă*; g. HAPPIAM, *ăє* « hache ».

En position faible, même latine, *j* : NECARE, *nĕja*; SECARE, *sĕjă*; LOCARE, *lojă*; HOCANNO, *ŭjā*; NUCATUM, *nŭjă*; PIKARE, *pĭjă*; PICALEM, *pijă* « noir et blanc comme la pie »; g. BUKON, *cō-bŭjă* « devenir étanche »; g. KRUKA, *krŭj* « cruche »; CARRICARE, *єărjă*; VENDICARE, *vājă*.

A été traité de même le *y* sorti de C ou de G et appuyé sur un T intervocalique : -ATICUM, *-āj* (VILLATICUM, *vĭlāj*, etc.); COGITARE, *kŭjă*.

Tout près de Cellefrouin, à St-Claud, CT a donné *є* comme C (+ A) : DICTA, *dīє*; FACTA, *fāє*; STRICTA, *ētrēє*; FRUCTA, *frūє*; *AD-LUCITARE, *ălŭєă* « allumer »; COCTA, *kŏōє*; PUNCTA, *pōє* « pointe ». A Cellefrouin, tous ces mots supposent une vocalisation du C. Mais à côté nous trouvons : *ātèєă* « mettre au toit »; *gărĕєă* « mettre en guéret »; *pōє* « ponte » (Cellefrouin). A Saint-Claud, *ātèєă*, *gărĕєă*, pourraient se rattacher naturellement à *INTECTARE, *WERACTARE. Peut-on leur supposer des primitifs en -ICARE? D'autres verbes d'une formation semblable tendent à le faire croire : *gĕєă* « guetter » (Ventouse) est tiré de *gĕ* « guet »; *ăkŭєa* « renverser un vase pour faire sortir tout le contenu », paraît bien dérivé de *kŭ*. Mais comment expliquer *pōє?* Ce mot me semble appeler un *PONCTA. Il se pourrait, du reste, que la limite eût fléchi en ce point, car nous trouvons au moyen âge *ch* issu de CT dans Turpin et dans les chartes des environs d'Angoulême [1] : *diche*, *diches*, etc.

3° Le Y sorti de G (+ E, I et A) ou précédé d'une consonne sonore et le J lui-même donnent :

En position forte, *j* : GENTEM, *jā*; DIURNUM, *jūr*; JUGUM, *jŭ*; GALLUM, *jă*; GAUTAM, *jŏt*; CAMBIARE, *єājă*; LOMBEA, *lōj*; g. LAUBIA, *lōj*; SALVIA, *sōj*.

Ont été traités comme en position forte : le Y après M ou faisant partie d'un suffixe, quoiqu'il ne soit précédé que d'une seule consonne : VINDEMIA, *vādāj*; VENIAM, *vĕj*; *VOLIAM, *vŭj*; *PODIAM, *puj*; — le Y suivi d'une voyelle caduque : RABIEM, *răj*; RUBEUM, *rŭj*; LINEUM, *lĕj*; — le Y germa-

[1] Charte de Nersac, et Gœrlich, *Die südwestlichen Dialecte der Langue d'Oïl* (*Franz. Stud.*).

nique dans *WADIARE, *gajă*; DRUDJAN, *drŭja*; g. HAGAS, *ajĕ* « Les Ages », AGAZZA, *ăjàs* « pie », etc. V. pag. 270.

En position faible, *y* : GOBIONEM, *gŭyŭ*; RUBIOLA, *rŭyŏl*; βουβ-IOLA, *bŭyŏl*; HABEAM, *ăy*; HABI-ANTEM, *ăyā*; BOVIARIUM, *buyī*; *GAVIOLA, **giaiolà*, *jyòl*; GLADIA, *gl̥ay* (F[1]); *RADIALE, *răyā*; *AD-RADI-ARE, *àrăya*; *AD-PODI-ARE, *ăpŭyă*; *IN-ODI-ARE, *ānŏyă*; *EX-MAGAN, *ĕmàyà*. Cf. p. 270.

La différence de traitement qui s'observe entre le Y précédé d'une sonore appuyée ou non appuyée provient de la consonne et non du Y. La consonne appuyée s'est maintenue assez pour obliger le Y à poursuivre son évolution; la consonne non appuyée, au contraire, a été éliminée par le Y, comme cela se fait actuellement pour *gy* dans la partie inférieure de la vallée du Son, et le Y resté seul s'est maintenu intact.

Nous n'avons en réalité que deux séries d'évolutions : celle du Y sourd et celle du Y sonore.

Le Y sourd est devenu *s* ou *ɛ*; le Y sonore, *z* ou *j*.

L'ébranlement du Y s'est fait en deux fois. D'abord pour le Y précédé de T, et le *y* secondaire issu de C, G (+ E, I) dans presque tous les pays latins. Ensuite pour le Y précédé de P ou sorti de C, G (+ A), dans les limites de la France centrale.

Dans la première évolution, le Y sourd (CINCEREM, *FORTIA) et le Y sonore secondaire (PLACERE) ont marché de pair. Mais le Y sonore primaire (GENTEM) a pris une autre voie.

On a eu :

ty		
ty'	*t'y*	*dy*
tyˢ	*dyᶻ*	*dyʲ*
ts	*dz*	*dj*

Deux mots, à Cellefrouin, nous ont conservé le *d*. Ce sont *ĕrōd* (*e* + RUMICEM, **rōdze*), et *sṓdr* (SALICEM, **saldze*, **saudze*).

Dans la seconde évolution, les deux Y vont ensemble.

Nous avons donc :

ty'	*dy*
tyˢ	*dyʲ*
tɛ	*dj*

Il nous reste encore une trace du *d* dans deux mots : *fŭl̥ărj* (fém.) « branche munie de ses feuilles ». Cf. le français *feuillage*; et *ĕpl̥ĕmărja* « faire voler la plume », qui est dérivé d'un mot correspondant au français

plumage. Ils sortent tous les deux d'une forme -ATICA. L'A final de -ATICA (cf. -ATICUM, *-aj*), a exercé une influence conservatrice sur le groupe *dj*, et le *d*, retardé dans sa chute, s'est fixé à *r*.

Tombé aujourd'hui à Cellefrouin, l'élément occlusif qui entre dans ces dernières combinaisons subsiste encore dans le haut de la vallée. Aux Chaumes (commune de Nieul), à Suaux, Chez-Bonnaud, nous rencontrons *tc* et *dj*; au dessus, à Roumazières, à Puybarraud (commune de Genouillac), à La Péruse, etc., *tý* et *dý*.

Aux mêmes endroits, l'élément occlusif de la première évolution est complètement effacé, ce qui donne à penser qu'il s'est amuï à Cellefrouin plus tôt que celui de la seconde. C'est tout ce que les patois voisins peuvent nous apprendre sur ce point.

Mais nous avons heureusement d'autres renseignements dans le *Cartulaire* et dans le *Censier*.

Nous y rencontrons pour la première évolution :

1° En position forte : FACIAT, *fatza* (K* r. 8/3 a. f.); PECIAS, *pezas* (K. r. 2/30), *pecia* (C. 5/8); g. BURSTIA, *Brocia* « La Brousse » (C. 4/4 a. f.); LUCIACUM, *Lucaco* (C. 8/4), *Luzcac* (C. 9/16); *CERESIA, *Cerieysa* (C. 1/3 a. f.); *Jouco* (C. 7/34), aujourd'hui *Jôsü*, le pont « Jouçon »; enfin deux mots qui ont l'avantage de nous fournir des graphies successives : *Gremitzco* (C. 2/2, 3 — 7/3, 35 — 9/35), *Gremizco* (C. s. t. 3/3), *Gremisso* (C. s. 2/2); *Fitcos* (C. 6/16), *Fitzcos* (C. 8/5), *Fisso* (C. s. 5/23).

2° En position faible : CUPITIA, *cobeeza* (K. r. 6/15); VESTITIONES, *vestizos* (K. r. 8/5); PARATIACUM, *Parezac* (K. v. 1/4, 3/11), *Paratzac* (C. 5/30, 40), *Paratzaco* (C. 6/4, 8/23); LEMOVICINUS, *Lemotzis* (C. 4/32).

Le *Cartulaire* et le texte du *Censier* emploient donc six graphies différentes pour une même articulation (*c*, *tc*, *z*, *zc*, *tz*, *tzc*), qui toutes, sauf le *c* traditionnel, attestent clairement la présence d'un élément occlusif dental. Dans la partie la plus ancienne du *Cartulaire*, *z* sert pour la sourde et pour la sonore : *pezas* (an. 1031-1048), « *pyës* »; *vestizos* (an. 1076-1089); mais c'est le *c* accompagné de *z*, *t*, *tz* ou *i*, qui tend à dominer pour la sourde, pendant que le *z*, avec ou sans *t* préposé, est réservé pour la sonore.

Cette distinction, du reste, est peu importante, le patois moderne suffisant à lever tous les doutes. Ce qu'il y aurait de plus intéressant serait de pouvoir déterminer à quelle étape se trouvait au XIIe ou XIIIe siècle l'évolution de *ty*, *dy* en voie d'aboutir à *s*, *z*.

Pour la sonore, nous sommes sans renseignements décisifs. Le verso du *Cartulaire* (an. 1120-1140) écrit seulement *z* (*Parezac*, 3/11), pendant

que le *Censier* emploie constamment *tz* (*Paratzac*). La formule du *Cartulaire* est plus récente que celle du *Censier*; on le voit au traitement de l'A intertonique. Le malheur, c'est que nous ne pouvons pas être sûrs que *z* n'eût pas la valeur de *dz*.

Pour la sourde, au contraire, nous avons une date certaine. Rien, dans la copie du *Censier* (1274), ne fait supposer la chute de l'élément occlusif, si ce n'est la double graphie *Guillelmus Rocis* (C. 3/13), et *Guillelmus Rossis* (C. 4/18, 9/17), qui montre déjà l'identité de *c* et de *ss*.

Mais les surcharges les plus anciennes ont laissé tomber le *t* dans deux noms où le copiste le maintenait encore. Après la mort d'Arnaud de *Gremitzco* dont le nom revient souvent dans le texte du *Censier*, l'article qui le concernait (2/2) et qui était ainsi conçu : « *Arn. de Gremitzco IIII*^or^ *den. de domo sua* », a été modifié ainsi : « *Guido de Helemosinaria*[1] *III*^or^. *den. de domo sua : quæ quondam fuit Arn. de Gremisso* ». De même, le scribe *s*[1], dont nous avons déjà fixé la date (p. 238), écrit le nom de *Fitzco* par deux *s* : « *Aymericus de Forgiis .II. s. et .II. capones de campo qui fuit Fisso* » (S[1]. 5/23). Ajoutons que le texte du *Censier* mentionne un *Guido de Helemosinaria* (10/9), et un *Aymericus de Forgiis* (8/7). C'est donc aux environs de 1274 qu'il faudrait placer la réduction de *ts* à *s*.

La seconde évolution du Y est représentée par les formes suivantes :

1° *Fulcherius* (K. r. 3/3), *Vacho* (K. r. 3/9), *Poscheiras* (K. v. 1), *Chasteu* (K. v. 2), *Chanta merla* (C. 2/29), *Blancha* (C. 8/29), etc., *planchia* (C. 1/25), *Tachia* (C. s. t. 2/5, C. 3/40), *Thachia* (C. 3/4 a. f.), *Sapchiec* (C. s. 5/37). Cf. TRASTOTTI, *trestuch* (K*. r. 8/23), *Teychiers* (C. 1/5 a. f.), *Johanne Creycha* « Chrétien » (C. 7/19). Cf. *Jo. Crestia* (C. s. t. 10/14), et *la Crestiana* (C. 6/6).

2° *Agha* « Age » (K. r. 7/27, 8/10), *Colghan* « Coulgens » (K. r. 10/18), *AGRARIATICOS, *agreiratges* (K*. r. 8/1 a. f.), VICARIUM, *viger* (K. r. 8/31), JUDICARIUM, *J. Juger* (K. v. 2/1), *Odebertus Jutgaira* (C. 8/1 a. f.), cf. *Audebertus Judicis* (C. 7/20), *Bern. Jutgayra* (C. 9/6), *P. Jutzaire* (C. 5/12), *Forges* (C. 8/21), *Las Ages* (C. 9/11), *Negaboe* C. s[1]. t. 2/6), « le

[1] Cf. *Ray. prior de Thachia .III. d. de ortis de prope ortos Corniola. et. VII d' et ob' de vinea sita supra domum Guichart que omnia quondam fuerunt Petro de Cella* (C. 3/4 et 3 a. f.). Au dessus de *prior de Thachia*, une main rapide a ajouté : *puella solvit integre*. Puis le scribe *s*[1] : *heredes puelle debent. III. s. de dictis ortis. Et Guido de Helemosinaria clericus. XII. d' de terra. quæ fuit dicta vinea.*

gouffre de NECA BOVEM », *G. deu Nogier* (C. 3/28, 5/34), *G. de Nogeris* (C. 4/26, etc.), *Agia* « Age » (C. 3/8, etc.), *Guido Lemotgas* (9/43), traduit par *Guido Lemovicensis* (C. 5/36), g. LAUBIAS, *Lopges* (C. 1/2 a. f., 2/27, 28, 8/31), de *Lopgiis* (C. 5/31), *Lopias* (C. s. t. 10/7), PODIUM RABIOSUM, *podio rabgos* (C. 8/17), *podio rapios* (C. s. t. 8/1).

3° GOBIONEM, *Johannes Goyos*, cas suj. (C. s[1] t. 2/6).

Ces graphies renferment plus d'un renseignement :

1° Le *y* placé après une seule consonne sonore avait perdu son appui (*goyos*). Cela devait être; car, autrement, il aurait déjà pris, comme en français, le chemin qui conduit à *j*.

2° Les traitements analogues du C et du G sont indiqués par les graphies symétriques *ch*, *gh*.

3° L'élément spirant de la diphtongue consonnantique que nous étudions ne devait pas encore être complètement *c* et *j*. Ce qui le prouve, c'est la possibilité que l'on a eue de confondre les graphies propres à cette évolution et celles qui ne conviennent qu'à la première. Que les sons n'aient pas été bien éloignés les uns des autres, c'est ce que suffirait à insinuer la proximité où nous sommes du territoire de CT et de C, G (+ A) ⟹ *ts*, *dz* (Le Lindois : *tsăvâò* « cheval », *vïlèdze* « village »). Mais s'il en avait été autrement, on ne comprendrait pas qu'un mot qui est aujourd'hui *tèsïè* ait pu être écrit *Teychiers*, et que *jutgaira* ait pour variante *jutzaire*.

4° Le *y* devait encore être senti, puisque, en dehors des graphies où l'*i* est employé et dont la valeur est contestable (*Tachia*, *Agia*, *Rapios*, *Lopias*), nous avons un *ch* employé pour *ty* dans *creycha* « chrétien ».

5° Il semble même que le *y* ait pu se détacher de l'élément sifflant. Le nom de lieu *căsïè* « Chassieq » pour *Sapchiec*, SAPPIACUM, a subi une métathèse par laquelle le *y* a été séparé du *ch*. Dès lors ce *y* a pu être traité autrement que celui de LAUBIAS, *lojè*, devenir vocalique, et comme celui du suffixe *-ier*, recevoir l'accent.

6° L'élément occlusif est rarement exprimé, et même, quand il était sonore, nous le trouvons représenté toutes les fois, sauf une, par une sourde. Evidemment l'oreille du scribe est en défaut. Mais ce fait même prouve que le son n'était pas clair, et que par conséquent l'élément dental était dès lors bien affaibli. C'est sans doute ce qui a permis d'écrire par *ch*, *Sapchiec*, où il n'y avait pas plus de *t* que dans le moderne *căprô* « chapeau » (Saint-Bonnet).

Si j'avais à donner une expression aux graphies du moyen âge, je les

transcrirais par *tý*, *dý*, ou *tɛy*, *djy*, notation qui convient à peu près aux sons que l'on entend actuellement sur le haut du plateau, par exemple à Roumazières et à Puybarraud.

Pouvons-nous aller plus loin et assigner une date probable à la chute de l'élément occlusif? Peut-être. Si nous en croyons la charte de Nersac, CT a donné aux environs d'Angoulême, par conséquent à Angoulême même, *ch*, DICTUM, *dich*; DICTAM, *diche*; SANCT-EPARCHIUM, *Sanht Chibart*. De cette évolution, il n'est resté à ma connaissance que *Chibart*, seule forme populaire qui apparaisse dans les chartes jusqu'à 1466, et qui se retrouve encore en 1482. Or en 1476 nous voyons venir une forme nouvelle *Cybart*[1], celle qui vit aujourd'hui (*sĭbā́r*). Comment expliquer cette substitution? On pourrait croire que *Cybart* est une forme parallèle ayant conservé l'*s* du nominatif de *sainz*; mais elle aurait attendu bien longtemps à se faire jour. Ce qui semble probable, c'est que *Chibart* (cas régime) se prononçait non *tɛibart* comme nous sommes tentés de le lire, mais *tsibart*; puisque, le *t* de *ts* étant tombé durant le XVe siècle, la substitution de *Cybart* à *Chibart* n'a été qu'un simple changement de graphie. D'où je conclurais que c'est environ à la même époque que Cellefrouin, placé comme Angoulême à proximité du territoire où le *t* s'est conservé, a perdu l'élément occlusif de la diphtongue *tɛ*. Mais, pour que le raisonnement eût toute sa force, il faudrait prouver que *ch* a bien eu à Angoulême la valeur de *ts*, et motiver le changement de graphie. Je n'ai pour le moment que des probabilités; une étude approfondie des patois des environs d'Angoulême pourrait seule donner la certitude. D'abord le domaine de CT et de C (+ A) ⟶ *ts* qui commence, avons-nous dit, au Lindois, se retrouve encore en face d'Angoulême, à Bouex, à Sers, à Rougnac. Que la limite ait fléchi sur ce point sous la poussée du français, il n'y a rien que de très vraisemblable. Nous savons, du reste, par un chroniqueur Angoumoisin, F. de Corlieu, mort en 1576, que le français s'est réellement implanté dans l'Angoumois. « C'est, dit-il, la derniere des contrées de la France du costé de la Guiene où l'on parle françois, ayans les nations plus lointaines chacune son idiome particulier, combien que le vieil lengage angomoisin ne fust pas pur françois, mais eust retenu beaucoup de termes des langues voisines principalement du Lymosin. » (*Recueil en forme d'histoire*, p. 4). — Voir *Not. compl.* 4.

---

[1] D'après les chartes publiées par M. l'abbé Tricoire, et une note que je dois à M. le pasteur Lièvre, président honoraire de la *Société archéologique* de la Charente.

Le *ts* fut sans doute un des premiers sons à disparaître, excepté dans un mot qui n'avait pas d'équivalent en français, *Saint-Chibart*[1]. Mais d'une part, la graphie *ch* ayant ainsi pris la valeur du *ɛ*, et d'autre part le *ts* angoumoisin s'étant réduit à *s*, il devint nécessaire de changer la façon d'écrire *Saint-Chibard*, et naturellement on remplaça *ch* par *c*.

Ainsi la forme *Cybard* nous resterait comme un témoin de la phonétique locale et donnerait la date de l'amuïssement du *t* dans *ts*, en même temps qu'une probabilité pour fixer celle de la réduction de *tɛ* en *ɛ* à Cellefrouin.

Evolution du j et du ɛ.

Le *z* et le *s* sont restés dans leurs positions anciennes. Mais le *j* et le *ɛ*, continuant à s'affaiblir, sont en voie de se transformer en *h* et en *ĉ*.

Le changement est complet en Saintonge et dans la partie occidentale du Poitou et de l'Angoumois. Mais, sur la limite orientale du domaine, il se présente comme morcelé et hésitant.

Les points extrêmes où j'ai surpris le *h* se montrant quelquefois accidentellement à côté de *j* sont : dans la commune de Saint-Claud, Chez-Chadiat, *hū́r* et *jū́r* « jour » (D. et B., vers 1830), et le Maine-Michaud, *rãhā́v* « rangeait » (P., cousine germ. de ma mère, vers 1810).

Dans mes nombreux entretiens avec ma mère, j'ai relevé deux ou trois fois seulement *rãhā́v*, *hŏlĭ* « joli ». Une courte conversation avec une femme de Goutibert, fixée aux Ages (environ 1825), a suffi pour me fournir *dḗrãhĭ* « dérangea ».

Dans le bourg de Cellefrouin, ces faits ne se reproduisent pas. Mais à Chavagnac ils deviennent fréquents, au moins chez les personnes âgées de plus de 30 ans[2]. Le *h* et le *j* alternent dans la même bouche : *nẅäh* et *uẅäj* « nuage », *hămḕ* et *jămḕ* « jamais », *dḗhŏ* et *dḗjŏ* « déjà », *nŭha* et *nŭjă* « nougat » (G.), *bū́hăd* et *bū́jăd* « buée, lessive » (vers 1825), *ằrhã* « argent » et *mī́hă* « manger » plus souvent même que *ằrjã* et *mī́jă* (P. Neuville et son frère). Les enfants n'emploient plus que le *j*.

Le *h*, inconnu des générations postérieures à celles de ma mère (de G[2] à G[7]), est entré dans la famille par le mariage de P. Neuville avec Marie Béchade (G[3]). Tandis que cette dernière dira constamment *mī́jă*, *bū́jăd*,

---

[1] J'ai trouvé un fait analogue en Piémont. Le *ts* ←⊂ C (+ A) a été remplacé par *k* sous l'influence du dialecte de Turin, excepté dans *tsat* « chat » qui se dit à Turin, non pas *kat*, mais *gat*. ‖ [2] Résultat d'une enquête faite par M. l'abbé Fourgeaud.

sa fille (G[8]) mêlera les *h* et les *j*, tout en conservant une préférence marquée pour les formes traditionnelles. Mais la contamination de la langue ne va pas plus loin. Mariette et Elisa Raynaud (G[9] et G[10]) ont complètement éliminé le *h* de leur grand-père.

Le *j* se maintient à La Tâche, à Goise, au Bois-Bernardent.

Mais le *h* apparaît fréquemment dans *hölimā* « joliment », *mĭhă* aux Pradelières (D[3], 1874), tandis que *j* demeure dans *jĭtăvā* « jetaient » (enfant). Il est fréquent aussi au Masdinteau, *bŭhăd* (L.).

A Ventouse, Mme Darconat paraît faire un partage à peu près égal entre les formes avec *h* et les formes avec *j*. Mais son fils ne connaît que ces dernières.

A partir de Valence, le *h* domine, et ce n'est plus qu'exceptionnellement qu'on rencontre le *j* à Romfort et à Saint-Front. Plus loin, et dès les premiers hameaux de Chassiecq, on entre dans le domaine exclusif du *h*, qui, sans atteindre Ruffec, Taisé-Aisie, Chaunai (Vienne), se prolonge dans la direction de l'ouest.

On s'attendrait à la transformation parallèle du *ɛ* en *ĉ*, et, si l'on ne considérait que la Saintonge, les environs de Pons[1], de Cozes, de Gémozac[2], par exemple, ou même Mazières[3] dans les Deux-Sèvres, on ne penserait peut-être pas qu'il pût en être autrement. On se tromperait, car le domaine de *ɛ* ⟹ *ĉ* est beaucoup moins étendu que celui du *j* ⟹ *h*. Non seulement la vallée propre du Son, ainsi que Moutonneau, Bayers, Chenon, Chez-Gouffiers, Saint-Gourson, mais encore, au nord, Montalembert[4] (Deux-Sèvres), Channay (Vienne)[5], à l'ouest, Julienne[6], Salles d'Angles[7], La Chaise[8], où le *h* règne, n'en font pas partie.

Le point par lequel nous confinons au territoire du *ĉ* est Chassiecq. Mais les formes ne sont pas encore constantes. Nous avons : *ĉŏ* « chaud », et *mărɛĕ* « marcher » (Chez-Basset, K.), *ĉătĕ* « chanter », *ĉŏ* et *ɛăpŏ* « chapeau », *ɛãsō* « chanson », *ɛèvŏ* « cheval » (Bierge, V.), *ĉătă*, *ĉā* « champ » et *ɛ̃ătă*, *ĉŏmè* « chaume » et *ɛŏ*, *ɛŏsŭ* « chausson », *ĉărăbā* « char-à-banc » et *ɛ̃ărĕt* « charrette », *kŭĉĕ* « coucher », *ăɛtă* « acheter »,

[1] *Rev. des pat. g.-r.*, I, 126, où *hā* « champ » doit être corrigé en *ĉā*. || [2] *In Jharbot de bouquet saintonghuouê prr' Piâre Marcut.* — *Introduction*, p. 6. || [3] La chanson imprimée, *Rev. des pat. g.-r.*, I, 130, appartient, comme le fait assez connaître le nom de celui qui l'a transmise, à la langue des *messieurs*. || [4] Une femme vue à Saint-Claud. || [5] Une jeune fille vue à Ruffec. || [6] *Rev. des pat. g.-r.*, I, 125. || [7] M. Marbœuf et ses deux fils. || [8] *Rev. des pat. g.-r.*, I, 281.

ɛvṓ « cheval » (le bourg, Vve E) ; la famille Labrunie conserve fidèlement le *ɛ*.

A Nanteuil et à Bioussac, un partage rationel se fait. Immobile dans ces deux localités devant *ẽ* (*ɛẽ* « chiens »), le *ɛ* est devenu *ĉ́* devant *a* dans la première (*ĉ́ãtṓ* « château », R.), et *ĉ* devant *ã* dans la seconde (*ĉãtẽ* « chanter », M.).

On aimerait à savoir si nous sommes là sur les confins du domaine général du *ĉ* où dans un petit domaine isolé. Mais je n'ai pas assez de documents pour le décider. Si l'on s'en rapporte au texte de Lezay [1], noté par M. le pasteur Bourchenin, il faut admettre que le domaine du *ĉ* n'est pas homogène. A Lezay, en effet, les choses se sont passées autrement qu'à Nanteuil et à Bioussac. Là, c'est devant *ẽ* que le *ɛ* a commencé son évolution : *ĉẽ* « chien », *ĉẽhĕrĕ* « changerais », tout en demeurant ferme dans *ɛå̄lĭn* « *chaline*, orage », *ẽ́ɛṓfū́rẽ* « échauffure, pneumonie », *kṓɛẽ* « couché ».

En somme, la transformation du *j* en *h* et celle de *ɛ* en *ĉ* se produit donc d'abord au contact des voyelles les plus éloignées du palais. C'est la dépalatalisation du *dy ty* qui continue.

De plus, et ce n'est pas le côté le moins intéressant à noter, cette évolution que nous voyons s'analyser elle-même sur le terrain, qui est triomphante dans le bas de la vallée du Son, semble avoir exercé une poussée jusqu'à Cellefrouin et même jusqu'à Saint-Claud, il y a environ 70 ans, tentative infructueuse qui a été suivie d'un mouvement de recul à Cellefrouin comme à Ventouse, et même, malgré une station plus longue et plus générale, à Chavagnac. Mais elle ne s'est pas arrêtée pour cela : elle a repris sa marche en avant, et aujourd'hui elle est en train de gagner les Pradelières. — Voir *Not. compl.* 5.

LES CONSONNES MOUILLÉES

Le mouillement de l'*n* et de l'*l* au contact d'un *y* est un phénomène toujours vivant à Cellefrouin.

Dans les combinaisons récentes, un *i* lié à une voyelle suivante se change en *y*, et, s'il est rapproché d'une *n* ou d'une *l*, ce *y* mouille la consonne et se confond avec elle. Ainsi *ī́* (IBI) + *ŏ* (HABET) ⟹ *yŏ*, *n* + *yŏ* ⟹ *ŋŏ*.

[1] *Rev. des pat. g.-r.*, II, 106.

De même *lī* (ILLI) + *ŏ*, *ā* (INDE), *ū́* (HOC) ⟹ *l̥ŏ*, *l̥ā*, *l̥ū́*. La diphtongue *-ie*, dans les cas où l'*i* s'est consonnifié, a aussi mouillé l'*n* et l'*l* : *păn̥ḗr* « panière », *l̥ḗr* « lierre ».

Mais, tant que l'*i* conserve sa nature de voyelle, il n'a aucune action sur la consonne : *nè*, *lè* + *ī́* ⟹ *nī́*, *lī́*; *pănī́* « panier », *lī́ĕ* « lit ».

Deux mots semblent faire exception : *l̥ī́*, autre forme de ILLI, et *l̥ū́r*, ILLORUM. Ce sont là des cas d'analogie; il y a, non changement phonétique, mais substitution de *l̥* à *l*.

Cette substitution, complète à Saint-Mary, n'est que partielle à Cellefrouin. Le pronom *lī́* joint à *ŏ*, *ā*, *ū́*, a donné, avons-nous dit, *l̥ŏ*, *l̥ā*, *l̥ū́*. De plus, par la chute de l'*l* d'un second pronom — *lă* ou *lŏ* « la », *lā́(z)* « les » (fém.), *lū́(z)* « les » (masc.), — soudé à *lī́* nous avons *l̥ă*, *l̥ŏ* « *lui la*, c.-à-d. *la lui* », *l̥ā́(z)*, *l̥ū́(z)* « *lui les*, c.-à-d. *les lui* ». Toutes ces formes entraînent les deux seules qui n'ont pas d'*l̥*, et *l̥ī́*, *l̥ū́r* se substituent à *lī́*, *lū́r*.

Les choses ne se sont pas passées autrement dans la période ancienne. C'est un *y* issu de E, I atones, ou d'une consonne qui a mouillé l'N et l'L : VINEAM, *vĭn̥*; CASTANEAM, *ɛā́tan̥*; CUNEARE, *kŭn̥ā*; PUGNA, *pŭn̥*; AGNELLUM, *ăn̥ḗ*. — FILIAM, *fĭl̥*; FILIOLUM, *fĭl̥ṓ*; ALLIUM, *ăl̥*; ILLI, *ī́l̥*; TENACULA, *tènăl̥*; SITULAM *SICLAM, *sĕl̥*; STRIGILEM, *ḗtrĭl̥*; GENUCULUM, *jènŭl̥*, etc.; — comme aussi l'I, resté syllabique, a été sans influence sur N et L : NEGARE, *nĭă*; LIGARE, *lĭa*; LIGUSTICA, *lĭŏɛ*.

Le mouillement de l'*n* et de l'*l* n'est qu'une palatalisation exagérée de ces deux consonnes, et une simplification du groupe *ny*, *ly*. Rien n'est difficile comme l'imitation exacte d'un mouvement; on y met toujours du plus ou du moins. Ici il y a eu excès de pression sur le palais (cf. fig. 26 et 23); mais cet accroissement de force a été compensé par la simplification du mouvement et la transformation de *ny ly* en spirantes continues.

Une évolution secondaire a produit le mouillement de l'*l* après les consonnes : *kl̥ŏɛ* « cloche », *gl̥ēna* (F[1]) « glaner », *pl̥ăzĕr* « plaisir », *bl̥āɛ* « blanche », *fl̥āb* « flamme ».

Le territoire sur lequel s'étend ce phénomène est très considérable. Il forme comme une large ceinture qui, s'appuyant sur la Gironde, le versant septentrional du plateau central et les Alpes du Dauphiné, enveloppe le français du Nord, depuis les côtes bretonnes de la Manche jusqu'aux frontières de la Belgique, et embrasse, au moins en partie, les parlers romans de la Bretagne (exc. le nord de l'Ille-et-Vilaine), de l'Anjou, du Maine, du Poitou, de la Tourraine, de l'Aunis, de la Saintonge, de l'Angoumois, du Limousin (le nord), de la Creuse, du Berry, du Bour-

bonnais, de l'Auvergne (Puy-de-Dôme), du Forez, du Lyonnais, de la Savoie, de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de l'Alsace et de la Lorraine (moins les environs de Verdun, de Longwy).

De ce vaste domaine linguistique, nous n'avons à étudier qu'une très petite partie. Heureusement, elle est voisine de la limite, et, comme c'est l'ordinaire en pareil cas, très intéressante.

Dans le haut de la vallée et au delà, sur un territoire que je ne puis déterminer, nous trouvons l'*l* mouillée après les gutturales seulement : *kl̥ŏtýŏ* « cloche », *ăgl̥ā* « gland » (La Péruse, Chabrac), *kl̥ŏtço* (Manot), *kl̥àó* « clou », *ăgl̥ān* (Rochechouart). Un mot fait exception, c'est *GLADIAS « glaïeul », *glăyè* (Chabrac), *glĕyè* (La Péruse), *glăyè* (Roumazières). Il devient régulier à Suaux, *gl̥ayā́*; à Puybarraud et Chez-Bonnaud, *gl̥ŏyè*.

La racine de glaïeul est très employée dans le pays par les enfants comme munition pour leur *pĕt-rab* (c'est le nom usité à Cellefrouin) « pète-rave », sorte de pistolet à air comprimé fait avec une tige de sureau. Dès lors, il n'y a rien d'étonnant que le nom de cette plante, qui peut être un objet d'importation, présente çà et là des formes exceptionnelles.

L'*l* se mouille après les labiales à partir de Nieul, Chez-Jusaud, Lussac, Chez-Baugis, Saint-Mary, les Pins, Agris : *pl̥*, *bl̥*, *fl̥*.

Le mouillement de l'*l* après une consonne présente donc deux étapes : 1° après une gutturale ; 2° après une labiale.

C'est la première qui met en évidence la cause déterminante de l'évolution. En effet, *kl*, *gl*, exigent deux mouvements bien distincts de la langue : l'un de la racine, l'autre de la pointe. *kl̥*, *gl̥*, au contraire, demandent un mouvement intermédiaire, non plus de la pointe, mais du dos de la langue. L'*l̥* est donc appelée naturellement par la gutturale. On ne voit pas les mêmes raisons pour le mouillement de l'*l* après les labiales. Mais, le mouvement une fois commencé, on conçoit qu'il se soit propagé à toutes les *l* placées après une consonne.

La date du phénomène nous échappe. Le *Cartulaire* et le *Censier*, comme, du reste, les autres documents du moyen âge, sont muets à cet égard. L'évolution est donc récente. Tout ce que je puis dire, c'est qu'à Cellefrouin, elle a pris fin et qu'elle est antérieure à la chute de l'*e* muet. Nous disons en effet sans mouillure *klè* pour **kèlè* « ces », *flí* (nom d'homme) pour *fèlĭ*, *flĭp* pour *fèlĭp* « Philippe ».

Des groupes formés d'une consonne et d'une *l̥*, un seul se réduit par l'absorption de la première consonne ; c'est *gl̥*. On devait s'y attendre, *g* s'efface devant *l̥* comme devant *y*. La réduction de *gl̥* à *l̥* est déjà com-

mencée avec la génération de Mme de Mouillac (1809). A côté de *glăy* GLADIA, *glā* GLACIEM, *glā̃* GLADEM, elle dit déjà : *lal*, *lĕnā* « glaner ». Chez ma mère (1822), le mouvement s'est encore accentué. Elle dit toujours *ĕtrāla* « étrangler », et c'est à peine si j'ai saisi : *āglā* « gland », *glād* « glande ». Un jour j'ai entendu *glā* ; j'ai prié de répéter, et c'est *lā* qui s'est présenté. Chez moi (1846), le *g* a complètement disparu dans *lal*, *lĕnā*, *lĕv* (glebam), *ālā*, *lād*, *ĕtrāla*, *sĕl* « sangle ». Le *g* ne reste plus dans les générations nouvelles que si le groupe est suivi de *i* ou de *u* : *glĭsă* « glisser », *glü* « glu ».

Évolution de l'l

L'*y* est presque partout solide. Il en est autrement de l'*l* qui a la tendance de se réduire à *y*.

Cette réduction s'est déjà faite, dans le haut de la vallée pour l'*l* finale, et elle a été suivie par la chute complète du *y*. Nous avons à la Péruse SOLICULUM, *sŭlĕy*, à Saint-Claud, *sŭlĕ*. Cette évolution s'est arrêtée aux limites mêmes de la commune de Cellefrouin.

Aujourd'hui une nouvelle évolution saisit l'*l*, quelle qu'en soit la provenance, et dans des conditions qui nous permettent de la suivre pas à pas et d'en relever les différentes étapes.

Un mot est généralement en avant sur les autres, c'est GLADIA. Il est le seul qui ait réduit son *l* à *y* chez des personnes âgées de plus de 40 ans, à Beaulieu (B.), à Saint-Claud (D.), à Saint-Mary (S.). Cette avance porte même sur la réduction de *gl* en *l* dans ce mot. Ainsi, dans la famille Laville, à Saint-Claud, nous trouvons, à côté de *glana* « glaner », *lăl* (L[1], 1819, et L[2], 1841), *yăy* (L[3], 1878). Le traitement exceptionnel de ce mot peut s'expliquer par sa constitution propre (GLADIA donne *glay* et par assimilation *lal* ou *yay*), ou par son emploi fréquent dans la langue des enfants.

L'évolution s'annonce à Ventouse dans deux formules de politesse importées, *ŏ pyĕzì !* (C[1]) « au plaisir ! », *pyĕtĭ* (C[2]) « plaît-il ? » ; à Cellefrouin, dans un mot indigène, mais d'un usage très fréquent, *pyŏ* PLANE, avec la génération de 1847 (D.). Enfin elle nous apparaît complète avec celle de 1859 (Françoise Neuville, G[8]). Cette prononciation nouvelle sembla un défaut qu'il fallait corriger. Mais il est bien difficile de faire rétrograder la nature en ce point. Fr. Neuville a été réfractaire à toutes les corrections, si bien que l'on crut qu'elle avait un vice organique et que « sa langue était trop courte ». Elle dit donc : *taby* « table », *kyŏ* « clou »,

ĭy « eux », *yä* « lui la ». Heureusement, les intermédiaires qui nous manquent à Cellefrouin, nous les trouvons à Saint-Claud.

Tout en se transportant dans un lieu où l'*l* n'était pas encore ébranlée, ma famille a emporté avec elle les germes mêmes de l'évolution, et, quoique nés sur un sol étranger, mes sœurs et moi, nous sommes restés soumis aux influences qui se sont fait jour à Cellefrouin. Chez moi (G[5], 1846), l'*l* est intacte. Mais ma sœur, Marie-Louise (G[6], 1850), bien qu'elle soit capable de prononcer l'*l* dans toutes les positions, ne la conserve qu'après les gutturales; Juliette (G[7], 1852) n'a plus la faculté de prononcer l'*l* que dans ce dernier cas et la remplace toujours par *y*.

A Cellefrouin, toutes les générations postérieures à 1859 (Gr., 1861, F., 1869, etc.) ont entièrement perdu l'*l*. Il n'y a d'exceptions que pour les habitants nés ailleurs ou qui ont subi des influences étrangères. Un fait est intéressant à signaler. Un enfant (D., 1872), quoique né aux Pradelières, où l'*l* a disparu depuis plusieurs années, mais de parents issus de Chalais, où l'*l* est conservée, et habitant les Lélots, c'est-à-dire Cellefrouin, où aucun enfant de son âge ne la possède, mélange dans son parler les *l* et les *y*. Il le fait toutefois dans des proportions telles qu'il est possible d'y découvrir en partie les étapes de l'évolution. Il dit *byä*, *täby*, *pŏrt-pyäm*, *famĭy*, *yay*, *pyäja*[1], et aussi *pläja*. Mais à côté de *kyä*[2], *gŏy*[3], il dit plus souvent *klä̆*, *klŏ*[4], *gŏl*. Il y a donc chez lui plutôt retard dans le mouvement que mélange proprement dit de formes. Chez son frère, plus jeune d'un an et demi, le *y* a complètement triomphé.

Il y a 80 ans, l'évolution était déjà commencée sur les bords de la Charente, à Montonneau (1808) : *pyäe*, *fyäb*, *täby*, à côté de *klŏe* qui était *kyoe* 30 ans plus tard (S. 1838) et de *abäl* « abeille », *säl* « sangle ».

A cette date elle n'avait pas encore pénétré dans la vallée du Son. L'*l* est intacte à Mouton dans la génération de 1809 (D.), à Valence dans celle de 1804 (M.). Toutefois le mouvement était bien près de se produire, puisque nous le trouvons à Romfort avec la génération de 1813, atteignant à la fois *l* après les labiales et après les gutturales (J[1]).

En 1830, l'*l* n'existait plus à Lichères après *p*, *b*, *f*, sauf dans *tärtĕ su flam* (L[1]), preuve que la modification était récente; elle se maintenait encore après *k* en 1862 (L[2]).

A Saint-Front, l'*l*, encore solide dans la génération de 1817 (G[1]), n'a dû s'altérer que vers 1845. Elle était alors hésitante après toutes les consonnes : *fyäb*, *kyŏe*, *taby*, et *tĭbl* « tuile », *kubl*[5] (B[1]). Le *y* dans cette position ne triomphait pas encore en 1853 (G[2]) : *fyäb*, mais *klŏe*.

[1] Plier. || [2] Clé. || [3] Boue. || [4] Clou. || [5] Couple.

Un peu plus tard, l'ébranlement de l'*l̥* gagna Valence, et c'est à peine s'il l'atteignit en 1853, puisque nous rencontrons : *fl̥ãb*, *pl̥ãɛă* « plancher », *sẽ kl̥ṓ* « Saint-Claud », à côté de *pyãɛă*, *kyṓ* « clou » (R).

A Goise, l'évolution était terminée dès 1848 (B²); à Ventouse, avant 1860 (C³).

C'est en 1850, ai-je dit, qu'elle est entrée dans ma famille, et en 1859 qu'elle s'est montrée complète du premier coup, à Cellefrouin.

Elle s'était déjà fait jour Chez-Francillon, dans la génération de 1856, uniquement après les labiales et non d'une manière constante (B¹). Mais, pour des motifs que je n'ai pu déterminer, elle a été sans action sur celle de 1865 (B²).

Aux Pradelières, le changement est complet depuis 1867 (D²). Malheureusement je ne saurais dire à quelle époque il a commencé.

Les autres hameaux n'ont subi la modification de l'*l̥* que plus tard : Les Forges, avant 1878; Chez-Périchoux, avant 1877; Puyrajoux, entre 1874 (T¹) et 1878 (T²); La Merlière, avant 1877; Goutibert, avant 1883; le Temple, entre 1876 (enfant X.) et 1877 (B²); Chavagnac, entre 1879 (M.) et 1885 (V.).

A Lascoux enfin, le *y* a fait son apparition chez les petits-enfants de Mme Lavaud (L⁵, 1882, et L⁶, 1886), dont le mari est du Châtenet (il possède l'*l̥*). Mais l'*l̥* se maintient chez Louise Mayou (1887), dont le père et la mère sont du village même.

L'évolution de l'*l̥* n'a encore atteint Chalais, où j'ai observé de tout jeunes enfants. Mais elle s'est comme annoncée sur le territoire de Saint-Claud, à La Chapelle, il y a 22 ans, dans un cas qui a pu être corrigé; et, depuis 1878, elle triomphe dans le bourg.

En dehors de la vallée du Son, je ne relèverai que quelques faits.

A Parzac, le changement d'*l̥* en *y* a commencé, comme à Saint-Claud, dans les familles mêlées d'éléments étrangers; maintenant, il est général parmi les enfants.

Beaulieu a suivi Cellefrouin. Le changement est complet en 1865 (C²).

L'*y* existait après les labiales à Bayers en 1817, à Bioussac en 1820, à Chassiecq en 1836, à Saint-Gourson en 1842. Et l'*l̥* avait complètement disparu à Chassiecq en 1865, à Saint-Gourson en 1871.

A Ruffec, la transformation, non encore commencée en 1814, était en voie de se faire vers 1834, puisque M. Cadoux a conservé *l̥* dans *tŭrtṓ sŭ fl̥ăm*, et que sa sœur (1833) est capable de la prononcer, ce qui est impossible pour une personne plus jeune de 4 ans (D²).

A Taisé-Aisie, l'*l̥* subsistait encore en 1830; elle était devenue *y* en 1875.

A Chaunay (Vienne) l'*l̥* réduite après les labiales (*fyū́r*) subsistait encore après les voyelles (*fæ̆l̥* « fille », *pŭl̥* « pou »), vers 1867.

L'évolution qui a entraîné l'*l̥* vers *y* s'est donc produite vers le confluent du Son plus tôt qu'à Ruffec, qu'à Taisé-Aisie, qu'à Chaunay. Par conséquent, elle ne vient pas du nord et ne peut se rattacher à celle qui détruit les *l̥* en français. Ou bien elle est locale et aurait son centre sur les bords de la Charente, ou bien elle se propagerait de l'ouest et appartiendrait à un mouvement plus général auquel participeraient dans des mesures différentes tous nos parlers occidentaux.

Quant aux phases de l'évolution, elles sont claires partout où le changement, non retardé, ne s'est pas produit brusquement. L'*l̥* devient *y* : 1° après *p*, *b*, et quelquefois avec un léger retard *f*; 2° après *k*, *g*; 3° après une voyelle, soit buccale, soit nasale.

La raison de cette progression est évidente. Le *y* est une *l̥* dépalatalisée en partie avec courant d'air direct et non plus marginal; il marque donc une détente des muscles et un acheminement de la langue vers sa position neutre. Les labiales, qui ont la tendance d'abaisser la langue, viennent accélérer ce mouvement, et il est naturel que le *y* se montre après elles plus tôt qu'après les gutturales. D'autre part, les gutturales elles-mêmes, exigeant un courant d'air direct et rapide, la langue, paresseuse, laisse le passage ouvert, et le *y* doit encore se trouver avancé dans son évolution, laquelle, privée d'excitants étrangers, aboutit en dernier lieu après les voyelles. — Voir *Note compl.* 6.

LE *w*.

Le *w* exige deux mouvements : l'un des lèvres, l'autre de la racine de la langue.

Deux voies s'ouvrent donc à ses transformations. Il devient : ou bien *b̥*, si les lèvres, cessant de se porter en avant et de s'arrondir, ne font que se rapprocher, — *v*, si les dents d'en haut prennent un appui sur la lèvre inférieure; — *b*, si les lèvres se ferment tout-à-fait; ou bien *gw* (qui, en se simplifiant, se réduit à *g*) si l'effort se portant dans la bouche, la langue, déjà voisine du palais (cf. fig. 22), s'en rapproche un peu trop et produit une occlusion complète.

A Ventouse, le pronom de la 3ᵉ personne *u* s'est changé en *v* devant une voyelle. On dit : *ŭ sã vẽ* « il s'en va », et *v ŏ l tã* « il a le temps » (C3). Dautre part, à Cellefrouin *wä* « oui », *wèti* « il était », *wĕl* OVICULA, sont devenus *vwa*, *vwèti*, *vwĕl*, qui exigent un moindre déplacement des lèvres que les formes d'où ils sont sortis.

Je suis tenté de voir dans l'affirmation nanteuillaise et poitevine *gõ*, une transformation de *wo*, *o*, HOC.

Ces deux évolutions, restreintes aujourd'hui, se sont produites dans les temps anciens sur une plus vaste échelle.

Le V latin (*w*) est devenu *v*, ainsi que l'U (*u*) après D et en hiatus : VIDUA, *vĕv*.

L'U de TEGULA a pris d'abord la même voie, mais il a incliné vers *b*. TEGULA, *TEULA, *tĭbl̥*. A Manot, TEGULAS et FEBRES donnent un résultat analogue, *tặŭvl̥*, *fyặŭrĕ*. Le B s'y est donc vocalisé en *w*. En aurait-il été de même à Cellefrouin? Pour BR, la chose n'est pas douteuse : FABER, *faura* (C. 2/27, etc.), *fôr* « Faure »; FABRICAS, *forgas* (K. r. 7/20, etc.), *fôrgĕ* « Forges ». Pour B'L, il y a quelque raison de le croire. D'abord la vocalisation s'est faite dans le haut de la vallée : TABULA, *tàólŏ*. Puis, si nous comparons *vyél* VETULAM, *l̥ĕbr* LEPOREM, avec *ĭbl̥* EBULUM, nous sommes bien tentés de restituer à ce dernier un primitif, *EULUM, *IULUM, analogue à *TEULA, *TIULA (TEGULA). De même *nĭbl̥* « orage », qu'il vienne de NEBULA ou de NUBILA, demande soit *neula*, soit *nuula* (cf. PULLICEM, **puudze*, *pyôze*). Le traitement de l'*ĕ* ou de l'*ŭ* ne s'explique pas autrement, et la forme *tĭbl̥* garantit le retour possible d'un B devenu W au début de son évolution. — Voir *Note compl.* 7.

Le W germanique s'est transformé en *gu* puis en *g* : WARINOWALD, *Guarnaldus* (K. r. 3/2), *Guarnaudi* (C. s[1]. 10/8), *Garnaudi* (C. s. 9/11), *Granaut* (K. v. 1/2, avant 1140), *Granautz* (C. 3/4), *Grauaudi* (C. 4/36, 8/16, 19, 21, etc.), *Guillelma Grauauda* (C. 3/1), aujourd'hui *gărnŏ* pour *gărnă*, au fém. *grènŏd*; WERALD, *Guerraudi* (C. s[1]. 2/1, a. f.), auj. *gĕrá*, WAIDANJAN, *gấnặ*; VAHTEN, *gĕtà*; VARJAN, *gàrĭ*; WARNJAN, *gărnĭ*; *WARDA, *garde*; WERENTO d'où le verbe *gärentire* (K. v. 5/32. An. 1206-1226).

Nous avons aussi *g* dans des mots latins, qui avaient des correspondants germaniques avec W : *gấtà* WASTAN, VASTARE; *gĕ̃pĕ* WESPA, VESPA; *gŏ* WAD, VADUM.

A première vue, la date de la chute du *w* paraît donnée par la forme *guarentire*, où l'*u* a été ajouté en surcharge. On peut croire que le copiste a obéi dans la première graphie à son oreille, dans la seconde à la tradition orthographique. Celle-ci s'imposait encore au scribe *s*[1] après 1274 (*Guàrnaudi*), pendant qu'un scribe contemporain [1], s'en affranchissait (*Garnaudi*). Mais un fait qui paraît plus significatif porte à reculer la date du phénomène. Avant 1140, nous recontrons la métathèse *Granaut*. Or il semble bien que cette métathèse n'ait pu avoir lieu qu'après la chute du *w*, et que *Granaut* suppose un plus ancien *Garnaut*.

[1] Celui qui a écrit *puella solvit integre*, p. 256.

L'U latin des parfaits en -UI a donné également naissance à un *g*. Ce fait, qui distingue le midi du nord de la France, dépend de raisons morphologiques. Le français du Nord a fait de l'U tonique de -UI la caractéristique du temps; il y était poussé par le parfait du verbe être (FUI) : « je *fu*, il *fut*, » etc. Dans le Midi, ce sont les formes où l'U de -UI était atone (HABUI) qui l'ont emporté; de là le provençal *aic*, *aig* « j'eus », *aguist* « tu es », *ac*, *ag* « il eut », *aguem* « nous eûmes », *aguetz* « vous eûtes », *agron* « ils eurent ». Ces exemples prouvent que la transformation de U devenu *w* en *g* s'est faite avant la chute des atones finales. C'est plus tard, sans doute, que mon patois, prenant pour caractéristique la voyelle I de -II (IVI), a unifié tous ses parfaits : *i fĭ* « je fus », *i ɛātĭ* « je chantai », *i ăgĭ* « j'eus ».

Le surpin *ăgŭ* a été formé sur le parfait.

L'*h* GERMANIQUE

Nous n'avons rien à dire de l'H latine, déjà tombée dans le latin vulgaire.

L'H germanique a disparu devant les voyelles : HALLA, *ā́l*; HAPJA, *ăɛ*; *HEIGIRO, *ăgrŭ*; HOBB..., *ṓbarḗ* « hobereau » (oiseau).

Elle s'est transformée en *k* à Saint-Claud, en *g* à Cellefrouin dans HULIS, *kū́* (Saint-Claud), diminutif *gṓsă* (Cellef.) « houx »; en *gr* dans toute la région, g. HALA, *grā́la* « *grâler*, hâler », et, je suis tenté de croire, en *ɛ* dans *ăɛăyĭ* « haïr », où je verrais l'all. HATJAN plus un A préfixe destiné à faciliter la prononciation, ou la préposition AD.

HL a donné *kl*, comme à Paris, dans HLUÞAWALD, *kl̥ā́*, dans le nom de lieu *sẽ kl̥ā́* « Saint-Claud ».

Ces divers traitements s'expliquent pour des mots importés, et nous restent comme un témoignage des efforts faits par les indigènes pour plier leurs organes réfractaires à une articulation nouvelle.

SONORES INTERVOCALIQUES

Parmi les sonores intervocaliques, le latin ne possédait qu'une continue, V. Cette consonne, en se modifiant comme il a été dit, s'est maintenue, excepté dans le voisinage d'une voyelle labiale : nous avons VIVA, *vĭv*; CAPTIVA, *ɛḗtĭv*; CAVARE, *ɛavă*; mais OVICULA, *uĕl̥*; BOVARIUM, *boerii* (C. 5/9, 18/33, s[1] 7/5), *bŭyī́*; PAVOREM, *pṓr*.

Les instantanées, obéissant toutes à une même loi, ont descendu d'un degré et sont devenues spirantes. Mais des transformations postérieures ont modifié le terme de l'évolution.

Le B est donc devenu *v* : FABA, *fáv*; DEBERE, *dèvĕr*; HABERE, *ăvĕr*. Mais après un *u*, le *v* est tombé : CUBARE, *kŭă*. *Coar* se trouve déjà dans l'ancienne langue (Chabaneau, *Gr. lim.*, p. 84).

Le D s'est transformé à l'origine en *z*, qui s'est conservé tout près de Cellefrouin, à Suaux et au dessus dans certaines personnes de CREDERE et VIDERE (*krèzé-vŭ?* « croyez-vous? », *vèzé-vŭ?* « voyez-vous? »). Ce *z*, déjà caduc dans l'ancien limousin (*Gr. lim.*, p. 75), èst complètement tombé à Cellefrouin dès le XIe s. Le *Cartulaire* conserve bien un D intervocalique dans quelques noms propres, comme *Ademarus*, *Radulfus*; mais ce sont là des formes savantes. Un nom, plus populaire sans doute, OUDALRIC « Ouri », qui existe encore aux environs de Mansle, ne se présente avec son D qu'une fois dans une charte de 1031-1048, *Odolricus* (K. r. 3/2). Après cette date, nous ne trouvons plus que *Olricus* (K. r. 6/24, charte de 1060-1108; v. 1 dernière ligne). FRODWIN « Frouin », qui revient souvent, même dans une charte de 1031-1048, est réduit à la forme *Froinus* (K. r. 3/4, etc.). Enfin, un verbe a également perdu un D : VIDENT, devenu *vidẹnt* avec l'accent sur la finale, *vebén* (K. r. 8/2 a. f.). L'hiatus, qui a été la conséquence de la chute du D est marqué, dans ce dernier, par un *h*. Il en est de même dans la charte de Nersac, où Saint-Médard est écrit *Sanht Mehart*. Nous avons donc dans la langue moderne : NODARE, *nŭă*; SUDARE, *sŭă*; VIDERE, *vĕr*, etc. Il en est de même du *đ* germanique, LUđARING, *Loerantz* (C. 8/20), *Loerandi* (Ibid.).

Après l'accent, nous avons un *d* intervocalique à la place d'un D ancien dans deux mots : *nŭd* NUDAM, *krŭd* CRUDAM. Mais, d'autre part, le D est tombé dans *nŭ* NODAT, *sŭ* SUDAT, *kŭ* CODAM.

A Roumazières et à La Péruse, la chute du D posttonique est complète. NUDAM, *nĭŏ* (Roum.); *nŏ* (La Pér.); CRUDAM, *krŭŏ* (Roum. et La Pér.).

Le G avant l'accent est devenu *y* : FAGUM + ANUM ou -ARD, *făyă*, *făyăr*; EX + MAGAN, *s ĕmăyă* « s'informer ». Il s'est confondu avec l'I dans RAGINALD, *Rainaldo* (K. r. 2/6); MAGINHARD, *Mainardo* (K. v. 3/18), *mĕnăr*; RAGINMUND, *Raimundus* (K. v. 3/9), *rĕmõ*; MAGISTRUM, *mĕtr*, etc.

Après l'accent il s'est changé en *j* : SANGUISUGAM, *sãsŭj*; *RIGAM (au pluriel *reges*, Ch. du Chapitre), *rĕj* « les deux parties creuses qui séparent l'arête du sillon », d'où le dim. *rèjŭ* « rigole creusée pour semer les légumes », et *rèjŭnă* « semer des légumes dans de petites rigoles »; *EX-MAGAT, Saint-Claud *ĕmăj*, d'où l'infin. *ĕmăjă*.

§ 3. — Simplification des consonnes doubles.

Il y a dans le patois de Cellefrouin un certain nombre de consonnes doubles : *ppă* « papa », *mmă* « maman », *ppĕ* « pépé », *mmĕ* « mémé », *nnẽ* « [ce] n'est [pas] », *kkŏ* « que ça », *ɛɛă* « chercher ». Parmi ces mots, deux, pour des raisons psychologiques spéciales, ont eu leur consonne double simplifiée. Ce sont *ɛɛă* et *kkŏ*.

ɛɛă.

Nous avons une particule, *ɛa*, qui s'emploie dans les réprimandes avec le sens de « pourquoi », et le plus souvent précédée de *kĕ*. On dit :

kĕ ɛă ũ fāzĕ-vŭ ? ou *ɛă ũ fāzĕ-vŭ ?* « pourquoi le faites-vous ? »

ɛă me paraît propre au langage des personnes âgées. Les jeunes en rient, ne le comprenant pas, et lui préfèrent *prkĕ* « pourquoi », dont le sens est très clair. Il n'a pas un domaine géographique bien étendu ; il dépasse pourtant les limites que je lui avais assignées d'abord (*Mém. de la Soc. de ling.*, VI, 120). Depuis, je l'ai trouvé à Romfort, à Goise, à La Combe de Parzac, et il m'a été signalé à Chavagnac. Mais des personnes connaissant bien leur patois, comme Mme de Mouillac, M. Bernier, ne l'ont pas compris.

Le lien, longtemps ignoré de moi, qui relie *ɛă* à *ɛɛă*, lequel est lui-même pour *ɛrɛă* « chercher », m'a été révélé à la fois par la prononciation archaïque du Temple et de l'emploi qu'on en faisait à La Boubière.

Au Temple, j'ai entendu de la bouche de M. Tabaud :

kĕ ɛɛă y ã t ɑ̃ ẽtă ? Pourquoi y a-t-il été ?

C'est la forme même du verbe *ɛɛă* dans la prononciation rapide.

Mais déjà le sens a disparu. Si bien que M. Tabaud a pu dire :

kĕ ɛɛă y ã t ɑ̃ ẽtă ɛɛă ? Qu'y a-t-il été chercher ?

La succession de sens n'est pas moins claire.

M. Bernier dit très bien :

kĕ ɛɛă dẽ kl ãdrĕ kĭ ? « Que chercher dans cet endroit-ci ? »

kĕ ɛɛă ănãv t ɑ̃ dẽ kl ãdrĕ ? « ...que chercher allait-il dans cet endroit ? »

Analogue à :

kĕ fĕr ănãv t ɑ̃....? « Que faire allait-il....? »

Toutes ces constructions sont archaïques. Dès lors, l'esprit n'en pénétrant pas le sens exact, les lois phonétiques ont pu agir sans entrave. Aucun changement ne s'imposant au groupe *kĕ fĕr*, celui-ci est resté tel. Au contraire *kĕ ɛɛa*, déjà en avance sans doute sur *ɛrɛa*, pouvait se simplifier.

Le lien qui le rattachait au verbe *ereä*, devenu trop faible, a fini par se rompre, le double *e* a pu s'abréger, et *kë eä* n'a plus été qu'une formule interrogative. Enfin la conjonction *kë*, ne disant dans ce cas rien à l'esprit, a cessé d'être nécessaire et a pu tomber.

Ainsi s'est constitué un nouvel adverbe dont la vie, je crois, aura été bien éphémère.

kkö.

La simplification de *kk* dans *kkö* semble au contraire avoir été favorisée par l'intervention de l'esprit opérant une division maladroite dans un groupe de mots. La phrase *ï krë k kö mül* « je crois qu'il *mouille* (pleut) », prononcé très rapidement, peut devenir *ï krë k ö mül*. Cette réduction se serait-elle faite si le sens avait exigé les deux *k*? Il est probable que non. Mais l'esprit peut trouver dans *kö* les deux éléments nécessaires à l'intelligence de la phrase, le *k* représentant la conjonction *que*, et *ö* faisant office de pronom. La preuve que ce partage a réellement eu lieu, c'est que *ö* a pris une existence isolée et qu'il est passé des propositions complétives dans les propositions principales : on dit *ö mül* aussi bien que *kö mül*.

Ce nouveau pronom *ö*, rare encore et inconscient dans le parler de ma mère, à tel point que j'ai douté un moment de son existence, est devenu d'un usage fréquent dans celui de son neveu (G[4]). Dès lors, le maintient du double *k* devenait inutile, ou plutôt la réduction s'imposait.

Ce fait m'est étranger. J'ai conservé le sentiment de la nécessité des deux *k* et je n'emploie jamais le pronom *ö*.

La réduction des consonnes doubles s'est faite en général dans le passage du latin à nos parlers modernes. Aussi n'avons-nous que des consonnes simples dans :

STELLAM, *ëtël*; MAMMA, *mèmä*; FERRUM, *fër*; TERRAM, *tër*; CIPPA, *sëp* (*lä fö dë la sëp* « la font de la cèpe »); CAPPONEM, *eäpä*; g. SUPPA, *süp*; g. TRAPPA, *träp*; g. TRIPPON, *trëpä*; g. RIPPEN, *rïpä*; CATTAM, *eät*; g. TITTA, dim. *tëtu* « teton »; g. KRATTON, *gräta*; ROSSAN, *rüs*; GROSSAM, *grös*; g. BAKKO, *bäkü* « porc à l'engrais »; g. LEKKON, *lëeä*; BUCCA, *büe* « lèvre ».

§ 4. — Changements de sonorité.

Nos inscriptions (cf. p. 109) nous ont révélé l'influence, encore bien faible, qu'exercent deux voyelles sur la consonne sourde placée entre elles. Cette influence pourtant est devenue sensible à mon oreille dans un nom de lieu, *la käe ä pyë bö* « La *Cache* (cachette) *à Pied-Bot*. » *Pied-Bot* était

un homme jugé dangereux, qui fut traqué par la police en 1837. L'endroit où il se cachait, dans le *bŏrnā* (creux) d'un châtaignier, a conservé son nom, et, comme on y bâtit en ce moment une métairie, j'ai eu l'occasion, les vacances dernières (1890), d'entendre ma mère le nommer un grand nombre de fois. Le mot *kaɛ* ne m'est point inconnu, et je n'ai jamais hésité sur le vrai son de *kāɛ a lapẽ* (G[1]) « *cache* à lapins », par exemple, pas plus que sur celui de *ɛ* dans *kāɛā* « cacher ». Cependant j'ai toujours compris *kāj ā pyẽ bõ*, avec un *j* pour un *ɛ*. Ma sœur Marie-Louise a compris de la même façon que moi. Mais, comme le sens ne me paraissait pas satisfaisant, j'ai demandé des explications, et c'est alors seulement que j'ai appris qu'il fallait dire *kāɛ*. Même après ces explications, j'ai continué à avoir la même impression auditive, et les efforts visibles de ma mère pour rendre sa prononciation plus nette n'ont abouti en général qu'à rendre le son douteux. — Voir *Not. compl.* 8.

kaɛ' a pyẽ bõ se distingue de *kaɛ ā lapẽ* par l'union plus étroite de ses parties, de *kaɛā* par son rythme et son isolement dans la langue. Dès lors, une assimilation plus grande est devenue possible; et, si l'on se rappelle que le *j* est pour moi en partie sourd (p. 43 et fig. 92), on comprendra comment un *ɛ*, même légèrement sonore, peut produire à mon oreille l'impression d'un *j*.

Ainsi l'évolution, incomplète encore dans la bouche de ma mère, se finit dans mon oreille.

Un autre nom de lieu de la commune de Saint-Claud nous montre l'assimilation accomplie entre deux instantanées, l'une sonore et l'autre sourde, bien que, malgré l'attraction puissante de deux consonnes de cette classe (p. 47), personne n'ait le sentiment d'une assimilation dans les mots ordinaires. C'est *la ptŭl* pour *La Betoule*, nom conservé dans les actes officiels, qui seuls avertissent que l'on a affaire à un *b* initial.

Les autres cas d'assimilation qui se produisent entre deux consonnes de sonorité différente, mises en contact, n'ont pas encore acquis la stabilité de l'*élément réfléchi*. Ils ne sont pas conscients, et une prononciation lente et appliquée les fait disparaître. J'ai surtout étudié le phénomène dans le mot *sè* qui signifie à la fois « se » et « nous », et qui se réduit souvent à *s* dans la conversation. Or j'ai entendu plusieurs fois : *ŭ z batā* « ils se battent », *nè z batā* (F[2], G[1], Pradelières D., etc.), « nous nous battons », *ù z baŋā* (G[1]) « ils se baignent », *nè z dūnā* (F[3]) « nous nous donnons », *nè z vīā* (F[3]) « nous nous voyons », *nè z mijā* (F[3]) « nous nous mangeons », *nè z nèjā* (F[3]) « nous nous noyons ». Et aussi : *nè s batā* (F[3]), *ŭ s bŭrā* (G[1]) « ils se *bourrent* (battent) », et *ù s bāŋā* (G[1]) « ils se baignent ». Mais, si j'interroge, je n'obtiens plus que *sè* ou *s* dans

tous les cas. L'assimilation paraît plus avancée chez M. de Fonroche que chez ma mère, car celle-ci conserve toujours *s* devant les nasales : *ŭ s mijā* « ils se mangent », *ŭ s nějā* « ils se noient ». Mais ni M. de F. ni ma mère n'assimilent l'*s* devant *j*, *l*, *r* : *nè s jūrā* (F[3]) nous nous jurons », *ŭ s jĭtā* (G[1]) « ils se jettent », *n s jĭtāvā* (Pradelières, enfants) « nous nous jetions », *nè z lāsā* (F[3]) « nous nous lançons », *ŭ s lĭā* (G[1]) « ils se lient », *n s rŭlā* (F[3]) « nous nous roulons ».

Ces faits concordent avec ceux que j'ai constatés sur moi-même et desquels il résulte que la puissance assimilatrice des instantanées est prépondérante (p. 48), celle de *j* un peu moindre (ibid.), celle des liquides très faible (p. 51). Ajoutons que l'*s* suivie d'une sourde est presque toujours, et pour toute la portée de la voix, nettement saisie par l'oreille (p. 40). Nous sommes donc bien ici en présence d'une transformation organique.

Nous avons un cas, un peu plus ancien, d'assourdissement du *z*, qui présente un plus grand intérêt, car il a doté la langue d'un pronom atone de la première personne du pluriel, *sè* tiré de xos. J'en ai déjà parlé dans les *Mém. de la Soc. de ling.* (VI, 182-185); mais j'ai besoin d'y revenir.

Il n'y a aucun doute sur l'origine de ce pronom. Ce n'est point le *sè* de la troisième personne employé abusivement pour la première.

En dehors de l'histoire de son développement que l'on peut reconstituer, nous en avons la preuve dans son extension géographique. En effet l'emploi de *sè* pour *nous* ne se trouve régulièrement que dans les villages où phonétiquement xos peut aboutir à *sè*.

D'une part, en effet, à Saint-Claud, au Grand-Madieu, et de là vers l'est, le *z* final est tombé dans tous les cas ; on y dit *n ŏtrē* « nous autres ». Or *sè* = xos ne s'y trouve pas.

Sur un point, cependant, la concordance géographique des deux phénomènes n'est pas absolue. Mais, comme nous pouvons expliquer la présence de la forme *sè*, en dehors des limites du territoire du *z* final, notre preuve n'en est pas affaiblie.

Au Grand-Madieu, j'ai rencontré un homme qui a perdu le *z* final, et qui cependant emploie *sè* pour *nous*. Mais j'ai acquis la certitude que cet homme avait été influencé par le patois de Beaulieu où il a fait son apprentissage.

Dans la commune de Parzac, il y a des distinctions à faire. A l'ouest, les hameaux voisins de Beaulieu, et en relation constante avec cette localité, Govalet, Chez-Guinandon, ont le *z* final et *sè*. Mais il s'y trouve des personnes qui, étant nées dans les hameaux situés plus à l'ouest (Le Puy, La Combe), emploient à la fois les formes avec ou sans *z* final et le

pronom *sè*. Au sud-ouest, dans la direction de Saint-Claud (Tierce, Mouchedune), on n'a ni le *z* final, ni le *sè*. Mais au centre (le Bourg, La Combe, Le Puy, La Louberie), quoique le *z* soit tombé, *sè* est pourtant employé : *nŏtrĕ nè s ā vā amō dā kĭ prā* « nous autres nous nous en allons *à-mont* dans ces prés » (Chambaud, 70 ans, né à La Combe de parents du même village); *nè s ā vā ăvĕk lú ŏtrĕ* « nous nous en allons avec les autres » (Goumet, 55 ans, né à La Louberie d'une famille ancienne dans le moulin). Ce territoire mixte est peu étendu, et ne renferme guère que 200 habitants disséminés sur plusieurs points. L'introduction d'une forme étrangère peut donc s'expliquer par des mariages contractés à l'ouest de la commune, à Beaulieu ou à Cellefrouin [1].

D'autre part, dans la région de l'est (à en juger par *Les Impr. de Voy.* de J. Pingot et les notes que j'ai recueillies à Ruffec), où l'*o* de NOS ne s'est pas affaibli en *è*, condition nécessaire à la production du phénomène, où l'on dit *muzŏtr*, *sè* n'a jamais le sens de NOS.

A Cellefrouin et dans les environs, toutes les conditions phonétiques voulues se réalisent, et toutes les formes intermédiaires entre NOS et *sè* se rencontrent.

D'abord le *z* final est resté et l'*o* s'affaiblit en *è*. La forme pleine *nèz* s'est conservée dans l'expression *nèz ŏtrĕ* « nous autres », qui est dans toutes les bouches. L'*è* de la première syllabe a été sauvé par l'emploi syntactique à l'initiale, *nèz ŏtr*, *nè*.... « nous autres, nous.... », et après une consonne, *kwĕ ăvĕk nèz ŏtr* « c'est avec nous autres ». Mais lorsque la combinaison des syllabes le permet, c'est-à-dire quand *nèz ŏtr* est précédé d'une voyelle qui peut servir d'appui à l'*n*, l'*è* disparaît : *kwĕ a nz ŏtr* « c'est à nous autres ». *àlō nz ā* « allons-nous-en », *fŏ nz ú dùna* « faut nous le donner ».

nz et même *nèz* se trouvent encore, quoique assez rarement, ça et là dans d'autres combinaisons. Ce sont des formes archaïques que j'ai recueillies avec soin.

kĕl ŏm nèz ŏ ăpŏrtă.... « cet homme nous a apporté.... » (Moutonneau, un vieillard).

ŭ nz ăpŏrtĭ « il nous apporta » (Chenon).

ŏ nz ŏ pŏrtă.... « il nous a porté.... » (Chassiecq, E.).

ŭ nz àpŏrtrŏ.... « il nous apportera.... » (Valence, enfant).

---

[1] Mes notes sur Parzac ont été complétées sur ce point par une enquête générale faite avec beaucoup de soin par mon ami M. l'abbé Monrousseau, curé de la paroisse.

fṓ nz ãn nă « faut nous en aller (Sansac, B., Beaulieu, B.).

ŭ nz ăpȍrtĭ.... « il nous apporta.... », et *ŭ nz ăpȍrtrŏ....* « il nous apportera.... » (Chavagnac, G.).

....ă nz ăbĭḷă « ....à nous habiller » (F[1]).

nè nz ĕtyā fĕ dǽ mā́ « nous nous étions fait du mal » (F[3]).

krĕ tŭ k kŏ nz ărȅtrŏ? « crois-tu que ça nous arrêtera », et *ko n'ḗ pā́ kŏ kè nz ărȅtrŏ* « ce n'est pas ce qui nous arrêtera » (G[4]).

Les exemples de *nz* + consonne méritent une place à part. J'en ai trouvé un certain nombre à Cellefrouin, à ma grande surprise. Que de choses on laisse passer quand on ne les cherche pas spécialement!

ĭ vẽgĭrã nz vḗr « ils vinrent nous voir » (Goise, B., Valence, M.).

nè nz gărdrã « nous nous garderons » (Pradelières, D[1]).

nè nz vḗtī́rã « nous nous vêtîmes » (Pradelières, D[2]).

nè nz vḗrã « nous nous verrons » (Puyrajoux, T.).

nè nz bătrã « nous nous battrons » (Cellefr. Gr.[2], Parzac D.).

Ainsi la forme *nèz*, *nz* propre originairement aux groupes où elle précédait une voyelle s'est étendue aux cas mêmes où elle devait être devant des consonnes. Alors s'ouvre pour elle la voie des transformations phonétiques.

Au contact des sourdes *nèz* ou *nz* sont devenus **nès* ou *ns*, qui se sont à leur tour propagés devant les consonnes sonores et les voyelles :

nè ns bătrã « nous nous battrons » (Pradelières, enf. de 12 ans).

ŭ ns ăpȍrtā́vã « ils nous apporteraient » (Id.).

nè ns ãnḗrã « nous nous en irons » (F[2]).

kŏ fṓ ns ãnnă « *ça* faut nous en aller » (Temple T[1], 1887).

nè vã ns ãn nà « nous *vons* nous en aller » (Id., 1886).

ŭ ns ŏ ăpŏrtă « il nous a apporté » (Saint-Front).

Je verrais la même forme avec fusion des deux *s* en une dans :

nè n sõ kŏpā́ « nous nous sommes coupés » (F[1]).

Peut-être aussi dans :

nè n sõ byẽ pŏrtā́ « nous nous *sons* bien portés » (Bayers).

Enfin *nz*, *ns*, ont donné *nzè*, *nsè*. L'*è* a dû s'introduire pour les raisons d'ordre phonétique et psychologique. Des groupes comme *nè ns kŏprã* ou *nè nz kŏprã* « nous nous couperons » ont appelé naturellement, surtout au temps où la prononciation était moins rapide qu'aujourd'hui : *nè nsè kŏprã* et *nè nzè kŏprã*. De plus, dans le cas où le sens exigeait un arrêt sur le pronom, l'*è* venait de lui-même.

Nous avons en conséquence :

nè nzè kŏprã « nous nous couperons » (Pradelières, D[1]).

nè nzè bătrã « nous nous battrons » (Gr., Cellefrouin).

n ăvā ĕtă nzè prŏmènă « nous avons été nous promener » (Beaulieu, B., C., Chassiecq, E.).

n ăvā ĕta nsè prŏmènă (Beaulieu, B.).

Il nous faut maintenant rendre compte de la chute de l'*n*. Il n'y a pas deux explications pour le cas où *nzè*, *nsè*, ne sont pas précédés de *nè*, comme dans *n ăvā ĕta nsè promena* : l'*n* est tombée au contact de l'*s*. J'ai vu en quelque sorte le changement se faire sous mes yeux. Dans une conversation que j'avais à Beaulieu avec M. Ballon, j'entendis bien nettement la phrase : *n' ăvā ĕtă nsè prŏmènà*. *Nsè* est certain, il m'a été attesté à Beaulieu par d'autres personnes; mais c'est un archaïsme qui devient rare. La forme était nouvelle pour moi, je la saisis avidement. M. Ballon remarqua-t-il ma surprise? Je ne sais. Toujours est-il qu'il se reprit sur le champ et remplaça dans une phrase plus rapide *nsè* par *sè*.

Mais quand *nzè*, *nsè*, étaient précédés de *nè*, on peut se demander si c'est le premier *n* ou le second qui est resté.

En réalité, il y a eu fusion des deux *n* en une seule comme le montrent les formes archaïques :

n nz ã vã « nous nous en allons ».

n nz ĕmã « nous nous aimons ».

n nzè trõpã « nous nous trompons » (Beaulieu, Ga.).

n ns ãn ĕrã « nous nous en irons » (F [2]).

La consonne forte et longue issue de *nn* s'affaiblit et s'abrège, et nous avons :

nz ã vã (Valence, M.).

nzè făzã « nous faisons » (Id.).

nz et *nzè* représentent, on le voit, le seul pronom régime NOS, le pronom sujet ayant perdu successivement son *s*, son *o* et son *n*. Mais l'*n* de *nz nzè*, en absorbant l'*n*, seul débris du premier NOS, se trouve par sa situation, par sa ressemblance avec *nè* sujet, en prendre les fonctions. Alors *nz nzè* est coupé en deux par une opération de l'esprit : *n*, qui au besoin devient *nè*, est le sujet; et *z* ou *zè* est le régime. Une fois, j'ai surpris M. de Fonroche corrigeant *n ns ãn ĕrã* en *nè s ãn ĕrã*.

Les exemples de *zè* ne sont pas très rares.

nè zè kŏpã « nous nous coupons » (Bayers).

nè zè pŏrtã byẽ « nous nous portons bien » (Bayers).

sĭ nè zè rãkõtrăvã, nè z bàtrĭã « si nous nous rencontrions, nous nous battrions » (La Combe de Parzac).

Mais la forme dominante est *sè*.

Cependant *zè* est en train de se reconstituer, comme nous l'avons vu, par le contact de *sè* réduit à *s* et d'une consonne sonore.

Telle est l'histoire de *sè* = XOS. Il serait intéressant de rechercher si partout où le même fait se présente, comme en Picardie, dans le Berry, aux environs d'Avignon, d'Arles, de Pau, et ailleurs sans doute, il est dû à la même cause. Je serais tenté de le croire. Pour le Béarn, j'en ai la certitude.

On pourrait enfin se demander pourquoi VOS n'a pas aussi aboutit à *sè* dans le patois de Cellefrouin, puisqu'on dit *vèz ŏtr* comme *nèz ŏtr* : *sè* est d'usage pour *vous* comme pour *nous* en Picardie et en Berry. La cause déterminante de l'évolution qui a fait passer *nèz* à *sè* est, avons-nous dit, l'extension analogique qui a mis *nèz* (← NOS) + voyelle en contact avec des consonnes sourdes. Pour le pronom de la 2e personne, au contraire, l'analogie a favorisé la forme *vè* ← VOS + consonne. Pourquoi cette différence? Je l'ignore. Mais elle n'a rien de surprenant. — V. *Not. c.* 9.

Depuis le moyen âge, deux noms de hameaux ont transformé leur gutturale initiale, l'une de sourde en sonore, l'autre de sonore en sourde. CUPITIA qui était *Cobeeza* (K. r. 6/3, 5, 16), *Cobeza* (C. 2/13), et dont l'origine était encore assez sentie au XIe siècle pour qu'on le traduisît par *Concupiscentia* (K. r. 4/10) ou *Cupiditas* (K. r. 6/16, 21), est devenu *gwèz*, que l'on transcrit à tort en français *Goise*. Au contraire *Goutibert*, écrit dans le *Censier*, *Gotibers* (C. 6/16), *Goutibertz* (C. 8/11), *Goutibers* (C. 9/10, deux fois), et qui a conservé son *g* initial dans la plupart des actes publics, est devenu pour le peuple *kutibèr*, avec *k* au moins depuis le XVIIe siècle. La première fois que cette forme apparaît, à ma connaissance, c'est en 1664, dans les registres de la paroisse où elle alterne avec la forme traditionnelle.

Pourquoi ces deux mots, si semblables et d'un emploi identique, *Cobeze* ou *Coneze* et *Goutibert*, ont-ils subi deux transformations inverses? Je ne saurais le dire.

VICES est à Saint-Claud toujours *vè*, à Cellefrouin le plus souvent *fè*.

Quelques mots ont à l'initiale *gr* pour un KR primitif. Ce sont g. KRATTON, *grăta*; g. KRIMMAN, *grĭma*; g. KREBIZ, *ăgrèbĭs*; auxquels on peut ajouter *grăpă* comparé à *crapaud*, *s agrŭa* (substantifs verbaux, *grŭăd* « nichée de poulets », *grŭ* « niche à chien ») comparé à *s'accroupir* d'un primitif auquel je suppose un seul P (g. *KRUPE) comme au germanique STUPPULA, *étouble*.

Enfin je me demande si *dursà* « frapper », ne pourrait pas se rattacher à TORTIARE?

Nous n'avons rencontré jusqu'ici que des cas isolés. Mais il y a une transformation générale qui s'étend à presque tous les pays romans et à laquelle Cellefrouin, comme le reste de la Gaule, a été soumis. C'est celle

des sourdes latines ou germaniques en sonores, entre deux voyelles : RAPAM, *răb*; CUPAM, *kŭb*; LUPAM, *lŭb*; SAPARE, *sabă*; NEPOTEM, *nĕbŭ*; APICULAM, *ăbăl̥*; SAPORATUM, *săbŭra*; CAPITIA, *ɛăbĕs*; SEPULCHRUM « la crypte où est enfermé le tombeau de saint Claud », *sĕbŭkl̥*; — CANTATAM, *ɛãtăd*; FATAM, *făd*; FINITAM, *fĭnĭd*; ROTAM, *rŏd*; *VENDUTAM, *vãdŭd*; *NOTARE, *nŏdă*; MARITARE, *mărĭdă*; *PUTIRE, *pŭdĭ*; CUTENNAM, *kŭdĕn*; SATULLUM, *sădŭ*; g. WITAN, *gĭdă*; — *PRESSAM, *prĕz*; -OSAM, *-ŭz*; ILLOS HOMINES, *lŭz ŏm*; PLACERE, *pl̥ăzĕr*; RACEMUM, *răzẽ*; *AUCELLUM, *ŏzẽ*; *COCINA, *kŭzĭn*; RATIONEM, *razŭ*; ACUTIARE, *ăgŭză*; ACUTIAT, *ăgŭz*; INVITIATEM, *ãvĕză*; -ITIA, *-ĭz* (*fẽŋãtĭz*); AQUA, *ẽg*; ÆQUARE, *ẽga* « raccommoder »; ÆQUALEM, *ẽgă*, dérivé *ẽgălă* « égaliser les sillons »; — *SEQUIVI, *sĕgĭ*; NECARE, *nĕjă*; SECARE, *sĕjă*; PLICARE, *pl̥ĕjă*; PLICAT, *pl̥ĕj*; LOCARE, *lŏjă*; HOC ANNO, *ŭjã*; *FOCERIUM, *fŏjĭɛ*; VERRUCA, *vĕrŭj*; LACTUCAM, *lĕtŭj*; *NUCARIUM, *nŭjĭɛ*; NUCATUM, *nŭjă*; *PIKARE, *pĭjă*; *PICALEM, *pĭjă*; g. *BUKON, *cõ-bŭjă* (*fẽr cõbŭjă ŭn bărĭk* « rendre une barrique étanche »); g. KRUKA, *krŭj* « cruche ».

Ce n'est pas seulement quand elles étaient placées entre des voyelles persistantes que les sourdes se sont transformées en sonores, mais encore dans le cas où elles étaient en contact avec une voyelle atone : SUCCUTERE, *sĕkŭdr*; MOLITURAM, *moldura* (K*, r. 8/13), *mŭdŭr* « mouture »; DOMITARE, *dõdă*, d'où l'adj. verbal *dõd*; *FENDITAM, *fãd*; *DESCENDITAM, *dẽsãd*; *FONDITAM, *fõd*; VENDITAM, *vãd*; PERDITAM, *părd*; POLLICEM, *pŏz*; PULLICEM, *pyŏz*; RUMICEM, *ẽrõd*; SALICEM, *sŏdr*.

Dans ces mots, le français a des sourdes. Mais dans quelques autres, le français, comme le patois, possède des sonores : CUBITUM, *coude* et *kŭd*; CUCURBITAM, *gourde* et *kĕkŭrd*. Ces mots français, où l'influence assimilante du *b* précédent est visible, pourraient faire croire à une influence analogue pour la plupart des mots patois de la 1re série, surtout étant donné le mot *tãt*, AMITA. Mais ce serait une illusion; nous avons déjà reconnu que les muettes ont une force assimilante bien supérieure à celle des liquides; et puis *tãt* est un mot français. Le mot indigène est *ãd*, complètement perdu à Cellefrouin, même à La Péruse, lieu de passage très fréquenté, mais qui se dit encore, quoiqu'il soit bien dédaigné, à Puybarraud, et qui était d'un usage courant dans le patois d'une vieille femme d'Excideuil *Tante* désigne à la fois, dans le pays, la tante et la belle-mère; *ãndŏ* n'a conservé dans le patois de Puybarraud que cette dernière signification. — Nous avons donc le droit de rattacher directement les formes précédentes aux mots latins.

Les sourdes intervocaliques, devenues sonores, sont en général restées dans le patois de Cellefrouin, à l'étape du latin vulgaire. En dehors des

mots d'emprunt, ou certainement influencés par le français, je ne relève que les exceptions suivantes :

1° Le *b* roman précédé de *u* a suivi l'évolution du B latin. Ainsi CUPITIA, dans le cartulaire *Cobeeza* (K. r. 6/3, 5, 15) et dans le censier *Cobeza* (C. 2/13), n'est plus aujourd'hui que *gwĕz* « Goise »; TROPARE se réduit le plus souvent à *trŭa* dans le parler de ma mère.

2° Le T est tombé dans *rĭŏrt* RETORTAM, *pèl* PATELLAM, *chĕr* CATHEDRAM.

Les modifications déjà anciennes que nous venons de signaler et qui sont étrangères au français du Nord ne sont point spéciales aux pays limitrophes du Limousin. On les retrouve sinon entièrement conservées, du moins subsistant encore par quelques débris dans toute la région de l'Ouest, Angoumois, Saintonge, Poitou.

Les traits communs qu'on peut relever sont les suivants :

1° Le *k* adouci dans s'*agrouer* « s'acroupir » (Fontenay); *grapaud* « crapaud » (Chef-Boutonne). — Je cite, d'après Favre, *Gl. du Poitou*.

2° Le *qu* intervocalique devenu *g* : *aiguail* « rosée », *aigailler* « couvrir de rosée », *aiguer* « rendre une cuve étanche », *aiguière* « petit fossé » (Chef-Boutonne), *ségre* « suivre » (Chef-B., Montaigu), — *aigue* (*Gœrl.*)

3° La consonne devenue sonore après une voyelle atone : *donder* « dompter », *donde* « dompté », *pouze* « pouce » dans un sens spécial pour désigner la partie du sarment que le tailleur de vigne laisse sur le cep, *piouse* « puce » (Chef-B.), *éronde* « ronce » (Fontenay), — *vende* et *rende* (*Gœrl.*).

4° Le P intervocalique et dans le groupe PL PR maintenu à l'étape *b* : *sabon* « savon », *sabouner*, *sabe* « sève », *saber*, *coubler* « accoupler », *chebra* « chevreau », *chebrier* « mettre bas », en parlant d'une chèvre (Chef-B.), — *ribere*, *troberent*, *trobom*, *trobes*, *oberz*, *arriba*, *sebelit*, *cubertes*, etc. (*Gœrl.*).

5° La gutturale intervocalique conservée sous la forme de *j*, et, par un développement postérieur, de *h* : *neger* « noyer » (Chef-B.), *seger* « moissonner » (Chef-B., Celles), *plioger* « plier », *fouger* « fouir » (Fontenay), *essuger* « essuyer », *ortige* « ortie », *louger* « louer », LOCARE, *nougeraie* « plantation de noyers », *rège* « raie du sillon » (Chef-B.).

6° Le T ⟹ *d* intervocalique persistant avant l'accent : *fedon*, *fedoune* « âne ou ânesse de moins d'un an », FŒT + ONEM; *veda* VITELLUM (Chef-B.), *coudin* COTONEUM (Chef-B. et Fontenay). Mais, après l'accent, je n'ai rencontré le *d* que dans les écrits du moyen âge ou les noms de lieux. Aux environs de Saint-Amande-de-Boixe et de Nanteuil, où le suffixe *-ad* n'existe plus, il y avait une voie qu'on appelait la *Chaucada* (*Charte d'un*

abbé de Nanteuil, 1172, dans MICHON, *Stat. mon.*, p. 161). *Calcada* (*Cart. de Saint-Amand de Boexe*, *ibid.*). *Viam publicam* de la *Chaussade*, 1370 (*Ibid.*), la *Chaussade*, 1465 (*Aveux du Château-Renaud. Archiv. Nat.*, p. 513, 2e vol.), et 1497 (*Cart. de Saint-Am.*). A Richemont, près de Cognac, le peuple donne encore à une grotte le nom de grotte des *fades*. Dans le canton de *La Tremblade*, un lieu nommé aujourd'hui *Chaillevette*, est appelé *Chalaveda* dans une charte de 1226 (*Cart. de N.-D. de la Garde*), *Challaveda* dans une autre de 1250, etc. Nous trouvons encore *Lomada*, *La Clida* (*Ibid.*), etc. Le *Journal de l'Ent. du Comte d'Ang.* mentionne un étang de la *Velude*, sans doute la *Velue*. — Voir *Note compl.* 10.

§ 5. — Chute de consonnes.

La chute des consonnes n'est pas un phénomène aussi simple que le mot semble le dire. Ce n'est pas une chute à proprement parler, c'est un amuïssement progressif dont on ne peut suivre sûrement les étapes que là où il est en train de se produire.

Dans certains cas, la consonne s'assourdit naturellement à la fin d'un membre de phrase, et reçoit le premier coup de mort de son emploi syntactique. Dans d'autres, obéissant à une force qui l'entraîne, soit hors de la bouche, soit vers la gorge, elle s'évanouit, après beaucoup de transformations, comme un souffle vain. Dans d'autres enfin, revêtant sous l'influence de l'assimilation une forme étrangère, elle perd son individualité, et varie au gré des combinaisons de la phrase, jusqu'à ce qu'elle se fixe à une forme nouvelle ou qu'elle soit rejetée comme inutile.

Nous avons rencontré des exemples du premier cas dans la première partie (p. 108). Nous en verrons bientôt du second. Qu'on me permette d'en citer un du troisième. A Sénaillac, canton de La Tronquière (Lot), le *t* de la 3e personne du singulier du parfait du verbe *être* demeure sans changement toutes les fois que le verbe n'est pas uni étroitement à un mot commençant par une consonne. Mais dès qu'une union intime se produit entre les mots, il s'assimile à la consonne suivante et tend à disparaître : *fwĕb bŏdā́w* « il fut badaud », *fwĕp pŭlī́* « il fut joli », *fwĕb̥ ḃ̥ĭlē̃* « il fut vilain », *fwĕf fā* « il fut fait », *fwĕm mŏlā̀wdĕ* « il fut malade », *fwĕg̥ ç̧ŏrĭ* « il fut guéri », *fwĕk kŏnā́l̥ŏ* « il fut canaille », *fwĕt tŭka* « il fut touché », *fwĕdt dĕvŏla* « il fut descendu », *fwĕn nŏĉkŭ* « il fut né », *fwĕl lḛ̀dĕ* « il fut laid ». Le *t* est complètement tombé devant *r* et *ɛ́* : *fwĕ rŏi̇nal* « il fut renard (c.-à-d. avare, mauvais voisin) », *rŭja* « rusé », *ɛ́ā̀tsĕ* « sage ». Comment une consonne ainsi traitée pourrait-elle conserver

longtemps sa vie propre ? Et comment déterminer aussi so us quelleforme elle est tombée ?

Cela dit, je tente une explication pour la chute des consonnes amuïes dans mon patois.

Je ne m'arrêterai pas à la chute des initiales. Nous avons déjà étudié la chute du G dans le groupe *gl* (p. 264). C'est un fait régulier. En voici quelques autres d'exceptionnels : *rấp* « grappe », *rìpa* « gripper », *lètru* « gletteron », g. KLETTO.

J'ai déjà parlé de la chute du *d* intervocalique (p. 270), de celles du *v* et du *b* dans certaines positions (p. 269 et 270).

CHUTE DES INSTANTANÉES SUIVIES D'UNE CONSONNE AUTRE QU'UNE LIQUIDE

Je n'ai que peu de chose à dire de la chute des instantanées suivies d'une consonne autre qu'une liquide ; c'est un fait accompli dès notre plus ancien texte : g. LANDBERT, *Lanberto* (K. r. 2/6) ; g. GAUTSELMUS [1], *Gauscelmus* (K*. r. 8/21) ; g. GAUDIFRID [2], *Gauffredus* (K. r. 2/1 a. f., an. 1031-1048), *Goffredus* (K. r. 3/17, an. 1031-1048). A la même date nous avons aussi la forme avec *t* : *Gautfredi* (K. r. 1/8) ; mais l'acte qui la renferme pourrait bien avoir été rédigé à Angoulême, où la tradition orthographique devait être plus forte qu'à Cellefrouin. Du reste, la charte du Chapitre porte *ioffre*.

Si l'on s'en rapporte aux graphies ci-dessus, et elles paraissent mériter toute confiance, la chute de la première consonne a commencé par une assimilation complète et s'est achevée par la réduction de la consonne double à une simple. Cette dernière étape se montre dans les graphies de la première moitié du XIIe siècle et dans les suivantes : *Gaufridus* (K. v. 2/1 a. f., avant 1140, 3/11, an. 1120-1140, et C. 4/11, 5/38). Pourtant nous avons encore g. RODBERT, *Robberti*, après 1174 (C. 8/25).

Pour des raisons spéciales, le D suivi de G, se confondant avec celui qui est issu de la gutturale, a semblé vivre plus longtemps : RODGAR, *Rotgarius* (K. r. 3/13) ; AUDGER, *Otgier* (C. 2/20).

CHUTE DES NASALES A LA FINALE ET APRÈS LES VOYELLES NASALISÉES

La chute des nasales s'est opérée à diverses époques, d'abord dans les finales latines et romanes, en dernier lieu après les voyelles nasalisées.

---

[1] *Conf. Sancti Galli*, col. 49, l. 29. || [2] *Conf. Augienses*, col. 307, l. 12.

Dans ce dernier cas, l'amuïssement, déjà complet à Cellefrouin, n'est pas encore achevé dans le haut de la vallée. Nous voyons l'N apparaître successivement à partir de Saint-Claud, selon l'ordre inverse de la nasalisation des voyelles, à savoir :

Dans les hameaux de Saint-Claud et à Nieul, après *ī* seulement :

vīnt sīṅk ã « vingt-cinq ans » (La Combe).

sīṅkl̥ā̊o « Saint-Claud » (Les Carmagnats).

sīṅl̥ē̊ « sangles » (Les Chaumes).

A Lussac, après *ī* et *ē* en dehors de la finale, au moins chez les vieillards :

īṅkē̊r « encore », *ē̊ntē̊ndī̊* « entendit », *dē tēn ē̊ tē̊* « de temps en temps » (B.).

A Suaux, après *ī*, *ē*, *ū* :

rūndrē̊ « ronces ».

Enfin à Roumazières, après toutes les voyelles, excepté après les finales *ē̊*, *ã* :

būn dī̊ « bon Dieu »; *lū frūm* « le front », *lă̊ fōn dœ́ bṛdī̊ɛū̊* « la font du Bourdisson », *yū́m lă̊pīm* « un lapin », *dĕdīm* « dedans », *tẙãntā* « chanté ».

Mais *sē̊rpē* « serpent », *tẙãntã* « chantant ».

Plus loin encore, dans le Limousin, à Rochechouart, la consonne reste à la finale après toutes les voyelles : *āgl̥ān* « gland », *tẙãm* « champ ».

La chute de la nasale, après les voyelles qu'elle a infectées, est donc une opération successive qui s'est produite, comme c'est naturel du reste, dans le même ordre que la nasalisation de la voyelle : d'abord après *ã*, puis après *ē*, *õ*, enfin après *ū*, *ī*, qui tous les deux sont devenus à Cellefrouin *ē*. La chute a d'abord eu lieu à la finale, puis devant les consonnes. Enfin la nasale tombée à la finale peut fort bien, dans certains cas au moins, n'avoir pas été l'N primitive, mais une *m*. La transformation de l'N en *m* s'explique par une fermeture prématurée des lèvres.

Je n'ai d'autre donnée sur la date de la chute de l'*n* après une voyelle nasalisée que celle qui est fournie par le nom de la rivière le Son (*sõ*), écrit dans le *Gallia* et dans l'acte de 1547, *Sonne*. Comme il n'est pas probable que ce mot ait changé de genre depuis, il faut lire *sõn*. — V. *Not. compl.* 11.

Sur la chute des nasales dans les autres positions, les patois voisins ne nous apprennent rien de particulier.

A une époque relativement récente, entre la fin du XIIIe et le XVIe siècle, l'N est tombée dans les finales après R : FURNUM, *forn* (Censier, 1274), *four* (Registres de la paroisse, 1590). Il semble que la chute de l'*n* dans ce cas coïncide avec celle des autres consonnes placées dans la même situation. C'est ce qu'il est permis de conclure du traitement uniforme de la voyelle

précédente. Celle-ci, devenue moyenne et brève quand l'R a été découverte de bonne heure (*kŭr* CURRE) est fermée et longue quand l'R n'a été découverte que plus tard. Or, nous avons : *kŭr* CURTUM et COHORTEM, *lŭr* LUR'DUM, *bŭr* BURGUM, et *fŭr* FURNUM.

Enfin, à une date ancienne, antérieure au XIe siècle, l'N est tombée après les voyelles dans les finales romanes :

Chascus, ...UNUS (K*. r. 8/34); *segui* (K. r. 2/24), SEWIN, cf. *seguina* (C. s. en marge 5/4 a. f.); *Mouri* (K. r. 2/25), latinisé en *Mourini*, fém. la *Mourina* (C. 5/41 et s[1]); *Grassis* (C. 5/20), CRASSINUS; *Grassi* (C. 5/41), CRASSINUM, las *vestizos* (K. r. 8/15), *VESTITIONES; Stephanus *Fatho* (C. s. t. 10/23) et Guillelmus *Fatonis* (C. 8/13). Nous avons déjà cité *Creycha* et *Crestia* CHRISTIANUM qui n'est pas resté. Deux moulins, dont le nom aussi a péri, nous présentent la chute de l'N après A. Ce sont : le moulin de *Poscheiran*[*us*] (K. v. 1/25), cf. Gauscelmus de *Posqueranus* (K. r. 8/21), Geraldo de *Posquerano* (K. r. 3/2 a. f.), Geraldus de *Poscheras* (K. r. 6/14), et de *Poscheiras* (K. r. 10/17), Arn. de *Pocheyras* (C. s. t. 10/5), et le moulin *deu Tan* (C. s. t. 3/4), *deu Tha* (C. 4/4), *deu Ta* (C. 5/7), *de Tha* (C. 7/2 a. f.).

En dehors de *Tan*, je n'ai rencontré l'N dans les noms transcrits sous la forme vulgaire que dans *Barron* (C. s. t. 3/7).

Les voyelles laissées à découvert par la chute de l'M ou de l'N ont toutes subi un traitement semblable. Elles sont moyennes et ouvertes : SUM, *sŭ*; g. BRUN, *brŭ*; CAMINUM, *ĕmĭ*; MANSIONEM, *mĕzŭ*; REM, *rĕ*. Mais l'A s'est en plus transformé en *ŏ* dans les formes toniques : ILLAM, *lŏ*; JAM, *jŏ*; PLANE, *plŏ*. L'A suivi d'un T final latin ou d'un D final roman, a eu le même sort : HABET, *ŏ*; *HABERE-HABET, *ŏrŏ*; SAPIT, *sŏ*; VADUM, *gŏ*. De tous ces mots, ILLAM peut seul s'employer comme atone (*ĭ la vĕ* « je la vois », et *vĕ lŏ* « vois-la »)[1]. Mais l'A suivi d'un T ou d'un C dans les finales romanes a donné *ă*. Ce double fait marque donc nettement la succession des phénomènes.

Ce qui nous reste à rechercher maintenant, c'est la façon dont les nasales se sont amuïes. Je n'ai rien remarqué de particulier dans les M et

---

[1] Un mot embarrassant, c'est notre pronom neutre *kŏ*, de même que son correspondant français *ça*. *Kŏ* ne peut venir de HOC qui a donné *u*. La forme atone *ka*, usitée dans le haut de la vallée et à Saint-Gourson, fait songer à un A suivi en latin de M, T ou D. Que serait-ce ?

les N en train de tomber dans le haut de la vallée, si ce n'est une diminution dans la force de l'articulation. Mais des observations faites ailleurs pourraient peut-être nous suggérer une explication probable.

J'ai été à même d'étudier dans ses détails complexes l'amuïssement de l'N au pied du Mont-Rose et du Mont-Blanc en Italie. Le phénomène ne se présente pas dans les mêmes conditions qu'à Cellefrouin, car c'est entre voyelles qu'il se produit. Il n'en est peut-être que plus instructif, les étapes parcourues étant plus faciles à saisir.

Le début de l'évolution se montre clairement à Chaland-Saint-Victor, Arnac, Montjovet. La langue s'est détachée du palais et a pris la position de l'*r* linguale; elle produit une *n* spirante (*bŭ̄ña* « bonne »).

Dans cette situation, elle peut entrer en vibration et faire entendre une *r*, comme cela est arrivé à La Thuile, Morgeix, Valgrisanche. Elle peut aussi rester tout à fait muette. En tout cas, l'air profite du passage qui lui est ouvert et tend à abandonner la voie du nez. J'ai observé ces deux états à Morgeix dans une même personne, âgée de 77 ans [1]; mais je n'ai pas trouvé de trace d'*r* chez un jeune homme de 20 ans [2]. Au dessous de Morgeix, jusqu'aux environs d'Aoste, l'*n* n'a pas encore complètement disparu; il en subsiste une résonnance nasale qui tantôt laisse pure la voyelle précédente, tantôt paraît l'infecter plus ou moins [3].

Une autre voie, conduisant aussi, je pense, quoique je l'ai moins étudiée, à la chute de la nasale, c'est la palatalisation de l'N. Le fait se produit régulièrement au contact d'une gutturale, mais il s'observe encore à la finale après une voyelle nasalisée dans la vallée de Suse, celle d'Aoste et dans le Piémont, où l'N est à la fois palatale et mouillée, *pãŋ* PANEM.

Quelque chose d'analogue se remarque dans la prononciation de mon père pour CANEM et CAMINUM, avec cette différence que dans les Alpes la langue se détache du palais avec bruit, tandis que chez mon père l'*ŋ*, à peine sensible, paraît souvent n'être qu'une simple résonnance nasale : *ɛ̄ĩŋ*, *ɛ̄èmĩŋ* ou *ɛ̄ĩ˜*, *ɛ̄èmĩ˜*. — Voir *Note compl.* 12.

Il semble qu'à Cellefrouin l'N ait suivi ces deux voies pour s'amuïr, notamment cette dernière dans sa première évolution. La langue tendant à élever le dos vers le palais, la pointe se serait détachée, un *y* se serait d'abord produit, puis, à la fin du mouvement, se serait fait entendre un *ŋ*,

---

[1] *ḗrà kyúmḗrà* et *ḗà kyümḗà* « une commune ». || [2] *àmĕ̄ā* « amenés »; *vèū* « venus ». || [3] CŒNA, *ĉḗ˜ā* (Morgeix, La Salle), *hẽ̄ā* (Rhèmes-Saint-Georges); PLENA, *plẽ̄ā* (Villeneuve, Saint-Nicolas); SONAT, *sõè* (Saint-Oyen); enfin UNA, *ĕā* (Avise).

auquel, par un relâchement de l'organe, aurait succédé un ˜ qui se serait en dernier lieu évanoui. Je supposerais donc pour *CANEM, *ei*, par exemple, *kyayu* au début de l'évolution. Ce qui me le fait croire, c'est le sort de l'A dans ce mot. En effet, l'A tonique précédé d'un son palatal demeure, CAPRAM, *cabrè*; mais, s'il est suivi d'un *y*, il devient *i*, CACARE, *cïà*; JACTARE, *jìta*. Donc si l'A de CANEM est devenu *ï*, c'est qu'il a été sous l'influence d'un *y* subséquent, lequel n'a pu être produit que par l'N palatalisée.

S'il en est ainsi, la production du *yu* n'a pu qu'être favorisée par un *y* placé après. Or c'est ce qui a eu lieu pour trois mots, les seuls qui aient perdu une nasale intérieure : MANDUCARE, *RONDICARE, GRIMMIZZON, *mïja*, *ròja*, *grìsa*.

L'évolution de l'N tendant vers *r* a bien dû exister à Cellefrouin. Deux mots en font foi : CANNABEM, *cärbè*, et CANAVAS, *cärvë*. L'N dans cette position ne pouvait avoir sur la voyelle précédente la même action que dans les mots où elle était suivie d'une consonne. Aussi ne l'a-t-elle pas nasalisée. Pourtant elle a été assez tôt entravée pour suivre en partie l'évolution de l'N + *consonne* : elle s'est arrêtée à mi-chemin.

La chute de l'N après une voyelle nasalisée rapproche le patois de Cellefrouin de ceux du Nord. Celle de l'N finale, soit en latin, soit en roman, le rattache à ceux du Midi. Or, ce caractère (il y a des indices qui portent à le croire) appartenait aussi à une époque ancienne au bas Angoumois, à la Saintonge et au Poitou.

Actuellement, les formes issues de EN, ON, IN, avec l'N conservée, se trouvent presque au confluent du Son; celle qui dérive de AN (*ã*) a pénétré jusqu'à Cellefrouin, ne laissant subsister que *plõ*, *pyõ* PLANE, au moins à partir de Romfort, et *ôt* ALTANUM [1], qui est en concurrence avec *ôtã* à Cellefrouin. L'invasion des formes *ã* (*pã*, *mã*, *dèmã*, etc.) n'a pas atteint Saint-Claud, le Grand-Madieu, Saint-Laurent, Chasseneuil et Les Pins.

Quelques mots des chartes du moyen âge et quelques débris échappés comme par miracle nous permettent de constater que l'N finale était tombée sur des points assez avancés du territoire où l'on ne trouve plus aujourd'hui que les formes françaises, à savoir : aux environs de Royan, *Arn. Mouri* à côté de *Petrus Mourini* (1263), *P. Bru* (1141-1151) un grand nombre de fois à côté de *Petri Bruni*, *Lodefes*, hameau de la commune de

[1] La forme régulière serait *ôtò*, mais elle a dû être modifiée sous l'action d'une double influence : Le *vã dè ba* a pu amener une confusion avec ALTAM, et la disparition des noms en *ò* a dû provoquer un déplacement d'accent et l'affaiblissement de la voyelle finale.

Vaux, à côté de *Lodefens* (*Cart. de Vaux*), *Saujo* (1207, 1223, etc.) « Saujon » (*Cart. de N.-D. de la Garde*); dans les patois modernes eux-mêmes, le hameau de Vaux qui a conservé sa forme sans N et se dit *dféy*; aux environs d'Angoulême, le nom d'une commune située entre Angoulême et Châteauneuf, *Saint-Simeux*, autrefois Saint-Siméon (Abbé Tricoire, *Le Château d'Ardenne*, p. 211), qui ne s'explique bien que par une forme populaire *S.* **Simeo*, *Simou*, changé en *Simeux* quand la forme française *eux* a été substituée à la terminaison indigène *u* des adjectifs; enfin, dans les Deux-Sèvres, au moins deux mots vulgaires, *bé* « bien » et *boussi* « morceau » (L'abbé Lalanne, *Gloss. du pat. poitevin*), cf. *boucina* « morceler » (Béronie, *Dict. du pat. du Bas-Lim.*, Corrèze), *boucinou* « petit morceau » (L'abbé Vaissier, *Dict. du pat. de l'Aveyron*).

CHUTES DES INSTANTANÉES FINALES

De toutes les instantanées qui ont pu être finales, soit en latin, soit en roman, une seule, le *t*, vit encore, non pas à Cellefrouin, mais dans la région occidentale, à Nanteuil, Aigre, Cognac, Mazières (Deux-Sèvres), etc. Pour ne citer que quelques exemples, nous avons *sĕt* (Nanteuil), *sĕt* (Salles d'Angles) SITIM, *vāçyit* *VENUIT, *kāt* + consonne QUANDO, *dāsăt* « dansé » (Nanteuil), *ĭl ātrit* « il entra », *ĭl ăvĕt* « il avait », *ŏ tŭnĭt* « il tonna », *dĕt* DIGITUM, *ĕtŭt* « aussi » (Salles d'A., M[1]).

Ce *t* représente non seulement un ancien T ou un D, mais encore un C : *kŭçàt* « cognac », *sàt* « sac », etc. (Salles d'Angles). — V. *Not. comp.* 13.

Il y a donc lieu de se demander si le *t* n'a pas de même remplacé à Cellefrouin les dentales et les gutturales tombées. La transformation du D final roman en *t* n'est pas douteuse. Nous trouvons dans le *Cartulaire* et dans le *Censier* : *Davit* (K. r. 8/17) et le dérivé *Daviteu* (K. v. 3/10), *Granaut* (K.v.1/2) cf. *Granauda*, *Lebraut* (C.s.5/40) cf. *Lebraudi* (C. 5/30), *Bocart* (K. r. 7/8) cf. *Bocardus* (K. r. 6/24), *Guichart* (C. s. 3/31), cf. *la Guicharda* (C. 3/35), etc.

Le G s'est de même assourdi en C : *borco* (K. r. 3/22, an. 1060-1076), *borc* (C. 1/4) BURGUM, *gorc* (C. 4/32) *GURGEM « gouffre ».

Restent donc le C et le T qu'une évolution analogue a dû conduire au même point. Cette évolution est marquée par le signe diacritique *h* : *Seniach* (K. r. 7/23, etc.), *Romanach* (Ibid. 27), *bosch* (K. r. 10/4), g. BOSK, *Sauzeth* (K. r. 2/32) SALICETUM, *Casteneth* (K. r. 9/31) « Châtenet ». La graphie *ch* dans les noms vulgaires répond le plus souvent à un son qui a abouti à *ç*. Elle devait à l'origine représenter quelque chose comme *ky*, première étape du *k* final en voie de tomber, comme on peut l'observer,

par exemple à Lanslebourg en Savoie. Il est vraisemblable que *th* avait dans le principe une valeur analogue, celle de *ty*. On devait donc dire *tɛavaŋaky* « Chavagnac », et *esparŋaty* « épargné ». Mais *ky* n'a pas été long à rejoindre *ty*, et les deux graphies *ch* et *th* n'ont plus représenté qu'un son unique, *tç*. Que maintenant *tç* perde son second élément soit sous l'influence d'un *s* finale soit autrement, Guillelmus *Chalhocs* (C. 4/37), par exemple, deviendra Guillelmus *Chaltotz* (C. 8/11); le *t*, devenu superflu, remplacera *c*, *Sanht Chibart* (ch. de Nersac), SANCTUM EPARCHIUM; *th* pourra être employé pour un *t* normal, *Thachia*, *Thareus* (*Cens.*); enfin *Chavaignat* (1598)[1], *Parzat*, donneront naturellement naissance aux féminins *ɛavaŋàtè*, *pǎrzàtè* « femme de Chavagnac, de Parzac ».

Il est donc fort possible qu'une seule consonne instantanée (sans parler des labiales) soit tombée à Cellefrouin, le *t*, mais un *t* amoindri qui a dû s'éteindre petit à petit, finissant par échapper à la conscience du sujet parlant, se montrant encore parfois dans une prononciation qui s'abandonne et disparaissant tout à fait dès que la réflexion intervient. Cette étape, c'est celle du *t* final dans le parler de mon père (Nanteuil).

La chute des instantanées s'est faite dans l'ordre suivant :

1° Chute du T final latin et du D final roman. Ces consonnes n'ont laissé aucune trace dans le *Cart.* et le *Censier* : AD, *a*; QUOD, *que*; ET + *cons.*, *e*; *HABERE-HABET, *aura*; *CONVITARE-HABET, *quovidera*; *HABERE-HABEBANT, *avian*; *ESSERE-HABENT, *seran*; VIDENT, *vehén*; MISERUNT, *misdren*; FACIAT, *fatza*; FUISSET, *fussa* (K*. r. 8/21-35); CANTAT, *chanta* (C. 1/21); WAD, *gua* (C. s[1]. 4/3). Même avant la voyelle, on trouve dès lors la forme antéconsonnantique *e hen* « et en » (K*. r. 8/30), *é ob trestóz* (K*. r. 8/22) « et avec tous ». Cf. *e una* (ch. du Chapitre), *e a* (ch. de Bourg-Charente).

2° Chute du T et C dans les finales romanes. Rien dans nos anciens textes ne la fait prévoir, si ce n'est les formes *Blanzao* (K. v. 3/18, an. 1140-1177) « Blanzac », *Itanha* (C. 1/32) et *Vacho* (K. r. 4/9) « Etagnac » et « Vachot ».

La chute de ces consonnes après une voyelle se place après celle du T final latin et du D final roman, et avant celle de l's. Nous avons en effet, d'un côté, *ŏ*, *ṓrŏ*, *kŭvĭdrŏ*, *çŏ*, et *ɛàvàŋà* CAVANIACUM, *ɛātà* CANTATUM; *prà*, PRATUM, et de l'autre, *prā́* *PRATOS : *ŏ* a été plus tôt découvert que *ă*, et *ă* plus tôt que *ā́*.

---

[1] A cette date, le *t* ne peut être qu'un souvenir.

3° Chute des instantanées placées après une autre consonne.

Leur chute peut être ou contemporaine ou postérieure à celle de l's. Il n'y a en effet aucune différence entre *pǎr*, PARTEM, et *pǎr*, PARTES.

C'est dans cette position que se trouve la seule labiale sur laquelle nous possédons un renseignement. Nous trouvons cette phrase : *P. Aymes. VII. sol'. deu chambo. qui est...* Le copiste s'est oublié (C. 5/8) puisqu'il a effacé *deu chambo qui est* pour restituer la bonne leçon de *maynamento*, etc. Il a voulu dire : *du champ*. Mais pourquoi ce *b*? Un *b* final se serait assourdi. Aurait-il voulu écrire un *p* très affaibli et presque indistinct?

CHUTE DE L'*s* DEVANT UNE CONSONNE ET DANS LES FINALES PRÉCONSONNANTIQUES

L's, adoucie en *z*, ne s'est conservée à la finale que devant les voyelles, et seulement lorsque les mots sont très intimement liés entre eux, article, déterminatifs, adjectifs et noms (*lŭz amĭ*, *lŭ bōz amĭ*, *lŭz ĕmàbl drŏl* « les amis, les bons amis, les aimables *drôles*, » enfants). Tous les *z* soit primaires (s), soit secondaires (ci) des finales verbales sont tombés. Deux mots cependant en ont recueilli, pour nous les conserver, les derniers débris, *u* HOC et *ĭ* IBI, qui sont devenus ainsi *zu* et *zi*. On disait régulièrement *fǎz u* FACE HOC, *vĭèz i* VIDETIS IBI « voyez-y ». Puis le lien entre les verbes et leurs régimes ne s'étant pas trouvé assez étroit, les *z* sont tombés, sauf dans ces deux cas isolés, et l'on a cru qu'ils faisaient partie du régime lui-même. Alors on a pu dire : *tù zŭ payrǎ!* « tu le paieras! » *fŏ zĭ vnĭ* « faut y venir ».

La chute de l'*s* n'est organique que devant une consonne. Dans tous les autres cas, elle est analogique.

L'*s* caduque a laissé une trace dans le haut de la vallée et dans les anciens textes de Cellefrouin, un *y* qui se sent encore à La Péruse, *éy-* *ES-, et qui se rencontre trois fois dans le *Censier*, *G. Meychini* (C. 7/19, et s. t. 5/4), cf. *Ar. Meschi* (K. v. 5/25), *Johanne Creycha* (C. 7/19), cf. *Johannes Crestia* (C. s. t. 10/18), *Stephanus Teychiers* (C. 1/5 a. f.), cf. *Ademarus Textoris* (C. s. de la marge 5/4). C'est assez pour nous éclairer complètement sur toutes les phases antérieures de l'évolution.

L'histoire, en effet, de l'amuïssement de l's recommence sous nos yeux dans diverses régions, et nous pouvons sans peine en suivre toutes les étapes. Je citerai, par exemple, les vallées des Alpes, d'Aoste à Pignerole[1], Pépieux[2] dans l'Aude, Sénaillac (canton de la Tronquière)[3] dans le Lot,

[1] Documents recueillis sur place. || [2] M. M. Raynaud. || [3] Un élève de l'Ecole des Carmes.

LÉGENDE
1 Charroux
2 Millac
3 Mouter
4 Availles
5 Luchapt
6 St-Brabant
7 Le Dorat
8 Lussac-les-Eglises
9 St Sulpice-les-Feuilles
10 Boussac
11 Montluçon
12 Mayet-d'Ecole
ILE-ET-VILAINE
MAYENNE
Montjean
Cossé
SARTHE
EURE-ET-LOIR
LOIRET
LOIR-ET-CHER
LOIRE INFre
MAINE-ET-LOIRE
INDRE-ET-LOIRE
Monthon-sur-Cher
St Agnan
Coutty
Chinon
Saully
Les Trois
Moutiers
Loudun
INDRE
VENDÉE
Mazières
DEUX SEVRES
VIENNE
Couhé
Chaunay
Niort
Lezay
Blanzay
Sanzé
Civray
Savigné
Chef-Boutonne
St Benoît-du-Sault
Aigurande
Eguzon
Dun-Bonat
La Souterraine
Châtelus
Arnac
Guéret
Ladapeyre
Estivareilles
Domérat
ALLIER
Montvicq
Commentry
Ids
St Bonnet-de-Rochefort
Gannat
CREUSE
Bellegarde
Auzance
Brousse
CHARENTE INF.
Cellefrouin
Hte-VIENNE
La Tremblade
Le Gua
Saujon
Vaux
Royan
Coze
Pons
Le Verdon
Gemosac
CHARENTE
Bussière-Badil
Nontron
PUY-DE-DÔME
Montmoreau
Pillac
Montignac-le-Coq
Aubeterre
St Séverin
Brantôme
St Aulaye
CORREZE
La Tour d'Auvergne
Bagnols
Laplau
St Etienne
Riom-es-Montagnes
Forzès
Blaye
Bersac
Bourg
Coutras
DORDOGNE
Périgueux
Monpont
Meissac
Chauffour
Argentat
Salers
CAUTAL
Aurillac
GIRONDE
La Tronquière
Senaillac
Salviac
LOT
LOZÈRE
LOT et GARONNE
Labouheyre
Sabres
LANDES
TARN et GARONNE
AVEYRON
Laurede
Mugron
Montgaillard
St Sever
GERS
TARN
Lescar
Bilhère
Artiguelouve
Pau
Bges PYRENEES
Hte GARONNE
HERAULT
Pepieux
Arudy
Htes PYRENEES
Aucun
Arrens
ARIEGE
AUDE
PYRENEES ORIles
Kilomètres
0 25 50 75 100
5 Tréhout del

Salers[1], Saint-Etienne[2] dans le Cantal, Chauffour (canton de Meyssac), Forzés (canton d'Argentat), Lapleau dans la Corrèze[3], Laurède (canton de Mugron)[4], Labouheyre[5], Sabres[6], Montgaillard dans les Landes, les environs de Pau[7], Arrens[8] (canton d'Aucun) dans les Hautes-Pyrénées.

M. Gaston Paris a décrit dans la *Romania* (XV, 614-623), en rendant compte du livre de M. Kœritz (*Das* s *consonnant im Franzœsischen*), les principales phases du phénomène.

Le point de départ de l'évolution est dans une tendance de la langue à s'écarter du palais pour prendre sa position de repos.

Cette tendance n'a pas la même force dans tous les cas : elle est en raison inverse de l'énergie qu'exige de la langue la consonne placée après s. Or le travail lingual de l'articulation varie de sonores à sourdes, l'effort se produisant pour les premières dans le larynx, pour les secondes dans la bouche, de continues à instantanées, et presque de consonne à consonne. Il y a donc eu un ébranlement successif de l's : d'abord devant les sonores, puis devant les sourdes, et, dans chacune de ces deux catégories, devant les continues plus tôt que devant les instantanées. Et, comme les modifications récentes qui s'échelonnent dans le temps nous apparaissent d'ordinaire séparées dans l'espace, nous pouvons espérer de rencontrer l'évolution ici à la première étape, plus loin à la seconde et aux étapes suivantes, ailleurs à la dernière.

La marche du phénomène est du reste facile à suivre. De l'*s* ainsi relâchée en quelque sorte, naît un *ĉ*, peut-être un *h* devant les sonores[9], en

---

[1] Un élève de l'Ecole des Carmes. || [2] Un jeune homme nouvellement arrivé à Paris. || [3] Trois élèves du séminaire des missions étrangères. || [4] Documents recueillis sur place par M. Jean Passy. || [5] F. Arnaudin, *Contes populaires de la Grande-Lande*, p. 160, et notes complémentaires recueillies avec un très grand soin. — Notes de M. Jean Passy. || [6] M. Dupart nouvellement arrivé à Paris. || [7] Notes de M. Jean Passy. || [8] M. Jean Passy et M. Camélat, *Le patois d'Arrens* qui paraîtra dans le *Congrès scientifique international des Catholiques*, an. 1891. || [9] Je n'ai pas été à même de constater d'une façon rigoureuse si devant les sonores l'*s* passe directement à *ĉ* pour devenir ensuite *h*. Cependant la seule personne sur laquelle j'ai fait des expériences avec l'explorateur du larynx, M. Dupart, me ferait croire à un point de départ unique de l'évolution, c'est-à-dire à *ĉ*. Devant *l*, *m* et *ĉ* le son qui a remplacé l's est, il est vrai, toujours sonore chez lui. Mais devant *d*, où l'évolution a dû être plus tardive, j'ai inscrit plusieurs fois le *ĉ* à côté du *h*.

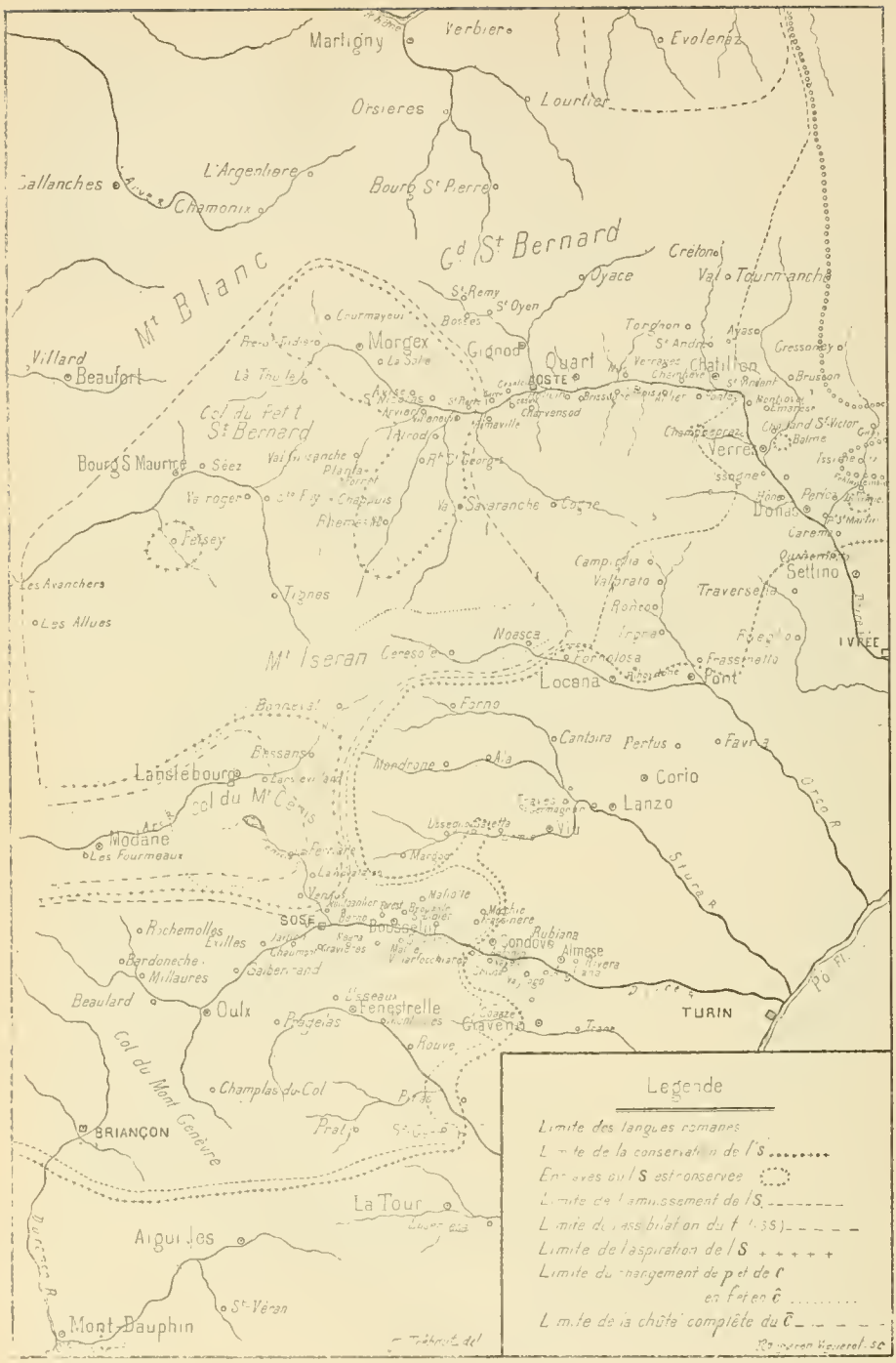
Martigny
Verbier
Evolenaz
Orsieres
Lourtier
Gallanches
L'Argentiere
Chamonix
Bourg St Pierre
Gd St Bernard
Mt Blanc
Créton
Oyace
Val Tournanche
St Remy
St Oyen
Bosses
Courmayeur
Morgex
Gignod
Quart
Torgnon
St André
Ayas
Gressoney
Villard
Beaufort
La Thuile
BOSTE
Chatillon
Brusson
Col du Petit St Bernard
Charvensod
Nontiovi
Emarese
Champdepraz
Chaland St Victor
Balme
Verrès
Issogne
Bourg S Maurice
Séez
Val Grisanche
Planta-Forret
Rt St Georges
Val Savaranche
Cogne
Perica
Donas
Feisey
Les Avanchers
Les Allues
Tignes
Campiglia
Valprato
Traversella
Settino
Noasca
Mt Iseran
Ceresole
Fornolosa
Frassinetto
Locana
Pont
IVREE
Forno
Cantoira
Pertus
Favria
Bessans
Mondrone
Ala
Corio
Lanslebourg
Col du Mt Cenis
Lanzo
Modane
Les Fourmeaux
Viu
Orco R.
Stura R.
Vernes
Malloire
SOSE
Bousselin
Rochemolles
Exilles
Condove
Almese
Rubiana
Bardoneche
Millaures
Beaulard
Oulx
Fenestrelle
Pragelas
Graven
TURIN
Col du Mont Genèvre
Champlas du Col
BRIANÇON
Prat
La Tour
Aiguilles
St Véran
Mont Dauphin
Legende
Limite des langues romanes
Limite de la conservation de l's
Enclaves où l's est conservée
Limite de l'amuissement de l's
Limite de l'assibilation du t (ss)
Limite de l'aspiration de l's
Limite du changement de p et de c en f et en ĉ
Limite de la chûte complète du c̄

tout cas s'il n'est pas originaire devant celles-ci, le *h* ne tarde pas à apparaître. Puis il est possible que le *h* et le *ĉ* s'affaiblissent au point de tomber entièrement ; c'est ce qui semble avoir lieu dans le sud-ouest. Mais dans le vaste territoire de la France centrale qui va s'agrandissant chaque jour, le *h* passe à *y*, le *ĉ* à *ç* puis à *y*. Enfin, c'est ce *y* qui tombe.

L'évolution est à son début dans le sud-ouest. L's nous y apparaît ébranlée devant *l* à Arudy (Val d'Ossau), à Lescar ; devant *l*, *m*, *n*, près de Pau, à Bilhère et à Artiguelouve ; devant *l*, *ḷ*, *m*, *n*, *ŋ*, *ɛ*, *j*, et je suppose *f*, quoique l'aspiration ne soit pas sentie, à Arrens ; devant toutes les sonores et l'*f* à Labouheyre et à Sabres, *lèh lā́nès* « les Landes », *lèh yĕns* « les gens », *lèhb̥ ā́kès* « les vaches », *èhmòlè* « émoudre », *lèĉ dĕns* et *lèh dĕns* « les dents », *leĉ fămī́ḷès* « les familles » (Sabres). Dans ce dernier exemple, les moyens graphiques seuls m'ont montré que le *ĉ* n'est pas entièrement tombé.

Dans la Chalosse, l'évolution a gagné en outre l'*s* devant *p*, mais d'une façon instable, et devant *k* d'une façon très instable. L'*s* + *t* a été jusqu'ici épargnée (Laurède, canton de Mugron).

L'*s* + sonore est descendue jusqu'à *y* à Pépieux (Aude), *bŏy bĕnĭ ?* « veux-tu venir ? », sans que l'*s* + sourde ait encore était atteinte, *bŏs kāḷa ?* « veux-tu te taire ? ».

Plus au nord, à Sénaillac (Lot), l'évolution, à peu près au même point devant les sonores, est déjà commencée devant les sourdes : *bŏy bĕnĭ* et *bŏĉ kõntă*.

Plus au nord encore, dans la Corrèze, l'*s* est complètement amuïe devant les sonores, *ĭ lḛ̀di* (Forzés), *ĭ laïdí* (Lapleau), *ḗ lḛ̀de* (Chauffour) « il est laid », *igrānă* (F. L.), *ḗgrēnă* (C.) « égrener », et dans les finales de l'article pluriel et de la particule *pā́* « pas » ; mais elle est en train de s'ébranler devant les sourdes. A Chauffour, à Lapleau, le *ĉ* est constant devant *k*, *p*, *t*. A Forzés, il paraît fixe devant *k*, et dans les finales devant *p* ; *ĭĉkuta* « écouter », *ĭ́ĉ plĭ* « il est plein », *mĕ fāĉ plajìr* « tu me fais plaisir », n'ont pas varié. Mais j'ai trouvé aussi souvent *s* que *ĉ* devant *p* : *vĕĉpa* VESPA, *ā̀ĉprĕ* et *ā̀sprĕ* ASPERUM, *ŋĭspúló* MESPILUM, *ĭspī́za* SPICA. L'*s* paraît ferme devant *t* : *tḛ̀sta*, *fḛ̀sta*, *prḛ̀strĭ*. Dans cette région, comme aussi dans le Lot, le *ĉ* prend facilement une nuance de *f* devant le *p* : *ĭ́ĉpī́za* (L.), *ĕ́ĉpī́zŏ* (C.). Enfin le changement de *ĉ* en *ç* se montre dans *prḛ̀çtrĭ* « prêtre » (L.).

Mais où j'ai étudié le phénomène avec le plus de détails, c'est dans les vallées des Alpes[1]. L'évolution, qui y est à peu près achevée devant les

[1] L'*s* devant *t*, *p*, *c*, dans les Alpes (*Etudes romanes dédiées à Gaston Paris*).

sonores, se montre à toutes ses étapes devant les sourdes. Elle ne fait que commencer aux environs de Verrès (vallée d'Aoste), dans la vallée de la Soana, à Coazze (vallée de Giaveno) : *vĕĉpa* « guêpe » (Brusson), *tĕĉtà* « tête » (Champ de Praz, Caréma, Coazze), *fĕĉta* (Ribordone), *aĉkuta* « écouter » (dans toute la région).

Les groupes *ĉt*, *ĉp*, *ĉk*, peuvent s'assimiler et devenir *ĉs*, *ĉf*, *ĉĉ*, puis se réduire à *s*, *f*, *ĉ*, comme cela a eu lieu autour du Mont-Iseran, le *ĉ* étant tombé après s'être affaibli en *y* : *nèyĉrè* NASCERE (Bessans), *tĕsà* (Bourg-Saint-Maurice, Valgrisanche, etc.), *vĕfa* (Lanslebourg, Venaus), *ĕĉŭtă* (Bessans). Par une évolution secondaire, l'*s* sortie de *ĉt* est devenue *ṣ*, *tĕṣà* (Bonneval), si plutôt *s* et *ṣ* ne remontent pas à une *ṡ* légèrement interdentale, *tĕṡṡa* « tête » (La Thuile) ; puis *ĉ* et *h*, *tĕĉă* (Courmayeur, Rhêmes), *tĕha* (La Novalaise); enfin elle est tombée *tĕă* (La Ferrière, Modane, etc.).

Cette voie est exceptionnelle. En général, la seconde consonne est restée solide, et le *ĉ* s'est transformé en *ç*, *tĕçta* (Hône), *ĕçtà* « été » partic. (Caréma), puis en *y* *vĕypa* (La Salle), *fĕytă* « fête » (Chézalet, commune de Sarre), *tĕyta* (Saint-Marcel), pour tomber bientôt après.

Nous avons à Cellefrouin deux mots qui, pour le sens, se rapportent à ASPERUM, *ăfr* « dur au goût », et *ăr* « dur au toucher ». — *ăĉprĕ*, dans la Corrèze, signifie aussi « dur au goût » ; *ăfr* en viendrait-il par l'assimilation du *p* ? La question est grosse, et je n'ai pas de quoi la résoudre. Le représentant assuré d'ASPERUM est *ăr* ; le P est tombé comme dans MESPILUM, *mènĕl*, poitevin *mêle*, comme le C dans MASCULUM, *măl*.

Sauf dans ce cas douteux, l's + *cons.* n'a suivi à Cellefrouin que la voie :

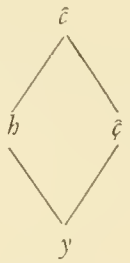

Mais nous pouvons pénétrer plus avant encore dans l'explication du phénomène. Un mot, dont l'origine a été longtemps pour moi un problème, nous en fournit l'occasion et nous met à même de constater que l'ébranlement de l's ne s'est pas produit à la même époque après toutes les voyelles. C'est *kit* masculin et fém. sing., *kitĕ*(*z*) pluriel. Cet adjectif a, dans les propositions affirmatives, le sens de IPSE ; avec *un* et une négation

celui de *ne... pas un seul* : *ŭ bätrĭ sõ kŭt pĕr* « il battrait son père lui-même » ; *ĭ n ĕ pă ŭn kŭt pŭm* « je n'ai pas une seule personne ». Le second sens dérive évidemment du premier. M. Mistral rapproche le mot QUIETUS. Mais le pronom *kĕt*, qui n'est employé que dans cette phrase, *ŭ fă kĕt, u fă l'ŏtr* « il fait ceci, il fait l'autre », suggère une autre étymologie. Ce *kĕt*, venant de ECCU-ISTA, donne à penser que *kŭt* se rattache au même pronom. La succession du sens n'a rien qui étonne. Loin de là. Il y a une certaine satisfaction à voir IPSE, disparaissant, léguer sa signification à ISTE. L'italien *stesso* est un composé des deux pronoms. La succession de la forme paraît garantie par les variétés marchoises, *ĕit* m., *ĕĭtŏ* f., *ĕĭtĕ* pl. m. (Brousse-Auzance), et *ĕyĕt*, *ĕyĕtĕ*, *ĕyĕtŏ*, *ĕyĕtă* (Saint-Sylvain-Belle-Garde), qui remonteraient à ECCE- ISTI et à ECCE-ISTE, ECCE-ISTA, complétant le parallélisme ECCU-ISTA **kesta* (Midi), ECCE-ISTA **cesta* (Nord), avec ECCU-ILLA **kela* (Midi), ECCE-ILLA **cela* (Nord).

Mais trois difficultés se présentent, deux pour Cellefrouin et une pour les pays plus méridionaux. Ce sont : 1° la conservation de l'*i* au féminin ; 2° la conservation du *t* au masculin ; 3° la chute de l'*s* dans des régions où cette consonne ne tombe pas.

La première difficulté n'en est pas une. Le féminin a été influencé par le masculin. La seconde est plus sérieuse. A Saint-Claud, ECCU-ISTI, au pluriel, a donné *kĭ*. Pourquoi *ECCU-ISTI, au singulier, aurait-il donné *kŭt* ? Il y a là sans doute l'action de la forme prévocalique (*sõ kŭt ămĭ*) « son *quit* ami », peut être aussi celle de la forme feminine déjà influencée par le masculin. Le T de TOTTUM s'est de même conservé dans des conditions identiques : *tŭt ĕ ōr de prĭ* (G[1]) « tout est hors de prix », *tŭt kŏ* (G[1]) « tout ça », *fŏlĭ fĕr tŭt kĕt ĕ l'ŏtr* (G) « fallait faire tout ceci et l'autre »

Reste le troisième point. Nous avons : *kyĭtĕ, kyĭtĕĕ, kyĭtă, kyĭtăĕ* et *ăkĭstĕ*, « ce, cette » *ăkĭstă* (Salers); *kyĭtĕ, kyĭtŏ* et *ăkĭstĭ* (Mont-de-Bellier, commune de Saint-Etienne, canton de Rion-ès-Montagnes, Cantal). Persuadé que la difficulté n'était qu'apparente, j'ai cherché si je n'en trouverais pas la solution dans une influence particulière de l'*i* sur l'*s*. C'est ce qui a lieu effectivement. A Mont-de-Bellier, l'*s* devient *ĉ* après des *i* déjà anciens quoique non originaires (*nĕ rĭĉkĕ pă* « il ne risque pas », *vĭĉtyĭ* VESTIRE, *ĭĉ pŭrĭ* « est pourri »); elle se conserve devant d'autres plus nouveaux et devant *a* au moins (*ăkĭst* « celui-ci », *răstĕr* « rateau »). La différence d'ancienneté entre l'*i* de *kyĭtĕ* et celui de *ăkĭst* est évidente, puisque ce dernier n'a pas encore altéré le *k*. Peut-être aurais-je dû écrire *akĕst*. Ainsi s'expliquent *kyĭte* et *ăkĭstĭ*, et du même coup à Salers *kyĭtĕ* et *ăkĭst*. A Sénaillac, l'*s* devient *ĉ* après *o*, *u*, *u*, *i*, mais non après *e* (*ĕstrāglĕryŏ* « il

étranglerait »). Il est donc naturel de trouver dans cet endroit *kĭtĕ*, *kĭtŏ* et *ŏkestĕ* « ce ». — Voir *Note compl. 14*.

La principale difficulté disparaît donc, et nous laisse en présence d'un des premiers cas où l's ait commencé son évolution.

M. G. Paris a établi que l's est tombée en français devant les sonores au moins dès le milieu du XIe siècle, et devant les sourdes avant la fin du XIIe siècle. Il constate que la chute de l's devant les sourdes se montre d'abord dans la région occidentale. Il faudrait peut-être avancer un peu cette date pour Cellefrouin, car nous ne trouvons aucune trace du phénomène avant la seconde moitié du XIIIe siècle. Le *Cartulaire* conserve l's dans tous les cas : *las cosdumpnas* (K*. r. 7/28, ch. de 1060-1108), *lo maisnament* (Ib. 32), *trestóz*, *trestuch*, *aquist*, *forest*, *los maisnamenz*, *els sols*, *forsfaiz*, *als prebosz*, *chascus*, *misdrent*, etc. (K*. r. 8/22-35, an. 1076-1108), *Taschier*, *Poscheiras* (K. v. 1.), *Chasteu* (K. v. 2), *auz Joffreenes* (K. v. 3/28), même dans la dernière charte (1206-1226), *Rustaut*, *Ar. Meschi*, *Gaufrido Maslo*.

Dans le *Censier*, l's, gardée devant R (*Lesriera* « Lérière », 6/2 a. f.), est omise constamment devant L, et fréquemment devant les sourdes dans le corps des mots : *Valeti* (C. 7/16, 9/16), *Valetus* (C. 7/30, et s. 10/1), *Chateu* (C. 1/24, 3/29), *Chatelar* (C. 8/4 a. f.), *Patureus* (C. 2/11), cf. *Pasturelli* (C. 8/1), *Pacotz* (C. 9/20), cf. *Pazcot* (Ibid. s[1]), *Pocheyras* (C. s. t. 10/5), cf. *Poscheiras* (K. v. 2/6 a. f.), *Tachia* (C. 3/40), *filiatro* « *filątr* » (C. 6/16), *Foret* « Forêt » (C. 9/3), *Foretta* (Ib. l. 23), etc.

A la finale des proclitiques, l's manque une fois pour *las*, *de la Durenties* (C. s[2] t. 4/1), cf. *en la oublies* (Saint-Val); 2 fois pour *deus*, *deu vinhaus* (C. 2/28, 9/4), contre 1 fois *deus patitz* (C. 4/7); toujours pour *ous* « aux », *villario ou Tareus* (C. 4/1 a. f.), *fortem ou Merletz* (C. 5/18), *ou Vigeriis* (C. s. t. 10/1), *ou Madurs* (C. 9/47), *ou Faures* (C. 8/5, 7), *ou meynarz*, *ou Grenauz*, *ou Gandoumars* (C. s. t. 8/1), *de fonte ou Geyraus* (C. 8/30), aujourd'hui la *fõ gérá*, — sauf une fois, *de maynamento ous Boffeus* (C. 4/5).

L's de flexion ne manque jamais pour les noms communs dans le texte : *lo cosendiers* (C. 9/24), *lo coms* (C, 3/31), une fois dans les surcharges : *lo monier* (C. s. t. 8/12), à côté de *lo merciers* (C. s. 9/49); assez souvent pour les noms propres dans le texte, 34 fois contre 120; très souvent dans les surcharges, 32 fois contre 11.

On trouve aussi sans *s* : *prato ou Vigier* (C. 10/8), *prato ou Faura* (C. 2/27), *de la Pradeliera* (C. 4/21, 5/3), *de la Pradelaria* (C. s[1] t. 4/21), tous noms qui paraissent être au pluriel. Cf. *Molin des templiere* (*Arch. nat.*, P. 513, 3. An. 1418).

L'*s* semble donc avoir vécu à la finale plus longtemps que dans le corps des mots. Même dans cette position, elle n'a pas dépassé le XIIIe siècle.

CHUTE DE L'*r* DANS LES FINALES *-are*, *-ire*, *-arium*

La chute de l'R est un fait récent, postérieur à nos documents du moyen âge qui nous ont conservé un exemple de l'infinitif *-ar*, *aportar* (K*. r. 8/3 a. f.), et de très nombreux suffixe en *-ier*. Aujourd'hui nous disons : *apŏ̀rtă* ADPORTARE, *drmĭ* DORMIRE, *nŭjī́e*, *nogier* (C. 3/28, etc.), NUCARIUM, *ɛ̀valī́e*, *chavalier* (C. 2/10, etc.), CABALLARIUM, etc.

La comparaison de

ɛ̀ăvănă CAVANIACUM
ḗpằrŋă *SPARANJATUM
ḗpằrŋă *SPARANJARE

pourrait faire croire à trois phénomènes contemporains. Mais en dehors de tout autre motif, nous trouverions des raisons de douter dans la différence de traitement que l'on observe dans le haut de la vallée, à partir de Nieul entre ARE ⟹ *ā́* et ATUM ⟹ *ă* (Chez-Juzaud, Suaux, Chantrezac), ARE ⟹ *ḕ* et ATUM ⟹ *ă* (Roumazières, Puybarraud, etc.). La ressemblance de traitement de l'A dans ATUM et ARE est donc toute fortuite. Elle tient à ce que l'*r* finale n'a pas empêché à Cellefrouin l'affaiblissement de la voyelle précédente; *sŏr* SOROR comparé à *ŏ́r* HORRIDUM. On a pu de même avoir *amar* AMARE à côté de *pā́r* PARTEM.

Nous savons, du reste, la date approximative de la chute de l'*r* finale. C'est au XIVe siècle qu'elle commence à disparaître, dans le Midi, des infinitifs et du suffixe *-ier*.

La chute de l'R s'est encore produite entre voyelles dans différents patois. La question est donc d'un ordre général et ne peut guère s'accommoder d'une solution particulière.

En attendant que je puisse l'embrasser dans son entier, qu'il me suffise de dire que la langue est sollicitée dans deux sens opposés. Ou bien la pointe retombe sur le plancher de la bouche en faisant entendre les sons intermédiaires *r̃*, *z* ou *ṛ*, *z̧* : *mŭr̃ā́l̥* « murailles » (Couffy, canton de Saint-Aignant, Loir-et-Cher), *lǽz* « l'heure » (Menthon-sur-Cher); *pĕzyḗ* « poirier », vers Fécamp; *pĕyyḗ*, *pḗɛ* « père » (Autot-Saint-Sulpice, Seine-Inférieure); *gā́rĭ* (avec un *r* qui touche les dents) « guérir », *dwḗza* « Doire » (Jaillon, près de Suse), *fḗz* « fer », *tsãntā́zĕ* « chanter » (Venaus), *tsãntḗĕ* (Jaillon). Ou bien la racine se porte vers le palais, et l'on a les sons intermédiaires *ṙ*, *r̂*, *ĉ*, *h* : *dǽṙ* « dur » (La Thuile, vallée d'Aoste), *dǽr̂* (Courmayeur, Pré-Saint-Didier), *ǽr̂a* « heure » (Creta, hameau de Cogne), *ǽhă* (Cogne), *ăŏă* (Charvensod).

D'autre part, le larynx tend, lui aussi, à demeurer silencieux quand l'R se trouve en contact avec une sourde. Nous en avons rencontré quelques exemples inconscients dans mon parler, fig. 38 et 64, où la partie sonore du tracé est bien courte pour *or*, *ar*, et la partie sourde bien longue pour *s*, *t*. Ce silence de larynx est-il accompagné d'un affaiblissement des mouvements de la langue ? C'est certain pour les dernières étapes de l'amuïssement, comme nous l'avons constaté (fig. 116). Mais pour les premières, quoique le fait se passe en moi, je l'ignore, car le phénomène m'échappe complètement. Tout ce que je puis dire, c'est que je crois exécuter les mouvements requis pour la production de l'R. S'il en est ainsi, c'est par le larynx que dans ce cas l'amuïssement commence. Et ce qui rend cette supposition probable, c'est ce fait qui ressort des témoignages des grammairiens du XVIe et du XVIIe siècle, que l'R a commencé à s'amuïr en français devant les consonnes. Il est à présumer qu'il en a été de même à Cellefrouin.

Quant aux étapes qui ont conduit la langue à un repos complet, je supposerais qu'elles se sont produites dans la direction du *z*. Nous n'avons aucune trace d'un son interdental (*z̧*) ni d'une *r* gutturale. Que ce soit bien là, du reste, la tendance de l'*r* dans notre pays, c'est ce que suffit à indiquer sa nature linguale. En outre, les confusions de *r* et de *z*, signalées par M. Paul Meyer (*Romania*, IV, 184-194, V, 488-490), et par M. Thomas (*Rom.*, VI, 261-266, et *Giornale de filologia romanza*, juillet 1879), nous avertissent qu'un grand mouvement en ce sens s'est propagé du Midi au Nord, à des dates différentes suivant les lieux, à partir du XIVe siècle, et qu'il aurait atteint la Marche et le Limousin vers 1420, époque probable où le phénomène a dû se produire à Cellefrouin.

§ 6. — Vocalisations des consonnes.

VOCALISATION DE L'*l*

Les langues slaves nous ont renseigné sur la nature de l'*l* qui s'est transformée en *u* devant une consonne, vers le Xe siècle, dans le centre et le nord de la France. C'est une *l* qui participe à la fois de l'*l* et de l'*u*, la langue occupant à peu près la position de l'*l* par la pointe, et celle de l'*u* par la racine. On peut l'observer actuellement dans certaines régions des Alpes, par exemple à Lémié (vallée du Viu) : *l fàve* « les fèves ».

La vocalisation est toujours apparente dans le corps des mots ; mais elle peut être douteuse à la finale. Grâce à la persistance de l's casuelle dans

les pluriels des noms, on a eu deux formes pour le même mot, *cheval* et *chevaus*, *coutel* et *couteus*, etc. Ces deux formes ne sont restées que rarement, comme dans le français littéraire *cheval*, *chevaux*, et certains patois *ivä*, *jvä*, *batĕ*, *bätyä* (pays de Caux), ou pour des noms d'objets qui emportaient avec eux l'idée de singulier ou de pluriel, comme dans l'Aude, *sĭzĕl* « ciseau de maçon », *sĭzĕ̆w* « ciseaux de tailleur » (Pépieux), dans le Cantal, *ĕĭzĕĭ̆* et *sĭzĕw* (Salers), dans le Lot, *ĕĭjĕl* et *ĕĭjĕ̆w*, dans l'Ardèche, *sĭzĕl* et *sĭzĕ̆w* (Montréal, canton de Largentière), etc.

Le plus souvent l'une des deux formes a supplanté l'autre. Dans le centre de la France (Limousin, Angoumois, Saintonge, Poitou, Berry, partie de l'Auvergne), c'est le pluriel qui l'a emporté. A première vue, on pourrait croire que les formes de Cellefrouin, *cĕvä*, *kŭtĕ*, *kŏ*, sortent des singuliers CABALLUM, CULTELLUM, COLLUM, par la chute de l'*l*. Mais on se tromperait. Elles remontent bien à d'anciens *chevaus*, *cuteus*, *cous*.

Le groupe *ĕl* a développé un *a* dans le nord de la France, et la limite du territoire où ce fait s'est produit confine à notre domaine. Ainsi nous avons *kŭtä* « couteau » à Bioussac, à Ruffec; *kŭtŏ*, *vĕdŏ* « veau », *bŏyä* « Beaulieu » à Bierge, Saint-Gourson, Nanteuil, etc.

La vocalisation de l'*l* ne se montre à Cellefrouin que dans les chartes de la seconde moitié du XIe siècle. Le recto du *Cartulaire* en fournit cinq exemples : un nom propre, *Giraudus* (K. r, 77, K. r. 7/1 a f., an. 1060-1108), GERALD; un mot qui paraît être un surnom formé de *mal* : *Maunegrez* (Ibid.); l'adjectif *autra* répété deux fois, et l'article *aus* (K*. r. f. 8 et 9, an. 1076-1101).

Dans le verso, les exemples se multiplient : *Granaut* (1/2); *deu* « du » (1/6); *Arbaudo* (1/1 a. f.), HARIBALD; *Chasteu* (une signature, 2/1), CASTELLUM; *Chauvet* (2/9), cf. *Calvet* (K. r. 2/17); *Mouto* (2/26, deux fois), cf. *Multonii* (4/8); *Auberti* (2/34), ADALBERT; *Cougant* (3/26), cf. *Colghant* (K. r. 10/18); *auz* « aux » (3/28); *Fulcaudus* (3/38), FULCUALD, etc.

Dans le *Censier*, la notation par *u* est de règle : *Pineus*, *Chateu*, *Thareus*, *Tareu*, *vinhaus*, *Chambau*, *Geyraus*, *Vidau*, *Goutier*, *Granautz*, *Granauda*, *Bolhou* cf. *Bolhola*, *telhou* TILLIOLUM, *Pineu*, *Pineus*, *deu* « du », *deus* « des », *Pebareu*, *Chautorteu* « Chaud-Tourteau » cf. *Chautortela*, etc.

L'*l* ne se trouve que dans des noms propres latinisés : *Galterii*, *Reginaldi*, *Geraldi*, *Bofelli*, *Tarelli*, *Arnaldi*, et le nom du lieu *Colgan*.

Ces graphies, au reste, nous apprennent assez peu de choses, puisqu'elles ne reculent pas la date connue du phénomène.

Par bonheur, la phonétique nous donne des renseignements plus utiles. En français, la comparaison de *fauche* FALCAT, et de *oie* AUCA, prouve que

la vocalisation de l'L est plus récente que celle du V, et qu'elle ne peut remonter jusqu'au latin vulgaire. Dans le patois de Cellefrouin *fõe* et *õe* pourraient être contemporains. Mais nous avons des données sur un autre point, l'influence de la voyelle précédente sur la vocalisation de l'*l*.

Comparons les séries suivantes :

PULLICEM	POLLICEM	RUMICEM	SALICEM
* *pullidze*	* *pollidze*	* *rumidze*	* *salidze*
* *puldze*	* *poldze*	* *rondze*	* *saldze*
* *puudze*	* *poudze*	* *rõndze*	* *saldze*
* *puuze*	* *pouze*	* *rõndze*	* *saudze*
pyõzè	*põzè*	*rõdrè*	*sõdrè*

On voit par là que la présence d'une consonne antécédente a exercé une influence conservatrice sur l'élément occlusif de *dz*, *puudze* et *poudze* ayant perdu leur *d*, tandis que *rõndze* a conservé le sien. Or la série de SALICEM, conforme à celle de RUMICEM, montre que *dz* s'est comporté après *al* comme après une consonne. D'où il suit qu'à Cellefrouin l'L s'est vocalisée après *a* plus tard qu'après *o* et *u*.

J'ajouterai, quoique ce ne soit pas Cellefrouin qui nous l'apprenne, que la consonne suivante a eu aussi son influence sur la vocalisation de l'L. Le fait est clair dans l'Aude. Là, à côté d'*ặwtŏ* ALTA, *kặwdŏ* CALDA, *fặwsĕtŏ* dim. de FALCEM, *kăwsă* CALCEARE, on a : *ạ̀lᵇŏ* ALBA « le point du jour », *ạ̀lᵇaìrạ̀dŏ* « rosée du matin », *tạ̀lpŏ* TALPA. Dans les Alpes aussi, L n'a pas eu devant les labiales le même traitement que devant les autres consonnes : *marva* MALVA, *tsăda* CALDA (haut de la vallée d'Aoste).

Enfin nous avons la preuve que la voyelle issue de l'L était bien un *u*, et non pas un *u* par le traitement de

PULLICELLA	PULLICEM
puucela	*puudze*
puucele	*puuzè*
pyõsĕlè	*pyõzè*

L'intermédiaire entre *l* et *ŏ* ne peut être que *u*.

VOCALISATION DU *y*

Les cas de vocalisation du *y* sont encore reconnaissables dans le patois actuel, comme nous le verrons en traitant des diphthongues.

Ce sont :

1° P de CAPTIVUM, *chaytieu* (C. 3/1), *eĕtĭ*. Le traitement insolite de ce mot a fait croire avec beaucoup de probabilité à M. Thurneysen que nous avons là un cas d'influence gauloise (*Keltoromanisches*, p. 16).

Le celtique a rendu le P spirant dans le groupe PT et l'a ensuite vocalisé en *i*. Ainsi nous avons :

Ind. E. SEPTM, l. SEPTEM	sk. NAPTI, l. NEPTIS	l. CAPTUS, al. *haft*
v. irl. SECHT	v. irl. NECHT	v. irl. CACHT
—	—	cor. (XIIIe s.) *caid* « servus »
br. *seiz*, gal. *saith*	br. *niz* « neveu », gal. *nith*	br. *keaz*, *kez* « misérable », gal. *caeth*.

Cette transformation paraît postérieure en Gaule à l'an 214, puisqu'il y avait à cette date un roi du nom de MOENICAPTUS « esclave du Main » (D'Arbois de Jubainville, *Noms de lieux*, p. 420). On peut donc croire que CAPTIVUS en entrant dans notre pays a trouvé l'évolution en train de se produire et qu'il l'a suivie.

2° T, D, devant R : PETRINA, *peyrina* « de pierre » (C. 9/34); *FRATR-ASC-ARIIS, *freynacheriis* (C. 7/1); DIVIDERE, *deveira* (K. r. 8/2 a. f.); cf. QUADRIFURCUM, *quairefurc* (ch. de Bourg-Char.), *Notra* (Chartes du M.-Ag) « Nouère ». Autres exemples dans Gœrlich. — Aujourd'hui, *frẽr*, *pẽr*, etc.

3° Y + S final, et C final en latin : MAGIS, *mais*. Saint-Claud, *mãè*, Cellefrouin, *mã*. — ILLAC, ECCE-HAC, **lai*, **sai*; St-Cl. *lãè*, *sãè*, C. *lã*, *sã*.

4° DI et peut-être TI devant une voyelle caduque : PODIUM, *poi* (K. v. 1/6 et 2/9), *pũĕ* (G[1]); MEDIETATEM, *meitat* (K*. r. 8/26), *mẽta*; PUTEUM, *pwĕ*; mais ADPODIAT, *ãpũy*; ADPODIARE, *ãpũyã*.

5° G contigu à N, et C + T avant l'accent : PUGNUM, **poin*, *pwẽ*; JUNGERE, **joindre*, *jẽdr*; *VOCITARE, *voidar*, *vwẽdã*; LACTUCA, **laituca*, *lẽtũj*; DIRECTIARE, *drẽsã*.

Dans la syllabe accentuée, il y a des traces de vocalisation après A, il n'y en a pas après U : FACTUM, *fẽ*; FACTOS, *faiz* (K*. r. 8/27); FACTAM, *fẽt*; *LACTEM, *lẽ*; FAC'RE, *faira* (K*. r. 8/23) *fẽr*; — mais FRUCTUM, *frũ*; CONDUC'RE, *kõdũr*. Y a-t-il là un double traitement ou invasion de formes françaises ? Je ne sais. A Beaulieu, « faire » se dit *fãr*; de là, le substantif *afãrãl* « troupe encombrante » — cf. *affairail*, Vienne, Deux-Sèvres (Lalanne) « grand troupeau » — Il se peut donc que *fẽr* soit une forme empruntée ou propre aux composés syntactiques. D'autre part, l'*i* du *Cartulaire* (*faira*) ne prouve pas qu'il y ait eu vocalisation complète. Nous trouvons de même BOSCUM, *bois* (K*. r. 8/23); or, il paraît bien que la forme indigène, quoique nous disions *bwẽ*, soit *bõ*, conservé comme nom de lieu (*lũ bõ*, champ voisin du Temple); un Y vocalisé n'aurait pas dû, semble-t-il, tomber si tôt. Quant à *fẽ*, *le*, ils sont rendus douteux par les formes de Saint-Claud *fã*, *la*, cependant on peut y voir, au moins pour

fĕ, une forme préconsonnantique, correspondant à un *fă* final que nous trouvons dans *nè fă* (G[1]) « *ne fait* » (non).

Il ne reste plus de traces de vocalisation dans le traitement de GD, GT : FRIGIDUM, *frĕ*; FRIGIDAM, *frĕd*; DIGITUM, *dĕ*.

Le C, suivi d'une voyelle caduque paraît être tombé sans se vocaliser. Nous disons, il est vrai, *krwĕ* CRUCEM; mais dans des litanies burlesques, nous avons *kru* rimant avec *tu*[1]. Cette forme *kru* est celle de Saint-Claud où C et TI ont eu un sort commun : *krü* « croix » et *pü* « puits ». C'est cette concordance qui rend douteuse à mes yeux la forme *pwĕ* de Cellefrouin.

Le *y* qu'a dû donner le *d* secondaire de *dz* ← C et TI ne s'est pas non plus vocalisé, puisque nous avons *plăzĕr* PLACERE, *răzŭ* RATIONEM, *āvĕză* INVITIATUM, etc.

Enfin le C n'a pas développé de *y*, et par conséquent donné naissance à un *i* dans ACUCULA, *ăgülè*; ACUTIARE, *ăgüzà*.

En est-il de même dans ACRUM, MACRUM : Saint-Claud, *ăgr*, *măgr*; Cellefrouin, *ègr*, *mègr*?

On peut craindre que les formes de Cellefrouin ne soient pas indigènes. A côté de *răzŭ*, *săzu*, nous avons *rĕzŭ*, *sĕzu*. — *ègr* et *mègr* n'ont-ils pas été plus heureux en étouffant complètement *ăgr* et *măgr*?

La question, on le voit, présente encore bien des obscurités et exige des recherches plus étendues.

VOCALISATION DE *b* ET DE *v*

Nous avons déjà indiqué la vocalisation du *b*, certaine dans BR (FABER, *Faura*, v. Gœrlich), possible dans BL (p. 268). Il n'y a que deux autres cas à ajouter : *TABONUM, *tŏ*; SAMBUCUM, **sabucum*, *să*.

Le V vocalisé ou tombé est dans CAPTIVUM, *cheytieu* (C. s. t. 7/5); *chaytieu* (C. 3/1) *ĕĕtĭ*; BOVEM, *bŭ*; CLAVEM, *klă*; CLAVUM, *klŏ*. Nous y reviendrons à l'occasion des diphthongues.

§ 7. — Formation de consonnes nouvelles.

Dans le livre de l'état civil des consonnes, les articles les plus nombreux ne sont pas pour les naissances. Quelques lignes ici nous suffiront. Les

[1] Au moment où la procession des Rogations passe sous un cerisier, le curé demande à son sacristain, sur l'air des litanies : « A qui sont ces belles cerises ? » Sur le réponse qui lui est faite, il réplique : « Posez la *kru*. » Et le sacristain reprend : « Montons-y tous. »

consonnes qui se sont produites par voie organique depuis l'époque latine se réduisent à un bien petit nombre.

Dans la période contemporaine nous n'avons à constater que la naissance d'un *y* qui se produit entre une voyelle et un *i* : *s ŭ yí sõ* pour *s ŭ í sõ* « s'ils y sont », et d'un *v* qui se prépose à un *w* initial, *vwă* pour *wà*, **ŭă* « oui », *vwètí* pour *wétí*, **ŭ ètí* « il était », *vwĕl̥* pour *uĕl̥*, OVICULA. Les deux formes existent à côté l'une de l'autre.

La production de la consonne n'est donc pas une nécessité organique dans le pays. Ailleurs, il peut en être autrement. Ainsi, j'ai entendu à Boussolin (vallée de Suse), un chantre qui n'a jamais manqué d'intercaler un *v* entre un *o* (*u* latin) et une voyelle, par exemple, *sensovum defectovi* SENSUUM DEFECTUI. Pour arriver à *i*, *u*, ou s'en écarter, les organes passent par la position d'un *y* et d'un *v* au moins bilabial. Lorsque le mouvement se fait vite, l'oreille ne perçoit pas la consonne. Mais que ce mouvement se trouve ralenti, qu'un léger repos se fasse en cette situation, que, de plus, pour le *v* les dents prennent un point d'appui sur les lèvres d'en bas, et, sur le champ, les consonnes se montreront très clairement, elles prendront vie et se transmettront aux générations nouvelles.

Dans la période ancienne nous avons le phénomène analogue de l'épenthèse. L'hiatus produit par la chute d'une atone entre une consonne et *l r*, a été comblé par un *b* après M (CAMERAM, *eãbr*; TREMULAM, *trãbl̥*) par un *d* après N S sonore (MINORARE, *mãdrà*; CINEREM, *sãdr*; JUNGERE, *ĩedr*; MISERUNT, *misdren* (K*. r. 8, dernier mot); par un *t* après S, C : *ESSERE, *ẽtr*; CICERAM, *sĩtr*; RECRESCERE, *rèkrẽtr*, mais plus souvent *rèkrẽta* refait sur le modèle de la 1re conjugaison. Ce verbe est devenu actif et a le sens de « remplir de nouveau un pot qui a perdu du liquide par l'ébulition ».

L'épenthèse est moins étendue dans le patois de Cellefrouin qu'en français. Elle n'a pas lieu entre L et R : *EXCALORARE, *ĕeõrã*; MOLERE, *mũr*; *fũrõ* « faudra ». Mais les formes influencées par le français, *mũdr*, *fũdrõ*, se répandent; *vũdrõ* « voudra » me paraît seul employé. Quant à *ĕeõrã*, qui a un sens spécial, différent de celui d'échauffer, et qui signifie surtout « réchauffer avec la chaleur animale », il s'est imposé au français régional.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Ces notes ont été rédigées sur les documents recueillis pendant les vacances de 1891, alors que la composition du chapitre précédent était déjà mise en pages.

1° *Consonne flexionnelle du parfait.*

La limite géographique manque de précision, au moins dans la commune de Saint-Claud. Le bourg emploie les formes avec *t*, ainsi que le Moulin de Villard, Chez-Civadier (C. et son neveu), Chez-Robinet (en partie), Chez-Menier. Mais nous trouvons l'*r* presque tout autour de Saint-Claud. Citons encore La Combe, La Chapelle, La Grange, La Sarcellerie. Chez-Robinet, M. Pineau aîné ne connaît que les formes avec *t*, son frère cadet conserve l'*r* à la 3e personne du pluriel, le *t* à la 2e, et il emploie indifféremment le *t* et l'*r* pour la 1re : *ĭ vēgĕrē* « ils vinrent », *vŭ vēgĕtē*, *nŭ vēgĕrē* et *vēgĕtē*. J'ai aussi entendu la double formé à l'Age (S.). Ce fait, que j'ai remarqué trop tard pour l'observer en détail, semble bien nous indiquer la marche du phénomène.

2° *Palatalisation du ǵ et du k.*

— La Rochette, Coulgent, Sainte-Colombe, Vieux-Cérier ignorent aussi la palatalisation du *ǵ* et du *k*.

— Une nouvelle personne que j'ai rencontrée, élevée au Maschinet, nièce de M. Lévêque (Mme G.), prononce bien le *ǵ* dur. Les formes employées par M. de Fontroche sont donc réellement des emprunts.

— Le fait de la palatalisation du *ǵ*, indépendante de celle du *k*, se trouve aussi à Saint-Angeau : *vāyĭ*, *vāyŭ* et *kŏkĭ*.

— La palatalisation de la gutturale est un phénomène qui se propage du Nord-Ouest. Ainsi nous avons : *ḱyĕt* « cette », à La Chevallerie (Saint-Amand-de-Nouère), *kyĕl* à Saint-Genis; mais *kĕt* à Hiersac, *kĕl* à Angoulême; *ḱyæ̆* « ce », *ḱyæ̆s* à La Chevallerie, *kyæ̆* « ces », *kyæ̆*, *kyæ̆t* « cuit, cuite », à Saint-Genis; mais *kæ̆* « ce » à Hiersac, Saint-Yrieix, Angoulême, Puymoyen. Toutefois le *k*, resté dur devant *æ̆* issu de EL, est déjà palatalisé devant *æ̆* sorti d'un *ŏ* latin à Hiersac, *kyæ̆r* « cuir », *kyæ̆s* « cuisse », aux Vergers (Puymoyen) *kyæ̆*, *kyæ̆t*, *kyæ̆s*. Dans ce dernier endroit, le changement peut même être daté, grâce à l'excellente mémoire de M. Noblet, qui se souvient encore que, dans son enfance, les vieillards disaient *kæ̆*, *kæ̆t*, *kæ̆s*. Cela nous reporte vers le milieu du siècle dernier.

Du reste, la direction que suit le phénomène est suffisamment marquée par les étapes de plus en plus éloignées de *ky* que l'on rencontre en remontant vers le Nord.

3° *Evolution de gy et de ky.*

Le développement de *gy* et de *ky* ne présente pas un autre caractère dans le reste de la région. Cependant des recherches plus étendues ne seraient pas sans intérêt : elles permettraient de suivre les progrès de l'évolution. Malheureusement, pour *gy* les principaux documents nous sont ravis par la substitution des formes françaises aux parfaits en *gi* et aux participes en *gu*, qui ne se retrouvent plus guère dans le Pays-Bas que chez les vieillards, et encore pour quelques mots seulement

Le point où la réduction de *gy* à *y* paraît la plus ancienne, c'est Saint-Angeau. Je l'ai constatée dans la génération de 1818 (*vāyĭ*, *vāyŭ*), tandis que le *g* est encore sensible à la même date ou plus tard à Nanteuil 1818 (*vāçyĭ*, *vāçyŭ*, R.), à Salles de Villefagnan 1824 (*kŏnĕçyŭt* « connu »), à Saint-Amand-de-Nouère 1821 (*ĕçyu* « eu »), à Saint-Genis 1831 (*saçyŭ* « su »), aux Vergers (Puymoyen) 1818 (*j ĕçyì* « j'eus », *il a açyŭ* « il a eu »), à Cherve (Jauldes) 1841 (*vāçyŭ*), à Raveau (Aussac) 1853 (*vāçyu*).

— Le *ky* s'est conservé devant *u* et s'est transformé en *ty* devant *i* à Couture, à Salles, à Aussac, à Jauldes.

— La transformation du *ky* se montre en avance à Saint-Amand-de-Nouère : *kyĕt* « quête », *itçĭ* « ici », et même dans une prononciation rapide *d tçĕ̃ mŏmē* « de ce moment » (La Chevallerie).

4° *Sur* CT *devenant ts, et* SANCT-EPARCHIUM *sē sibăr.*

Je n'ai pas recherché la limite précise du territoire de CT ⟹ *ts*. Ce que je puis dire, c'est qu'elle passe entre Mazerolles et Le Lindois, entre Montbron et le hameau de Chez-l'Houmy, entre Bunzac et Pranzac, qu'elle enveloppe Bouex, Sers, Beaulieu (Dignac), La Valette, et une partie du Périgord, où le *ts* s'est réduit à *s*, notamment à Bussière-Badil[1], à St-Pardoux-la-Rivière, à Brantôme[2]. Nous avons donc : DICTAM *dĭtsŏ* (Chez-l'Houmy), *dĭtsŏ* (Bouex), etc.; FACTAM *fĕtsŏ* (Ch.-l'H.), *fàètsŏ* (Bouex), etc.; *fĕsŏ*, *dĭsŏ* (Mialet, canton de Saint-Pardoux), TRUCTAM *trŭsŏ* (Bussière, Brantôme). Dans ce cas, SANCT-EPARCHIUM doit devenir aux environs d'Angoulême *sē tsibăr*. Mais les noms propres sont plus que

[1] M. le curé de Bussière. || [2] M. Lagrange, ancien notaire de Brantôme.

les autres exposés aux influences de la langue officielle. Aussi ne serait-il pas étonnant que *tsĭbâr* eût disparu. C'est ce qui semble avoir lieu au moins pour Rougnac, où le nom de *Cybard* est populaire, mais sous la forme angoumoisine. A Bouex, *tsĭbâr* vivait encore, il y a une trentaine d'années. J'aurais aimé à multiplier les témoignages sur ce point; mais j'ai dû m'en tenir à celui d'une seule personne. Ne retrouverait-on plus *tsĭbâr* à Bouex, que ce témoignage n'en serait pas infirmé. La forme française aurait été depuis substituée à la forme locale.

— La question la plus intéressante serait de savoir si réellement Angoulême et ses environs immédiats ont appartenu au domaine CT ⟹ *ts*. Il ne m'a pas été possible de pousser la question à fond. La forme *Cybard* me paraît toujours le prouver. Mais j'ai rencontré un mot qui semble constituer une objection. Aux Vergers, TRUCTAM se dit *trŏït* (mot français), et aussi quelquefois *trŏt*. Si *trŏt* était indigène, la limite du domaine de CT ⟹ *ts* n'aurait pas atteint Puymoyen, et encore moins Angoulême. Mais cette forme, en usage au XVe siècle dans le français local (*treute*, *trutte*, *trute*, *Journal de l'Enterrement de Jean d'Orléans*, 1467) peut fort bien être, soit un emprunt fait à un dialecte du Nord réputé français, soit une corruption du mot indigène *trutse*, changé en *trute*, comme *faitse* l'aurait été en *faite*.

5° *Evolution du j et du c.*

— Voici de nouveaux cas de l'instabilité du *h* issu de *j* :

Un homme élevé à La Bosse (Vieux-Cérier) et établi, depuis 38 ans, à Turgon, se laisse quelquefois aller à *h* pour *j*. Je l'ai remarqué quatre fois dans une conversation d'une heure environ (*dĕrāhnā* « dérangement », *dwĕ hăpădĕ* « deux japées », *kŏkĕ hŭr* « quelques jours », *hŏlĭ mŭtŭ* « joli mouton »).

A Ruffec, je l'ai noté souvent chez Mme Raphaël (1814), quelquefois chez M. Edouard Cadoux (jamais chez Mlle Garraud, ni chez Mme Devant et sa fille).

A Courcôme, une personne de 70 ans garde toujours le *j*; de même un jeune homme de 26 ans. Mais le *h* est constant chez Mme Gobaud (61 ans), instable chez un autre jeune homme (environ 25 ans).

A La Rochette, un vieillard de 82 ans aspire le *j* bien rarement; des personnes de 72 et 49 ans, communément; des enfants d'une dizaine d'années, plus du tout.

Enfin, à Chavagnac, le *h*, qui ne se montre pas encore chez un vieillard de 86 ans (1805), devient dominant dans les générations de 1832 (N.),

1835 (Vve G.), puis il perd du terrain vers 1850 (B^1, V^1, M^1), à tel point qu'il manque dans un sujet (P. 1858); il est pourtant encore senti vers 1864 (V^2); mais il a complètement disparu à partir de 1875 (B^2, V^3, M^2, M^3).

Quelle est la raison de ces faits? Est-elle intérieure ou extérieure? — Il est permis de croire à une influence étrangère dans les villes, à Ruffec, par exemple, où le français s'est insinué depuis longtemps, et où le contact avec les étrangers est fréquent. Mais, dans les campagnes, cette explication ne suffit plus. Pour les générations nouvelles, il y a, il est vrai, l'école, aujourd'hui plus intransigeante qu'autrefois. Cependant il est à noter que les enfants sont déjà maîtres de la langue quand ils vont à l'école, et qu'il serait bien étonnant qu'il ne se trouvât parmi eux aucun sujet réfractaire à son influence. Du reste, ceux qui ont été saisis par l'évolution du *j* sont à peu près tous, illettrés ou non, atteints de la même façon. Nous voyons le nombre des *h* croître ou décroître dans des proportions identiques. Enfin, les voyages prolongés à l'extérieur, si communs à La Rochette où presque tous les jeunes gens ont été colporteurs, n'a d'aucune façon entravé l'évolution dans les générations de 1819 à 1842 (V^1, gendre et V^2). D'où je conclus que les raisons qui ont fait avorter l'évolution du *j* sont d'ordre exclusivement intime.

— L'instabilité du *h* sur les frontières du domaine en rend la délimitation bien difficile. J'indique néanmoins avec réserve les points extrêmes où j'ai lieu de croire qu'il est constant. Ce sont : Montalembert (Deux-Sèvres), Lezay, Savigné (Vienne), Bioussac, Aisecq, Nanteuil, Chassiecq, Saint-Gourson, Couture, Saint-Front, Le Châtenet (Saint-Amand-de-Bonnieure), Puyréaux, Celettes, Saint-Genis, Saint-Amand-de-Nouère, Saint-Simeux. Restent en dehors du territoire et conservent le *j* : Le Bois-Bernardent, Sainte-Colombe, Saint-Angeau, Aussac, Coulgent, Agris, Angoulême et ses environs (Puymoyen, La Couronne, Sireuil, et, si je m'en reporte aux témoignages d'enfants observés en 1879, Hiersac et Saint-Yrieix).

Ces données, un peu vagues, sont pourtant suffisantes pour faire connaître dans quel sens marche l'évolution. Elle nous vient, elle aussi, du Nord-Ouest. Aussi, nous la trouvons triomphante sur les bords de la Charente et dans la partie inférieure des vallées de l'Argent-Or et du Son dès le commencement du siècle : La Terne 1809, Nanteuil 1802, Valence 1804. Mais elle n'a pas encore atteint Saint-Angeau qui, placé au sud, sur la Bonnieure, est à la même distance de la Charente que ces deux dernières localités.

— J'ai encore quelques exemples de l'ébranlement du *e*. Saint-Simeux et

Courcôme (G.), *ĉã* « champ » ; Fontenille, *ɛã*, *ɛõz* « chose » 1816 (P.), mais *ĉãtĕ* « chanter », *ĉõ* « chaud », *ĉãtõ* « château » à côté de *ɛãrĕl* « charrette », *ɛõs* « chausse » 1863 et 1881 (G[1] et G[2]) ; l'évolution paraît ici en mouvement. A Nanteuil (Chez-Chemeraud) j'ai à constater à la fois un progrès et un recul : *ɛĩŋ* « chien », *ɛẽ* « chien », 1802 (P) ; *ĉĩŋ* et *ĉẽ* 1821 (G[2]) ; mais de nouveau *ɛĩŋ* et *ɛẽ* vers 1840 (G[1]).

Le *ĉ* est complet à Guimps (T.), sur les confins de la Charente-Inférieure, et aussi, m'a-t-on dit, à Segonzac.

Il faudrait donc admettre plusieurs centres de développement.

6° *Evolution de l'l.*

Mes recherches complémentaires sur l'*l* mouillée ont eu un double but : déterminer le point exact où est aujourd'hui arrivée l'évolution dans le haut de la vallée, et tâcher de découvrir, si je puis parler de la sorte, le foyer même de l'infection.

J'ai une donnée nouvelle sur Chavagnac : en 1880, *kyöɛ*, *trĭlĕ* et *trĭyĕ* (V[3]).

Je n'avais rien à chercher à Lascoux, ni à Chalais. Mes renseignements ne remontaient pas trop haut. Mais il était intéressant de savoir ce qui s'était passé à St-Claud depuis 1878, et même un peu avant, mes observations n'ayant porté pour cette période que sur un sujet, Léonide Armand, que l'on m'avait dit être le seul enfant de Saint-Claud parlant patois. Par bonheur, le fait n'est pas bien exact, et les cousines de Léonide, les filles Bourgeate, m'ont fourni des renseignements nouveaux et précis. L'*l* était encore exclusive en 1865 (V.) et se maintenait en 1867 (P.). Mais, à cette même date, tout en restant prononçable après les labiales, elle a pu être abandonnée (*pyãɛã*, *klõ*, *trãvala* ou *trãvãyã*, Geneviève 1867, Marguerite 1869). La mort, qui emporta un jeune frère de Marguerite, nous a sans doute privés d'une nouvelle étape. Avec Joséphine 1874, l'*l* disparaît entièrement, sauf à l'initiale *l* pour *gl*, tandis qu'elle est encore intacte en 1878 chez son cousin Léonide. Cette différence ne s'explique ni par les conditions de milieu, qui sont les mêmes, ni par les transmissions successives à partir de la souche commune, qui sont en nombre égal. La seule raison que je puisse découvrir, c'est l'infusion d'un sang étranger venu d'un pays archaïque dans la famille de Léonide : son grand-père était du Périgord. D'autres enfants du même âge, issus de parents originaires de Nieul et de Chasseneuil, gardent encore *l* (Crusot[2]), mais ils ont une tendance à la perdre (*fyãb*, *trãvãya*, *kyöɛ*, *kyõ*, *kyã*, mais *sẽ klã*, C[3] 1880). C'est, dans ce cas, non une évolution, mais un emprunt.

Les hameaux de Champlappe et de Chez-Sudre, attenant à Saint-Claud, paraissent seuls avoir perdu l'*l*, le premier il y a une douzaine d'années au moins (C[1] 1879), et le second entre 1881 (M[1]) et 1884 (M[2]). J'ai constaté la persistance de l'*l* mouillée à l'Age 1882 (C.), Chez-Robinet 1885, Chez-Menier 1881. Le petit garçon de ma cousine Prévôtel, venue de Chalais à Saint-Claud juste à temps pour être mère, prononce parfaitement l'*l*, et il n'a que trois ans.

L'ébranlement de l'*l* mouillée à Saint-Claud coïncide donc avec le cas exceptionnel que j'ai signalé à La Chapelle. Je ne sais s'il y a une relation entre ces deux faits; mais je dois dire que M. Champagne, lui aussi (1836), a été corrigé, il s'en souvient, d'un semblable défaut par les railleries de ses camarades, et que l'évolution, à cette époque, n'était pas loin de Ventouse. Il faut aussi rapprocher de ces faits le cas que j'ai signalé chez Francillon.

C'est en vain que j'ai cherché des traces de l'évolution à Nieul. Elle n'est pas encore montée jusque-là. Tous les enfants, même un de trois ans (1888), ont gardé fidèlement l'*l*.

A Parzac, l'évolution a commencé encore plus tôt qu'à Saint-Claud. Elle s'est annoncée dans cette expression *ō pyēzī* dès 1845 (R[1]); elle s'est fait jour après les labiales seules en 1856 (T[1]), enfin elle est complète depuis 1876 (R[2], T[2], C., etc.). Elle n'avait pas atteint le Châtenet en 1875; mais depuis deux ans et demi elle s'est imposée à une petite fille de 5 ans, apportée de Loubert, mais seulement après les labiales et les gutturales (*fyāb*, *kyō*, *trīl*, *alā*).

A Saint-Laurent, le *y* apparaît subitement entre 1878 (M.) et 1883.

Au sud de notre territoire, l'évolution s'est présentée à Saint-Angeau après 1847; elle y était encore hésitante après les voyelles en 1855 (C[1]), complète cinq ans plus tard (C[2] 1860). Mais elle n'avait pas encore atteint Sainte-Colombe en 1876 (D[3]). De plus, après avoir débuté à Jauldes dès 1841 dans une position unique, à la finale après une labiale (*taby*, mais *blā*), elle avait déjà gagné Coulgent avant 1872 (D[2]), La Rochette avant 1880 (les dates précises me manquent), le Pont-d'Agris en 1878-1880 (1879, *ŭrĕy* « oreille », *plāeu*, *kyöe*; — 1880, *pyāeā*. *kyöe*).

Il serait long de rapporter tous les faits que j'ai relevés, et je craindrais aussi que ce ne fût fastidieux pour le lecteur. Cette constatation cent fois répétée de la même progression qui a eu tant de charmes pour moi pourrait n'en pas avoir pour lui. Je me bornerai à ceux qui nous éclairent sur la marche générale du phénomène, et je m'appliquerai surtout à faire connaître, parce qu'il est particulièrement significatif, cet instant, toujours court, que j'appelle le *moment critique* de l'évolution, période de transition

pendant laquelle le son nouveau se fait accepter, mais sans s'imposer encore tyranniquement.

La région où le *y* se présente le plus anciennement comprend la vallée de la Charente au dessous de Ruffec et la partie basse de celle de l'Argent-Or. C'est celle-là même qui a connu le plus anciennement la palatalisation du *g*. J'y trouve tout à fait constant le *y* après une labiale dès l'époque la plus ancienne : La Couronne 1815, Angoulême 1810, La Terne (Luxé) 1809, Chez-Chemeraud (Nanteuil) 1802. C'est un peu plus tard, avons-nous dit, que le mouvement s'est communiqué à la vallée du Son, et longtemps après à celle de la Bonnieure. Sur les plateaux de l'ouest et du midi, nous trouvons encore *pl̥*, *fl̥*, *bl̥* à Saint-Amand-de-Nouère en 1818 (L[1]), — pour peu de temps sans doute, car La Chise (Saint-Genis) avait *py* en 1823, — aux Vergers (Puymoyen) en 1817, à Guimps en 1836, à La Chaise en 1846.

Même constatation à faire pour le *y* après une gutturale. Le plus ancien exemple de *ky* que j'aie rencontré est de Chez-Chemeraud (Nanteuil) 1821. Cela pourrait être un cas exceptionnel, car l'*l̥* existait encore à Nanteuil en 1841 (B.). Mais le changement était complet, et sans doute déjà un peu ancien à La Terne 1842, à Chilloc (Nanteuil) 1848, à Marsac 1849, à Nanteuil 1851. Or, négligeant le cas de Chez-Chemeraud, nous remarquons que l'évolution est sûrement plus ancienne à La Terne qu'aux environs d'Angoulême, où nous trouvons l'*l̥* encore en 1839 (Angoulême), 1837 (Sireuil), et que sur le plateau occidental, puisqu'elle était à son moment critique à Barro en 1839, à Salles en 1840, à Fontenille en 1847, à La Touche (Courcôme) en 1865, et qu'elle n'était pas même commencée à Lonnes en 1847, à Saint-Genis et à Saint-Amand-de-Nouère en 1848, à La Chaise en 1846.

Après les voyelles, nous avons de même le *y* Chez-Chemeraud 1821, à La Terne 1842, à Chilloc 1848, à Nanteuil 1841-1851 ; mais l'*l̥* n'était qu'ébranlée à Lonnes 1867, à Courcôme 1865, à Grosbot (Saint-Genis) 1856.

Enfin, pour achever, ajoutons que l'*l̥* était encore intacte dans toutes les positions à Blanzay (commune de Civray, Vienne) en 1854, aux Trois-Moutiers (Vienne) et à Seuilly[1], près de Chinon (Indre-et-Loire) vers 1840.

Il résulte de ces faits : 1° que l'évolution de l'*l̥* mouillée ne vient certainement pas du nord, et probablement pas du midi ; 2° qu'elle a son

[1] D'après des notes recueillies sur place par M. l'abbé Noblet.

centre sur les bords de la Charente, peut-être vers le confluent de l'Argent-Or, et que, de là, elle s'est propagée dans toutes les directions.

Ainsi se trouve confirmée la conclusion que j'avais déjà établie, et éliminée l'une des deux hypothèses que j'avais formées.

— Ce n'est que bien rarement que j'ai observé la réduction de *l* à *y* se faisant après une voyelle plus tôt qu'après une consonne : c'est le cas général pour Ruffec et pour Angoulême. J'en ai quelques exemples isolés au Pont-d'Agris, à Saint-Laurent, à Nanteuil. Je suis bien tenté d'y voir une influence du français.

7° *Spirantes devenues instantanées.*

Nous avons, dans le Pays-Bas, un exemple du retour possible d'une instantanée devenue spirante à son premier état.

A Bréville (canton de Cognac), KL et FL sont devenus *ç̧l* : *ôç̧l* AVUNCULUM, *ç̧lŭ* CLAVUM, — *ç̧lāb* « flamme », *ç̧lă* FLAGELLUM, etc. Or cette évolution, qui paraît limitée, et qui est en train de s'effacer sous l'influence du français, a dû s'étendre sur un assez vaste territoire où elle aurait été poussée plus loin, jusqu'à *k*, et d'où elle aurait ensuite disparu. Nous trouvons en effet chez les vieillards, à Saint-Amand-de-Nouère, à Saint-Genis, à Hiersac, à Saint-Simon, la forme *kl̥ă* « fléau », qui elle-même est aujourd'hui tombée de l'usage, remplacée par *fyŏ*. Si *ç̧l* issu de FL est passé à *kl̥*, il est probable que *ç̧l* sorti de CL a eu le même sort, et que les *kl̥* actuels ne sont qu'un retour à l'articulation primitive.

Dans la même région, nous avons aussi le passage d'un *y* à *g* à ADJUTARE, *ăĭdĕ* (Saint-Amand-de-Nouère L[1]), *ăyĭdĕ* (Mme L[1]), *ăgĭdĕ* (L[2], La Chise, Grosbot F., Hiersac).

8° *sè* = NOS.

— Vieux-Cérier est en dehors du domaine de *sè* = NOS comme de celui du *z* final. Il en est de même du Lac, commune de Cellefrouin, qui se rattache à Saint-Claud.

— J'ai rencontré *nz* à La Rochette (V[1]).

— A Sainte-Colombe, la même phrase a été dite par le grand-père, le fils et la petite-fille des trois manières suivantes : *nèz ẽ vã nèzè prŏmènă* (D[2]), *nès ẽ vã nèzè* ou *sè prŏmènă* (D[2]), *nè vã s prŏmnă* (D[3]).

— Si je m'en rapportais à une observation trop sommaire pour être décisive, *nŭz* existerait seul à Monpaple (Fonclaireau), à Salles, à Fontenilles.

— J'ai remarqué à Parzac une indécision de formes qui est l'indice d'un mélange. Ainsi j'ai entendu de la même bouche : *nŏtré* « nous autres », et *lăz ŏy* « les oies », *nzè* « nous » (T[1]).

— Enfin je dois signaler l'existence de *sè* issu de vos à Lonnes, à Celettes.

9° *Le* T *intervocalique en Angoumois.*

Un hameau de la commune de Moulidars portait, il y a cent ans, le nom de *Maine-des-Fades*; aujourd'hui, il s'appelle *Chez-Guillon*.

Un quartier d'Angoulême était appelé le *Champ-Fadet*.

L'étang de la Velude était près de Châteauneuf, sur la commune de Mosnac; il a été desséché en 1778. Un petit ruisseau, qui en occupe le centre, en a conservé le nom.

Je dois ces renseignements à M. l'abbé Tricoire.

10° *Qualité du ɛ dans kăɛa pyé bŏ.*

Il était intéressant de déterminer si, dans la prononciation de ma mère, le *ɛ* de *kăɛapyébŏ* était réellement sonore, et si l'impression que j'éprouvais était purement auditive. J'ai fait l'expérience avec l'Inscripteur de la parole sur cette phrase : *kwé la kaɛ a pyé bŏ* « c'est la Cache-à-Pied-Bot ». Or le *ɛ* a été sonore trois fois sur quatre.

11° *Chute de l'*N *après les voyelles nasalisées.*

Nous avons aussi, dans la région de l'Ouest, la preuve que l'N n'est pas tombée à la même époque après toutes les voyelles nasalisées. Là, par exemple, à Celettes, à Monpaple, à Lonnes, à Salles, et en divers endroits qui m'ont été signalés, comme Tusson, Pougné, Montardon, etc., on avait encore *ẽn*, *õn* lorsque *ãn* était déjà réduit à *ã*. En effet, la désanalisation est survenue à ce moment, et l'on a eu *ẽn*, *õn* à côté de *ã* : *pẽn* « pain », *vẽn* « vin », *ɛẽn* « chien », *sabõn* « savon », *põn* « pont »; mais *ɛã* « champ », *ălã* « allons » (Celettes); *demẽn* « demain », *fẽn* « faim », *lapẽn* « lapin », à côté du français *ɛasõ* (Monpaple). L'*ẽ* désanalisé s'ouvre tellement que j'ai cru entendre un *à* (*dèmàn*, Salles) ou une diphtongue *ɛà* (*lapɛ̃an*, Celettes). Autre remarque à faire : N était déjà tombée au pluriel; nous avons au singulier *lapẽn*, au pluriel *lapẽ*. Il n'y a rien d'étonnant, puisque, à Nanteuil, IN + S ⟹ *ẽ*, et IN final ⟹ *ĩn* (CAMINOS *ɛèmẽ*, CAMINUM *ɛèmĩn*).

12° I + N *à Nanteuil.*

La prononciation de mon père pour *ɛĩŋ*, *ɛèmĩŋ*, etc., est celle de toutes les personnes de la commune de Nanteuil que j'ai rencontrées.

J'ai essayé de la déterminer par des moyens mécaniques, et les tracés que j'ai obtenus ont confirmé l'analyse de mon oreille. C'est mon père qui a bien voulu me servir de sujet d'expériences. Quoique mon analyse ne soit pas complète, je donne dès maintenant le résultat auquel je suis arrivé. Je me suis demandé si l'*i* de *ɛĩŋ* est bien réellement nasalisé. L'explorateur du nez devait facilement résoudre la question. J'ai donc inscrit les vibrations nasales des phrases suivantes : *dyā́bl̥ tō ɛĩŋ* « diable ton chien! », — *mẽn lŭ, tō ɛĩŋ* « mène-le, ton chien », — *mḗɛā ɛĩŋ, vā dō kyĭ* « méchant chien, viens donc ici ». Les nasales multipliées avaient pour but de permettre le contrôle de l'appareil, et l'*i* de *kyi* devait servir de terme de comparaison avec celui de *ɛĩŋ*. De plus, j'ai inscrit en même temps, comme points de repères, les vibrations de la parole, ou la pression de l'air au sortir de la bouche. Or, l'*i* de *ɛĩŋ* diffère de celui de *kyi*; le premier est accompagné de vibrations nasales, le second en est entièrement dépourvu. Mais cet *ĩ* est moins nasalisé que *ã*, *õ*, *ẽ*; je veux dire qu'il est produit par une pression moins grande de l'air dans le nez. Enfin, l'existence d'une consonne nasale après *ĩ* est certaine. C'est tout ce que je puis affirmer pour le moment, en attendant de nouvelles expériences.

13° *Sur un k final contemporain.*

Ce n'est pas seulement un *t* final que nous trouvons dans la région occidentale, mais encore un *k* : *nĭk* « nid » (Ruffec, Ga., et environs de Cognac), *nŭk* « nœud » (Chaunay), *pḕrdŭk* « perdu » (Salles de Villef. G.), *lŭk* « loup » (Saint-Fort-sur-le-Né), *kl̥ŭk* « clou » (La Chaise). Ce dernier exemple tend à faire croire que ce *k* est purement organique, amené par la brusque détente des organes, et qu'il n'a rien à voir avec les consonnes finales en roman.

14° *L's de* ECCU-ISTE *conservée.*

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer enfin l's de ECCU-ISTE signifiant *même*. C'est au nord de Rion-ès-Montagnes, à Bagnols, canton de La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme), d'après une religieuse originaire de cet endroit : *ĭ batrĭŏ bĕ sō kĭstŏ pàèri* « il battrait bien son père lui-même ».

CHAPITRE III

VOYELLES

Comme dans le patois de Cellefrouin toutes les diphtongues se sont simplifiées, et qu'elles suivent maintenant l'évolution des monophtongues, nous traiterons, pour nous conformer à cet ordre naturel du développement vocalique, d'abord des diphtongues, ensuite des voyelles simples.

Nous n'aurons pas d'articles spéciaux pour la consonnification ou la chute des voyelles, ni pour la production des voyelles nouvelles. Ce qui se rapporte à la consonnification a déjà été touché dans le chapitre des consonnes, et sera complété à propos de l'évolution des diphtongues. La chute de certaines voyelles est une conséquence de leur évolution. Quant à la production de voyelles nouvelles, elle s'est limitée dans mon patois au phénomène de la diphtongaison.

§ 1er. — Diphtongues.

FORMATION DES DIPHTONGUES

Les diphtongues sont produites soit par la vocalisation d'une consonne (phénomène déjà étudié), soit par le rapprochement de deux voyelles, soit par la diphtongaison.

Le rapprochement de deux voyelles n'est dû aujourd'hui qu'à des combinaisons syntactiques (*kŏ ẽ* « ça est », *kwé*), anciennement il a été produit par la chute d'une consonne (PAVOREM, **paor*, *pŏr*), ou par la transposition d'un *i*.

Nous n'avons donc à nous occuper que de la transposition de l'*i* et de la diphtongaison.

Transposition de l'i.

Ce phénomène, que je n'ai jamais eu l'occasion d'observer, et dont, par conséquent, je ne puis fournir d'explications, s'est produit pour SI et RI suivis d'une voyelle persistante : *MANSIONAMENTUM, *maisnament* (K* r.

7/32, etc.); MANSIONEM, *maiso* (K* r. 8/3 a. f.), *mézu*; *GRASSIARE, **graissar*, *grésa*; *CERESIA, *la cerieysa* (C. 1/3 a. f.), *la sryéz* (nom de femme); FLORIACUM, *Floyrac* (C. 5/19, S¹ 9/30), *Flăra*, le pont de « Fleurac »; *SABULARIA, *sabblieyra* (C. 4/13, 16), *sablieyra* (C. 4/17), *săbljér*; *BALBARIA, *boubeyra* (C. s. t. 10/5), *bubyér*, moulin de la « Boubière »; *PRATELLARIAS, *las pradelieyres* (C. 5/23), *lă prădljérĕ* « Les Pradelières ».

Comme il arrive, du reste, pour d'autres diphtongues, les anciennes graphies ne conservent qu'exceptionnellement la trace de cet i dans les formes dérivées de -ARIA. Nous trouvons à côté, et même plus souvent : *sabliera*, *Pradeliera*, *Boubiera*, etc.

Le suffixe -ORIA a donné de même *-*oira*, *-wér* (*pĭdwér*, *PISTI-ATORIA « vessie »; *tăldwér*, *APTILL-ATORIA « cheville qui sert à atteler les bœufs »; *mènwér* « *menoires*, lisières servant à mener les enfants qui commencent à marcher »; *brălwér* « branloire »; *ăvalwér* « avaloire, le gosier »; *pădljwér* « pandilloire »; *atèlwér* « atteloire »).

Y a-t-il eu de même transposition de l'i dans -ARIUM, -ORIUM? M. W. Meyer le croit (*Gram. comp. des lang. rom.*, p. 471), et il tire de *-airĕ* la forme *-èrĕ*, d'où serait sorti *-ier*. A Cellefrouin, -ORIUM ne se distingue de -OREM que par l'addition secondaire qui l'a allongé en -ATORIUM, tandis que la forme simple -OREM s'est maintenue : *battoir* se dit *batdúr*, BATT'-ATORIUM; *batteur*, *bàtur*, BATT'-OREM; *chanteur*, *cătùr*, CANTOREM. Mais le Y a pu tomber, et une substitution de suffixe n'est pas impossible.

Diphtongaison.

La diphtongaison, au contraire, n'est pas rare, et nous pouvons l'observer en divers endroits.

Toutefois, si les voyelles étaient ce qu'ont pensé certains physiologistes, entre autres M. Béclard (*Traité élém. de Physiologie*, II, p. 198), essentiellement caractérisées par « l'immobilisation des parties, une fois ces parties accommodées à la production du son », tandis que les consonnes répondraient à « des mouvements », il serait assez difficile de se rendre compte de ce phénomène. Mais cette immobilité n'existe pas. Nous avons en effet observé que les voyelles isolées sont accompagnées d'un rétrécissement ou d'une ouverture de l'organe qui se fait progressivement jusqu'à un point culminant à partir duquel un mouvement inverse se produit (Voir fig. 108 pour les mouvements de la langue); que les voyelles associées à d'autres articulations s'accommodent aux mouvements qui les précèdent et à ceux qui les suivent (cf. fig. 47, 66, etc.); que les voyelles

nasales ne supposent pas un synchronisme parfait entre les vibrations du larynx et du nez, celles-ci étant dans certains cas en retard sur celles-là (fig. 36); que l'écoulement de l'air ne se fait d'une façon régulière ni par la bouche (fig. 73), ni par le nez (fig. 51, 65, 74, 114), et que la courbe de la colonne d'air des voyelles est assez semblable à celle des diphtongues (fig. 73 et 72); enfin, que la durée des vibrations n'est pas constante pendant toute l'émission d'une même voyelle (fig. 115, 57, 52, etc.). Depuis lors, ayant réussi à inscrire directement les vibrations de la colonne d'air en même temps que sa pression, je puis ajouter que la diminution de pression qui marque dans les diphtongues le passage d'une voyelle à l'autre concorde avec un changement d'acuité.

La voyelle n'est donc pas un son unique, tel que le produirait l'organe dans une position fixe et bien déterminée, mais une série de sons dus à des combinaisons diverses de mouvements, et différents entre eux par le timbre, l'intensité et la hauteur. Elle n'est pas un *être simple*; c'est, pour emprunter une image aux sciences naturelles, une *colonie*. Dès lors, on conçoit qu'elle puisse se *propager* par *segmentation*. Qu'un retard ou un changement un peu brusque se produise en un point quelconque de cette colonie linéaire, les segments séparés prendront une vie isolée, une nouvelle voyelle apparaîtra, la voyelle génératrice sera devenue diphtongue.

On a supposé, à l'origine des diphtongues, deux voyelles semblables, *èè*, *òò*, par exemple, qui seraient devenues, par dissimilation, *éè*, *óò*, puis *ie*, *uo*, etc. Il y a plutôt des raisons pour croire que deux voyelles semblables se fondraient en une seule, comme nous le verrons plus loin.

En tout cas, si elle n'est pas fausse, cette hypothèse est au moins inutile. La qualité de la voyelle nouvelle dépend du point où la segmentation s'est produite.

Prenons d'abord le cas le plus simple, celui d'une voyelle qui se diphtongue sous l'influence d'une labiale, comme cela a lieu en Vendée et en Bretagne, et comparons le tracé de *pa* (fig. 64), avec celui de *pwa* (fig. 62). Aussitôt que les lèvres commencent à s'ouvrir pour *pa*, la voyelle éclate, occupant sur les lèvres, à un moment donné, la position de l'*u* (cf. fig. 62, en faisant concorder le point d'ouverture des lèvres avec celui de l'ébranlement du larynx). Donc nous avons, avant l'*a*, une sorte d'*u* qui passe trop rapidement pour que l'oreille puisse le percevoir. Mais que, par paresse organique, un retard vienne à se produire en ce point, alors, suivant que le mouvement sera plus ou moins lent, nous distinguerons nettement soit un *u*, soit un *w*, et *pa* deviendra *pua* ou *pwa*.

Si nous considérons une voyelle nasale, *põ* ou *tõ* par exemple (fig. 36), nous remarquerons sans peine que la première partie de la voyelle est

purement laryngienne. Or, un retard plus considérable mettrait cette partie en relief, et nous entendrions une diphtongue, comme cela se produit en Saintonge, aux environs de Gémozac : *Peuon* « Pons », *Suzeuon* « Suzon » (Jônain) ; à Berson, près de Libourne : *Berséon*, *chantéant*, pour *Berson*, *chantant* (De Tourtoulon, *Limite géog. de la lang. d'oïl*, p. 23), etc.

Enfin, supposons que la segmentation s'opère pour une cause inhérente à la voyelle elle-même, et prenons comme exemple l'*u* de la figure 108. Suivant les divers degrés d'occlusion, nous devons avoir une série comme *à ò ó u ú u ó*. Dès lors, une segmentation se faisant au point culminant, produirait *uu*, en avant de ce point, *au*, *ou* ; en arrière *uo*.

On conçoit que, dans ce cas, la diphtongaison soit surtout favorisée par la longueur de la syllabe. Aussi les voyelles entravées, plus courtes que les voyelles libres, ont-elles été plus rarement diphtonguées que ces dernières.

On a eu, à Cellefrouin et au Temple, avant la période actuelle, la diphtongaison de l'*ḕ* et de l'*ṑ* : FERIA, **fè̀rè*, *fàèr* ; MUSCAM, **mṑɛè*, *màóɛ*. Le phénomène n'a pas eu lieu sur le haut du plateau. Là, en effet, FERIA a donné *fè̀yro* ; MUSCAM, *mū́týò*.

Les diphtongues *àé*, *àó* ont été produites par la segmentation de la partie initiale des voyelles *è*, *ò*. Il paraît en avoir été de même dans la diphtongaison française de l'*é* et de l'*ó*, devenus : l'un *ei*, *oi* (*mei*, *moi*, ME), l'autre *ou*, *eu* (*-our*, *-eur*, -OREM.)

Une diphtongaison opérée par la section de la partie finale de la voyelle existe à La Chevallerie. C'est celle de l'*ā́* en *áo* : *bā́o* « bas, adj. » ; *grā́o* « gras » ; *kl̥ā́o*, **kl̥ā́* « fléau » ; *ã d sā́o* **sā́* « en de çà ». Cette diphtongue, on le voit par ces exemples, ne s'est produite qu'après la réduction de *eau* et de *ai* en *ā́*.

C'est de la même manière, par segmentation de la partie décroissante, qu'à l'époque ancienne l'È et l'ò se sont diphtongués en Gaule. Ce phénomène, toutefois, se présente dans des conditions différentes au Nord et au Midi. Générale au Nord, elle est seulement partielle au Sud. Sous ce rapport, le parler de Cellefrouin se rattache aux patois méridionaux. En effet, il ne connaît la diphtongaison ni pour È ni pour ò devant L, N : MEL, *mḗ* « le Temple, T.) — *myĕl* est français — ; *SOLA (de SOLUM), *sòl*, *la sŏl d'ẽ prà* « la *sole* d'un pré » ; FILIOLA, *fìl̥ŏl* ; MOLAM, *mŏl* ; VOLAT, *vŏl* ; VENIT, *vĕ* ; TENET, *tĕ* ; BENE, *bĕ* ; BONAM, *bun* ; SONAT, *sun*.

La diphtongaison de l'ò est plus restreinte encore que celle de l'È : elle

ne se rencontre, en outre, ni devant une dentale ni devant un R : ROTAM, *rŏd*; POTET, *pŏ*; SOROR, *sŏr*; *NORAM, *nŏr*; DEMORAT, *dèmŏr*.

Toutes ces restrictions sont communes à l'Angoumois, à la Saintonge et au Poitou : type *fillole* « filleule », *nore* « bru » (Lalanne, Fabre, Eveillé[1]), *ben* et *bé* « bien » (Lal.). *Ayole* « aïeule » était en usage dans le français de l'Angoumois (Charte d'Ang. 1264, Boucherie), *ayolle* (Test. de 1344, abbé Tricoire).

En dehors de ces cas, nous avons la diphtongaison de l'È et de l'ò : PEDEM, *pïĕ*; DECEM, *dïĕ*; PEJUS, *pïĕ*; FERUM, *fïĕ*; HERI, *yĕr*; PETRAM, *pyĕ̆r*; RETRO, *rïĕ*; FEBREN, *fyĕvr*; TEPIDUM, *tyĕd*; LEPOREM, *lĕbr*; HEDERAM, *lĕ̆r*; VETULAM, *vyĕ̆l*; LECTUM, *lïĕ*; SEX, *sïĕ* (G[1]); LOCUM, *lŭĕ*; FOCUM, *fŭĕ*; PODIUM, *pŭĕ*; *VOCITA, *vwĕ̆d*; NOCTEM, *nŭĕ* (G[1]); NOVAM, *nŏ̆v*; FOLIA, *fŏ̆l*; *COCERE, *kŏ̆r*; COCTUM, *kŏ*.

Naturellement, nous possédons aussi le suffixe *-ĕ*, *-yer*, « *-ier*, *-ière* ». Je ne puis entrer dans la discussion qu'il soulève. Mais je dois signaler le fait, qui me paraît certain, de l'emploi de -ERIUM pour -ARIUM aux environs de Rome dès le VIe siècle.

En effet, au témoignage du pape saint Grégoire, le nom d'homme CHRYSAORIUS se disait dans la langue populaire CHRYSERIUS : « *Quidam vir nobilis in Valeria provincia nomine Chrysaorius fuit, quem lingua rustica populus Chryserium vocabat* (*Hom. in. Ev.* lib. I., hom. 12 ; — Migne, Patr. lat. LXXVI, col. 1122 B). Nous n'avons, il est vrai, ici, que -ERIUS pour -AORIUS. Mais la finale grecque -AORIUS ne devait guère être distincte pour le peuple de la forme classique -ARIUS.

Saint Grégoire nous fournit en même temps la date où cette substitution avait lieu : Le fils de Chrysaorius était moine, et saint Grégoire l'a connu dès le temps où il était moine lui-même, c'est-à-dire entre 575 et 590 : « *Quem ipse jam monachus monachum vidi.* » Cela nous fait remonter aux premières années du VIe siècle.

Resterait à fixer la date de la diphtongaison de l'È ou de l'ò. Quoiqu'il soit assez difficile de donner rien de précis, on arrive cependant à quelques résultats en comparant les faits suivants : FODICAT donne *fŏ̆j*, où l'ò s'est diphtongué; mais *IN-ODIAT donne *ānŏy*, LOCAT, *lŏj*, où l'ò ne s'est pas diphtongué. Ces deux dernières formes ne sont pas empruntées aux temps où l'ò est atone, car AD-PODIARE a donné *apŭyă*; ce sont donc bien des formes toniques. Pour quelle raison l'ò s'est-il diphtongué dans le premier cas et non dans le second ? Je n'en vois pas d'autre que celle-ci :

[1] *Glossaire Saintongeais.*

dans FODICAT, l'ò est suivi d'un simple D; dans INODIAT, de DI; dans LOCAT, de C, qui pouvait être, à l'époque de la diphtongaison, *dy*. Le groupe *dy* aurait alors fait entrave. Donc l'ò se serait diphtongué entre la palatalisation du C intervocalique devant A et la chute de l'I posttonique, avant la réduction de *dy* à *y*.

Il semblerait même que la diphtongaison de l'ò s'est faite entre la chute des atones finales E et U. Comme CLAVEM *klā́*, NOVEM a donné *nó*, tandis que NOVUM est devenu **nue nū́*; on a donc dû avoir en même temps *NOV et *NOVU. L'ò s'est diphtongué dans *NOVU, où il était libre, mais non dans *NOV, où il était déjà entravé.

Je n'ai aucune donnée sur la date de la diphtongaison de l'È. Elle doit être contemporaine de celle de l'ò, sinon plus ancienne, vu qu'elle est plus étendue. Les formes SECAT, *sĕj*, NECAT, *nĕj*, qu'on pourrait être tenté de rapprocher de LOCAT, *lŏj*, ne prouvent rien : elles s'expliquent par l'analogie des formes atones, comme GELAT, *jĕl* (de **jela*, *jèlă*, GELARE, — cf. *rèsĕvr* « recevoir » dans le parler des vieillards à côté de *rèsèvr*), LEVAT, *lĕv* et *lèv* (remontant, l'une à la forme archaïque **lĕva*, l'autre à la forme moderne *lèvă*).

ÉVOLUTION DES DIPHTONGUES

Les diphtongues n'ont cessé de tendre à l'unité, et, avec les générations nouvelles, elles y sont toutes parvenues. Quelques-unes n'ont atteint que l'unité syllabique en consonnifiant leur premier élément; mais la plupart se sont réduites à de simples voyelles.

Nous étudierons d'abord les diphtongues récentes, puis les diphtongues anciennes.

Diphtongues récentes.

Sauf *āẽ*, *oa*, *ḗă* et *ue*, et seulement dans des cas spéciaux, les diphtongues récentes, qui sont toutes dues à la même cause (des combinaisons syntactiques), présentent le même développement.

Diphtongues commençant par i, u, u, o.

Comme ces diphtongues ont l'accent sur la seconde syllabe, elles consonnifient la première. Nous avons donc : *i*. — *ĭ ătĕ* « j'attends », *yatĕ*; *ì ḕ* « j'ai », *yḕ*; *ĭ ī́ srī́* « j'y serais », *yī́ srī́*; *kŏ ī́ ŏ* « ça y a », *kŏyŏ*; *ĭ ū́ dīrḕ*, « je le dirai », *yū́ dīrḕ*.

u. — *ŭ ătĕ* « il attend », *wătĕ; ŭ ḗ* « il est », *wḗ; ŭ ī vā́* « il y va », *wī vā́; ŭ ŏ* « il a », *wŏ; ŭ ū́ frŏ* « il le fera », *wū́ frŏ.*

u. — *tua* « tuer », *tŭĭ* « il tua » (G[1]) donnent souvent *tẅa, tẅĭ* dans les générations nouvelles.

o. — *kŏ ḗ* « ça est », *kwḗ; kŏ ŏ* « ça a », *kwŏ; kŏ ávī* « ça avait », *kwăv* (G[1]).

La consonnification suppose non seulement une union plus étroite des deux éléments vocaliques, mais encore une diminution dans la tension organique et dans la durée de la voyelle consonnifiée (cf. fig. 27, 28 et p. 165).

La consonnification est donc naturelle pour *i, u, u.* Elle l'est moins pour *o.* Aussi cette voyelle ne se consonnifie-t-elle pas d'une façon constante comme les trois autres. On dit très bien *kŏ atĕ* « ça attend », *kŏ ī srŏ* » ça y sera », *kŏ ū́ fṓ* « ça le faut ». L'*o* peut même tomber : *k ŏ d tŭ* (G[1]) « ça a de tout » pour dire « ces gens ont de tout ».

āē.

Les voyelles *ă* et *ĕ* se sont trouvées en contact intime dans le composé **ā pā́ ē lū́e* « en pas un lieu », qui est aujourd'hui *ā pā lū́.* Il a dû y avoir assimilation de la nasale ** pā́ ā*, abrègement de l'*ā́* (cf. *pāyē* pour *pā́ ē* « pas un »), enfin, fusion de *a* et de *ā* en un seul son nasal, *pā.*

oa.

Dans *ŏ ăgŭ* « a eu », le second élément de *oa* s'est assimilé au premier, et *ŏ ăgŭ* est devenu *ŏ ŏgŭ* (G[1]). Dans la prononciation rapide, *ŏŏ* se transforment en *ṓ* (timbre ordinaire des *ō*) : *ŭ l ṓgu* « il l'a eu » (G[1 3 4]). Ce changement est loin d'être général; il me paraît propre au Moulin-Neuf (G[1 3 4]). Depuis, l'*ŏ* du verbe *ăvĕr* « avoir » s'est substitué à cet *ṓ*, et *àgŭ* a perdu ainsi sa première voyelle : *al ŏ gŭ* (G[8]). Par un procédé identique, certains verbes, signifiant « mettre bas », en parlant de la brebis, *ăḷènă* (pour *aŋèlă*); de la chienne, *àɛĭnŏtă*; de la jument, *ăpŭlĭnà*; de la chèvre, *àɛabrĭḷà*; de la chatte, *aɛàtŭna*, ont perdu leur *a* initial au participe passé : *ŏ * aḷènà, ŏ * ŏḷèna*, enfin, *ŏ ḷènă*; de même, *ŏ ɛinŏta, pŭlĭnă*, etc.

ḗà.

Ces deux voyelles se trouvent rapprochées dans *ī́ḷḗ ătŭ* « eux aussi », et dans des conditions telles que le rythme appelle *ī́ḷḗ àtų̆.* L'*ḗ* se trouve donc tonique et *a* atone. Dans ce cas, c'est l'*ă* qui doit être sacrifié. Il

l'est en effet, mais non sans avoir fait sentir son influence à l'*ẽ*. Le résultat final et le seul perceptible est *ilẽtŭ* (G[1]). Il y a eu ouverture de l'*é*, et, je suppose, fermeture de l'*a* : **ilẽètŭ* ; enfin fusion des deux *è* en un seul.

ue.

Dans *ŭ ètĭ* « il était », *ŭ ètyā* « ils étaient », *vŭ ètẽ* « vous êtes », **ŭ e* pour *ŭ* **el* » (HOC ILLE) « oui », l'*e* seul a pu être influencé. Par suite de la paresse de la langue à élever la pointe au dessus de la position de l'*u*, cet *è* tend à devenir *a*. C'est une action analogue à celle qui a transformé successivement la diphtongue française *oi* en *wé*, *wè*, *wa*.

wă « oui » est constant dans les groupes où il est atone : *wă nŭ* « oui nous », *wă vŭ* « oui vous », *wă yŏ* « oui je », *wă tu* ; *wăyŏ* a perdu à Allone son *w* initial et se trouve réduit à *ăyŏ*, ce qui fait croire aux linguistes du pays qu'ils ont gardé, pour dire « oui », le verbe AIO des latins. Lorsqu'il est tonique, *wĕ* s'est conservé plus longtemps. C'est la seule forme employée par les vieillards (Vieux-Aunac 1792, Mouton 1808). Les générations plus récentes ne connaissent guère plus que *wa* (F[2], etc.) jusqu'à Saint-Claud. Mais, à partir de là, *wĕ* se rencontre assez souvent à côté de *wă*. J'ai noté les deux formes autant de fois l'une que l'autre pendant une conversation entendue à Saint-Claud (1me Br. 1819). Mais la proportion a changé depuis en faveur de *wă*. Une raison de croire que le changement ne s'est fait qu'à l'atone, c'est que *wĕl*, HOC ILLA, qui ne peut être que tonique, n'a pas été modifié.

Cette forme de l'affirmation *wă* ou *vwă* s'est produite de la même façon dans des lieux bien éloignés. Je l'ai recueillie dans l'Ain, de la bouche d'un homme de Montrevel. Elle existe aussi, m'a-t-on dit, à Saint-Etienne.

L'évolution de *wè* à l'imparfait du verbe *ẽtr* « être », n'a pu être contrariée par un changement d'accent (dans tous les cas la voyelle est atone) ; mais elle a eu à lutter contre la concurrence des formes où *è* devait se maintenir, et, de plus, elle a pu être retardée par ce fait que *u ètĭ* n'est qu'un groupe syntactique dont les deux éléments ont encore une vie propre. Malgré ces obstacles, non seulement *w ătĭ* est établi depuis longtemps à Cellefrouin (F[2] 1809, F[3], Ge[2]), au Maschinet (L) ; mais il a imposé son *a* au temps tout entier : *ĭ atĭ* (La Baubière, B[1 2] 1821, 1825. — Le Temple, T[1]) ; *v ătẽ* « vous êtes » (Goutibert, La Génevrau) ; *ĭ ătĭ* (Chassiecq, E). Il en est de même à Saint-Claud, à Mouchedune, à la Sarcellerie, Chez-Chadiat, à Lussac, Chez-Baugis, à Saint-Mary, etc.

J'ai trouvé *w ètĭ* aux Forges (L[2]) et au Moulin-Neuf.

Dans le parler de ma mère, l'*è* de *ètí* est net toutes les fois qu'il ne se trouve pas en contact avec *u* : *y ètí*, *n ètí pá* « il n'était pas ». En diphtongue avec *u*, il se conserve encore le plus souvent ; mais dans une conversation rapide, il se transforme en *ă*. Les exemples de *wătí* se multiplient dans les générations suivantes (G 3 et G 4). Chez moi (G 5) — mais je n'ose me citer, parce que j'ai pu être influencé par Saint-Claud — *ătí* est constant. Chez Fr. Neuville (G 8), le son est souvent douteux. Mais chez ses filles (G 9 10), l'évolution est accomplie et l'*ă* est certain.

Diphtongues anciennes.

De toutes les diphtongues anciennes, une seule paraît avoir été composée de deux voyelles identiques pour le timbre *éé*, dans **véér*, VIDERE. Il y a eu fusion des deux éléments en un son unique, *vér*. La preuve qu'il n'y a pas eu seulement élimination de la première voyelle se tire de la comparaison de cet infinitif avec *POTERE, *pŏdĕr*, *VOLERE, *vŏlĕr*, où l'*e* tonique s'est abrégé en *ĕ*.

Pour les autres diphtongues, formées de voyelles différentes par le timbre, le traitement varie suivant la nature des voyelles en contact et suivant la place de l'accent dans la diphtongue.

La voyelle accentuée se maintient, et, en général, s'assimile l'atone. Or, à Cellefrouin, la place de l'accent a varié suivant la place de la diphtongue dans le mot ou dans le groupe : il a frappé la première voyelle dans les diphtongues finales, la seconde dans l'intérieur des groupes. Cette loi est encore celle qui régit les diphtongues dans le haut de la vallée. Aux Chaumes, par exemple, on dit : *ĭ m ẽ vạ́o* « je m'en vais », et *ĭ m ẽ vàọ́ lăvà* « je m'en vais laver » (V.).

Une autre cause de transformation pour les diphtongues, c'est la place de l'accent intensif dans le groupe qui les renferme. Les diphtongues toniques résistent mieux ; les diphtongues atones accomplissent plus rapidement leur évolution. Ainsi, à La Péruse, on dit : *àọ̄trŏ*, ALTERAM, mais *òōtrẹ̄y*, ALTERAS ; et ma mère, elle-même, pourra bien dire : *ŭn àōtr* « une autre », mais elle dira toujours *d ōtrĕ* « d'autres ».

AU, *AU (AB, AV, *A'U).

La diphtongue latine AU a échappé à cette loi, nous donnant la preuve d'une part, que sa réduction à *o* est ancienne, et, d'autre part, que la loi est relativement récente. Nous avons, du reste, dans le *Cartulaire*, *o* alter-

nant avec *au*, ou seulement *o* : *Gauffredus* (K. r. 2/1 a. f.) et *Goffredus* (K. r. 3/17. An. 1031-1048), *Gauscelmus de Posqueranus* (K* r. 8/21) et *Joselmus de Posqueras* (K. r. 8/17). *A. de Onaco*, AUNACUM (K. r. 7/9).

La réduction de AU à *o* se place entre la palatalisation de C + A et l'amuïssement de l's. Nous avons, en effet : d'un côté, CAULEM, **kyaule*, **teol*, **teou eõ*; d'un autre côté, *AUSTUM (AUGUSTUM) et MUSTUM, avec une voyelle identique, *õ* et *mõ*.

La diphtongue *AU a eu un sort semblable, excepté quand elle était suivie de E ou N : HABERE-HABET, *aurá* (K* r. 8/30), *õrõ*; CLAUSUM, *claus* (C. s., en marge, 5/11), *klõ*; FABRUM, *faura* (C. 2/17); TABONEM, **tauone*, **toon*, *tõ*; CLAVUM, **clauo*, **cloo*, *klõ*. Mais *AU dans CLAVEM, **clau*, est traité comme *au* venant de AL (cf. NOVEM, *nõ*); et dans les trois verbes *VAUNT (VADUNT), *FAUNT (FACIUNT), *AUNT (HABENT), comme A + N : *vã*, *fã*, *ã*.

AE, *ai* (A + Y), *ei* (E + Y), AO, *au* (AVE, AL), *ou* (OB, OVE, OL).

Ces diphtongues sont distinctes dans nos textes les plus anciens : FACERE, *faira* (K* r. 8/23); CAPTIVUM, *chaytieu* (C. 3/1); MANSIONEM, *maiso* (K* r. 8/3 a. f.); SEXTAIRADAS, *sestairadas* (K. r. 9/3 a. f.); *CAXINUM, *chaina* (C. s., en marge, 5/5); — MEDIETATEM, *meitat* (K* r. 8/26); DIRECTUM, *dreit* (Bourg-Ch.); PETRATUM, *Peirato* (K. v. 3/45); DIVID'RE, *deveira* (K. r. 8/2 a. f.); — ALTERA, *autra* (K* r. 9/1); CALCE-FURNUM, *chauforn* (C. 2/26), *guillelma granauda* (C. 3/1), *de fonte au gueyraus* (C. 8/30); *VINEALES, *vinhaus* (C. 2/28, 5/4), *Granautz* (C. 3/4), *Chambau* (C. 8/15), *Barrautz* (C. 3/10), *Guerraudi* (C. s. t. 2/1 a. f.); — TILLIOLUM, *telhou* (C. 5/2); *Bolhous* (C. 9/22); — *Las Cousz* (C. 5/10), *Las Coutz* (C. 6/1), Parrochia de *Cougant* (K. v. 3/26), cf. *Colgant* (C. 1/3).

Mais déjà, dans le *Censier*, *ai* et *au* se confondent à l'atone avec *ei* et *ou* : g. MAGINHARD, P. *Meynardi* (s. t. 2/5, 8/3), *Johanna Meynarda* (4/24, 9/31); g. RAGINALD, *Reynaut* (s. t. 10/7); g. HAIMHARD, *La Eymarcta* (6/7, 9/2), *Podio cheytiu* (s. t. 7/5), *freyracheriis* (7/1), P. *Goutier* (8/14, 37, etc.), *Johanna Goutiera* (9/10), *borderia ous Meynarz* (s. t. 8/1), *Ermessen Fouressa* (9/41), *Hermesens Fouressa* (4/28), *La Souniera* (s[1]. t. 2/3 a. f.).

Les *Cartulaires* de la Saintonge présentent le même changement comme se faisant à peu près à la même date. Dans le *Cartulaire* de Vaux, quoiqu'on lise une fois *Renandi* à côté de *Rainaudus* dans une charte de 1098, ce n'est que dans la seconde moitié du XIIIe siècle, à partir de 1267,

que *ei* remplace *ai* : *Mainardus*, 1170, 1218, 1231, 1237; *Meynardus*, 1267. De même pour *au* : *Petrus Maurinus*, 1091; *Petrus Mourini*, 1263; *Maynardus de Autirac*, 1237; *Meynardus de Outirac*, 1267. Le *Cart.* de N. D. de Saintes écrit : *Mainardi*, 1083-1885; *Menardus*, 1140-1150; *Meynardo*, 1300.

Ces graphies concordent avec le développement de ces diphtongues tel qu'il nous apparaît sur le haut du plateau. Là, nous devons considérer la tonique historique comme une atone au pluriel, et, par conséquent, nous avons dans le même mot deux étapes de l'évolution. Il y a eu d'abord (nous ne considérons que la diphtongue intérieure) ouverture de la voyelle fermée (*i* est devenu *é*, et *u*, *ó*); puis assimilation, enfin fusion des deux voyelles : AQUA, **aiga*, *àège*, ; AQUAS, *èégè*; ALTERA, **autra*, *àótro*; ALTEROS, *òótrèy*; MOLITURA, **moudura*, *mòódûro* (Puybarraud, La Péruse, etc.); *mènár*, *gòtí* (Cellefrouin). Il est donc naturel que *ai* et *au* soient venus rejoindre à l'atone *ei* et *ou*.

En a-t-il été de même à la tonique non finale ?

Le père (1767) et l'oncle (1763) de Mme V. de Mouillac disaient *fràèr*, *àèg*. Elle-même prononçait *frèr*, *èg*. Mais M. Tabaud fait encore entendre un *a* devant l'*é*, et ma mère aussi quand elle parle avec animation.

La diphtongue *àò* apparaît dans les mêmes conditions que *àè* chez ma mère; elle dit au singulier : *ràòb* (RAUBA); *àòtr* (ALTERA); *ɛàòz* « chausse », *gàòɛ* « gauche »; mais au pluriel : *òtré*, *ròbé*, *ɛòzé*. Cette prononciation est presque constante chez M. Tabaud. Mais il n'y a plus trace de diphtongue (G[2 3]), même au Temple, chez les jeunes (T[2]).

Ces diphtongues ne sont plus douteuses à partir des hameaux de Saint-Claud, du moins chez les personnes âgées : *àèg*, *fàèr* « faire » (Chez-Civadier), *lè vã d'òòt* (Chez-Chadiat, D.); *ɛàòz*, *kàòk* « quelque » (Lussac, B.), etc.

On pourrait donc croire que les formes diphtonguées ne sont que des archaïsmes à Cellefrouin et à Saint-Claud. Mais *ei* et *ou*, distincts de *ei* et de *ou* à Nieul et plus haut, ne se distinguent pas de *ai* et de *au* au Temple, dans le parler de ma mère, et à Saint-Claud. Nous avons *la fàèr* FERIAM, comme *fàèr*, FACERE; *vàèr* (F[2] irritée); « verre »; *ɛàó*, CAULEM, *Lã kàó*, *Las coutzs* (C. 6/1); *kàõ*, COLLUM, comme *ɛàõ*, CAL'DUM, etc. Bien plus, l'*ó* y donne le même résultat : *màõɛ*, MUSCAM; *màõ*, MUSTUM; *pyàõz*, PULLICEM (G[1] et T[1]), fait qui ne s'est pas reproduit dans le haut de la vallée : *mũtʃò* (Puyb.).

Si donc *ai* et *au* se sont maintenus, il y a eu, à côté, la diphtongaison de *ē* et de *ō*. Mais il serait bien plus étonnant que dans ce cas les deux sons fussent à des étapes identiques.

Il faut admettre une assimilation complète des deux diphtongues, leur réduction à *ē* et à *ō*, puis une diphtongaison de ces deux voyelles. On aurait eu ainsi :

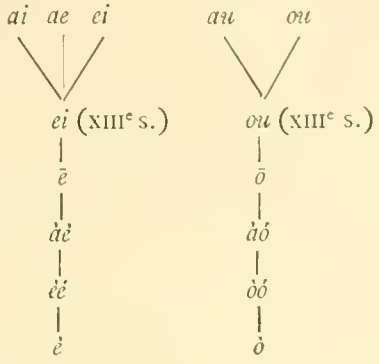

A l'atone, *ou* est descendu plus bas que *au* : il est arrivé jusqu'à *u*, tandis que *au* est resté à *ó* : CULTELLUM, *kŭtḗ* ; COLLOCARE, *kŭɛà* ; mais CALCARE, *ɛṓɛă* ; WALTER, *gṓtī*.

SUBTUS, **souts*, préposition, a été traité comme atone (*sŭ*) ; préfixe, comme tonique : *sṓpèzà* « soupeser », *sṓlèvă* « soulever ».

A la finale, la première voyelle est restée ferme. La seconde est tombée après s'être rapprochée de *a* dans *ai*, *au* : ILLAC, **lai*, *lā́* ; ECCE-HAC, **sai*, *sā́* ; VERACEM, **vrai*, *vrā́* ; VADIT, **vait*, *vā́* ; REGEM, **rei*, *ɛā́lrè* « Chez-le-Roi » ; — VADO, **vao*, *vā́* ; *ɛèvā́* « cheval » ; *ɛā́* « chaux » ; *ɛãbā́*, *bàrā́*, *gḗrā́* (noms propres), etc. ; — *kṓ* « cou » ; *bŭḷṓ*, *lā́kṓ*, etc.

A quelle époque la diphtongue s'est-elle ainsi réduite ? Il n'est peut-être pas impossible de le dire au moins pour *au*, grâce à la série des graphies successives que nous possédons pour CALCE-FURNUM : dans le *Censier*, *Chauforn*[1] ; en 1590, *Chafour* et *Chauxfour* ; en 1598, *Châffour* ; en 1626, *Chaufour* ; en 1651, *Chas four* et *Ches four*. La première partie du composé est traitée comme mot indépendant ; aussi disons-nous *ɛā́ fū́r* et non *ɛṓ fū́r*. Or, la chute de l'*u* doit coïncider avec le moment où *ɛā́* « chaux » a pu être confondu avec *ɛā́* « chez ». La correction *Châffour* prouve que cette confusion n'existait pas encore à la fin du

[1] Je ne tire aucune conclusion des graphies *Chaffort* (K. v. 2/38) qui n'est pas certaine, *Chafforn* (C. 2/23) et *Chatorteu* (C. s. t. 5/12) qui sont bien anciennes pour dire quelque chose sur la chute de l'*u* final.

XVIe siècle. Mais les deux formes *Chas four* (vulgaire) et *Ches four* (francisée), montrent bien qu'elle était à peu près complète un siècle plus tard [1].

Le résultat de l'évolution est le même à Cellefrouin, La Tâche, Beaulieu, Parzac et Saint-Claud.

Plus haut, nous avons les diphtongues : *sàe* « çà », *làe* « là », *vàe* « va »; *djáo* « coq », *kòu* « cou », *klòu* « clou » (Suaux, Chez-Bonnaud, etc.).

Plus bas, c'est le second élément qui semble l'avoir emporté : *lẽ*, *sẽ*, *vrẽ*, *vẽ*, *ɛvõ*, *ɛõ*, *kũ*, *fĩlũ* (Ventouse, Valence, Chassiecq, etc).

A Cellefrouin même, *ai* est devenu *ẽ* à la première personne du verbe HABERE, et aux futurs : *y ẽ*, *ĩ ɛãtrẽ* « j'ai, je chanterai », tandis qu'à Saint-Claud on dit : *y ã*, *ĩ ɛãtrã*.

Les formes archaïques du plateau sont instructives. Ce sont celles qui nous ont appris les modifications subies par l'*i* et l'*u* de *ai*, *au*, avant leur chute. Celles du bas de la vallée sont embarrassantes. Nous les étudierons avec *uo* (ò latin), qui présente un traitement analogue.

Le développement régulier est donc :

ai	*ei*	*au*	*ou*
|	|	|	|
aẽ	*eẽ*	*aõ*	*òo*
|	|	|	|
ã	*ẽ*	*ã*	*ò*

Les *ã* sortis de *ai* et de *au* ne sont point absolument identiques. Dans le parler de M. V. de M., les premiers étaient moins prolongés que les seconds, et tous les deux étaient plus longs que l'*ã* issu de AS.

Je distinguais même parfois, après *ã* (*au*), comme après *õ* (*ou*) un léger son que je notais tantôt *o*, tantôt *u*, tantôt *a* : *mão* « mal », *ɛãu* et *ɛãa* « chaud », *sõu* « sou et sol », *fõu* « fou ».

Serait-ce un reste de la diphtongue? C'est possible, car dans le parler du fils de M. V. de M. (F[4]), l'*ã*, sorti de *ai*, ressemble à celui de AS et se distingue de celui de *au*. Ce dernier est nettement *ã*. Les deux premiers tournent vers *ò* : *lã* (ILLAC, **lai*), *vrã* (VERACEM, **vrai*), *mã* (*MAGIS, **mai*), *La tãɛ* (ILLA TASCA).

---

[1] La double forme *Chaux fourgt* et *Ches fourgt* se retrouve encore en 1772. Aujourd'hui, on ne connaît plus que *Chez-Four*.

eu (EB, E'U, EL)

Nous n'avons qu'un exemple de *eu* remontant à E + B vocalisé : SEBUM, **seu*, *sĭ*. Ce traitement reste isolé. A La Péruse, cet *eu* a abouti à *œ̃* (*sœ̃*), comme les *eu* postérieurs. La diphtongue issue d'*e* + *l* vocalisée est marquée par la graphie dans le verso du *Cart.* et dans le *Censier* : *chasteu* (K. v. 1/1), *Marteus* « Marteau » (C. 3/6), *Pineu* « Pineau » (C. 3/17), *Ingteu* « Inteau » (C. 6/15), *Chautorteus* « Chaud-Tourteau » (C. 6/17), etc., où la diphtongue doit sans doute se lire *-eu*. C'est le premier terme de l'évolution. Il semble que le dernier soit inscrit dans l'acte de 1547, où un pré est désigné sous le nom de « *pré des Bassets* (*ou Basseaux*) ». Le nom populaire était *Bassets*, le nom français aurait été *Basseaux*. Il s'agit donc bien de notre diphtongue *eu*. Or, pour que *baseu* ait pu être écrit *Bassets*, il est nécessaire que la diphtongue eût perdu dès lors son élément atone et pût se confondre avec la terminaison *-ets*, comme cela se fait aujourd'hui, *ɛ̃ãtẽ* rimant avec *bãsẽ* « bassets ».

Quant au développement de la diphtongue, il n'est pas moins clair. Dans l'intérieur du mot, *eu* s'est, dans toute la région, changé en *œ̃* : MEDULLA, **meulla*, *mœ̃l* ; VIDUTUM, **veuta*, *vœ̃t* ; BELLITATEM, **beutat*, *bœ̃tã* ; ECCU-ILLUM + un nom **keu*, *kœ̃* ; DE-ILLUM + un nom *deu* (C. 1/4, etc.), *dœ̃* ; PEDUCULUM, **peuyl*, *pœ̃l*.

A la finale, nous rencontrons, en remontant la vallée : *ẽ* jusqu'à Chalais, *ẽ* de là jusqu'à Nieul, puis *œ̃*, *œ̃ʊ* ou *œu* : *ɛ̃ãtẽ*, *ɛ̃ãtẽ*, *tɛ̃ãtœ̃*, *tʏ̃ãtœ̃u*. *ɛ̃ãtẽ* est une modification de *ɛ̃ãtẽ*, comme *ɛ̃ãtœ̃* est une simplification de *tʏ̃ãtœ̃u*. Il ne reste donc que deux formes à expliquer : *ɛ̃ãtẽ* et *tʏ̃ãtœ̃u*. Elles sont dues toutes les deux à ce fait, que l'élément atone des diphtongues est tombé de bonne heure dans la partie inférieure de la vallée, et qu'il s'est maintenu sur le plateau. Les deux voyelles *ẽ* et *u*, demeurant longtemps en contact, ont pu s'influencer mutuellement. L'*ẽ* a attiré l'*u* et l'a transformé en voyelle antérieure, *u* (Cf. *u* et *u*, fig. 29 et 33, 30 et 34, 28 et 32) ; puis l'*u* a provoqué une fermeture prématurée des lèvres, et l'*ẽ* s'est trouvé naturellement changé en *œ̃* (cf. *œ*[1] et *e*[1], fig. 29 et 30).

Le même développement s'est produit à l'intérieur du mot où le second élément de la diphtongue ne pouvait pas tomber, avec cette différence toutefois que l'*u* a dû s'arrêter à *œ* sans pousser jusqu'à *u*. On a donc dû avoir BELLITATEM, **bèuta*, **bèœta*, *bœ̃ãtã* (Roumazières), *bœ̃tã*. Un indice que l'*u* n'a pas dû passer par *u*, c'est que l'*u* a dans la même position la tendance de se changer en *œ̃* : *nu pie* « nu-pieds » est devenu *nœ̃pie*. Du reste, nous verrons dans le paragraphe suivant que, loin de

revenir en arrière, *ue* est, comme il faut s'y attendre, passé à *ŭe* (*nŭĕvo* « neuve ».

ou (ò), *oui* (ò + *y*).

Cette diphtongue est écrite dans nos textes du moyen-âge, soit par *u* : *Vertul* « Verteuil » (K. r. 10/1 a. f., avant 1136); *de campo deu Brulh* (C. s. t. 10/16), soit par *o* : *terra de Trol* « Treuil » (K. v. 1/34); *J. Marrolh* « Mareuil » (C. 3/32), *de podio Marroilh* (C. 4/7, etc.); *Nioilz* « Nieul » (Ch. de Saint-Florent, 1081); soit par *oe*, *ei* : *gurgitem de negaboe*, NECA BOVEM (C. s[1] t. 2/6), *in domo deu Poi* « Le Puy » (K. v. 1/6), *Poi regali* « Puyréaux » (K. v. 2/9). L'*oi* se retrouve encore au xve siècle, dans les Aveux de Château-Renaud : « *poix* du cymetire Saint-Graoulx », « *poix* naimar », 1465 (*Arch. nat.*, p. 513, 1er vol.).

On recueille, dans les surcharges du *Censier* : *Pebareu* « Puybarraud » (G. s. t. 3/2); et, plus près de nous : *Le Breuil*, 1418; *Vertueill*, 1470 (Arch. de Ch.-Ren., *Arch. nat.*, p. 513, 3e vol.), et *Pubarounneau* (Reg. de la paroisse, 19 août 1681).

Cette diphtongue se confond dans l'intérieur des mots avec *eu*; *nŭĕv* NOVAM, *fŭĕl* FOLIA avec *bŭtŭ*, *mŭĕl*; *brŭĕl* « breuil », *trŭĕl* « treuil », *ŭĕl* « œil », avec *pŭĕl* « pou ». Mais elle s'en distingue à la finale : OVUM, *ŭ*; NOVUM, *nŭ*; *BOVUM (différent de NOVEM *nŏ*), *bŭ*.

Suivie d'un Y : NOCTEM, *nŭe*; FOCUM, *fŭe*; LOCUM, *lŭe*, dans *pālŭĕ* « pas un lieu », *bŭlŭe* « Beaulieu »; PODIUM, *pŭĕ*, *lē mĕn dŭĕ pŭĕ* « le Maine du Puy » (G[1]).

A Saint-Claud et au-dessus, la réduction de l'*l* finale à *y* a fait passer OCULUM, BROILUM, etc., dans la classe de NOCTEM, PODIUM, etc. : *ŭĕ*, *brŭĕ*.

La forme *ŭ* « œuf », *nŭ* « neuf », est commune à toute la vallée, depuis Bayers jusqu'à Suaux, Genouillac, Roumazières, où elle confine au domaine de *yŏu*, *ŋŏu* (Puybarraud, Chabanais, Montembœuf, Montbron, Rougnac, etc.). Le domaine de *nŭv* « neuve » s'étend moins loin : il s'arrête aux Carmagnats (hameau de Saint-Claud), où nous rencontrons *ŋŭĕvo*; plus haut, à Roumazières, nous avons la forme correspondante à *ŋòu*, *ŋòùvŏ*. Le territoire de *fŭe* « feu », *lŭe* « lieu », auxquels il faudrait ajouter **jŭe* « jeu », s'il s'était conservé, est encore plus restreint. Limité du côté de l'Ouest à Ventouse, il n'atteint pas non plus les Carmagnats, où nous trouvons *fyŏ* « feu », *dyŭŏ* « jeu » (Roumazières).

Ces formes suffisent à nous renseigner sur les principales phases de l'évolution. Les plus archaïques, *byòu*, *ŋòu*, nous présentent *iò*. Le féminin *ŋòùvō* a subi l'influence du masculin. Or, *iò* est pour un plus ancien *uo*,

comme le montrent *dy̆ŭŏ* et le féminin *nw̆ĕvŏ* des Carmagnats, Nieul, Suaux, etc. Du reste, la transformation de l'*u* + *voy*. en *i* est une loi à Roumazières (cf. *nudam*, **nudo*, **nuo*, *nĭŏ*). Mais *uo* remonte sûrement à *uo*, à partir duquel nous avons dans le haut et le bas de la vallée un double traitement.

nuo-u		*nuo-va*		
**nuo-u*	**nue*	**nuo-va*	**nue-va*	
**nio-u*	**nue*	**nio-vo*	**nue-vo*	**nœœ-vĕ*
ṇŏu	*nū́*	*ṇòvo*	*nw̆ē-vŏ*	*nœ̄v*

Quand elle a été suivie d'un *y* vocalisé, la diphtongue est devenue *uei*, et cela dans toute la région. Mais là encore une divergence se produit, qui nous donne la clé de la précédente. L'accent n'occupe plus partout la même place. Sur le plateau, nous avons *u-ẹi*; dans le bas de la vallée, *ụ-ei* : NOCTEM *nụ̄ĕ* (Saint-Claud); *ṇw̆ĕ* (Les Carmagnats, La Sarcellerie, Manot, etc.), *nw̆ĕ* (Chasseneuil, La Rochefoucauld, etc.).

C'est donc l'accent qui, agissant différemment sur *uọ* et *ụo*, a, d'un côté, conservé l'*o* et fait évoluer rapidement l'*u* vers *i*; et, de l'autre, amené la transformation de l'*o* en *e*, puis son élimination progressive.

L'addition du *y* n'a eu d'autre effet que de retarder la chute de la partie atone de la diphtongue. Comparez *nū́* « neuf » et *nụ̄ĕ* « nuit », *bū́* « bœuf » et *pụ̄ĕ* « puy » (G[1]). Le *Censier* distingue déjà les deux cas : *negaboe* et *poi*.

On ne trouve plus de traces de la partie atone de la diphtongue, non suivie d'un *y*. Et le seul indice que nous ayons de l'affaiblissement de cet élément se rencontre dans un mot, remontant à *u-ei*, mais employé comme atone : *Pubarounneau* (1681). *Pu-* aujourd'hui *pŭ-* (*pŭ bārē* « Puy Barraud, *pŭɛ̄ĕtĭ* « Puychétif ») est la forme tonique (cf. *pǣraju* « Puyrajoux » qui est le forme atone). Or la forme tonique pleine est *pū́ĕ*; elle est devenue *pŭ* par suite de son emploi à l'atone. Mais si l'*ĕ* final n'avait pas été fort affaibli, quand la soudure des deux mots s'est opérée, il ne serait pas tombé. Or sa chute, dans cette situation, commencée sans doute depuis longtemps, était un fait accompli en 1681.

Quand elle n'était pas finale, la diphtongue a suivi une voie qui l'a conduite à *ǣ*.

Il nous faut partir de la forme *uẹ* qui, par l'action réciproque des deux voyelles l'une sur l'autre, est devenue *œœ*. Pour amener ce résultat, il a

suffi que les lèvres, fermées pour *u*, ne se soient pas assez ouvertes pendant l'émission de la seconde voyelle, qui est ainsi devenue *œ*, et que, par trop de prévoyance, l'ouverture des lèvres nécessaire pour *œ* se soit produite pendant l'émission de l'*u*, qui, à son tour, s'est ainsi changé en *œ*. Aux Carmagnats, cette assimilation ne s'est pas produite (*ɲüẽvo*). A Saint-Claud, elle a été limitée au cas où l'*e* n'a pas été suivi d'un *y* vocalisé (*nœ̃v*, mais *küẽs* « caisse »). A Cellefrouin, le *y* a été sans influence (*nœ̃v*, *kœ̃s*); il était sans doute tombé au moment où l'assimilation de l'*e* s'est produite.

Dans le bas de la vallée, à partir de Ventouse, l'ò suivi de c ou de *y* a abouti à *œ̆* : COCTUM *kœ̆*, NOCTEN *nœ̆*, *ănœ̆* « aujourd'ui », FOCUM *fœ̆*, JOCUM *jœ̆*. Au delà, dans les Pays-Bas, ò + v a eu le même sort « bœuf » BOVEM *bœ̆*, NOVEM, NOVUM *nœ̆*, OVUM *œ̆*. Un mot à Cellefrouin présente ce traitement, c'est COCTUM *kœ̆*; mais ici, l'influence du féminin *kœ̆t* est évidente; elle s'est exercée de même à Saint-Claud où, au lieu de *kũe* (cf. *nũe*), on dit *küẽ* sur le modèle du féminin *küẽe*.

Comment expliquer la divergence qui existe ainsi entre la partie moyenne et la partie basse de la vallée, divergence que nous avons déjà signalée pour *ai* et *au* : d'un côté, traitement fondé sur l'accentuation de la première voyelle; de l'autre, traitement fondé sur l'accentuation de la seconde; ici, une seule évolution, commune à la diphtongue intérieure et la finale; là, deux évolutions, l'une propre à la diphtongue intérieure, l'autre à la finale? Poser la question, c'est, semble-t-il, la résoudre. Dans le bas de la vallée, les diphtongues ont accompli leur évolution quand elles étaient encore couvertes par les consonnes finales. Nous avons déjà constaté que, dans la partie occidentale de notre domaine, des consonnes finales vivent encore. Il n'est donc pas étonnant que certaines, tombées aujourd'hui, se soient maintenues à Ventouse plus longtemps qu'à Cellefrouin, et que, tandis qu'on écrivait à l'occident *noef*, *nuef*, *buef*, *luec*, *fuec*, *pues* (Görlich), cf. *poix* ci-dessus, on avait raison d'écrire à Cellefrouin *boe*, *poi*. La même explication vaudrait pour *mais* et *teevaus*. La diphtongue aurait pris la direction de *ẽ* et de *õ* avant la chute de l'*s*. Les formes de Cellefrouin *yẽ* « j'ai » *-rẽ* « futur *-rai* » seraient des formes préconsonnantiques dues à la syntaxe. Mais ici se présente une difficulté. Pourquoi *couteaus* aurait-il été traité autrement? La chute de l'*s* a dû se produire en même temps. Oui, mais le développement de *eu* a pu être en retard sur celui de *au*, et sûrement il l'a été (cf. p. 300). Ajoutons qu'on ne peut pas songer à une évolution secondaire, comme il s'en annonce une au nord (*teevâ*, Abzac), car rien dans le patois, au moins pour *mâ* MAGIS, ne la fait supposer.

ie (È) et *iei* (È + *y*).

Les graphies les plus anciennes ne contiennent pas de traces de la diphtongaison de l'È latin. La forme *ier* apparaît pour la première fois dans le verso du *Cartulaire* (première moitié du XIIe siècle) *Taschi^er* (1/26). Mais elle devient commune dans le *Censier* : *Johannes Cormenier* (1/12); *P. Chavaliers* (2/1, etc.); *P. Forestier* (2/32) cf. *lo foresters* (K* r. 9/3); *Nicolaus Barbier* (3/18); *G. deu Nogier* (3/28); *J. Goutiers* (3/37); *G. Ribiers* (9/49); *P. Prunier* (5/27), etc. Le *Censier* traduit toujours en latin *-ier* par *-erium* : *G. Riberii* (7/19); *St. Fornerii* (9/1).

Le féminin du suffixe *-eria*, qui contient un *y*, est régulièrement *-ieira* : *Las Sablieyra* (10/16,17), *Pradelieyres* (5/24). Mais on trouve plutôt soit *-iera*, soit *-eira* : *Pradeliera* (4/21), *Boubiera* (10/10), *peiriera* (s. 20/17), *Boubeyra* (s. t. 10/5). — *La Cerieysa* (8/37).

Les diphtongues *ie* et *iei* donnent, à l'intérieur du mot, *yḗ*; à la finale, à partir du Pays-Bas jusqu'aux Carmagnats, *ī́e* (G[1]); au dessus, *yḗ* (traitement analogue à celui de *ue* et de *uo*). Nous avons, en conséquence : SEX HOMINES, *syḗz ŏm*; DECEM FEMINAS, *diḗ fǽm*; ILLAM-HEDERAM, *l̥ḗr*; PETRAM, *pyḗr*; *prădl̥ḗr*, *bŭbyḗr*, *sèryḗz*; — DECEM final, *dī́e*; LECTUM, *lī́e*; PEDEM, *pī́e*; FERUM, *fī́e* (G[1]). L'*e* atone est tombé depuis la génération de ma mère, comme nous le dirons plus loin.

Pour des raisons spéciales, TEPIDAM a donné *tyĕd* (influence des formes du pluriel); EBULUM, *ī́bl̥* (vocalisation du B, p. 204); PECTORA, **pieire*, *pĭr* (l'*ĭ* est dû à l'influence du pluriel).

ieu (*ĕ* latin + L)

Cette triphtongue s'est régulièrement réduite à *yǽ* : VETULUM, *VECLUM. **vieu*, *vyǽ*; MELIUS, **miels*, **mieus*, *myǽ*.

iu et *ieu* (IV).

Cette diphtongue, n'existant qu'à la finale, s'est réduite naturellement à *ĭ* : PODIUM CAPTIVUM, *Podio Chaytieu* (C. 3/1, 7/31), *Cheytiu* (C. s. t. 7/5), *pŭɛ́ɛ́tĭ*.

On avait aussi au moyen-âge, *-ieu*, de -ILE : *fornieu* (C. 7/25). Mais le mot a disparu.

L'élément atone n'était pas encore tombé dans l'écriture et, il est à croire aussi, dans la prononciation, au milieu du XVIe siècle : *Champs Chestieux* et *Champ Chetieu* (acte de 1547).

ea, eā.

L'*e* en hiatus s'est consonnifié en *y* : VIDENT, *vehén* (K*) *vyā*. La rivière que nous appelons aujourd'hui *bādyā* « Bandiat » s'écrivait *Bandeat* en 1479 (*Sent. de l'off. d'Ang.*) A Salles d'Angles, *-ĕā*, -ELLUM, est en train de de passer, dans la langue des vieillards, à *yā*. M. Marbœuf, à qui *-ĕā* est familier, s'oublie à prononcer *yā* (*ăeĕrĕā* « hachereau » et *ăeĕryā*). Il est cité avec un autre vieillard pour l'étrangeté de cette forme démodée. Il semble donc que *ea* soit passé, dans un espace de temps très court, à *ya*.

uu (UL).

Cette diphtongue s'est transformée en *yō* PULLICELLA, **puutsella*, *pyōsĕl*; PULLICEM, **puudze*, *pyōz*.

§ 2. — Evolution des voyelles simples.

L'organe de la parole est un merveilleux instrument, et il n'a pas de plus belles notes que les voyelles. Aussi n'est-il pas étonnant que, pour les reproduire dans toute leur pureté, il exige un exécutant habile. Ce n'est pas, en effet, en un seul point que la pression doit s'exercer, mais en trois, et cette pression elle-même doit être mesurée avec rigueur. Les lèvres, la langue, le voile du palais ont des positions fixes à garder, et avec une tension déterminée. Le moindre excès, comme le moindre défaut dénaturent le son. Rien donc ne paraît être plus mobile que les voyelles, et l'on s'attendrait à leur voir subir des modifications capricieuses, entièrement soumises aux actions individuelles. Il n'en est rien pourtant. Les évolutions vocaliques sont fixes et se produisent toutes dans des directions que nous pouvons aussi bien prévoir d'avance que reconnaître une fois accomplies.

Leurs étapes, en effet, sont marquées.

LOIS GÉNÉRALES DE L'ÉVOLUTION

Les voyelles antérieures, si la langue tend à suivre un mouvement ascensionnel qui la rapproche du palais (fig. 27, 29 et 30), deviennent de plus en plus aiguës, *à*, *è*, *é*, *ì*, *í*, avec les intermédiaires parfaitement saisissables *å*, *ė*. Ces mêmes voyelles, si, la langue gardant ses positions respectives, les lèvres viennent à se fermer, se transforment en labiales, *a* et *e* en *œ*, *i* en *u* (fig. 29, 30 et 31). Les voyelles postérieures, par un mouve-

ment combiné de la langue et des lèvres (fig. 33, 34 et 35), descendent l'échelle *á*, *å*, *ò*, *ó*, *ů*, *ù*, *ú*; et, si le point de rétrécissement du tube vocal est rapporté en avant, elles deviennent antérieures et se changent en *œ* ou en *u* (fig. 33 et 29, 34 et 30), dont le timbre particulier est déterminé par une modification concommitante dans le mouvement des lèvres (fig. 35 et 31). Enfin, les voyelles antérieures labiales, si les lèvres se resserrent en même temps que la langue s'élève (fig. 29, 30 et 31), suivront la gradation, *œ̀*, *œ́*, *ù*, *ú*.

Le mouvement inverse est, dans certains cas, tout aussi fréquent que celui-là; dans d'autres, il est plus rare; dans quelques-uns, il paraît sans exemples. La série *i*, *é*, *è*, *a* est commune, surtout sous l'influence d'une articulation voisine. Nous avons aussi le changement de *u* en *o*, de *á* en *à*, de *u* en *œ*. Mais je ne connais pas le passage de *œ* à *a* ou *e*, de *u* à *u*.

De plus, un mouvement commencé dans un sens peut être retourné en sens inverse; et la voyelle, après avoir opéré un circuit, revient ainsi à son point de départ. C'est ce qui est arrivé en plusieurs endroits à l'A latin parvenu à *è*; il a, dans certaines conditions, rebroussé chemin et est devenu *a*, par exemple dans COCCIACUM[1] fr. *Cossé*, *kösá* (*Patois de Montjean*, Mayenne. — *Rev. des patois g. r.*, I, 173).

Enfin, il peut y avoir détente des organes et ouverture du tube vocal. Alors apparaissent les voyelles moyennes sortant des voyelles fermées. L'*á* devient *a*, l'*é e*, l'*í i*, l'*ó o*, l'*ú u*, l'*ú u*, l'*œ́ œ*.

Mais ce n'est pas seulement l'*œ́* qui descend à *œ*. Toutes les autres voyelles viennent y aboutir, quand, la langue détendue, les lèvres fermées sans effort, elles ne rendent plus qu'un léger murmure, dernier soupir qui précède leur mort.

Ce n'est pas tout. Une voyelle peut devenir nasale ou perdre sa nasalité, c'est-à-dire qu'elle a acquis des vibrations nasales ou perdu celles qu'elle possédait déjà. Elle les acquiert sous l'influence de deux causes ou par l'action d'une consonne nasale subséquente dont les vibrations nasales, produites par un abaissement prématuré du voile du palais, se mêlent aux vibrations laryngiennes, ou seulement à la finale par l'ouverture également prématurée des fosses nasales pour la respiration (V. fig. 45). Cette dernière cause, si puissante dans le Nord où Paris se dit *pärẽ*, est sans effet à Cellefrouin. La dénasalisation est due à une cause inverse.

Telles sont les voies qui s'ouvrent devant les voyelles. Elles y sont quelquefois poussées par des articulations voisines auxquelles elles s'assimilent.

---

[1] D'Arbois de Jub. *Noms de lieux*, p. 220.

D'autres fois, elles obéissent à des lois générales organiques ou rythmiques auxquelles vient s'ajouter la force de l'analogie.

En ne tenant compte que des faits qui m'ont été transmis par Mme V. de Mouillac, ou que j'ai recueillis directement auprès des vieillards, j'ai pu constater que, depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nous, des voyelles, qui étaient d'abord *ouvertes* et *tendues*, sont devenues *fermées* en demeurant *tendues*, enfin *moyennes* et *relâchées*.

Ce fait, nous le verrons, n'est pas particulier à notre époque. Mais une circonstance spéciale l'a mis en relief. C'est le brusque changement qui s'est fait vers le milieu de ce siècle dans le ton général de la conversation. Les générations antérieures, plus énergiques et plus fortes, plus habituées au plein air et à la vie en commun, s'exprimaient avec une vigueur qui m'a toujours paru un peu sauvage : elles ne parlaient que la bouche largement ouverte, elles *huchaient*. Aussi la conversation des vieillards a toujours été pour moi une souffrance. Depuis, le ton a baissé, les syllabes se sont abrégées, la bouche s'ouvre comme à regret.

Cette tendance à moins ouvrir la bouche et à diminuer la tension organique se trouve ailleurs. A Aramon, dans le Gard, la résistance à ce défaut a pris corps dans un précepte grammatical : *pèr bēm pārlà*, dit-on, *fō bēm bǎdá* « Pour bien parler, il faut bien *béer* ». Un de mes amis l'a aussi observé en Bourgogne. Une vieille femme même, de Pernand, près de Beaune, lui faisait remarquer que la différence entre le parler des vieux et celui des jeunes vient de ce que ces derniers « ont perdu l'habitude d'ouvrir la bouche vigoureusement ».

Mais, à côté des causes organiques, nous devons nous hâter de signaler celles qui dépendent du rythme. Nous avons constaté, dans notre première partie, que des syllabes qui se suivent et qui sont intentionnellement identiques, se modifient d'après un rythme spécial qui a pour effet d'abréger les atones. En conséquence, nous devons nous attendre à voir les syllabes faibles subir l'action destructive des syllabes intenses.

Ces syllabes intenses ont été, lors de la chute des atones latines, la syllabe tonique.

Depuis, tout en conservant l'accent d'acuité, la tonique latine a perdu l'accent d'intensité au profit de la flexion atone du pluriel dans les noms, de la tonique finale au commencement des composés, de l'accent oratoire dans la phrase. Ainsi l'accent d'intensité est passé d'*apĭcula* sur *apĭculạs* (*un ăbĕl, dè lăz ăbèlẹ̄*) ; *ɛ̄ā* et *ī̄l* « chez eux », réunis en un seul groupe, sont devenus *ɛāī̄l*, où *ɛ̄ā* est atone ; *pĕ̄r* et *mẹ̄r* ont tous deux une accentuation différente dans la phrase suivante : *kŏn srŏ nĭ l pĕ̄r* || *nĭ lă mẹ̄r* « ce ne sera ni le père ni la mère ».

La portée de ce fait a été considérable ; aussi, est-il nécessaire d'insister sur ce déplacement de l'accent d'intensité.

Il est hors de doute dans le haut de la vallée, où la voyelle tonique se présente sous deux formes, suivant qu'elle est ou non suivie de l'*ĕ̀* de flexion. On dit à Roumazières, par exemple :

nŏ tĕ̀blo « une table »	*dĕ lĕ̀ tą̄blĕ̀* « des tables »
— *bḗl̥o* « abeille »	— *bĕl̥ĕ̀* « abeilles »
kī́to, quite « même »	*kĭtĕ̀, quites* « mêmes »
ṓmĕ « homme »	*ŏmĕ̀* « hommes »
sū́lŏ « seule »	*sŭlĕ̀* « seules »

La même alternance existe jusqu'à Chalais. Seulement, à partir de Nieul, l'*ā́* remplace l'*ĕ̀* à la tonique : *ŭn tā́bl̥, de lā́ tăbl̥ĕ̀* (Saint-Claud).

Dès qu'on met le pied sur la commune de Cellefrouin, on ne trouve qu'une seule forme, qui est celle du pluriel.

tăbl̥	*tăblĕ*
ăbĕl̥	*ăbĕl̥ĕ*
kĭt	*kĭtĕ*
ŏm	*ŏmĕ*
sŭl	*sŭlĕ*

Mais ce fait même nous révèle l'action d'une nouvelle loi, celle de l'analogie. Les formes *tăbl̥, ăbĕl̥*, etc., sont empruntées aux pluriels *tăbl̥é, ăbĕl̥é*, etc. Ce qui le prouve, c'est que la loi qui a produit les doubles formes à Saint-Claud et à Roumazières continue à agir à Cellefrouin. J'ai eu le plaisir de la découvrir dans le parler d'un vieillard de 95 ans (L[1]) aux Forges, et de Mme V. de Mouillac, en recueillant de leur bouche les formes archaïques *ăbĕl̥* (L.), *rèsĕvr* (F[2]), remplacées depuis eux par *ăbœ̆l̥, rèsœ̆v* ; de même *sĕb* CŒPAM devient au pluriel *sèbé, fĕs* FISSA, *fèsé* (G[1]).

ne nouvelle preuve, c'est que dans les mots où le pluriel était hors d'usage ou d'un emploi restreint, les voyelles toniques sont restées longues et fermées : *lă ɛṓm dè lă mā́r* « la chaume de la Mare », *lă nā́z dœ̄ bū́* « la narine du bœuf », *ŭn ăn̥ī́t* « une agnelle », etc.

Enfin nous avons même la contre-épreuve : il y a un cas où, à Cellefrouin, c'est la forme du singulier qui a imposé son accent au pluriel. Alors la voyelle a gardé au pluriel la qualité qu'elle avait au singulier. C'est à l'imparfait en -ABAM : *ĭ ɛātā́v* « je chantais » et *nè ɛātą̄́vā*. Saint-Claud est resté fidèle à la loi rythmique et dit : *ĭ ɛātā́v* et *nŭ ɛātăvā*. A Champagne, Mouton, à Benest, etc., les verbes ont subi le même traitement que les noms : *ĭ ɛātăv*.

Pendant que l'atone -AS -ES prenait une force telle qu'elle affaiblissait ainsi la tonique elle-même, les finales, qui n'étaient pas protégées par une s finale, une consonne autre que *l* et *r* ou un *e* féminin, perdaient aussi de leur valeur et étaient réduites à la condition de voyelles moyennes et brèves : VADUM, *gŏ*; NUDUM, *nŭ*; -ATUM, -ATEM, -ACUM, *-ă*; -ITUM, *ĭ*; -ETTUM, *ĕ*; -OTTUM, *ŏ*; -UMEN, *-ŭ* (*frĕ̃eŭ*); -ANE, *ŏ*; -INUM, *ĭ*; -ONEM, *ŭ*; -ARE, *-ă*; -OREM, *-ŭr*; -ŎR, *-ŏr*; -ERE, *-ĕr*; -ORIUM, *-ĕr*; -ACULUM, *-ăl*; -ICULUM, *-ĭl*; -OCULUM, *-ăl*.

Nous avons donc pour le singulier et le pluriel :

SINGULIER	PLURIEL	SINGULIER	PLURIEL
nŭ « nu »	*nŭ̃*	*eãtŭr* « chanteur »	*eãtŭ̃r*
eă « chat »	*eã̃*	*sŏr* « sœur »	*sõr*
să « sac »	*sã̃*	*kĕr* « cuir »	*kẽr*
pètĭ « petit »	*pètĩ*	*ẽpõrăl* « épouvantail »	*ẽpõrã̃l*
vãlĕ « valet »	*vãlẽ*	*ãbŭnĭl* « nombril »	*ãbŭnĩl*
sŏ « sot »	*sõ*	*ăl* « œil »	*ã̃l*
eèmĭ « chemin »	*eèmĩ*		
mẽzŭ « maison »	*mẽzũ*		

Cette différence phonétique est devenue ainsi, pour toute une catégorie de mots, une loi morphologique.

Là encore intervient l'analogie, et des mots comme NASUM, PASSUM, qui, en raison de l's de leur radical, ont droit à un *ã*, l'ont-ils échangé au singulier contre un *ă* : *bră*, *pă*. Toutefois, comme pour nous conserver la raison de ce changement, nous avons *nã* dans la locution toute faite *ũeă ă plĕ nã d tẽt* (G[1] et G[3]) « *hucher* à plein nez de tête » ; et *pã* dans l'emploi adverbial où il ne saurait être influencé par le pluriel : *ĭ n võ pã* « je ne veux pas ».

Ces principes généraux une fois posés, il ne nous reste plus qu'à entrer dans le détail des transformations propres à chaque voyelle.

ÉVOLUTIONS PARTICULIÈRES

Nous n'avons pas à nous occuper des voyelles tombées dès l'époque romane. Elles sont, dans le patois de Cellefrouin, les mêmes que dans le français. La seule différence que nous rencontrerons, c'est la conservation de l'*i* posttonique dans les mots d'origine savante. Ils se réduisent aujourd'hui à deux noms communs : *ŏlĭ* *OLIUM et *smãtẽrĭ* CAMETERIUM, qui sont battus en brèche par *ẽl* et *smãtyẽr*; et à un nom de lieu qui seul est bien solide : *sẽ mãrĭ* SANCTUM MARIUM. Angoulême aussi a eu des noms de cette sorte : *Saint-Ausony* « SANCTUM AUSONIUM » (Corlieu, *Pourtraict de la*

ville d'Engoulesme, 1575, reproduit dans la *Stat. mon. de la Charente*, p. 242) et *s. Aptony* SANCTUM APTONIUM (*Stat. mon.*, p. 87).

Comme les voyelles *e* et *o* nous fournissent la série la plus complète de transformations modernes, c'est par elles que nous commencerons. Nous continuerons ensuite par *a*, *i*, *u*, *u*, *œ*, *r*, *l*, et nous finirons par les nasales.

ÉVOLUTIONS DE L'e

Evolution dans la direction de l'ĕ.

L'*ĕ*, assez abondant dans les générations les plus anciennes, a presque entièrement disparu des générations nouvelles, remplacé par *ê* et par *ĕ*.

Il remonte à des sources diverses (*ai*, *ei*, *es*, *e* + *r*) et n'a pas, dans tous les mots, la même solidité. Mais sa force de résistance dépend moins de son origine que de sa situation.

Un *ê*, que je n'ai trouvé que dans la génération de 1792 (Les Forges, L[1]), c'est celui de la flexion nominale -AS ou *voy. d'appui* + s. Il est en train de se changer en *ê* à Saint-Claud, tout en continuant à vivre dans les hameaux (*nŏtrê*, L[2] 1819; *nŏtrē*, L[2] 1841; *nŏtré*, L[3] 1878; mais *kătr asyĕtê* « quatre assiettes », Chalais, P[3] 1887).

Chez Mme V. de Mouillac et chez ma mère (1822), l'*ê* existe : 1° aux premières personnes des verbes *y ê* « j'ai », *ĭ sê* « je sais », *ĭ vê* « je vais » et à tous les futurs, *-rê* « -rai »; 2° aux deuxièmes personnes du pluriel des verbes *-ê* -ETIS, étendues analogiquement à tous les temps et à toutes les conjugaisons (*vê eātê* « vous chantez, etc. ») ; 3° aux infinitifs en *-êtr* (-S'RE ou SC'RE) : *êtr* « être », *nêtr* « naître », *rkŭnêtr* « reconnaître »; dans le substantif *mêtr* « maître », et les adjectifs *mêgr* « maigre », *êgr* « aigre » ; 4° à certaines atones où il a été maintenu par des formes toniques ou autrement : *êtĭ* « était », *plêgŭ* « plu », *nêkŭ* « né », *āgrêsa* « engraisser », *s āgrêsiŋ* « s'*engraisille*[1] » (s'engraisse), *smātêrĭ* « cimetière », *lêtŭj* « laitue », *gêrŭ* « garou », *lêtrŭ* « glaiteron », *mêkrêdĭ* « mercredi », *fêla* « fêler » ; 5° à la finale de certains noms qui n'ont pas pu être influencés par des formes atones, *trê* « trois », *fê* « faix », *fŭrê* « forêt »,

[1] Le patois a donc deux mots pour rendre *engraisser* : *devenir gras* se dit *s āgrêsa*; *se couvrir* ou *se tacher de graisse*, *s āgrêsiŋa*, que par une substitution de suffixe, on a francisé en *s'engraissiller*.

ĭnȅ̃ « genêt », *ɛä̃ l rȅ̃* « Chez-le-Roi », *vȅ̃* « vois ! » (particule interjective) ; 6° à la tonique de mots (verbes, adverbes, noms) terminés autrefois par un *ȅ* ou deux consonnes, et qui n'ont pu être ou n'ont pas été influencés par des formes plurielles : *ȅ̃g* « eau », *frȅ̃ɛ* « fraîche », *pȅ̃l* « poêle », *ɛȅ̃n* « chêne », *trȅ̃n* « traîne » (poutre), *gȅ̃p* et *bȅ̃k* « guêpe », *kȅ̃s* « caisse », *grȅ̃s* « graisse », *ĭ lȅ̃s* « je laisse », *bȅ̃t* « bête », *nȅ̃v* « neige », — *vȅ̃r* « voir », *plȅ̃r* « plaire », *savȅ̃r* « savoir », *kȅ̃r* « quérir », *gȅ̃r* « guère », *ȅ̃kȅ̃r* « encore », *fȅ̃r* « foire », *tȅ̃r* « terre », *ɛȅ̃r* « chaise », *pȅ̃lȅ̃r*[1] « peillier » (chiffonnier) (*pel* + ATOR), *kärdȅ̃r*[2] « cardeur », *pȅ̃r* « père », *mȅ̃r* « mère », *frȅ̃r* « frère », *ivȅ̃r* « hiver ».

L'*é* est constant dans le suffixe *-ȅ̃* (**-eu*, -ELLUM), le suffixe *-yȅ̃r* (*-ERIA) et pour l'É du latin vulg. (*ē* et *ĭ* classiques) + S : *ɛäpȅ̃*, CAPPELLUM ; *ɛätäyȅ̃r*, *CASTANI-ERIA ; *vȅ̃*, VISCUM ; *pȅ̃*, PICEM ; *dȅ̃sädr*, DESCENDERE ; *mȅ̃ɛäjä*, *MINUS-CAMBIARE ; *lȅ̃si*, LIXIVIUM, et dans les noms pluriels : *sȅ̃*, SICCOS ; *plȅ̃*, PLENOS ; *mȅ̃*, MAGIDES ; *ȅ̃trȅ̃*, STRICTOS ; *dȅ̃*, DIGITOS ; *tȅ̃*, *TECTOS.

L'*é* de Cellefrouin, dans le suffixe -ELLUM, remonte à un *ȅ̃* qui existait encore il n'y a certainement pas longtemps ; car, s'il se modifie à Saint-Claud, il se conserve encore intact dans les hameaux (*kŭtȅ̃* « couteau » L[1] 1819, *kŭtē* L[2] 184 , *kŭtȅ̃* L[3] 1878).

Le suffixe *-ERIA a déjà des *ȅ̃* dans le haut de la vallée, et nous verrons qu'il est aussi en avance sur les autres *ȅ̃* au dessous de Cellefrouin.

Le domaine de l'*ȅ̃* continue à s'étendre tous les jours aux dépens de l'*ȅ*. Or, parmi les séries qui possèdent encore cette dernière voyelle dans le parler de ma mère, il y en a une qui forme la transition ; c'est la sixième, la dernière que j'ai signalée.

Pour amener le changement de l'*ȅ* en *ȅ̃* dans ces mots, il n'est pas besoin d'une cause bien puissante. Un simple déplacement de l'accent oratoire suffit. L'*ȅ* ne peut se rencontrer que sous cet accent et dans une prononciation pleine et énergique.

Voici des exemples, recueillis au courant de la conversation, qui mettent cette condition en lumière : *vä̃ ɛɛä d l ȅg* (G[1]) « va chercher de l'eau » ; *l ȅ̃g krŭpĭ ddȅ̃* (G[1]) « l'eau croupit dedans » ; *lȅ mõd nȅ saçĭrā pä̃ fȅr* (G[1]) « le monde ne *surent* pas faire » ; *n ā pŏdĭ lĭ fȅr fȅr rȅ* (G[1]) « on

---

[1] Ce mot ne s'emploie que dans l'expression *sŭ kŭm ȅ̃ pȅlȅ̃r* « saoul comme un peillier ». || [2] Ce mot ne se trouve plus que dans le conte de *l'Oie, le Chat et le Mouton*.

ne pouvait lui faire faire rien » ; *ĭ pŏ pā́ ū krèr* (G[1]) « je ne puis pas le croire » ; ... *pr krér kŏkĭ* (G[1]) « pour croire ceci ». Avec un ton doux et caressant, *ā tŭ fĕ bun fér* (G[1]) « as-tu fait bonne foire ? ». Un jour, après avoir prononcé très nettement : ...X, *kè sō frèr è a bŏrdó* « ...X, que *son* frère est à Bordeaux », ma mère s'est reprise comme si elle s'était trompée et a dit *frèr*. Dans la réalité, pour ces mots, c'est l'*è* qui est la voyelle voulue ; l'*è* est inconscient. Interrogée, ou si elle réfléchit, ma mère ne connait que la forme avec *é*. Elle venait de demander de *l ég* ; pour la tenter, je lui dis : « que demandes-tu ? » ; elle répond : *dè l ég* L'expérience, plusieurs fois renouvelée, a toujours eu le même résultat.

Ce n'est pas tout. L'*è*, dans les finales en *-èr*, peut descendre jusqu'à *ĕ*. J'ai entendu dans un membre de phrase conclusif, où l'accent portait sur *gòrmā* : *sū́ gormā dè frĕrᵉ* « ses gourmands de frères » ; dit avec attendrissement : *ma pǫ̀r dfèt mèr* « ma pauvre défunte mère ». De même, *fĕr* « fer », ...*savĕr a dìr* «... savoir à dire » ; comme simple conclusion, *ĭ rākōtrĭ l pĕr* (G[1]) « je rencontrai le père ».

Vers 1835 (G[3] et G[4]), tous les mots en *-èr* sont passés à *-ér* (*pér*, *mér*, *frér*, *fér*, *vér*, *gér*). L'*è* devient encore plus instable dans les autres mots de la sixième classe. Mais il se maintient dans toutes les autres, sauf pour l'imparfait *ètí* devenu *ĕtí* (*è*, *-rè*, etc. ; *ètr*, etc. ; *mègr*, *mègrĭstè* « *maigristain*, petit maigre » ; *papè* « grand-père », *mamè* « grand'mère »).

Vers 1846 (G[5] et D.), l'*è*, transformé dans tous les autres mots (*ég*, *fŭré*, *kŭnétr*, *mègr*, etc.), ne vit plus que dans *papè*, *mamè* et dans les verbes. Là, même, il est atteint à la deuxième personne du pluriel. Instable chez mon ancien camarade Doche (*vè cātè*, mais *cātávé*... *kè vè cātisè* « que vous chantassiez »), il est complètement perdu chez moi. De plus, j'ai poussé plus loin le changement qui se faisait déjà chez ma mère, et j'ai multiplié les *ĕ* : *pĕr*, *mĕr*, *frĕr*, *ĕkĕr*, *saver*, *voler*, et toutes les fois que l'*è* répondait à un simple E latin + R. Mais je conserve *vér* « voir », *krér* « croire ». Enfin, les deuxièmes personnes du pluriel sont également tombées chez moi jusqu'à *ĕ* : *vè cāte*.

En 1859 (G[8]), le progrès de l'évolution se manifeste dans *vĕr* « voir ». Mais les flexions verbales se sont maintenues comme chez M. Doche. L'*è* est instable à la deuxième personne du pluriel : *gétè vèr* « regardez voir », *bǽryè vū ?* « boiriez-vous ? », *vā suvnè vu ?* « vous en souvenez-vous ? », *v èn ōryè pā́ tā mī́jă* « vous n'auriez pas tant mangé » ; il reste ferme à la première personne du singulier : *y è*, *-rè*, etc.

Mais vingt ans plus tard, vers 1878 (G[9] et G[10]), l'*è* ne se rencontre plus que dans *papè*, *mămè*.

Le changement est aussi accompli chez les autres enfants, même dans

les hameaux : *kt ĭvĕr* « cet hiver », *pĕr*, *smĭtyĕr*, *pĕe* « pêche » (Les Lélots, V. 1873) *vĕr* « verre » (Cellefr., C[5] 1877), *ĕg*, *mĕr*, *pĕr*, *gĕp* (Le Temple, B[2] 1876), *pĕr*, *mĕr*, *ĭvĕr* (Chez-Périchon 1877), *smātĕrĭ* (Lélots, D[2] 1876).

L'évolution a été plus rapide dans le bas de la vallée.

L'*ĕ* ne se trouve que chez quelques vieillards : *ĭ m ā vĕ̀* « je m'en vais » (Valence, M. 1803), *vrĕ̀* « vrai » (Bois-Bernardent, Mme B.). Mais on rencontre déjà *ĕp* « guêpe », *pĕl* « poêle », *pĕr* « père », *avĕ-v* « avez-vous » (Mouton, D. 1807), et même *brlĕr* « anse d'un pot », *rĭvyĕr* « rivière » (Romfort, J[1] 1813, Ventouse, C[3] 1860), qui se disent encore à Cellefrouin, chez les plus jeunes enfants, avec un *ĕ*.

Au dessus, l'évolution poursuit lentement sa marche ascendante. Elle avait atteint Saint-Claud en 1878 (*ĕg* « eau », *pŭmé* « pommes », *ɛăpĕ* « chapeau » (L[3].) Chasseneuil en 1883 (B[1], *tŭ tçātĕ̀* « tu chantes »; B[2], *tu tçātĕ*).

En dehors des cas que nous venons d'étudier, l'E tonique latin (*ē*, *ĭ* et *ĕ* non diphtongué) et les diphtongues *ai*, *ei* + dentale, sont descendus jusqu'à *ĕ* quand ils ont été suivis d'une syllabe plus intense, et quand ils se sont trouvés découverts à la finale, ou seulement suivis de L R : APICULAS, **abĕlĕ̀*; BUTICULAS, **bŭtĕlĕ̀*; SITULAS, *SICLAS, **sĕlĕ̀*; AXILLAS, **ĕsĕlĕ̀*; *TELAS, **tĕlĕ̀*; CANDELAS, **ɛādĕlĕ̀*; PLENAS, **plĕnĕ̀*; CENTENAS, **sātĕnĕ̀*; SICCAS, **sĕɛĕ̀*; FISSAS, **fĕsĕ̀*; NIGRAS, *nĕgrĕ̀*; PREHENSAS, PRESAS, **prĕzĕ̀*; SPISSAS, *ĕpĕsĕ̀*; FACTAS, **fĕtĕ̀*; STRICTAS, **ĕtrĕtĕ̀*; RIGIDAS, **rĕdĕ̀*; FRIGIDAS, **frĕdĕ̀*, etc., d'où les formes actuelles *ɛādĕlé*, *plĕné*, *fĕté*, etc. (G[1]), et les singuliers *bŭtĕl*, *sĕl*, *plĕ*, *fĕt*, *frĕd*, etc. (Saint-Cl., *bŭtél*, *sél*, *plén*, etc.), l'imparfait du subjonctif *-ĕs* (*mărĭĕs* « mariât », *arìvĕs*[1] « arrivât »), dérivé de l'ancien parfait en *é*, qui est encore vivant à Saint-Claud, mais qui a péri à Cellefrouin[2] ; ME, *mĕ*; TE, *tĕ*; SE, *sĕ*; QUID, *kĕ*; FENUM, *fĕ*; PLENUM, *plĕ*; LENEM, *lĕ* (fait à point pour être mangé, en parlant des fruits); *ALENUM, *alĕ*; VENIT, *vĕ*; REM, *rĕ*; SEPTEM, *sĕ*; SITIM, *sĕ*; MITTIT, *mĕ*; FACTUM, *fĕ*; TECTUM, *tĕ*; STRICTUM, *ĕtrĕ*; DIGITUM, *dĕ*; FRIGIDUM, *frĕ*, — *LACTEM, *lĕ*; MAGIDEM, *mĕ*; *SOLICULUM, *sŭlĕl* (F[2]); SERUM, *sĕr*; et par analogie avec les autres singuliers, malgré l's étymologique : *PRESUM, *prĕ*; SPISSUM, *ĕpĕ*.

---

[1] Je n'ai recueilli que ces deux mots. Le premier est de Marie Béchade et de son frère, le second de M. Maître, de Chez-Vérinaud. || [2] J'ai entendu, de la bouche de Jean Béchade, *făɛĕrā* « fâchèrent », qu'il corrigea aussitôt en *făɛīrā*, et *dĭsĕrā* « dirent ».

L'*ĕ* de *sĕj* « scie », *nĕj* « noie » (Saint-Claud, *sĕj*, *nĕj*) paraît bien venir de **sĕjā*, SECARE; **nĕja*, NECARE, affaiblis postérieurement en *sĕja*, *nĕja*. (Cf. *syĕ*, SEQUIT, Benest; *siegre*, *SEQUERE, coutume de Charroux.)

L'*ĕ* a été sauvé dans *bĕnĕt* BENEDICTA, *ĕg bĕnĕt* « eau bénite », *vyĕl* **vecla* VETULA, *ĕtrĕs* *STRICTIAT, *drĕs* DIRECTIAT, parce qu'il n'a pas subi l'influence des formes atones.

Evolution dans la direction de l'œ.

L'*ĕ* a été, à une époque antérieure, la forme de l'E atone non suivi de s. Mais, aujourd'hui, celui-ci n'est plus représenté que par un *ə* : *MINUTIALIUM, *mənüzal* « collection de choses menues, particulièrement de petits linges »; PLICARE, *pləja*; NECARE, *nəja*; LEVARE, *ləva*; *TERR-ATA, *tərad* « terreau »; *PERTUSARE, *pərsa* (G[1]); ME, TE, SE, QUID, QUEM, atones, *mə*, *tə*, *sə*, *kə*.

Les toniques latines elles-mêmes, déjà réduites à *ĕ*, sont descendues jusqu'à *œ* dans les noms devant les terminaisons du pluriel : *abĕl* « abeille », pl. *abœlə* (Les Forges, L[1]); *sĕb* « cive », pl. *sœbə*; *fĕs* « fesse », pl. *fœsə*; *lĕn* « glane », pl. *lœnə*; *lĕv* « glèbe », pl. *lœvə*; *nĕgr* « noir », pl. *nœgrə*, etc. (G[1]).

Dans certains mots, l'*œ* s'est même fixé au singulier : *abœl*, *fœm* « femme », *fœbl* « faible », *lœv*. Nous avons aussi, comme toniques, les formes verbales régulièrement atones : *ĭ lœv* « je lève », *ĭ plœj* « je plie », *rəsœvr* « recevoir ».

Une action analogique, sinon un emprunt, nous a de même dotés de *sülœl*, SOLICULUM; *ɛalœl*, CALICULUM.

L'*œ*, ainsi fixé à la tonique du singulier, devait se maintenir. Il n'en était pas de même de celui qui, au pluriel, était suivi d'une terminaison intense. Celui-ci devait tomber et ne pouvait être qu'une étape transitoire où l'*ĕ* ne ferait que passer avant de périr (cf. Chez-Chadiat, B. *un bĕl* « une abeille », pl. *dĕ lă bĕlə* et *blə*). C'est ce qui lui serait arrivé si, après une chute momentanée ou incomplète, il n'avait été remplacé par la voyelle du singulier.

Chute de l'ə à la tonique.

La chute de l'*ə* n'est définitive que dans le proclitique *klə* « ces », qui a subi le même sort dans toute la région occidentale (Angoumois, Saintonge, Poitou).

Dans les substantifs, dont la place varie, et qui sont ainsi soumis à des influences rythmiques diverses, la chute de l'*ĕ* ne s'observe à Cellefrouin que si le mot est en quelque sorte proclitique.

Ainsi, nous avons les doubles formes :

kŏ y ãn ŏ kăt dŏzẹ́né « il y en a quatre douzaines » (G[1]).

ăɛĕt kat dŏzné d ŭ́ĕ « achète quatre douzaines d'œufs » (G[1]).

fŏ́ mĕt kœ́ vẽ ã bŭtẹḷé « faut mettre ce vin en bouteilles » (G[4]).

...kat butḷẽ d vẽ « ...quatre bouteilles de vin » (G[4]).

u n bĕvã pā́ dyẽ butḷẽ pàr jū́r « ils ne boivent pas dix bouteilles par jour » (G[1]).

n ĭ avã agu dè lā́ pŭmẽ d tèr, dè lá mõjẹ́té.... « nous y avons eu des pommes de terre, des mongettes... » (G[1]).

A cette demande : *k ā-tŭ fe dsĕr?* « qu'as-tu fait ce soir? », ma mère a répondu : *y ẽ ẽgósa d lá mõjẹté* « j'ai écossé des mongettes ». Mais : *...pr lā́ mõjtẽ kè n avã sãna* « ...pour les mongettes que nous avons semées », *t ā́ trua klẽ mõjtẽ bunè tŭ d mẽm* « tu as trouvé ces mongettes bonnes tout de même ».

A la fin d'un membre de phrase dont le sens est suspensif : *ì jū́rī́ mā́z ŏrḷẽ, k ï lā́ pàrdri* « je jouerais mes oreilles, que je les perdrais » (G[1]).

Dans les finales exclamatives : *...lá dvŏsyū́ dè sā́ drŏ́lsẽ!* « les dévotions de ses drôlesses ! « (G[1]), *drŏ́lsẽ!* « drôlesses ! » (G[8]), *u sõ tū́ ngrẽ!* « ils sont tout noirs ! » (G[1]).

J'ai entendu de même au Temple : *a n sõ pā́ byẽn ẽpsẽ* (B[1]) « elles ne sont pas bien épaisses », à Chavagnac : *lā́z abḷẽ* (G.) « les abeilles ».

La chute de l'*é* tonique est consciente à Chavagnac, à Saint-Claud, où la finale est plus intense. Mais elle est inconsciente à Cellefrouin. J'en ai fait l'expérience plusieurs fois avec ma mère, notamment en 1886 et en 1891. La première fois, étonné de la forme *mõjtẽ*, j'ai voulu, par mes interrogations, la lui faire répéter ; elle m'a toujours répondu *mõjẹ́té*. Dernièrement encore, je lui ai demandé le nom du légume que je lui montrais ; après une phrase où elle avait employé *mõjtẽ*, elle m'a encore répondu : *kwẽ d lā́ mõjẹ́té*. Un jour, ma cousine, Fr. Neuville, venait de railler devant moi les gens de Chavagnac qui, suivant elle, disent *dè lā́ mŭjtẽ*, et elle se mit à crier à ses filles : *drólsẽ!* Je n'ai trouvé que son oncle J. B., qui a conscience de la forme *vŭḷẽ*, OVICULAS, laquelle je n'ai entendue ailleurs qu'en dehors de Cellefrouin.

Avec les générations nouvelles, le triomphe de la forme du singulier est complet. Il ne pouvait en être autrement, non que la phonétique

dût forcément céder à l'analogie[1] (elle ne l'a point fait à Saint-Claud), mais parce que celle-ci devait trouver un surcroît de puissance dans l'affaiblissement graduel de la flexion du pluriel dont la chute était imminente.

Chute de l'é posttonique.

A l'époque la plus ancienne que j'ai pu atteindre dans ma famille (F² 1808), nous avons cet *é* :

1° Dans les verbes, aux deuxièmes personnes du singulier : présent de l'indicatif et du subjonctif, *tè ɛãté* « tu chantes », *fṓ kè tŭ ɛãté* ; — imparfait, *tè ɛãtā́vé, tè dèvī́é* « tu devais », *fŏlī́ kè t ãgĭsé* « fallait que tu allasses » ; — parfait, *tu ãgi̯ré* ; — conditionnel, *te ɛãtrī́é*.

2° Dans les noms et les pronoms : *dè lā́ bŭnę̄ ją̃bé* « des bonnes jambes », *klè pu̯mé* « ces pommes ».

3° Dans les deux diphtongues *ū́é* et *ī́é* : *fū́é* « feu », *panī́é* « panier ».

Tous ces *é* étaient encore bien vivants dans le parler de Mme V. de Mouillac. Un seul m'inspirait des doutes ; c'était celui de la deuxième personne du parfait, non qu'il manquât de netteté, mais parce qu'il m'est complètement étranger. Je proposai la forme qui m'est familière : *tu ẽgĭ*. Mais je m'attirai cette correction : *tŭ ẽgĭ ! mè kò n ḗ pā́ ă mŏtyĕ dĭ, kŏkĭ !* « *tŭ ẽgĭ !* mais ce n'est pas à moitié dit, ceci ! ».

Ils commencent à s'ébranler chez ma mère, et souvent ils manquent au présent et à l'imparfait : *tŭ ɛãt* « tu chantes », *fṓ k tŭ ãj, ...k̀ tŭ ɛãt* « il faut que tu ailles, ...que tu chantes », *tu ănā́v* « tu allais », *tŭ kṓsā́v* « tu causais », *fŏlī́ k tŭ fìs* « fallais que tu fisses ». Interrogée, elle ne dira pas autrement.

Aussi, les formes avec *é* m'ont-elles surpris et en ai-je noté un certain nombre, entre autres :

s t ănā́vĕ « si tu allais », *ãt tè rãvŏyḗ kĕl fòtŏgrāfī́ ?* « où envoies-tu cette photographie », *fṓ k t ãję̄ vḗr* « faut que tu ailles voir », *kŏ fŭdrī́ k tè ãgi̯sĕ* « il faudrait que tu allasses ».

Mais ce qui me surprit bien davantage, ce fut la deuxième personne du parfait. J'ai, à cet égard, des notes de 1879, de 1886, de 1887 et de 1890.

---

[1] Dans les verbes, l'analogie n'a eu aucune action. Les formes toniques *ḗsṓrĕl̥*, *EX-AURICULAT « fatigue les oreilles ou coupe les oreilles », *ăsĕl*, ADCELAT « tient à l'abri, protège contre la pluie », n'ont point maintenu ou rappelé l'*è* aux formes atones *ḗsṓrl̥a, ăsla* (inf.). Bien plus, *ḗsṓrĕl* a suivi l'infinitif à Saint-Claud : *tŭ m ḗsṓrl̥ !*

Elles sont concordantes. Du reste, ce point est d'une observation facile. Je n'ai eu qu'à demander à ma mère de me raconter quelque trait relatif à mon enfance.

Voici les variantes que j'ai entendues dans un de ces récits :

tŭ t ãn nắvé ă Rıɛmõ, ĕ t ãgịrĕ ă Lŭksĕ. tãk tŭ fịrĕ a Lŭksĕ t ãgirè..., tŭ t dépéɛĭr ă pằrtı.... tŭ n trùirẹ́ pắ..., tã k tŭ fĭrẽ ắgŭlèm, t àɛtĭr tõ ɛăpẽ..., tŭ rãtrĭr ṓ ptĭ smĭnèr. tŭ ẽkrĭvĭr àprè..., tŭ nu ẽkrĭvĭ dè dmãdà... « Tu t'en allais à Richemont, et tu allas à Luxé. *Tant que* (quand) tu fus à Luxé, tu allas..., tu te dépêchas à partir... Tu ne trouvas pas... Tant que tu fus [à] Angoulême, tu achetas ton chapeau... Tu rentras au Petit-Séminaire. Tu écrivis après... Tu nous écrivis de demander... »

Ainsi, nous avons cinq formes différentes : *ìrẹ́, ịré, ĭrè, ìr, ĭ*. La dernière, la plus rare, m'était seule connue.

Les personnes en *ie* sont plus vivantes. Ma mère m'a traduit, sans hésiter : *tu sèrĭẽ byẽn ẽmăbḷ, sĭ tŭ fásyẽ kŏkĭ* « tu serais bien aimable, si tu faisais ceci ». Autres exemples recueillis au cours de la conversation : *t ăvĭẽ* « tu avais », *k ẽ kŏ k t àvĭẹ́ tã ?* « qu'est-ce que tu avais tant ? », *t ẽrĭé ɛắ X, t ẽrĭé ɛắ Y, tŭ n ṓryẹ́ rĕ* « tu irais chez X, tu irais chez Y, tu n'aurais rien », *tŭ pŭryẽ fẽr kṓ* « tu pourrais faire ça », *t àvyẽ lẽsà* « tu avais laissé ».

Mais, devant une voyelle, *ie* semble toujours réduit à *ĭ* : *sì tŭ mè l àvĭ àgùd dŭnad...* « si tu me l'avais *eue* donnée », *sĭ tŭ àvĭ ăgù dĭ kè kŏ tè fŏlĭ lă pĕḷ* « si tu avais dit qu'il te fallait la *peille* (torchon) », *sĭ tu t ètĭ àgù mĕ ă là tăbḷ* « si tu t'étais eu mis à la table ».

Dans les noms, *ĭe, ŭe*, ont la finale abrégée, mais toujours subsistante : *pănĭĕ, ànŭĕ*.

La flexion du pluriel paraît encore pleine de vie. Elle affecte non-seulement les noms qui y ont droit par l'étymologie, mais encore *lŭ mõdĕ* (monde, ici syn. de *personne*), les noms empruntés au français et terminés par une continue : *ɛhĕfĕ* « chefs », *nằrfĕ* « nerfs », et des composés syntactiques considérés comme adjectifs : *ŭ sõ ãpĕnẽ* « ils sont en peine ». Mais ce pluriel hésite déjà entre *ẽ* et *ĕ*, et il tombe quelquefois à la finale et devant des voyelles :

ĭ lắz è kĭtàdẽ kĭ « je les ai quittées ici », *dè lắ sardinẽ frèɛ* « des sardines fraîches », *...dyẽ lĭvr ã dŭ jŭr* « ...dix livres en deux jours ».

Ces conditions ne sont déjà plus nécessaires en 1832 (G²) : *klẽ pĕr sõ byẽ mădŭrĕ* « ces poires sont bien mûres ».

En 1837 (G⁴), l'atone des verbes est tombée complètement : *tŭ ɛãt, tŭ ɛãtắv, tŭ ẽgĭ, tŭ srĭ, t àvĭ*. Il ne reste que celles des noms : *prnĭĕ* « prunier », quelquefois même *pĭè* « pied », *bŭĕ* « bœufs », *grṓlĕ* « corbeaux », *klẽ favĕ sõ tŭtẽ gẽsadĕ* « ces fèves sont toutes *gaissées* (tallées).

Chez M. V. de Mouillac (1839), le mouvement s'est continué régulièrement. L'*e* est tombé dans *ī́e*, *ū́e* : *prŭnī́*, *fū́*. Mais il se maintient encore dans les flexions du pluriel : *klḗ pĕrė* ou *klḗ pĕr*, *sōt ĕlė madū́rė*.

Chez moi (1846), l'*e* de flexion est encore plus réduit au moins quant à son emploi. Il est facultatif au milieu des groupes, mais il a disparu à la fin. Je dirai *klḗ pĕr* ou *klḗ pĕrė sō madū́r* « ces poires sont mûres ». Il n'en reste plus rien chez ma sœur Marie-Louise (1850), *klḗ pĕr sōt ĕl mádū́r?* « ces poires sont-elles mûres ? ».

Les diphtongues *ī́e*, *ū́e*, paraissent moins réduites chez moi que chez M. de Mouillac. Il résulte d'une comparaison, faite en famille, de nos deux prononciations, que M. de M. fait entendre un *i* et un *u* bien nets, et que, moi, je les fais suivre d'un petit *ė*. Je dois dire que ç'a été l'avis général, et que je n'en ai nullement conscience. Je n'en ai pas alors cherché plus long, pensant qu'il restait chez moi quelque chose de la diphtongue. Cependant une observation analogue faite sur ma prononciation de l'ancienne diphtongue *eu*, réduite à *é* depuis longtemps, aurait dû me donner à réfléchir. Je prononcerais, d'après les mêmes témoins, *ɛāpḗy* comme *paniė*, *fū́ė*. Je crois que la chute de l'atone est complète chez moi aussi, et que l'impression contraire qu'on éprouve vient de la façon dont je prononce les voyelles finales. Ainsi l'*ī́* de *ẽ sĕr k y atī́* (p. 191) accuse une différence considérable entre l'acuité du début et celle de la fin, de 840 vibrations à 640 ; de même, l'*ū́* (p. 190) a eu de 560 à 480 vibrations, l'*ū́* (p. 191) de 720 à 640, l'*ṓ* (p. 194) de 768 à 680 (je donne le nombre répondant à la hauteur réelle du son.) Les voyelles moyennes qui se prolongent sont dans le même cas : cf. *ātŭ* (p. 171 et 190) dont l'*u* a duré 0,14 de seconde, autant que certaines longues, et qui a eu 560, 580, puis 560 vibrations. C'est ce changement d'acuité, se produisant au moment où la bouche se ferme, qui fait naître l'impression d'une diphtongue dont le second élément serait un *y* ou un *ė*.

Les indigènes qui sont nés dans le bourg de Cellefrouin et qui ne l'ont pas quitté, témoignent d'une évolution à peu près identique.

M. Geneix (1835) rappelle J. Béchade. M. F. Doche (1847) est à peu près à la même étape que moi. Pour donner une idée de l'indécision qui règne dans le parler de ce dernier sur ce point, je transcris tous les noms pluriels que j'ai saisis au vol dans une conversation : *tŭmắt* « tomates », *pḗɛĕ* « pêches », *grŏsĕ* « grosses », *jṓn* « jaune », *ā́br* « arbres », *pŭmĕ* « pommes », *mī́jăd* « mangées », *sĭtrŭḷ* « citrouilles », *pŭmḗ rḗgḷṓd* « prunes reine-Claude », *prŭn d ajḗ* « prunes d'Agen », *brŏɛĕ* « branches », *fǽḷĕ* « feuilles », *vắrmĕ* « vers », *sṓdr* « saules », *lā́ mḗmḗ lāg* « les mêmes langues ». *Klḗ pĕrė sōt ĕl madur?*

Enfin, M. Grassin (1861) n'a conservé, comme ma sœur, l'*e* de flexion dans aucun cas.

Il y a donc plus de 30 ans que l'*e* atone a péri à Cellefrouin, au moins dans les sujets qui sont nés de parents indigènes et qui ont fréquenté l'école. Mais je dois dire qu'il en a été autrement chez les sujets illettrés, ou moins mêlés à la vie du bourg.

Cette différence est notable chez Marie Béchade (1834) et ses enfants. Marie garde encore les flexions verbales : *tŭ sèrḭ̆ẽ* « tu serais », *tŭ cātāvẽ̆ byẽ* « tu chantais bien », *t ẽgirẽ* « tu allas », *tŭ l avẽ̆ pā tā krāvāt* « tu l'avais pas ta cravate ». Sa fille (1859) les a perdues (*tŭ cāt*, *cātāv*, *āgï*, *srī*, *āj*, etc.), ainsi que l'atone de *ie*, *ue* (*pānī*, *fū*) ; mais elle conserve les flexions nominales : *tā vvẽyẽ sōt ĕl ĕtā mĕcātĕ ?* « tes oueilles ont-elles été méchantes ? ». L'aînée de ses petites-filles (1878), sans doute sous l'influence de son père, fait revivre l'*e* de *ie*, *ue* : *panie*, *fūe* ; elle maintient même en partie les désinences du pluriel : *klẽ mōce* « ces mouches », *āt sōt ĕlẽ ?* « où sont-elles ? » *à sō batūdĕ*, *triadĕ* « elles sont battues, triées » ; mais *y ĕ tūcā mā wĕy* « j'ai touché mes oueilles ». La plus jeune (1880) a une tendance prononcée de faire tomber l'*e* des diphtongues et l'*e* de flexion : *pĕrī* à côté de *panie*, *nōtrẽ mōjĕt* « nos mongettes ».

Les deux petites filles de Marie Béchade, élevées Chez-le-Royal et Chez-Casternaud, représentent l'état de l'évolution aux environs du bourg de Cellefrouin.

Aux Lélots, la flexion nominale, instable en 1873 (V[1]), est à peu près complètement tombée en 1880 (V[2]). Les enfants Debard sont en retard sur ce point comme sur la réduction de l'*l*. Le plus jeune (1876) dit : *nōtẽ trĭyẽ n avā pā ĕtā jōlĭv*, ou *nōtẽ trĭy... jōlĭvẽ* « nos treilles n'ont pas été jolies ».

Au dessus de Cellefrouin, l'évolution a été plus tardive encore. L'*e* de flexion était encore solide au Temple en 1876, à Chevagnac en 1880. Il est tombé à Lascoux entre 1878 (R.) et 1882 (L[4 5], M.). L'*e* de la diphtongue *ie* était déjà tombé en 1878 (R.).

A Chalais, la diphtongue *ie* s'est réduite entre 1867 (P[2]) et 1887 (P[3]) : *pani*, *sūlī*, etc. Mais la flexion nominale n'a pas encore été ébranlée : *mōztè* « mongettes » (Le *z* est enfantin).

A Saint-Claud, la famille Bourgeate nous fournit les dates suivantes : Les diphtongues *ie*, *ue* sont simplifiées en 1874 (B[4]). La flexion nominale, diminuée, mais encore de règle en 1867 (B[2]) et en 1869 (B[3]), tombe à la fin des phrases à partir de 1874 (B[4] et B[5]) : *klẽ pĕrĕ sō mādūrĕ* (B[2], B[3]), « ces poires sont mûres », devient *klẽ pĕre sō madur* (B[4] et B[5]).

Chez-Ménier est à la même étape que Chalais : *paní*, *dwè bŭtḷè* (D. 1886). Ce doit être le point extrême qu'ait atteint l'évolution.

Le bourg de Saint-Claud se trouve en avant sur les hameaux comme il l'a été pour la réduction de l'*ḷ*.

L'évolution gagne en ce moment le Pont-d'Agris (*í*, *e* de flexion ébranlé 1880), La Rochette (*í*, *e* de flexion très chancelant 1880), Parzac dont le chef-lieu était entamé en 1862 (*pāní*, *dè lā́z oy*. L.) mais non les hameaux, Saint-Laurent lui-même, qui a perdu l'*e* de *ie* et de *ue* vers 1873, mais conserve encore pleine de vie la flexion nominale.

Au dessous de Cellefrouin, le triomphe de l'évolution est de plus en plus ancien à mesure que l'on descend vers la Charente. Nous le trouvons complet à Goutibert en 1883, à Puyrajoux en 1873, hésitant encore Chez-Périchou en 1876, aux Forges en 1877, aux Pradelières en 1874[1].

Mais déjà les atones étaient fort diminuées au Maschinet, alors qu'elles étaient encore solides à Cellefrouin : *nótḗ vĭṇ nè sõ pā́ jolĭvĕ ujã* « nos vignes ne sont pas jolies cette année », *dè lā́ trìḷ* « des treilles », *paní* et *paníe*, *ānū́* et *anū́e* « aujourd'hui » (L. vers 1813). Cependant, la chute de l'atone était complète à Chassiecq (L[2]) et à Beaulieu (C[2]) avant 1865, à Ventouse vers 1860 (C[3]), à Goise avant 1848 (B[2]), à Romfort[2] avant 1847 (J[2]), à Saint-Gourson avant 1841, à Couture avant 1847, à Saint-Angeau avant 1844, à Valence[3] un peu après 1804, à Mouton en 1808, à Moutonneau en 1807. Déjà, en 1827, il ne restait plus au Bois-Bernardent que l'*e* des flexions nominales dans l'intérieur des groupes ; en 1817, l'*e* des flexions verbales et des diphtongues était tombé à Saint-Angeau. Saint-Front, seul, du haut de son rocher à pic, a résisté plus longtemps : intact encore en 1845, il s'est rendu avant 1874.

Au delà de la ligne marquée par les localités que je viens de citer, les atones n'ont laissé, de mémoire d'homme, d'autre souvenir que l'*ḗ* des proclitiques *klḗ* « ces », *nŏtḗ* « notres » (Nanteuil), *tŭtḗ* « toutes » (Bayers).

Ainsi l'évolution destructrice des *é* atones se propage, comme les autres, de l'Ouest à l'Est, gagnant ainsi au domaine français, avant toutes les autres, les régions basses et les localités les plus exposées aux influences étrangères, et ne s'élevant que petit à petit sur le haut du plateau.

L'évolution normale de l'*e*, à Cellefrouin, a donc été : *é*, *é*, *ĕ*. Jusqu'à quelle époque pouvons-nous ainsi remonter ? Il serait difficile de le dire.

---

[1] L'*e* de flexion, entièrement tombé chez un enfant (1880), reste en partie chez deux autres (1881). || [2] *paní* « panier » (J[1] 1812). || [3] *paní*, *pā̆rí* « poirier », et aussi *lãdíe* « landier », *pie* « pied ».

La graphie *e* n'apprend rien sur le timbre de la voyelle. Pouvons-nous admettre que tous nos *e* actuels aient eu le même point de départ et soient passés par *è*? Autre question bien obscure.

Mais nous verrons qu'à Cellefrouin l'*ó* latin est devenu ouvert, et l'on est en droit de se demander si l'*é* n'aurait pas eu le même sort? En tous cas, la marche de l'évolution paraît uniforme, et, si tous les *e* n'ont pas encore abouti au même résultat, il n'est pas nécessaire de chercher d'autre cause à leur variété de timbre qu'une différence chronologique dans le point de départ et une différence de viabilité dans le chemin parcouru.

Evolutions dans les directions de l'i et de l'a.

Deux autres évolutions sont possibles pour l'*e* : il peut se fermer ou s'ouvrir d'avantage, et, de la sorte, tendre vers *i* ou vers *a*.

Il s'est fermé dans les finales latines à Mouton : *mé*, *té*, *sé*; encore plus à Lichères : *mĭ*, *ti*, *sĭ*. A Cellefrouin, il ne s'est fermé qu'en hiatus : SEBUM, *sĭ*; TEGULAM, *tĭbl̥*, etc.

Le contact d'une *r* ou d'une *l* subséquente a obligé l'*e* à s'ouvrir et l'a transformé en *a*. Cette seule condition paraît suffire dans la région de l'Ouest pour *er* : *tār* « terre » (Ruffec), et même à Valence, *păr*, PIRUM; à Champagne-Mouton pour *el* : *ɛãdal* « chandelle ». A Cellefrouin, il en faut une de plus, à savoir : que *er* soit appuyé, et que *el* soit atone. Nous avons donc : PERDERE, *pằrdr*, mais PERDIT, *pèr*; SERPENTEM, *sằrpã*, mais *SERPEM, *sèr*; ILLA EST, *al ḗ*; EST ILLA, *ḗt ĕl*.

Le changement de *er* en *ar* est nouveau. On n'en trouve aucune trace dans le *Cartulaire*, ni dans le *Censier*. L'exemple le plus ancien que j'ai relevé est du XVe siècle : *La Tharne* « La Terne », 1470, 20 juillet (Aveu de Château-Renaud, *Arch. nat.*, P. 513, 2e vol.) Cette transformation, inconnue sur le haut du plateau, est une étape antérieure à celle de la région occidentale.

ÉVOLUTIONS DE L'O

Evolution dans la direction de l'ŏ.

L'*ò* est rare à Cellefrouin. Ma mère ne m'en a fourni que quelques exemples recueillis au cours de la conversation. Elle ne m'en aurait pas

donné un seul si elle avait été interrogée directement. Ce sont : *sȯr* « sœur et sœurs », *mȯr* « morts », *gȯr*, usité dans cette seule comparaison *sălă kŭm dè lă gȯr* « salé comme de la *gore* (goure ?) », *ɛȯz* « chose », *mȯɛĕ* « mouches », *kȯ* « cou ». Mme V. de Mouillac prononçait aussi *kȯ* « cou», avec un *o* très ouvert et très long.

Cet *ȯ*, dans les trois premiers mots, peut tenir à l'*r* ; dans les deux suivants, à la diphtongue issue de *o*, qui existe encore au Temple ; dans le dernier, à la diphtongue *ou* (OL), dont la réduction paraît toute récente et qui est représentée à Saint-Claud par un *ȯ* parfaitement stable (L¹, L²).

Après la génération de ma mère, cet *ȯ* est complètement fermé, excepté dans quelques mots, où il doit être influencé par le français : *ȯr*, HORRIDUM, d'où le verbe *ȯrĭ*, *sȯr* « sœur », *mȯr* « mort », etc., mais aussi *mȯr* « morts », *kȯr* « corps » (G⁴).

Cet *ȯ* répond à la diphtongue *au*, soit latine, soit romane : AURATICUM, *ȯrăj* ; AURICULAM, *ȯrĕl̥* ; INRAUCARE, *ărȯɛa*, d'où *rȯɛ* et *rȯɛŭ* « enroué » ; *GAUTAM, *jȯt* (G¹) ; RAUBAM, *rȯb* (G¹) ; GRACULA, *GRAULA, *grola* (C. s. marge 5/3), *grȯl* ; g. PAUTA, *pȯt* ; g. RAUSTJAN, *rȯtĭ* ; AUGUSTUM, *AGUSTUM, **aust ȯ* ; CLAVUM, *kl̥ȯ* ; TABANUM, *tȯ* ; CALCEARE, *ɛȯsă* ; FALCARE, *fȯɛă* ; g. WARINWALDA, *grènȯd*, etc. ; à la diphtongue *ou* (OL) : COLLUM, *kȯ* ; FILIOLUM, *fĭl̥ȯ* ; SOLUM, *sȯ* « aire » ; SOLIDUM, *sȯ* ; POLLICEM, *pȯz* ; PULLICELLA, *pyȯsĕl* ; PULLICEM, *pyȯz* ; g, *HULIS, dim. *gȯsă* ; à O + S : MUSTUM, *mȯ* ; MUSCAM, *mȯɛ* ; g. BRUSTAT, *brȯt*, d'où *brȯ* « jeunes pousses » ; GROSSUM, *grȯ* ; OSSUM, *ȯ*, et dans les pluriels COLAPHOS, *COLPOS, *kȯ*, dim. *-OTTOS *ȯ* (*janȯ* « Jeannots », etc.), *pȯ* « pots », *sabȯ* « sabots », *brȯ* « brocs », *sȯ* « sots », etc.

Cet *ȯ* est ferme, sauf dans cinq mots, où nous le voyons s'affaiblir en *ŏ*. Ce sont : *sȯr* (G¹) « sœur », *sŏr* (G³ et suiv.) ; *jȯt* « joue » (G¹), *jŏt* (G⁵) ; *gȯr* « goure » (G¹), *gŏr* (G⁵) ; *brȯd* « grossier », *pã brȯd* « pain noir (G¹), était déjà réduit à *brŏd* dans le parler de M. V. de Mouillac. Nous avons de même à Romfort un *ȯ* (*rõfȯr* « Romfort », J¹ 1813) changé en *ŏ* (*rõfŏr*, J⁴ 1870).

L'*ŏ* (qui devient *ȯ* devant *r*) s'est produit à la tonique, quand celle-ci, soit au pluriel, soit en dérivation, a été suivie d'une syllabe plus intense, et quand elle s'est trouvée finale : Dim. *-*ŏtè*, -OTTAS (*jănŏtè*) ; **sŏtè* « sottes » ; **brŏɛè* « branches » ; **rŏdè*, ROTAS ; **fĭl̥ŏl̥è*, FILIOLAS ; **sŏlè*, *SOLAS (SOLUM) (*la sŏl dæ̃ prà* « le sol du pré ») ; **nŏrè*, *NORAS ; **fŏsè*, FOSSAS ; **grŏsè*, GROSSAS ; **lŏjè*, LAUBIAS ; **fȯrjè*, FABRICAS ; **mȯrtè*, MORTUAS, d'où les pluriels *-ŏté*, *sŏté*, *brŏɛé*, etc. (G¹), et les singuliers *-ŏt*,

sŏt, *brŏc*, *rŏe*[1], etc. (Saint-Claud *-ŏt*, *sŏt*, *brŏe*, etc.); — les dérivés *kŏpă* « couper », *pŏtad* « potée », *sabòta* « faire du bruit avec ses sabots », *krŏza* « creuser », *ărŏeă*, m. à m., *mettre en roche* « enterrer le cadavre d'un animal », *brŏea* « tricoter », *ărŏdaḷ* « ornière », *afiḷŏlă* « faire filleul », *bŏrnă* « ruche à miel »; — enfin, *kŏ* « coups », dim. -OTTUM *-ò* (*janŏ* « Jeannot »), *po* « pot », *sabŏ* « sabot », *brŏ* « broc », *sŏ* « sot », *rŏ* « roc », etc., et malgré l's du radical *krŏ* « creux ». L'*ŏ* de *lojă*, LOCARE; *dèmŏra*, DEMORARE, remonte, non à l'atone latine, qui aurait donné *u*, mais à la tonique **ŏ* : **lŏjè*, LOCAT; *dèmŏrè*, DEMORAT, laquelle vit encore à Saint-Claud *lŏj*, *dèmŏr* : (Cf. *u apŭy* « il appuie » qui est tiré d'ADPODIARE.)

A quelle époque s'est faite cette réduction à la finale? Nous ne pouvons le savoir d'une manière certaine. Mais il y a des indices qui permettent de croire qu'elle n'est pas antérieure à la seconde moitié du XVIIe siècle. En 1668, le village du *Masdinteau* est écrit, dans les registres, accidentellement *Madintheo* et *Mas d'Intot*. Cette graphie ne pouvait répondre qu'à un *ō* ouvert ou fermé, sans doute fermé. Or, comme elle était propre aux mots comme *pot*, *sabot*, etc., on peut croire que ceux-ci avaient un *ō*. S'il en était ainsi, un mot français en *-eau*, introduit à cette époque dans le patois aurait suivi l'évolution *ō* ⟹ *ŏ*, et serait aujourd'hui identique pour la voyelle aux mots en *-ot*. Or, cela paraît être arrivé pour *bedeau*, qui se prononce, en effet, *bèdŏ*. Pour que la preuve fût complète, il faudrait prouver (ce que je ne puis pas) qu'il n'y a pas eu substitution de suffixe.

Evolution dans la direction de l'u.

Dans la commune de Cellefrouin même, au Temple, l'*ŏ* a pris un autre chemin. Dans les atones, il s'est fermé en *ŭ* : *ŭ tāpḷ* « au Temple », *ŭrĭ* « aurait », *ŭsĭ* « aussi » (F[2]), *ŭrèḷ* « oreille », *fŭ* « il faut » (T[1]).

Le même changement s'est produit à Ventouse, *sŭtă* « sauter » (C[1], C[2]); au Cluseau (Sainte-Colombe), *fŭea* « faucher ». L'*u* s'annonce accidentellement à la finale, à Beaulieu, *kŭ* « cou » (C[2]); à Ventouse, *evŭ* « cheval » (C[3]), formes encore inconscientes, qui nous font prévoir que l'*ŏ* va continuer son évolution sans perdre sa quantité, uniquement en se fermant davantage.

---

[1] Dans les noms de lieux : *mŭlĭ d lă rŏe* « moulin de la Roche »; *la rŏe* « La Rochefoucauld ».

Evolution dans la direction de l'œ.

Comme l'*ŏ* se transforme en *ŭ*, la position de la langue étant assez peu différente pour l'une et l'autre voyelle (fig. 34), ainsi l'*ŏ* atone se change naturellement en *œ̆* (cf. fig. 34 et 30). Dans les deux cas, les lèvres refusent de s'ouvrir.

Nous avons *œ̆*. non seulement à l'atone : *dèrmĭ*, DORMIRE; *dèrmrè̄*, *DORMIRE-HABEO; *mèrĭ*, *MORIRE; *pègĭ* (G¹), POTUI; mais encore à la tonique par la substitution des formes atones : *pā̆ mòyè̄ kĭ dœ̆rm* (G¹) « pas moyen que je dorme ».

Evolution dans la direction de l'u.

Ce changement, qui est en voie de se faire aux Pins, et qui est déjà accompli à Agris, La Rochette, etc. (cf. *bœ̆r* « boire », chez les anciens, *bŭr*, chez les jeunes aux Pins), ne se trouve sûrement à Cellefrouin que dans *jœ̆dĭ*, *jŭdĭ* (G¹), les deux formes co-existant.

Nous verrons plus loin que l'*ò* latin atone est représenté dans certains mots par *u*; mais je crois qu'il a passé par l'intermédiaire *u*.

ÉVOLUTIONS DE L'a

Nous n'avons guère qu'à enregistrer des faits accomplis et à recueillir les premiers indices d'une évolution qui se prépare.

Evolution dans la direction de l'a.

L'analogie de l'*e* et de l'*o* ferait supposer un *ā̆* comme ancêtre de notre *ā̆*, le seul que nous rencontrions aujourd'hui, à Cellefrouin, avec sa variété réduite *ă* et *ă̆* devant *r*. L'absence de traces de cet *ā̆* dans le parler actuel prouverait seulement que cette voyelle, ayant commencé son évolution plus tôt que les deux premières, a de même dépassé plus vite le point de départ. Rien de plus naturel. Cela est du reste insinué par le changement de l'*ā* en *ē̆* qui se trouve sur le haut du plateau : *tẏãntē̆*, CANTARE (Roumazières); *tẏāvē̆o*, CABALLUM (Montbron).

L'*ā̆* remonte aux diphtongues finales *au*, *ai* : CLAVEM, *CLAU, *kl̥ā̆*; GALLUM, **djau*, *jā̆*; ILLAC, **lai*, *lā̆*, etc.; à A + S : CASTELLUM, *ɛā̆tē̆*; CATTOS *ɛā̆*; CANTATOS, *ɛãtā̆*; *EX-PAVOR-ACULOS, *ē̆pŏrā̆l̥*; RASUM, *rā̆*; NASUM, *nā̆*, dans les expressions *ā plĕ nā̆ d tèt* (G¹) « à plein nez de tète », *a tŭ nā̆ d tèt* (G³) « à tout nez de tète »; PASSUM, *pā̆* (adv.); à A + R + consonne :

PARTEM, *pâr*; g. MAGINHART, *mênâr* « Ménard »; à un A simple dans quelques mots qui n'ont pas été influencés par des formes atones : -ABAM, *-âv* (*cătâv*, etc.); PARA, *pâr* « présente » (G[1]); NASA, *nâz* (G[1]), *la nâz dœ̃ bŭ* « *nase* (naseau) du bœuf »; *MARA, *mâr*, dans le nom de lieu *la cõm dẽ la mâr* « la chaume de la Mare »; g. HAGA, *l âj* « L'Age », (hameau de Saint-Claud); *CRAPPA, *râp* « grappe », *grâpĭ* « pris par l'onglée »; g. HALLA, *âl*; g. HAPPA, *âp* « happe », d'où *âpa* « happer ».

L'*ă* est un affaiblissement de l'*â*. Nous le trouvons dans les formes atones ou dans les finales qui n'ont pas été protégées par des consonnes (l'*r* et l'*l* exceptées) entre la chute du D et celle de l's : *pâyẽ* « aucun », composé de *pâ* « pas » et de *ẽ* « un »; *cătĭl* (G[1]) « chez eux », composé de *că* « chez », et de *ĭl* « eux » : *pradẽ*, PRATELLUM; **cătadẽ*, *cătadé*, CANTATAS; **jŭrnadẽ*, *jŭrnadé* (G[1]), *DIURNATAS; suff. *-adẽ adé* (G[1]); **tènalẽ*, *tènalé* (G[1]), TENACULAS; **rĭcardẽ*, *rĭcardé* (G[1]), g. RIKHARD-AS, suff. *-ăs*, -ACEA (**cĕnăsẽ*, *cĕnăsé* « touffes de petits chênes », *ŭmăsé* « touffes de petits ormeaux », etc.); d'où les singuliers : *-ăd*, *tènal*, *rĭcard*, *-ăs* (cf. Saint-Claud, *-âd*, *tènâl*, *-âs*); suff. *-ă*, -ARE -ATUM (*cătă* « chanter, chanté »; *tĭbla* « gâteau cuit dans une *tible* (tuile) »; *cŏlă* « gâteau cuit dans une feuille de chou »); *-ă* -ATTUM (*fŭrca* « pieu fourchu »; *lŭbătĕ*, tiré de *lŭbăt*, *LUPATTUM); *ă*, -ACUM (*Lŭsă*, *căvayă*, etc.); *pră*, PRATUM; *ăl*, ALIUM; suff. *-ăl*, *-ALIUM, -ACULUM (*mĕnŭzăl*, *MINUTIALIUM, refait sur MINUTIALIA; *trăvăl*, TRABACULUM); *ĕgal* « rosée »; *nă* « nez », *pă* « pas » (subst.), *bră* « bras », refaits sur le modèle de *pră* « pré », pl. *prâ*.

L'analogie, toutefois, n'a pas encore si complètement triomphé que nous ne puissions la surpendre en train d'étendre le domaine de l'*ă*. La forme archaïque *nâ* « nez », n'existe plus après Marie Neuville (G[3]). *pâr tă mâ* (G[1]) « présente ta main », est devenu chez moi *par ta mã*. Ce ne sont là que des cas isolés. Mais il y a toute une classe de mots pour lesquels l'unification du singulier et du pluriel n'est pas encore faite; ce sont ceux qui contiennent le suffixe -ACULA ou -ALIA. Régulièrement, nous devrions avoir, soit *âl* (sing.), *âlé* (plur.), soit *ăl*, *ălé*. Mais il faut compter aussi sur l'analogie que peut exercer le suffixe *-al*, -ACULUM, pluriel *-âl*. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver, dans le parler de ma mère, des formes comme *kwâlĕ*, *CODALIAS (*tŭ t ẽ fĕ dẽ brâvẽ kwâlĕ* « tu t'es fait de jolies *couailles* »); *pĕnâlĕ*, *PANNACULAS « haillons »; *kŭvrâlĕ* « couvrailles, semences »; *gŭnâlĕ*, dér. de GONNA. Un mot se présente avec les deux formes : *mŭrâlé* et *mŭrălĕ* (G[1]) « murailles ». Mais les générations nouvelles ne connaissent plus que la désinence *-ăl*, laquelle, du reste, s'était imposée chez ma mère à *gŏrăl* « *goraille* » tiré de *gŏrĕ* « petit porc », *fĕrăl* « ferraille », *mârmăl* « marmaille », *măl* « maille ».

Les évolutions de l'*a* les plus intéressantes sont celles qui le transforment soit en *è*, soit en *o*, soit en *œ*.

Evolution dans la direction de l'è.

Cellefrouin est placé entre deux domaines où l'*a* s'est changé en *è* : un petit domaine limousin, auquel appartient le haut du plateau, et le grand domaine français qui tend à nous englober.

Le domaine limousin de l'*a* ⟶ *è* est peu étendu. Comme il n'est pas dans mon sujet d'en entreprendre l'étude, il me suffira de dire qu'il comprend Saint-Maurice, Manot, Chabrac, Les Mias (Nieul), Roumazières, Genouillac, La Péruse, Chabanais, Cherves, Lésignac, Yvrac, Montembœuf, Massignac, Le Lindois, Bunzac, Montbron, Bussière-Badil, Feuillade, laissant en dehors Confolens, Brigueil, Chantrezac, Nieul, Suaux, Chasseneuil, La Rochefoucault, Bouex, Rougnac, Rochechouart, Nontron. Ce territoire n'est pas homogène. Mais dans la partie qui nous avoisine, c'est l'*ā*, soit libre, soit entravé, qui est devenu *ȅ* : *tý̆ātȅ* « chanter », *tý̆ātȅdŏ* « chantée », *nȅtrĕ* « *natre*, taquin » ; mais *tý̆ātà* « chanté », *tý̆ātădȅ* « chantés », *nătrȅ* « *natres* ».

Le domaine que j'ai appelé français ne mérite qu'en partie ce nom. Il n'est pas non plus homogène. Aussi convient-il de lui tracer plusieurs limites.

La plus éloignée de nous est celle de l'A tonique non final devenant *e*. Elle serait difficile à déterminer, d'autant qu'il a pu y avoir des retours de l'*e* vers *a*, et que l'invasion du français a effacé bien des formes. Nous trouvons, jusque dans les Deux-Sèvres, *sabe*, SAPAM (Favre, Lalanne); *échalle*, SCALAM ; *ale*, ALAM (Favre). Je puis mentionner encore *lan*, LANAM (Chaunay); *păl*, PALAM (Ruffec); *sèmän*, SEPTIMANAM (Nanteuil), des noms comme *lá trãĉad* « La Tranchade » (un pré), *lá kŏ̄rad* « la Courade » (une sablière), à Saint-Fort-sur-le-Né (près de Salles-d'Angle), et les autres mots cités pag. 281 et 312.

Une seconde limite est celle de -ACUM ⟶ *ĕ*. Elle est déterminée par les noms de lieux Montigné, au nord de Rouillac, Luxé (mauvaise orthographe pour Lucé), *Echoisy* (commune du Mansle), qui était, au moyen âge, *Eschausec*[1], Juillé, Aisecq, Pougné, Chassiecq. Les points extrêmes où *a* s'est conservé sont, à partir de Rouillac, Genac, Marcillac, Ambérac,

[1] *Cartulaire* du Chapitre (M. Lièvre, la Boixe, *Bul. arch. de la Char.*, 1880).

Moussac (commune de Salles), Poursac, Bioussac. Au sud-ouest, cette limite est loin d'atteindre celle de l'A final ⋙→ *e*; mais, au nord, à Chassiecq, elle empiète sur cette dernière.

Puis vient la limite de l'A de -ATUM ⋙→ devenu *ẻ* ou *ẽ*[1]. Je ne la connais, au sud-ouest, que par des renseignements recueillis accidentellement ou de seconde main[2], mais que j'ai lieu de croire exacts.

Elle embrasse, en commençant à la latitude d'Angoulême, Touvre, Mornac jusqu'à la forêt de Bois-Blanc, Ruelle, La Simarde (Champniers), deux hameaux seulement de Brie (Les Chirons et Les Brébions), Anais, Tourriers et le hameau de Bouffanais, Aussac avec le hameau de Vadalle, Le Maine[3], Mansle, Fonclaireau, Fontenille, Lonnes, Chenon, Poursac, Aisecq, Bioussac, — abandonnant, dans le domaine de l'*a*, les hameaux de Brouterie, du Querroy, de Rouzac, appartenant à Mornac, le reste de la commune de Brie, y compris le chef-lieu et les Rassats, la commune de Jauldes tout entière, Coulgens, Ravaud (commune d'Aussac), Nanclars, Puyréaux[4], Mouton, Lichères, Moutonneau, Bayers, Couture, Saint-Sulpice, Saint-Gourson, Nanteuil, Benest.

Enfin, nous avons la limite de -ARE ⋙→ *ẻ* ou *ẽ*. Elle se sépare de la précédente à Puyréaux, qu'elle enveloppe, pour se confondre de nouveau avec elle à Bayers. A partir de ce point, elle incline vers le sud, embrassant Couture, Saint-Gourson et Nanteuil. Dans ce petit territoire, nous avons CANTARE, *ɛãtẻ*, et CANTATUM, *ɛãtẵ* ou *ɛãtẵt*[4]. La forme *ɛãtẵt* nous donne la raison de cette différence. L'A de -ATUM s'est trouvé, jusque dans ces derniers temps, entravé par le *t* final[1].

---

[1] M. de Tourtoulon s'est trompé sur cette limite et sur la suivante. Il est bien excusable. Obligé de traverser très rapidement le pays, il a été forcé de s'en tenir au témoignage des habitants. Or, ceux-ci, dans la crainte de passer pour des limousins, dénaturent sciemment leur parler devant les étrangers. Plus d'une fois, ils ont essayé de me tromper moi-même. || [2] Je les dois à M. Pinassaud, de Brie, à MM. les curés de Brie, Anais, Tourriers, Aussac, Puyréaux. || [3] L'infinitif se sépare aussi du participe à Arfeuilles (au sud du canton de La Palisse, Allier), *ɛãte* « *chanter* », *ɛãta* « chanté ». || [4] En dehors de la région que j'ai étudiée, la limite de la langue d'*oïl* passe, d'après M. de Tourtoulon, au sud du Verdon, entre Berson et Bourg; au nord de Libourne, entre Coutras et Monpont; à l'ouest de Saint-Aulaye, à l'est d'Aubeterre, qui appartiendrait, ainsi que Saint-Séverin, Pillac, Montignac-le-Coq, à un dialecte mixte, à l'est de Montmoreau, à l'ouest de La Valette, de Dignac, entre

Mais, je me hâte de le dire, les deux dernières limites que je viens de tracer ne sont vraies que pour les générations anciennes. L'évolution qui a saisi l'A final dans la région nord-ouest de notre territoire s'étend chaque jour, et elle a déjà fait sentir son influence assez loin.

Le point où, à ma connaissance, l'*e*, issu de -ARE, existait à côté de l'*a* du participe à l'époque la plus ancienne, c'est Nanteuil. Il en était ainsi au commencement du siècle; et, déjà en 1818, l'*e* était réduit à *ĕ* : *rturnĕ* « retourner », *dãsà* « dansé » (R.). Le changement a été aussi accompli à Bierge avant 1825 (V.), à Saint-Gourson avant 1842, à Couture avant 1847. Il s'est fait à Chassiecq entre 1835 (L[1]) et 1865 (L[2]), à Bayers après 1830, vers 1867. A cette date, en effet, l'*è* n'était pas encore entièrement sorti de l'*à* : *y è ẽta lăburá* « je suis allé labourer » (jeune homme); il était complet vers 1880 (petits enfants que j'ai observés à leur insu). L'*ĕ* s'est introduit au participe, sous l'influence du français, à Nanteuil, au moins dans la génération de 1841 (B), à Saint-Gourson, dans celle de 1842, mais sans avoir complètement remplacé la forme locale : *dãsĕ* « dansé », mais *prà* « pré » (Nanteuil, B.) *ẽtă* et *ẽtĕ* « été » (Saint-Gourson). Depuis, l'*à* du participe a-t-il abouti phonétiquement à *è* dans toutes ces localités? Je le suppose. Mais je ne le sais sûrement que pour une, Bayers, où ce changement s'est fait entre 1867 et 1880 : *kắ lŭ vèlí mãhè...*, *il l à mãhè* « ce loup voulait manger..., il l'a mangé » (petits enfants observées en 1887).

Un fait intéressant à noter, c'est que l'évolution accomplie chez les jeunes réagit sur les personnes âgées. Tandis que M. Meunier (1828), absent de Bayers depuis longtemps, conserve fidèlement l'*a*, une femme plus âgée (1818), qui n'a pas quitté le pays, a suivi la mode nouvelle et souvent mélange les deux formes. En 1887, elle disait : *ĭ mã vẽ lăvẽ là bũhẽ* « je m'en vais laver la *buée* (lessive) ». Dix ans auparavant, elle disait (elle en convient) : *ì m ã vẽ lăvă là bũhăd*. Dans le bourg de Chassiecq, il n'y avait en 1886, m'a-t-on dit[1], à conserver l'infinitif en *a*, que trois personnes, dont la plus jeune était M. La Brunerie (1835). Là, comme à Bayers, il y a eu adoption par les anciens du parler des jeunes.

Dignac et Sers, à l'ouest de Bouex, etc. ; — au nord d'Availles, de Millac, de Moutère, du Dorat, de Saint-Benoît-du-Sault; au sud d'Eguzon, d'Aigurande. Ajoutons qu'elle passe au nord de Boussac, de Domérat, de Morvicq, d'Ids, de Mayet-d'Ecole, probablement au sud d'Estivareilles.

[1] Je l'ai vérifié pour deux : l'*ă* est très net (L[1] et P.). La troisième ne s'est pas prêtée à mes recherches.

Le fait n'est pas douteux pour Mme veuve Epinoux (1812), que j'ai pu observer dans plusieurs entretiens différents. Elle mélange les infinitifs en *à* et ceux en *é* dans des proportions variables et sans règle certaine : *ă s mètĭ ă ĉãtè* « elle se mit à chanter », et *fŏ ĉãtă* « faut chanter », *fŏ bŭhă pr ană s kŭĉè* « faut bouger pour aller se coucher », *fŏ ănè nŭ prŏmènă* « faut aller nous promener ». Je supposerais volontiers que le son est *á* et que la moindre incertitude d'articulation fait dominer tantôt *à*, tantôt *è*. Mais voici une observation qui me paraît enlever à cette hypothèse toute probabilité. Mme Epinoux a le sentiment des deux formes, et elle ne l'aurait pas si elle était seulement sous l'empire d'une loi phonétique et non d'une volonté déterminée. Une fois, elle avait prononcé nettement *mărɛè* « marcher » ; alors, elle sourit, répéta sa phrase en disant *mărɛă*. Je venais de la prier de ne pas me faire de *droguet* (étoffe de laine et de fil), c'est à dire pas de mélange. Elle se conformait à ma recommandation. Une autre fois, elle avait dit fort clairement : *lè hã nè pŭvã pă lăbŭră* « les gens ne peuvent pas labourer ». Je voulus la mettre à l'épreuve, et je la priai de répéter. Provoquée à la réflexion, elle devait répondre par la forme qui appartenait à l'élément réfléchi de son patois, ou par celle qui lui paraissait la plus élégante. Elle choisit la seconde : *lăbŭrè*.

En dehors du territoire que nous venons de décrire, nous trouvons des cas isolés du changement de l'*a* en *è*, qui nous font présager l'apparition prochaine de l'évolution.

J'ai deux cas d'un changement caractérisé : l'un au Grand-Madieu (G. 1834), l'autre à Puychétif, commune de Cellefrouin (R. 1850). Chez M. G., l'*à* est à peine altéré au participe. J'ai transcrit : *ĕtă* « été », *vŏyăjă* « voyagé », et aussi *lăbŭrá* « labouré ». Mais, à l'infinitif, le mouvement est plus avancé. J'ai noté *prŏmènă* « promener », *lăbŭrá* « labourer », et plusieurs fois *ané* « aller », etc.; en somme, dans une courte conversation, j'ai recueilli un infinitif en *-ă*, cinq en *á*, quatre en *è*. La réalité du cas de Puychétif pourrait être contestée par cette raison que M. R. habite aujourd'hui Cherves, où les *ã* sont devenus *ẽ*. Cependant ce serait à tort, semble-t-il, car on ne s'expliquerait pas que l'influence de Cherves ne se fasse sentir que dans un seul cas, à l'exclusion dans tous les autres où elle est également possible. Or, tandis que l'*a* se conserve à l'intérieur des groupes syntactiques : (*drŏlẹsĕ, ănĕ m ɛrɛă klè mõjẹtĕ* « *drôlesses* (petites filles), allez me chercher ces mongettes »), les *a* de l'infinitif tendent clairement vers *è* à la finale : *fŏ nŭz ãnná* « faut nous en aller », *sŭpá* « souper », *părlá* « parler ».

Enfin la tendance générale qui entraîne l'*ă* de mon pays vers *è*, plus à Cellefrouin et à Ventouse qu'à St-Claud, a été reconnue par M. Gilliéron

d'après ma prononciation et celle de mes cousins Jean Béchade et L. Darconnat. Les *a* de ces derniers sont un peu plus ouverts que les miens. M. Gilliéron le remarqua, et en tira sur le champ la conclusion que nous devions être à proximité d'un domaine où l'*a* passe à *è*, ce qui a lieu en effet.

Ce changement s'est déjà produit à Cellefrouin pour les finales atones -AS des noms et des verbes. Dans la charte, qui est presque entièrement en langue vulgaire (an. 1076-1101), la flexion nominale -AS conservait son *a*, et elle se distinguait de la flexion formée de la *voyelle d'appui* + s. Nous lisons, en effet, *las eminadas* (K* r. 8/25, 30, 32), *las bordarias* (ibid., l. 34), à côté de *altres*, ALTEROS (l. 29, 34, 9/2), *dels agreiratges* (l. 34). Rien, dans la charte, n'autorise à penser que les formes en *-as* aient été latinisées. Nous avons de même, dans d'autres chartes du *Recto : todas las cosdumpnas* (K* r. 7/28), *III denarios de oblias* (K. r. 6/28), *IIII^or sestairadas* (K. r. 9/32). Mais déjà nous rencontrons une forme en *-es : Bernardus de Landes* (K. r. 2/26, an. 1031-1048). Dans le *Verso*, je recueille *manso de las Fontaniles* (K. v. 1/4, antérieur à 1159-1162), *borderia auz Joffreenes* (K. v. 3/28, an. 1185-1198), *Johanne de Celetes* (K. v. 5/11, an. 1206-1226).

Dans le *Censier* (1274), les formes en *-as* sont rares, par exemple : *de campo de la Courradas* (s. t. 2/7), *de las Correyras* (ibid. l. 8), et certainement latinisées. Celles en *-es* sont nombreuses. Les voici : *prato de las Bordeles* (1/22), *de vallibus ou Gouteyrenes* (1/30), *molendenum de Lopges* (1/38, etc.), *borderia de las Cumbes* (2-24), *de campo de las Corrieres* (2/31), *P. de las Duranties* (4/2, etc.), *prope Villanes* « Villaines » (5/13), *de prato de las Pradelieres* (5/23), *de campo de las chaumes* (6/16), *de campo de las chaumes de las Pradelieres* (7/5), *de las pradeles de Pocheyras* (7/7), *de orto de laffontaneles* (7/22), *deu vinhaus de las Ages* (9/11). La *voyelle d'appui* + s est également représentée par *-es : de borderia ou Faures* (8/7).

Le changement de l'*a* en *è* devant s à la posttonique était donc sûrement accompli au XIIIe siècle. L'était-il plus tôt, au XIIe et même au XIe ? Pour le décider, il faudrait pouvoir identifier *Landes*, *Fontaniles*, *Joffreenes*. Quant à *Celetes*, il ne prouve rien, car, à Celettes, l'évolution est aujourd'hui bien plus avancée qu'à Cellefrouin ; il pouvait en être de même au XIIe siècle. J'en dirai autant de *Fontaniles*, si ce nom représente bien Fontenille. Pour les deux autres, je ne saurais leur assigner un lieu de provenance. Resterait donc la charte en langue vulgaire qui conserve toute son autorité. Il est vrai que les autres chartes, au moins celle du Chapitre, supposent une transformation générale déjà accomplie. Nous lisons en effet : *does reges*

« deux *reges* » (ch. du Chap. attribuée par M. Boucherie au xe ou au xie siècle), *en las oblies de...*, *ut illi mos clams et mas coreles in pace persolvant et ses menaces* (Ursus de Juillac, 1182-1203). Mais rien ne prouve que l'évolution se soit produite à Cellefrouin en même temps que dans la plaine de l'Angoumois. Tout ce que nous avons vu jusqu'ici nous porte plutôt à croire le contraire. Il est vraisemblable, en effet, que l'évolution a monté progressivement sur la hauteur jusqu'à ce que (à peu de distance en amont de Cellefrouin) elle se soit heurtée à une barrière infranchissable.

Quelle était cette barrière? C'est peut-être ce que nous apprendra l'étude de la limite actuelle de -AS posttonique ⟹ *ė*.

La flexion -AS posttonique se trouve : 1° dans les noms aux pluriels féminins; 2° dans les verbes aux secondes personnes du singulier du présent de l'indicatif de la 1re conjugaison, du présent du subjonctif de toutes les conjugaisons, de l'imparfait en -ABAS et en -IAS, d'où il est passé au conditionnel. Nous trouvons encore deux terminaisons sorties de -AS, l'une à l'imparfait du subjonctif et l'autre au parfait de l'indicatif; mais elles ne nous apprendraient rien, puisqu'elles dépendent de l'analogie.

Contentons-nous donc de faire porter notre examen sur les noms en -AS, les 2es personnes des présents de l'indicatif et du subjonctif, et les deux formes de l'imparfait de l'indicatif. Ces cinq terminaisons ont une limite unique entre la commune de Saint-Laurent et celle de Chantrezac, entre Negret et les Carmagnats, entre les derniers villages de Saint-Claud et la commune de Nieul. Nous avons d'un côté *ė*, de l'autre, *ǎ*. A Nieul, la limite se divise : celle des verbes, moins le présent de l'indicatif, embrasse Lussac, Chasseneuil; celle des noms descend entre Lussac, Chasseneuil d'un côté, Suaux, Chez-Bonnaud (où l'*ǎ*, remplacé par *ė̌*, est parfaitement reconnaissable) de l'autre; celle du présent de l'indicatif recule jusqu'à Roumazières, abandonnant Nieul et Suaux pour rejoindre la précédente à Chasseneuil. A Saint-Mary, nouvelle bifurcation : -IAS (*yǎ*) persiste jusqu'à La Rochette; mais -ABAS devient *ǎvė̌* à Saint-Mary et *ǎvǎ* aux Pins. Le présent du subjonctif suit l'indicatif, même pour la 1re conjugaison.

Ces limites, sauf celles des présents, s'expliquent d'elles-mêmes : *ịas*, *ạbas* étaient devenus *yạs*, *avạs* quand les A posttoniques sont passés à *ė*. La tendance de l'I à se consonnifier dans cette région, et l'action analogique des personnes du pluriel sur -ABAS sont les causes premières de la conservation de l'*a*. Il en est de même du subjonctif à Lussac et à Chasseneuil *ãjǎ* « tu ailles » (*anias*).

Si le changement d'accent a eu une action si évidente dans ce cas, il est permis de penser qu'au delà de la limite AS ⟹ *ǎ*, cette finale avait par-

tout reçu l'accent d'intensité comme elle le possède aujourd'hui : *pụ̄mas*, **pūmą̄*, *pŭmą̄*. En deçà de cette limite, au contraire, le changement de AS en *è* était déjà accompli quand la finale a pris une intensité suffisante pour que la tonique précédente fût traitée comme une atone, d'où la série *pụ̄mas*, **pụ̄mè*, *pŭmẹ̀*.

Quant à la seconde personne du présent de l'indicatif, la question se pose de savoir pourquoi elle a été traitée dans deux communes autrement que les noms féminins : *tū tɛãtè̄* comparé à *pumā́*. La première idée qui se présente est d'y chercher une influence analogique des secondes personnes en -ES. Ce doit être la bonne, car nous avons identité parfaite entre *tè tɛãtè̄y* et *tè dèvè̄y* « tu chantes, tu dois » (Suaux, B.), *tu ɛãtè́* et *vè ɛãtè́* (Nieul, M.). C'est, en effet, cette forme qui s'est propagée à Nieul et aux environs, à l'imparfait du subjonctif et au parfait, tandis que c'est *a* qui s'y est propagé à Saint-Mary.

C'est donc l'accent tout seul qui a constitué la barrière qui s'est opposée à la transformation de l'-AS posttonique en *è*.

Evolution dans la direction de l'o.

L'évolution de l'*a* vers l'*o* s'annonce déjà dans le parler de M. E. Cottineau (Beaulieu), mais d'une façon tout à fait accidentelle : *ɛvå* « cheval ». Ce changement s'est entièrement accompli à la tonique depuis le haut moyen âge, comme nous avons eu occasion de le dire, après la chute des finales latines T, M, et des finales romanes D, N : HABET *ŏ*, ILLAM *lŏ*, VADUM *gŏ*, PLANE *pl̥ŏ*, etc. (Voir page 284).

Nous ne nous arrêterons pas aux formes *nŏdā́*, NATALEM ; *nŏdă*, NATARE, qui ne sont pas propres à Cellefrouin ; *avŏlă*, *ADVALLARE, qui est isolé, et qui pourrait être étranger.

Evolution dans la direction de l'æ (è).

Enfin nous avons le changement de l'A atone en *æ* ou *è*.

A la finale, la transformation est constante ; à l'intertonique, elle est de règle, et ne comporte que quelques exceptions ; à l'initiale, elle est restreinte à certains cas particuliers.

Nous avons :

A la finale : POMA, **pŭmè* ; BONA, **bunè* ; OVICULA, **wëlè*, etc.

A l'intertonique : *CANTARE-HABET, **ɛãtèro* ; *BATT-ATORIUM, **bătèdúr*, etc., sauf les exceptions suivantes : *tõbărè́* « tombereau », *fŭmărè́* « fume-

rolles », *sŏ́tărē* « petite sauterelle, — petite claie qui ferme un *goulet* (passage étroit fait dans une haie) et que l'on peut facilement sauter »; *tĕtărē* « enfant qui tète beaucoup »; *jĕgărē* « qui aime à *ginguer* (jouer), en parlant d'un enfant, d'un petit chien, d'un chat, etc. »; *ɛ́ătănī* « châtaignier »; *fōtanī*, réunion de sources situées près du moulin de Chavagnac; *trŭ́ărē* « trouverai ». — Tous ces mots, sauf les trois derniers, sont des dérivés influencés par les simples *tōba*, *fŭmă*, *sŏ́tă*, *jĕgă*, *ɛ́ătăŋ*. FONTANA aurait de même pu agir sur *fōtănī*; mais, comme il n'existe plus à Cellefrouin (nous ne connaissons que le primitif FONTEM *fō*) et qu'il a été sans action sur *fōtĕnĕlĕ* (G[1]) « sources voisines de Cellefrouin », il faut peut-être songer à l'influence des autres mots en *-ănī* (*ɛ́ătănī*, *pănī*, etc.). L'*ă* de *trŭ́ărē* ne remonte pas plus que l'*ē* français de la forme si répandue de « trouverrai », à l'A latin. Il est dû, ainsi que l'*ă* de *ɛ̃băryḗr*, CAMERARIA, à une voyelle nécessitée par le groupe *v'r*, *b'r* et transformée en *a* sous l'influence de l'*r* (cf. Gilliéron, *Mélanges-Renier*, p. 291).

A l'initiale, l'*ē* ne se produit que sous l'influence d'une palatale : *ɛ*, *j* ou *gr*, et non pas dans tous les cas. Nous l'avons entre *ɛ*, *gr*, et *m*, *n* : CAMISIAM, *ɛ̀mī́z*; CAMINUM, *ɛ̀mĭ*; ILLAM-CANALEM, *l ăɛ̀nā́*; *CAN-OLAM, *ɛ̀nŏlē*; *GRAN-ARE, *grēnă*; GRANARIUM, *grēnī́*; *GRAN-OTTARE, *grēnŏta* « tomber grain à grain »; g. WARINOVALDA, *grēnŏ́d*; *grēnĕ* « Grenet » (nom d'homme). Entre *ɛ* et *t* : CAPITALE, *ɛ̀ētā́*; ADCAPTARE, *ăɛ̀ētă*. Entre *j* et *l* : GALLINAM, *jēlĭn*; mais CALOREM, *ɛ̀ălúr*. Entre *ɛ* et *v* : CABALLUM, *ɛ̀ēvā́*; CAPILLUM, *ɛ̀ēvǣl̥*; *CAPICLAM, *ɛ̀ēvĭl̥*; mais CAVARE, *ɛ̀ăvă*; CAVANNUM, *ɛ̀ăvā*; CAVANIACUM, *ɛ̀ăvăŋă*. — Par leur *v*, *ɛ̀ēvǣl̥* et *ɛ̀ēvĭl̥* se dénoncent comme étrangers; *ɛ̀ēvā́* pourrait bien, au moins pour son *ē*, être dans le même cas. Il suivrait de là que l'*a* se serait conservé entre *ɛ* et *v* dans les mots strictement indigènes.

La limite de ce triple phénomène a dû coïncider, il n'y a pas longtemps, avec celle de la flexion nominale -AS ⋙→ *ē*, de la voyelle d'appui = *ē*, et s'arrêter en avant de Chantrezac, Nieul, Suaux, Chez-Bonnaud, où l'*a* est devenu *ŏ* à la finale, et s'est maintenu à l'intérieur des mots : OVICULAM, *ŏ́l̥ŏ*; CAMISIAM, *tɛ̀ămī́zŏ*; CABALLUM, *tɛ̀ăvā́*, etc. (Chaumes). Mais elle a fléchi un peu par suite d'un affaiblissement récent de l'*o* et de l'*ĕ* (voy. d'appui) en *ē* aux Carmagnats, à La Sarcellerie, dans le bourg de Nieul.

Cette limite, surtout au point de vue de l'*a* final ⋙→ *ē*, a une grande importance. C'est celle qui, pour mon oreille et pour les indigènes, délimite le mieux les patois du Midi. Le maintien de l'*a* ou sa réduction à *o* concorde avec l'existence d'un accent d'intensité tellement fort, que nous sommes complètement déroutés, au point de ne plus comprendre les patois qui les possèdent. Au contraire, l'affaiblissement de l'*a* final en *ē*

suppose toujours un accent d'intensité médiocre, une harmonie douce et calme qui constitue comme un lien de parenté entre les patois du Nord. C'est ainsi qu'à Lessac, à La Souterraine, j'ai été pris pour un *voisin*, tandis que ceux qui habitaient à quelques kilomètres de là, au dessous de la limite d'*a* ⟹ *ẻ*, étaient considérés comme des *étrangers*.

Si l'on voulait déterminer une zone mixte entre les idiomes du Nord et ceux du Midi, il faudrait, dans la région limousine, lui donner pour imite d'un côté le maintien de l'A de ARE ou de ATUM, de l'autre, l'affaiblissement de *a* final et de la voyelle d'appui finale en *ẻ*. Cette dernière limite engloberait Brie, Rivière, La Rochefoucauld, Chasseneuil, Saint-Claud, Saint-Laurent, Alloue, Lessac, Abzac, Oradour-Fanais, Gajoubert, et se confondrait ensuite à peu près avec la ligne tracée par M. de Tourtoulon, au sud de ce qu'il appelle le sous-dialecte marchois [1].

Le changement de l'*a* atone en *ẻ* est ancien et doit être antérieur au *Cartulaire*. La transcription d'un *ẻ* était assez difficile avec les seules ressources que fournit l'alphabet latin. Heureusement, deux lettres ont pu être choisies pour le représenter : l'*a* et l'*e*. Et, de plus, ce son avait deux sources, un *a* et une voyelle d'appui qui ne pouvait avoir la valeur d'un *a*, mais seulement celle d'un *ẻ*. Les embarras des scribes et leurs confusions, nécessaires dans ce cas, sont nos meilleurs guides. Or, nous avons dans la seule charte écrite en langue vulgaire : *a*, pour l'A latin : *l autra meitat* (K* r. 8/25), *la terra* (l. 27), *fatza* (Ibid. 33) FACIAT, *los maisnaments* (l. 32); mais aussi pour la voyelle d'appui : *faira* (l. 23) FACERE, *deveira* (l. 34) DIVIDERE ; — *e*, pour la voyelle d'appui : *antre* (l. 27) INTER, *altre* (l. 31) ALTER ; mais aussi pour A : *quovidera* (l. 33) *CONVITARE-HABET. Nous lisons de même : *Fontanilles* et *Parezac* (K. v. 1/4), *Faura* (C. 2/27) FABRUM, *chaina* « chêne » (C. marge, 5/5), *Odebertus Jutgaira* (C. 8/1 a. f.) et *P. Jutzayre* (C. 5/12) (quelle qu'ait été l'intention du scribe, soit de donner l'équivalent populaire du suffixe -ATOR, soit de transcrire une forme savante du suffixe -ARIUM), *lo bayla* BAJULUM (C. 9/46), et *le Beque* « le Bègue » (C. s[1] t. 4/1), *la Quintana* (C. 8/37), avec tous les autres féminins en *a* (*Fouressa*, *Guinharda*, *Meynarda*, *la Eymarota*, *la Bona-*

[1] A cette zone appartiendrait : en Poitou, Availles, Millac, Moutère, Luchapt, Asnières, Saint-Brabant ; dans le Berry, Saint-Benoît-du-Sault et ses environs ; dans la Marche, Le Dorat, Lussac-les-Eglises, Arnac, Saint-Sulpice-des-Feuilles, La Souterraine, Dun-le-Palleteau, Guéret, Bonat, Chatelus, Ladapeyre, Boussac ; dans le Bourbonnais, Doméra t, Montluçon, Commentry, Montvicq, Saint-Bonnet de Rochefort, Ganat, Mayet-d'École, etc.

villa, etc.), et *Alcaydis Quintane* (C. 3/38), *Granautz* (C. 3/4) et *Grenauz* (C. s[1] t. 8/1).

Les autres documents de la région présentent des graphies analogues. Charte de Nersac : *equesta chartra...*, *diema...*, *venda* « vente »..., *seilada* « scélée »..., *fraira* « frère », *redra* « rendre », *ondrabla* « honorable », *durablement...* — Charte de Bourg-Charente : *icesta presenta chartra... Charenta...*, *donea* « donnée », *Piera Faura* et *Johan Faura*, *et lautra ort...*, *li arbra* « arbre »..., *li trei ulma...*, *la cepe de l'ume...*, *la piera qui est mise.* — Charte de Vilhonneur : *fema* « femme »..., *Engolesma...*, *Jehan le Faura...*, *Peyra* « Pierre »..., *quaresma.* — Testament d'Ursus : *Chaduriea* « Chadurie », *al obra* « à l'œuvre » (fabrique), *albaterre* (gen.) « Aubeterre », *sia cassada* « soit cassée ». — Charte de 1107 : *Taillafer* « Taillefer » (*Archiv. nat.*, k. 1144). — Charte de 1159 : *Taillefer* (*Cart.* de N.-D. des Châteliers). — *Cartulaire* de N.-D. de la Garde : *La Garda* (1195), de la *furche* (1212), la *branda* (1278). — Charte de 1318 : *Boutaville* « Bouteville » (Chapitre d'Ang.). — Quittance du château de Jarnac : *autra part.* — Aveux du Château-Renaud, 1418 : *la roche suyrea*, *la terre forea* (*Arch. nat.*, p. 513. 8e vol.) ; 1465 : *Fontenilles* ; 1470 : *Fontanilles* (*Arch. nat.*, p. 513. 2e vol.). — Voir aussi *Gœrlich*, p. 73.

On sait que cette graphie est celle des plus anciens textes français (Serments, Cantilène de Sainte Eulalie et le manuscrit *L* de Saint Alexis), auxquels se rattachent ainsi les nôtres.

ÉVOLUTIONS DE L'Ì

Evolution dans la direction de l'ĭ.

Un seul *ĭ* continue son évolution et descend jusqu'à *ĭ*, c'est celui de la diphtongue *ie*. Cet *ĭ* (*pănĭ*) intact chez moi (1846), est déjà très sensiblement abrégé (*pănĭ*) chez Fr. Neuville (1859). Quand j'aurai ajouté que *rĭ*, RIVUM, s'est réduit à *rĭ*, entre la génération de ma mère et la mienne, j'aurai tout dit sur les transformations saisissables aujourd'hui de l'*ĭ*.

L'*ĭ* s'est conservé à la finale quand il a été protégé par une voyelle ou une consonne tombées tardivement : A, *màrĭ* « Marie » ; *mĭ*, MEAM, *MIAM ; suffixe *-ĕrĭ*, *-ERIA (*sălŏprĭ* « saloperie », *bălŋrĭ* « baillement », etc.); suffixe *-ĭ*, *-IA de l'imparfait, *vŏlĭ* « voulait », *pŏdĭ* « pouvait », *săvĭ* « savait » (les autres verbes, sauf *dèvĕr* « devoir », qui a les deux formes chez ma mère, *ŭ dèvĭ fĕr kŏ*, et *ŭ dèvăv dè l ărjā*, et une seule chez moi (*dèvăv*), ayant subi l'analogie de -ABAM); le suffixe *-rĭ* du conditionnel, *ĭ ɛātrĭ* « je chanterais »,

etc.; — s dans les noms pluriels : *nī* « nids », *ămī* « amis », *ɛ́ɛ̄tī* « chétifs », *ɛ̀ɛmī* « chemins », *lū́ rā́zī* « rasis » (portion du toit placée au dessus et en avant des murs[1]), etc.

Deux monosyllabes, *l̥ī* « lui » et *ī* « y », ont des *ī* longs, sans que je puisse en dire sûrement la raison.

L'*ī* s'est encore conservé à la tonique non finale dans des mots qui n'ont pas de pluriel ou qui ne s'emploient guère qu'au singulier : les infinitifs *dī́r* « dire », *rī́r* « rire », *ɛ̄́krīr* « écrire », *ăsī́r* « asseoir » ; les substantifs : *mī́j*, MICAM ; *vī́m*, VIMEN ; *bī́z*, g. BISA ; *gī́z*, g. WISA ; suffixe *-īz*, -ITIAM (*gŏ̀rmādī́z*, *fɛ̄ŋātī́z*, etc.), et d'autres mots en *īz* : *ɛ̀ɛmī́z*, adj. *grī́z* « grise », *sī́tr*, SICERAM ; *grī́l̥*, CRATICULAM ; *ănī́t*, *AGN-ITTAM, qui doit appartenir à la langue des pauvres ; — enfin, dans *īl*, INSULAM, où l'*ī* a été conservé par s, et dans *īl̥ɛ̄*, ILLI, influencé par les formes plurielles.

L'*ī* s'est régulièrement abrégé en *ĭ* à l'atone et à la tonique, quand celle-ci a été suivie soit dans la flexion, soit dans la dérivation, d'une syllabe plus intense et qu'elle a été finale de bonne heure : *vĭlăj*, *VILLATICUM ; *ĭvĕr*, HIBERNUM ; *mĭră*, *MIRARE ; *vìkrŏ́z*, *VIAM-CORROSAM (cf. *MIAM, *mī*); *ɛ̄́pĭjɛ̄*, SPICAS ; **fĭl̥ɛ̄*, FILIAS ; **vĭlɛ̄*, VILLAS ; **lĭmɛ̄*, LIMAS ; **mɛ́rĭmɛ̄*, MATRINAS ; **vĭŋɛ̄*, VINEAS ; **tĭŋɛ̄*, *TINEAS ; **răsĭnɛ̄*, *RADICINAS ; **lĭŋɛ̄*, LINEAS ; **ɛ̄́tĭvɛ̄*, CAPTIVAS ; suffixe *-ĭl̥ɛ̄*, -ILIAS (**fōdrĭl̥ɛ̄*[2], *FONDERILLAS, dérivé de FONDUS) ; suffixe *-ĭdɛ̄*, -ITAS (**pằrtĭdɛ̄*) ; suffixe *-ĭtɛ̄*, -ITTAS (**pɛ̀tĭtɛ̄*) ; *-ĭl̥ɛ̄*, -ILLAS (**bŭkĭl̥ɛ̄* « petites chèvres », etc.), d'où les formes actuelles *ɛ̄́pĭjé*, *fĭl̥é*, *vĭlé*, *lĭmé*, *lĭŋé*, *vĭŋé*, *tĭŋé*, *-ĭdé*, *-ĭté*, *-ĭl̥é* (G[1]) et les singuliers *ɛ̄́pĭj*, *fĭl̥*, *vĭl*, *lĭm*, *lĭŋ*, *vĭŋ*, etc. (Saint-Cl., *ɛ̄́pī́j*, *fī́l̥*, *vī́l*, etc.) ; *ìkĭ*, *kĭ*, *ÉCCU-HIC ; *sĭ*, ECCE-HIC ; *dɛ̄́sĭ* « jusque », *DE-EX-ECCE-HIC ; *dĭ*, DIC ; *nĭ*, NIDUM ; *ămĭ*, AMICUM ; *pɛ̀tĭ*, PITTITTUM ; les parfaits en *-ī*, II et les imparfaits du subjonctif qui en sont formés (*ĭ ɛ̀ātī* « je chantai », *ĭ ɛ̀ātĭs* « je chantasse », etc.) ; *-ĭ*, -ITUM (*fī́nĭ*, etc.) ; *ɛ̀ɛmĭ*, CAMINUM ; *lɛ̄́dĭ*, LUMAEDIEM ; *-ĭ*, -IRE (*pằrtĭ*, *fī́nĭ*, *nĕgrɛ̀zĭ*, *blāɛ̀ɛzĭ*, etc.) ; *lɛ̄́sĭ*, LEXIVIUM, et même *ɛ̄́ɛ̄tī* « chétif » malgré la diphtongue, et *-ɛ̀dĭ*, -ATICIUM (*rɛ̀gŭlɛ̀dĭ*[3] de *rɛ̀gŭlă*, RE-GUL-ARE ; *rāfrŭmdĭ*[4], de *rāfrumă* ; *pĭjdī*[5], de *pĭjă*, etc.) malgré l's étymologique sous l'influence analogique des autres singuliers.

---

[1] Une chose placée sur les rasis (sur le mur) est difficile à prendre ; — un nid découvert ne doit pas être annoncé sous les rasis, autrement les serpents iraient manger les œufs. || [2] Dépôt qui se forme au fond d'un vase et qui n'est ni la *lī* du vin, ni les *rā́ɛ* de l'huile. || [3] Vomissement. || [4] Enclos. || [5] Débris faits en piquant.

Les *ĭ*, issus d'un E latin, sont aussi passés par *ĭ* : *tiblé*, TEGULAS ; *nibl̥é*, NEBULAS ; *piré*, *PECTORAS ; sing. *tibl̥*, *nibl̥*, *pĭr* (Saint-Cl., *tibl̥*, *nibl̥*, *pir*. Un mot a gardé l'*ĭ* : *ibl̥*, EBULUM.

Evolution dans la direction de l'œ et de l'u.

L'I atone latin est passé à *ĕ*, puis à *u*, au contact d'une labiale qui amène la fermeture des lèvres : DIVINARE, *dĕvĭnă* ; PRIMARIUM, *prĕmĭ* et *prŭmĭ* ; FINIRE, *fŭnĭ* ; FIMARIUM, *fumĭ*.

ÉVOLUTIONS DE L'U

Evolution dans la direction de l'ŭ.

Nous pouvons, dans certains cas, suivre la marche de l'*ŭ*, évoluant vers *ŭ*.

C'est d'abord à Romfort pour l'*ŭ* (Cellefrouin *ŏ*) issu de la diphtongue *-ou* du suffixe -IOLUM. M. Jaboin garde l'*ŭ* (*fil̥ŭ*, FILIOLUM) ; sa fille l'a un peu détendu en le conservant long (*fil̥ū*) ; ses petites filles l'ont complètement abrégé (*fiyŭ*). L'évolution était déjà accomplie à Valence dès 1804 : *fil̥ŭ* (M.), *fiyŭ* (1872).

A Cellefrouin, c'est la terminaison *-ŭr* qui nous permet de constater l'affaiblissement graduel de l'*ŭ*. Chez ma mère, l'*ŭ* est constant s'il porte l'accent fort de la phrase : *...k ĕ l ŏtŭr dĕ sa mŏr* « ...qui est l'auteur de sa mort » ; *k wĕ ĕ jŏlĭ japŭr* « c'est un joli jappeur (aboyeur) » ; *ĭ l̥ŭr dĭsĭ* « je le leur dis » ; *...dŭ cvă d la bĕlŭr d la sŭ* « ...deux chevaux de grosseur de la sienne » ; *...jĕné ăvŭr* « ...jeunes maintenant (AD HORAM) » ; *...dĕ bŭn ŭr* « ...de bonne heure ». Mais, quand le mot cesse d'être frappé par l'accent, il s'abrège : *y ĕ vŭ l ŭr ĕ l mŏmã...* « j'ai vu l'heure et le moment... » ; *ăvŭr... ăstŭr*, *AD-ECC-ISTAM-HORAM (formules de transition). Une même phrase nous fournit les deux *u* : *kw ĕtĭ ĕ fămŭ bĕvŭr !* ; *mă fva kw ătĭ ĕ jŏlĭ bvŭr d vĕ bl̥ã* « c'était un fameux buveur ! ma foi, un joli buveur de vin blanc ».

J'ai recueilli quelques *ŭ* accidentels dus à une prononciation énergique : *ŭ l ĕkrăzĭ tŭt !* « il l'écrasa toute ! », *ăl ĕ b ĕkĕr bŭn !* « elle est bien encore bonne ! » (il s'agissait d'une limousine qu'on voulait mettre au rebut). Si ma mère avait été calme, elle aurait dit : *tŭt*, *bŭn*.

Dès la génération de 1837 (G4), *ŭr* et *ŭ* me paraissent constants.

Un mot nous fournit dans la région toutes les étapes qui ont conduit l'*o*

jusqu'à *ŭ*, c'est HOC. Nous avons successivement *ŏu*, *ŏ* et *yŏu* (c'est le résultat de l'ŏ diphtongué, avec l'addition d'un *y*) à Roumazières ; *yŏ* Chez-Bonnaud ; *ō* Chez-Civadier (Saint-Claud), *y ō saè b* « je le sais bien » ; *ŏ*, Chez-Chadiat, à Lussac, Chez-Baugis, *ĭ ḷ ŏ dĭsĭ* « je le lui dit (B.), *ĭ v ŏ dĭ* « je vous le dis » (D.) ; *ŏ* et *ŭ* à Saint-Claud (bourg), *ŭ* à Cellefrouin, *zŭ ă tŭ dĭ ?* « l'as-tu dis ? » (G[3]) ; enfin *ŭ*, quand il devient atone, *ĭ zŭ vŏ* « je le veux » (Goutibert), *d ŭn ḷ ŭ* « donne-le lui » (G[4]).

L'*u* est un son relativement nouveau dans le domaine gallo-roman, l'*u* latin y étant devenu *u*. Il sort, comme nous l'avons dit, d'un o fermé du latin vulgaire ou d'une *l* vocalisée. Dans nos anciens documents, sauf une fois ou deux, où il est rendu par *u* (l'*u* étymologique, *burco*, K. r. 3/22), il est représenté par un *o*, quelquefois *ou* : *la bracona* (C. 10/3); *borc* (C. 1/4), *bŭr* ; *forest* (K* r. 8/20), *fŭrè* ; *nogier* (C. 3/28), *nŭjĭ* ; *trestóz* (K* r. 8/22), *tŭ* ; *seniors* (K* r. 8/27), *sĕnŭr* ; *cōmunal* (K* r. 8/28), *kumunŭ* ; *tota* (K* r. 8/21), *tŭt* ; *poma* (C. 9/12), *pŭm* ; *la maiona* (C. 9/27), *la mäyŭn* ; *lo ros* (C. s. t. 10/10), *lè rŭ* « le roux » ; *Lobersz* (K* r. 8/21), *lubĕr* ; *Mouto* (K. v. 2/26, 27), *mŭtŭ* « Mouton », etc. ; — *Boucart* (C. 2/21), *Boussart* (C. s. t. 10/18), cf. *Bucardus* (K. r. 6/8), *Bocardus* (K. r. 6/24).

L'*u* a donc dû être ouvert (*ù*) à l'origine. Aujourd'hui, il est fermé ou moyen.

L'*ŭ* s'est conservé quand il sort de *ŏu* (ŏL) : *sädŭ*, SATULLUM ; *dŭs*, *DULCEM avec l'*a* du fém. ; *ŭc*, ULCAM ; *ŭm*, ULMUM ; *mŭr*, MOLERE ; *kŭtr*, CULTRUM ; *sèbŭkḷ*, SEPULCHRUM. Mais quand l'*ŭ* vient d'un simple ó, il a eu besoin, pour se maintenir, d'être protégé par un *è*, une s, ou une R suivie d'une autre consonne : *kŭ*, *CODAM ; *nŭ*, NODAT ; *lŭ*, LUPOS ; *jŭ*, *JUGOS ; *mĕzŭ*, MANSIONES ; *dŭ(z)*, DUOS ; *mŭ(z)*, MEOS ; *tŭ(z)*, TUOS ; *sŭ(z)*, SUOS ; *lŭ(z)*, ILLOS ; *jnŭḷ*, GENUCULOS ; *krŭt*, CRUSTAM ; *pänçŭt*, PENTECOSTAM ; *kŭtä*, *COSTATUM ; *sŭr*, SURDUM ; *kŭr*, CURTUM ; *bŭr*, BURGUM ; *fŭr*, FURNUM ; *jŭr*, DIURNUM ; *tŭr*, TORNUM ; *calŭr*, CALORES ; *bätdŭr*, *BATTATORIOS, etc.

Dans deux mots l'*ŭ* s'est conservé au singuliet malgré la flexion du pluriel : *ŭl*, OLLA « charnier où l'on sale le cochon » (je ne connais guère de maison qui en ait deux) ; *sädŭl*, SATULLA, qui s'emploie le plus souvent au singulier. A Saint-Claud, on dit naturellement, au pluriel, *sadŭlè*.

L'*ŭ* existe à l'atone et à la tonique suivie d'une syllabe plus intense ou devenue finale de bonne heure : *sadŭla*, SATULLARE ; *sŭlăḷ*, *SOLICULUM ; *kuä*, CUBARE ; *nŭä*, NODARE ; *kŭräj*, *CORATICUM ; *rŭzäd*, *ROS-ATA ; *kŭcä*, COLLOCARE ; *äpŭyä*, ADPODIARE ; *sŭna*, SONARE ; *tŭna*, TONARE ; — **bŭlè*, BULLAS ; **bŭcè* « lèvres », BUCCAS ; **gŭlè* « bouches », GULAS ; **pŭmè*,

*POMAS ; * *bŭnè*, BONAS ; le suffixe augmentatif *-*ŭnè*, -ON + AS (**pèlŭnè* « grandes poêles », **kalŭnè* « grosses noix », de *kălŭ*) ; **sĭçŭyè*, CICONIAS ; **mŭrè* « mûres », *MORAS ; le suffixe *-*ŭzè*, -OSAS (**fărĭnŭzè* « farineuses », **fayŭzè* « fangeuses ») ; **kŭdè*, CUBITOS, etc., d'où les formes actuelles *bŭlé*, *bŭeé*, *çŭlé*, *pŭmé*, *bŭné*, *-ŭné*, *-ŭzé* (G[1]), et les singuliers *bŭl*, *bŭe*, *çŭl*, *pŭm*, *bŭn*, *-ŭn*, *-ŭz* (Saint-Claud, *bŭl*, *bŭe*, *çŭt*, *pŭm*, etc.) ; — *prŭ*, PROBE ; *jŭ*, JUGUM ; *lŭ*, LUPUM ; *lŭ*, ILLUM ; *mĕzŭ*, MANSIONEM ; *sŭ*, SUBTUS ; *jnul*, GENUCULUM ; le suffixe diminutif si riche en *-ŭ*, *-ONEM (*çŭlădŭ* « petite *goulée* », de *çŭlăd*, GUL-ATA ; *prădĕlu* « petit pré », de *PRATELLUM, etc.) ; le suffixe *-ŭ*, -OSUM, malgré l's étymologique sous l'influence des formes du singulier (*fărĭnŭ*, *făyŭ*).

Evolution dans la direction de l'œ.

L'*u* s'est changé en *ĕ* dans quelques atones.

Le seul changement récent qu'il me soit possible de signaler, à Cellefrouin, est celui de *lŭz*, ILLOS (article ou pronom) qui devient *lĕz* quand il est très intimement lié au groupe en qualité d'intertonique et que le groupe lui-même est abrégé. Ce fait est d'un grand intérêt, car il nous donne une idée de la cause qui a fait tomber les intertoniques. Ainsi, le groupe *tŭ lŭz ā* « tous les ans », si *tŭ* est abrégé, devient *tŭ lĕz ā*. On dira de même *kw ĕ lĭ kĕ lŭz ŏ fĕ* ou *kw ĕ lĭ k lĕz ŏ fĕ* « c'est lui qui les a faits ». Ainsi, *nŭz* « nous », *vŭz* « vous », sont devenus *nĕz*, *vĕz* ; SUCCUTERE, *sĕkudr* ; SUCCURRIRE, *sĕkŭrĭ*.

Evolution dans la direction de l'u.

La transformation de l'*u* en *u* s'est produite à une époque que je ne puis préciser, mais qui ne doit pas être bien ancienne, et cela à l'atone, dans des mots qui avaient en latin soit des ò, soit des ó : *ŭjā*, HOC-ANNO ; *kŭzĭn*, *COCINA ; *kŭsŭ*, *COSS-ONEM ; *dĕfŭrĕ*, *dĕfŭrĕ*, *DIS-FOR-ARE (FORUM) ; « ne pas reconnaître un objet acheté, le refuser » ; *ăprŭeă*, *AD-PROPIARE ; *kŭjă*, **coidiare*, *COGITARE ; *kŭlĭ*, COLLEGERE ; *ĕsŭrĭ*, *EXAURIRE « essorer » ; *kŭvrĭ*, COOPERIRE ; *rŭeă*, *ROGGARE ; *ăkrŭea*, *IN-KROK-ARE ; *sŭfrĭ*, *SUFFRIRE ; *bŭlĭ*, BULLIRE, d'où *dbŭlĭ* « enlever l'eau dans laquelle ont bouilli les châtaignes », et *dbŭl* ou *dbŭldĭ* « cette eau elle-même ».

L'*u* est passé aux formes toniques : *ĭ u ŭ dĕfŭr pă* (G[1]).

L'intermédiaire *u* entre l'o latin et l'*u* actuel est attesté par les formes *bŭlĭ*, *sufrĭ* et *ĭ sŭfr* « je souffre », *ŭvrĭ* et *ĭ ŭvr*, *fouger* FODICARE (Pays-Bas).

Cette transformation conditionnelle ne saurait être comparée à la transformation absolue qui a fait passer les *u* latins à *u* dans les pays de Gaule, transformation que je ne crois pas antérieure à la palatalisation du C + A (pag. 186), ni postérieure à la vocalisation de l'*l* (cf. PULLICELLAM, **puucela*, *pyösel* et ULMUM, *uume*, *üm*). L'universalité de cette transformation fait croire à une disposition organique spéciale qui aura amené l'avancement de la longue en avant, c'est-à-dire une sorte de détente. Cette disposition existait-elle en germe dans les populations pré-latines de notre pays (gauloises ou autres), c'est ce que le développement du celtique est de nature à faire croire, puisque l'*u* ancien est passé dans les dialectes néo-celtiques à *i*. Le temps considérable qu'aurait mis cette prédisposition à se faire jour est une difficulté, mais non pas un obstacle insurmontable.

ÉVOLUTIONS DE L'U

Evolution dans la direction de l'ŭ.

Un seul mot, à ma connaissance, a changé un *ŭ* en *ŭ* entre la génération de ma mère et la mienne; c'est *kŭ*, CULUM, qui est devenu *kŭ*.

Ma mère conserve encore la faculté de faire longs des *u*, qu'à la réflexion elle ferait certainement brefs. Un jour, je l'ai entendue dire d'un ton impatient : *tŭ ātādrā̆ k ĭ sĭ rādŭd!* « tu attendras que je sois rendue » ; une autre fois : *d ābĭtŭd* « d'habitude ». D'ordinaire, elle dit : *rādŭd*, *d ābĭtŭd*.

L'*ŭ* et l'*ŭ* sont aujourd'hui fixés.

L'*ŭ* est à la finale la dernière étape de la diphtongue *uo* (ŏ latin), et le représentant de l'*u* latin (*ū* classique) quand celui-ci a été protégé par un *e* ou par une S : *bŭ*, BOVEM; *nŭ*, NOVUM; *-lŭ*, LOCUM (*Bĕ̆lŭ*); *fŭ*, FOCUM; *pŭ*, PODIUM; *tŭ*, TUAM, *sŭ*, SUAM ; *sŭ*, SUDAT ; *kōdŭr*, CONDUCERE ; *fŭr*, FUGERE ; le suffixe *-ŭr*, -URA, qui n'avait guère à redouter l'action du pluriel (*mŭdŭr* « mouture », *pŭrĭtŭr* « pourriture », *mŏrsŭr* « morsure », *dĕĭrŭr* « déchirure », *prĕzŭr* « présure », etc.); — *jŭ*, JUSTUM ; *nŭ*, NUDOS ; *krŭ*, CRUDOS ; *mādŭr*, MATUROS ; *fŭ*, FUSTEM « fût ».

L'*ŭ* répond à un *u* latin (*ū* classique) atone, ou tonique quand celui-ci a été suivi d'une flexion féminine plurielle et quand il a été découvert à la finale : *dŭra*, DURARE ; *pŭdĭ*, *PUTIRE ; — **kŭbĕ̆*, CUPAS ; **mŭlĕ̆*, MULAS; **ŭnĕ̆*, UNAS ; **mādŭrĕ̆*, MATURAS ; **dŭrĕ̆*, DURAS ; **agŭlĕ̆*, ACUCULAS, etc. ; le suffixe **-ŭdĕ̆*, UTAS ; (**rādŭdĕ̆* « rendues », **fādŭdĕ̆* « fendues », **pŏrŭdĕ̆* « peureuses », etc.), d'où les pluriels actuels *kŭbé*, *mŭlé*, *mādŭré*, *agŭlé*,

-ŭdé (G[1]), etc., et les singuliers *kŭb*, *mŭl*, *mădŭr*, *ăgŭl̥*, *-ŭd* (Saint-Cl., *kŭ́b*, *mŭ́l*, *madŭ́r*, *ăgŭ́l̥*, *-ŭ́d*); *tŭ*, TU ; *krŭ*, CRUDUM ; *nŭ*, NUDUM ; *brŭ*, g. BRUN ; suffixe *-ŭ*, -UTUM (*rãdŭ*, *fãdŭ*, *pŏ́rŭ*, etc.).

Evolution dans la direction de l'œ.

Quelques mots nous montrent le changement de l'*u* en *œ* à l'atone : TU *tè*, **chacun un* devenu **ɛ́ăkèn ẽ*, *ɛ́ăknẽ*; *nu* « nu », devenu *nǽ* dans *nǽ-pĭ́ĕ* « nu-pied », *nǽ-tèt* « nu-tête », *nǽ-jãb* « nu-jambe » (G[1]); et *dur* « dur » dans le dérivé *dǽrā́ŋŭ* (G[1]) « coriace » — *duragnou* (Poitou, Favre et Lalanne). La transformation de *nu* en *nǽ* n'est pas générale; G[4] ne la connaît pas.

L'*ǽ* est une détente de l'*u*. Aussi ce changement n'a-t-il rien que de très naturel. Mais nous l'avons également dans *plǽm*, PLUMAM, et dans *pǽrn* (G[1]), *PRUNA et *pèrnĭ́e* (G[1]) « prunier ».

ÉVOLUTION DE L'Œ

Je n'ai remarqué de changements dans le timbre de cette voyelle que pour trois mots. L'adjectif *bǽ* « beau », dans cette expression *ăvĕr bǽ* « avoir beau », qui est toujours long dans le parler de ma mère et le mien, subit, dans celui de Jean Béchade, l'action affaiblissante du rythme. Je l'ai entendu dire : *ŭ ọ̆ b bǽ y ą̆nă* « il a bien beau y aller ». De même, l'infinitif *bǽr* « boire » est quelquefois pour lui *bǽr*. L'article *dǽz* « des » s'abrège dans les expressions *dèz ẽ* (G[1]) « des uns », *dèz ŏ́trĕ* (G[1]) « des autres », où il est atone.

En dehors de ces trois cas, nos deux *œ* (*ǽ* et *ǽ*) paraissent fixes.

La voyelle *ǽ* sort naturellement de *eu* appuyé (*bǽtă*, BELLITATEM, *dǽrĭ́*, **deuria*, DEBERE -IA, etc.). Aussi l'avons-nous dans les deux proclitiques : *dǽ* (*del* ou *dels*) « du, des », *bǽ-* « beau- », BELLUM ; dans *sǽ*, **seu*, **sau*, SAMBUCUM, qui n'est peut-être pas indigène, car on dit aussi *sǽr* (cf. *nèvǽr*, *neveu*, au lieu de *nèbu*); et dans *vǽ*, **veu*, VIDUTUM, où il a été sans doute conservé par le féminin *vǽt*.

L'*ǽ* s'est encore maintenu quand il a été protégé par un *è* final ou par une s : *fǽl*, FOLIA ; *nǽv*, NOVAM; *kǽs*, COXAM ; *mǽl*, **meulla*, MEDULLAM; *jǽn*, **jeunat*, JEJUNAT ; *ǽd*, **eudat*, **audat*, ADJUTAT ; *bǽr*, **beure*, BIBERE ; *kǽr*, COQUERE ; *kǽ*, COCTOS ; *ǽl̥*, OCULOS ; *pǽl̥*, PEDUCULOS.

Mais il s'est abrégé quand il a été découvert de bonne heure, ou seulement suivi de *l̥*, *r* : *bǽ*, **beut*, BIBIT ; *mǽr* *MORIT ; *kǽ*, COCTUM ; *ǽl̥*, OCULUM ;

pœ̆l, PEDUCULUM; *brœ̆l*, BROGILUM; *vrtœ̆l*, VERTOILUM; *trœ̆l*, TORCULUM; *sărfœ̆l*, CAEREFOLIUM; *kœ̆r*, CORIUM et COR.

L'*œ̆* s'est maintenu dans le dérivé *kœ̆răsu* « mal de cœur » (aigreurs d'estomac causées en général par les châtaignes); *ŭ trœ̆l* « il *treuille*, met sous le treuille » d'où l'infinitif *trœ̆lă*.

L'*œ̆* (*ĕ*) est encore, comme nous l'avons constaté, le terme où, dans des conditions diverses, ont abouti un grand nombre d'atones.

Il ne nous reste plus qu'à étudier la chute de cette voyelle.

Chute de l'ĕ.

Nous avons déjà vu l'*ĕ* servir d'intermédiaire temporaire, avant leur chute, à l'*ĕ* tonique et à l'*ĕ* posttonique des flexions et des diphtongues; mais cet *ĕ* n'a été qu'une étape transitoire et rapidement franchie. Celui, au contraire, qui doit nous occuper a vécu assez longtemps comme tel pour acquérir son individualité.

La question de la chute de l'*ĕ* est fort délicate. Outre la difficulté de saisir avec certitude les dernières traces d'une voyelle si frêle à ses derniers moments, nous avons encore le besoin de nous défendre contre nos habitudes de lecture et d'écriture. Notre orthographe nous fait illusion dans bien des cas.

J'ai choisi comme sujets d'une observation particulière et attentive ma mère (G[1]), Marie Béchade (G[3]), Jean Béchade (G[4]), et Mariette Raynaud (G[9]). Non seulement je les ai écoutés, mais encore j'ai tâché de savoir leur sentiment sur la présence ou la chute de la voyelle. Dans ce but, je leur ai demandé d'épeler les mots et de marquer dans une prononciation très lente toutes les syllabes. Ce moyen m'a parfaitement réussi avec ma mère et Marie qui, fort heureusement pour mes expériences, ne savent pas lire, et même avec Jean Béchade, mais seulement pour les mots complètement étrangers au français; pour les autres, l'orthographe française l'amenait à faire revivre induement dans son épellation des *ĕ* qui sont certainement tombés. Ce cas même ne m'a pas trouvé désarmé; bien plus, il m'a conduit à un nouveau procédé qui m'a servi à contrôler le premier. Lorsque je voulais savoir si, dans son appréciation, un *ĕ* était tombé, je lui proposais un autre mot en tout semblable, sauf qu'il n'avait jamais contenu cette voyelle, par exemple *al ĕ ătĕrăd* « elle est enterrée », et *al ĕ ătrăd* « elle est entrée ». Si les deux groupes étaient jugés identiques, j'en concluais à la chute complète de l'*ĕ*; si non, il fallait bien admettre que l'*ĕ* était encore au moins légèrement senti.

Par là, j'ai été amené à cette constatation qu'il n'y a pas accord parfait entre le sentiment du sujet observé et l'impression auditive de l'observateur. Dans certains cas, j'ai cru entendre dans la conversation des *ə* qui ne se trouvent plus dans l'épellation; dans d'autres, l'*ə* m'a paru complètement tombé dans le discours, et l'épellation le faisait revivre.

Ces faits ne sont point contradictoires. L'épellation fait connaître les formes conscientes. Or ces formes peuvent être modifiées par la rapidité du discours, à tel point que des voyelles soient inconsciemment changées ou même supprimées. Ce point n'offre aucune difficulté. Mais comment expliquer des *ə* inconscients? D'abord il faut savoir que cet *ə* n'apparaît que dans une prononciation énergique. Il semble donc qu'il soit, non une continuation de l'*ə* ancien, mais un *ə* nouveau produit par le mouvement des organes passant brusquement de l'action au repos. J'ai observé un jeune homme de Bagnères (Hautes-Pyrénées) qui prononce le *k* des terminaisons en *ak* avec une telle force, que la détente de l'organe donne naissance à un *ə*, en sorte que l'on entend *-akə*, et cet *ə* est chez le jeune Béarnais également inconscient.

A la finale, la chute de l'*ə* est complète, même après un groupe de consonnes. Ma mère, épelle *ŏtr* « autre », *pòrt* « porte », *tăbl̥* « table ». Les formes recueillies dans les phrases prononcées avec vivacité, *l òŏtrə* « l'autre », *frĕrə* « frère », *rfĕrə* « refaire », *frĕcə* « fraîche », *fĕtə* « faite », s'expliquent par un *ə* organique.

Je ne saurais dire la date de la chute de l'*ə* final, mais elle ne doit pas être ancienne. La preuve, c'est qu'elle ne s'était pas encore produite aux Forges[1] en 1836 (L[2]), et qu'elle n'était pas complète au Temple en 1809 (F[1]), à Chassiecq en 1812 (E.), à Nanteuil en 1818 (R.).

A l'intertonique, l'*ə* était déjà tombé entre *l* et *f* au milieu du XVIe siècle. Nous trouvons en effet, dans l'acte de 1547, en dehors de la formule initiale où la graphie traditionnelle est respectée, Cellefrouin écrit plusieurs fois *Selfroin*. On rencontre la même graphie (monasterii de *Selfroin*) dans un acte émané de la chancellerie de Bordeaux (1695). C'était évidemment la forme populaire du nom de « Cellefrouin ».

Le patois lui-même, du reste, suffirait à montrer que le phénomène remonte à une époque déjà ancienne. *Mettre bas* se dit pour la truie *ăgŏrna*,

---

[1] Cette particularité est tellement remarquable, que M. Champagne, de Ventouse, me l'a citée comme un trait distinctif du parler des Forges.

comme pour la chèvre *aɛăbrĭḻă*, pour la vache *avdĕla*, pour la chienne *aɛĭnŏtă*, etc. La composition du mot est claire. Au préfixe *a* suivi du nom du petit animal qui est mis au jour, vient s'ajouter un suffixe verbal. *ăgŏ̀rna* est donc *a-gorĕ-na* « faire des gorets » (Suaux, *gŭrĕnā́*, avec aphérèse de l'*a*), lequel est devenu régulièrement *agŏrèna*. Or, l'origine du mot n'est plus sentie à Cellefrouin ni à Saint-Claud, à tel point que l'on peut dire à Chalais : *nŏt ɛ́in ŏ ăgŏ̀rnă* « notre chienne a fait-des-gorets! » Pour qu'une pareille énormité puisse se trouver dans la bouche du paysan, qui est si scrupuleux sur la valeur propre des mots, il faut que personne, même parmi les vieillards, n'ait le moindre soupçon du lien qui rattacherait *ăgŏ̀rna* à *gŏ̀rè*, c'est-à-dire de l'*è*.

Dans le parler de ma mère, l'*è* intertonique est toujours tombé entre *l* ou *r* et une autre consonne, *paltad* « pelletée »; c'est le cas de *Selfroin* et de *ăgŏ̀rna*. Il est tombé de même dans tous les futurs : *u partro* pour *ŭ pằrtèro* « il partira », *tŭ t ãgrésiŋrā́* « tu t'engraisseras », et, dans les autres mots, entre une consonne, sauf *ŋ*, et *l* ou *r* (*s ḗbla* pour *s ḗbèla* « devenir veau » en parlant du temps, *jăvla* « javeler », *ãvrìma* « envenimer »), et dans les verbes en *-èta* (*ḗpŭftă* « épousseter », *lŏktă* « loqueter »). Mais, quoiqu'ils puissent toujours tomber dans la conversation, ma mère a gardé le sentiment des autres *è* intertoniques : *ăḻènă* pour *ăŋèlă* « agneler », *aŋèlī* « première laine des agneaux », *ḗpèḻa* « *épeiller*, déchirer », *pătèlĭnă* « fouler avec ses pattes », *mŏdèla* « modeler », *vī́tèmã* « vite », *nĕtèzĭ* « nettoyer », *tănèrī́* « tannerie », *mŭɛènă* « mouche-nez », même « mouchoir de cou », — *mărmèlăd* « marmelade », *ḗgrèna* « égrener », *négrèzĭ* « noircir », *ãgrèbīs* « écrevisse », *ãtrèmĕ* « taquin », *mãkăbḻèmã* « probablement ».

Dès la génération de Marie (1834), tous ces *è* sont tombés, sauf après un groupe de consonnes (*ăḻna*, *aŋlī́*, *ḗpḻa*, *patlina*, *mŏdlă*, *vī́tmã*, *tanrī́*, *nĕtzĭ*, *mŭɛna*, G[3], G[4], G[8]).

Pourtant, au sentiment de J. B., *ãtèrad* « enterrée » se distingue encore par un *è* presque imperceptible de *ãtrăd* « entrée »; mais toute distinction a disparu au pluriel : *ãtradḗ* « enterrées et entrées ».

Le groupe *grè* s'est maintenu (G[9]).

A l'initiale, l'*è* s'est mieux conservé. Ma mère en a conscience dans presque tous les cas, même quand deux consonnes, qui s'appellent naturellement comme une muette et une liquide, sont en présence. Pourtant, dans ce cas, il y a quelquefois hésitation, surtout quand le mot est d'une certaine longueur. Par exemple, elle épelle *sèrī́ē* « cerisier », et *srīḗz* « cerise », *mnū́zī́ē* « menuisier ». Elle dit donc : *pèru* « petite poire », *pèḻŭ* « petit chiffon », *tèrī́ĕ* « terrier », *vèrẽ* « venin », *dèbulĭ* « enlever l'eau bouillie des châtaignes », *dèbu* « debout », *dèfŏr* « dehors », *rèkŏlt* « récolte »,

règū́ « égouts », *sèkŭdr* « secouer », *sèl̥ă* « mélange de blés dans lequel entre du seigle », *ɛèvā́* « cheval », *ɛètā́* « cheptel », *ɛèmĭ* « chemin », — *fèrăs* « ferrasse », *fèrū́r* « ferrure », *fènă* « faner », *vèl̥ă* « veiller », *jèlă* « geler », *tètŭ* « teton », *tènĭ* « tenir », *lèvă* « lever », etc.

Dans la conversation, l'*è* de l'initiale devient le plus souvent intertonique. Aussi tombe-t-il dans le parler de ma mère quand il est entre deux voyelles différentes et qu'il ne suit pas un groupe de consonnes dont la seconde est une instantanée. Je cite les plus résistants : *fṓ vl̥ă* « il faut veiller », *w ḗ jlă* « il est gelé », *fṓ lvă* « faut lever », *ŭn ṓtr jū́r* « un autre jour », prononcé lentement (dans la prononciation rapide, l'*r* de *ṓtr* serait tombée); *jămè kŏ n sī ā mtrŏ*, épelé : *jămè kŏ nè sī ā mètrŏ* « jamais il ne s'y en mettra ». Mais l'*è* reste dans *portè*[1] *dō kŏ* « porte donc ça ».

Chez Marie Béchade et son frère, l'*è* est tombé entièrement entre une instantanée et *l*, *r* : *prŭ*, *pl̥ŭ*, *trī́ɛ*, et aussi dans *vrē*. Pour J. B., il n'y a aucune différence entre *prŭ* (*pèrŭ*) et *prŭ* (PROBE), entre *prī́ɛ* (pour *pèrī́ɛ*) « poirier » et le français *prix*, entre *trī́ɛ* « terrier » et *trī́* « *trie* (grive). » L'*è* est également tombé dans les préfixes *dè*, *rè*, *sè* : *dbŭl̥*, *dbŭ*, *dfŏr*, *rkŏlt*, *rgū́*, *skŭdr*, *sl̥a*. En dehors de ces cas, l'*è* ne tombe que devant les longues : *ɛvā́*, *ɛtā́*; il se maintient devant des brèves : *ɛèmĭ*, *tètŭ*, etc., mais seulement dans l'épellation ou dans la prononciation lente. Dans le discours, il tombe quelquefois quand la syllabe suivante est brève (*ănă fna* (G[4]) « aller faner »); toujours, quand elle est longue (cf. *mō tètŭ* « mon teton » et *lū́ ttū́* (G[4]) « les tetons »), et quand le mot s'accroît en étendue (cf. *la tèrăd* « le terreau » et *lā́ trădé* (G[4]) « les terreaux »).

Chez Mariette Raynaud, l'*è* est tombé en outre dans *ɛè* (*ɛmĭ*), *fè* (*fnă*); mais il se maintient dans *vè* (*vèyă*), *lè* (*lèvă*).

Dans les monosyllabes *mè*, *tè*, *sè*, *nè*, *vè*, *lè*, *lè*(*z*), *kè*, l'*è* est parfaitement senti. Il tombe dans le discours suivi : *kŏ vnā́v a dz ẽ pā́ ṓz ṓtrĕ* (G[1]) « ça venait *à des uns*, pas aux autres », *ŭ s la dŭnā́v* (G[1]) « il nous la donnait », *ŭ z bătĭrā* (G[1]) « ils se battirent ». Dans ce dernier exemple, la chute de l'*è* est évidente, puisque l'*s* a pu être influencée par le *b*.

Quand il y a deux *è* de suite, c'est ordinairement le premier qui tombe, à moins qu'il n'appartienne à la syllabe initiale. Quand il y en a trois, c'est le second qui disparaît : *s à n lèz ò pā́* (G[1]) « si elle ne les a pas »,

[1] Ce mot, qui conserve ici son *è*, le perd à la finale : *frŭm dō là pȯ̀rt* « ferme donc la porte », *apȯ̀rt* « apporte », phrases épelées en même temps que celle ci-dessus.

dẽ l ɛèmĭ (G[1], G[4]) « dans le chemin », *fó l mènă* « faut le mener » et *fó l mèzŭră* (G[1], G[4]) « faut le mesurer », *ãtrèmã* pour *ãtèrèmã* « enterrement », — *nè vl̥ăvã* (G[1]) « nous veillions », — *fó lè rtènĭ* (G[1]) « faut le retenir », *nè l lèvã* (G[4]) « nous le levons ».

Les dispositions de l'âme peuvent modifier ces lois. Pour savoir s'il en était bien ainsi, j'ai prié mon cousin J. B., qui est très habile à improviser des dialogues, de mettre en scène une mère et sa fille dont le mari serait tombé ivre-mort sur le chemin. La mère devait crier à sa fille d'aller *le lever*, et la fille devait répondre qu'elle n'irait pas *le lever*. L'une et l'autre devaient insister et répéter plusieurs fois leur rôle. Or la mère disait : *vắ lè lvă, mă pṓvr... ắ! vắ dõ lè lvă...* « va le lever, ma pauvre.... ah ! va donc le lever. » — La fille répondait : *ĭ n vṓ pwẽ ana l lèvă... ĭ n vṓ pắ l lèvă...* « je ne veux point aller le lever.... je ne veux pas le lever.... » Cette différence se produisait à l'insu du narrateur et chaque fois que sur mon invitation il répétait le même dialogue. Il semble donc que la mère, ayant surtout l'idée de son *gendre*, et la fille celle de *relever*, l'une et l'autre mettaient en relief le mot correspondant à leur idée. De la sorte, la mère insistait sur le pronom (*lè*), la fille sur le verbe (*lèvă*); l'une gardait le premier *è*, l'autre le second. C'est sans doute pour quelque motif analogue que ma mère a dit devant moi : *ănă lè lvă*, et Marie ainsi que Mariette : *ana l lèvă*.

r ET l̥ RÉSONNANTES

Par la chute de l'*è*, les deux consonnes *r* et *l̥* sont en quelque sorte transformées en voyelles, puisqu'elles peuvent se trouver ainsi entre deux instantanées : *bŭgr dè sălắ!* (G[4]) « bougre de salaud ! », *ṓt kĕl tăbl̥ dè kĭ* « ôte cette table d'ici ».

La transformation n'existe pour *l̥* qu'à la finale.

Pour *r*, elle est générale et se rencontre même à la tonique : *prn* (G[5]) « prune ». Elle est déjà commencée sans doute depuis longtemps, puisque CIRCARE, *ɛèrɛă* (G[1]) a pu devenir *ɛɛă : vắ lắ ɛɛă* (G[1]) « va les chercher », formule par laquelle les bergères lancent leurs chiens sur les brebis qui s'écartent du troupeau ; *n ẽryã lắ ɛɛa* « nous irions les chercher ». Mais, dans le parler de ma mère, en dehors de l'intertonique, j'ai toujours senti l'*è*, soit avant soit après l'*r* : *trèpa* « *trèper* (marcher sur le pied) », *frèlăsă* « faire un bruit léger et sec, comme un bruit de feuilles mortes », *vèrgl̥ă* « verglas », *vèr* « vers », *pèrn* « prune », *pèrnĭ́e* « prunier ».

Dans ma prononciation, cet *è* n'existe plus. Je dis *frlăsă*, *vrl̥ă*, *vr prn*, *prnĭ́*.

NASALE õ

Parmi nos voyelles nasales, une seule a un domaine phonétique parfaitement défini, c'est *õ*. Aussi n'avons-nous presque rien à en dire.

Cette voyelle sort d'un o latin suivi d'une consonne nasale appuyée : *frõ*, FRONTEM; *põ*, PONTEM; *dõda*, DOMITARE, etc.; ainsi que de o + D'L : *mõl*, MODULUM. Son domaine géographique dépasse les Chaumes (*rõdrẽ* « ronces »), mais il n'atteint pas Suaux (*rũmdrẽ* « ronces »), ni Roumazières (*lũ frũm* « le front »).

Un seul mot remontant à o + NASALE change de classe, c'est le proclitique ILLE-HOMO devenu *lẽ* (Saint-Claud), *nã̃* et *nã̃* (Cellefrouin).

NASALES ã ET ẽ

Les deux autres voyelles nasales, *ã* et *ẽ*, n'ont pas entre elles, du moins dans le parler de ma mère, des limites absolument fixes.

La confusion entre AN et EN est ancienne. Elle est marquée dans le *Cartulaire* et dans le *Censier* : *antre* (K* r. 8/27), INTER; *Pantagota* (C. s. en marge 5/7), PENTECOSTA; *las Durenties* (C. s. 5/33), et *las Duranties* (C. 4/2), qui tous les deux se rattachent à *Durant*.

D'où il est permis de conclure que AN et EN avaient, en dehors d'une influence spéciale, abouti à un résultat unique qui devait être *ãn*.

Nous n'avons qu'un seul exemple ancien de *ẽ*, c'est dans le nom de lieu *lẽ mãdẽtẽ* « le Masdinteau », qui est écrit *ingteu* (C. 6/15) et *igteu* (C. 6/13, 14). Le mot contenait une gutturale et appartenait à la classe de ceux qui, encore aujourd'hui, ont la nasale *ẽ*.

Voici quel est l'état de ces deux nasales dans le parler de ma mère :

Le latin AN et AM entravés non accompagnés d'un *y* vocalisé donnent *ã* : CANTARE, *cãtã*; CAMPUM, *cã*; g. BLANCA, *bl̥ãc*; EXTRANGULARE, *ẽtrãl̥ã*; ANNUM, *ã*; *ANNATA, *ãnad*; FAMEN, *fã*; EXAMEN, *ẽsã*; LAVAMEN, *lèvã*. — Il faut y joindre SPATULAM, **spalla*, *ẽpãl* (cf. MODULUM, *mõl*).

Le roman **ain*, **cin*, **(o)in* donnent *ẽ* : SANCTUM, **saint*, *sẽ*; PLANGERE, **plaindre*, *pl̥ẽdr*; TINGERE, **teindre*, *tẽdr*; PUGNUM, **poin*, *pwẽ*; LONGE, **loin*, *lwẽ*. Il en est de même de EN suivi d'une gutturale ou d'une palatale : LINGUAM, *lẽg*; CINGULA, *sẽl*; LINTEOLUM, *lẽsõ*; TENUI, **tengui*, *tẽgĭ*; *VENUI, **vengui*, *vẽgĭ*; *PRENUI, **prengui*, *prẽgĭ*; et dans les mots suivants :

SENTIO, *sẽ*; SENTIRE, *sẽtĭ*; *DE-INTUS, *dẽ*; *IN-DE-DE-INTUS, *ẽddẽ*[1]; SINE, *sẽ*; auxquels il faut ajouter le germanique SKELLA, *ẽẽẽl*. Enfin IN (*ī*) et UN (*ū*) entravés donnent aussi *ẽ* : NUTRIMEM, *nŭrẽ*; GRUNDIRE, *grẽdĭ*; *IMPRUMUTARE, *āprẽtà*; DEFUNCTUM, *dfẽ*; UNUM + consonne *ẽ*. On pourrait s'attendre à *FRISK-UMEN, *frẽẽẽ*, à côté de LEVAMEN, *lẽvā*. C'est en effet ce que l'on trouve au-delà de la Charente. Mais à Cellefrouin, où MN était déjà simplifié, si non tombé, quand l'U s'est nasalisé, nous avons *frẽẽu*.

En dehors des cas où il donne nettement *ẽ*, le groupe EN entravé se résout en une voyelle nasale dont la valeur réelle n'est pas, pour moi, toujours certaine. Dans la plupart des cas, je ne la distingue pas de celle qui est sortie de AN : FINDERE, *fādr*; VENDERE, *vādr*; VENTUM, *vā*; TEMPUS, *tā*; TENERUM, *tādr*; -MENTE, *-mā* (*bĕlmā*), etc. Mais quelquefois aussi elle se teint d'une nuance qui la rapproche légèrement de *ẽ*. J'ai fait cette remarque pour la première fois en 1886, à un moment où je cherchais l'origine de la particule à sens restrictif *mā*, *mẽ* ou *mẽ* « du moins, moins, sans doute[2] », identique pour le sens[3] et peut-être bien pour l'étymologie à notre français *mon*. A force de me tenir à l'affût du mot qui faisait l'objet de mes préoccupations, j'en étais venu à distinguer dans le parler de ma mère, du moins dans un certain nombre de cas, les *ā* remontant à

---

[1] *lẽddẽ* signifie « là-dedans ». On l'emploie aussi pour désigner un endroit éloigné, mais compris dans l'horizon : *w ẽ lẽddẽ*, *lẽddẽ dẽ klẽ ẽā* « il est là-dedans, là-dedans dans ces champs ». || [2] Ce mot n'est plus compris aujourd'hui. En voici quelques exemples : *lẽ mŭvĕ fā byẽ tŭt ĕspĕs d bẽzŭŋ ; sõ frẽr lĭ fā fẽr tŭ s k ŭ võ ; kŏ yŏ, mā, k ŭ n pŏ pā lĭ fẽr cōprādr pẽr kŭrā ŭn ābr* « le muet fait bien toute espèce de besogne ; son frère lui fait faire tout ce qu'il veut ; ça y a, *moins*, qu'il ne peut pas lui faire comprendre pour curer un arbre ». — *kw ẽ b lĭ, mā, k ŏ fẽ kŏ* « c'est bien lui, *moins*, qui a fait ça ». — Un jour qu'il était question de deux bouchers dont l'un, disait-on, vendait meilleur et aussi bon marché que l'autre, ma mère fit cette remarque à l'adresse du second : *ŭ vā pā ẽẽr, mā, ĭ krĕ* « il vend plus cher, *moins*, je crois ». Une autre fois, on disait que l'on peut prendre les truites à la main sur le sable pendant qu'elles dorment. Ma mère, qui en a pris ainsi, s'est empressée d'ajouter : *kŏ fŏ pā fẽr grā brù, mẽ, pr lā prādr* « ça faut pas faire grand bruit, *moins*, pour les prendre ». A Beaulieu et à Ventouse, *mā* a été remplacé par *mvẽ* à une époque où le vrai sens du mot était encore senti. || [3] Tous les exemples cités par M. Godefroy s'expliquent aussi par *moins*.

AN et ceux qui sortent de EN, et c'est ainsi que j'ai été amené à rattacher notre *mā* à MINUS[1]. Depuis, pendant mes vacances de 1890 et celles de 1891, j'ai noté avec soin tous les mots où cette différence m'a paru plus frappante, et parmi ceux-ci j'en trouve où EN a donné nettement *ẽ*. Ils ne sont pas nombreux. Les voici : *rẽtrĭs* « rentrât », *rẽtrā* « rentrer » (deux fois), *ẽtrĭ* « entra », *rẽdŭ* « rendu », *vẽdŭ* « vendu », *fẽdŭ* « fendu », *pẽdŭd* « pendule », *ẽrĭ* « Henri », *jẽdĭ* et *jẽdĭ*, qui me paraît dérivé de GENA et qui désigne une maladie du cheval, *nẽ*, *nẽ* « on », *ẽsmāsā* « ensemencer », *ŭ n ẽn ā pẽ d fẽ* « ils n'en ont pas de fait », *nẽ sẽ vā* « nous nous en allons », *rẽjāv* « rangeait », qui m'a surpris, mais qui est pourtant régulier (g. RING-ARE). Enfin je dois citer à part *tẽk* « tant que », qui sort de AN. Après la génération de ma mère, je n'hésite plus ; l'*ā* est assuré. Pour ma mère elle-même, *ẽ*, bien que régulier, est le plus souvent remplacé par *ā* dans *rājā* « ranger ». Pour ma petite cousine, Mariette Raynaud, *sātĭ* s'est substitué à *sẽtĭ*.

Les verbes *ānā* « aller » et *vẽnĭ* « venir », *tẽnĭ* « tenir », *prādr* « prendre », se sont influencés réciproquement. Nous devrions avoir au parfait *āgĭ*, *vẽgĭ*, *tẽgĭ*, *prẽgĭ*, au présent du subjonctif *āj*, *vẽj*, *tẽj*, *prẽj*. Mais, à côté de ces formes, j'ai noté : *ẽgĭ*, *ẽgĭs*, *ẽj*, *tẽg* (G[1]).

Je dois dire que dans le reste de la région, les voyelles nasales n'ont point joui d'une stabilité parfaite. A Moutonneau, tandis que AN s'est maintenu à *ā*, EN est arrivé à *ẽ* : *sẽl*, CINGULA ; *rẽ*, g. RING ; *tẽ*, TEMPUS. A Saint-Claud, AN est passé à *ẽ*, et la transformation paraît d'autant plus générale que les sujets que l'on observe sont plus âgés : *kẽt*, QUANDO ;

---

[1] Si *mon* remonte à MINUS, *moins*, peut-être par *moyn*, *mōy*, *mō*, il ne pourrait venir que de l'Est, et sa condition de mot atone justifierait le traitement spécial qu'il a subi. *Mon* existe encore avec ce sens en Champagne (Tarbé, *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de la Champagne*), dans le Haut-Maine (C. R. de Montesson, *Vocabulaire du Haut-Maine*). Hécart (*Dictionnaire rouchi-français*), cite *émon* « n'est-ce pas » qui se prononce à Douai de telle sorte qu'on ne peut pas distinguer si l'on dit *éman* ou *émon*. Le même auteur signale aussi *men* qui a également le même sens que notre *mā* : *il n'en faut men qu'eune* « il n'en faut, *moins*, qu'une ». A Sains (Aisne) on dit *mō* (*ĕt vyẽdra, a mō* « tu viendras, n'est-ce pas ? (*moins*) ; à Lachaussée, canton de Vignole (Meuse), *mu* (*mŭ dō*, « n'est-ce pas ? », quand on ne tutoie pas. (*Rev. des P. g.-r.*, IV, 34).

frẽ, g. FRANK; *ẽnãd*, *ANNATAM; *ɛẽ*, CAMPUM (L. L.); *grẽ*, GRANDEM; etc. — *jẽb*, JAMBAM (Mouchedune); *ɛẽtẽ*, CANTELLUM; *plẽɛã* « plancher » (Chalais, La Combe); — *ũ ɛẽt*, CANTAT (Les Carmagnats); *ẽtrẽl*, STRANGULAT; *blẽɛẽd* « blanchie » (Chez-Mancier). Chez tous les sujets, cependant, j'ai relevé des formes avec *ã* : *tã k* « tant que » (L. L.); *ãnãd* (Chez-Chadiat); *plãtã*, PLANTARE; *plãɛa*, *ɛãtà*, *àglã*, *fyãbã*, etc. J'ai noté deux fois *ẽ* : *ɛẽtœ̃* « chanteau » (Les Carm.); *tũ ɛẽtẽ*, CANTAS; *nẽ ɛẽtẽ* « nous chantons », et *ɛãtãvã* (Mouch.), CANTABAMUS. Il semblerait donc qu'il y ait un mouvement de retour de *ẽ* issu de AN vers le son primitif *ã*. Mais il y a aussi, sans doute, une large part à faire à l'influence française. A La Chevallerie, nous avons encore le changement de *ã* en *ẽ* : *ɛẽ*, CAMPUM; *prõtẽstẽ* « protestant »; *mẽk pá* « manque pas »; *bẽb* « jambe »; *ẽtẽdũt* « entendu »; *ĩ vẽdrẽ* « ils viendront »; *ẽ pãsẽ* « en passant », etc.

Enfin il faut noter que Cellefrouin est sur la limite du territoire de EN entravé ⋙→ *ã*. En effet, dès Nieul, Suaux, Lussac, Chasseneuil, Saint-Mary, Agris, La Rochette, Sainte-Colombe, les deux nasales *ã* (AN) et *ẽ* (EN) sont distinctes. A Saint-Claud même, la confusion qui existe entre elles doit être de date récente, et EN ⋙→ *ẽ* paraît assuré.

Maintenant, la question se pose de savoir la raison des formes insolites que j'ai observées chez ma mère. Est-ce un cas de contamination dû à un long séjour à Saint-Claud, ou bien les derniers vestiges d'une évolution? Je crois pouvoir écarter avec certitude la première hypothèse. L'influence du parler de Saint-Claud se serait fait sentir sur tous les *ã* quelle qu'en fût la provenance, et non pas seulement sur ceux qui remontent à EN. Il est vrai que j'ai noté un *ẽ* ←⋘ AN (*tẽ*, TANTUM); mais cet *ẽ* unique est tout à fait négligeable; il s'explique par une faiblesse accidentelle de l'articulation. Le fait lui-même de l'isolement du cas de ma mère ne saurait être invoqué contre la seconde hypothèse. Si je n'ai pas remarqué chez d'autres personnes de son âge une semblable prononciation, cela tient, je n'en doute pas, à un défaut d'observation de ma part. Sans la circonstance que j'ai rapportée et qui m'a fait comparer toutes les nasales dans le parler de ma mère, et sans des mois entiers d'un examen incessant et purement passif, je n'aurais fait aucune distinction entre les différentes nasales *ã* (AN et EN).

C'est donc bien les dernières étapes d'une évolution que ma mère nous a conservées. Mais ici une nouvelle question est soulevée. Sommes-nous en présence de l'évolution générale, qui expire à Cellefrouin même, de *ẽ* vers *ã*, ou de l'évolution secondaire, encore vivante à Saint-Claud, d'un *ẽ* récent qui revient vers *ã*. La première hypothèse a pour elle la proximité

du territoire de *ẽ* ← EN. L'évolution n'atteint d'ordinaire que tardivement les extrémités de son domaine. Mais elle a contre elle ce fait capital que l'évolution paraît fixée, et que, sur aucun autre point, je n'en ai trouvé la moindre trace d'un envahissement progressif. La graphie du *Cartulaire* garderait donc toute sa valeur, et la confusion de AN et de EN aurait été un fait accompli dès le moyen âge. Resterait donc la dernière hypothèse : Cellefrouin aurait accompli plus vite l'évolution secondaire de Saint-Claud.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à cette évolution secondaire que se rattachent les formes *lẽg* « langue », *sẽl* « sangle », *ĭ sẽ* « je sens », *sẽ* « sans », *dèdẽ* « dedans », qui se trouvent dans toute la vallée, y compris Mouton et Lichères, et même *vẽgĭ* « vint », *prẽgĭ*, qui ne dépassent pas Ventouse, sans doute parce qu'ils ont obéi à l'analogie de *ãgĭ*, ou à celle de *vã* VENIT, *prã* PRENDIT. La raison qui me fait rattacher toutes ces formes directement au latin, c'est que dans le haut de la vallée nous rencontrons *sĩnglo*, CINGULA ; *dĕdĩm*, *DE-DEINTUS, qui marquent le point de départ même de l'évolution. Nous donnons la série complète :

	CINGULA	DE DEINTUS	TEMPUS
Roumazières	*sĩnglo*	*dĕdĩm*	*tẽ*
Cellefrouin (G[3])	*sẽl*	*dèdẽ*	*tã*
Nanteuil (R.) et le Pays-Bas	*sãl*	*dèdã*	—

L'évolution a donc été retardée à Cellefrouin par le son palatal qui suivait la nasale et dont l'influence a été grande dans la vallée (cf. *trĭl* et *treille*, *tĭg* et *teigne*). De la sorte, EN + *palatale* n'avait pas encore abouti à *ẽ*, quand celui-ci a commencé son mouvement dans la direction de *ã*.

Enfin il reste une dernière question. Quelle est l'origine des 1res et 3es personnes plurielles, et du participe présent dans le patois de Cellefrouin ? Toutes ces formes sont en *ã* : *nè ɛãtã* et *ŭ ɛãtã*, *nè ɛãtãvã* et *ŭ ɛãtãvã*, *n ãvã* « nous avons » et *w ãvã*, *nè ɛãtĭrã* et *ŭ ɛãtĭrã*, *nè ɛãtrã* et *ŭ ɛãtrã*, *kè nè ɛãtã* et *k ŭ ɛãtã*, *kè nè ɛãtĭsã* et *k ŭ ɛãtĭsã* ; et l'on se demande si elles remontent à AN ou à EN ; et de plus, s'il y a partage, quel est celui qu'il convient de faire.

Le *Cartulaire* ne nous fournit que trois verbes à la 3e personne du pluriel : *vebén*, VIDENT ; *avian* « avaient », *seran* « seront » (K* r. 8/34, 23, 28). En dehors de cette indication, comme il n'est n'est plus possible de distinguer à Cellefrouin AN de EN, nous n'avons d'autre moyen pour nous éclairer, que de recourir aux patois voisins qui en font la distinction. Leur réponse, quoique l'analogie ait pu agir différemment dans des lieux

même rapprochés, devra cependant être considérée comme probable. A Suaux, l'imparfait de l'indicatif, le conditionnel et le présent du subjonctif remontent seuls directement aux formes latines en -AMUS : *-ăvã*, -ABAMUS; *-yã*, *-IAMUS; *sĕryã*, *ESSERE-IAMUS; *eyã*, SIAMUS; *ãdjã*, *AN-IAMUS « allions ». Le plus-que-parfait du subjonctif a suivi l'analogie du présent : *ãgĕsã* « allassions ». Le futur se comporte comme le présent d'HABERE qui a étendu à la première personne la forme de la troisième, *ã*, comme dans les verbes VADERE (*vã*) et FACERE (*fã*) : *sèrã* « serons » et « seront ». Le parfait paraît avoir tiré sa 3e personne du pluriel du latin -RUNT par une voyelle d'appui -*IRENT; d'où, à Suaux, par la substitution de la consonne de la 2e personne à R, *-ètẽ* (*ãgĕtẽ* « eûmes » et « eurent »). Le présent de l'indicatif remonte à -EMUS, et le participe présent à -ENTEM : *teãtẽ* comme *dĕvẽ* « devons », *teãtẽm* « chantant » comme *ãyẽm* « ayant », *bŭvẽm* « buvant ». A Nieul, le présent et l'imparfait du subjonctif sont en *-ẽ*. Il en est de même aux Pins. A Saint-Mary et à la Rochette, les formes en *ẽ* ont encore gagné l'imparfait, le conditionnel et le futur, c'est-à-dire sauf *vã*, *fã*, *ã*, toute la conjugaison. Assez loin de là, à Lonnes, les 1res et les 3es personnes sont aussi en *ẽ*.

Cellefrouin se trouve ainsi en quelque sorte entouré par le domaine analogique de -EMUS, -ENTEM. Il est donc permis de croire qu'il en fait partie lui-même, et qu'il se trouve au moins dans la même condition que Suaux. De la sorte, non seulement la 2e personne du pluriel de notre conjugaison viendrait de la seconde conjugaison latine, mais encore d'une façon générale, sauf à l'imparfait, au futur et au conditionnel, la 1re et la 3e. On pourrait objecter que cette unification qui s'est produite dans la région où EN est resté distinct de AN, a eu pour elle le temps qui, peut-être, a manqué à Cellefrouin pour un semblable travail. Mais il est à croire que le partage des formes entre une conjugaison unique était déjà accompli dans toute la région quand la nasalisation s'est produite. L'accent était déjà passé sur la 3e personne au XIe siècle (an. 1076-1101), comme le témoigne la graphie *vehén* (K* r. 8/34), VIDENT, et il y a lieu de croire que la nouvelle conjugaison était alors constituée. Quant au participe présent, comme la forme *-ẽ* n'est pas constante, il reste douteux.

Dénasalisation

La dénasalisation semble s'être produite dans quelques mots isolés à l'atone : *ãfã* « enfant », dans le sens de « fils », *ãdrĕ* « endroit » à côté de *ãdrĕ*, *ẽtanã* « entamer » à côté de *ẽtãna*, *pãnçũt*, **pãnçũt* « Pentecôte ».

Malgré ces exemples, le fait de la dénasalisation est plus que douteux à Cellefrouin : *ăfā* paraît étranger ; *ădrĕ* peut avoir été influencé par *ă l ădrĕ* « *à l'à-droit*, au droit » ; *ĕtănă* se prête à une explication analogue p. 246 ; enfin *pănçūt* n'est qu'à moitié populaire.

NOTE SUR QUELQUES ACCIDENTS PHONÉTIQUES

Je signale en terminant cette seconde partie, quelques changements accidentels qui ont leur intérêt.

1° *Aphérèse.* — L'infinitif *ăvĕr* perd souvent dans le parler de ma mère ses deux premières lettres. En voici quelques exemples : *tŭ pŭrĭ l ĕr kŭnĕçŭ* « tu pourrais l'avoir connu », *ĕ sŭrtŭ d n ĕr pă d plăs* « et surtout de n'avoir pas de place », *ŭ pŏ b zŭ dĭr d ĕr vādŭ...* « il peut bien le dire d'avoir vendu... »

2° *Métathèse complète.* — *kŭrĕl* « cuillère » pour *kŭlĕr*. J'ai entendu une fois ma mère dire accidentellement *kŭrĕl*. Mais cette forme est la seule employée par ma cousine Françoise Neuville, et par les filles Bertrand de La Chapelle (Saint-Claud).

3° *Métathèse incomplète.* — *ălĕnă* pour *ăyĕlă* « agneler », *bĕk* pour *çĕp* « guêpe ». — Dans ces deux cas, il y a dissociation des mouvements, maintien à leur place des éléments palatal et laryngien, transposition de la marginale et de la dentale dans le premier cas, de la labiale et de la gutturale dans le second. La forme *ălĕnă* est employée par ma mère et Marie Béchade ; mais elle a été abandonnée par Mariette Raynaud. Quant à *bĕk*, qui ne se présente qu'accidentellement dans le parler de ma mère, il est, je crois, d'un usage commun en Limousin : *bèco* (Foucaud, *Fables*).

CORRECTIONS

NOTA. — Les pages 65-208 sont contenues dans les nos 14 et 15, année 1891. Les pages suivantes appartiennent au présent fascicule.

Remarque générale. — Pour représenter la nasale *ẽ*, j'ai souvent employé, surtout au début, *ẽ*, qui est plus simple : *ẽ* et *ẽ* n'ont donc qu'une seule et même valeur.

Page 78. *Explorateur du larynx.* — Plus exactement : La masse forme l'une des deux bornes du circuit électrique ; elle est suspendue entre la seconde et une vis de réglage.

P. 115, l. 12, lisez : 6 fois dans une expérience spéciale.
— l. 15, ajoutez : dans le discours suivi.
P. 153, l. 12, lisez *pẽ* au lieu de *pẽ*.
P. 167, l. 15, — *kŭtẽ* — *kŭtẽ*.
P. 172, l. 10, — *ptĭtẽ* — *ptĭtẽ*.

P. 176. Une erreur de fait sur la hauteur de la voix de l'homme m'a fait croire à un désaccord entre mes tracés des vibrations laryngiennes ou nasales et la note émise. Ce désaccord n'existe pas. J'avais été trompé par certains musiciens à qui je m'en étais remis pour déterminer la hauteur de ma voix, et qui supposaient faussement que le *la* du médium de la voix d'homme est le même que le *la* du diapason normal. Dès lors toutes mes indications de notes chantées et parlées doivent être baissées d'une octave. J'ai corrigé cette erreur dans le tirage à part de mon travail, et je me propose de revenir prochainement sur cette question avec de nouveaux détails.

P. 182, l. 7, lisez *s ăpĕlăv* au lieu de *s'ăpĕlăv*.
P. 191, l. 4, — VIII — VII.
— l. 15, — *făl* — *făl*.
P. 193, l. 10, — *kŭm* — *kŭm*.

P. 202 et 203, lisez *sũ, pũ* au lieu de *sũ, pũ*.
P. 207, l. 18, — *tãkè* — *tãkè*.
P. 214, l. 36, — qui se lit — qui se fit.
P. 215, l. 33, — PRATELLUM — PRADELLUM.
P. 217, l. 33, — apostolorum — apostolanem.
P. 218, dernière l. — *bŭlõ* — *bŭlõ*.
P. 245, l. 25 et 27, — *drmĭrã* — *drmĭrẽ*.
P. 246, l. 16, — *sŭmĕl* — *sŭmĕl*.
— l. 23, *ɛ̆ărmĕl* se rattache à CALAMELLA « chalumeau ».

P. 249, l. 14, et p. 189 et 215, lisez PICALDUM réclamé par le féminin *pijõd*.

P. 252, l. 12, lisez : et même *ɛ* (*ɛ̀it... au lieu de* et même (*ɛɛ̀it...*

P. 253, l. 15, *ãlũɛã* suppose un type comme *AD-LUCCARE, exigé par le languedocien *aluca* (Mistral).

P. 253, l. 22, *ãkũɛã* doit avoir une autre origine, cf. *acluca*, *encuca*, etc. (Mistral).

P. 258, l. 16, *lisez* puis que *au lieu de* puisque.

P. 259, l. 26, — *dĕjõ* — *dĕjõ*.

P. 263, l. 19, — à partir de La Sarcellerie (Nieul)... (Le bourg de Nieul conserve *pl*, *bl*, *fl*, cf. p. 386.)

P. 263, l. 29. Il n'y a pas là simple propagation d'un mouvement commencé, mais aggravation de la cause qui l'a produit.

P. 265, l. 21. Il y a bien mélange. La différence de proportion, qui m'a fait croire à un retard, vient d'une différence d'affinité entre l'*l* et les consonnes précédentes.

P. 271, l. 23 et 26, lisez : ...*ã tũ*... « ...as-tu... ».

P. 277, l. 7. Il y a plutôt substitution d'une forme réfléchie à une forme instinctive.

P. 278, l. 36. C'est à *DORSARE.

P. 278, l. 13, lisez : *FOCARIUM.

P. 279, l. 22, et *passim*, *lisez* PULICEM.

P. 280, l. 38, *lisez* Salles *au lieu de* Nanteuil.

P. 284, l. 22, — brèves — ouvertes.

P. 295, l. 21. Ce *kĭ* pourrait bien venir de ECCU-ILLI, pour *kĭy*. C'est à voir.

P. 295, l. 22, lisez : *ãkĭsta* « ce, cette ».

P. 302, l. 1, *fã* dans *nè fã* est faussement rapproché de FACTUM, c'est à FACIT qu'il se rattache.

P. 302, l. 27, lisez : Le v est vocalisé ou tombé dans...

P. 304, l. 28, — *kyã̆* « ces », *kyã́*, *kyã̆t*...

P. 308, l. 5, lisez : *ee* « chiens ».
P. 313, l. 18, — *ẽ* au lieu de *ẽ*.
P. 323, l. 18, — *SEXTARIATAS.
P. 324, l. 21, — « chose ».
P. 328, l. 3, — *uo* (ò), *uoi* (ò+*y*).
P. 329, l. 1, — *ŋüẽvŏ*.
P. 330, l. 7, — « cuisse » *au lieu de* « caisse ».
P. 335, l. 6, — *tablè* — *tāblè*.
P. 336, l. 3, — ...autre que *l* et *r*, ou...
— l. 35, — CŒMETERIUM.

P. 372, l. 25, *ajoutez* : Je n'ose pas me citer moi-même pour un point où j'ai pu être si facilement influencé par le français. Mais il est aisé de se faire une idée exacte de ma prononciation par les tracés qui ont été relevés dans la 1re partie. Comparez : *dèsŭ* (p. 166), *dfsisìl* (p. 168), *nè ttã* et *nè tètã* (p. 168), *ptiŋò* et *pèti* (p. 170), *s apèlăv* (p. 195), etc.

Le Gérant,

TABLES

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

[Les mots en *italique* sont les mots étudiés ou expliqués].

Ages, 215, n. 3.
Angoumois, 212.
Aoste (val d'), 285.
aphérèse, 380.
article, 215.
Béchade, 228.
Bernier, 228.
bigarot, 220.
bourgnes, 220, n. 3.
calous, 220.
CARTES : Cellefrouin et environs, 210; Charente, 244; dans la France du centre et de l'ouest, 290, dans les Alpes, 293.
celle, 217.
Cellefrouin, 209.
Cellefrouin, 217.
Cellefrouin (abbaye), 218, 237.
Chez, 215.
chartes, 237.
chiron, 216, n. 1.
chôvenir, 222.
Chrysaorius, 318.
Chryserius, 318.
clisses, 220.
consonnes, 245.
énougeler, 220, n. 2.
épigouiller, 220.
-eria, *-erias*, 215.
FIGURES : *dyàl*, 43 ; *ĕkŭe*, 62; *ĕglăm*, 85 ; *fĕtū*, 106; *flăyĕ*, 111 ; *lŭcĕ*, 121 ; *fŭrĕĕt ă l' eàr*, 122; *glĕ*, 140.
FOLK-LORE : Cuisine, 10, 110. — Dictons, 363, 134. — Fêtes, 221, 40, 66, 120. — Jeux, 263, 13, 15, 21, 56, 58, 112, 115, 137, 139. — Légendes, 216, 70, 114 (*fŏkăw*), 142, 144. — Loup garou, 222. — Usages, 231, 16, 34, 37, 35, 79.
(Folk-Lore) Vêtements, 102.
Garnaud, 229.
Goise, 278.
Goutibert, 278,
gwĕz, 278.
Hagas, 215, n. 3.
mā, 375.
mandis, 220.
métathèse, 380.
moins, 375, n. 2.
mon, 375.
mongettes, 220.
Moulin-Neuf, 230.
onomastique, 215.
Osane, 221.
ôsaniers, 221.
palissons, 221, n. 1.
patois (étude et nature des), 224.

predarse, 220.
rasis, 363.
Rousselot, 232.
St-Gourson, 214, n. 4.
Saint-Simeux, 287.
Sémantique. *dē*, 33; *dĭmēe*, 34; *drăçō*, 37; *fifi*, 108.
Serguntiom agum, 214, n. 4.
ustensiles, 14.
Valteau de Mouillac, 230.
voyelles, 314.

TABLE DES ARTICLES

Edmont (Ed.). — Lexique Saint-Polois (D-G) 7
Rousselot. — Patois de Cellefrouin, étude historique des sons... 209
I. Préliminaires..... 211
II. Consonnes 245
III. Voyelles..... 314
Corrections..... 380
Tables 385

Mâcon, Protat Frères, imprimeurs.

REVUE DES PATOIS

GALLO-ROMANS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE DES PATOIS

GALLO-ROMANS

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

J. GILLIÉRON

Maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes

ET

L'ABBÉ ROUSSELOT

Chargé du cours d'histoire de la langue française à l'Ecole des Carmes

---

SUPPLÉMENT AU TOME V

PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

59, RUE BONAPARTE, 59

M.D.CCC.XCIII

A NOS LECTEURS

Avec ce fascicule est close la Revue des Patois Gallo-Romans.

Quand, il y a six ans, nous avons créé cette revue, notre ambition était de fournir des matériaux sûrs pour l'étude de nos patois, et de donner l'exemple de travaux répondant aux exigences actuelles de la science.

Aujourd'hui, nous osons croire que cette courte période n'aura pas été sans quelque utilité.

Si nous cessons notre publication, ce n'est pas que les encouragements des savants et l'appui des Pouvoirs publics nous aient manqué, ce n'est pas que nous ayons moins de foi dans la grande portée de l'œuvre, c'est (nous ne voulons pas le dissimuler) que nous n'avons pas réussi à gagner le public à nos travaux et que, par conséquent, la Revue ne répond pas à l'urgence de l'entreprise. En effet, en face de l'imminente destruction des patois qu'il y a un intérêt national et scientifique à recueillir, tout effort isolé est insuffisant.

La Société des parlers de France, *déjà constituée et prête à entrer en fonctionnement, avec son bulletin à bon marché et relativement populaire qui sera entre ses mains un instrument de propagande et d'enquête, peut seule (croyons-nous) être à la hauteur de la tâche.*

Nous disparaissons devant elle, résolus à lui consacrer tous nos efforts.

Nous espérons que nos lecteurs reporteront sur elle toute leur sympathie et lui accorderont le concours dont ils nous ont honorés jusqu'ici.

Aussi n'est-ce pas un adieu que nous leur adressons, mais un affectueux au revoir.

La Rédaction.

SYSTÈME GRAPHIQUE

Voyelles fondamentales.

PURES

	Indét. p^r la quantité.	Brèves.	Longues.
Indét. p^r le timbre.	*a, e, i, o, u, u, œ, ė.*	*ă. ĕ, ĭ, ŏ, ŭ, ŭ, œ̆, ė̆.*	*ā, ē, ī. ō, ū, ū, œ̄.*
Ouvertes.	*à, è, ì, ò, ù, ù, œ̀.*	*ằ, ĕ̀, ĭ̀, ŏ̀, ŭ̀, ŭ̀, œ̆̀.*	*ā̀, ḕ, ī̀, ṑ, ū̀, ū̀, œ̄̀.*
Fermées.	*á, é, í, ó, ú, ú, œ́.*	*ắ, ĕ́, ĭ́, ŏ́, ŭ́, ŭ́, œ̆́.*	*ā́, ḗ, ī́, ṓ, ū́, ū́, œ̄́.*

NASALES

	Brèves.	Longues.	Demi-nasales.
Indét. p^r le timbre.	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ, œ̃, ẽ̃.*	*ã̄, ẽ̄, ȭ.*	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ, œ̃.*
Ouvertes.	*ã̀, ẽ̀, õ̀, œ̃̀.*	*ẽ̄̀.*	*ã̀, ẽ̀, õ̀, œ̃̀.*
Fermées.	*ã̀, ẽ̀, õ̀, œ̃̀.*	*ẽ̄̀.*	*ã̀, ẽ̀, õ̀, œ̃̀.*
			ã̄̀, ȭ̀.

Voyelles intermédiaires.

Pures.	*á̊, å, ã̊, ė̊, ů, ũ̊, ů.*	*ă̊, ă̊.*	*ā̊, å.*
Nasales.	*ã̊, ã̊, ã̊.*		

Voyelles toniques. — Toutes ces voyelles existent avec le signe de l'accent (̣) : *ạ, ẹ, ị, ọ, ụ, ụ, œ̣, ẹ̣, ặ, ẹ̆*, etc.

Consonnes fondamentales.

b,	*f*,	*k*,
c (*ch* fr.),	*g* (*g* dur),	*l*,
ĉ (*ch* dur all.),	*h* (aspiration française, c'est-à-dire sonore du *ĉ*),	*l̥* (*l* mouillée),
ç (*ch* doux all.),		*l̥̣* (*l̥* interdentale),
d,		*m*,
d̥ (*d* anglais),	*i*,	*m̥* (*m* interdentale).

n,	*r̂* (*r* voisine du *ĉ*),	*t̪* (*t* anglais),
n̪ (*n* mouillée),	*ṙ* (*r* gutturale),	*v*,
n̪ (*n̪* interdentale),	*ṛ* (*r* interdentale),	*w* (*w* anglais),
ṅ (*n* gutturale),	*s* (*s* dure),	*ẅ* (*u* consonne),
p,	*ṣ* (*th* dur anglais),	*y*,
r (*r* linguale),	*t*,	*z*,
r̄ (*r* fortement roulée),	*ṭ* (*t* interdental),	*z̪* (*th* doux anglais).

Consonnes intermédiaires.

ɛ̂, *ĉ*^{f}, *ĉ*^{ɛ}, *d*^{d}, *g*^{d}, *g*^{k}, *j*^{ɛ}, *j̃*, *k*^{k}, *p*^{p}, *r*^{l}, *r̄*^{ɛ}, *ṣ*^{s}, *v*^{b}, *v*^{f}, *ý*^{ɛ}, *y*^{j}, *z*^{s}, *z̪*^{d}.

Lettres d'un type plus petit et destinées à représenter les sons à l'état naissant ou en voie de disparaître — *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *u*, *ɑ*, *ė*; *à*, *è*, *ò*, *ɑ̀*; *á*, *é*, *ó*, *ɑ̀*; *ã*, *ẽ*, *õ*, *ɑ̃*; *ɛ*, *d*, *g*, *h*, *k*, *m*, *n*, *s*, *t*, *w*, *ẅ*, *y*.

Signes de résonnance. — Résonnance pharyngienne, ₒ; résonnance nasale : ˜, ˜.

LES

MODIFICATIONS PHONÉTIQUES

DU LANGAGE

ÉTUDIÉES DANS LE PATOIS D'UNE FAMILLE

DE CELLEFROUIN (Charente)

TROISIÈME PARTIE

MODIFICATIONS DU FONDS NOUVEAU DU PATOIS

Le fonds nouveau d'une langue se compose de ses créations analogiques et des mots étrangers dont elles s'enrichit. Ces deux éléments concourent à son rajeunissement d'une façon variable. L'importance du premier dépend de l'activité intellectuelle; celle du second, de causes historiques et sociales.

Dans les conditions actuelles, l'élément analogique est fort réduit à Cellefrouin, tandis que l'élément étranger prend une extension considérable. Un chapitre sera plus que suffisant pour le premier. Nous en accorderons au second trois, dans lesquels nous examinerons successivement : par quelle voie entre l'élément étranger, quelles facilités et quels obstacles il rencontre, quels changements il a dû subir pour se faire accepter, enfin quelles modifications il a imposées au patois lui-même.

CHAPITRE I

CRÉATIONS ANALOGIQUES

Nous n'avons pas à nous occuper ici du choix que la langue fait entre plusieurs radicaux d'un même mot pour ses combinaisons nouvelles, ni de l'extension donnée à certains suffixes au détriment de certains autres, ni des formations nouvelles faites à l'aide de suffixes anciens. Tous ces faits sont en dehors de notre sujet. En effet, que la langue, oubliant, par exemple, l'ancien radical *ăv* HAB-ERE, qui pourtant existe dans quelques personnes du présent de l'indicatif et à l'imparfait tout entier, ne reconnaisse plus comme exprimant l'idée d'*avoir* que le radical plus nouveau *ay* HABE-AM, du subjonctif, et s'en serve pour un nouvel imparfait *ăy-ăv*; que les flexions de certains temps et de certaines conjugaisons s'étendent à tous les temps et à toutes les conjugaisons; que des mots nouveaux naissent de nouvelles alliances de radicaux et de suffixes anciens; il n'y a là qu'une simple utilisation de matériaux dont la constitution phonétique nous est connue.

Mais, à côté de ces combinaisons, il y en a d'autres qu'on peut appeler en un sens des créations, parce qu'elles forment des unités nouvelles douées d'une vie propre en dehors des groupes où elles ont pris naissance. Ce sont les suffixes développés et les suffixes nouveaux. Nous devons nous y arrêter un instant.

SUFFIXE DÉVELOPPÉ *-èrí*.

Le suffixe *-ía* -εια uni au suffixe *-erium* a donné *-èrí* : *kŏrmĕnèrí* (G [1]), « Corménerie ». Cette formation, féconde en français, est restée presque improductive à Cellefrouin. Mais une combinaison qui a pris une vie singulièrement active, c'est celle de ce même suffixe *-ía* avec l'infinitif de la première conjugaison -ARE. De là est né le suffixe nouveau *-èrí*, qui peut se souder à tous les infinitifs qui ne contiennent pas déjà un R pour en former des substantifs verbaux. Rien n'égale la facilité avec laquelle le paysan crée des mots de cette sorte. S'il veut dire avec une certaine élégance que son appétit ne va pas, que la soif le tourmente, il aura

recours à cette combinaison : *kw ḗ kĕl mī́jrī́ kè n vā́ pā́, mè pr là bǣ́rī́ kŏ n vā́ k trŏ byē̃* « ça est cette *mangerie* qui ne va pas, mais pour la *boirie* ça ne va que trop bien ». Souvent, le besoin du moment fait ainsi naître des mots qu'il ne faut pas s'attendre à retrouver dans la suite. Ainsi je recherchais un jour la raison de je ne sais plus quel phénomène, et je prenais comme exemple le verbe *chanter*. Ma mère, à la fin, perdit patience et me demanda si je n'aurais pas bientôt fini avec ma *chanterie* : *n ṓrā́ tŭ pā́ byē̃tṓ fī́nĭ ăvĕk tă ɛãtrī́*. Une autre fois que je m'étais intéressé au verbe *răpyṓlă* « ravauder », ma mère me demanda : *l ā́ tŭ mĕ ãn ḗkrī́ kĕl răpyṓlrī́* « l'as-tu *mis* en écrit cette *rapiôlerie* ». Mme de Mouillac n'était pas non plus embarrassée pour forger les mots. J'étudiais, tout en causant à table, le suffixe *-ĕrī́*. Elle, pendant ce temps, découpait un gigot avec un couteau *mal aiguisé*. Comprenant l'objet qui me préoccupait, et voulant me fournir un nouvel exemple, elle dit avec esprit : *tènè̃, w ū́rī́ byẽ bèzwẽ̃ d ănă ă l ăgŭzrī́!* « tenez, il aurait bien besoin d'aller à l'*aiguiserie !* »

La formation de ce suffixe est facile à comprendre. Dans le composé PORTAR-IA, par exemple, les deux éléments, comme les deux idées, sont restés distincts tant que le verbe est resté *portar*. Mais, du jour où l'infinitif a été réduit à *porta*, l'R s'est trouvée isolée. Alors, abandonnée par le verbe, elle a paru à l'esprit faire partie du suffixe, et lui est restée attachée.

SUFFIXES FORMÉS AVEC LE DIMINUTIF *-ŭ*.

Le suffixe *-ŭ*, -ONEM, s'ajoute soit à des radicaux, soit à d'autres diminutif. D'*ăjăs* « agace » on fait *ăjăsŭ*, de *mĭɛ* « miche » *mĭɛŭ*, de *pŏɛ* « poche » *pŏɛŭ*, de *gènĭl̥* « guenille » *gènĭl̥ŭ*, de *mĭn* (appellation amicale de la chatte) *mĭnŭ*, de *grĭŋ* « croûte de pain » *grĭŋŭ* « grignon », d'*ãgrbī́s* « écrevisse » *ãgrbī́sŭ*, comme anciennement, avant sans doute la fondation du monastère [1] (si le mot est local), de *morg* [2], *MONICUM, **monigo*, **mong* « moine », on a fait *mŭrgŭ* (terme injurieux, non compris aujourd'hui, qu'on applique aux enfants. *kǣ́ mŭrgŭ d drṓl* « ce petit moine de drôle »). En combinaison avec d'autres diminutifs, nous avons *pŭl-ĭɛ-ŭ* « petite pouliche » de *pŭlĭɛ*, *PULL-ICCA ; *vĭn-óɛ-ŭ*, petite *vĭnŏɛ* « petit vin » ; *pĭn-ŏɛ-ŭ*, le petit de *lă pĭnŏɛ* « la petite Pinaud » ; *fĭl-ŏɛ-ŭ*, petite *fĭlŏɛ* « fils qui se trouvent dans certains légumes un peu durs » ; — *pyărŏtŭ*, petit de *pyărŏ* « petit Pierre » ; *jănŏtŭ*, petit de *janŏ* « petit Jean » ; — *pĭn-ăs-ŭ*, le petit

[1] Ce qui me le fait croire, c'est la conservation du *g*, qui, à cette époque, se serait assourdi à la finale. || [2] Exemple à ajouter page 286.

de *lă pĭnăs* « la petite Pinaud »; *pèl-ăs-ŭ*, petite *pèlăs* « morceau de peau détachée d'un fruit »; *mŭj-ăs-ŭ* se dit petit garçon (*mŭjăs*, d'une petite fille); — *bŭk-ĭl̥-ŭ*, petit de la *bŭkĭl̥*, nom d'amitié de la chèvre; *ḗɛărd-ĭl̥-ŭ*, petite *ḗɛă̆rdĭl̥* « écharde ». Il faut sans doute ajouter à cette série le diminutif *-ĭŋ*, -INEUM, que nous ne possédons qu'associé à un autre suffixe : *pèt-ĭŋ-ŏ*, fém. *-ŏt*, « petit », *grãd-ĭŋ-ṓ*, fém. *-ṓd*, « un peu grand ». Il est vraisemblable aussi que l'on a eu un diminutif *-in* (cf. français *diablotin*) et un suffixe *-ĭs*, correspondant à *-ăs*. En tout cas, par une opération simple de l'esprit, les deux diminutifs ont été fondus en un seul, et l'on a eu les variantes *-ĭɛŭ*, *-ŏɛŭ*, *-ŏtŭ*, *-ăsŭ*, *-ĭl̥ŭ*, *-ĭŋŭ*, et, eût-on dû en emprunter la première partie à des radicaux, *-ĭnŭ*, *-ĭsŭ*. Tous ces suffixes nouveaux ont le même sens que le simple, sauf *-ăsŭ* qui a quelquefois une nuance péjorative. Les raisons qui, dans certains cas, font préférer les uns aux autres, relèvent de l'esthétique, et dépendent de la forme du radical. Supposons que nous voulions donner un diminutif aux deux noms *Grenet* et *Chambre*. Nous ne pourrions pas créer *grènŭ* ou *grènètŭ*, ni *ɛãbrŭ* : l'oreille s'y refuse. On a fait *grènĭ̆ɛŭ*, *ɛãbrŏtŭ*. On a aussi, sans que la forme correspondant au premier diminutif existe : *pĕrĭɛŭ* « petite poire », *bwḗrĭɛŭ*, petite couronne en vannerie dont on se sert pour *bwḗra* « blanchir » les châtaignes, *gădĭɛŭ* « lucarne » d'un radical qui se trouve dans *gădĭl̥ă* « guetter »; — *ălŏɛŭ* « aile de roue de moulin », *ɛĭnŏtŭ* « petit chien de quelques mois », *mjŏtŭ*, petite *mĭj* « mie »; — *kwăsŭ* « petite queue », *ɛĭnăsŭ* « petit chien à peine né », *bŭrjăsŭ* « petit bourgeois » (terme de mépris), *vyḗl̥ăsŭ* « un peu *vieux* », en parlant d'un enfant; — *ṓzĭl̥ŭ* « petit oiseau », *mṓɛĭl̥ŭ* « petite mouche », *brŏɛĭl̥ŭ* « petite branche », *drăpĭl̥ŭ* « petit drapeau », *kă̆rtĭl̥ŭ* « quartier de pomme ou de poire cuit au four », *rā́pĭl̥ŭ* « petite grappe (*rā́p*), particulièrement grappe laissée après la vendange », etc. (cette forme est d'une grande richesse); — *krŭpĭŋŭ* de *krŭpḗ* (F²) « croupion », *trŭtĭŋu*, petite *trŭt* « canal par lequel s'écoule la lessive de la *păn* (cuvier) dans la chaudière »; — *pĭnŭ* « petit pied (*pī́e*) ou le pied de la *ɛṓs* (bas) »; — *jănĭsŭ*, petit de *jănĕ* « Jeannet », *kătĭsŭ* « petite Catherine », *gā́tĭsŭ* « petite Agathe », *mărĭsŭ* « petite Marie », *grăpĭsŭ* « petit crapaud (*grăpā́*) ».

SUFFIXES NOUVEAUX *-ŏpă* ET *-yṓlă*.

Ces deux terminaisons sont régulières dans deux verbes, *sălŏpă* « *saloper*, salir, gâter », et *pyṓla* « piailler, c'est-à-dire faire *pyṓ*, *pyṓ*, *pyṓ*, comme les poussins », de là « demander importunément », sens unique de la

variante *pyŏeă*. Dans le premier cas, nous avons une dérivation naturelle de *salope*; dans le second, l'imitation d'un cri suivie d'une forme verbale. De plus, par suite du sens des mots qui les contiennent, ces terminaisons ont l'une et l'autre quelque chose de péjoratif.

Or, *-ŏpă* a été utilisé pour rendre l'idée de « manier salopement ». *Manier* se disant *măŋă*, *manier salopement* s'est dit *măŋŏpă*. Cette création n'est pas propre à Cellefrouin. On dit en Poitou *manoper* (Favre).

Avec *-yŏlă* et une partie du radical de *răpyĕsă* « rapiécer », on a fait *răpyŏlă* « rapiécer maladroitement »; avec *răvĭva* « raviver », *răvyŏlă* « essayer de raviver le feu ».

NOUVELLES DÉSINENCES FÉMININES.

La chute des consonnes finales des noms masculins a fait oublier le rapport qui existait dans l'ancienne langue entre les deux genres. Aujourd'hui la caractéristique du féminin *pĕtĭt* en regard de *pĕtĭ*, c'est le *t*; de *mĕnŭn* comparé à *mĕnŭ* « appellation amicale du cochon », c'est l'*n*. Aussi, quand il s'agit de créer un féminin à un masculin, et le cas est fréquent pour les noms d'hommes, faut-il s'attendre à voir soit le *t*, soit l'*n*, employés pour cette fonction. De *Després* (*dĕprĕ*), ma mère a fait *lă dĕprĕn* « la femme Després », de *Paradis*, *lă păradinĕ* « les femmes Paradis » (cf. à Puybarraud *vŭlŭr* « voleur », fém. *vŭlŭrnŏ*). Je l'ai entendue donner à *fŭtŭ* un féminin *fŭtŭt*; et Mariette Raynaud a fait, avec *ăŋĕ* « agneau », le féminin *ăŋĕt*, qu'elle a substitué à *ăŋĭt*, seule forme, du moins à ma connaissance, qui ait été usitée jusque-là.

CHAPITRE II

VOIES ET MODES D'INSTRUCTION DE L'ÉLÉMENT ÉTRANGER

L'élément étranger nous assiège de toute part. Nous le trouvons dans la famille porté par les parents eux-mêmes, dans le village où se mêlent des parlers d'origine diverse ou propres à certaines classes d'individus. Mais tant que ces influences restent isolées, elles ne se font que peu sentir dans la langue indigène. Nous avons déjà relevé des formes dues à une mère étrangère (V. 249), à un village voisin (page 186). Nous rencontrerons (chap. IV) un cas très curieux de l'influence d'une génération plus ancienne agissant directement sans passer par les intermédiaires sur d'autres plus jeunes. Enfin je peux me citer comme un exemple de l'infiltration d'un parler local dans celui d'une famille transportée hors de son pays (V. 232). J'en ai d'autres : M. Bernier parle, lui aussi, le patois de sa mère qui était du Masdinteau, au moulin de Mouchedune où il est né, et, comme moi, il mêle dans sa conjugaison des formes qu'il a empruntées à son lieu de naissance. (Cf. les parfaits *pȁrtĕrā*, *dĭsĕ*, *prẽgĕ*, formes de Mouchedune à côté de *sȍrtĭrā* et au lieu de *dī́sĭ*, *prẽgĭ*, formes du Masdinteau.

Une petite fille de Nieul, élevée par sa grandmère originaire de Saint-Claud, a pris de celle-ci les groupes *pl̥*, *fl̥*, *bl̥*, inconnus à Nieul : *fl̥ǣ* « fléau », *fl̥āb*; mais elle hésite entre *pl̥āɛà* et *plāɛă*.

Nous avons emprunté à la langue de l'Eglise *ăbrnōsyŏ!* (ABRENUNTIO), interjection de dégoût prise dans les cérémonies du baptême ; à celle de la scolastique, *dĭstẽgŏ* (DISTINGUO), pour marquer une différence (*kŏ yŏ byē dǣ́ dĭstẽgŏ, vè!* (G[1]) « il y a bien du *distinguo*, voyez ! ») ; à celle de la médecine et du droit, un nombre assez considérable de mots que nous retrouverons à l'occasion.

Les influences les plus puissantes sont celles qui s'exercent de pays à pays. Or, comme les évolutions phonétiques nous viennent de l'Ouest, c'est aussi de la même région que remonte jusqu'à nous la grande masse de l'élément étranger qui nous envahit, et cela depuis une époque

ancienne. Il y a, en effet, des mots et des formes que nous pouvons signaler au moment de leur passage dans certains lieux, et en quelque sorte suivre la piste. L'article féminin *las*, par exemple, existait à Criteuil, près de la Chaise, à l'autre extrémité de l'Angoumois, au XIe siècle[1], à Salles de Villefagnan, au XVe siècle[2]. Aujourd'hui il ne conserve plus de son ancien territoire sur la rive droite de la Charente que le seul village de Bayers.

Les trois mots *rĭvyḗr*, *trŭvă*, *ărĭvă*, se dénoncent comme étrangers par leur *v*; mais ils dominent sans partage jusqu'à Saint-Claud. Ce n'est que plus haut, Chez-Chadiat, à Negret, à Suaux, et seulement chez les vieillards, que l'on trouve les formes indigènes *trŭbă*, *ărĭba*. A La Péruse même, *rĭbyḗro* n'est conservé que comme nom d'un pré.

L'influence exercée par le Pays-Bas est si considérable, qu'aujourd'hui même où le français a attiré toute considération, on accepte de lui tout, même le patois. Ma mère sentant le besoin de remplacer *lā́* « là » par une forme plus élégante, au lieu de prendre le français *lă*, lui a emprunté *lè* (*kĕl lè* « celle-là »). Quand nous avons substitué à Saint-Claud le français au patois (c'était au moment où j'allais à l'école, vers 1856), nous étions fort embarrassés, je m'en souviens, pour trouver un équivalent français à notre *brŏ* « broc », sorte de cruche dont nous nous servions pour puiser de l'eau à la fontaine : *brŏ* sentait trop son patois. On nous proposa *bŭ́ï* « buie », que nous avons accepté et qui est resté depuis : il nous venait du Pays-Bas.

Malgré les moyens innombrables que possède le français pour s'implanter dans nos villages (l'école et les instituteurs, les voyageurs de commerce, les employés de l'administration, les familles étrangères, le service militaire), le Pays-Bas et le Nord restent les intermédiaires obligés entre le français et nous. Qu'un curé ou un professeur originaire de l'Est ou du Midi ne s'avise pas de vouloir nous donner des leçons de prononciation; il perdrait non seulement sa peine, mais encore quelque chose de son crédit. Il y a eu à Saint-Claud un bon curé originaire d'Ussel (Corrèze), qui est resté dans la paroisse près de 40 ans. Lui prenait-il fantaisie d'en parler le patois, on se bouchait presque les oreilles, et l'on disait entre soi : *kè vṓ t ǽ kĭ avĕk sŭn ṓvằrya*. « Que veut-il là avec son auvergnat. » Un professeur du Petit Séminaire de Richemond s'était donné la tâche de

[1] *Las Palenas*, nom de terres situées dans cette paroisse. Charte de 1098-1109, citée par Marvaud, *Hist. de Cognac*, p. 60. [2] « Au chemin par où l'on voit de *las Salles* à Fontenilles (*Ibid.*, 24 janv., 1465). »

corriger nos fautes de français. Par malheur, il était des Pyrénées, et nous trouvions ses prétentions exorbitantes. Il avait beau se prévaloir de l'autorité de Littré, nous ne l'écoutions pas, persuadés qu'il ne comprenait pas Littré, puisqu'il nous contredisait, ou que Littré avait tort; et, de fait, c'est nous qui avions raison[1]. Cette aversion pour les formes venues des pays non français se marque encore par les bévues qu'elle nous a fait commettre. Une pomme qui nous vient du Limousin, la pomme rambour, n'a pu être acceptée à Cellefrouin sous son véritable nom. *Rambour* a été sans entendu *rābŭ*. Or, comme *bŭ* « bon », qui est pourtant bien régulier, se dit à Cellefrouin *bō*, *rambour* a été défiguré en *rābō*. Le nom de la petite ville que les habitants appellent *mōbĕrŭ*, conformément à l'usage ancien (*Monberoux*, sur un sceau de 1580, *Monberou* sur un sceau de 1391, MONTEM BARULPHI dans les actes latins), ne pouvait pour la même raison conserver sa finale indigène; les franciseurs en ont fait *Montbron* (*mōbrō*). C'est ainsi que l'on dit à Cellefrouin.

On peut se demander si ces dispositions sont récentes. A ne consulter que l'ensemble de nos mots étrangers, il semble que non. Il y en a un pourtant qui pourrait bien nous être venu pour le sens et le son du Limousin, c'est *brāv* « joli ». Il est vrai que *brāv* se prononçait ainsi au XVIe siècle en français (Chifflet, d'après Thurot) et qu'il signifiait dans Perrault « bien habillé ». Mais, comme il ne dépasse guère Cellefrouin et qu'il s'emploie surtout dans les phrases ironiques, il ne serait pas téméraire de penser que c'est de la région de l'Est qu'il est descendu jusqu'à nous.

La lecture aussi nous a fourni des mots étrangers. Il est le plus souvent difficile de les distinguer de ceux qui sont venus par voie orale; cependant il en est quelques-uns pour lesquels ce mode d'introduction paraît certain. Je citerai : *ălŏrs* « alors », si fréquent chez certaines personnes, dont l'*s* ne peut-être dû qu'à un défaut de lecture; *ŏdĭsyō*, dont le sens mal compris décèle un lecteur ignorant des débats de cours d'assises : *ŭ pŏrt sŭn ŏdĭsyō sŭr tŭ* (G[1]) « il porte son *audition* (avis, témoignage importun) sur tout » ne rappelle que de loin l' « audition des témoins ». Il y a au moins un mot dont la déformation est bien certainement le fait du lecteur. C'est *āgĕ* « engin », qui appartient au parler de ma mère. Surpris par l'apparition d'un *g* dur dans ce mot, j'ai eu l'idée que ma mère se faisait l'écho d'une lecture mauvaise. La vérification était facile, car j'avais sous la main son lecteur habituel. L'expérience a prouvé que je ne m'étais pas trompé.

[1] Il voulait nous faire aspirer les *h* dites aspirées, comme c'est l'usage dans les Pyrénées.

Telles sont les voies principales par lesquelles l'élément étranger est entré dans notre patois.

Resterait à fixer la date de ces invasions, nous le ferons à l'occasion. L'histoire de la phonétique nous en fournira le moyen. Ainsi, par exemple, *sĭn* « signe », *sĭnĭfyă* « signifier », *asinăsyŭ* « assignation », *kāgrĕn* « gangrène », *sègrĕtĕr* « secrétaire », et les mots où OI se prononcent *o* ou *wé* remontent à une époque ancienne, tandis que *sĭyă* SIGNER, et les mots qui renferment *wa*, OI, sont d'introduction récente.

Enfin nous avons à considérer la force de pénétration que possèdent les divers éléments étrangers en instance pour acquérir le droit de cité. Celle-ci varie suivant le sens, l'emploi et la constitution phonétique des mots et des formes. L'utilité d'un mot est la meilleure condition pour le faire accepter. Qu'une idée nouvelle frappe l'esprit, qu'un objet nouveau entre en usage, le mot qui les exprime s'impose par le fait même. Il rentrera sous une forme ou une autre, il pourra même être affreusement mutilé, mais il entrera. Par exemple, l'idée d'*instinct* n'existait pas à Cellefrouin; on n'aurait pas su dire « cet animal a eu l'*instinct* de faire ceci ». L'idée a été prise au vol, et le mot aussi et sous quelle forme, *ātrèsē̃!* — *ŭ n ŏ pă ăgŭ l ātrèsē̃ dè s ĭ fŭrā* (G[1]) « il n'a pas eu l'INSTINCT de s'y fourrer » (il s'agit d'un rat poursuivi par un chat qui n'a pas eu l'instinct de se sauver dans un tiroir).

Le patois, pauvre d'idées abstraites, en accepte volontiers l'expression. Ainsi SCIE est entré avec son sens figuré, tandis que *sĕj* est resté pour désigner l'instrument. De là est né ce jeu de mots qu'on omet rarement de faire quand on a une scie qui ne coupe pas : *kwè byē̃ ŭn sĭ, kĕ n ĕ pă ŭn sĕj*. « C'est bien une SCIE ce n'est pas une *sége* (scie). »

En dehors de l'utilité, ce sont les raisons d'esthétique qui prévalent. Les mots les plus usuels se gravent aisément dans la mémoire, en sorte que le paysan se trouve avoir deux vocabulaires à sa disposition, le sien, et, dans une certaine mesure, celui de ses voisins. Si les voisins lui sont inférieurs, il ne se servira de leur vocabulaire que pour se moquer d'eux ou quand il aura l'occasion de mettre en scène des personnes de basse condition. Ainsi, dans un conte que j'ai entendu à Benest, et dans lequel figuraient un métayer et son maître, trois langues étaient employées successivement : celle de la narratrice, le parler de Benest; celle du métayer, le limousin; celle du maître, le français. Mais, si les voisins appartiennent à un état social plus élevé, alors le paysan aura recours à

[1] Michon, *Statist. mon.*, p. 81. || [2] *Ibid.*, p. 83.

leur vocabulaire quand il voudra bien parler. Les vacances dernières, je demandais à un enfant des Carmagnats comment se disait un *couteau*. Il me répondit par le mot en usage à Negret et à Saint-Claud (*kŭtè*). J'insistai. Cette fois, il me servit le mot français ; et ce ne fut que sur de nouvelles instances qu'il se décida à me livrer son patois (*kŭtè*). Les faits de cette sorte sont nombreux. Si les occasions de voir les étrangers ou des personnes d'une condition plus élevée se multiplient, alors on s'habitue à ces mélanges baroques, comme ma mère en donne trop d'exemples ; ce qui fait dire à sa nièce, qui est sa filleule : *mă mnĭ zŭ dĕvĭr tŭ* « ma *meni* le *dévire* tout ». Elle est trop sévère : ce que fait sa *meni*, elle le fait elle-même, quoique dans une moindre proportion, et tous les autres aussi.

Si l'admission d'un mot dépend de son utilité ou de son élégance supposée, la forme sous laquelle il est accepté résulte de sa constitution phonétique. S'il ne contient que des sons déjà usités dans le parler indigène et sans équivalents significatifs dans ce même parler, il passe sans aucun changement. Mais, s'il renferme des articulations difficiles, s'il se heurte à des sons analogues, à des terminaisons équivalentes, il faut s'attendre à le voir se simplifier, se teindre des nuances propres au parler qu'il envahit, accepter même, comme signe de naturalisation, les finales étrangères. L'obstacle vient donc de la phonétique indigène : les formes vivantes s'imposent, les formes mortes se laissent remplacer. *Animal*, venu trop tôt, a dû se changer en *ănĭmă̆* ; *canal*, plus nouveau, s'est fait accepter comme tel. Nous avons donc là un moyen de juger de la vitalité des sons et un utile complément de la phonétique. Rien n'est curieux comme de voir dans un même village où se trouvent réunies des personnes de provenances diverses (à Saint-Claud, par exemple) l'accueil différent que chacune fait aux formes françaises, suivant le degré de vitalité de son propre parler. Il en est à qui le patoisement s'impose et pour qui CAFÉ deviendra *kăfă* ; PARQUET [1], *pă̆rkă* ; BUREAU, *bŭrè* ; qui de *tăbă*, *tăbătyĕr*, feront *tăbă̆tiè* « buraliste ». Pour d'autres, au contraire, ces mots, parfaitement réguliers dans le patois de tous, sont considérés comme barbares et deviennent l'occasion d'incessantes railleries.

Aussi un suffixe étranger ne peut-il se faire accepter que si le suffixe indigène correspondant a perdu toute vie propre. Il n'est donc pas étonnant que celui-là se propage même au détriment de celui-ci et se lie à des radicaux patois. Mais souvent, le suffixe étranger ne se maintient pas

[1] Suivant la prononciation du pays, *parquet* rime avec *café*.

longtemps dans cette position usurpée : il disparaît avec le composé hybride devant le mot rival que lui oppose le dialecte envahisseur. C'est ainsi que, dans le Pays-Bas, particulièrement à Saint-Amand de Nouère, le mot indigène *pèzã*, PISELLUM, a été francisé en *pèzõ*, qui a été remplacé par *pwè* POIS. Cette progression est marquée par le nombre et l'âge des personnes qui usent de ces trois dénominations : quelques vieillards seulement disent *pèzã* ; un plus grand nombre, *pèzõ* ; la grande majorité, *pwè*.

CHAPITRE III

CHANGEMENTS SUBIS PAR LES SONS ÉTRANGERS

D'après ce que nous venons de voir, il faut surtout entendre par sons étrangers les sons angoumoisins ou français.

Des premiers, nous n'avons rien à dire. L'aspiration du *j* ou du *ɛ* mise à part, ils ne diffèrent pas de ceux qu'utilise le patois de Cellefrouin. Or cette aspiration ne devait pas exister quand les patois des bords de la Charente se propageaient comme tels. Aujourd'hui que nous demandons à l'Angoumois du français, elle constitue à nos yeux un défaut que nous avons garde d'imiter.

Nous n'avons donc à nous occuper que des sons français. Nous considèrerons d'abord les consonnes, puis les voyelles.

§ 1er. — Consonnes.

Le système consonnantique français ne diffère du nôtre que par le maintien d'*l* et *n* devant *i* ou *e* en hiatus, et d'*l* après une consonne.

Les mots français vraiment populaires ont donc pu à peu près tous se faire admettre sans avoir à subir dans leurs consonnes d'autres modifications que celle qui est imposée par la double loi de la mouillure. Ainsi :

1° MILIEU est devenu *mĭl̯ǣ*; BEAULIEU (place d'Angoulême), *bṓl̯ǣ*; LIARD, *l̯ā́r*; LÉONARD, *l̯ṓnā́r*; LÉONTINE, *l̯õtĭn*; — OPINION, *ŏpĭn̯õ*; CONTINUER, *kõtŭn̯ă*. Cette transformation est sans exception.

2° PLAIT-IL ? (formule de politesse pour prier de répéter) devient *pl̯ĕt-ĭ*; PLAISIR, *pl̯ĕzĭ*; BLAGUE, *bl̯ăg*; RÉPUBLIQUE, *rĕpŭbl̯ĭk*; FLAMME, *fl̯ăm*; RÉCLAME, *rèkl̯ā́m*; JONGLER, *jõgl̯ă*. Quoique le groupe *gl̯* se réduise à *l̯*, dans les mots indigènes, aucun mot français n'est arrivé à temps pour suivre cette évolution (cf. JONGLE, *jõgl̯*, et *õl̯* « ongle »). Il est à remarquer que le changement de *l̯* en *y* s'est produit d'abord dans le mot français *ṓ pyĕzĭ* (Ventouse C[1], Moulin de Mouchedune B[1], Parzac B[1], La Bosse), et longtemps avant qu'il se soit annoncé dans les autres mots. Est-ce en raison de l'emprunt

ou du fréquent usage du mot? Je ne saurais me prononcer avec certitude. Deux mots ont échappé à la loi du mouillement de l'*l* : GLACIAL, *glăsyăl*, et PLUSIEURS, *plŭzyăr* (G[1]). C'est la preuve que l'évolution, comme nous l'avons déjà remarqué, est parvenue à son terme.

Le groupe *di* en hiatus est devenu *y* à Angoulême : *lāyĕ* « landiers ». Le patois de Cellefrouin n'a pas éprouvé ce changement dans les mots indigènes, mais il l'impose aux mots d'introduction récente : INDIENNE, *ẽyĕn*; TEINTURE D'IODE, *tẽtŭryŏt* (G[1]). De même à Angoulême, *ẽyĕn*; à Ruffec, *myŏkr*, MÉDIOCRE (qualification d'une sorte de fil). Cette transformation de *di* en *y* est régulière au Canada comme à Angoulême : CANADIEN, *kănăyẽ* (Saint-Barthélemy, diocèse de Montréal).

L'hiatus entre deux voyelles persistantes a été comblé par un *y* : BAHUT, *băyŭ*; CAHUTE, *kăyŭt* (G[1]).

Le français savant surtout contient des groupes d'une prononciation difficile, des finales indécises pour une oreille peu exercée, des successions insolites de consonnes. Il ne peut donc sans modifications entrer dans un parler populaire.

1° *Groupes.*

STI se change en *sy* : QUESTIONNER, *kĕsyŭnă*; INDIGESTION, *ẽdĭjĕsyõ*; OBSTINÉ, *ŏstĭnă* (d'où le verbe *ŏstĭnă* « soutenir avec obstination »).

L'R est supprimée dans PROPRIÉTÉ, *pŏprĭĕtă*; INTERPRÉTER, *ẽtrĕpĕtă* (G[1]).

L'L + *consonne* se change en *r* dans VALSE, *vărs*; VILEBREQUIN, *vĭrprĕkẽ*; SALSIFIS, *sărsĭfi* (G[1]). La transformation est réelle, au moins dans le dernier mot, car ma mère l'a entendu pour la première fois à Saint-Claud, où il se dit sous la forme française. On peut ajouter *kărkŭl* et *ărmănă*, *tā sèrmā* « tant seulement ». L'L paraît s'être nasalisée dans CALEPIN, **calpin*, *kănpẽ*; CALEÇON, **calson*, *kănsõ*.

L's + *consonne* peut se changer en *r* : MASSALOUX (nom d'homme apporté à Cellefrouin vers 1837), *mărsălŭ* (cf. MASSILIA, *Marseille*); ASPIC au sens figuré *ărpĭ*.

L's + *consonne* à l'initiale est précédée d'un *ĕ* : SCORPION, *ĕskrŏpyõ*; SQUELETTE, *ĕskălĕt*.

Je signalerai encore GRÈS, *krĕ*; ÉDREDON, *ĕgrĕdõ*; FANTASQUE, *fătăks*; FRANC-MAÇON, *flamăsõ*; BLUTOIR, *brŭtwăr*; SUPPORTER, *sălpŏrtă*.

2° *Finales.*

A un moment donné l'L finale a été confondue avec R. Ainsi nous avons d'un côté NOEL, *nwĕr*; ÉRYSIPÈLE, *ĕzĭpĕr*; et de l'autre DESSERT, *dĕsyĕl*; RARE, *rāl*; TARD a été certainement entendu *tāl*, puisque nous possédons le dérivé *tālĭnā* « tarder ». On a même ajouté une *r* à des noms qui n'y avaient pas droit : NEVEU, *nĕvœr*; angoumoisin *sœ* « sureau », *sœr*; PUS, *pür* (G[1]).

Les sonores ont été entendues comme sourdes dans les finales *d* (DE) et *v* (IVE) : VÉLOCIPÈDE, *vĕlŏsĭpĕt*; TEINTURE D'IODE, *tĕtŭryŏt* (G[1]); eau SÉDATIVE, *ĕg sĕlatĭf* (G[1], G[3]); société COOPÉRATIVE, *kōpĕratĭf* (Saint-Claud, Brunaud). Ce changement ne peut être attribué à une difficulté d'articulation, car nous avons des mots en *ĕd* (*plĕd* « plaide »), *ŏd* (*mŏd*), *ĭv* (*vĭv*). Il n'est dû qu'à une erreur d'oreille. J'ai essayé de faire prononcer le mot *vélocipède* à ma mère, l'avertissant chaque fois qu'elle disait mal, mais sans lui indiquer le défaut dans lequel elle tombait et sans lui faire connaître l'objet précis de mon enquête. Or sur 14 fois qu'elle a répété le mot, elle l'a terminé 9 fois par un *t*, 5 fois par une *l*. Mais elle n'essayait de l'*l* que pour tâcher de me satisfaire. Jamais elle n'a trouvé le *d*.

3° *Consonnes initiales ou médiales.*

Une confusion peut se faire aisément entre L et R. Dans l'expérience précédente, ma mère a changé 5 fois l'L en *r*. Son doute portait donc sur cette articulation en même temps que sur la finale, les autres syllabes étant restées pour elle parfaitement nettes. Nous avons le changement d'L en *r* dans *sĕlĕbrăl*, CÉRÉBRAL; *kŏlĭdŏr*, CORRIDOR (le français régional est correct sur ce point). Mais *sălŏ* « sarreau », et *mŏlŭ* « morue », en saintongeais et en poitevin *salaud* (Favre, Lalanne) et *molue* (Favre), n'ont sans doute rien à voir avec le français.

Le changement de NUMÉRO en *limărŏ* rappelle celui de LIBELLUM en *niveau* (*nivŏ*).

La confusion est possible entre *f*, *ɛ* et l'*s*. Le FUNICULAIRE de Belleville, qui a tant fait parler de lui, est appelé *sŭnĭkŭlĕr* par ma mère, comme ÉPOUSSETER est devenu pour elle *ĕpŭftă*; cf. CHIRURGIEN, *sŭrĭjyĕ̃* (forme commune).

Entre voyelles, une sourde peut être entendue sonore : CONSÉQUENTE « importante », *kōsĕgāt* (G[1], Mouchedune B.), BROCANTER, *brŏkādă*, à moins qu'il y ait l'influence de *mărcādă*.

Une métathèse qui rappelle celle des enfants : TAPIOCA, *kăpyŏtă* (G[1]) ; MAGASIN, *măzăgē*.

Nous avons des cas d'un Y remplacé par *l* : THÉIÈRE, *tĕlĕr* ; BIAIS, *blē* (G[1]) ; THIAC (nom d'homme), *klăk* (Courcôme). Ce ne sont que des personnes âgées qui m'ont fourni ces exemples. Ont-elles pris l'équivalent du *y* des jeunes, ou ont-elles été influencées par les mots en *-lĕr*, comme *bĕrlĕr* « anse », *krĕmălĕr* « crémaillère », etc. ? Je n'ai pas le moyen de trancher la question.

A l'imitation de certains mots (*tĭtr* « titre », *rāfl* « râfle » *grŭ* « grue »). *r* et *l* se sont glissées induement dans : *jĕsŭĭtr*, JÉSUITE ; *dĕpĭstr*, DÉPISTE ; *bŭrălĭstr*, BURALISTE ; *ŏbărjĭstr*, AUBERGISTE ; *jĭtr*, GÎTE ; *lĭstr*, LISTE ; *sŏfr*, SAUF ; *ălkŏvr*, ALCÔVE ; — *pŭprō*, POUPON ; *kăvrŏ*, CAVEAU (La Bosse) ; *kărăfl*, CARAFE ; *părăfl*, PARAFE ; *jirăfl*, GIRAFE ; *sĭgrŭ*, CIGUE.

L'influence d'un mot voisin pour le son paraît certaine dans *prĕskĕmā*, PRESTEMENT et PRESQUE ; *vĕrmĭcĕl*, VERMICELLE et MICHEL ; *mŏrsĕj*, MORCENS et SINGE ; *sŏldăr*, SOLDAT et SOUDARD ; *rĕvălācĕr*, REVALESCIÈRE et DE LANCHÈRE (nom d'homme) ; *drĭkătmā*, DIRECTEMENT et DÉLICATEMENT.

Il semble bien que *bĭzmŭt*, BISMUTH, ait été influencé par *bĭzā* « baiser » ; *ātrĕsē*, INSTINCT, par un mot comme *ātr*, *ātrā*, avec métathèse de S, T ; *prĭkătwăr*, PURGATOIRE, par *prĭā* « PRIER » ; *dĕsyĕl*, DESSERT, par *syĕl* « ciel » ; que *pādŭd*, PENDULE, ait été confondu avec *pādŭd* « pendue ».

Une confusion de la première syllabe du mot avec l'article nous a donné : *sĭfĕr*, LUCIFER entendu *le sifer* ; *ŏdănŏm*, LAUDANUM entendu *l'audanum*.

§ 2. — Voyelles.

Les consonnes françaises sont à peu près les mêmes partout. Il n'en est pas ainsi des voyelles. Or, comme celles-ci nous viennent, non des bords de la Seine, mais de ceux de la Charente, je suis obligé, afin de pouvoir montrer les transformations qu'elles éprouvent à Cellefrouin, de faire connaître le caractère particulier qu'elles ont revêtu en Angoumois.

L'angoumoisin a le sentiment de deux variétés de voyelles : l'une longue, l'autre brève. C'est l'enseignement des grammaires dont il a été imbu dans sa jeunesse. La longue est une voyelle fermée (sauf *ĕ*) et longue : *ā*, *ē*, *ī*, *ō*, *ū*, *ū*, *ā* ; la brève est une voyelle moyenne et ordinairement brève : *ă*, *ĕ*, *ĭ*, *ŏ*, *ŭ*, *ŭ*, *ă*.

L'*ē* indigène est l'*ḗ*; c'est à peu près le seul que l'on trouve dans le peuple; l'éducation tend à lui substituer l'*ȅ*. Il y a donc de nombreuses hésitations sur ce point suivant les personnes et aussi suivant les mots. Les voyelles *ȍ* et *ǣ̀* ne sont point considérées comme les longues de *ŏ* ni de *ǣ̆*.

L'attribution de ces voyelles à chaque mot se fait en partie d'après le parler indigène, en partie d'après l'orthographe et une tradition orale qui se transmet dans les écoles.

La loi morphologique, qui règle les rapports du singulier et du pluriel, s'est imposée aux noms et aux verbes. On dit donc avec une voyelle brève et moyenne au singulier, avec une voyelle longue et fermée, sauf pour *ĕ* qui prend un *ȅ* (*ḗ* dans le peuple), au pluriel : *sŏldă* « soldat », pl. *sŏldā́*; *vā́lĕ* « valet », pl. *vălȅ* (ou *vā́lḗ*); *pètĭ* « petit », pl. *pètī́*; *săbŏ* « sabot », pl. *săbṓ*; *pwȅtŭ* « pointu », pl. *pwȅtū́*; *trŭ* « trou », pl. *trū́*; *fǣ̆* « feu », pl. *fǣ́*; — et dans les imparfaits de l'indicatif, *ĭl ɛãtĕ* « il chantait », pl. *ī́l ɛãtȅ*. Cette forme de l'imparfait, qui est tout à fait étrangère aux parlers locaux, me paraît la même dans toutes les classes de la société.

L'accent circonflexe est pour nous le signe de la longueur. On dira donc *pā́t* « pâte », *tȅt* « tête », *jī́t* « gîte », *ăpṓtr* « apôtre », *flū́t* « flûte », *jǣ́n* « jeûne », *krū́t* « croûte ». Mais on dira : *kărŏt* « carotte », *bărĭk* « barrique », *tăḷǣ̀r* « tailleur », *mŏsyõ* « motion ».

La graphie *au* est considérée comme l'équivalent de *ô* : *bṓm* « baume », *ɛàpṓ*, *kùtṓ*, etc. Il n'y a que deux exceptions, *eau* et *étau*, qui tous les deux ont un *ŏ* (*ŏ*, *ḗtŏ*).

On a bien aussi la tentation de voir un équivalent de l'*ê* dans la graphie *ai* : *lȅs* « laisse », *kȅs* « caisse » ; mais les exceptions imposées par les patois sont fort nombreuses et détruisent la règle.

On prononce encore longues les voyelles finales qui sont suivies dans l'écriture de *s*, *x*, *z* ou *e* : *ãbărā́* « embarras », *nḗ* « nez », *ãglȅ* « anglais », *pălȅ* « palais », *ĕksȅ* « excès », etc. — *tū́* « toux », *yǣ́* « yeux », *dḗlĭsyǣ́*, *fŭryǣ́*, etc.; — *aie* = *ȅ*, *rȅ* « raie » ; *ée* = *ḗ*, *ɛãtḗ*, *fḗ*; *mī́* « mie », *fī́nī́* « finie », etc.; *vènū́* « venue » ; *ū́* « houe », etc.

Sont également longues les voyelles suivies dans la prononciation d'une *r* finale ou d'un *z* : *pā́r* « part », *rĭɛā́r* « Richard », *tā́r* « tare » ; — *fī́nī́r*, *plĕzī́r*; — *dū́r* « dur, dure », *lū́r* « lourd », *klȅr* « clair, clerc », *nŏtȅr* « notaire », *pȅr* « perd, père », *kŏlȅr* « colère », et *ȍr* « or, ors », *dȍr* « dore, dort », *ǣ̀r* « heure », *sṓvǣ̀r* « sauveur », etc.; — *bā́z* « base », *ȅz* « aise », *fŭrnȅz* « fournaise », *ɛèmī́z*, *sŏtī́z*, *ɛṓz*, *sŭpṓz*, *ăbū́z*, *ămū́z*, *blū́z*, *dḗlĭsyǣ́z*, etc.

Guidé par le patois, l'angoumoisin lit *dū́s* « douce », *pū́s* « pousse,

pouce », *bŭɛ* « il bouche », *fŭ* « fou », *mŭ* « mou », *pŭs* « puce », *sĭdr* « cidre », *sŭdr* « Sudre » (nom d'homme). Mais, abandonné par lui, il ne peut lire que *bŭg* « un bouge », malgré la similitude d'origine (OL) avec *ĭl bŭj* « il bouge ».

C'est à son éducation qu'il doit l'*ă* des mots en *-acle*, *ŏbstăkl*, *mĭrăkl*; en *-aille*, *mĕdăl*, *kănăl*; en *-atre*, *ŏpĭnyătr*; de certains mots en *-able* et *-abre*, *dyăbl*, *săbl*, *ăfăble*, *săbr*; en *-ace*, *asse*, *păs*, *grăs*; et de quelques autres à terminaisons diverses, *rĕklăm*, *kădăvr*, *vŏyăj*, *kădr*, *ătlăs* (seul de sa série); — l'*ĕ* de *sĕs* « cesse », *prĕs* « presse »; — l'*ĭ* de *grătĭs*, *vĭs* « vice, vis », *lĭs* « lis », et dans le peuple de *kălĭs* « calice »; — l'*ŏ* de *ăgrŏnŏm*, *ĕkŏnŏm*; — l'*ŭ* de *ăgĕlŭs*, *ŏmnĭbŭs*.

En dehors de ces cas, c'est-à-dire quand elle n'est pas marquée d'un accent circonflexe, qu'elle est finale, non suivie dans l'écriture de *s*, *x*, *z*, *e* ou qu'elle est accompagnée dans la prononciation d'une ou plusieurs consonnes autres que *r*, *z*, la voyelle tonique est moyenne et brève.

Voyelles finales : *ɛŏkŏlă*, *ĕmĕ* « aimer, aimé », *fĕ* « fait », *lĕ* « laid », *ĭsĭ* « ici », *mŏ* « mot », *nŭ* « nu », *ŭ* « où », *fădŭ*, *pă* « peu ».

Voyelles suivies de consonnes : *-be*, *glŏb*; — *-ble*, *-bre* dans le plus grand nombre des cas (tous les adjectifs excepté *ăfăbl*), *tăbl*, *ĕtăbl*, *ădmĭrăbl*, *kăpăbl*, etc.; *fĕbl* « faible », *rĭsĭbl*, *bĭbl*, *nŏbl*, *s ăfŭbl* « s'affuble », *trŭbl* « trouble », *lĭbr*, *sŏbr*; — *-c*, *-que*, *bărăk*, *ăvĕk*, *pĭk*; — *-cre*, *măsăkr*, *ŏkr*, *sŭkr*; — *-cte*, *dĭrĕkt*; — *-che*, *ăɛ* « hache », *bŏbĕɛ*, *bărbĭɛ*, *pŏɛ*, *sŭɛ* « souche », *bŭɛ* « bouche »; — *-de*, *kamarad*, *rĕmĕd*, *ăvĭd*, *mŏd*, *ĕkyĕtŭd*; — *-dre*, *lădr*, *sĕdr*; — *-f*, *fɛ*, *pŏsĭtĭf*, *tŭf*, *túf*; — *-fle*, *nĕfl*, *jŭfl*, *sŭfl*; — *-fre*, *sŭfr*; — *-gue*, *blăg*, *prŏdĭg*, *fŭg*, *fŭg*; — *-gle*, *ĕgl* « aigle », *ăvăgl*; — *-gre*, *tĭgr*, *ŏgr*; — *-ge*, *vŏlăj*, *mănĕj*, *prŏdĭj*, *ŏrlŏj*, *grabŭj*, *bŭj* « bouge », *mŏbăj* « Maubeuge »; — *-l*, *-le*, *-lle*, *ănĭmăl*, *mŏrăl* « morale », *bĕl* « belle », *bĭl*, *băl*, *bŭl*, *bŭl*; — *-il*, *trăvăl*, *sŏlĕl*, *brĭl*, *fŭl*, *fĕl* « feuilles », *ĕl* « œil »; — *-me*, *-mme*, *lăm*, *făm* « femme », *ĕm* « aime », *lĭm*, *ŏm* « homme », *fŭm*; — *-ne*, *-nne*, *ăn* « Anne », *jăn* « Jeanne », *sĕrĕn*, *sĕn* « saine, Seine », *kŏlŏn*, *ŭn* « une », *jĕn* « jeune »; — *-gne*, *băy*, *ɛătĕy* « châtaigne », *vĭy*, *kŏlŏy*, *rĕpŭy*; — *-p*, *-pe*, *kăp*, *pĭp*, *myŏp*, *ŏkŭp*, *sŭp*; — *-ple*, *năpl*, *pĕpl*; — *-pre*, *prŏpr*; — *-rde*, *rĭɛărd*, *pĕrd*, *kŏrd*; — *-cbe*, *ɛĕrɛ*; — *-rme*, *fĕrm*; — *-rte*, *kărt*, *vĕrt*, *pŏrt*, etc.; — *-sse*, *-ce*, *făs* « fasse, face », *drŏlĕs*, *prĕsĕs*, *ĕdĭfĭs*, *prŏprĭs*, *nŏs*; — *-ste*, *ɛăst*, *pĕst*, *pĭst*, *pŏst*, *ĕjŭst*; — *-te*, *-tte*, *răt*, *ălŭmĕt*, *rĕtrĕt* « retraite », *fĕt* « faite », *pĕtĭt*, *sŏt*, *bŭt*, *brŭt*; — *-tre*, *bătr*, *mĕtr* « mettre, mètre », *mĭtr*; — *-ve*, *răv*, *kav*, *grĕv* « grève », *grĭv*, *kŭv*, *kŭv*; — *-vre*, *lĕvr*, *lĭvr*, *ŭvr*, *ăvr* « œuvre ».

Les voyelles toniques devenues atones dans la dérivation gardent en général le timbre qu'elles ont dans les primitifs : *tĕr* « terre », *tĕrŏ* « ter-

reau », *ãtèrĕ* « enterrer ». Les exceptions, comme *pā́l̥* « paille » et *pāl̥ăs* « paillasse », sont des emprunts inconscients faits aux patois locaux.

L'*é* atone, qui répond au latin vulgaire ES, subit la concurrence de l'*ĕ* qui lui est substitué par les personnes les plus instruites. On a donc à la fois *dḗsãdr* et *dĕsãdr* « descendre », *ḗtwăl* et *ĕtwăl* « étoile », etc.

La diphtongue *-oi* n'a actuellement, comme l'*a*, et à peu près dans les mêmes conditions, que deux prononciations : *wă* (*fwă* « foi », *mwă* « moi », *bwă* « boit », *swăf* « soif », *pwăl* « poil ») et *wā́* (*bwā́t* « boîte », *fwā́* « foie », *mwā́* « mois », *pwā́r* « poire », *pwā́ryḗ* « poirier », *flãbwā́z*, et aussi *mwā́n* « moine »). Il y a une tendance à abréger *wā́* à l'atone (*pwăryḗ*).

Enfin, grâce aux efforts persévérants des instituteurs, la nasale *œ̃*, encore rare dans les générations antérieures, devient commune chez les jeunes gens.

Tel est, esquissé un peu grossièrement et tel qu'il se présente à un lecteur angoumoisin, le système vocalique qui se met en concurrence avec celui de Cellefrouin.

Sur un point, il devait triompher aisément pour l'*œ̃* qui est d'une prononciation aisée, et qui a même quelque chose d'agréable (ma mère préfère *œ̃r* à *ū́r* « heure »). Sur un autre, il ne pouvait qu'être battu, c'est pour la nasale *œ̃*, qui est si difficile à reproduire. Aussi tous les mots français qui la renferment subissent la substitution de *ẽ* à *œ̃* : PARFUM, *pā̆rfẽ*; ALUN, *ălẽ*.

Le groupe -ER s'est heurté à deux lois phonétiques vivantes : l'une qui a transformé *-er* + consonne en *ā̆r*, l'autre qui affaiblit, à la finale, *ḕr* en *ĕr*. On a donc dit *kăsā̆rn*, *jĭbā̆rn*, *dĕzā̆rtū́r*, etc.; mais la loi à laquelle sont dues ces transformations a cessé de s'imposer; on a pu recevoir *pĕrl*, *ẽtĕrdĭ*. Ma mère accepte volontiers les mots en *-ḕr*, on le conçoit (cf. V. 337) : *sĕlĭbătḕr*, *mŏrtŭḕr*, *mḕr* « mer », *sèvḕr* « sévère ». Mais déjà chez elle nous voyons apparaître les formes si fréquentes chez moi : *kōtrĕr*, CONTRAIRE; *ḗvãtĕr*, INVENTAIRE; *pŏtrĭnĕr*, POITRINAIRE; *ɛĕr*, CHER et CHAIR, etc.

L'*ā́* nous est antipathique. Aussi cherchons-nous à en restreindre l'emploi. Nous disons : *kŏlă*, COLAS; *kănăl̥*, CANAILLE; *ăfăbl*, AFFABLE; *grăs*, GRACE; *ɛăl̥*, CHALE. Néanmoins nous avons *dyā́bl*, *kădā́br*, CADAVRE; *kā́dr*, *vŏyā́j*.

La diptongue -OI, qui entre actuellement sous les deux formes *wă* et *wā́*

(*mă fwă*, MA FOI ! *vwal*, VOILE ; *mwă*, MOIS, etc.) nous a fourni, au commencement de ce siècle et dans les siècles précédents, un grand nombre de mots qui se présentent sous les formes suivantes : *wẽ*, *krwẽ*, *mwẽ*, *bărjwẽ*, *pătwẽ*, *swẽ*, *kwẽf*, *mwẽn*, *pătrĭmwẽn*, *pwẽvr*, *twẽz*, *pwẽvrăd*, *krwẽzăd* ; — *wẽ*, *bwẽt*, *ăvălwẽr*, *brãlwẽr* ; — *wĕ*, *pwĕl*, POIL ; *mă fwĕ*, MA FOI ; *mĭrwĕ*, MIROIR, qui nous fait remonter jusqu'au XVIe siècle ; — enfin, à l'atone *o*, *pŏtrăl*, *pŏtrĭn* ou *pŏtrĕn*, à côté du mot indigène *pĕtrĕn* « diaphragme », *pŏtyẽ*[1] « Poitiers » ; *vŏzẽ*, *vŏsĭ*. Cette dernière série nous reporte au temps assez éloigné ou l'*o* se prononçait encore dans la diphtongue.

A l'atone, les modifications ont été plus sensibles qu'à la tonique.

Nous avons les changements naturels de l'É + voyelle en *i* : AGRÉABLE, *ăgrĭăbl* ; *krĕõ* « crayon », *krĭõ*. — d'É en *ĕ* : PRÉCAUTION, *prĕkõsyõ* ; PÉNÉTRER, *pĕnĕtrĕ* ; PRÉFÉRER, *prĕfĕrĕ* ; BÉNÉDICTION, *bnĕdĭksyŭ* ; DÉSIR, *dĕzĭr* ; SÉMINAIRE, *smĭnĕr* ; PRÉFET, *prĕfĕ* ; MÉDAILLE, *mĕdăl* ; INFERNAL, *ẽfrĕnal* ; PERROQUET, *prŏkĕ* ; *rĕklăm*, *prŏsdŭr* « procédure », etc.

Une transformation trop constante pour ne pas reposer sur une qualité réelle de la voyelle, c'est celle de *a* et de *ã* atones en *o*, *õ* : CHARLATAN, *cărlŏtã* ; VALOIR, *vŏlwăr* ; AUGMENTER, *ŏgmõtã* ; BAMBOU, *bõbŭ* ; ARTICHAUT, *ŏrtrĭeõ* (cf. *ăvŏlă* « avaler ») ; LANVILLE, *Lõvĭl* ; BLANZAC, *Blõzăk* ; PRANZAC, *Prõzăk*. Mais nous avons aussi DÉGRINGOLER, *dégrõgŏlă*.

L'*u* de CURIEUX s'est ouvert comme celui de **nu pĭĕ* devenu *nă pĭ* : *kăryŭ*.

L'*ŭ* s'est changé en *ŭ* dans *sŭpsyŭnă*, SOUPÇONNER.

L'*e* + *n* s'est nasalisé dans *rẽglŏd*, REINE-CLAUDE (prune).

Il y a eu de nombreux changements d'initiales *ĕ* pour I, *dĕ* pour DI : *ĕpŏlĭt*, HIPPOLYTE ; *ĕnŏsã*, INNOCENT ; *ĕmăjĭnă*, IMAGINER ; *dĕrĭjă*, DIRIGER ; *dĕfĭsĭl*, DIFFICILE ; — *ã* pour A : *ãtãsyŭ*, ATTENTION ; pour É : *ãeãs*, ÉCHASSE ; — *ẽ* pour *ã* : *ẽdũĭ*, ENDUIT ; pour I : *ẽmĕdyătmã*, IMMÉDIATEMENT[2] ; pour AU : *ẽtŏpsĭ*, AUTOPSIE ; — *ă* pour *ã* : *ăvãsyŭ*, INVENTION ; pour È : *ăskŭzĕ*, EXCUSEZ.

Nous avons *é* pour I dans *krĕtĭkă*, CRITIQUER ; *krĕnŏlĭn*, CRINOLINE ; *i* pour

---

[1] Dans une chanson qui m'a été récitée à Ruffec par Mme Raphaël, Poitiers s'appelle *pŏtĕy*, *la hŏli vil*. || [2] Une erreur de lecture est probable.

é dans *jĭrŏm*, JÉRÔME; *jĭrŏmyŏm*, GÉRANIUM; *nĭmŭr*, NÉMOUR; *rĭgălă*, RÉGALER; pour U : *lĭmărŏ*, NUMÉRO; *rĭbă*, RUBAN; — inversement *u* pour *i* : *rudĕ*, RIDEAU.

Ces faits s'expliquent par le voisinage de sons qui sont ainsi confondus entre eux.

Il en est d'autres qui supposent l'action de mots semblables : *kŏprŏz*, COUPEROSE et *kŏpă* « couper »; *syĕrjă măjŏr*, SERGENT MAJOR, et probablement CIERGE et MANGER; *smĭnĕrĭst*, SÉMINARISTE et SÉMINAIRE; *rĕnŏsyă*, RENONCER et RENONCIATION; *vŏlŏtĕryă*, VOLONTARIAT et VOLONTAIRE; *ălŭmĭnă*, ILLUMINER et *ălŭmă*; *dĕsyĕl*, DESSERT, et *syĕl* « ciel ».

CHAPITRE IV

MODIFICATIONS IMPOSÉES AU PATOIS PAR L'ÉLÉMENT ÉTRANGER

L'introduction de l'élément étranger dans un patois peut avoir deux conséquences au point de vue qui nous occupe : elle peut interrompre brusquement le cours d'une évolution et faire pénétrer dans le langage influencé des formes qui rompent l'unité de son système phonétique.

C'est ce que nous allons avoir l'occasion de constater.

ÉVOLUTIONS CONTRARIÉES

Deux évolutions ont été contrariées à Saint-Claud par l'introduction d'éléments étrangers. Ce sont celles de *gl* et de *l*.

gl

Le groupe *gl* s'est réduit à *l* dans la famille Bourgeate entre la naissance de Marguerite (1859) et celle de Joséphine (1863). La première dit *glănă* « glaner », la seconde *lĕnă*[1]. Mais, à cette même époque, l'*l* se réduisait à *y*, et, chez Joséphine, elle n'est restée qu'à ce seul cas, à l'initiale. Or, la plus jeune sœur, Maria (1880), ayant complètement perdu l'*l*, comment prononcera-t-elle ce mot ? Tout dépendra de qui elle l'aura appris. Si c'est de sa sœur Joséphine, elle continuera la transformation commencée et dira *yĕnă*. Si, au contraire, elle l'entend de ses sœurs aînées, elle ne pourra dire que *gyănă*. Ainsi l'évolution régulière de *gl* aura été brusquement interrompue, et la langue aura pris une autre voie. C'est, en effet, ce qui est arrivé, non seulement pour Maria, mais encore pour d'autres. Comme le laps de temps compris entre le commencement de la réduction de *gl* en *l* et l'apparition du *y* issu de *l* a été extrêmement court, et que les

---

[1] Les deux formes *glănă* et *glĕnă* existent.

enfants ont appris à parler auprès de leurs mères et de leurs sœurs aînées plutôt que de la génération qui les précédait immédiatement, le fait n'a rien qui doive surprendre[1].

Chez-Sudre, l'évolution de *gl* n'a pas eu le temps de se faire ; elle a été prévenue et par conséquent obstruée par celle de *l* : *ăglā* (M[1] 1881), *ăgyā* (M[2] 1884).

l

L'évolution de *l* a été entravée dans le parler d'un enfant de Saint-Claud (C), chez qui elle a été remplacée par *l* après *k*. Ce fait n'est pas isolé. Je l'ai observé à Angoulême, où la forme indigène *kl*, *mŭkl* « *moucle*, moule » (1810), d'où *mŭky* (1851) a été remplacée par *kl* : *mŭkl* (1812), 70 ans disent *blā*, les enfants *blā*. L'action du français est évidente dans d'où *muk* (1839). De même à Seuilly (Vienne), les personnes de 50 à tous ces cas.

FORMES ÉTRANGÈRES

Nous les diviserons en deux classes : 1° celles qui sont ou complètement nouvelles, ou analogues pour le sens et pour le son à des formes déjà existantes dans le patois ; 2° celles qui se présentent en concurrence avec des formes indigènes identiques pour le sens et différentes pour le son.

Les formes étrangères de la première classe ne rencontrent, comme nous l'avons dit, aucun obstacle à leur admission.

C'est ainsi que sont entrées les désinences suivantes :

1° -AT, -AIL, -AILLE, -AINE, -EILLE identiques aux suffixes patois : *ăvŏkă*, *ŏrjă*, etc. ; — *sŭpĭrăl*, *vĭtrăl*, *ĕvātăl* (cf. *trăvăl*), *vĭktŭăl* (cf. *trĭpăl*) ; — *vĭtĕn*, *nèvĕn* (cf. *dŏzĕn*) ; — *ŏzĕl* (autrefois *vĭnĕt*), OSEILLE ; *grŏsĕl*, GROSEILLE (cf. *ŏrĕl*, AURICULAM).

2° -EL, -ELLE, dont personne ne soupçonne la parenté avec notre *-ă*, *-ăl* qui a la même origine : *ăktŭĕl*, *kăsŭĕl*, *krĭmĭnĕl*, *kōtŭyĕl*, CONTINUEL ; *ŏtĕl*, *rĕĕl*, etc. On commence même à substituer *tĕl* à *tă*, *lèkĕl* à *lèkă* : *tă* paraît limousin.

[1] J'en trouve un autre exemple dans les notes que m'envoie de Saint-Angeau ma cousine, Mme Laroche (J[4] de Romfort).

3° -OIR, -OIRE, qui ont pris la place laissée libre par l'ancien suffixe instrumental, *-ĕdur*, pétrifié dans deux ou trois mots : *rā́zwā́r, grŭjwā́r, ḗkŭmwā́r, brŭtwā́r, băŋwā́r*, BAIGNOIRE et *baŋa* « baigner », *ărŭzwā́r*, ARROSOIR et *ărŭză* « arroser », etc., à côté des formes *brŭtwĕr, rā́zwĕr*, etc.

La lutte n'existe que pour les formes de la seconde classe.

Celles qui sont aujourd'hui écartées victorieusement du patois peuvent se compter. Je n'en vois guère que deux : *-ier*, *-ière* et *er*, *é* de l'infinitif et du participe passé de la 1re conjugaison. L'assimilation de *-ière* au patois *-yḗr* est facile (*kăftyḗr, kā̆rnăsyḗr, kănŭnyḗr*) : elle est déjà faite dans le français très populaire. Quant à *-ier*, je n'en ai pas noté d'exemples; mais il n'a rien de choquant. Pour l'*infinitif* et le *participe* de la 1re conjugaison, ils caractérisent tellement le patois de Cellefrouin, que si celui-ci ouvrait sa porte aux formes françaises, il aurait autant de droit que ceux de l'Ouest à être classé dans le groupe des parlers du Nord. On peut prévoir toutefois qu'il finira par se relâcher. Le participe *ĕ* avance tous les jours : il est déjà à Couture et à Saint-Gourson, ne laissant qu'une vie précaire à la forme indigène *a*. Il a complètement triomphé à Nanteuil.

Les formes entre lesquelles la lutte est engagée à Cellefrouin sont : -AL et *-ā́*, -É et *-ă*, -ÉE et *-ăd*, -OME -ONE -OGNE et *-ŭm -ŭn -ŭŋ*, -EAU et *-ḗ*, -AUD et *-ā́*, -EUX et *-ŭ*, -AIN et *-ã*, IN et *-ĭ*, -ON et *ŭ*. Elle est déjà terminée entre le poitevin *-ã* et *a*, le français -EUSE et *ḗrĭ*.

-AL (*ăl*)

Les premiers mots introduits avec ce suffixe ont pris la forme patoise, comme *ănĭmā́, prḗsĭpā́, ŏpĭtā́, kōfĕsyŭnā́, jŭrnā́*. Mais -AL a commencé à se glisser par des noms désignant : des fonctions, *jĕnĕrăl, ămĭrăl, kăpŏrăl*; des hommes, *păskăl*; des choses, *krĭstăl, kănăl, rĭgăl*; et surtout par des adjectifs : *bãkăl, brŭtăl, lŏyăl, lĭbĕrăl, rŏyăl, prŏsḗ bèrbăl*, VERBAL. Aujourd'hui *ḗgā́* cède devant la concurrence de *ḗgăl*, et *jŭ́rnā́* devant celle de *jŭrnăl*; *kōfĕsyŭnăl, trĭbŭnăl* sont aussi admis (G[1]). Le suffixe -AL était déjà acceptable vers 1840, époque à laquelle on traça un canal dans la vallée : la forme *kănā́* n'existe pas.

-É (*ĕ*)

En dehors de la conjugaison, -É est accepté sans difficulté pour les dérivés de -ATUM : *ăbĕ, kŭrĕ, grĕ, mălgrĕ, cōjĕ, ăvwĕ, ḗvḗɛĕ, kăḷĕ* « lait CAILLÉ ». Il ne fait que commencer à s'introduire dans les noms issus de -ATEM : *mŏtyĕ* à côté de *mḗtă, ḗtĕ* (le patois est *bǣ́tã*), *rĕspōsăbĭlĭtĕ* (G[1]).

-ÉE (*ē*)

Ce suffixe est un de ceux qui sont en train de faire leur chemin. Au XVe siècle, il n'était pas encore arrivé aux environs de Saint-Amand-de-Boixe et de Fontenille. Depuis, sauf pour quelques cas isolés (Voir p. 274), non seulement il a envahi tout le Pays-Bas, mais il règne à Nanteuil, et se fait adopter à Bayers, à Couture, où il n'est pas encore exclusif (*bŭrnē* « journée », *ɛātē* « chantée », à côte de *bŭbăd* « buée »). A Cellefrouin même, il réussit à s'introduire avec quelques mots. Ma mère l'accueille avec empressement : *ăl ē kārē* « elle est *carrée* », *kt ānē* « cette *année* », *l ānē dē grāt ĭvĕr* « l'*année* du grand hiver », *ŭn swārē* « une *soirée* », *ăl ĕtyā rwĭnē* « elles étaient ruinées », etc. A deux minutes de distance, je l'ai entendu dire : *lă ɛăs ē kŭmāsē* et *lă ɛăs ē kŭmāsăd* « la chasse est commencée ». Un mot, au moins, remonte au siècle dernier, c'est *krwĕzē*, CROISÉE. Nous avons encore : *ĭdē*, *drajē*, *ɛĭkōrē*, *dārē*, *pŭrē*, *pŭpē*, *kōtrē*, *ărmē*, *ĕpē*, *ɡĭrōflē*, GIROFLÉE.

-OMME, OME, -ONNE, -OGNE (*ŏm*, *ŏn*, *ŏɣ*)

L'*ŭ* du patois correspondant à l'O français de ces terminaisons s'impose encore dans la plupart des cas.

Nous pouvons cependant accepter des mots comme *bŭrɡŏɣ* et *sĭɡŏɣ* (nom de lieu).

-EAU, -AUD, -AUDE (*ō*, *ōd*)

Le premier de ces suffixes s'est trouvé en concurrence avec un suffixe très vivant, *-ē*. Le second avait affaire avec un moins redoutable adversaire, affaibli qu'il était par un dualisme de forme peu avantageux dans la lutte, le masculin *ā* et le féminin *ōd*. Le troisième ne se distingue pas de son concurrent indigène, qui n'a pu qu'en doubler la puissance et en favoriser l'extension.

Aussi la force de pénétration de ces trois suffixes les fait-elle placer dans cet ordre : -AUDE, -AUD, -EAU.

-AUDE est la forme unique aujourd'hui pour le féminin de tous les mots en *ō* : *ɛăpō*, CHAPEAU (nom d'homme), *ɛăpōd*, etc.; il s'ajoute même à des noms d'hommes composés de plusieurs mots auxquels manque une forme féminine : *pēdūr* « Peau-dure », fém. *pēdūrōd*; *bătēɡăl*, *Bat-égail* (qui bat la rosée), fém. *bătēɡăl̥ōd*.

-AUD s'est étendu à tous les adjectifs, sauf deux (*ɛā́*, *ɛṓd*, CALIDUM, CALIDAM; *pĭjā́*, *pĭjṓd*, *PICALDUM, PICALDAM). Il est entré dans les adjectifs : *fyḗrṓ*, *-ṓd*, fr. rég. FIÉRAUD « vaniteux »; *grènṓ*, *-ṓd* « nu comme une graine », *kǽ drṓl ḗ tŭ grènṓ dḗ sō lĭë* (G[1]) « ce drôle est tout GRENAUD dans son lit »; *grādĭŋṓ*, *-ṓd*, un peu grand « *ŭn drṓlĕs grādĭŋṓd*, *à pŏdī́ b ăvĕr katr ṓ sḗk ā* « une drôlesse GRANDIGNAUDE, elle pouvait bien avoir quatre ou cinq ans »; *lŭrdṓ*, *-ṓd*; *mŭsṓ*, *-ṓd*, poit. MOUSSAUD (Favre) « émoussé », *mà pyard ḗ byḗ mŭsṓd* « ma *piarde* (bêche) est bien *mousaude* »; *muŋṓ*, *-ṓd* dérivé de *mŭŋŭ́*, moignon, *dè k tā́ lā́ ɛàbrĕ sō mŭŋṓdĕ*, *ă n ā pū́ d kŏrnĕ*, — *kǽ bū́ ḗ mŭŋṓ*, *ŭ n ŏ pū́ k ŭn kȍrn*, — *àl ḗ mŭŋṓd d'ḗ bra* « de ce temps les chèvres sont *mougnaudes*, elles n'ont pas de cornes, — ce bœuf est *mougnaud*, il n'a plus qu'une corne, — elle est *mougnaude* d'un bras », en Poitou, on dit *mougne* (Lalanne); *sū́lṓ*, *-ṓd*, fr. rég. SOULAUD, qui a l'habitude de se soûler.

Tous ces mots prouvent que le suffixe *-ṓ* nous est venu de la région de l'Ouest, et cela avant l'invasion du français. A l'origine, alors que le suffixe étranger cède d'ordinaire devant le suffixe indigène, on a dû être bien en peine pour traduire celui-ci. Equivalait-il à *-ā́* ou à *-ḗ*? Nous avons une preuve de cet embarras et de l'ancienne vitalité de *-ā́* dans ce fait que le mot bas-angoumoisin *jṓtrṓ* « oreillons », composé de JOTE et du suffixe -EREAU — cf. *Jotteriaux*, Deux-Sèvres (Lalanne), *Jotteriau* Haut-Maine (De Montesson), — qui devait être traduit par *jṓtrḗ*, l'a été par *jṓtrā́*, forme encore vivante à côté de *jṓtrṓ*. Mais le suffixe -AUD devait être solidement établi quand les mots français sont arrivés, car pas un seul n'a reçu la forme correspondante *-ā́*.

Il en a été autrement du suffixe -EAU. Celui-ci a été au moins une fois remplacé par la forme indigène dans *rŭdḗ*, RIDEAU.

Rien ne s'oppose désormais à l'introduction de la finale *-ṓ*. Aussi les mots la contenant nous viennent en grand nombre : *ḗrṓ*, poit. AIRAULT « jardin ou morceau de terre qui touche la maison » (Favre); *kȍrmŭzṓ*, fr. rég. CORMUSEAU « culbute »; *sȁrpṓ*, fr. rég. SERPEAU « hachoir »; *tŭlṓ*, poit. *toulot* (Lalanne) « manche de fléau »; *bādṓ*, *brsṓ*, *bŭrṓ*, *kàvṓ*, *dràpṓ*, *mwānṓ*, *pḗsṓ*, *pŏtṓ*, *tablṓ*, *tŭyṓ*, etc.; — *ȁrtĭɛṓ*, *dĕfṓ*, *ɛafṓ* « échafaudage », *sŭbrèsṓ*, etc. Même des radicaux patois l'adoptent : *pèrnṓ* (*pèrn*) « pruneau », *bŭyṓ* (à côté de *bŭdḗ*) « boyau » (G[1]). Quelques noms d'hommes ont pu garder jusqu'ici la finale indigène; mais on les compte : *pĭnḗ* « Pinaud », *ɛābā́* « Chambaud ». En général, on les traduit en français, et bientôt ils ne subsisteront plus que dans les noms de lieux : *fō bārā́*, *fō gḗrā́*, *ɛā vĭdā́*, *mḗn mŏrā́*, *ɛā ɛàpḗ*, *mḗn pĭnḗ*, *mḗn mĭɛḗ*.

A Lichères et à Mouton, *sĭzṓ*, CISEAUX, s'est même substitué à *sĭzḗ*.

Enfin, BEDEAU, soit par évolution phonétique, soit par substitution de suffixe, est devenu *bèdŏ*.

-EUX, -EUSE (*ǽ*, *ǽz*)

Ce suffixe a pour équivalent à Cellefrouin et dans toute la région de l'Ouest *-u*, *uz*, qui s'est imposé à : CURIEUX, -SE, *kǽryŭ*, *-z*; CAPRICIEUX, *kăprĭsyŭ*; FURIEUX, *fǽryŭ*; VICIEUX, *vĭsyŭ*. Mais les mots en *-ǽ*, *-ǽz* commencent à entrer sous leur forme française : *dḗlĭsyǽ*, *prĕsyǽ*, *fā́mǽ*, *vŏlŭmĭnǽ*, *ā́frǽ*, *jĕnĕrǽ*, *mōstrŭǽ*, *-z* « très gros » (se dit bien des personnes). L'oreille, dans ces mots, ne supporterait pas le suffixe *-ŭ*. Bien plus, le son *ǽ* final a la bonne fortune de caractériser, dans l'esprit du paysan, un mot français, et il sert à franciser le verbe *kŏ fṓ* (il faut) en *să fǽ* (« ça faut » serait trop patois!). C'est donc une finale de gagnée.

Mais plus brillante encore a été la fortune du féminin *-ǽz*. Celui-ci s'est complètement substitué au suffixe -ATRICEM *-ḗri*, en sorte que tous nos masculins en *-úr* ont un féminin en *-ǽz*. Ce rapport, explicable en français par suite de la confusion qui s'est faite entre -EUR, par la chute de l'*r*, avec -EUX, n'aurait jamais été possible à Cellefrouin. C'est le résultat d'une invasion linguistique qui nous vient, comme les autres, du Pays-Bas. La raison du changement se trouve dans le Poitou. C'est là que les formes françaises *-eux*, *-eur*, *-euse* se sont substituées aux formes locales *-u*, *-uz* (*barbouilloux*, *barbouillour*, *-se* « barbouilleur », *barotteux*, *-se* « celui ou celle qui transporte la vendange », *adoubeux*, *-se*, *adoubou* « celui ou celle qui raccommode les membres », etc., Lalanne).

Je dois à un nom de femme d'avoir pu retrouver l'histoire de l'entrée de ce suffixe français à une époque relativement ancienne de mon patois. Au moment où cette question me préoccupait, je me suis souvenu que, dans mon enfance, la femme d'un certain *kōtū́r* (Compteur) s'appelait *lằ kōtḗrĭ*. C'était bien la forme que je cherchais. Je me mis alors à fouiller dans la mémoire de ma mère, et je découvris un certain nombre de féminins en *ḗrĭ* qui, aujourd'hui oubliés, avaient cours dans son enfance, mais qu'elle n'a peut-être jamais employés. En voici la liste complète : *kōtḗrĭ* « compteuse », *lăvḗrĭ* « laveuse », *făzḗrĭ* « faiseuse », *gằrdḗrĭ* « gardeuse », *fènḗrĭ* « faneuse », *mḗtĭvḗrĭ* « *métiveuse*, moissonneuse », *brèjḗrĭ* « bergère », *fĭlḗrĭ* « fileuse », *kằrtḗrĭ* « cardeuse ». Cette liste ne contient que des noms d'agents. Déjà plusieurs noms en *-ū́r* avaient leur féminin en *-ǽz* : *băŋǽz* « baigneuse », *ḗnŭjlǽz* « *énougeleuse*, celle qui casse ou trie les noix pour faire de l'huile », *rămăsǽz dè ɛ́ătăŋé* « ramasseuse de châtaignes », *pyằrdǽz*

« bêcheuse avec la *piarde* », *ǵidǎ̃z* « guideuse », *ǵrènŏtǎ̃z* « semeuse, celle qui jette grain à grain », *ĕèreǎ̃z dè pã* « chercheuse de pain ». Les adjectifs avaient tous le féminin en *-ǎ̃z* : *mãtǎ̃z*, *vŏlǎ̃z*, *trõpǎ̃z*, etc. Ces mots suffisent pour nous donner une idée de la façon dont la substitution s'est opérée. Les mots qui marquaient surtout une qualité morale ont dû les premiers recevoir la désinence *-ǎ̃z*; puis l'ont prise à leur tour ceux qui désignaient des actions, des emplois transitoires qui étaient rares ou qui s'exerçaient principalement dans le Pays-Bas. Enfin, il n'est resté que des noms de profession, lesquels ont disparu avec les anciens usages. Il n'y a plus depuis longtemps de *fĭlèrî* ni de *kǎrtèrî*. L'appauvrissement de la série et l'envahissement de *-ǎ̃z*, favorisé par l'attrait de la nouveauté, ont amené la destruction complète de l'ancien suffixe, qui a fini par mourir avec une vieille femme, épouse d'un *kõtŭr*.

On chercherait vainement le souvenir de *-ĕri* au dessous de Cellefrouin. A Saint-Claud, il a disparu dans la population ouvrière du bourg, mais il vit encore chez les cultivateurs et dans les hameaux.

POITEVIN *-ã*, FR. -AN, -ANT, -ENT (*-ã*)

La finale *-ã*, issue de -AN libre en latin, qui a dû prendre naissance dans la région de l'Ouest, s'est substituée à la forme indigène ancienne *-a* dans tous les cas, sauf dans deux : *plõ*, PLANE, et *ŏt*, ALTANUM, qui est en concurrence avec *ŏtã*. Nous disons donc : *pã*, PANEM; *mã*, MANUM, d'où *kŏ m ĕ d ămã* (Saint-Claud, *d à mŏ*; Nanteuil, *ă lă mã*) « ça m'est *à la main*, il me semble », *dèmã*, DE -MANE, pour d'anciens, *pŏ*, *mò*, *dèmŏ* (Saint-Claud), ou de plus anciens, *pa*, *ma*, *dema*, etc.

La nasale française -AN, quelle qu'en soit l'origine, ne trouve naturellement aucun obstacle : *ĕărlŏtã*, *pǎrtĭzã*, *vŏlkã*, *ĕgzĭjã*, *prĕzĭdã*, etc.

-AIN, -EIN, -IN, -UN, -OIN, -IEN, IENNE (*ẽ*, *wẽ*, *yẽ*, *yĕn*)

La forme *-ã* de *pã* « pain » a déjà vieilli. On ne la trouve plus au delà de la Charente, et à Cellefrouin même elle est actuellement[1] en voie d'être remplacée par la forme française *-ẽ* : *pẽ*, *mẽ*, *dèmẽ*; *fã*, FAMEM, a subi le même sort : *fẽ*. Saint-Claud (bourg) et même le Masdieu ont déjà opéré l'échange directement entre *pŏ* et *pẽ*.

[1] Ma mère n'avait pas entendu dire *pẽ* avant de s'établir à Saint-Claud (1842).

Chez ma mère, la substitution n'est pas complète : *pā* et *pẽ* ont trouvé chacun un emploi différent. Le morceau de pain a pris le nom français : *dùn mè dœ̃ pẽ* « donne moi du pain ». Mais la tourte de pain a conservé la forme ancienne : *pòrt kœ̃ pā ŏ fŭr* « porte ce pain au four ».

Les autres mots en *-ẽ* (*-ain*, *-ien*, *-ein*, *-oin*, *-in* et, selon la prononciation régionale, *-un*) entrent sans aucune difficulté : HUMAIN, *ŭmẽ*; VILAIN, *vĭlẽ*; RÉPUBLICAIN, *rĕpŭbl̥ĭkẽ*; NAIN, *nẽ*; SACRISTAIN, *săkrĭstẽ*; GERMAIN, *jărmẽ*; CHRÉTIEN, *krétyẽ*; ANCIEN, *āsyẽ*; MUSICIEN, *mŭzĭsyẽ*; MOYEN, *mŏyẽ*; SAINFOIN, *sẽfwẽ*; MOINS, *mwẽ*; SEREIN, *sèrẽ*; VIN, *vẽ*; MARTIN, *mărtẽ*; BLONDIN, *bl̥ōdẽ*; BOUDIN, *bŭdẽ*; DEVIN, *dèvẽ*; VOISIN, *vŏzẽ*, et les diminutifs *bl̥āɛ̆ölẽ*, *mĕgrĭstẽ*, *sălŏpẽ*, BRUN, *brẽ*[1]; PARFUM, *părfẽ*; COMMUN, *kŭmẽ* (cf. p. 234). Le patois actuel ne contient aucune trace d'un adjectif indigène sorti de -ANUM. Les formes françaises ont donc le champ libre. Les mots en -ENUM, -INUM, -UMEN qui sont réguliers (*pl̥ĕ*, PLENUM; *fĕ*, FOENUM; *lĕ*, LENEM; *ălĕ*, *ALENUM; *rĕ*, REM; *bĕ*, BENE; *ɛĭ*, CANEM; *lĭ*, LINUM; *ɛèmĭ*, CAMINUM; *mătĭ*, *MATTINUM; *mŭlĭ*, MOLENDINUM; *pĭ*, PINUM; *pérĭ*, PATRINUM; *părɛèmĭ*, *PERGAMINUM; *lĭmŭzĭ*, LIMOVICINUM; *bŭsĭ* « morceau »; *rōdĭ* « rondin »; *sāgĭ*, *sanguin* « cornouiller »; *frèɛu*, FRESK-UMEN) sont trop peu nombreux pour former une barrière sérieuse. Déjà, on dit plus volontiers *ryẽ* (G[13]) que *rĕ*, *ĕ byẽ* que *ĕbĕ*, *ălẽ* que *ălĕ*, *frèɛẽ* que *frèɛŭ*. A Couture, on préfère même *ɛmẽ* à *ɛmĭ*. Mais, ce qui est caractéristique et qui prouve que les formes indigènes sont bien mortes, c'est que les gens de Cellefrouin raillent ceux de Saint-Claud parce que ceux-ci disent : *vĭ* « vin », *mĕdsĭ* « médecin », *vèzĭ* « voisin » ! Pour ce fait, ce sont des « Limousins ».

La langue a gagné à ces emprunts de nombreux adjectifs et un suffixe diminutif.

Les féminins correspondent naturellement aux formes françaises (*ŭmĕn*, *vĭlĕn*, *rĕpŭbl̥ĭkĕn*, *āsyĕn*, *bl̥ōdĭn*, *brŭn*). Seuls, quelques mots en *-ain* ont le féminin en *ĭn* (*nĭn*, *săkristĭn*, *jărmĭn*). Ces derniers sont entrés tardivement dans le parler quand *-in* avait la valeur de *ẽ*, et sous la seule forme du masculin, duquel, à l'imitation des mots nombreux qui font *ẽ ĭn*, on a tiré le féminin. Le mot *rĕpŭbl̥ĭkĕn* est entré directement.

La part que les dialectes de l'Ouest ont prise dans la propagation de ces formes se trahit par les mots poitevins que contient cette catégorie : *mĕgrĭstẽ*, *bālẽ* « couverture que les meuniers mettent sur les sacs de farine qu'ils rendent par les temps de pluie », *kálẽ* « sorte de huguenote oblongue à quatre pieds », *ɛälẽ* « éclairs de chaleur », *rŭtẽ* « sentier », *vrẽ* « venin », *prĕbẽ* « provin » (Favre et Lalanne).

---

[1] *ŭn ăbĭ brẽ* « un habit brun »; mais *kŏ fá brŭ* « il fait brun (nuit) ».

-ON (*ō*)

Cette finale, correspondant à un -ON libre en latin, a pour équivalent à Cellefrouin *-ŭ*. Elle n'a encore fait que peu de progrès dans la langue, quoiqu'elle paraisse définitivement établie à Jauldes, à Couture, à Nanteuil. Mais son étude n'en a que plus d'intérêt, car elle nous fait assister aux premières péripéties d'une invasion linguistique.

Le suffixe -ON se présenta d'abord avec la série si nombreuse des mots en -TION, -SION qui apportait avec elle tant d'idées nouvelles. Les mots furent accueillis, mais non le suffixe. La forme équivalente *-u* était encore trop vivace; elle s'imposa. On fit donc : *ābĭsyŭ*, *dănasyŭ*, *ētāsyŭ*, *kōdĭsyŭ*, *kōfĕsyŭ*, *kŭmĭsyŭ*, *kōsŏlăsyŭ*, *ŏbḷĭgăsyŭ*, *ŏkŭpăsyŭ*.. *prĕvĭzyŭ*, *prŏvĭzyŭ*, *ŏkăzyu*, etc. Dans le même temps, ces mots pénétraient dans le haut de la vallée par une autre voie, et prenaient la terminaison *ĭ* : *ĕritasĭ*, *danasĭ*, etc. Tous les mots français en *-syō* et en *-zyō* entrent dans ce cadre. Mais, après ce premier échec, le suffixe -ON se présenta de nouveau, cette fois sur des positions inoccupées, ou moins bien défendues; et, porté par le conte ou la chanson, les récits militaires, les relations commerciales, etc., il passa : *sādrĭḷō*, *nănō*, NANON; *jăntō*, JEANNETON; *vălō*, *ḡăzō*, *drăḡō*, *bătăḷō*, *ĕskădrō*, *klĕrō*, CLAIRON; *ĕspyō*, *krĕō*, CRAYON; *flăkō*, *vyŏlō*, *dŭbḷō* « veau de deux ans » (poit.) *bōbō*, *jābō*, *bălō*, *ḡălō*, *mărō*, *kărtō*, *mŏltō*, *kănsō* CALEÇON, *pătalō*, *sābō* SAVON, substitué à l'indigène **sabu*, *jărgō*, *lĭmō*, *pŭmō*, *rĭḡōdō*, *sălō*, *kărĭḷō*, *pŏstĭḷō*, *kōpăṇō*, *măkĭṇō*, *kăpō*, *frĭpō*, *patrō*, *mŭtrō*, *pŏlĭsō*, *mĭṇō*. Le suffixe *-ĭḷŭ* a pu s'imposer à ÉCHANTILLON, *ĕeātĭlŭ*. Après l'introduction de toute cette masse de mots, la finale -ON a non seulement cessé de sentir l'étranger, mais elle commence même à plaire et à se substituer aux terminaisons indigènes, en sorte que, à côté de *bŭḷŭ*, *eărbŭ*, *ĕprŭ*, *ăbādŭ*, nous avons *bŭḷō*, *eărbō*, *ĕprō*, *ăbādō* (G[1]). Ce n'est pas tout. Le suffixe *-syŭ* lui-même est entamé, on peut dire : *ĕfĕksyō*, *ŏdĭsyō*, et même *sŭpsyō* (G[1]), SOUPÇON. Enfin, ce qui est l'indice d'un triomphe définitif, ce suffixe a pu servir à former un mot nouveau à l'aide d'un radical patois : *dmĭjăsyō* (G[1]) tiré de *dèmija* « démanger ».

CONCLUSION

L'exploration philologique à laquelle nous venons de nous livrer dépasse en conséquences les limites étroites du cadre où elle est renfermée. Il en serait de même de toute recherche portant sur la langue vivante dans n'importe quel coin obscur de nos pays romans. Mais le village sur lequel nous avons concentré nos regards présente un intérêt particulier. Situé dans cette région moyenne qui sépare les plaines de la basse France du plateau central, sur les confins de deux races différentes de mœurs et de caractère, l'une s'orientant vers le Nord, l'autre appartenant sans conteste au Midi, il est bien placé pour nous révéler la direction des influences linguistiques propres aux deux régions qui se partagent la France et les péripéties de leur lutte séculaire.

A l'aurore de notre période linguistique, c'est le Midi qui domine sur les bords de la Charente, comme dans tout notre Ouest; c'est l'époque où la transformation du W latin en *g* gagnait le Poitou lui-même, et où la chute de l'N finale en roman se propageait jusqu'à une limite difficile aujourd'hui à déterminer.

Ce n'est que plus tard, après la transformation de l'A tonique libre en *e* et la chute des instantanées médiales vers le XIe siècle, que la partie inférieure de la vallée du Son entre dans la sphère d'influence du Nord, tandis que la partie supérieure reste fidèle à la tradition méridionale. Ce changement toutefois ne s'est pas fait d'un seul coup. Cellefrouin modifie son orientation plus tôt que Saint-Claud qui se rattache à la région limousine par trois traits importants, la chute de l'*s* finale même devant les voyelles, la réduction de l'*l* finale en *y* et la conservation des voyelles longues toniques. Cellefrouin lui-même est en retard sur Ventouse par un traitement propre aux diphtongues finales *au*, *ai* qui le sépare de la région angoumoisine. Mais Saint-Claud se distingue de Nieul et surtout de Roumazières, Suaux et du pays limousin par *e*, *j*, l'*è* et les flexions nominales

du pluriel, qui lui sont communs avec l'Angoumois. Ainsi les domaines linguistiques s'échelonnent le long de cette rampe douce, la vallée du Son, qui fait communiquer comme deux mondes et deux civilisations.

Les transformations philologiques de cette époque ancienne présentent un caractère particulier : elles coïncident pour la plupart si exactement avec les limites des paroisses, qu'elles suffiraient presque toutes seules à déterminer les divers groupes qui s'étaient formés au sein de la population.

Mais bien différentes sont les modifications contemporaines, celles dont nous pouvons embrasser à la fois les premiers débuts et les derniers développements. Celles-ci ne suivent qu'une seule direction géographique et ne paraissent dépendre que des seules conditions physiques des lieux et des habitants. Nous avons vu les mouvements phonétiques partir d'un point déterminé, remonter graduellement la vallée sans que les divisions par communes soient pour rien dans leur marche, se propageant aux centres les plus actifs, débutant par les mots d'un usage le plus commun, s'annonçant à l'avance dans des lieux écartés, retardés ou accélérés par l'apport dans la population indigène d'éléments étrangers de provenances diverses, saisissant au berceau les enfants et respectant les vieillards, mais parfois entraînant les personnes mûres qui suivent par un choix volontaire et réfléchi, tantôt se précipitant avec impétuosité, tantôt s'avançant pas à pas, parfois même reculant en deçà des positions acquises pour recommencer de nouveau, jusqu'à ce qu'enfin ils se fixent, effaçant toutes les inégalités, comme s'ils n'avaient rencontré aucun obstacle et triomphé d'un seul coup.

On dirait une mer envahissante qui submerge ses bords. Dans sa marche victorieuse, le flot monte toujours, recouvrant d'abord les parties basses et ne laissant émerger que des îlots, seuls témoins des limites primitives. Au début, on peut jouir du spectacle de la lutte que se livrent les éléments, on peut suivre les efforts de la mer, sa marche en avant, ses reculs momentanés, ses infiltrations, préludes d'une conquête définitive. Mais on vient trop tard, quand la lutte a cessé et que la mer dort tranquille sur les obstacles submergés.

Si telles sont les transformations vivantes, et que tout autres nous apparaissent celles qui ont été accomplies dans une période ancienne, ce n'est pas assurément que celles-ci aient obéi à d'autres lois; mais c'est que, depuis, elles ont été en partie recouvertes par des transformations nouvelles ou voilées par des emprunts postérieurs. Ainsi s'est faite à peu près l'unité de langage dans certains groupes de population, paroisse, baronnie, archiprêtré, et province même. Mais l'accord que l'on observe sur certains

points entre les limites de la géographie administrative et celles de la phonétique n'a rien de constant, trahissant par là une origine tout artificielle.

L'apport de cet élément étranger, qui, dans certains cas, est le grand principe unificateur, mais qui n'est pas le seul, nous vient du même point et suit la même voie que les modifications phonétiques, pénétrant peu à peu, timidement d'abord par des mots isolés, puis envahissant des classes entières et effaçant jusqu'aux dernières traces de certaines évolutions locales. C'est ainsi que, depuis le haut moyen âge, la ligne de démarcation que l'on s'est plu à tracer entre les dialectes du Nord et ceux du Midi n'a cessé de s'infléchir vers l'Est et le Sud, et l'on peut prévoir que, s'il vit assez, le patois de Cellefrouin, supprimant sans relâche par un travail moitié volontaire, moitié instinctif, les traits limousins qu'il renferme, n'apparaîtra plus que comme un dialecte de pure langue d'oïl et entrera dans la classe du français du Sud-Ouest. Alors, si un Corlieu n'est pas là pour avertir que « le vieil langage angoumoisin a retenu beaucoup de termes... du limousin », le linguiste aura besoin d'être bien attentif pour n'être pas dupe de cette conspiration que trament, avec persévérance, contre sa bonne foi, des générations désireuses d'ennoblir leur langage.

C'est, pensera-t-on, affaire de race. Disons plutôt affaire de volonté : le pauvre subit l'influence du riche. Disons, si l'on veut, affaire de géologie, car la richesse vient du sol; affaire de pure administration aussi, car le pouvoir entraîne la considération. Les Limousins, rattachés au département de la Charente, ne veulent déjà plus être *Limousins*; ils sont *Charentais*. Ainsi un nouveau groupement se fait : une nouvelle *race* se prépare et une nouvelle *langue* aussi.

Telles se montrent les évolutions phonétiques : libres dans leur marche, mais parfois voilées dans leurs résultats par des emprunts étrangers.

Mais il nous est permis de pénétrer plus avant dans la science des transformations du langage, et de porter nos regards sur le principe même déterminant de ces évolutions.

Ce principe est dans l'enfant. Ou bien c'est une tendance absolue et héréditaire qui le porte à modifier dans un sens déterminé le jeu des organes de la parole; ou bien c'est une nécessité imposée par la loi rythmique qui gouverne les organismes vivants.

Pourrions-nous remonter à une cause unique? Peut-être. Réunissons tous les traits propres à caractériser une évolution dans ce qu'elle a de primordial, en faisant abstraction de ses conséquences sur les groupements secondaires qui en sont nés, et dont la réduction s'impose pour ainsi dire d'elle-même.

1° Le point de départ d'une évolution phonétique ne réside pas dans une

cause accidentelle. Les transformations individuelles qui sont dues à des causes de cette nature restent isolées : ce sont des défauts de langue, et ceux qui en sont affligés ne font pas école ; on les cite, on ne les imite pas.

2° La cause déterminante de l'évolution est d'ordre général ; elle agit sur la masse de la population. C'est une sorte d'épidémie à laquelle personne n'échappe.

3° L'évolution est déjà préparée chez les parents ; mais elle n'éclate que chez les enfants lorsque ceux-ci entrent en possession de la langue. C'est donc une conséquence de l'*hérédité*. En effet, des parents, quittant un village où l'évolution est sur le point de se faire jour et se transportant dans un autre où celle-ci est moins avancée, n'arrêtent pas par ce fait la marche encore latente de l'évolution dans leur famille. D'autre part, des parents, venus de villages plus archaïques, rendent, pour un temps plus ou moins long, leurs enfants réfractaires à l'évolution qui se produit dans le lieu de leur nouvelle résidence.

4° La cause générale qui provoque l'évolution n'appartient ni à l'ordre intellectuel, qui n'a qu'une influence tout à fait secondaire sur les transformations phonétiques, ni aux organes auditifs, dont l'insuffisance ne se fait sentir qu'après les premières étapes de l'évolution, mais uniquement au système phonateur.

5° Cette cause n'agit pas en même temps sur l'ensemble de l'organisme vocal, comme ferait une loi générale de *moindre effort* ; mais elle exerce une action *élective* et, dans un groupe de générations, *transitoire* sur des points déterminés.

6° Considérée dans l'organe où elle se produit, l'évolution se manifeste par un défaut de coordination ou de précision dans les mouvements : prolongation ou anticipation du mouvement ou du repos, amoindrissement ou exagération de l'effort nécessaire. L'excès est rare ; le défaut est la règle.

7° La correction du mouvement est toujours recherchée par le sujet parlant. Ici l'instrument trahit la volonté. L'évolution est *inconsciente*.

8° L'évolution se fait jour d'abord entre les articulations les plus voisines, celles qui l'appellent naturellement ; puis elle se propage à tous les cas analogues : elle est *progressive pour le son*.

9° A ses débuts, l'évolution n'est pas invincible ; elle traverse un *moment critique*, où elle peut être effacée momentanément par un effort accidentel, entravée par un exercice approprié et continu, ou même peu à peu détruite par des causes étrangères à la volonté.

10° L'évolution ne tarde pas à devenir *nécessitante*, et le son qu'elle affecte ne peut être emprunté d'un parler étranger sans en subir la loi.

11° L'évolution a une fin qui est marquée par ce fait, que le son sur lequel elle porte redevient prononçable et peut être emprunté.

12° La sphère d'action de l'évolution varie suivant les lieux. Circonscrite en d'étroites limites dans les pays de montagnes, elle occupe de vastes territoires dans les plaines. Dans les zones limitrophes, comme la nôtre, elle prend la forme d'une ceinture qui remonte peu à peu des parties basses vers les hauteurs : elle est *progressive pour le lieu* comme pour le son.

Or, tous ces caractères trouvent, semble-t-il, leur explication dans l'hypothèse d'une sorte d'anémie, d'un affaiblissement graduel et transitoire des centres nerveux qui aboutissent aux muscles, siège de l'évolution.

Une cause de cette nature, à supposer qu'elle dépende des conditions générales de climat, de salubrité, de vie, doit être commune aux habitants d'un même village, d'une même région, et se manifester chez tous à peu près en même temps, plus tôt toutefois sur les bords fiévreux des rivières que sur les plateaux, et, au sein d'un même village, plus tôt dans les familles venues de la plaine que dans celles qui sont indigènes ou descendues des hauteurs; plus tôt même dans quelques sujets exceptionnellement délicats que dans l'ensemble de la population.

Un exercice constant neutralise chez les adultes les effets de cette anémie sur le langage; mais ce correctif manque aux enfants. Ceux-ci, trompés par un organisme qui ne répond qu'imparfaitement aux impulsions de leur volonté, croient dire ce qu'ils ne disent pas, et ne font aucun effort supplémentaire pour atteindre à la pureté absolue de l'articulation. C'est alors que l'évolution phonétique prend naissance. Dans la suite, elle suivra toutes les phases de l'anémie; elle progressera avec elle, et, suivant ses divers degrés, sera *vincible* ou *nécessitante*; elle s'étendra aux mêmes régions et finira en même temps : sans doute, les sons transformés ne remonteront pas la pente descendue, mais ceux d'où ils sont nés pourront être empruntés à d'autres langues ou renaître d'anciennes combinaisons; l'organisme aura reconquis sa vigueur primitive, et avec elle la puissance de les reproduire.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse dont la vérification physiologique ne saurait être entreprise ici [1], il n'en reste pas moins certain que c'est

[1] Sans entamer la question, je puis au moins indiquer dans quel sens j'en chercherais la preuve. Nous savons par la vivisection quels sont les

par un travail indépendant de notre volonté et dans son principe du moins entièrement soumis aux conditions de notre être physique que se transforment, dans une admirable unité, les sons du langage, le don le plus précieux qui ait été fait à l'homme par le Créateur.

---

nerfs qui concourent à la production de la parole, par exemple : la résection de l'un des nerfs pneumogastriques, pratiquée accidentellement chez l'homme, amène une modification dans le timbre de la voix (Béclard, *Traité élémentaire de Physiologie*, II, p. 507); les animaux auxquels on coupe la branche externe du spinal n'émettent plus que des sons brefs (*Ibid.*, p. 511); si l'on arrache un nerf spinal à un jeune chat, une seule corde vocale se rapproche du centre de la glotte, et l'animal ne peut rendre qu'un son grave ; si l'on arrache l'autre nerf spinal, la glotte ne se ferme plus, et le cri est remplacé par une expiration soufflante (*Ibid.*, p. 513); lorsqu'on coupe les nerfs hypoglosses sur un chien vivant, le mouvement de la langue est aboli (*Ibid.*, p. 514), etc. Or, si, au lieu de procéder par ablation des nerfs, on arrivait à en diminuer seulement l'activité, on devrait produire des modifications semblables à celles qui amènent les évolutions phonétiques. — Les homéopathes auraient-ils ce moyen ? Je trouve dans le *Traité élémentaire de matière médicale* du Dr Jousset, parmi les symptômes du *Lycopodium clavatum*, par exemple : « propulsion au dehors et retrait alternatifs de la langue; claquement involontaire de la langue, etc.». D'autre part, les désordres dans les mouvements musculaires par lesquels se trahit l'évolution à son début, sont comparables à ceux qui accompagnent l'anémie nerveuse en général et semblent bien n'en différer que par une moindre intensité ; les défauts de langue, comme le grasseyement exagéré ou son contraire, le zézaiement, paraissent être de même nature que les évolutions phonétiques avec cette différence que, sous l'influence d'une cause accidentelle, l'anémie de certains nerfs phonateurs a atteint tout d'un coup un degré considérable ; enfin, j'ai appris d'un médecin homéopathe que les exercices méthodiques, destinés à corriger ces vices de prononciation et à rendre aux muscles des organes vocaux leur vigueur naturelle, sont singulièrement favorisés par l'addition de médicaments dont le propre est d'agir sur les nerfs hypogastriques, la moelle épinière ou la digestion.

APPENDICE

EXTRAITS DU CARTULAIRE

Recto, F° 7, l. 23.

Incip̄ pręceptū deseniach. froteri⁹ dedit innomine dn̄i lomas
iohs guitbt dō et scō p&ro aplo cella froino. panima sua;
25 Et postea Radulf⁹ deseniach et P&rus filius suus adfirmauerī
istū donū; & dederunt scō p&ro totā medietatē deseniach
delagha. et donauerī totū alodū deseniach. et deromanach.
et totas las cosdūpnas detotū alodū. et delbosc de foler.
Et de alodū istū ext̄ mansū qd froteri⁹ dedit panima sua.
30 accipiebant medietatē afeuo. descō p&ro. et de abb et canonic̄
et delbosc defoler. similit; & pea P&rus radulf⁹ dedit dō
et scō petro lomaisnament radulf⁹ delagha ⁝ & los uinals de
seniach; Post morte sua sifilios hacfilias ñhabebat de
sac̄dos canonic⁹
muliere ⁝ quę totū sit scō p&ru : Testes Bernard. Stephan⁹
35 P&rus q̄ hoc scripsit. Regnante Philippo rege francorum
maunegrez
Giraudus

F° 8, l. 19.

PACtum fecerunt Ademari⁹ abb. et canonici scī p&ri
lanbto
20 cū iterio uicario delaterra delaforest etcū petro et
depqueran⁹
frīb; suis. et Jordano delobersz et uxore sua. & Gauscelm⁹
t̄nard⁹
et frīb; suis. et Ademar⁹ et frīb; suis. éob trestóz aquels
omnes qui elbois. auian afaira. e trestuch aquist ⁝
donauerunt scō p&ro latra delaforest. elos maisnamenz

25 els sols. & ortos. et las eminadas en dominio; Et de alta
.deforis
terra. la meitat en dominio scō p&ro. elautra meitat ⁝
antretotz los seniors; Ediquels forsfaiz qui enla terra
cōmunal seran faiz ⁝ la una meitat ascō p&ro et
ad suo pōsito; Elaltra meitat ⁝ als altres seniors et
30 als pbosz; Els mansnamenz. ehen las eminadas. non aurá
altre pbost. nialtre niger. nisi scō p&ro. Detota latra
fors losmaisnamenz elas eminadas. hic ē pbozs scī petri.
tot ofatza aportar elamaiso scō petro. Equouidera tot
los altres prebostz que o uehén deueira et chascus quen
35 port sa part. Dels agreiratges delas bordarias misdren

F° 9.

1 li seniors .II. deñ. et que un⁹ fussa scō p&ro ⁝ elautra als
prebozt aus altres senirs. Videntib; istis Ademarius
loforesters. Constanci⁹ baston⁹. Gerald⁹ baston⁹
4 Et siquis ů contrius surgens... etc.
9 ..... Regnante Philippo rege. Ademari⁹ [1] eps

[1] Adémar fut évêque d'Angoulême de 1076 à 1101.

TEXTE MODERNE (G[1])

Lŭ lŭ gèrŭ. LES LOUPS GAROUS

ŭ vŏlā dĭr k kŏ y ŏ pā dè
lŭ gèrŭ. pèrtā y ē sŭvā
ātādŭ dĭr ă dfē mŭn ōkl, lè
frèr dè mō pōvr pĕr, k ŭ nēn
ăvĭ vĕ ē ŭn fĕ.
w ăvĭ păsă lă vèlăd ŏ tāpl,
eă l vyĕ bĕrĭsĕ dfē. l tā
n dŭr pā tā k ā s ămŭz.
kw ătĭ b pā lwē d mĭnŭĕ
kāt ŭ sōjĭ à s ān nă. — « ā!
mō pŏv gărnŏ, n t ā vā pā,
t ŏrĭę pŏr, » kè lĭ dĭsĭ kŭtĭlā
(sō vrē nō ètĭ
bŭtē). — « sākrĕ mĭl nō d ē
fŭtr! ē kŏ tĕ kè m fèrā pŏr?... »
ĕ ŭ s ēn ēgĭ.
tā k ŭ fĭ dē l eèmĭ dĕ
pwĕ, dèsŭ ē grā nŭjĭĕ, ŭ sètĭ
kŏk eōz kè lĭ sŏtĭ sŭ lā dwĕz
ēpālĕ. — « ā! kw ē tĕ, jŏlĭ gărsŭ,
k ĕ kĭ; s tŭ rvĕ, gār ă tĕ! »
lŏtr s ēn ēgĭ ā ryā.
ŭ kōtŭgĭ sō emĭ jŭsk ŏ
pwĕ d eā vrĭnā. ŭ păsĭ dèsŭ
ē nŭjĭĕ ēkĕr! ĕ l ŏtr lĭ rsŏtĭ.
— « ā! mō gār! tè vĕkĭ pèr lè
dĕzyèm kŏ. s tŭ zĭ rtŭrnĕ, ĭ
t prŏmĕ k tŭ zŭ păyrā. »

Ils veulent dire qu'il n'y a pas de loups garous. Pourtant j'ai souvent entendu dire à défunt mon oncle, le frère de mon pauvre père, qu'il en avait vu un une fois.

Il avait passé la veillée au Temple, chez le vieux Bérisset défunt. Le temps ne dure pas *tant* (pendant) qu'on s'amuse. C'était bien pas loin de minuit quand il songea à s'en aller. — « Ah! mon pauvre Garnaud, ne t'en va pas, tu aurais peur, » que lui dit *Coutillá* « Coutillaud » (son vrai nom était Boutin). — « Sacré mille nom d'un foutre! est-ce toi qui me feras peur?...» Et il s'en alla.

Tant qu'il fut dans le chemin du puits, dessous un grand noyer, il sentit quelque chose qui lui sauta sur les deux épaules. — « Ah! c'est toi, joli garçon, qui es ici; si tu reviens, gare à toi! »

L'autre s'en alla en riant.

Il continua son chemin jusqu'au puits de Chez-Vérinand. Il passa sous un noyer encore; et l'autre lui ressauta.

— « Ah! mon gars! te voici pour le deuxième coup; si tu y retournes, je te promets que tu le paieras. »

tã k w ărĭvĭ ãtr ɛá vrĭnā́
ĕ lă ɛăpĕl, ă l ădrĕ d ẽ ptĭ
ɛmĭ kɛ dɛ̄sãdā́v dɛ́ bwɛ́ : « ā́ !
kŏ srŏ b pɛ̀r kĭ k tŭ vẽdrā́, mõ
l̥ĕbr ! ĕ ĭ t pẽsrẽ. s ĭ pŏ t
prãdr dẽ mā́ tɛ̀nạl̥, tŭ n ẽ
sŏrtī́rā́ pā́, tă ! » ŭ s ăgrŭĭ,
kŭm s ŭ ăvī́ ăgŭ ãvī́ d fɛ̀r
kṓk ɛṓz.

l ṓtr dī́sĭ : « lɛ̀ vɛ́sĭ kĭ ăgrŭă.
w ṓrŏ b pṓr kɛ́ kŏ. »

mɛ̀ ŭ s tẽnā́v sū́ sā́ gặrdĕ : w
ăvī́ sā́ dwɛ́ mã d ɛā́k kū́tă d
sā́z ɛ̄pạ̄lĕ, kŭm kŏ ; ĕ ŭ l āpŭŋĭ
pɛ̀r lā́ dwɛ́ pặtĕ dɛ̀ dvã.
— « ā́ mõ pṓv gặrnṓ,
lā́ɛ mɛ̀ dõ, lă grăs k ĭ tɛ̀
dmãd.

« — ā́ ! wă, tă ! ĭ t lā́ɛrẽ.
ătã ẽ ptĭŋŏ. kŏ y ŏ ăvā́, ă lă
ɛăpĕl, d lă kl̥ărtă ; tă ! vɛ́-tŭ ?
ŭ n sõ pā́ ẽkĕr kŭɛā́. ĭ vā́
t ī pṓrtă, ĕ n vɛ́rã kŭm t
ɛ̄ jŏlĭ gặrsŭ.

« — ā́ ! mõ pṓv gărnṓ, pɛ̀r
l ămū́r dɛ́ bõ dyœ̆, lā́ɛ mĕ.

« — nõ, nõ ! kw ɛ̄ ŭnŭtĭl. »

ŭ vŭgĭ b jĭgŭŋă ẽ
ptĭ ; mɛ̀ ŭ s sẽtĭ mā́ sā́ră,
ĕ ŭ n bū́jĭ pū́.

tã k ŭ fĭrã ă lă pṓrt :
« ălõ, ăy pī́tă d mĕ. fā́ m dõ
sṓrtĭ sɛ̀rmã ŭn gŭt dɛ̀ sã,
tŭ m rãdrā́ byẽ sặrvĭs.

« — ŏ n ɛ̄ pwẽ kĭ ă dī́r. kŏ fṓ
k ĭ t vĕy. »

ŭ rẽtr ĕ l pṓrt ă lă ɛãdĕl.

ăbɛ̀rnõsyo ! kŭm kw ặtī́ vĭlẽ !
ŭ n săvyã pā́ s k ŏ sãbl̥ā́v. ŭ l
jĭtĭ pɛ̀r tɛ̀r. kõ sãbl̥ā́v ăd ŭn bɛ̀t.

Tant qu'il arriva entre Chez-Vérinand et La Chapelle, au droit d'un petit chemin qui descendait du bois : « Ah ! ce sera bien ici que tu viendras, mon lièvre ! et je te pincerai. Si je puis te prendre dans mes tenailles, tu n'en sortiras pas, tiens ! » Il s'accroupit, comme s'il avait eu envie de faire quelque chose.

L'autre dit : « Le voici ici accroupi. Il aura bien peur ce coup. »

Mais il se tenait sur ses gardes : il avait ses deux mains de chaque côté de ses épaules, comme ça ; et il l'empoigna par les deux pattes de devant.

— « Ah ! mon pauvre Garnaud, lâche-moi donc, la grâce que je te demande.

« — Ah ! oui, tiens ! je te lâcherai. Attends un peu. Ça y a là bas, à La Chapelle, de la clarté ; tiens, vois-tu ? Ils ne sont pas encore couchés. Je vais t'y porter, et nous verrons comme tu es joli garçon.

« — Ah ! mon pauvre Garnaud, pour l'amour du bon Dieu, lâche-moi.

« — Non, non ! c'est inutile. »

Il voulut bien *gigogner* (gigotter) un peu ; mais il se sentit *mais* (plus) serré, et il ne bougea plus.

Tant qu'ils furent à la porte : « Allons, aie pitié de moi. Fais-moi donc sortir seulement une goutte de sang, tu me rendras bien service.

« — Ce n'est point ici à dire. Ça faut que je voie. »

Il rentre et le porte à la chandelle.

Abrenuntio ! comme ça était vilain ! Ils ne savaient ce que ça semblait. Il le jeta par terre. Ça semblait à *d'*une bête.

ŭ s dépl̥ĕjĭ tŭ sū́. ĕ ŭ l kùnḗgĭ, ĕ ŭ dī́sĭ :

« ĭ m sǽ pā́ trōpà. kw ḗ b tè ».

kw ḗ byẽ sŭvã kè mō pṓvr ōkl̥ m w ŏ ràkōtă. mè à prèzã kŏ n parè pā́ k kò ày dè lū́ gèrū́. ĭ n sè pā́ pèrkĕ.

Il se déplia tout seul. Et il le connut, et il dit :

« Je me suis pas trompé, c'est bien toi. »

C'est bien souvent que mon pauvre oncle me l'a raconté. Mais à présent, ça ne se paraît pas que ça ait des loups garous. Je ne sais pas pourquoi

TABLE ANALYTIQUE

NOTA. — Les pages 65-208 sont dans le fascicule 14-15 (année 1891); les pages 209-380 dans le fascicule 19-20 (année 1892); enfin les pages 381 et suivantes dans le présent fascicule (chiffres entre crochets).

INTRODUCTION

Pourquoi j'ai étudié mon patois et comment je l'ai étudié 65
Objet et division de ce travail 68

PREMIÈRE PARTIE

Analyse physiologique des sons de mon patois. — Leurs modifications inconscientes. — Mesure du travail qu'en exige la production.

Généralités et division 71

CHAPITRE I

MÉTHODE GRAPHIQUE APPLIQUÉE A LA PHONÉTIQUE

§ I. — **Appareils.**

Procédés généraux employés pour inscrire la parole 72
Appareil enregistreur 72
Tambour à levier 73
Signal électrique 74
Palais artificiel 74
Explorateur interne de la langue 75
Explorateur externe de la langue 75
Explorateur des lèvres 76
Explorateur de la respiration 77
Explorateur du larynx avec transmission électrique 78
Explorateur du nez 78
Explorateur du larynx avec transmission aérienne 79

Inscripteur de la parole 79
Spiromètre 82
Stéthoscope biauriculaire 83
Diapason accordé pour la voyelle *a* avec poids glissants 83

§ II. — **Lecture des tracés :**

Tracés simples 83
Tracés simultanés 84
Manière de disposer les appareils pour aider à reconnaître les mouvements synchroniques 84
Corrections à faire aux tracés 85
Inscriptions comparatives 86

CHAPITRE II

RÉGIONS D'ARTICULATIONS

Méthode employée 87

§ I. — **Consonnes.**

Consonnes simples 88
Consonnes groupées et consonnes mouillées 90
Consonnes de Cellefrouin comparées aux consonnes françaises 91

II. — **Voyelles.**

Voyelles neutres et voyelles antérieures 92
Voyelles postérieures 94
Voyelles nasales 95
Classification des voyelles 96
Voyelles de Cellefrouin comparées à celles du français 97

§ III. — **Sons interjectifs.**

Sons interjectifs étrangers au système phonétique employé dans le discours 99

CHAPITRE III

FONCTION DU LARYNX. — VARIATIONS DANS LA SONORITÉ DES VOYELLES NASALES ET DES CONSONNES

Distinction des sonores et des sourdes 101
Puissance auditive des bruits caractéristiques des diverses articulations 101
Puissance auditive des sonores et des sourdes isolées 103
Dissociation, au moyen de l'oreille, des sonores et des sourdes groupées 103
Assimilation des sonores et des sourdes groupées suivant les phonétistes 104
Méthode employée pour résoudre la question dans mon parler 105
Absence de variations dans la sonorité des voyelles buccales observées 106

Variations de sonorité :

I. *Voyelles nasales* 106

II. *Consonnes isolées :*

Consonnes *medio-sourdes* (*j. z. v*) 107
Consonnes finales 108
Consonnes intervocaliques 109

III. *Consonnes groupées :*

1° Muettes et spirantes.

Groupes uniquement formés de muettes et de spirantes :

A l'initiale 110
Entre deux voyelles 111

Groupes formés de muettes ou de spirantes et de liquides ou de semi-voyelles :

Groupes où entre une semi-voyelle 115
Groupes commençant par une liquide 115
Groupes formés d'une muette et d'une liquide 115

2° Liquides et semi-voyelles :

Liquides initiales ou finales 116
Liquides ou semi-voyelles placées entre une voyelle et une sourde 119
Liquides ou semi-voyelles placées entre une sourde et une voyelle 121

Comparaison avec le français d'un Bourguignon 124

CHAPITRE IV

SOUFFLE EMPLOYÉ POUR LA PAROLE. — MESURE DE L'EFFORT. — ACCENT D'INTENSITÉ

Méthode suivie 125
Tracés de l'Explorateur de la respiration 125
Indications du spiromètre 126
Tracé obtenu par une masse d'air connue et douée d'un mouvement connu ... 126
Conclusion à tirer de là pour l'interprétation des tracés de la colonne d'air parlante 127
Conditions dans lesquelles les tracés peuvent être comparés entre eux 128

RÉGIME DU SOUFFLE DANS LA PAROLE :

I. *Sons isolés :*

1° Consonnes 129
2° Voyelles 132

II. *Sons groupés* 134

Recherche de l'accent d'intensité 134

CHAPITRE V

DURÉE DES SONS. — ACCENT TEMPOREL

Méthode employée 139

§ I. — **Durée des sons dans les mots isolés.**

I. *Consonnes :*

Ce qu'on entend par durée des consonnes 144

DURÉE COMPARATIVE DES CONSONNES SUIVANT LEUR NATURE ET LEUR PLACE DANS LE MOT. EFFET DU RYTHME TEMPOREL :

1° Consonnes simples dans les monosyllabes, les dissyllabes, etc. 145
Consonnes initiales 147
Consonnes finales 147
2° Consonnes redoublées. Leur nature 148
3° Consonnes groupées 150

II. *Voyelles.*

Monosyllabes. Distinction des longues et des brèves 151
Groupes de deux syllabes. Influence du rythme. Accent temporel. Les brèves et les longues 153
Groupes de trois syllabes. Effets de l'entrave 154
Groupes de quatre syllabes. Effets de l'entrave. Etude générale du rythme temporel 155

ÉTUDE GÉNÉRALE SUR LA LONGUEUR ET LA BRIÈVETÉ DES VOYELLES :

Atones comparées entre elles 158
Atones comparées aux toniques 160
Toniques comparées entre elles suivant la longueur du mot 161
Atone brève suivie d'une tonique longue ou brève de nature 162
Atone longue suivie d'une tonique brève de nature 162
Influence des consonnes contiguës sur la durée des voyelles 163
Comparaison de la durée des voyelles dans mon parler et dans quelques autres 164

III. *Diphtongues* 164

IV. *Syllabes* 165

II. — Durée des sons dans le discours.

Observations préliminaires 165
Textes 166
Conclusions 172

CHAPITRE VI

HAUTEUR MUSICALE DES SONS. — ACCENT D'ACUITÉ

Hauteur musicale d'un son 173
Courbe d'un son simple 173
Nombre des vibrations correspondant à chaque note des diverses gammes 174
Courbes d'un son musical complexe 174
Note sur les reproductions héliographiques des tracés 175

§ I. — Moyens employés pour déterminer la hauteur du son.

Inscriptions de sons produits par des moyens mécaniques (diapason, lames d'harmonium) 176
Inscriptions des ondes sonores de voyelles chantées sur une note donnée 176
Comparaison des vibrations des ondes sonores prises au sortir de la bouche avec celles du nez, de la langue, des lèvres, du larynx 179
Conclusion à tirer de là pour la détermination de la hauteur relative du son 183
Note sur l'interprétation à donner aux chiffres marquant le nombre des vibrations 184

§ II. — **Mesure de la hauteur du son.**

Hauteur du son dans des combinaisons isolées (parler français d'un Bourguignon) 185

I. *Voyelles isolées* 186

II. *Groupes de deux syllabes* 186

III. *Groupes de trois et de quatre syllabes* 187

IV. *Phrases et dialogues* 188

V. *Récit* 193

Notation musicale du récit :

1° D'après les inscriptions mécaniques 197

2° D'après deux musiciens 200

Conclusion 204

Différence de hauteur entre les consonnes sonores et les voyelles 205

Variations dans la hauteur d'une même consonne ou d'une même voyelle .. 205

Rythme musical. Accent d'accuité. Comparaison avec le rythme temporel .. 205

Note sur les sons disparaissants.

Patois de Lachaussée (Meuse) 207

DEUXIÈME PARTIE

Modifications historiques de l'ancien fonds du patois.

Objet et division 209

CHAPITRE I

PRÉLIMINAIRES

§ I. — **Géographie et histoire.**

Le terrain, les habitants de la région 211

Divisions administratives 212

Commune de Cellefrouin 213

Continuité de la population depuis l'époque romaine. Les noms de lieux 214

Histoire de Cellefrouin 216

La population : ses relations, ses mœurs, ses habitudes 218

Introduction du français à Cellefrouin 223

§ II. — **Documents.**

I. *Documents oraux.*

Critique des documents oraux 224

Degré de généralisation dont sont susceptibles les documents oraux 226

Valeur des documents oraux pour établir la chronologie linguistique 227

Sources des documents oraux recueillis 228
1° Ma famille 228
2° Indication sommaire des sources orales 233

II. *Documents écrits.*

Valeur des documents écrits pour les études phonétiques de patois 237

LISTE DES DOCUMENTS ÉCRITS UTILISÉS :

1° Documents relatifs à Cellefrouin 237
2° Documents étrangers à Cellefrouin 239
Abréviations employées dans les citations des sources 240
Note additionnelle sur les documents oraux recueillis pendant les vacances de 1891 et utilisés au cours de l'impression 241

CHAPITRE II

CONSONNES

Division 245

§ I. — **Articulations conservées depuis l'époque latine.**

Liquides initiales et médiales (*l*, *m*, *n*, *r*, *m'n*) 245
r appuyée 246
l, *n* finales en latin ou en roman 247
r finale en roman 248
d final en latin 248
Instantanées et spirantes initiales et appuyées (sauf *c*, *g* + *a e i*, *g* + *l*, *h* et *v*) 248
Consonnes dans les mots formés ou introduits postérieurement à l'évolution régulière 249

§ II. — **Changements d'articulations.**

Gutturales et y.

Palatalisation successive du *g* et du *k* 249
Conclusion à en tirer pour *qu* et *ca* 251
Evolution de *gy*, *ky*, *y*.
Evolutions modernes 251
Evolutions anciennes 252
Restes des évolutions anciennes dans le patois actuel 254
Date des dernières étapes des évolutions d'après les données du *Cartulaire*, du *Censier* et le nom de *Saint-Chibart* 255
Evolution avortée à Cellefrouin du *j* et du *c* dans le sens de *h* et de *ĉ* 259

Les consonnes mouillées.

Mouillement actuel devant *y* 261
Mouillement ancien 262
Mouillement de l'*l* après les consonnes 262
Extension et raison du phénomène 262
Cessation de l'évolution 263

Réduction de *gl̥* à *l̥*..... 263
Evolution de l'*l̥*. Marche progressive de l'évolution. Son point de départ physiologique et géographique 264

Le w.

Evolution actuelle..... 267
Evolution ancienne.
Le *v* latin et l'*u* après *d* et en hiatus. L'*u* de *tegula*. Le *b* de *tabula*, *ebulum*, *nebula*..... 268

Le w germanique..... 268

Réduction de *gu* en *g*..... 268
L'*u* latin des parfaits en *-ui*..... 269

L'h germanique..... 269

Sonores intervocaliques anciennes (*v*, *b*, *d*, *ă*, *g*)..... 269

§ III. — **Simplification des consonnes doubles.**

Période contemporaine (*ɛɛă*, *kkŏ*)..... 271
Période ancienne 272

§ IV. — **Changements de sonorité.**

Changements contemporains :

Sourde intervocalique devenue sonore..... 272
Assimilation de sonores et de sourdes contiguës..... 273
sè sorti de *nèz* NOS..... 274

Changements produits depuis le moyen âge :

Initiale sourde devenue sonore et initiale sonore devenue sourde..... 278

Changements anciens :

Sourdes initiales devenues sonores..... 278
Sourdes latines entre voyelles persistantes..... 278
Sourdes latines entre voyelles dont l'une était caduque..... 279
Traitement des sourdes latines devenues sonores..... 279
Les sourdes intervocaliques latines dans l'Ouest..... 280

§ V. — **Chute de consonnes.**

Explication générale du phénomène. Exemple emprunté à un patois du Lot .. 281

Chute de consonnes initiales..... 282

Chute du D *intervocalique, du* V *et du* B..... 282

Chute des instantanées suivies d'une consonne autre qu'une liquide..... 282

Chute des nasales à la finale et après les voyelles nasalisées..... 282

Chute des nasales après les voyelles nasalisées. Comparaison avec les patois voisins..... 283
Etat probable au XVIe siècle..... 283
Chute de la nasale finale après *r*..... 283
Chute de la nasale après une voyelle dans les finales romanes..... 284
Conséquences phonétiques et date du phénomène..... 284

Explication de l'amuïssement de la nasale. Exemple tiré des patois des vallées d'Aoste et de Suse 284
Le même fait à Nanteuil pour -IN 285
Application au patois de Cellefrouin. Restes de l'évolution ancienne 285
Indices de la chute de la nasale après une voyelle dans la région de l'Ouest ... 286

Chute des instantanées finales.

Conservation de certaines instantanées finales dans l'Ouest 287
L'évolution a Cellefrouin d'après les textes du moyen âge 287
Amuïssement du *t* final à Nanteuil 288
Ordre chronologique de la chute des instantanées 288

*Chute de l'*S *devant une consonne et dans les finales préconsonnantiques.*

Le *z* primaire ou secondaire dans les syllabes prévocaliques 289
Traces de l'*s* caduque à Cellefrouin dans les textes du moyen âge et sur le haut du plateau dans le patois actuel 289
Histoire de l'amuïssement de l'*s* d'après la physiologie et des exemples empruntés au Sud-Ouest, au Midi, au Centre, à la région alpine 289
Application au patois de Cellefrouin : *āfr*, *ār*, *kīt* 294
Date du phénomène d'après les textes du moyen âge 296

*Chute de l'*R *dans les finales* -ARE, -IRE, -ARIUM.

Date du phénomène 297
Voies par lesquelles l'*r* s'est amuïe d'après des patois de Loir-et-Cher, de la Seine-Inférieure, des vallées de Suse et d'Aoste 297
Explication physiologique 298
Application au patois de Cellefrouin 298

§ VI. — **Vocalisation des consonnes.**

*Vocalisation de l'*L.

Etape intermédiaire entre *l* et *u* 298
Conditions de la vocalisation de l'*l* 298
Apparition de la vocalisation de l'*l* dans les anciens textes de Cellefrouin 299
Ordre chronologique de la vocalisation de l'*l* d'après la phonétique 300
Preuve que la voyelle issue de l'*l* n'est pas un *u* 300

*Vocalisation de l'*Y.

Vocalisation d'un *y* issu de *p* + *t* 300
De *t*, *d* + *r* 301
D'une palatale 301

Vocalisation de B *et de* V 302

§ VII. — **Formation de consonnes nouvelles.**

y et *v* organiques 303
Consonnes épenthétiques 303
Leur absence entre *l* et *r* 303

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1° Consonne flexionnelle du parfait (*r*) 304
2° Palatalisation du *g* et du *k*. Faits nouveaux. Marche de l'évolution 304
3° Evolution de *gy* et de *ky*. Faits nouveaux 305
4° Sur CT devenant *ts*, et SANCT-EPARCHIUM *sẽ tsïbăr* 305
5° Evolution du *j* et du *ϵ*. Son recul. Limites géographiques 306
6° Evolution de l'*l*. Faits nouveaux. Détermination du point de départ géographique de l'évolution 308
7° Spirantes devenues instantanées (*ç* ⇒ *k*, *y* ⇒ *g*) 311
8° *sẽ* = NOS, et *sẽ* = VOS 311
9° Restes du T intervocalique dans le Bas-Angoumois 312
10° Qualité réelle (constatée par la méthode graphique) de la sourde intervocalique entendue comme sonore *ϵ* dans *kăϵ' à pyĕbŏ* 312
11° Chute de l'*n* après les voyelles nasalisées. Différence de date 312
12° I + N à Nanteuil. Analyse par la méthode graphique 313
13° Sur un *k* final contemporain (*nĭk* « nid », *nuk* « nœud », etc.) 313
14° L'S de ECCU-ISTI (*kit* à Cellefrouin) trouvée en Auvergne 313

CHAPITRE III

VOYELLES

Division 314

§ I. — **Diphtongues.**

Formation des diphtongues.

Vocalisation d'une consonne 314
Rapprochement de deux voyelles 314
Transposition de l'*i* 214
Diphtongaison. Explication physiologique du phénomène. Qualité de la diphtongue originaire. Exemples tirés de divers patois 315
Extension de la diphtongaison de l'È et de l'Ò à Cellefrouin 317
Suffixe -ARIUM, probablement -ERIUM à Rome au VIe siècle 318
Date de la diphtongaison de l'È et de l'Ò à Cellefrouin 318

Evolution des diphtongues.

Diphtongues récentes 319
Celles qui commencent par *i*, *u*, *u*, *o* 319
Les diphtongues *ăĕ*, *oa*, *ĕa*, *ue* 320
Diphtongues anciennes. Lois générales de leur développement 322
AU, *AU (AB, AV, *A'U). Période ancienne 322
AE, *ai*, (A + Y), *ei* (E + Y), AO, *au* (AVE, AL), *ou* (OB, OVE, OL). Etapes d'après les graphies anciennes et la comparaison des patois voisins. Diphtongaison récente. Date de la réduction 322

eu (EB, E'U, EL). Date de la réduction. Raison de la différence du développement à Cellefrouin et dans le haut de la vallée 327
uo (ò), *uoi* (ò + *y*). Graphies anciennes. Développement divergent. Date de la réduction 328
Raison de la divergence dans le traitement de cette diphtongue ainsi que de *ai* et *au* entre la partie moyenne et la partie basse de la vallée 330
ie (È) et *iei* (È + *y*) 331
ieu (È + L) 331
iu et *ieu* (IV) 331
ea, *eã* 332
uu (UL) 332

§ II. — **Évolution des voyelles simples.**

Caractère des évolutions vocaliques 332
Lois générales de l'évolution des voyelles.
Lois organiques 332
Lois rythmiques et analogie 334
Evolutions particulières.
Voyelles tombées dès l'époque romane 336
i posttonique dans les mots d'origine savante 336
Raison de l'ordre suivi dans ce paragraphe 337
Evolutions de l'e.
Evolution dans la direction de l'*ĕ*. Mots subissant actuellement l'évolution. Etapes différentes suivant l'ordre des générations et la situation des villages. Mots fixés à *ḗ*, à *ĕ* 337
Evolution dans la direction de l'*œ* 341
Chute de l'*ĕ* à la tonique. Conditions de la chute. Retour ou maintien de la voyelle 341
Chute de l'*ḗ* posttonique. Cas où il existait. Chute graduelle suivant les générations et les lieux. Direction géographique de l'évolution 343
Evolution normale de l'*e* à Cellefrouin 347
Evolutions dans les directions de l'*i* et de l'*a*. Conditions requises. Date 348
Evolutions de l'o.
Evolution dans le sens de l'*ŏ*. Mots subissant l'évolution. Mots fixés à *ṓ*, à *ŏ*. Date de la réduction de l'*ō* à l'*ŏ* à la finale 348
Evolution dans la direction de l'*u* 350
Evolution dans la direction de l'*œ* 351
Evolution dans la direction de l'*u* 351
Evolutions de l'a.
Evolution dans la direction de l'*ă*. Probabilité d'un ancien *ȃ*. Mots fixés à *ȃ*, à *a*. 351
Evolution dans la direction de l'*ȅ*. Délimitation du domaine limousin et du domaine français de A ⟹ *ȅ* 353
Accroissement progressif du domaine français. Préludes de l'évolution à Cellefrouin 355
Changement de l'A posttonique + S en *ȅ* d'après les textes du moyen âge à Cellefrouin 357

Limites actuelles du phénomène. Raison des divergences..... 358
Evolution dans la direction de l'*o*..... 359
Evolution dans la direction de l'*œ* à la finale, à l'intertonique — raisons des exceptions —, à l'initiale. Limites géographiques du phénomène. Etat ancien d'après les textes..... 359

Evolutions de l'i.

Evolution dans la direction de l'*ĭ*. Mots actuellement soumis à l'évolution. Mots fixés à *ī*, à *ĭ*..... 362
Evolution dans la direction de l'*œ* et de l'*u*..... 364

Evolutions de l'u.

Evolution dans la direction de l'*ŭ*. Mots soumis actuellement à l'évolution. Comparaison géographique. Origine commune d'un *ū*. Mots fixés à *ū*, à *ŭ*. 364
Evolution dans la direction de l'*œ*..... 366
Evolution dans la direction de l'*u*. Différence avec l'évolution de l'*ū* latin en gallo-roman..... 366

Evolutions de l'u.

Evolution dans la direction de l'*ŭ*. Mots soumis actuellement à l'évolution. Mots fixés à *ū*, à *ŭ*..... 367
Evolution dans la direction de l'*œ*..... 358

Evolution de l'œ.

Mots soumis actuellement à l'évolution. Sources de l'*œ̄*, de l'*œ̆*..... 368
Chute de l'*ə*. Méthode suivie dans cette étude. Apparition d'un *ə* organique.. 369
Chute de l'*ə* à la finale..... 369
Chute de l'*ə* à l'intertonique d'après les textes et la phonétique. Extension graduelle du phénomène suivant l'ordre des générations..... 370
Conservation de l'*ə* dans les monosyllabes isolés..... 372
Chute de l'un des *ə*, quand plusieurs se suivent. Influence de l'idée..... 372

r et l résonnantes.

Cause et extension du phénomène..... 373

Nasale õ.

Source de cette nasale..... 374

Nasales ã et ẽ.

Sources de ces nasales. Distinction dans le parler de G[1] des nasales issues de AN et de EN. La particule *mã* MINUS, et la particule française « mon »... 374
Distribution géographique des nasales issues de AN, EN. Evolutions secondaires 376
Hypothèse pour expliquer le cas de G[1]..... 377
Action d'une palatale subséquente sur la nasale..... 378
Origine des flexions *-ã* dans les verbes..... 378
Dénasalisation..... 379

NOTE SUR QUELQUES ACCIDENTS PHONÉTIQUES.

Aphérèse. Métathèse complète. Métathèse incomplète..... 380

TROISIÈME PARTIE

Modifications du fonds nouveau du patois.

De quoi se compose le fonds nouveau. Son importance. Division..... 381

CHAPITRE I

CRÉATIONS ANALOGIQUES

Délimitation du sujet..... 382
Suffixe développé *-ěrĭ*. Son importance. Sa formation 382
Suffixes formés avec le diminutif *-n*..... 383
Suffixes nouveaux *-ŏpă* et *-yŏlă*..... 384
Nouvelles désinences féminines..... 385

CHAPITRE II

VOIES ET MODES D'INTRODUCTION DE L'ÉLÉMENT ÉTRANGER

Voies d'introduction : famille, village, classes sociales, pays voisin..... 386
Invasion progressive des mots étrangers..... 386
Influence spéciale du Pays-Bas..... 387
Voie d'introduction du français..... 387
Influence de la lecture..... 388
Moyens de dater l'entrée des mots étrangers.. 389
Force de pénétration des éléments étrangers..... 389
Obstacles que rencontre l'élément étranger.... 390

CHAPITRE III

CHANGEMENTS SUBIS PAR LES SONS ÉTRANGERS

Admissibilité des sons angoumoisins..... 392

CHANGEMENTS SUBIS PAR LES SONS FRANÇAIS

§ I. — **Consonnes.**

Loi de la mouillure..... 392
Groupe *di*..... 393
Hiatus..... 393

Groupes divers (*sti*, cons. + *r*, *l* + cons., *s* + cons. à l'initiale, etc.)..... 393
Finales. Confusion de *l* et de *r*. Addition d'une *r*. Assourdissement d'une sonore finale 394
Consonnes initiales ou médiales. Confusion de *l* et *r*; *l* pour *n*; *f* pour *ɛ*, *s*; sonore intervocalique pour une sourde. Métathèse. *ḷ* pour *y*. Introduction d'une *r*..... 394
Influence d'un mot voisin pour le son. Confusion de l'initiale avec l'article.... 395

§ II. — **Voyelles.**

Voyelles françaises en Angoumois 395
Transformations complémentaires qu'elles subissent à Cellefrouin..... 398
La diphtongue OI..... 398
Voyelles atones..... 399
Changements de voyelles initiales..... 399
Confusion de voyelles voisines. Influence de mots voisins pour le son..... 399

CHAPITRE IV

MODIFICATIONS IMPOSÉES AU PATOIS PAR L'ÉLÉMENT ÉTRANGER

Effets sur le système phonétique..... 401

Evolutions contrariées.

gḷ à Saint-Claud, à Saint-Angeau 401
ḷ à Saint-Claud, à Angoulême, en Poitou..... 402

Formes étrangères.

Formes sans rivales dans le patois (*-at*, *-ail*, *-aille*, *-aine*, *-eille*, *-el*, *-elle*, *-oir*, *-oire* 402
Formes se heurtant à d'autres encore vivantes (suff *-ier*, *-ière*, inf. *-er*, part. *é*)..... 403
Formes qui se sont introduites après une lutte plus ou moins longue avec les formes indigènes.
-al..... 403
-é dans les noms..... 403
-ée. Etapes de l'invasion..... 404
-omme, *-ome*, *-onne*, *-ogne* 404
-eau, *-aud*, *-aude*. Point de départ de l'invasion 404
-eux, *-euse*. Substitution complète du fém. *ǣz* à *ĕrĭ*..... 406
Poitevin *ã* substitué à *a* (-ANUM). Restes de la forme indigène. Franç. *-an*, *-ant*, *-ent*..... 407
-ain, *-een*, *-in*, *-un*, *-oin*, *-ien*, *-ienne*. Disparition presque complète des formes indigènes..... 407
-on. Péripéties de la lutte 409

CONCLUSION

Orientation ancienne de la langue dans la vallée du Son..... 410
Orientation moderne et successive..... 410
Caractère des évolutions phonétiques anciennes 411
Caractère des évolutions phonétiques modernes 411
Apport de l'élément étranger..... 411
Principe déterminant l'évolution phonétique. Traits qui le caractérisent. Sa nature complètement physique..... 412

APPENDICE

Extraits du Cartulaire de l'abbaye de Cellefrouin..... 416
Texte moderne en patois de Cellefrouin..... 418

BINDING SECT. DEC 22 1967

PC
2701
R56
t.5

Revue des patois gallo-romans

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY